# John Adams Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
263.9
v. 2

3 – 6

C 72, 3, 2,

# SERMONS

DU PERE

# BOURDALOUË

De la Compagnie de JESUS.

## *SUR LES MYSTERES.*

*TOME SECOND.*

QUATRIE'ME EDITION.

A PARIS,

Chez RIGAUD, Directeur de l'Imprimerie Royale.

M. DCCXXVI.

*AVEC PRIVILEGE DU ROI.*

ADAMS
263.9
N.2

# SERMONS

## CONTENUS DANS CE VOLUME.


*Sur la Conception de la Vierge.* 1.
*Sur l'Annonciation de la Vierge.* 59.
*Sur l'Annonciation de la Vierge.* 102.
*Sur la Purification de la Vierge.* 150.
*Sur la Purification de la Vierge.* 195.
*Sur la Purification de la Vierge.* 242.
*Sur l'Assomption de la Vierge.* 305.
*Sur la Dévotion à la Vierge.* 348.
*Sur la Fête de tous les Saints.* 397.
*Sur la Fête de tous les Saints.* 443.
*Sur la Commémoration des Morts.* 488.
*Sur l'Ouverture du Jubilé.* 537.

SERMON

# SERMON
## SUR
# LA CONCEPTION
## DE
# LA VIERGE.

Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ, de quâ natus est Jesus qui vocatur Christus.

*Jacob fut pere de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jesus, qu'on appelle Christ.* En Saint Matthieu, Chap. 1.

SIRE,

EN peu de paroles, voilà l'éloge le plus accompli de l'illustre Vierge dont nous célébrons aujourd'hui la fête : c'est celle de qui est né le Sauveur : *De quâ natus est Jesus.*

Voilà ce qui rend la Conception de Marie, non-seulement si glorieuse, mais si sainte ; & sur quoi saint Augustin s'est fondé, quand il a dit que pour l'honneur de Jesus-Christ, il exceptoit toujours Marie, lorsqu'il s'agissoit du péché ; & qu'il ne pouvoit pas même souffrir, qu'on mît en que-
*August.* stion, si elle y avoit été sujette : *Excepta Virgine Maria, de qua, propter honorem Domini, nullam prorsus, cum de peccato agitur, haberi volo quæstionem.* La raison qu'il en apporte, marque encore mieux sa pensée. Car nous sçavons, ajoûte ce saint Docteur, que cette Vierge incomparable a reçu d'autant plus de graces, pour triompher entiérement du péché, que c'est elle qui a mérité de concevoir & de porter dans ses chastes entrailles, celui que la foi nous assûre avoir été exempt de tout péché, & absolument incapable d'avoir rien de com-
*Ibidem.* mun avec le péché : *Inde enim scimus, quòd ei tantò plus gratia collatum fuit ad vincendum omni ex parte peccatum, quia concipere & parere meruit eum, quem constat nullum habuisse peccatum.* Témoignage bien authentique en faveur de la sainte Vierge. Régle sûre, que tout Prédicateur de l'Evangile peut suivre encore aujourd'hui, puisqu'il y a tant de siécles que saint Augustin, le plus grand Docteur de l'Eglise, se la presci-

voit lui-même : *Exceptâ Virgine Mariâ.* C'eſt ce qui détermina les Peres du Concile de Trente à déclarer, que leur intention n'étoit pas de comprendre l'immaculée & bienheureuſe Mere de Dieu (car ainſi l'appellent-ils) dans le décret où il s'agiſſoit du péché d'origine : *Declarat hæc ſancta Synodus, non eſſe intentionis ſuæ, comprehendere in hoc decreto, ubi de peccato originali agitur, beatam & immaculatam Dei genitricem.* Or le ſaint Concile n'ayant pas voulu la confondre avec le reſte des hommes dans la loi générale du péché, qui ſeroit aſſez téméraire pour l'y envelopper ? Tel eſt auſſi le motif pourquoi l'Egliſe, conduite par l'eſprit de Dieu, a inſtitué cette Fête particuliere ſous le titre de la Conception de Marie. Elle prétend honorer la grace privilégiée & miraculeuſe, qui ſanctifia la Mere de Dieu, dès le moment qu'elle fut conçue ; & c'eſt à moi, mes chers Auditeurs, de contribuer à ce deſſein de l'Egliſe, & de vous faire trouver dans ce myſtère, tout ſtérile qu'il paroît pour l'édification des mœurs, un fonds également avantageux & pour la gloire de Marie, & pour notre propre utilité. Or c'eſt, comme vous l'allez voir, à quoi je me ſuis attaché. Mais il me faut, Vierge ſainte, un ſecours puiſſant ; il me faut des lumieres

*Concil. Trid.*

pour m'éclairer, des graces pour me soutenir, & c'eſt par vous que je les obtiendrai, en implorant auprès de Dieu votre interceſſion, & vous diſant : *Ave, Maria.*

J'Entre dans mon ſujet par une penſée qui m'a paru digne de toutes vos réflexions, & à laquelle j'ai crû devoir m'arrêter, parce qu'elle me fournit une ample matiére d'inſtruction & de morale touchant le myſtère que nous ſolemniſons. Car je prétends que ce myſtère par la comparaiſon que nous devons faire, & qu'il nous donne lieu de faire entre Marie & nous, ou plutôt entre la Conception de Marie & la nôtre, nous découvre aujourd'hui trois choſes, en quoi conſiſte la ſcience la plus ſolide & la plus ſalutaire de l'homme chrétien, qui eſt la connoiſſance de nous-mêmes. Trois choſes qu'il nous eſt ſur-tout important de bien pénétrer, & que nous ne pouvons ignorer, ſans ignorer le fonds de notre religion : ſçavoir, ce que nous ſommes ſans la grâce, ce que nous ſommes par la grace, & ce que nous devons à la grace. Quand je dis la grace, j'entends celle que les Théologiens appellent grace ſanctifiante, & qui eſt en nous le plus précieux de tous les dons de Dieu ; puiſque c'eſt par elle, que de pécheurs nous devenons juſtes, & d'ennemis

de Dieu enfans de Dieu. J'entends cette grace habituelle, que Dieu répand dans nos ames, & qui eſt l'effet, ou du baptême, que je puis pour cela définir après ſaint Jerôme le Sacrement de notre conception ſpirituelle & de notre régénération ; ou de la pénitence, qui nous tenant lieu d'un ſecond baptême, eſt le Sacrement de notre juſtification. Je prétends, dis-je, que le myſtère de la Conception de Marie, bien médité & bien approfondi, nous fait parfaitement connoître ces trois choſes : ce que nous ſommes ſans la grace, c'eſt-à-dire, la corruption de notre nature par le péché ; ce que nous ſommes par la grace, c'eſt-à-dire, l'excellence de notre ſanctification par le baptême : ce que nous devons à la grace, c'eſt-à-dire, la vigilance & le ſoin avec lequel nous devons la conſerver en nous & l'honorer. Comprenez, s'il vous plaît, mon deſſein. Marie, par le privilége de ſa Conception, pleinement victorieuſe du péché, nous fait connoître par une régle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché : ce ſera la premiere partie. Marie ſanctifiée par la grace de ſa Conception, nous fait connoître avec toute la proportion qu'il peut y avoir, l'heureux état où nous ſommes élevés par la grace de notre adoption : ce ſera la ſeconde partie. Marie

fidéle à la grace de ſa Conception, nous fait connoître par ſon exemple, l'obligation indiſpenſable que nous avons de ménager & d'honorer la grace en vertu de laquelle nous ſommes devant Dieu tout ce que nous ſommes : ce ſera la derniere partie. Or être inſtruit de tout cela, c'eſt avoir une connoiſſance entiere & parfaite de nous-mêmes. Car c'eſt connoître tout à la fois, & notre véritable misère, & notre ſolide bonheur, & notre plus important devoir. Voilà ce que j'appelle l'homme, & ſelon l'expreſſion de la ſageſſe, tout
*Eccleſ.* l'homme : *Hoc eſt enim omnis homo.* Notre
*c. 12.* véritable misère, pour en gémir devant Dieu dans l'eſprit d'une ſainte componction ; notre ſolide bonheur, pour en bénir Dieu & lui rendre graces dans l'eſprit d'une humble confiance ; & notre plus important devoir, pour l'accomplir, en marchant dans la voie de Dieu, ſelon l'eſprit & les régles de la prudence chrétienne. C'eſt tout le partage de ce diſcours, & ce qui demande une attention particuliere.

I. PART. CE n'eſt point un paradoxe que j'ai avancé, mais un principe certain que j'ai établi, quand j'ai dit que le privilége de la Conception de Marie, par où elle a triomphé du péché, nous fait clairement con-

noître l'état malheureux où le péché nous a réduits ; & que pour nous bien convaincre de ce que nous ſommes ſans la grace, nous n'avons qu'à nous appliquer le myſtère de ce jour. En voici la preuve. Marie au moment que Dieu la forma dans le ſein de ſa mere, ſe trouva par l'avantage ſingulier de ſa Conception, & la plus illuſtre, & la plus accomplie, & la plus heureuſe de toutes les créatures. La plus illuſtre : elle étoit de la maiſon Royale de Juda ; & comme petite-fille de David, combien pouvoit-elle compter parmi ſes ancêtres de Monarques & de Souverains ? La plus accomplie : elle étoit dès-lors le chef-d'œuvre de la toute-puiſſance du Créateur ; & par les qualités éminentes qui la diſtinguoient & qui devoient faire de ſa perſonne le miracle de ſon ſexe, rien dans l'ordre de la nature ne lui pouvoit être comparé. La plus heureuſe : elle étoit conçue pour être la mere d'un Dieu, & pour donner au monde un Rédempteur. Rien de plus vrai, Chrétiens. Mais, ô profondeur & abyſme des conſeils de Dieu ! tout cela ſans la grace & hors de la grace, dont Marie dans ſa Conception reçut les prémices, non-ſeulement n'eût été de nul mérite devant Dieu, mais n'eût pas empêché que Marie même, malgré tous ces avantages, ne fût perſonnellement

l'objet de la haine de Dieu. C'eſt ce que la Foi nous oblige de croire. Or quelle conſéquence ne devons-nous donc pas tirer delà, pour comprendre ce que c'eſt par rapport à nous, que la malédiction du péché, & juſqu'où s'étend la fatale diſgrace de notre origine? Non, mes chers Auditeurs, Dieu dont le diſcernement eſt infaillible, & qui ſeul, juge équitable du mérite de ſa créature, ſçait l'eſtimer par ce qu'elle vaut, ne conſidéra Marie dans ſa Conception ni par la nobleſſe de ſa naiſſance, ni par les graces naturelles dont le ciel commençoit déja & ſi libéralement à la pourvoir, ni même abſolument par ce que le Saint des Saints devoit naître d'elle. Cela pouvoit ſuffire, pour rendre ſa Conception glorieuſe, mais cela ne ſuffiſoit pas pour faire de cette Vierge une créature ſelon le cœur de Dieu. Ainſi Dieu ne l'eſtima, Dieu ne la regarda comme ſa fille bien-aimée, que parce qu'elle lui parut dès-lors revêtue de ſa grace, & affranchie de la corruption du péché. Vérité ſi conſtante, (ne perdez pas cette remarque de ſaint Chryſoſtôme, auſſi édifiante pour vous, qu'elle eſt eſſentielle au ſujet que je traite,) vérité ſi conſtante, que parce qu'il y a eu des ancêtres de Marie prévaricateurs, impies, idolâtres; quoiqu'ancêtres de Marie, & de Jeſus-Chriſt

même, ils ont néanmoins été réprouvés de Dieu. Par où Dieu, ajoûte saint Chrysostôme, a voulu montrer, jusques dans les ancêtres de son Fils, que tout ce qui ne porte pas le caractère de la sainteté, est indigne de lui; que tout ce qui est infecté de la contagion du péché, quelque grand d'ailleurs qu'il puisse être selon le monde, n'est à ses yeux qu'un sujet de réprobation. Arrêtons-nous là, Chrétiens; & sans perdre Marie de vûe, commençons par-là à découvrir ce que nous sommes.

Nous avons tous été conçus dans le péché; la foi nous l'apprend, & l'expérience même nous le fait sentir. Voilà le fonds de notre misère, que nous prétendons bien connoître; & moi je vais vous faire voir combien il s'en faut, que nous ne l'ayons jusques à présent connu. Ecoutez-moi, & vous en allez convenir. Il est vrai: éclairés des lumieres de la foi, nous confessons avec l'Apôtre, qu'au moment de notre conception, nous sommes tous enfans de colère: *Naturâ filii iræ;* & il n'y a personne qui ne soit prêt aujourd'hui de dire à Dieu comme David: *Ecce in iniquitatibus conceptus sum, & in peccatis concepit me mater mea.* Vous voyez, Seigneur, que j'ai été formé dans l'iniquité: & que la mere qui m'a conçu, m'a conçu dans le péché. *Ephes.* c. 2. *Ps.* 50.

Ainſi parlons-nous, quand touchés de l'eſprit de pénitence, nous entrons dans les ſentimens de ce ſaint Roi. Nous n'en demeurons pas là. Parce que nous avons été conçus dans le péché, nous nous reconnoiſſons de bonne foi ſujets aux déſordres qu'il produit, & qui en ſont les triſtes effets : c'eſt-à-dire, nous ſçavons que ce premier péché nous a attiré un déluge de maux, & que par les deux plaies mortelles qu'il nous a faites, l'ignorance & la concupiſcence, il a répandu le venin de ſa malignité dans toutes les puiſſances de notre ame : que c'eſt pour cela, qu'il n'y a plus rien en nous de ſain ; que notre eſprit eſt ſuſceptible des plus groſſieres erreurs, que notre volonté eſt comme livrée aux plus honteuſes paſſions, que notre imagination eſt le ſiége & la ſource de l'illuſion, que nos ſens ſont les portes & les organes de l'incontinence ; que nous naiſſons remplis de foibleſſes, aſſujettis à l'inconſtance & à la vanité de nos penſées, eſclaves de nos tempéramens & de nos humeurs, dominés par nos propres déſirs. Nous n'ignorons pas que de-là nous vient cette difficulté de faire le bien, cette pente & cette inclination au mal, cette répugnance à nos devoirs, cette diſpoſition à ſecouer le joug de nos plus légitimes obligations, cette haine de la vérité qui nous

corrige & qui nous redreſſe, cet amour de la flatterie qui nous trompe & qui nous corrompt, ce dégoût de la vertu, ce charme empoiſonné du vice : de-là cette guerre inteſtine que nous ſentons dans nous-mêmes, ces combats de la chair contre la raiſon, ces révoltes ſecrettes de la raiſon même contre Dieu ; cette bizarre obſtination à vouloir toujours ce que la loi nous défend, parce qu'elle nous le défend, & à ne vouloir point ce qu'elle nous commande, parce qu'elle nous le commande ; à aimer par entêtement ce qui ſouvent en ſoi n'eſt point aimable, & à rejetter injuſtement & opiniâtrément ce qu'on nous ordonne d'aimer, & ce qui mériteroit de l'être. Renverſement monſtrueux, dit ſaint Auguſtin : mais qui par-là même qu'il eſt monſtrueux, devient la preuve ſenſible du péché que nous contractons dans notre origine, & que nous apportons en naiſſant. Voilà encore une fois ce que nous éprouvons, & ce que nous regardons comme les ſuites malheureuſes de notre conception. Or convenir de tout cela, me direz-vous, n'eſt-ce pas ſuffiſamment nous connoître ? Non, mes chers Auditeurs : entre les effets de ce premier péché dont je parle, il y en a encore de plus affligeans, & à la connoiſſance deſquels le myſtère que nous célébrons, nous

conduit. Ce n'eſt là que le fonds de notre misère : mais prenez garde, en voici le comble, en voici l'excès, en voici le prodige, en voici l'abus, en voici la malignité, en voici l'abomination ; & ſi ce terme ne ſuffit pas, en voici, pour m'exprimer avec le Prophéte, l'abomination de déſolation. Autant de points que je vous prie de bien ſuivre, parce qu'étant ainſi diſtingués, & l'un enchériſſant toujours ſur l'autre, c'eſt de quoi vous donner par dégrés une idée juſte de ce fonds de corruption que nous avons à combattre, & que la grace de Jeſus-Chriſt doit détruire en nous. Je reprends, & je m'explique.

Le comble de notre misère, c'eſt que notre misère même, quoiqu'humiliante, ne nous humilie pas ; & que malgré tant de ſujets qu'elle nous donne de nous confondre, nous ne laiſſons pas d'être encore remplis d'orgueil. Pour être aveugles, foibles, pauvres, miſérables, (car fuſſions-nous d'ailleurs les Dieux de la terre, telle eſt en qualité d'enfans d'Adam, notre appanage & notre ſort,) nous n'en ſommes pas moins prévenus d'eſtime pour nous-mêmes. Pour être dégradés & dépouillés de tous les priviléges de l'innocence, nous n'en ſommes pas moins contens de nous-mêmes, pas moins occupés de nous-mêmes, pas moins

amateurs ni moins idolâtres de nous-mêmes. Marie avec la plénitude de la grace a été humble, & nous avec le néant du péché nous ſommes ſuperbes. Oui, mes Freres, voilà le déſordre que nous avons tous à nous reprocher. Beaucoup d'ignorance, joint à beaucoup de préſomption ; foibleſſes extrêmes, ſoutenues d'une pitoyable vanité ; indigence affreuſe des vrais & ſolides mérites, accompagnée d'une enflûre de cœur, qui ſeule, ſelon l'Ecriture, ſuffiroit pour nous attirer l'indignation de Dieu. Car qu'y a-t-il de plus propre à irriter la colère de Dieu, qu'un pauvre orgueilleux ? Or qui de nous, s'il ſe connoît bien, n'avouera pas qu'il a part, comme pécheur, à cette malédiction ? *Pauperem ſuperbum odivit anima mea.* Il y a plus. *Eccli. c. 25.*

L'excès de notre misère, c'eſt qu'étant auſſi déplorable que je vous l'ai repréſentée, toute déplorable qu'elle eſt, nous ne la déplorons pas. Les Saints & les élûs de Dieu en ont gémi, & nous n'en ſommes pas touchés. Saint Paul dans l'amertume de ſon ame s'en eſt affligé, & nous nous en conſolons. Ah ! Seigneur, s'écrioit le ſaint homme Job, pourquoi m'avez-vous mis dans une diſpoſition qui me rend ſi contraire à vous, & pourquoi par-là me ſuis-je devenu inſupportable à moi-même ?

Job. c. 7. *Quare posuisti me contrarium tibi, & factus sum mihimetipsi gravis* ? Est-ce ainsi que parle un mondain ; est ce ainsi qu'il pense ? non : insensible à ses maux, il souffre tranquillement cet état de contrariété entre Dieu & lui. S'il gémit sous le joug de ses passions, ce n'est point parce que ses passions le rendent contraire à Dieu, mais parce qu'elles troublent son repos, mais parce qu'elles lui causent de mortels chagrins, mais parce qu'il se voit souvent dans l'impuissance de les satisfaire. De ce qu'elles le tiennent captif sous la loi du péché, c'est à quoi il ne fait nulle attention. Il est esclave de la concupiscence qui le domine, mais esclave volontaire, parce qu'il en veut bien être dominé. Il sent dans son cœur mille révoltes intérieures contre Dieu : & ces révoltes continuelles & si dangereuses, bien loin de l'étonner, ne lui donnent pas la moindre inquiétude. Pourvû qu'il arrive à ses fins, il consent à vivre sous l'empire de la chair, & à être vendu au péché. A combien de pécheurs du siécle ce tableau n'expose-t-il pas leurs véritables, mais damnables sentimens ? Allons plus avant.

Le prodige de notre misère, c'est qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours jusqu'à nous en féliciter, jusqu'à nous en glorifier. Car où est l'am-

bitieux qui ne s'applaudit pas intérieurement des idées, des projets, des succès de son ambition? où est le riche avare qui ne se sçait pas bon gré de ses sordides épargnes & de son avarice? où est l'impudique qui ne met pas son bonheur dans ses infâmes voluptés? où est le vindicatif qui ne se fait pas un triomphe de sa vengeance? Ces passions dont l'Apôtre de Jesus-Christ faisoit le sujet de sa douleur, à mesure que nous oublions Dieu, deviennent le sujet de notre joie. Par un renversement de religion & même de raison, ces passions deviennent nos divinités; nous leur faisons sans cesse des sacrifices, nous leur obéissons aveuglément: non contents de leur être soumis nous-mêmes, nous exigeons des autres qu'ils s'y soumettent; nous voulons qu'ils en soient les approbateurs: entrer dans nos passions, c'est sçavoir nous plaire; les contredire, c'est nous offenser: plus ces passions sont vives & ardentes, moins nous souffrons qu'on y résiste; plus elles sont honteuses, plus nous sommes jaloux qu'on les respecte, & qu'on ne les choque pas. Ce que je dis, n'est-ce pas le monde tel qu'il est; & cela même, si nous avons une étincelle de christianisme, ne doit-il pas nous faire horreur? Voici néanmoins quelque chose encore au-delà.

L'abus de notre misère, c'eſt que nous en tirons même avantage, juſqu'à nous en ſervir comme d'une excuſe dans nos péchés, & juſqu'à nous en prévaloir contre Dieu. Au lieu que David demandoit humblement à Dieu, d'être guéri de ſa foibleſſe, s'en accuſant comme d'un mal, *Miſerere meî, Domine, quoniam infirmus ſum; ſana me:* nous alléguons la nôtre, comme une raiſon, que nous ſuppoſons devoir couvrir nos déréglemens, & nous tenir lieu de juſtification. C'eſt-à-dire, parce que nous ſommes foibles, & que nous avons été conçus dans le péché, nous voulons que Dieu diſſimule nos crimes, qu'il les tolère, & qu'il ne les recherche pas dans toute la rigueur de ſa juſtice. Mieux inſtruits que lui-même de l'équité de ſes jugemens, nous prétendons que parce qu'il connoît notre fragilité, il ſoit moins en droit de nous condamner & de nous punir; & à force de le prétendre, nous nous accoûtumons à le penſer & à le croire. Dieu, qui ſelon les oracles de l'Ecriture eſt le vengeur inexorable du péché, nous paroît pour des créatures auſſi fragiles que nous le ſommes, un Dieu trop ſévère & trop rigide: ou plutôt, ſelon notre caprice & notre ſens, nous nous en faiſons un Dieu plus humain, un Dieu plus condeſcendant à nos inclinations, un Dieu

*Pſal. 6.*

moins ennemi de nos désordres; parce qu'étant, disons-nous, l'auteur de notre être, il sçait de quelle masse il nous a tirés, & qu'il n'exige pas de nous une sainteté si parfaite. Car ne sont-ce pas là les téméraires & pernicieux raisonnemens, que forme tous les jours l'impiété? & voilà ce que j'appelle abuser de notre misère même.

La malignité de notre misère, c'est que le péché dans lequel nous sommes conçus, par une funeste qualité qui lui est propre, infecte en nous tout ce qui vient de Dieu, & tout ce que nous avons reçu de Dieu: talens de l'esprit, forces du corps, capacité, santé, noblesse, beauté, dons de la nature & par conséquent du Créateur; prospérités, honneurs, dignités, richesses, dons de fortune, c'est-à-dire, de la providence; mais tout cela, par le malheur de notre conception, occasion de péché, instrument de péché, source de péché. Voilà ce qui perd l'homme chrétien, mais ce que l'homme charnel & mondain ne sent pas & ne comprend pas. Permettez-moi de vous le faire comprendre, & d'en tirer la preuve de vous-mêmes. Dans l'ordre naturel des choses, plus vous êtes heureux selon le monde, plus vous devriez être soumis à Dieu & reconnoissans envers Dieu. Mais parce que le péché a renversé dans

vous ce bel ordre, plus Dieu vous comble de ſes biens, plus il ſemble que vous ſoyez nés pour lui être ingrats & rebelles. Juſques à ſes graces & à ſes faveurs, tout vous pervertit; la proſpérité vous corrompt, les honneurs vous enflent, les richeſſes entretiennent votre luxe, la ſanté vous fait oublier le ſoin du ſalut. Si Dieu par des moyens tout contraires veut vous forcer de retourner à lui, les remédes qu'il y emploie ſe tournent pour vous en poiſon: l'adverſité vous irrite, l'humiliation vous déſeſpère, la diſette, (car où n'eſt-elle pas, & quelles conditions en ſont exemptes?) la diſette vous fait tomber dans l'injuſtice, & l'infirmité dans le relâchement & la tiédeur. Ce qui devroit vous ſanctifier, vous endurcit; & ce qui devroit vous convertir & vous rapprocher de Dieu, vous en éloigne. Tant il eſt vrai que le péché a comme anéanti, ou plutôt a corrompu dans vous tous les dons de Dieu, & ruiné pleinement & abſolument l'œuvre de Dieu. Peut-on rien ajoûter à ceci? Oui, mes chers Auditeurs, & ce que j'y ajoûte, eſt encore infiniment plus digne de nos larmes.

L'abomination de notre misère, c'eſt que non contens d'être enfans de colère par nature, nous le ſommes, & nous vou-

lons bien l'être par notre choix. Avoir péché dans autrui, & naître ennemi de Dieu par la néceſſité inévitable de notre origine, c'eſt la malédiction commune où nous nous plaignons d'avoir été enveloppés : mais nous en plaignons-nous de bonne foi, tandis que nous y joignons celle d'être encore ennemis de Dieu par un libre conſentement de notre volonté ? Or vous le ſçavez, hommes mondains, à qui je parle : vous ſçavez juſqu'où ſur ce point va le libertinage du ſiécle, & ſouvent juſqu'à quel excès vous l'avez vous-mêmes porté. Avoir été conçus dans le péché, c'eſt le ſort de toute la poſtérité d'Adam ; mais vivre impunément dans le péché, mais ſe plaire dans le péché, mais faire gloire du péché, mais s'endurcir dans le péche, mais perſévérer avec obſtination dans le péché, mais s'expoſer ſans crainte au danger prochain de mourir dans l'état du péché, mais vouloir bien actuellement mourir dans ſon péché, c'eſt le ſort particulier, mais le ſort affreux, de je ne ſçai combien d'ames perverties, que le torrent du monde entraîne : & Dieu veuille qu'entre ceux qui m'écoutent, il n'y en ait point de ce nombre. Job demandoit à Dieu, que le jour périt, où il avoit été conçu. Il ſouhaitoit que ce jour eût été changé en ténébres, que jamais le

ſoleil ne l'eût éclairé, & qu'il eût pû être effacé du nombre des jours ; & il avoit raiſon, dit ſaint Auguſtin, puiſque c'étoit le jour malheureux où il avoit commencé d'être pécheur, & ſans le vouloir même, ennemi de Dieu. Que fait le libertin ? par un ſentiment bien contraire, il compte parmi les beaux jours de ſa vie, certains jours, où librement & ſans remords, il s'eſt livré à l'eſprit impur : ces jours infortunés qu'il a paſſé dans le crime ; ces jours où pour ſe ſatisfaire il a renoncé à ſon Dieu ; ces jours en eux-mêmes pleins d'horreur, ne laiſſent pas, parce qu'il eſt ſenſuel & voluptueux, de ſe repréſenter à lui comme des jours agréables : il en conſerve le ſouvenir, il en ſouhaiteroit le retour ; bien loin de pleurer parce qu'ils ont été, ſon chagrin eſt qu'ils ne ſont plus. Mais ſans parler préciſément du libertin, & ſans l'être, mes chers Auditeurs, le honteux reproche que nous avons aujourd'hui à nous faire, c'eſt qu'à ce péché d'origine contracté par une autre volonté que la nôtre, nous ajoûtons de notre chef mille autres péchés perſonnels, d'autant plus puniſſables devant Dieu, que nous les commettons ſouvent de deſſein formé, & que nous ne pouvons les imputer qu'à nous-mêmes. Péchés qui ne ſont ni

d'ignorance, ni de surprise ; mais qui procédant d'une malice pure, ont encore plus d'opposition à la sainteté de Dieu, & par-là doivent beaucoup plus outrager Dieu. Péchés qu'il nous seroit facile d'éviter, & auxquels nous ne succombons, que parce que nous ne comptons pour rien d'y succomber. Péchés dont nous recherchons l'occasion, dont nous attirons la tentation, dont nous ne craignons point de courir le risque ; & qui par toutes ces circonstances portent avec eux un caractère particulier de réprobation, puisqu'il est vrai alors que nous sommes enfans de colère, non plus par nature & par nécessité, mais par notre propre volonté. Ai-je pû mieux vous exprimer l'abomination de notre misère ? Ne nous lassons point d'en sonder l'abysme profond, & sur cela écoutez ce qui me reste à vous dire.

L'abomination de désolation dans notre misère, c'est qu'au lieu que la grace qui sanctifia la Conception de Marie, a parfaitement & absolument triomphé dans sa personne du péché originel, nous au contraire, malgré la grace du baptême, qui efface en nous ce péché, par un dernier désordre qui ne peut être attribué qu'à la dépravation de notre cœur, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme,

ſi j'oſe ainſi m'exprimer, de nouveaux péchés originels, pires que le premier, & d'une conſéquence pour nous plus pernicieuſe. Qu'eſt-ce à dire, nouveaux péchés originels ? c'eſt-à-dire, certains péchés dont nous ſommes les auteurs, & qui par une fatale propagation ſe communiquant & ſe répandant, paſſent de nos perſonnes dans celle des autres. J'appelle péchés originels, ces péchés de ſcandale contre leſquels le Fils de Dieu a prononcé dans l'Evangile de ſi foudroyans anathêmes. J'appelle péchés originels, certains péchés des peres & des meres à l'égard de leurs enfans ; d'un pere, qui par ſucceſſion inſpire à ſon fils ſes inimitiés & ſes vengeances ; d'une mere qui oubliant qu'elle eſt chrétienne, pervertit ſa fille en lui inſpirant la vanité & l'amour du monde. J'appelle péchés originels, certains péchés des chefs de famille à l'égard de leurs domeſtiques ; d'un maître, qui pire qu'un Infidéle, fait des ſiens les miniſtres de ſes débauches ; d'une femme, qui abuſant de ſon autorité, engage la conſcience d'une jeune perſonne que Dieu lui a confiée, & la perd en l'obligeant à être la confidente de ſes intrigues. J'appelle péchés originels, certains péchés des Grands à l'égard des peuples, des prêtres à l'égard des laïques, des ſupérieurs à l'égard

de leurs inférieurs. En quoi le péché d'Adam fut-il énorme devant Dieu ? en ce qu'il ne fut pas le péché d'un seul, mais de plusieurs, en ce qu'Adam violant le précepte, nous comprit tous dans le malheur de sa désobéissance ; en ce qu'étant notre chef, il ne put commettre ce péché, sans nous en rendre coupables. C'est un mystère de foi que nous révérons : mais ce qui nous paroît mystère dans le péché d'Adam, est évident & sensible dans les especes de péché que je viens de vous marquer. Car je dis toujours que la désolation de notre misère, est de répandre sur autrui notre iniquité ; est de ne nous pas contenter d'être pécheurs, mais de pervertir avec nous des ames innocentes, de les rendre complices de nos désordres & de les en charger ; est d'être, aussi-bien qu'Adam, le principe & la source de leur damnation. Ah ! Chrétiens, n'est-ce pas ici que je pourrois m'écrier avec le Prophéte Jérémie, & conclure avec lui : *Quis dabit capiti meo aquam, & oculis meis fontem lachrymarum* ? Qui donnera à mes yeux une fontaine de larmes, pour pleurer jour & nuit de pareils malheurs ? malheurs qui sont les suites du premier péché, mais malheurs infiniment plus déplorables que ce péché-là même dont nous ressentons les tristes effets. *Jerem. c. 9.*

Vous seule, ô glorieuse Vierge, avez été préservée de cette corruption & de cette malédiction originelle. Vous seule dans votre Conception avez paru devant Dieu pure & sans tache; mais c'est pour cela même que nous recourons à vous, & que nous implorons votre protection toute-puissance. Car le privilége que vous avez reçu de Dieu pour être exempte de nos misères, ne peut vous inspirer pour nous que de la compassion. Vous êtes la mere de miséricorde; mais vous ne pouvez l'être que pour nous, & pour nous comme pécheurs. Votre gloire dépendoit en quelque façon de notre disgrace; & s'il n'y avoit eu des pécheurs, vous n'auriez jamais mis au monde celui qui les a sauvés: & par conséquent jamais vous n'auriez été mere de Dieu. C'est donc avec une ferme confiance, que nous nous prosternons devant vous. Malheureuse postérité d'une mere pécheresse, mais trouvant en vous une mere sainte & une mere charitable, nous vous adressons nos prieres & nos vœux, nous poussons vers vous des soupirs; & les secours que nous vous demandons, c'est pour apprendre à nous humilier dans la vûe de notre misère, à la déplorer, à n'en pas tirer au moins une vaine gloire, à n'en pas abuser, à ne la pas

augmenter

augmenter ; enfin à connoître non-seulement ce que nous sommes sans la grace, mais aussi ce que vous avez été & ce que nous sommes par la grace. Nous l'allons voir dans la seconde partie.

II. PART.

C'Est le sentiment de toute l'Eglise qui nous doit ici tenir lieu de régle, que Marie après Jesus-Christ a été la premiere des élûs de Dieu ; & il est d'ailleurs évident que le premier effet de son élection ou de sa prédestination, a été la grace singuliere, en quoi j'ai fait consister le privilége de sa Conception. Grace souveraine, dont elle put bien dire dès-lors : Tout ce que je suis, & tout ce que je serai jamais, je le suis en vertu de cette grace, dont Dieu me prévient aujourd'hui : *Gratiâ Dei sum id quod sum.* Grace féconde, qui dès ce moment-là lui donna lieu de pouvoir ajoûter avec l'Apôtre, mais bien plus justement que l'Apôtre : *Et gratia ejus in me vacua non fuit ;* & cette grace de mon Dieu n'a point été stérile en moi. Car il est vrai, Chrétiens, que cette grace fut à l'égard de Marie, comme une onction céleste dont Dieu la remplit dans l'instant même qu'elle fut conçue. Mais pourquoi ? pour sanctifier sa personne, & pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie. Ne perdez rien

1. Cor. c. 15.

Ibidem.

de ces deux penſées. Pour ſanctifier ſa perſonne de la maniere la plus parfaite & la plus avantageuſe, dont une pure créature peut être ſanctifiée au-deſſous de Dieu; & pour relever le mérite de toutes les actions de ſa vie, c'eſt-à-dire, pour rendre toutes ſes actions précieuſes devant Dieu, & dignes de Dieu. Deux merveilleux effets que je diſtingue, & qui par les deux conſéquences que j'en tirerai, en comparant toujours la Conception de Marie avec la nôtre, nous feront connoître à nous-mêmes l'heureux état où nous éléve par le baptême la grace de nôtre adoption.

Grace qui ſanctifia la perſonne de Marie, & qui la ſanctifia de la maniere qui convenoit à une créature que Dieu formoit actuellement, & qu'il deſtinoit pour être la mere de ſon Fils. Car dans ce bienheureux moment, Marie déja pleine de grace, & pleine de l'eſprit de Dieu, eut droit de dire bien mieux qu'Iſaïe: *Dominus ab utero vocavit me*; avant que je viſſe le jour, le Seigneur m'a appellée: *De ventre matris meæ recordatus eſt nominis mei*; dès le ſein de ma mere il m'a fait ſentir l'impreſſion de ſa grace, & s'eſt ſouvenu de mon nom. Oui, dès cet inſtant le Verbe de Dieu ſe ſouvint de l'auguſte nom, du ſacré nom, du nom vénérable que Marie devoit un jour

*Iſaï.* c. 49. *Ibid.*

porter ; & parce que c'étoit d'elle qu'il vouloit naître, au lieu qu'il dit à Isaïe : *Servus meus es tu, quia in te gloriabor* ; vous êtes mon serviteur, & c'est en vous que je me glorifierai : il dit à Marie, quoiqu'elle fût son humble servante : Vous êtes celle que j'ai choisie pour être ma mere ; car c'est en cette qualité que vous êtes aujourd'hui conçue ; & voilà pourquoi non-seulement je me glorifierai, mais dès maintenant je me glorifie en vous. Dès cet instant-là, dis-je, le Verbe de Dieu en vûe de son incarnation prochaine, se fit comme une gloire particuliere, & crut se devoir à lui-même de sanctifier cette Vierge, de l'enrichir de ses dons, & de la combler de ses faveurs les plus exquises. Le souvenir que c'étoit celle dont il devoit être bientôt le Fils, sa tendresse lui fit oublier les loix générales de sa justice rigoureuse, pour la séparer de la masse commune des enfans d'Adam, pour la privilégier, pour la distinguer, pour l'honorer, en consacrant les prémices de son être, par cette onction de sainteté, dont elle fut remplie ; & comme son Fils préſomptif, rendant par avance, si je puis ainsi parler, cette espece de respect à sa maternité future : *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei.* Ce n'est pas tout. *Ibidem.*

J'ai dit que la grace de la Conception de

Marie, au même-tems qu'il ſanctifia ſa perſonne, fut en elle comme une ſource intariſſable de mérites, pour conſacrer & pour relever toutes les actions de ſa vie. Ceci n'eſt pas moins digne de votre attention. Car ſelon les régles & les principes de la Théologie, il eſt encore vrai, que la mere de Dieu durant tout le cours de ſa vie, n'a pas fait une ſeule action qui n'ait tiré ſon mérite & ſa valeur de cette premiere grace. Autre abyſme des tréſors infinis de la miſéricorde divine. *O altitudo divitiarum!* Pour vous faire mieux entendre ce que je veux dire, je vais vous en donner une figure ſenſible, & la voici. Imaginez-vous, mes chers Auditeurs, ce petit grain de l'Evangile, qui ſemé dans le champ, & y ayant germé, croît peu à peu juſqu'à devenir un grand arbre. Rien de plus juſte, pour exprimer ma penſée. Dès que ce grain a pris racine, il pouſſe ſon germe, il ſort de la terre, à force de s'élever il jette des branches, il ſe couvre de feuilles, il ſe pare de fleurs, il porte des fruits; mais enſorte que tout cela n'a de ſubſiſtance & de vie, que par lui. Car c'eſt de la racine & de ce grain, que les plus hautes branches de l'arbre tirent la ſéve qui les nourrit; & cette ſéve ainſi répandue, entretient la fraîcheur des feuilles, fait la beauté des fleurs, donne aux fruits

*Rom.* c. 11.

leur goût & leur saveur. Voilà le symbole de la grace que reçut Marie dans sa Conception. Ce fut comme un germe divin, qui se forma dans son cœur, mais dont la vertu se répandit ensuite dans tout le corps de ses actions. Tout ce qu'a jamais fait Marie a été saint, & d'un mérite inestimable devant Dieu : pourquoi ? parce que tout ce qu'elle a fait partoit d'un principe de sanctification qui étoit en elle, & qui donnoit le prix à tout. Or quel étoit ce principe de sanctification ? la grace de sa Conception. Cette grace, je l'avoue, n'étoit que la racine des dons sublimes dont le ciel ensuite la combla, & qui l'éleverent à une perfection si éminente. Mais parce que la racine étoit sainte, les branches le furent aussi : *Si radix sancta, & rami.* Qu'est-ce que j'entends par les branches ? ce sont les vertus que cette incomparable Vierge pratiquoit, les bonnes œuvres qu'elle faisoit, les devoirs qu'elle accomplissoit, le culte qu'elle rendoit à Dieu, les offices de charité dont elle s'acquittoit envers le prochain, les exercices d'humilité qui la rendoient si attentive sur elle-même. Car ce n'est point une vaine conjecture, mais une vérité solide, que tout cela fut sanctifié par la même grace qui sanctifia son ame au moment de sa Conception; & que cette grace qu'elle *Ibid.*

ne perdit jamais, fut, pour me servir du terme de l'Evangile, le levain sacré dont la bénédiction & l'efficace se communiqua à tous les tems de sa vie.

Or, de-là, Chrétiens, faisant un retour sur nous-mêmes, il nous est aisé de conclure ce que nous sommes par la grace, & avec la grace. Car le baptême, qui selon les Peres, est, comme j'ai dit, le sacrement de notre conception spirituelle; & même la pénitence, qui est celui de notre justification, nous donnent une grace, qui, pour être d'un ordre bien inférieur à celle de Marie, ne laisse pas d'opérer en nous par proportion les mêmes effets. Je veux dire que nous recevons une grace qui sanctifie nos personnes, en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfans de Dieu; & qui répand sur toutes nos actions un mérite par où elles deviennent dignes de Dieu, & de la vie éternelle que nous devons posséder en Dieu. A quoi sommes-nous sensibles, si nous ne le sommes pas à ces deux avantages si précieux! En vertu de la grace qui nous sanctifie, nous sommes les enfans de Dieu. C'est ce que nous a expressément déclaré celui d'entre les Apôtres qui pouvoit mieux nous en instruire, & à qui ce secret fut révélé, quand il reposa, comme bien-aimé disciple, sur le sein de son Maître. C'est

lui qui nous a mis en main ce titre authentique de notre adoption ; & qui nous apprenant ce que nous ſommes, poſe pour fondement de ſon Evangile, que le pouvoir d'être enfans de Dieu, nous a été donné à tous : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis poteſtatem filios Dei fieri.* Or il eſt de la foi, que ce pouvoir eſt eſſentiellement attaché à la grace habituelle dont je parle. Si nous ſçavions priſer le don de Dieu ; ſi le péché ne nous aveugloit pas, juſqu'à nous ôter le ſentiment de notre propre grandeur, c'eſt de cette grace que nous ferions toute notre gloire : l'unique penſée qui nous occuperoit, & dont nous ſerions vivement touchés, ce ſeroit de reſpecter dans nous cette qualité d'enfans de Dieu, de la ſoutenir par notre conduite, de la préférer à tous les honneurs du ſiécle, & de rentrer ſouvent dans nous-mêmes pour faire cette ſainte réflexion : Qui ſuis-je devant Dieu, & auprès de Dieu ? Tandis que je ſuis dans l'état de ſa grace, j'ai droit de l'appeller mon pere, & il veut bien, tout Dieu qu'il eſt, me reconnoître parmi ſes enfans. Voilà ce qu'il eſtime en moi, & ſur quoi je dois faire fonds pour me glorifier, & pour me confier en lui. Tous les autres titres ou de naiſſance ou de fortune, qui pourroient dans le monde me diſtin-

*Joan. c. 1.*

guer, ſont titres vains, titres périſſables, titres dangereux : titres vains, puiſqu'ils ne ſont pas capables par eux-mêmes de me rendre agréable à Dieu : titres périſſables, puiſque la mort les efface ſi-tôt, & les fait évanoüir : titres dangereux pour le ſalut, puiſqu'il eſt ſi facile d'en abuſer, & ſi difficile de n'en abuſer pas, & qu'on n'en peut attendre autre choſe que d'être jugé de Dieu plus exactement & plus rigoureuſement. Toute ma confiance doit donc être dans ce titre honorable d'enfant de Dieu : & malheur à vous, mes chers Auditeurs, ſi jamais il vous arrivoit de faire conſiſter la vôtre dans une grandeur ſeulement humaine. Je ne prétends point pour cela diminuer les avantages, même extérieurs & temporels, que vous avez reçus de Dieu dans votre naiſſance. Ce que nous voyons dans la Conception de Marie, je dis la grandeur du monde ſanctifiée par la grace du Créateur, doit m'inſpirer un autre ſentiment. Car Dieu n'a point mépriſé dans Marie cette grandeur de la naiſſance, dont l'Egliſe même ſemble aujourd'hui lui faire honneur. Au contraire, il a voulu que Marie fût d'un ſang noble & royal : pourquoi ? pour faire éclater, dit ſaint Chryſoſtôme, la vertu de ſa grace, & pour donner aux Grands du monde cette conſolation dans leur état,

non-seulement que la grandeur peut servir de fond à la plus éminente sainteté ; mais que la sainteté, pour être éminente, ne trouve point de fond qui lui soit plus propre que la grandeur : pour leur marquer, que selon le dessein de la Providence, ils peuvent sans rien confondre, être grands & être saints ; mais qu'ils ne sont grands que pour être saints, & que plus ils sont grands, plus ils sont capables d'honorer Dieu, quand ils sont saints.

Divine leçon que leur fait aujourd'hui le Saint-Esprit, en leur proposant la généalogie de la mere de Dieu, comme la plus auguste de l'univers. Mais cette leçon qui ne regarde que les Grands, n'auroit pas assez d'étendue. Je parle donc à tous sans exception, puisqu'il n'y a point de Juste sur la terre, de quelque condition qu'il soit, qui n'ait droit de dire comme chrétien : Je suis né de Dieu, & cette grace qui me sanctifie, n'est rien moins dans moi, qu'une participation de la nature de Dieu. C'est l'idée que chacun de nous sans présomption peut & doit avoir de soi-même, s'il est en grace avec Dieu, puisque Dieu en termes exprès nous le témoigne par le premier de ses Apôtres : *Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ.* Quelque languissante que soit notre foi, si nous raisonnions & si 2. Petr. c. 1.

nous agissions suivant ce principe, en faudroit-il davantage pour la ranimer? Voyez, mes Freres, disoit saint Jean, exhortant les premiers fidéles (& pourquoi dans le même sens ne vous le dirois-je pas aujourd'hui?) voyez quel amour le Pere qui est notre Dieu, nous a marqué en voulant qu'on nous appellât ses enfans, & que
1. Joan. 3. nous le fussions en effet : *Videte qualem charitatem dedit Pater nobis, ut filii Dei nominemur & simus.* Mais voyez aussi, ajoûtoit-il, & dois-je ajoûter, quel retour de zéle, de ferveur, de reconnoissance, demande cette charité d'un Dieu. Voyez à quelle pureté de mœurs elle vous engage. Voyez l'obligation qu'elle vous impose de vous sanctifier en esprit & en vérité, pour n'être pas indignes de cette adoption, qui vous donne un Dieu pour pere. Voyez si c'est trop exiger de vous, quand Dieu prétend que pour cela vous cessiez d'être des hommes charnels, & que vous commenciez à vivre en hommes raisonnables. Voyez si toute la perfection contenue dans la loi chrétienne, est trop pour des enfans de Dieu. *Videte.* Ah! Seigneur, s'écrioit saint Léon Pape, méritons-nous de porter un si beau nom, si nous venons à le flétrir, oubliant la noblesse de notre origine, pour nous laisser dominer par des

vices honteux ; & ne faut-il pas que nous renonçions pour jamais à l'honneur de vous appartenir, ſi nous marchons encore dans les voies corrompues du ſiécle ? Etre enfans de Dieu, & ſuccomber à toutes les paſſions de l'homme, & être ſujet à toutes les foibleſſes de l'homme, & s'abandonner aux déſirs déréglés de l'homme, ne ſeroit-ce pas un monſtre dans l'ordre de la grace ? C'eſt néanmoins, mes chers Auditeurs, ce qui doit confondre tant d'ames mondaines, & ſur quoi je veux bien me promettre que dans l'eſprit d'une ſainte componction, chacun s'appliquera de bonne foi à reconnoître devant Dieu ſon injuſtice & à la pleurer. Pourſuivons.

En vertu de la grace qui nous ſanctifie comme enfans de Dieu, nous ſommes les héritiers de Dieu, & les cohéritiers de Jeſus-Chriſt dans le Royaume de Dieu : *Si autem filii, & hæredes ; hæredes quidem Dei, cohæredes autem Chriſti.* Héritiers de Dieu, parce que Dieu, dit ſaint Auguſtin, ne nous a point promis d'autre héritage, que la poſſeſſion de lui-même. Or c'eſt la grace ſanctifiante qui nous aſſûre cet héritage céleſte, & Dieu, le meilleur & le plus libéral de tous les peres, ne peut nous le refuſer, tandis que ſa grace eſt en nous, & que nous ſommes en grace avec lui. Cohéritiers de *Rom.* c. 8.

Jesus-Christ ; car nous devenons capables, non-seulement de posséder, mais de mériter le Royaume de Dieu, & de le mériter par autant de titres que nous pratiquons de bonnes œuvres, & que nous faisons d'actions chrétiennes : puisqu'il est encore de la foi, que toutes nos œuvres élevées, sanctifiées, & comme divinisées par la grace, nous servent de mérites pour la gloire ; que chacune en particulier est pour nous comme un droit acquis à cette gloire ; que les plus viles & les plus basses en apparence, ont une sainteté proportionnée à cette gloire ; qu'à un verre d'eau donné pour Dieu, est dû par justice & par récompense un degré de cette gloire ; & qu'ainsi la vie du Juste sur la terre devient un mérite continuel, dont Dieu, selon saint Paul, veut bien être dès maintenant le dépositaire, pour en être éternellement le rémunérateur. Il est vrai : mais aussi, renversant la proposition, concluez de-là quelle perte fait un pécheur qui vient à décheoir de l'état de grace, puisqu'il n'est pas moins de la foi, que hors de cet état toutes nos œuvres sont des œuvres mortes, de nul prix devant Dieu, & incapables de nous obtenir la récompense des élûs de Dieu. Ce n'est pas que dans l'état du péché, quoique privés de la grace habituelle, nous ne puissions faire des

actions loüables & vertueuſes, des actions ſaintes & ſurnaturelles, des actions même utiles pour le ſalut, puiſqu'au moins elles peuvent nous ſervir de diſpoſitions, pour nous convertir à Dieu. Mais je ne vous inſtruirois pas à fond de votre religion, ſi je ne vous avertiſſois, que toutes ces actions, quoique ſaintes, quoique ſurnaturelles, quoiqu'utiles, hors de l'état de la grace, ne méritent rien pour le ciel; que Dieu ne nous en tiendra jamais compte dans l'éternité, & qu'au lieu qu'étant conſacrées par la grace, elles nous auroient acquis des tréſors de gloire, du moment qu'elles n'ont pas cet avantage, elles ne peuvent nous conduire à ce Royaume, que Dieu comme juge équitable réſerve à ſes amis. Or ma douleur eſt de voir des chrétiens inſenſibles à de ſi importantes vérités; des chrétiens qui perdent la grace tranquillement, qui la perdent ſans chagrin & ſans trouble, & qui par-là ne montrent que trop leur peu de foi & même leur ſecrette irréligion. O homme, concluoit le grand ſaint Léon, indigné du ſcandale que je déplore, & touché d'un ſi prodigieux aveuglement; ô homme, qui que vous ſoyez, reconnoiſſez donc aujourd'hui votre dignité; & ſanctifié comme vous l'êtes par la grace qui vous aſſocie à

la nature divine, ne retombez pas dans votre premiere baſſeſſe. *Agnoſce, ô homo, dignitatem tuam; & divinæ conſors factus naturæ, noli in veterem vilitatem degeneri converſatione redire.* Mais il faut pour cela, mes chers Auditeurs, que nous appliquant l'exemple de Marie, nous apprenions ce que nous devons à la grace : c'eſt la derniere partie.

*Leo.*

III. PART.

C'Eſt une vérité, Chrétiens, qui ne peut être conteſtée, qu'après Jeſus-Chriſt l'exemple de Marie ſa mere eſt l'idée la plus excellente que nous puiſſions nous propoſer pour la conduite de notre vie. A quoi j'ajoûte en particulier, que l'uſage qu'a fait Marie de la grace de ſa Conception, eſt le modéle le plus parfait que Dieu pût nous mettre devant les yeux, pour nous apprendre l'uſage que nous devons faire de la grace de notre ſanctification. C'eſt, mes chers Auditeurs, ce qui va vous paroître évident, par la comparaiſon de ces deux graces, ou plutôt par l'oppoſition que je remarque entre Marie & nous, touchant la correſpondance & la fidélité dûe à ces deux graces. Oppoſition qui d'une part nous confondra ; mais qui de l'autre nous inſtruira, & dont il ne tiendra qu'à nous de tirer les régles les plus ſolides &

les plus ſûres d'une vie chrétienne.

Car prenez garde, s'il vous plaît : Marie quoiqu'exempte de toute foibleſſe, & confirmée en grace dans ſa Conception, n'a pas laiſſé de fuir le monde & la corruption du monde. Marie quoique conçue avec tous les priviléges de l'innocence, n'a pas laiſſé de vivre dans l'auſtérité & dans les rigueurs de la pénitence. Marie quoique remplie du Saint-Eſprit dès l'inſtant de ſon origine, n'a pas laiſſé de travailler ; & ſans mettre jamais de bornes à ſa ſainteté, elle a toujours été croiſſant en vertus & en mérites. Quelles conſéquences pour nous, qui ſommes, il eſt vrai, ſoit dans le baptême, ſoit dans la pénitence, régénérés & juſtifiés par la grace : mais par une grace, qui n'a ni la ſtabilité de celle de Marie, ni ſon intégrité, ni ſa plénitude ; ou plutôt, par une grace dont les caractères ſont tout différens de celle de Marie. Je veux dire, par une grace, qui toute puiſſante qu'elle eſt, ſe trouve expoſée à nos inconſtances & à nos fragilités ; qui toute ſanctifiante qu'elle eſt, n'étant pas une grace d'innocence, ne nous diſpenſe pas de l'obligation de pleurer & de nous mortifier ; qui toute abondante qu'elle eſt, n'empêche pas qu'il ne reſte encore dans nous un vuide, je dis un vuide de mérites que Dieu veut que

nous rempliſſions par nos actions & par nos œuvres. Cependant malgré la différence de ces caractères, nous nous obſtinons à n'en croire que notre propre ſens ; & ſuivant des maximes & des voies contradictoirement oppoſées à celles de Marie, quoique fragiles & ſujets à tous les déſordres d'une nature corrompue, nous nous expoſons témérairement aux plus dangereuſes tentations du monde. Quoique conçus dans le péché & dans l'iniquité, nous prétendons vivre dans la molleſſe & dans le plaiſir. Quoique dénués de mérites & de vertus, nous arrêtons le don de Dieu, & nous retenons ſa grace dans l'oiſiveté d'une vie mondaine & inutile. N'apprendrons-nous jamais à nous conduire ſelon les loix de cette parfaite ſageſſe, qui, comme parle l'Evangile, doit nous rappeller, tout pécheurs que nous ſommes, à la prudence des juſtes ; & Dieu pouvoit-il nous y engager par des raiſons plus fortes & plus preſſantes que celles-ci, qui ſont les ſuites naturelles du myſtère que nous célébrons ?

Marie ſanctifiée dès ſa Conception, n'a jamais perdu la grace qu'elle avoit reçue de Dieu : je ne m'en étonne pas. Non-ſeulement elle ne l'a jamais perdue, mais elle n'en a jamais terni le luſtre par le moindre

péché. Ainſi, ſelon le témoignage & la déciſion du Concile de Trente, l'a toujours crû toute l'Egliſe : *Quemadmodum de beatâ Virgine tenet Eccleſia.* Ce n'eſt point encore ce qui me ſurprend ; mais ce que j'admire & ce qui fait le ſujet de mon étonnement, c'eſt de voir la circonſpection, l'attention, la vigilance avec laquelle Marie a conſervé cette grace, qu'elle ne devoit jamais perdre, & même qu'elle ne pouvoit perdre ; l'ayant ménagée avec autant de précaution, que ſi elle eût couru tous les riſques ; s'étant pour cela dès ſa plus tendre enfance ſéparée du monde ; ayant renoncé pour cela à tout commerce, & à tout engagement avec le monde ; ayant conſacré pour cela les prémices de ſa vie par un divorce ſolemnel & éternel avec le monde ; ayant vécu pour cela dans un ſi parfait éloignement du monde, que la vûe même d'un Ange la troubla, parce qu'il étoit transfiguré en homme. Voilà, dis-je, ce qui me jette dans l'admiration. Car enfin la grace de la Conception de Marie étoit à l'épreuve de la corruption du monde : c'étoit une grace ſolide que toute l'iniquité du monde ne pouvoit altérer ni ébranler ; & la même théologie qui nous enſeigne que la mere de Dieu ne pécha jamais, nous apprend qu'elle étoit impec- *Concil. Trid.*

cable par la grace, comme Jesus-Christ l'étoit par nature; parce qu'à l'instant même qu'elle fut conçue, Dieu la confirma & la fixa dans l'état de la sainteté. Le monde tout perverti qu'il est, n'avoit donc rien de dangereux pour elle. En quelque occasion qu'elle se fût trouvée, elle auroit donc pû marcher sûrement; & la grace qu'elle portoit dans son cœur, n'auroit pas plus été souillée de tous les désordres & de tous les scandales du monde, que le rayon du soleil de la boue qu'il éclaire & qu'il pénétre sans en contracter l'impureté. Mais c'est en cela même que la conduite de cette Reine des Vierges devient aujourd'hui notre exemple, & que son exemple par l'énorme contrariété qui se rencontre entre elle & nous, est une conviction, seule capable de nous confondre devant Dieu. Car voici, Chrétiens, en quoi je la fais consister. Marie en vertu de sa Conception, possédoit une grace inaltérable, & comme parlent les Théologiens, inamissible; cependant elle marcha toujours dans l'étroite voie de la crainte du Seigneur, & nous, tout foibles que nous sommes, nous nous exposons témérairement à tous les dangers. Nous portons, comme dit l'Apôtre, le trésor de la grace dans des vases de terre, c'est-à-dire, dans des corps mortels & corruptibles:

*Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus*; & nous ne craignons rien. Nous le portons ce riche & précieux tréſor, dans un chemin gliſſant, parmi des ténébres épaiſſes, au milieu des écueils & des précipices, pourſuivis d'autant de démons qu'il y a d'ennemis de notre ſalut qui cherchent à nous l'enlever; & rien de tout cela ne nous rend plus attentifs & plus vigilans. Je ne ſçai ſi je m'explique aſſez, & je ne puis trop inſiſter ſur ce paralléle. Marie qui par la grace de ſon origine, étoit exempte des foibleſſes du péché, s'eſt néanmoins, par zéle & par amour de ſes devoirs, éloignée des occaſions du péché; & nous à qui notre foibleſſe fait ſouvent de ces occaſions autant de péchés, nous nous y jettons préſomptueuſement, & nous y demeurons opiniatrément. Marie à qui Dieu dans ſa Conception avoit donné un préſervatif infaillible contre le monde, ſe tint néanmoins dans une entiere ſéparation du monde; & nous qui ſçavons par tant d'épreuves combien le monde eſt contagieux pour nous, bien loin de le fuir, nous l'aimons, nous nous y plaiſons, nous nous y intriguons, nous nous y pouſſons; outre les engagemens légitimes que nous y avons par la néceſſité de notre état, nous nous en faiſons tous les jours de volontaires & de criminels. 2. Cor. c. 4.

Or c'eſt en quoi paroît notre préſomption, de vouloir que Dieu faſſe continuellement pour nous des miracles. Il n'en a fait qu'un pour ſanctifier Marie, & nous voudrions qu'il en fît ſans ceſſe de nouveaux pour nous conſerver. Comme ces trois jeunes hommes dans la fournaiſe de Babylone, au milieu des flammes qu'allume par-tout l'eſprit impur, nous voudrions qu'il nous ſoutînt en mille occaſions où la curioſité nous porte, où la vanité nous conduit, où la paſſion nous attache, où nous nous trouvons contre l'ordre du ciel, & où la grace même des Anges ne ſeroit pas en ſûreté. Nous voudrions, avec une grace auſſi peu ſtable que la nôtre, être auſſi forts & avoir les mêmes droits que Marie avec la grace ſaine & entiere de ſa Conception; & ce que Marie n'a pas oſé dans l'état de cette grace privilégiée, nous l'oſons dans le triſte état où le péché nous a réduits. Mais abus, Chrétiens; le prétendre ainſi, c'eſt nous aveugler & nous tromper nous-mêmes. Si cela étoit, les Saints auroient pris, pour ne pas riſquer la grace de leur innocence, des meſures bien peu néceſſaires. En vain l'eſprit de Dieu qui les gouvernoit, leur auroit-il inſpiré tant de haine pour le monde; & en vain ce même eſprit nous propoſeroit-il la ſainteté de Marie,

comme une ſainteté exemplaire, puiſque ſans nous ſéparer du monde & ſans le combattre, il nous ſeroit aiſé au milieu du monde même de nous maintenir dans la grace. Non, non, il n'en va pas de la ſorte. La grace qui nous rend amis & enfans de Dieu, eſt une grace que nous pouvons perdre; & par conſéquent nous devons veiller avec ſoin ſur cette grace : prêts à expoſer tout le reſte pour elle, parce qu'elle eſt la vie de notre ame; & déterminés à ne l'expoſer jamais, parce qu'en la perdant nous perdons tout. Elle nous eſt enviée par le démon, & c'eſt ce qui nous doit rendre plus circonſpects. De puiſſans ennemis l'attaquent dans nous, & c'eſt à nous de nous en défendre; & puiſqu'il a plû au Seigneur de nous ſoumettre à cette néceſſité d'avoir toujours les armes à la main, il faut de cette néceſſité, quelque gênante qu'elle puiſſe être, nous faire un mérite & une vertu. Cela nous obligera à opérer notre ſalut avec crainte & avec tremblement : ainſi le prétendoit ſaint Paul. Il faudra renoncer à un certain monde : heureux ſi par-là nous aſſûrons le talent que Dieu nous a confié. On ne nous dit pas qu'il faille renoncer à tous les engagemens du monde : car il y en a qui ſont d'un devoir indiſpenſable, & ceux-là n'ont rien d'incompatible avec la grace; mais on nous dit,

qu'il faut renoncer à ceux qui n'ont point d'autre fondement que la passion, que le plaisir, que la sensualité; parce que la grace, toute sanctifiante qu'elle est, ne peut subsister avec eux. On ne nous oblige pas à fuir le monde en général, mais on nous oblige à fuir un monde particulier qui nous pervertit, & qui nous pervertira toujours, parce que c'est un monde où regne le péché, un monde d'où la charité est bannie, un monde dont la médisance fait presque tous les entretiens; un monde où le libertinage passe non-seulement pour agréable, mais pour honnête; un monde d'où nous ne sortons jamais qu'avec des consciences, ou troublées de remords, ou chargées de crimes; un monde au torrent duquel nous sentons bien que nous ne pouvons résister.

Voilà l'essentielle & importante vérité, que nous prêche Marie par son exemple; & c'est à vous, Ames fidéles, dont elle a honoré le sexe, de vous l'appliquer personnellement. Car l'exemple de Marie est fait pour vous; & quand saint Ambroise parloit aux femmes chrétiennes de son siécle, c'étoit la régle qu'il leur proposoit. Considérez Marie, leur disoit-il; il n'y a rien dans sa conduite qui ne vous instruise. Voyez avec quelle réserve & avec quelle modestie, elle reçut la visite d'un Ange;

& vous apprendrez comment vous devez traiter avec des hommes pécheurs. C'étoit un Ange, mais ſous une figure humaine; & voilà pourquoi elle prétendit avoir raiſon & même obligation de ſe troubler. C'étoit le miniſtre de Dieu, l'ambaſſadeur de Dieu; mais elle ſçavoit qu'une épouſe de Dieu doit ſe défier des ſerviteurs de Dieu même. Elle étoit confirmée en graces, & le Seigneur étoit avec elle, mais il n'étoit avec elle, reprend ſaint Ambroiſe, que parce qu'elle ne pouvoit être ſans peine avec tout autre qu'avec lui; & elle n'étoit confirmée en grace, que parce qu'elle étoit confirmée dans la défiance d'elle-même. Voilà le modéle & le grand modéle ſur lequel Dieu vous jugera; mais ſur lequel j'aime bien mieux que vous vous jugiez dès aujourd'hui vous-mêmes. Par-là, je dis par votre conformité à ce modéle, & par le ſoin que vous aurez d'imiter cet exemple, votre conduite ſera telle que la veut S. Paul, irrépréhenſible & ſans tache. Par-là, votre réputation dont vous êtes reſponſables à Dieu & aux hommes, ſe trouvera à couvert de la médiſance. Par-là vous ſerez au-deſſus de la cenſure, & le monde même vous reſpectera. Par-là, ceſſeront tant d'imprudences malheureuſes qui ſont le ſcandale de votre vie; tant de libertés que

le monde même, tout corrompu qu'il eſt ne vous permet, ni ne vous pardonne pas tant de converſations dont la licence n'a boutit qu'à l'iniquité. Par-là, les bienſéance les plus exactes & les plus ſévères vou deviendront dans la pratique auſſi douces qu'elles vous ſembloient importunes & fa tiguantes. Par-là votre régularité confondr le libertinage, & votre piété ſera une piété ſolide : car qu'eſt-ce que votre piété ſan cette régularité, ſinon un phantôme que Dieu réprouve, & dont les hommes font le ſujet de leurs railleries ? En un mot, vous réglant ſur l'exemple de Marie, vous ſanctifierez le chriſtianiſme dans vos perſonnes: car je vous l'ai déja dit plus d'une fois, Meſdames, & j'oſe encore une fois vous le redire, c'eſt de vous, & preſqu'uniquement de vous que dépend le bon ordre & la ſanctification du chriſtianiſme : j'en appelle là-deſſus à vos propres connoiſſances ; & pour vous convaincre de cette vérité, je ne veux point d'autres témoins que vous-mêmes.

Cependant Marie n'ayant jamais perdu, ni même ſouillé par le moindre péché, la grace de ſa Conception, ſelon les loix communes, ne devoit-elle pas être exempte des rigueurs de la pénitence ? Tel étoit ſans doute le privilége de ſon état ; mais prétendit-

tendit-elle en joüir ? non, mes chers Auditeurs. Mere d'un Fils, qui ſans avoir connu le péché, venoit au monde pour être la victime publique du péché, elle voulut avoir part à ſon ſacrifice. Mere d'un Dieu, qui étant l'innocence même venoit par ſa mort faire pénitence pour nous, elle ſe fit un devoir & un mérite d'entrer dans ſes ſentimens : elle reſſentit comme lui les péchés des hommes, elle les pleura ; & la douleur qu'elle en conçut ſelon l'oracle de Siméon, fut comme une épée qui perça ſon ame & qui déchira ſon cœur. Quoique ſainte & remplie de grace, elle paſſa ſes jours dans la pénitence la plus auſtère, & c'eſt ce que nous avons de la peine à comprendre. Mais ce que je comprends encore moins, c'eſt que des pécheurs & des pécheurs chargés de crimes, par une conduite directement oppoſée, veuillent goûter toutes les douceurs de la vie. Car voilà notre déſordre : déchûs de la grace de l'innocence, nous en voulons avoir tous les avantages ; conçus dans le péché, nous n'en voulons pas ſubir les châtimens, ni prendre les remédes. Les avantages de l'innocence ſont le repos, la tranquillité, le plaiſir, la joie, je dis une joie pure, ſans diſgrace & ſans amertume. Or n'eſt-ce pas là ce que nous recherchons avec tant

d'empreſſement & tant de paſſion ; & à nous entendre parler, à nous voir agir, ne diroit-on pas que nous y avons droit ? Au contraire, l'aſſujettiſſement, le travail, l'humiliation, la ſouffrance, les larmes, ſelon l'Apôtre, ſont le juſte payement & la ſolde du péché, *Stipendia peccati* : mais qu'avons-nous plus en horreur ? de quoi cherchons-nous plus à nous préſerver ? & nous prêcher une telle morale, n'eſt-ce pas, à ce qu'il paroît, nous offenſer ? La pénitence, diſent les Conciles, eſt comme le ſupplément & comme le recouvrement de la grace de l'innocence ; & malgré la perte de notre innocence, nous ne voulons point de pénitence. Si Dieu nous la fait faire par lui-même, nous en murmurons ; ſi cette pénitence ſe trouve attachée à nos conditions, nous nous la rendons inutile ; d'une pénitence ſalutaire qu'elle pouvoit être, nous nous en faiſons une pénitence forcée, & voilà, mes chers Auditeurs, votre malheureux état. Car où voit-on plus de ſujets & de matiere de pénitence qu'à la Cour ; & en même tems, où voit-on dans la pratique moins de pénitence chrétienne qu'à la Cour ? Là où le péché abonde, c'eſt là, par un renverſement bien déplorable, que je trouve moins la vraie pénitence, & que regne avec plus

*Rom. c. 6.*

d'empire l'orgueil de l'esprit, la mollesse des sens & l'amour de soi-même.

Enfin, par une derniere opposition entre Marie & nous, quoique la grace de sa Conception fût une grace surabondante, & presque sans mesure, Marie néanmoins n'en est pas demeurée là : mais toute son application, tandis qu'elle vécut, fut d'augmenter cette grace, croissant tous les jours de mérite en mérite, de sainteté en sainteté ; & nous en qui la grace même laisse un si grand vuide, nous n'avons nul zéle pour le remplir ; nous nous contentons de ce que nous sommes : pour un homme du monde, dit-on, pour un courtisan, il n'en faut pas davantage. Et qui sommes-nous pour borner ainsi la grace de notre Dieu : *Qui estis vos* ? Si Dieu veut se servir de nous, & s'il demande de nous plus de perfection, pourquoi ne lui obéirons-nous pas ; & pourquoi faudra-t-il que sa main & sa miséricorde soient raccourcies par notre infidélité ? Ah ! Chrétiens, la consistance dans la grace n'est que pour la gloire. Dans cette vie, ou il faut croître, ou il faut décheoir. C'est ce que saint Paul enseignoit aux premiers fidéles : croissez, mes Freres, leur disoit-il, dans la science de Dieu, croissez dans son amour & dans sa grace ; croissez dans la foi & dans toutes *Judith*, c. 8.

les vertus ; ſans cela vous êtes dans la voie de perdition. Or pour croître de la ſorte, il faut agir ; & c'eſt ce qu'a fait Marie. Sans laiſſer jamais la grace oiſive, elle l'a rendue agiſſante, fervente, appliquée à de continuelles pratiques de piété & de charité. Mais quelles bonnes œuvres pratiquez-vous, & à quels devoirs de charité envers les pauvres vous adonnez-vous ? S'il y a pour vous un moyen ſûr & infaillible de perſévérer dans la grace, au milieu du monde où vous vivez, c'eſt celui-là. Car au lieu que ſaint Bernard vous déclare & avec raiſon, que quoi que vous faſſiez, vous ne conſerverez jamais l'humilité dans le luxe, la chaſteté dans les délices, la piété dans les intrigues & dans les vaines occupations du ſiécle ; je vous dis pour votre conſolation, qu'en donnant vos ſoins aux pauvres de Jeſus-Chriſt & en vous employant pour eux, vous corrigerez votre délicateſſe par la vûe de leurs miſeres, votre vanité par les ſervices que vous leur rendrez, votre froideur & votre indévotion par la ſainteté de cet exercice ; & qu'ainſi malgré les périls même de votre état, mettant cette grace en œuvre & la faiſant agir pour Dieu, vous la ſauverez pour vous-même. Et de quoi nous ſert-il, mes chers Auditeurs, de poſſéder cette

grace si précieuse, & de n'en faire aucun usage ?

C'est donc ainsi que Marie a honoré la grace, & que nous devons l'honorer. Quand Tertullien parle de la défiance salutaire que nous devons avoir de nous-mêmes pour nous préserver du péché, il dit un beau mot, sçavoir, que la crainte de l'homme est alors un respect & un honneur que l'homme, en vûe de sa foiblesse & par esprit de religion, rend humblement à Dieu : *Timor hominis honor Dei ;* parce qu'en effet rien n'est plus honorable à Dieu que cette circonspection de l'homme, & cette attention non-seulement à ne point offenser son Dieu, mais à ne courir pas même volontairement le moindre risque de perdre sa grace. Et le même Tertullien expliquant davantage sa pensée, dans l'exemple de certains pécheurs, qui sortis de leurs désordres & des occasions malheureuses où ils s'étoient engagés, y renoncent pour jamais & de bonne foi, semblables à ceux qui s'étant sauvés d'un naufrage, disent un éternel adieu à la mer : il ajoûte que ces pécheurs honorent le bienfait de Dieu & la grace de leur conversion, par le souvenir efficace du danger qu'ils ont couru : *Et beneficium Dei, salutem suam scilicet, memoriâ periculi honorant.* Faisons encore plus,

*Tertull.*

*Tertull.*

comme Marie. Ne nous contentons pas d'honorer la grace en la conservant, mais honorons-la en lui laisant toute son action : honorons-la en lui faisant prendre tous les jours de nouveaux accroissemens, & en lui disposant pour cela nos cœurs.

C'est dans cette sainte résolution, ô glorieuse Mere de mon Dieu, que nous vous présentons nos vœux ; & que touché d'un zéle particulier comme prédicateur de l'Evangile, j'ose vous présenter les miens, non-seulement pour attirer sur tous mes Auditeurs les effets de votre protection, mais afin que Dieu, par votre interceſſion toute-puissante, sanctifie l'auguste mariage qui fait maintenant le sujet de notre joie.

*Le Pere Bourdaloue fit ce compliment au Roi deux jours après le mariage de Monseigneur le Duc de Bourgogne.*

C'est votre ouvrage, Sire, & par l'intérêt que l'Eglise & la Religion, aussi bien que l'Etat y doivent prendre, le devoir de mon ministère m'oblige ici à vous en féliciter. Le jeune Prince que vous éleviez, & que la Providence a destiné pour être dans la suite des tems assis sur le thrône, formé par vous, étoit déja le prodige de son âge, & l'admiration de la Cour. Dans la premiere fleur de ses années, capable de juger de tout, intelligent, sçavant, pénétrant, plein d'une solide raison, & ce qui est encore plus, d'une solide religion, aimant le bien, ayant en horreur l'injustice

& l'impiété, né avec des inclinations toutes royales, équitable, humain, généreux : ce Prince étoit déja parvenu à être, non plus l'eſpérance, mais la conſolation de votre Majeſté. Il lui falloit une Princeſſe digne de lui. Votre Majeſté l'a trouvée. Nous la voyons & j'ai l'honneur d'être le premier qui dans le haut rang où elle nous paroît aujourd'hui, lui annonce les vérités du ſalut. Il me ſuffiroit, pour faire en deux mots l'éloge de cette Princeſſe, de dire que votre Majeſté l'a préférée à toutes les Princeſſes de l'Europe ; & que toute jeune qu'elle eſt, elle a ſçu gagner votre eſtime. Mais il n'eſt pas ici queſtion de faire l'éloge de la Princeſſe, il s'agit de rendre graces à Dieu de nous l'avoir donnée, & de lui faire connoître à elle-même les deſſeins de Dieu ſur elle. Elle nous a apporté la paix, & par-là ſa perſonne nous doit être chère. Mais nous nous promettons encore quelque choſe de plus important. On admire en elle des qualités qui la rendent parfaite ſelon le monde ; on eſt charmé de ſes manieres, de la vivacité de ſon eſprit, de la maturité de ſon jugement, de cette ſcience du monde ſi avancée, de ce talent qu'elle a de ſçavoir plaire à qui elle doit plaire : mais pour moi qui ne dois avoir égard qu'à ce qui la rend parfaite

ſelon Dieu, je bénis le ciel de nous avoir donné dans ſa perſonne une Princeſſe chrétienne. Une Princeſſe, qui inſtruite de la religion qu'elle profeſſe, fera ſon capital de la pratiquer : qui occupée de ſes devoirs, n'aura rien, Sire, plus à cœur que de ſeconder le zéle de votre Majeſté, que de ſe conformer en toutes choſes à ſes intentions, que de mériter les bonnes graces de Monſeigneur, que d'édifier le Prince ſon époux, que de ſervir de modéle à toutes les Princeſſes de la Cour, que de leur inſpirer par ſa conduite l'amour de la vraie piété, que de leur en donner le goût. Une Princeſſe, qui s'élevant au-deſſus de la vanité, employera le diſcernement & les lumieres dont Dieu l'a pourvûe, à démêler la vérité d'avec le menſonge, à éloigner de ſoi la flatterie, à ſe préſerver de l'erreur, à ne pas donner dans le piége des paſſions d'autrui, à être en garde contre l'intrigue, à ne ſe pas laiſſer ſéduire par la médiſance, à bannir le libertinage de ſa maiſon, à en exterminer le vice, à y maintenir la probité, à y faire craindre & honorer Dieu. Une Princeſſe, dont bientôt les exemples ſeront plus puiſſans que toutes mes paroles, pour établir dans cette Cour le regne des vertus ; & qui marchant ſur les pas de ces grandes

Reines & de ces vertueuſes Princeſſes, dont la mémoire toute récente eſt encore parmi nous en bénédiction, ſera comme elles la protectrice déclarée des intérêts de Dieu, la mere des pauvres, le réfuge & l'aſyle des malheureux. Voilà, plus que ſon rang, ce qui me la rend vénérable, & ce qui me fait dire comme le ſerviteur d'Abraham, lorſque voyant pour la premier fois l'épouſe du fils de ſon maître, il s'écria dans un tranſport d'admiration & d'action de graces : *Ipſa eſt mulier, quam præparavit Dominus filio domini mei.* Oui, la voici celle que Dieu par ſon aimable providence, a choiſie pour être l'épouſe du fils de mon Seigneur, *Filio domini mei.* Ces paroles d'Eliézer furent une eſpéce de prédiction, qui s'accomplit dans la ſuite par l'abondance des graces que Dieu répandit ſur la maiſon d'Abraham, & ſur le mariage d'Iſaac. Faites, ô mon Dieu, que ces mêmes paroles appliquées à notre invincible Monarque & à ſon auguſte famille, ſoient ſuivies des mêmes effets; & puiſque vous êtes l'auteur de cette glorieuſe alliance qui vient de mettre le comble à notre bonheur, verſez ſur les deux Royales Perſonnes qu'elle a unies d'un lien ſi ſacré, vos plus ſingulieres faveurs; non-ſeulement par les proſpérités temporelles

Genes. c. 24.

dont ils méritent d'être comblés, mais encore plus abondamment par les graces du salut qui feront pour l'un & pour l'autre le principe d'une éternité bienheureuse que je leur souhaite au nom du Pere, &c.

# SERMON
## SUR
# L'ANNONCIATION
## DE
# LA VIERGE.

Dixit autem Maria ad Angelum : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum.

*Alors Marie dit à l'Ange : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.* En Saint Luc, Chap. 1.

SIRE,

C'Est de cette réponse de Marie que dépendoit l'accomplissement du glorieux mystère que nous célébrons. Ce consentement étoit, dans l'ordre des décrets éternels de Dieu, une des conditions requises

pour l'incarnation du Verbe, voilà, mes chers Auditeurs, l'eſſentielle obligation que nous avons à cette Reine des Vierges, puiſqu'il eſt de la foi, que c'eſt par elle que Jeſus-Chriſt nous a été donné, & à elle que nous ſommes redevables de ce Dieu Sauveur. Car ſi le Fils même de Dieu deſcend de ſa gloire, ſi dans les chaſtes entrailles de Marie il vient, pour le ſalut des hommes, ſe faire homme, c'eſt au moment qu'elle a dit, & parce qu'elle a dit : Je ſuis la ſervante du Seigneur, qu'il me ſoit fait ſelon votre parole ; *Ecce ancilla Domini, fiat mihi ſecundùm verbum tuum.* Ne ſéparons donc point dans ce diſcours la Mere du Fils & le Fils de la Mere : ne ſéparons point l'éloge de Marie, du myſtère adorable & incompréhenſible de l'homme-Dieu ; mais tâchons à tirer de l'un & de l'autre de quoi nous inſtruire & de quoi nous édifier. Saint Auguſtin diſoit que pour parler dignement & utilement du Verbe incarné dans le ſein de la Vierge, il falloit que la parole de Dieu s'incarnât en quelque ſorte tout de nouveau dans la bouche des prédicateurs, & que le miniſtre de l'Evangile devoit avoir le même zéle que ſaint Paul, pour pouvoir dire à ſes auditeurs comme cet Apôtre : *Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur in vobis Chriſtus* ; mes chers enfans, pour qui je me

*Galat.* c. 4.

ſens preſſé des mouvemens les plus vifs d'une tendreſſe paternelle, juſqu'à ce que Jeſus-Chriſt ſoit formé en vous. C'eſt la grace qui m'eſt aujourd'hui néceſſaire. Il faut qu'à l'exemple du Docteur des nations, je travaille à former Jeſus-Chriſt dans vos ames; & que vous conceviez ſpirituellement le Verbe de Dieu, tandis que je vais vous annoncer ſa Conception ſubſtantielle & véritable. Nous avons beſoin pour cela des lumieres du Saint-Eſprit, qui ſurvint dans Marie; & c'eſt par l'interceſſion de cette Vierge toute-puiſſante que nous les devons demander. *Ave, Maria.*

C'Eſt le ſentiment de tous les Peres de l'Egliſe, que Marie, ſans avoir pû proprement mériter que le Verbe divin s'incarnât, a pû néanmoins par ſa correſpondance aux deſſeins de Dieu, ſervir à l'accompliſſement de ce myſtère ineffable. Car au moment qu'il fut ſur le point de s'accomplir, elle s'y trouva préparée par des ſentimens intérieurs, & par des vertus, qui la rendirent non-ſeulement digne, mais la plus digne & la ſeule digne d'être la mere du Rédempteur. C'eſt pour cela que Dieu l'avoit comblée de tant de graces, pour cela qu'il avoit préſervée de tout péché, pour cela que dès ſes plus tendres années, elle s'étoit

séparée du monde ; pour cela qu'en se présentant dans le temple, elle s'étoit elle-même consacrée à Dieu, parce qu'elle étoit dès-lors destinée à être le temple vivant & le sanctuaire de Dieu. Le point est de sçavoir quelles furent en particulier ces dispositions de Marie, & à quoi Dieu eut sur-tout égard pour la faire entrer en participation de ce mystère, & pour l'élever à la maternité divine. Les uns prétendent que ce fut par son humilité profonde, par son obéissance héroïque, par sa parfaite soumission aux ordres de Dieu, qu'elle trouva grace devant Dieu. Les autres attribuent cette grace, ou pour mieux dire, cette gloire qu'elle reçut de Dieu, à sa pureté angélique, par où elle étoit déja comme Vierge, l'Epouse de Dieu. Joignons, Chrétiens, l'un & l'autre ensemble ; & disons avec saint Bernard, que cette Vierge incomparable conçut le Verbe de Dieu, & par son humilité & par sa virginité : *Virginitate placuit, humilitate concepit.* C'est à cette pensée que je m'attache avec d'autant plus de raison, qu'elle me paroît fondée sur les paroles de mon texte, puisqu'il est constant que la disposition la plus prochaine qu'apporta Marie à l'incarnation de Jesus-Christ, fut le consentement qu'elle donna à la parole de l'Ange, en

*Bern.*

lui disant : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Or ce consentement fut tout à la fois, & une protestation sincère de son humilité, & une solemnelle profession de sa virginité. Car en se reconnoissant la servante du Seigneur, elle s'humilia ; & en ne voulant accepter l'honneur de la maternité divine, qu'à condition que tout s'accompliroit selon la parole de l'Ange, c'est-à-dire, par l'opération du Saint-Esprit, elle déclara non-seulement qu'elle étoit Vierge, mais qu'elle vouloit toujours l'être. Ainsi il est vrai de dire qu'elle conçut ce Dieu de gloire, & par l'humilité de son cœur, & par la pureté de son corps. Par l'humilité de son cœur, qui de la condition d'une simple fille, l'éleva jusqu'à la dignité de Mere de Dieu : ce sera la premiere partie. Par la pureté de son corps, qui, comme parle saint Ambroise, eut le pouvoir d'attirer sur la terre le Verbe de Dieu : ce sera la seconde partie. Donnez-moi, s'il vous plaît, une favorable attention.

QUelque parfaites en elles-mêmes que soient les autres vertus, & quelque mérite d'ailleurs qu'elles puissent avoir, c'est l'humilité, dit saint Augustin, qui de la part de I. PART.

l'homme doit être la premiere & essentielle disposition aux communications de Dieu. Et la raison qu'en apporte ce saint Docteur, me paroît aussi convaincante qu'elle est naturelle : parce qu'il est évident, ajoûte-t-il, que pour recevoir les graces & les faveurs de Dieu, il faut au moins être vuide de soi-même : Dieu, tout Dieu qu'il est, si j'ose m'exprimer de la sorte, ne trouvant plus de place dans un cœur plein de lui-même, c'est-à-dire, dans un cœur infecté de l'amour & de la vaine estime de soi-même. Or l'effet propre de l'humilité, est de faire en nous ce vuide mystérieux & salutaire qui consiste dans l'oubli de nous-mêmes, dans le détachement de nous-mêmes, dans le renoncement à nous-mêmes ; par conséquent c'est l'humilité qui nous rend capables de posséder Dieu, d'être des vases d'élection propres à contenir les dons de Dieu, en un mot de servir de sujets aux épanchemens ineffables des graces & de l'esprit de Dieu. Principe sur lequel est fondé le mystère de ce jour. Car voici, mes chers Auditeurs, l'application que j'en fais, Dieu vouloit se communiquer à l'homme, mais d'une maniere étonnante, & qui devoit même surpasser l'intelligence de l'homme ; sçavoir, par la voie incompréhensible de l'incarnation de

son Verbe. Parlons plus simplement & plus clairement. Dieu vouloit que ce Verbe, que ce Fils du Très-haut vînt au monde revêtu de notre chair; qu'il fût homme comme nous, &, à l'exclusion du péché, parfaitement semblable à nous. Pour cela il cherchoit une Vierge, qui pût en qualité de mere coopérer à l'accomplissement de ce grand dessein; une Vierge selon son cœur, & en qui il trouvât ce fond d'humilité indispensablement requis, pour en faire le temple vivant où devoit habiter neuf mois entiers la plénitude de la divinité. Au moment qu'il fallut venir à l'exécution de l'ouvrage qu'il s'étoit proposé, il jetta les yeux sur Marie; & Marie seule entre les femmes, lui parut dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandoit. C'est pour cela, dit saint Augustin, qu'il la choisit préférablement à toutes les autres & qu'il l'honora de la plus éminente de toutes les graces, qui étoit celle de concevoir un Dieu, parce qu'elle étoit sans contestation & sans exception la plus humble des servantes de Dieu. Voilà, dis-je, en deux mots le mystère que nous célébrons. Mais pour notre édification & pour la mienne, permettez-moi de vous le développer.

Non, Chrétiens, quand Dieu choisit Marie pour l'élever à la maternité divi-

ne, il ne considéra en elle, ni la grandeur de sa naissance, ni les talens de son esprit, ni les perfections de son corps, ni tous les autres avantages dont il l'avoit, comme créateur, si libéralement pourvûe. Il est vrai : Marie, même selon le monde, étoit la plus accomplie de toutes les créatures. Issue de David & de tant d'autres Rois qu'elle comptoit parmi ses ancêtres, elle avoit hérité de toute leur gloire : douée de qualités naturelles qu'elle avoit reçues de Dieu, elle étoit, comme parle saint Bernard, le chef-d'œuvre de tous les siécles & nulle des filles d'Israël ne lui fut jamais comparable dans le merveilleux assemblage de ces graces extérieures & éclatantes dont elle se trouvoit enrichie. Car c'est d'elle à la lettre qu'on pouvoit bien dire : *Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.* Mais rien de tout cela préciſément n'engagea Dieu au choix qu'il fit d'elle pour être la mere du Messie, & pour donner au monde le rédempteur. Je dis plus, & ceci est encore plus digne de vos réflexions. Ce qui décida en faveur de Marie, ce qui détermina Dieu à lui donner la préférence de cette auguste maternité, ce ne fut pas même absolument ni en général le mérite de sa sainteté. Je m'explique. Marie pour être mere

*Prov.* c. 31.

de Dieu, devoit être sainte ; mais toute espece de sainteté n'auroit pas suffi. Il falloit pour cela une sainteté d'un caractère particulier, qui disposât Marie à être la Mere d'un Dieu incarné ; c'est-à-dire, la Mere d'un Dieu qui s'anéantissoit en devenant son fils & se faisant homme. Or ce caractère ne pouvoit être que l'humilité ; & si l'humilité n'avoit pas été la vertu prédominante de cette Vierge, quand elle eût eu d'ailleurs tous les mérites & toute la sainteté des Anges, Dieu ne l'auroit pas choisie. Par où donc entre toutes les Vierges se distingua-t-elle devant ce Dieu de Majesté ? C'est elle-même qui nous l'apprend : par la connoissance qu'elle eut de sa bassesse, & par l'aveu qu'elle en fit. Or cet aveu de sa bassesse ne fut qu'une expression vive & affectueuse de l'humilité de son cœur. *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ* : Oui, dit-elle dans ce sacré Cantique qui selon la pensée de saint Ambroise fut comme l'extase de son humilité, mais de son humilité glorifiée ; on m'appellera bienheureuse, & je la suis en effet ; car le Tout-puissant a fait en moi de grandes choses ; & pourquoi les a-t-il faites ? parce qu'il n'a pas dédaigné la bassesse de sa servante & qu'il a eu égard au sentiment qu'elle en avoit : *Ecce enim ex hoc.* Cela seul *Luc. c. 1. Ibidem.*

m'a attiré non-seulement ses bénédiction & ses graces, mais sa personne & sa divinité même ; & je veux bien le publie hautement, afin que toutes les ames juste profitant de la confession que j'en fais, sçachent qu'il n'y a que l'humilité, à qui Dieu se communique, ni qui puisse l'approche de nous & nous approcher de lui. Il ne faut pas s'étonner, Chrétiens, que Dieu en use de la sorte à l'égard de Marie. Car comme raisonne saint Bernard, un Dieu qui lui-même étoit sur le point de s'humilier jusqu'à l'excès en se revêtant de notre chair, devoit avoir des complaisances infinies pour l'humilité. Puisque dans l'état même de sa gloire, il a tant d'égard pour cette vertu, & que par la seule raison qu'il est grand, toutes les inclinations sont pour les petits & pour les humbles : *Quoniam excelsus Dominus, & humilia respicit* ; que falloit-il attendre de lui dans la disposition prochaine où il se trouvoit de devenir un Dieu humble, sinon qu'il se fît encore un honneur d'être conçu par la plus humble de toutes les créatures ; & qu'agissant conséquemment, il voulût entrer dans le monde par l'humilité, qui fut son principal & son souverain attrait ?

*Psalm.* 137.

Mais enfin qu'y eut-il donc de si singulier & de si rare dans l'humilité de Marie ;

& en quoi l'humilité de Marie lui parut-elle alors si digne de lui? Ah ! Chrétiens, Dieu trouva dans Marie une humilité qui ne s'étoit jamais vûe sur la terre, & qui ne s'y verra jamais. Je veux dire, une humilité jointe à la plénitude du mérite; premiere circonstance: car être humble sans mérite, dit saint Chrysostôme, c'est une nécessité: être humble avec quelque mérite, c'est une louange: mais être humble dans l'actuelle possession de tous les mérites, c'est un miracle, & il falloit ce miracle pour l'incarnation. Or c'est ce miracle qui paroît visiblement dans la personne de Marie. Car prenez garde, s'il vous plaît: on la salue, comme pleine de grace, *Ave, gratiâ plena*; & elle proteste qu'elle est la servante du Seigneur: *Ecce ancilla Domini.* Si elle n'eût été que servante, ou si elle n'eût été que pleine de grace, elle n'auroit jamais été mere de Dieu; c'est l'excellente réflexion de saint Chrysostôme: mais parce qu'elle est l'un & l'autre tout ensemble: parce qu'étant pleine de grace, elle ne laisse pas de s'appeller humble servante du Seigneur, par un effet de l'opération divine, de servante elle devient mere. Voici quelque chose de plus: une humilité dans le comble de l'honneur; autre circonstance. Être humble, poursuit saint Chrysostôme,

*Luc.* c. 1.

*Ibidem.*

dans l'humiliation, être humble dans l'obscurité d'une condition vile & abjecte, ce n'est tout au plus qu'une vertu commune & populaire; mais être humble, comme l'a été Marie, dans le plus haut degré d'élévation, c'est une vertu héroïque, & par où Marie mérita l'admiration, non pas simplement des hommes & des Anges, mais pour ainsi dire, de Dieu même. Car pourquoi ne parlerois-je pas ainsi, & pourquoi craindrois-je de dire, que celui qui admira la foi du Centenier & de la femme Chananéenne, dut encore bien plus admirer l'humilité de cette Vierge? Entrons dans le détail. Un Ange est député à Marie: tout Ange qu'il est, il ne lui parle qu'avec respect. Il lui déclare qu'elle est bénie entre toutes les femmes, qu'elle a trouvé grace aux yeux du Seigneur, qu'elle concevra un Fils à qui elle donnera le nom de Jesus, qu'elle sera remplie du Saint-Esprit, que le fruit qui naîtra d'elle sera saint par excellence qu'il sera Fils de Dieu, qu'il rétablira le thrône de David, qu'il regnera éternellement, & que c'est par elle enfin que tout cela doit être fait. Que pouvoit-on lui annoncer de plus grand? quel droit ne sembloit-elle pas alors avoir de se former de hautes idées d'elle-même; surtout lorsqu'elle sçavoit que ce n'étoient

point là de flatteries, puisqu'elle recevoit tous ces éloges & de la bouche d'un Ange, & de la part de Dieu ? Cependant, Chrétiens, à tous ces éloges elle ne fait qu'une seule réponse : mais elle la fait avec autant de sincérité, qu'une ame vaine & peu solide auroit pû la faire avec dissimulation & avec affectation. *Ecce ancilla Domini;* je suis, dit-elle, la servante du Seigneur. Vous me parlez d'être sa mere, & ce seroit pour moi un titre de supériorité : mais je m'en tiens à celui de ma dépendance, à celui de l'entiere soumission & de la servitude que je lui ai voüée, & dont je ne me départirai jamais : *Ecce ancilla.*

Or voilà, mes chers Auditeurs, encore une fois ce qui ravit le ciel. Voilà, souffrez que je m'explique ainsi, ce qui achéve de déterminer le Verbe de Dieu à sortir du sein de son Pere, & à descendre du thrône de sa gloire jusques dans la profondeur de notre néant. Car c'est bien ici que s'est vérifiée la parole du Prophéte royal, qu'un abysme attire un autre abysme: *Abyssus abyssum invocat.* Tandis que Marie s'humilie devant Dieu, le Verbe de Dieu s'anéantit en elle : cet abysme de l'humilité d'une Vierge attire un second abysme encore plus grand, qui est celui de l'anéantissement d'un Dieu. Car c'est le terme & le terme

*Psalm.* 41.

unique par où saint Paul a cru pouvo
dignement exprimer le mystère d'un Dieu
homme : *Qui cùm in formâ Dei esset, exina-
nivit semetipsum, formam servi accipiens* ; c
Jesus-Christ que je vous prêche, disoit-
aux Corinthiens, est celui qui étant Dieu
& n'estimant point que ce fût pour lui un
usurpation d'être égal à Dieu, s'est anéan
lui-même, prenant la forme de serviteu
& se rendant semblable aux hommes. E
effet, qu'un Dieu se fasse homme, c'est pa
rapport à Dieu, ce qui surpasse tous les dé
grés d'abaissement que notre imaginatio
se figure, & qu'elle peut se figurer. Il fau
pour aller jusques-là, que la révélation di
vine vienne à son secours ; & que fortifié
des plus vives lumieres de la foi, elle nou
éléve au-dessus de nous-mêmes, pour nou
faire comprendre ce que c'est qu'un Dieu
dans cet état. Or comment le comprenons-
nous ? par ce seul mot, qui signifie plus qu
tout ce que les Théologiens & les Peres s
sont efforcés de nous en dire. Aussi est-c
le Saint-Esprit qui l'a dicté. Il s'est fai
homme, c'est-à-dire, de Dieu qu'il étoit
sans préjudice de la souveraineté de son
être, il s'est réduit à une espéce de néant.
*Philip. 2.* *Exinanivit semetipsum.*

C'est donc de ce néant divin, pour par-
ler ainsi, que nous avons été formés ; &
c'est

c'eſt par la vertu miraculeuſe de cet anéantiſſement d'un Dieu, que nous ſommes, vous & moi, tout ce que nous ſommes dans l'ordre de la grace. Comme le premier néant, que j'appelle le néant de la création, a été le principe & l'origine de tous les êtres qui ſont dans la nature ; il a fallu que de ce ſecond néant, qui eſt le néant de l'humiliation & de l'incarnation du Verbe, Dieu tirât tous les êtres qui ſont de l'ordre ſurnaturel, c'eſt-à-dire, toutes les graces, toutes les vertus, tous les mérites, toutes les lumieres, toutes les inſpirations, tous les dons céleſtes, qui doivent contribuer au ſalut & à la juſtification des hommes. C'eſt ſur ce néant d'un Dieu fait chair, que la miſéricorde a travaillé, pour faire des ſaints, des prédeſtinés des élus ; comme la toute-puiſſance avoit travaillé ſur le premier néant, pour créer des cieux & des aſtres. Sans cela nous ſerions demeurés dans le néant éternel de notre miſère & de notre péché : il n'y avoit qu'un Dieu, qui pût nous en faire ſortir, & il n'a point trouvé d'autre moyen que l'anéantiſſement de ſon adorable perſonne : *Exinanivit ſemetipſum.* Anéantiſſement de mon Dieu, s'écrie ſaint Bernard, plus avantageux pour moi que ſa grandeur même, & que ſa puiſſance même ; ou plûtôt, anéantiſſement de mon

Dieu, ſans lequel ſa puiſſance & ſa grandeur même n'auroient eû rien d'avantageux pour moi. Anéantiſſement plus fécond, plus riche, plus abondant que les tréſors même de Dieu, puiſque tous les tréſors de la bonté & de la charité de Dieu y ſont renfermés, & que de-là me ſont venus tous les biens que j'ai reçus de Dieu & que j'en recevrai jamais. Anéantiſſement en vertu duquel je ſubſiſte, & auquel je ſuis redevable de tout mon bonheur. Anéantiſſement, qui me repréſentant mon Dieu dans cet abyſme d'humiliation où je le contemple aujourd'hui, me le rend encore plus admirable & plus aimable, que lorſque je le conſidérois dans la ſplendeur des Saints, & dans le centre glorieux de ſa
*Bern.* pure divinité : *Quantò pro me vilior, tanto mihi carior.* Telles étoient les penſées de ſaint Bernard en vûe de ce myſtère, qu'il méditoit & dont il étoit pénétré.

Mais allons plus avant, & pour nous rendre ce myſtère encore plus utile, faiſons un retour ſur nous-mêmes. Entrons dans les ſentimens de Jeſus-Chriſt, entrons dans ceux de Marie : je veux dire, mettons-nous ſelon la maxime du grand Apôtre, dans les mêmes diſpoſitions où ſe trouverent Jeſus-Chriſt & Marie au moment de l'incarnation. *Hoc enim ſentite in vobis, quod &*
*Philip. c. 2.*

*in Christo Jesu.* Car voici, mes chers Auditeurs, ce que le mystère de l'incarnation nous prêche; l'esprit d'humilité, la pratique de l'humilité, l'étude & la science éminente de l'humilité, le mérite de l'humilité. Les Payens, disoit saint Jérôme, n'ont été humbles, & n'ont pû l'être que par raison : mais pour nous qui sommes fidéles, nous devons l'être & par raison & par religion. Les Juifs n'avoient besoin d'humilité, que pour obéir à un Dieu qui leur paroissoit toujours grand, & devant qui ils devoient trembler; mais en qualité de Chrétiens, nous avons besoin d'humilité pour servir un Dieu qui s'est fait petit & à qui nous devons nous conformer. Comme l'abysme de l'humilité de Marie a attiré un second abysme, qui est celui des humiliations du Fils de Dieu, il faut que celui des humiliations du Fils de Dieu en attire un troisiéme dans nous; & qu'en nous sanctifiant par l'exercice de l'humilité chrétienne, nous joignions l'anéantissement volontaire de nous-mêmes à cet anéantissement prodigieux du Verbe; afin que de l'un & de l'autre il se fasse un tout, sans lequel la foi nous enseigne qu'il n'y a point de salut pour nous, puisqu'il est de la foi que l'anéantissement du Verbe incarné réléve le mérite du nôtre, & que le nôtre doit être

l'effet & comme le supplément & la consommation de celui du Verbe incarné. Parlons sans figure, & réduisons ceci à des termes plus simples.

On vous a cent fois entretenu des désordres de l'orgueil, de cette passion malheureuse, que l'on peut bien appeller le péché originel de l'homme, puisqu'au moins en a-t-elle été la cause, & qu'elle est encore aujourd'hui le principe le plus général de tous les déréglemens du monde. On vous en a fait des discours entiers, & peut-être plus d'une fois avez-vous été convaincus, que de s'y laisser dominer, c'étoit une des marques les plus visibles d'un sens réprouvé. Mais, Chrétiens, on ne vous en a rien dit d'essentiel, si vous le comparez à ce que je vous en dis aujourd'hui. Oubliez donc tous les autres motifs dont on s'est servi pour vous donner horreur de ce péché : comptez pour rien tout ce qu'on vous a fait entendre de l'injustice de l'orgueil, de son indignité, de sa vanité, de ses extravagances pitoyables, de ses honteux emportemens, de ses aveuglemens grossiers, de ses insupportables présomptions, de ses ridicules fiertés, de ses basses & odieuses jalousies. C'étoient des raisons fortes & pressantes, mais encore trop humaines : il en falloit une prise de la sainteté même du

chriſtianiſme, & dont nous ne puſſions nous défendre ſans renoncer à notre foi. Or cette raiſon étoit attachée à l'auguſte myſtère de l'incarnation. Car un Dieu tel qu'on nous le propoſe dans le Myſtère de ce jour ; un Dieu volontairement & par choix revêtu de la forme de ſerviteur ; un Dieu pour ſauver & pour réformer l'homme couvert des misères de l'homme ; un Dieu fait chair, pour guérir, dit ſaint Auguſtin, les enflûres criminelles de notre eſprit, c'eſt ce qui confondra éternellement le vice que je combats, ce qui le confondra ſans réplique, ce qui le confondra dans tous les états du chriſtianiſme, ce qui le confondra en nous convaincant d'une contradiction preſque auſſi incompréhenſible que le myſtère même qui la fait naître. Car la plus monſtrueuſe contradiction, n'eſt-ce pas d'invoquer ce Dieu Sauveur, que nous ſçavons ne nous appartenir comme Sauveur que par ſon humilité, & en l'invoquant, d'être actuellement poſſédés d'un ſecret orgueil ; de lui rendre grace de s'être abaiſſé pour nous, & de ne penſer qu'à nous élever nous-mêmes ; d'établir toute notre confiance ſur ce qu'il s'eſt anéanti pour nous racheter, & de ne travailler qu'à devenir quelque choſe, & s'il étoit poſſible, toutes choſes ſelon le monde ?

N'eſt-ce pas là, dis-je, inſulter en quelque maniere à ſon incarnation divine ?

Il faut être humble, Chrétiens. Je ne vous dis point que ſans cela il ne peut y avoir de ſolide vertu. Je ne vous dis point que l'humilité eſt, de l'aveu du monde même, le fondement du véritable mérite. Je ne vous dis point que ſi vous n'êtes humbles, c'eſt en vain même que vous eſpérez de parvenir à cette prétendue gloire mondaine, que vous cherchez. Je ne vous dis point que ſans l'humilité, vous ne trouverez jamais la paix ni le repos de vos ames. Autant vous en diroit un Philoſophe, & quelque convaincante, ſur ce point que fût ſa morale, je doute qu'on y déférât beaucoup. Mais je vous dis qu'il faut être humble pour être Chrétien; & que ſans l'humilité, il n'y a ni religion ni chriſtianiſme, puiſque ſans l'humilité il n'y auroit pas même eu d'incarnation, ni d'Homme-Dieu. S'il vous reſte encore de la foi, pouvez-vous n'être pas touchés de cette vérité? Je ſçai néanmoins que cette vérité, toute édifiante qu'elle eſt, ne ſera pas du goût de ceux qui m'écoutent; & je ſçai, quoiqu'avec douleur, que l'humilité que je prêche ici, eſt cette ſageſſe cachée que ſaint Paul a crû bien définir quand il a dit, que c'étoit celle que nul des Princes de ce

monde n'avoit connue : *Sapientiam in mysterio, quæ abscondita est, quam nemo Principum hujus sæculi cognovit.* Mais c'est pour cela même que je vous la prêche, afin que malgré le Dieu du siécle elle soit hautement révélée, là où elle est plus grossiérement ignorée, & plus ouvertement combattue, afin qu'il ne soit plus vrai que nul des Princes du monde ne l'a connue; afin que jusques dans la Cour elle reçoive un témoignage, ou qui sanctifie ceux qui la croient, ou qui serve à justifier Dieu contre ceux qui ne la croient pas. Car de l'une ou de l'autre maniere, il faut, Chrétiens, que cette sagesse triomphe de vos erreurs. Et je vous rends graces, ô mon Dieu, de ce qu'il y a encore des ames dans qui elle en triomphe pleinement; de ce que votre main n'est pas raccourcie; de ce que parmi les Grands à qui je parle, il se trouve encore des humbles de cœur à qui vous découvrez vos voies. Ce sont vos élûs, Seigneur, & à vous seul en appartient le discernement. S'ils sont en petit nombre, c'est cette profondeur de vos conseils, que nous révérons: mais quoi qu'il en soit, j'ai toujours droit de me consoler aujourd'hui, de ce que la proposition de votre Apôtre n'est plus si absolue ni si générale, & tout indigne que je suis de mon ministère, j'ai le bonheur

1. Cor. c. 2.

de prêcher avec plus d'avantage que lui, cette sagesse de vos humiliations, puisque je la prêche devant des Puissans du siécle, non-seulement qui la connoissent, mais qui l'adorent, & qui conviennent avec moi de l'obligation indispensable où ils sont de la pratiquer.

Vous me direz, Chretiens : Mais peut-on être humble & grand tout à la fois ? car voilà le prétexte que l'esprit du monde a opposé de tout tems à cette vérité ; & moi je vous réponds. En peut-on douter après la preuve authentique & le modéle admirable que Dieu nous en a donné dans l'incarnation de son Fils ? Vous me demandez si l'on peut être humble & grand tout à la fois : & le Fils de Dieu a bien pu devenir humble en demeurant Dieu ; & Marie a bien pu être la plus humble de toutes les créatures, en devenant la Mere d'un Dieu. Quoi donc, reprend saint Chrysostôme, les grandeurs humaines ont-elles quelque chose de plus éclatant que la maternité de Dieu, & que la divinité même ; & puisque la divinité & la maternité de Dieu se sont si bien accordées avec l'humilité dans Jesus-Christ & dans Marie, oserons-nous dire, qu'il y ait rien de grand sur la terre avec quoi l'humilité puisse être incompatible ? Oui, Chrétiens, on peut être grand &

humble tout enſemble ; c'eſt-à-dire, on peut être humble dans la grandeur, comme on peut être ſuperbe dans la baſſeſſe. On ne peut pas être humble, & ambitionner d'être grand, & ſe plaire à être grand, & faire toutes choſes pour être grand ; mais on peut être humble & être grand, parce qu'on peut être grand par l'ordre de Dieu, & que l'ordre de Dieu n'a rien qui ne contribue à maintenir l'humilité. Et voilà, mes chers Auditeurs, ce que j'appelle la grace de votre état. Vous qui tenez dans le monde des rangs honorables, & que la Providence a élevés au-deſſus du commun des hommes, voilà, ſi vous voulez le reconnoître, l'avantage que vous poſſedez ; de trouver dans l'humilité que ce myſtère vous inſpire, de quoi ſanctifier votre condition, & de trouver dans votre condition de quoi rendre votre humilité plus ſainte & plus précieuſe devant Dieu. Voilà, en quoi Dieu vous a privilégiés, de vous avoir donné le moyen d'être humbles avec mérite, & d'être grands ſans riſque & ſans péril. Concevez bien, s'il vous plaît, ce ſecret de ſa miſéricorde. Si Dieu vous avoit laiſſés dans la corrupiton du péché, livrés à vos propres déſirs, cette grandeur dont vous êtes revétus ſeroit une grandeur funeſte qui vous perdroit, qui vous

aveugleroit, qui seroit pour vous une source de crimes, & qui n'aboutiroit enfin qu'à votre damnation : ou si par un changement d'état, Dieu au contraire vous avoit fait naître dans la poussiere & dans les plus viles conditions du monde, l'humilité dont vous auriez fait profession, n'eut été souvent qu'une humilité naturelle, qu'une impuissance de vous élever plus haut, ou même qu'une bassesse de cœur indigne du nom d'humilité. Qu'a fait Dieu ? par une providence toute singuliere, il vous a préservés de ces deux écueils : il vous a donné de la naissance, des emplois, des rangs, afin que si vous étiez humbles & chrétiens, vous le fussiez par vertu ; & il vous a pourvûs de l'humilité chrétienne, afin que cette naissance, ces emplois, ces rangs ne dégénérassent point dans une grandeur profane & abominable à ses yeux. La grandeur toute seule auroit dû vous faire trembler : l'humilité toute seule, dans le sens que je viens de le dire, n'auroit pas pû vous assûrer : l'une vous auroit exposés à des tentations presque invincibles ; l'autre, sous l'apparence même du bien, auroit été douteuse & équivoque. L'alliance des deux est ce qui doit faire votre consolation : car l'humilité à l'épreuve de la grandeur, est le plus infaillible ouvrage de la

grace, & le mérite le plus pur sur lequel vous puissiez compter : & la grandeur sanctifiée par l'humilité, non-seulement n'est plus un piége, mais devient elle-même salutaire. Quel hommage, Chrétiens, n'en pouvez-vous pas faire à Dieu ? à combien de saintes œuvres ne peut-elle pas vous servir pour les intérêts de Dieu ? dans quelle nécessité ne vous met-elle pas d'être sur la terre, chacun à proportion de votre pouvoir les ministres & les hommes de Dieu ? Cette grandeur soumise à Dieu, employée pour Dieu, anéantie par l'humilité de la religion en présence de Dieu, quel tribut de gloire ne lui rapporte-t-elle pas, & quelle facilité ne vous donne-t-elle pas à vous-mêmes, sans cesser d'être tout ce que vous êtes, d'être encore des saints ? Il est vrai, disoit saint Pierre, notre Dieu est un juge équitable, qui ne regarde point la qualité, & qui ne fait nulle différence des conditions des hommes : *Non est personarum acceptor Deus.* Mais il faut pourtant convenir, qu'agissant même en juge équitable, Dieu se tient en quelque sorte plus honoré de la piété des Grands, que de celle des hommes du commun : pourquoi ? parce que la piété dans les Grands, pour être sincère & véritable, suppose un plus grand fonds d'humilité. Or Dieu, à proprement *Act. c. 10.*

parler, ne nous considère que par le plus ou le moins d'humilité qui est en nous; & si nos vertus, par rapport à nous, ont devant lui quelque distinction, c'est uniquement par-là qu'il les mesure. C'est pour cela même aussi, vous disois-je il y a quelque tems, que Dieu vous a fait ce que vous êtes, & c'est enfin ce qui vous doit faire aimer l'humilité. Non, vous ne la devez point regarder comme une vertu odieuse qui vous dispute vos droits & vos rangs: mais comme une vertu précieuse qui sanctifie la grandeur même, & qui la rend méritoire devant Dieu; & plus vénérable devant les hommes. Sainte humilité, c'est vous qui avez conçu le Verbe de Dieu; ou plûtôt, c'est par vous que Marie l'a conçu dans son sein, & que nous le devons concevoir dans nous-mêmes. Voyons encore comment Marie contribue par sa virginité à cette divine conception; c'est la seconde partie.

II. PART. Dieu l'avoit dit, Chrétiens, & le plus authentique de tous les signes qu'il avoit promis au monde, pour marquer l'accomplissement du grand mystère de notre rédemption, c'étoit, selon le rapport d'Isaie, qu'une Vierge demeurant Vierge concevroit un Fils, & que ce Fils seroit Dieu: non pas un Dieu séparé de nous, ni élévé comme

Dieu au-dessus de nous, mais un Dieu abaissé jusqu'à nous, & entretenant, quoique Dieu, un commerce intime avec nous. Car voilà, ajoute l'Evangéliste, ce que signifioit l'auguste nom d'Emmanuel : *Ecce virgo in utero habebit, & pariet filium : & vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum, nobiscum Deus.* Ce prodige, je l'avoue, surpassoit toutes les loix de la nature ; mais après tout, il ne laissoit pas d'être dans un sens parfaitement naturel. Car, comme raisonne saint Bernard, si un Dieu se faisant homme, devoit avoir une mere, il étoit de sa dignité, & par-là d'une espéce de nécessité que cette mere fût vierge ; & si une vierge, par le plus inoüi de tous les miracles, devoit, sans cesser d'être vierge, avoir un fils, il étoit pour elle d'une bienséance absolue & comme indispensable, que ce fils fût Dieu. *Neque enim aut partus alius Virginem, aut Deum decuit partus alter.* Il falloit que le Verbe de Dieu, par un excès de son amour & de sa charité, sortît hors du sein de Dieu, & si je puis ainsi dire, hors de lui-même, pour se mettre en état d'être conçu selon la chair : mais supposé cette sortie, qui est proprement ce que nous appellons incarnation, le Verbe de Dieu ne pouvoit être autrement conçu selon la chair, que par la voie miraculeuse de la virginité :

Matth. c. 1.

Bern.

pourquoi ? parce que toute autre conceptio
que celle-là, auroit obscurci l'éclat & l
gloire de sa divinité. Cette pensée de sain
Bernard a je ne sçai quoi de sublime, &
pour peu d'étendue qu'on lui donnât, ell
rempliroit vos esprits des plus hautes idée
de la religion. Mais sans rien rabattre d
la sublimité de cette pensée, il faut encor
quelque chose de plus sensible, & de plu
propre à l'édification de vos mœurs. O
c'est à quoi le Saint-Esprit me paroît avoi
admirablement pourvû, par la conduit
qu'il a tenue dans l'exécution de ce mystère
Conduite, si vous l'examinez bien, capa
ble de vous inspirer toute la vénération,
tout le respect, tout l'amour dûs à l'excel
lente vertu dont je dois présentement vou
parler ; & qui est la pureté chrétienne. Ca
en voici, mes chers Auditeurs, la plus solide
& la plus touchante leçon ; étudiez-la dan
la suite de notre Evangile.

Dieu par un mouvement de son infinie
miséricorde, envoie un Ange sur la terre ;
non-seulement pour annoncer, mais pour
négocier la divine alliance qu'il est sur le
point de faire avec les hommes. Et à qui
envoie-t-il cet Ange? à une Vierge : *Missus*
Luc. *est Angelus à Deo ad Virginem.* Or vous
c. 1. sçavez, (belle réflexion de saint Bernard
sur ces trois noms, ou plûtôt sur ces trois

personnes, un Ange, un Dieu, une Vierge;) vous sçavez que Dieu qui est le plus pur de tous les esprits & la source de toute pureté, engendre éternellement son Fils par la plus pure & la plus sainte de toutes les générations. D'où vient que saint Grégoire de Nazianze en parlant du Pere céleste, l'appelle Vierge par excellence & le premier des Vierges. Vous sçavez que les Anges sont de purs esprits dégagés de la matiere, & que ceux qui ont persévéré dans la justice & dans la sainteté originelle où Dieu les avoit créés, j'entends les Anges bienheureux, ont encore l'avantage d'être spécialement purs & sans tache devant Dieu. Et vous sçavez enfin, que les vierges, quoique dans un corps mortel, par la profession qu'elles font d'une sainte virginité, sont comme les Anges de la terre; *Erunt sicut Angeli Dei.* Dieu qui députe, l'Ange qui est député, Marie à qui la députation est faite, autant de caractères différens de la plus parfaite pureté, selon la différence des sujets qui concourent à ce mystère: *Angelus à Deo ad Virginem.* Que veux-je conclure de-là? ce que le Saint-Esprit semble avoir prétendu par-là nous déclarer; sçavoir, que Dieu étant par lui-même la pureté essentielle, il falloit ou une pureté angélique, ou une pureté virginale; *Matth. c. 22.*

disons mieux, qu'il falloit l'une & l'autre ensemble, pour concerter entre Dieu & l'homme cette ineffable & adorable union qui s'est accomplie dans le Verbe fait chair. Mais encore, reprend S. Bernard, laquelle de ces deux sortes de pureté, l'angélique & la virginale, a eû plus de part à ce mystère? & pour laquelle Dieu paroît-il avoir eû plus de considération? Ah! répond ce saint Docteur, en peut-on douter après l'exemple que ce Dieu de gloire nous en donne aujourd'hui lui-même, c'est-à-dire, après la haute préférence qu'il donne aujourd'hui à la pureté virginale sur la pureté angélique? Vous me demandez en quoi consiste cette préférence : le voici. Le Verbe de Dieu dans le dessein de s'incarner, choisit une Vierge pour Mere, & il lui députe un Ange qui n'est auprès d'elle que son Ambassadeur. Elle est donc en vertu de ce mystère, aussi élevée comme Vierge au-dessus de l'Ange, que le nom de Mere qu'elle reçoit, surpasse celui de ministre & de serviteur. *Tantò melior Angelis*, pourrois-je dire en me servant des termes de saint Paul, *quantò differentiùs præ illis nomen hæreditavit.* *Hebr.* c. 1.

Dieu prêt à se faire homme, obligea l'Ange à s'humilier devant cette Vierge; & lui-même tout Dieu qu'il est, par un

honneur anticipé qu'il veut bien lui faire comme à sa future Mere, il commence en quelque sorte à dépendre d'elle, puisque dans la plus importante négociation il demande son consentement. Ne vous en étonnez pas, poursuit saint Bernard : c'est qu'en effet la pureté de cette Vierge étoit d'un mérite qui la rendoit bien plus précieuse & plus estimable devant Dieu, que celle des Anges. L'Ange qui saluoit Marie, étoit pur, il est vrai ; mais comment ? par nature & par un privilége de béatitude & de gloire : mais Marie étoit Vierge par choix, par vœu, par esprit de religion. La virginité de Marie étoit donc comme un sacrifice continuel qu'elle faisoit à Dieu, une oblation de son corps qu'elle immoloit comme une hostie vivante & agréable aux yeux de Dieu, une consécration de sa personne qui devoit être le sanctuaire & la demeure de son Dieu. Voyez avec quelle prudence & quelle circonspection elle conserve le trésor de sa virginité. Admirez la constance & la fermeté qu'elle témoigne pour ne le pas perdre. Deux devoirs des vierges chrétiennes, dont Dieu veut que Marie soit aujourd'hui le modéle. Ecoutez-moi, & instruisez-vous. Un Ange se présente à elle, & elle se trouble. A peine a-t-il commencé à lui parler, que la crainte la saisit, qu'elle

se sent intérieurement combattue de mill
pensées : *Turbata est, & cogitabat quali*
Luc. c. 1. *esset ista salutatio.* Si Marie eût été de ce
personnes mondaines, qui ne sont vierge
que de corps sans l'être d'esprit, cette vi
site qu'elle recevoit, n'auroit eu rien pou
elle de si surprenant ; & les loüanges qu'o
lui donnoit, au lieu de l'étonner, l'au
roient agréablement flattée. Mais la pro
fession qu'elle a toujours faite, de n'avoi
comme vierge, d'entretien particulie
qu'avec Dieu ; la loi qu'elle s'est prescrit
& qu'elle a gardée, de fuir tout autre com
merce, & de renoncer aux mœurs & au
usages du siécle profane, son exacte &
sévère régularité, son attention à ne se relâ
cher jamais sur les moindres bienséances
la possession où elle est, d'une conduit
irrépréhensible & à l'épreuve de la plu
rigide censure, la pudeur & la modestie qui
lui sont plus que naturelles ; l'opinion dom
elle est prevenue, que les loüanges donnée
à son sexe & favorablement reçues, que les
loüanges mêmes souffertes & écoutées tran
quillement, sont le poison le plus conta
gieux & le plus mortel : tout cela lui cause
un trouble qu'elle n'a pas honte de faire
paroître, parce qu'être troublée de la sorte,
c'est le véritable caractère d'une vierge
fidéle à Dieu. Voilà sa prudence & sa vigi

lance : ajoutez-y sa constance & sa fermeté. On déclare à Marie qu'elle doit être la mere d'un Fils qui sera éternellement Roi, qui sera le Saint des Saints, qui sera le Fils du Très-haut, qui sera le Sauveur de tout le monde ; & elle demande comment cela se pourra faire, parce qu'elle est vierge, & vierge par un engagement, auquel ni la qualité de mere de Dieu, ni celle de Reine du ciel & de la terre, ne la feront jamais renoncer. *Quomodò fiet istud, quoniam virum non cognosco ?* Ah, Marie, s'écrie là-dessus saint Augustin, c'est pour cela même que la chose se pourra faire, & qu'elle se fera, parce que vous ne comprenez pas comment elle est possible. Car si vous le compreniez de la maniere que tout autre l'aurait compris, dès-là vous seriez incapable d'être à Dieu ce que Dieu veut que vous lui soyez. Il a fallu que votre virginité parût en ce moment-là vous rendre comme incrédule : il a fallu que la proposition qu'on vous faisoit d'être la Mere de votre Dieu vous allarmât d'abord & vous troublât, afin que vous soyez digne de l'être. *Ibidem.*

En effet, ce refus de la maternité divine, plûtôt que de cesser d'être vierge, ce vœu de virginité dans lequel elle demeura ferme & immobile jusqu'à n'être pas ébranlée par la parole même d'un Ange qui lui pro-

*Hieron.* mettoit un Dieu pour Fils : *Immobile virginitatis propositum, quod nec Angelo Filium Deum promittente, aliquatenùs titubavit* voilà, dit saint Jerôme, ce que Dieu considéré dans Marie, & par où Marie, entre toutes les autres vierges, a eu la préférence de l'estime & du choix de Dieu. O qu'est-il arrivé de-là ? une chose, Chrétiens, aussi consolante pour vous, qu'elle vous paroîtra merveilleuse. Vous sçavez quelle fut la cause de ce déluge universel qui inonda toute la terre. Dieu dans sa colère voyant la corruption du genre humain avoit juré que son Esprit ne demeureroit jamais dans l'homme, parce que l'homme étoit devenu tout charnel ? *Non permanebit spiritus meus in æternum in homine, quia caro est.* Mais aujourd'hui, réflexion admirable de S. Augustin, Dieu révoque, pour ainsi dire, cet arrêt ; & par un autre serment tout contraire en apparence, mais qui néanmoins s'accorde parfaitement avec le premier, il assûre que son Esprit demeurera dans Marie, & que de Marie il se répandra dans tous les hommes : pourquoi ? parce que dans la personne de Marie, l'homme a cessé d'être charnel : c'est-à-dire, parce que Marie est vierge, & vierge par une profession qui l'élevant au-dessus de l'homme, la rend capable des plus hautes faveurs de Dieu,

*Genes. c. 6.*

& de la plénitude même de l'esprit de Dieu. *Spiritus sanctus superveniet in te.* Au lieu que dans la création, l'esprit de Dieu étoit simplement venu pour se communiquer à l'homme en vûe de son innocence, & parce que l'homme n'avoit point encore péché; au moment de l'incarnation, ce même Esprit, selon la parole sacrée survint dans Marie, & comment? avec un surcroît, avec une surabondance, avec un épanchement de dons & de graces sans mesure, en vûe de sa pureté, parce qu'elle étoit vierge: *Superveniet in te.* *Luc.* c. 1.

Ce n'est pas assez. Non-seulement Dieu veut que Marie, en conséquence de ce qu'elle est vierge, soit remplie de son Esprit; mais parce qu'elle a fait, comme vierge, un éternel divorce avec la chair & le sang, c'est par elle que lui-même, qui est un pur esprit, veut faire une éternelle alliance avec notre chair; disons mieux, c'est par elle que lui même veut être fait chair. Car voila le terme qu'a employé l'Evangéliste, pour exprimer le miracle de ce Verbe de Dieu incarné & fait homme: *Et Verbum caro factum est.* Saint Jean n'a pas crû qu'il suffît de dire, que le Verbe de Dieu s'étoit fait homme, de dire qu'il s'étoit allié à une nature raisonnable, de dire qu'il avoit pris une ame immortelle & spirituelle; mais il *Joan.* c. 1.

a réduit en quelque sorte tout ce mystèr
à la bienheureuse adoption que le Verbe
fait de notre chair dans le sein de Mari
*Et Verbum caro factum est.* O mon Dieu, es
il possible que la virginité ait eu ce pouvoi
sur vous ; & qu'un Dieu aussi grand, aus
saint, aussi parfait que vous, en soit ven
jusqu'à se faire chair ! Oui, Chrétiens
c'est ce que la foi nous révéle : ce Dieu-hom
me par son incarnation a annobli dans s
personne tout l'homme, mais il a particu
lierement annobli la chair de l'homme, pa
les merveilleux rapports que son incarna
tion a fondés entre lui & nous. Car c'est se
lon la chair que cet homme-Dieu est notr
frere, c'est selon la chair que nous ne faison
qu'un corps avec lui, c'est selon la chai
qu'il est notre chef & que nous sommes se
membres. *Nescitis quoniam corpora vestr*
2. Cor. c. 4. *membra sunt Christi* ? Ne sçavez-vous pas
mes freres, disoit saint Paul, & pouvez
vous l'ignorer, que depuis qu'un Dieu
bien daigné prendre un corps semblabl
au nôtre, nos corps par un merveilleu
changement ont cessé, pour ainsi dire, d'êtr
nos corps, & qu'ils sont devenus le corp
de Jesus-Christ ? N'est-ce pas une des pre
mieres leçons qu'on vous a fait dans le chri
stianisme, que vous êtes incorporés à Jesus
Christ ou plûtôt que vous êtes le corps d

eſus-Chriſt même? *Vos eſtis corpus Chriſti, & membra de membro.* Après cela faut-il *Ibid. c. 12.* l'étonner que le même Apôtre ait crû avoir droit d'exiger des chrétiens, comme chrétiens, une pureté de mœurs ſi inviolable; & que de toutes les choſes qu'il leur recommandoit, celle qu'il a paru avoir plus à cœur, ait été qu'ils ſanctifiaſſent leurs corps? Suppoſé ces principes de la foi, que je viens de vous expliquer, pouvoit-il trop inſiſter ſur ce devoir? Ayant les liaiſons que nous avons avec Jeſus-Chriſt, ſerons-nous jamais auſſi purs & auſſi ſaints que nous devons l'être? Notre chair étant la chair de Jeſus-Chriſt, oſerons-nous nous plaindre des ſoins & de l'exacte régularité à quoi nous aſſujettit ce point de notre religion, comme ſi c'étoit un excès de perfection? Voulons-nous qu'il ne nous en coûte rien, d'être non-ſeulement les freres, mais les membres & le corps d'un homme-Dieu? & cette alliance ſacrée que nous avons contractée avec lui, n'auroit-elle en nous point d'autre effet que de nous avoir élevés à un ſi haut rang d'honneur, pour en être éternellement indignes? Après cela même devons-nous trouver étrange, que les Peres de l'Egliſe parlant de l'impureté qui corrompt aujourd'hui tout le chriſtianiſme, en aient témoigné tant d'horreur, puiſqu'il eſt

certain que ce péché déshonorant nos corp
déshonore le corps de Jesus-Christ ? D
vons-nous être surpris que ce péché, par l
seule raison que le Verbe s'est fait chai
leur ait paru d'une toute autre griéveté, qu
s'il violoit simplement la loi de Dieu ; é
que l'Eglise des premiers siécles ait été pou
cela si rigoureuse & si sévère à le punir
persuadée qu'elle étoit qu'en le punissan
elle vengeoit l'affront personnel qu'en re
cevoit son époux ? Que la chair de l'hom
me, disoit éloquemment Tertullien, que l
chair de l'homme, avant l'incarnation d
Jesus-Christ, ait été corrompue & souillé
de crimes, ses déréglemens pouvoient êtr
alors plus pardonnables. Elle n'avoit pa
encore la gloire d'être entrée dans l'al
liance d'un Dieu ; elle n'étoit pas encor
incorporée au Verbe de Dieu ; elle n'avoi
pas encore reçu cette onction de grace, e
vertu de laquelle elle devoit être hypostа
tiquement unie à Dieu. Mais depuis que l
Fils de Dieu l'a annoblie, & que par le plu
grand de tous les miracles, il en a fait sa pro
pre chair ; depuis que cette chair a commen
cé à lui appartenir ; depuis qu'elle a chan
gé dans sa personne de condition & d'état
ah ! mes Freres, concluoit-il, ne traitons plu
ses désordres de simple foiblesse ; & toute
chair qu'elle est, ne l'excusons plus par sa
fragilité

fragilité, puiſque ſa foibleſſe & ſa fragilité eſt l'opprobre de l'incarnation de notre Dieu. Non, Chrétiens, je n'ai pas de peine à comprendre pourquoi Tertullien parloit ainſi. Il outroit quelquefois la morale du chriſtianiſme, & il abondoit en ſon ſens; mais ſur le point que nous traitons, il n'a rien dit, qui ne ſoit encore au deſſous de la vérité, puiſqu'il n'a rien dit qui approche de la parole de ſaint Paul. Car ce grand Apôtre, après avoir ſuppoſé que par le myſtère de l'incarnation, tous les hommes, ſans en excepter aucun, ſont devenus les membres de Jeſus-Chriſt, n'a plus héſité à tirer de-là cette affreuſe conſéquence, dont il n'y a point d'impudique qui ne doive trembler: *Tollens ergo membra Chriſti, faciam membra meretricis*: Si c'étoit un autre que ſaint Paul qui ſe fût expliqué de la ſorte, nous ne pourrions entendre ces termes; & la pudeur que nous affectons, malgré la licence & le débordement des mœurs où nous vivons, nous feroit rebuter une inſtruction ſi néceſſaire & ſi eſſentielle: mais ſi c'eſt l'eſprit de la foi qui nous anime & qui nous conduit, quel effet cette conſéquence ne doit-elle pas produire en nous? quelle horreur ne doit-elle pas nous inſpirer pour le péché que je combats? & ſi nous en ſommes eſclaves, quelle indignation ne *Ibidem c. 6.*

doit-elle pas nous faire concevoir cont
nous-mêmes ? *Tollens ergo membra Christi faciam membra meretricis* ! Cela seul bie
médité, ne doit-il pas être pour nous pl
convaincant, que toutes les prédications
& pour peu qu'il nous reste de religion, e
faut-il davantage pour nous préserver d
l'emportement des passions impures ?

Vous me direz : Mais il s'ensuit don
que le Fils de Dieu s'incarnant & se faisan
homme, a rendu le péché de l'homme plu
abominable & plus irrémissible qu'il ne l
seroit de lui-même ? Oui, reprend sain
Chrysostôme, cela s'ensuit & doit s'ensuivr
nécessairement. Mais nous sommes donc
en conséquence de ce mystère, plus crimi
nels que nous ne l'aurions été, si nou
étions demeurés dans l'état de notre pre
miere corruption ? rien de plus inconteſta
ble & de plus vrai. Mais l'incarnatio
de Jesus-Christ nous devient donc préju
diciable, quand nous nous abandonnons
notre incontinence ? c'est ce que toute
les Ecritures vous prêchent. Ah ! Chré
tiens ; peut-être y en a-t-il parmi vous d'as
sez ingrats & d'assez insensibles aux bien
faits de Dieu, pour souhaiter que Dieu n
les eût point tant honorés ; peut-être leu
infidélité va-t-elle jusques-là ; & s'il étoi
dans leur choix de prendre l'un ou l'au-

e des deux partis, peut-être renonce-
oient-ils à la gloire d'appartenir à Jesus-
Christ, pourvu qu'il leur fût permis de
tisfaire impunément leurs désirs déré-
lés, & qu'ils se trouvassent par-là décharg-
és de l'obligation que ce mystère leur im-
ose, de vivre dans l'ordre. Mais il ne dé-
end plus d'eux, ni de nous, que cela soit
insi; & il ne dépend plus de Jesus-Christ
hême qu'il cesse d'être ce qu'il nous est.
oyons libertins tant que nous voudrons,
ous serons toûjours ses freres selon la
hair: jusques dans les enfers, si nous som-
nes jamais réprouvés de Dieu, nous en por-
erons le caractère; & ces désordres de la
hair tireront éternellement de lui, malgré
ue nous en ayons, un sujet particulier, ou
n surcroît de condamnation.

Peut-être, mes chers Auditeurs, ces dé-
ordres ont-ils déja éteint les plus vives lu-
nieres de votre foi, & peut-être ceux à
ui je parle, ne croient-ils plus que foible-
ent le mystère de l'incarnation d'un Dieu:
ar le moyen de le croire & de vivre dans
'habitude de ce péché? Mais croyons-le,
u ne le croyons pas: si nous vivons dans
e désordre de ce péché, nous nous faisons
le ce mystère, qui par excellence est le mys-
ère du salut, un mystère de réprobation.
Si nous ne le croyons pas, notre arrêt est

déja porté, & dès-là nous voilà jugés
Joan. c. 3. *Qui non credit, jam judicatus est* : si nous le croyons, nous nous jugeons, & nous nous condamnons nous-mêmes. Si nous ne le croyons pas, il n'y a point de Sauveur pour nous ; & si nous le croyons, il y en a un, mais pour notre confusion. Car souvenons-nous, Chrétiens, que ce Dieu s'est fait homme, en même-tems, selon l'oracle du saint Pontife Siméon, pour la ruine de
Luc. c. 2. uns, & pour la résurrection des autres : *Positus est in ruinam & in resurrectionem multorum.* Il s'est incarné pour nous sauver ; mais il pourra bien arriver, par l'abus que nous faisons de ses graces, qu'il se soit incarné pour nous perdre. Or s'il doit jamais contribuer à la perte de quelques pécheurs, comme l'Evangile nous l'assûre ; sur qui doit-on présumer que tomberont ses anathêmes, si ce n'est pas en particulier sur ces Chrétiens sensuels, sur ces voluptueux impénitens & obstinés dans leur péché ? Ah ! Seigneur, ne permettez pas qu'une si funeste prédiction se vérifie jamais en nous, & que les mérites de votre vie mortelle, qui dans les vues de votre infinie miséricorde doivent servir à notre salut, par un châtiment de votre redoutable justice, servent à notre malheur éternel. Et vous, Vierge sainte & toute pure, puis-

ante médiatrice des hommes & leur mere, puisque vous êtes la mere d'un Dieu-homme, en nous donnant ce Sauveur que vous portez dans votre sein virginal, & qui vient nous racheter, aidez-nous à recueillir les fruits d'une si abondante rédemption, afin que par les graces dont votre Fils adorable est la source, & dont vous êtes la dispensatrice, nous puissions parvenir à la bienheureuse éternité, où nous conduise, &c.

# AUTRE
# SERMON
## SUR
## L'ANNONCIATION
## DE
# LA VIERGE.

Verbum caro factum est, & habitavit in nobis.

*Le Verbe s'est fait chair, & il a demeuré parmi nous.* En Saint Jean, Chap. 1.

SIRE,

C'EST le grand mystère que nous célébrons aujourd'hui, & sur quoi est fondée toute la Religion chrétienne. Mystère que l'Apôtre saint Paul exprimoit en des termes si relevés, & qu'il appelloit le mystère par excellence, de la bonté & de la

charité de Dieu envers les hommes : *Magnum pietatis sacramentum, manifestatum in carne.* Le Verbe s'est fait chair : voilà, dit saint Augustin, ce qui paroissoit incroyable. Mais il y avoit encore, ajoûte-t-il, quelque chose de plus incroyable, sçavoir, que ce mystère, tout incroyable qu'il étoit, fût cru néanmoins dans le monde ; & c'est ce qui est arrivé. De ces deux choses incroyables, celle qui l'étoit le plus, a cessé de l'être, & est devenue non-seulement croyable, mais évidente. Car il est évident, que le mystère d'un Dieu incarné, a été prêché aux nations, & que le monde s'est soumis à ce point de foi : *Magnum pietatis sacramentum, prædicatum gentibus, creditum in mundo.* Quand saint Paul en parloit ainsi, ce n'étoit qu'une prédiction qui dès-lors commençoit à se vérifier. Mais nous voyons la prédiction pleinement accomplie. Le monde devenu chrétien, croit un Dieu fait chair ; & voilà le miracle qu'a opéré le Seigneur, & qui paroît à nos yeux : *A Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris.* Or convaincus, comme nous le sommes, du plus incroyable, pourquoi aurions-nous de la peine à croire ce qui l'est moins ? c'étoit le raisonnement de saint Augustin. Mais ce n'est pas assez : le Verbe fait chair a demeuré parmi

1 Tim. c. 3.

Ibid.

Psalm. 117.

*Joan. c. 1.* nous : *Et habitavit in nobis :* pourquoi cela pour nous instruire par ses exemples, & pour nous sanctifier par sa doctrine. Voi là, dit saint Paul, par rapport à nous un des principales fins de l'incarnation : *Ap* *Tit. c. 2.* *paruit erudiens nos.* Ecoutez-le donc, me chers Auditeurs, ce Verbe incréé, mais incarné : c'est par moi qu'il vous doit aujourd'hui parler, c'est moi qui lui dois servir d'organe ; & pour m'acquitter dignement d'un si saint ministère, j'ai besoin des lumieres & des graces du même Esprit dont Marie reçut la plénitude. Demandons-les par l'interceſſion de cette Mere de Dieu, & disons-lui avec l'Ange : *Ave, Maria.*

CE n'est pas sans un dessein particulier que l'Evangéliste, pour nous donner une idée juste du mystère de ce jour, l'a renfermé dans ces trois divines paroles, que nous ne devons jamais prononcer qu'avec respect : le Verbe s'est fait chair ; *Verbum* *Joan. c. 1.* *caro factum est.* Autrefois saint Paul défendoit aux ministres de l'Eglise chargés de l'instruction des Fidéles, d'entretenir leurs auditeurs de ce qui regardoit les généalogies & les alliances, prétendant que c'étoient des questions inutiles qui ne servoient qu'à exciter des disputes, & qui ne con-

ribuoient en rien à l'édification des mœurs. Ainſi l'ordonnoit-il à Timothée. Il n'en eſt pas de même, Chrétiens, des alliances du Verbe avec la chair, & de la chair avec le Verbe, dont j'entreprends ici de vous parler. Car ce ſont des alliances toutes ſaintes, qu'il vous eſt important de bien connoître, & qu'il ne vous eſt pas permis d'ignorer; des alliances qui doivent être le ſujet de vos réflexions, comme elles ſont l'objet de votre foi; des alliances qui vous découvrent les plus admirables principes que vous puiſſiez vous appliquer pour la réformation de votre vie. Or j'en trouve trois de ce caractère dans le myſtère adorable de l'incarnation, & les voici. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Jeſus-Chriſt. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Marie ſa Mere. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à nous, qui ſommes ſes Freres. Alliances, dis-je, que je vous propoſe, comme infiniment propres à vous toucher, à vous convertir, à vous ſanctifier, à vous rendre de parfaits chrétiens, ſi vous en ſçavez profiter. Et, afin que vous en puiſſiez mieux faire le diſcernement, je diſtingue dans ces trois alliances autant de dégrés qui élévent la chair de l'homme, dans la perſonne de Jeſus-Chriſt juſqu'à la ſouveraineté de l'être de

Dieu ; dans la personne de Marie jusqu'a rang sublime de la maternité de Dieu ; & dans nos personnes jusqu'à la dignité d'enfans de Dieu. Ainsi gardant les proportions convenables entre Jesus-Christ & Marie, & entre Marie & nous, ce seul mystère du Verbe incarné nous fait voir aujourd'hui trois grands miracles. Dans Jesus Christ, un homme-Dieu ; ce sera la premiere partie. Dans Marie, une Mere de Dieu ce sera la seconde. Dans nous, qui que nous soyons, mais sur-tout si nous sommes en état de grace, de légitimes enfans de Dieu, c'est-la troisiéme. Vous verrez, Chrétiens, les trois conséquences pratiques que je tirerai de-là, non-seulement pour vous affermir dans la foi, mais pour vous apprendre à remplir dignement les plus saints devoirs du christianisme.

I. PART. IL est donc vrai, Chrétiens, que la chair de l'homme a été élevée dans Jesus-Christ jusqu'à la souveraineté de l'être de Dieu ; & c'est ce que le Saint Esprit a prétendu d'abord nous marquer par ces paroles : *Verbum caro factum est* ; le Verbe s'est fait chair. Demander comment & pourquoi s'est accompli ce prodige, ce seroit le détruire, dit saint Augustin, en voulant le connoître ; puisqu'il est certain que ce mystère de

l'incarnation du Verbe ne seroit plus par excellence l'œuvre de Dieu, si l'on en pouvoit rendre raison, & qu'il n'auroit plus l'avantage de se distinguer par sa singularité, si dans l'ordre de la nature ou de la grace, on en pouvoit trouver un seul exemple. *Hîc si ratio quæritur, non erit mirabile: si exemplum, non erit singulare.* J'avoue que Marie, au moment que l'Ange lui en fit la déclaration, ne laissa pas de dire: *Quomodo fiet istud?* comment cela se fera-t-il? Mais saint Chrysostôme remarque très-bien, que cette demande fut alors l'effet d'une profonde & respectueuse admiration, & non pas d'une présomptueuse & vaine curiosité; & que si Marie voulut sçavoir de quelle maniere se vérifieroit ce qui lui étoit annoncé de la part du ciel, ce ne fut point par incrédulité, mais par un pur zéle, & par un sincère amour de la virginité qu'elle avoit vouée. *Auguſt.*

Quoi qu'il en soit, Chrétiens, voilà le miracle qui nous est proposé dans cette fête, & que je dois vous expliquer. Car je serois prévaricateur, & je ne m'acquitterois pas de mon ministère, si préférablement à tout le reste, je ne m'attachois aujourd'hui à vous développer cet article essentiel de votre foi. Voilà, dis-je, le miracle que la foi nous révéle, un Dieu incarné, un

Dieu-homme, jusqu'à pouvoir dire dans le sens propre & naturel qu'il s'est fait chair *Verbum caro factum est.* D'où il s'ensuit par une conséquence nécessaire, que la chair de l'homme considérée dans la personne du Rédempteur, est donc véritablement la chair d'un Dieu; que dans l'instant bienheureux où fut conçue cette chair virginale, elle se trouva donc, toute chair qu'elle étoit, pénétrée, comme dit saint Paul, de l'onction de Dieu, inséparablement unie au Verbe de Dieu; n'ayant, selon le langage des Théologiens, point d'autre subsistance, que celle du Verbe de Dieu: qu'en recevant l'être, elle entra donc d'abord en possession de toute la gloire qui appartient à Dieu, & que le Fils de Dieu la reconnoîtra dans toute l'éternité, pour une chair qu'il s'est appropriée, qu'il a consacrée, qu'il a déifiée. Car c'est ainsi qu'en ont parlé tous les Peres dans des termes que la tradition même de l'Eglise auroit eu peine à autoriser, s'ils n'étoient encore au-dessous de l'énergie & de la force de ceux-ci: le Verbe s'est fait chair. *Tunc in utero Virgo concepit, & Verbum caro factum est, ut caro fieret Deus:* ce fut alors, dit saint Ambroise, qu'une Vierge conçut miraculeusement, & que le Verbe fut fait chair, afin que la chair devînt Dieu. Ce Pere pou-

*Ambr.*

voit-il s'en expliquer d'une maniere plus expresse ? Et parce qu'une vérité aussi importante que celle-là, ne peut être appuyée sur trop de témoignages, ajoûtons celui de saint Augustin : *Talis fuit ista susceptio, quæ Deum hominem faceret & hominem Deum.* Oui, mes Freres, disoit ce saint Docteur, l'effet de cette incarnation a été tel, que l'homme s'est vu dans Jesus-Christ élevé jusqu'à Dieu, & que Dieu dans ce même Jesus-Christ, s'est vu réduit à la forme d'un homme. Expressions, je le répéte, qui demandent toute la soumission de la foi & qui nous paroîtroient avoir je ne sçais quoi de dur, si elles n'étoient évidemment fondées sur ce principe incontestable : *Verbum caro factum est.* *August.*

De-là vient, mes chers Auditeurs, (appliquez-vous à ceci, & ne pensez pas que la grandeur de mon sujet m'emporte trop loin, puisqu'autant qu'il est relevé, autant me suis-je étudié à le traiter exactement :) de-là vient que dans Jesus-Christ, entre la chair & le Verbe, il n'y a rien de divisé ; & que ce qui étoit vrai de l'un, par une communication d'attributs, l'est encore de l'autre. Ainsi parce que la chair de Jesus-Christ a été passible & mortelle, nous disons, sans craindre d'être accusés de blasphême, que le Verbe de Dieu a souffert

& eſt mort pour nous : & d'ailleurs pa
ce que le Verbe de Dieu eſt égal à Dieu
nous ne craignons point la cenſure, en d
ſant que la chair de Jeſus-Chriſt eſt aſſi
à la droite de Dieu. Et quoiqu'il n'y ai
point d'extrémités plus oppoſées, que l
croix & le thrône de Dieu, nous ne fai
ſons pas plus de difficulté d'attribuer à cet
te chair du Fils de l'homme, qui a été cru
cifiée, la prééminence du thrône de Dieu
que d'attribuer au Verbe de Dieu, qui eſ
la ſplendeur de la gloire du Pere, l'humi
liation & l'ignominie de la croix. Pour
quoi ? parce que tout cela n'eſt qu'une ſuite
de ce que nous profeſſons par ces paroles :
*Verbum caro factum eſt.*

Il eſt vrai, & je ſuis toujours obligé de le
reconnoître, ce myſtère eſt difficile à croi-
re, & c'eſt là que nous devons captiver
nos eſprits. Mais puiſqu'un Dieu veut bien
anéantir pour nous dans ce myſtère ſa ſou-
veraine Majeſté, ne refuſons pas au moins
de lui ſoumettre notre raiſon. Soumiſſion
néceſſaire : car, comme diſoit ſaint Atha-
naſe, je ne puis ſçavoir comment le Verbe
s'eſt incarné ; mais il ne m'eſt pas permis
d'ignorer qu'il ſe ſoit incarné, & qu'il ait
pris une chair ſemblable à la mienne. Au
lieu donc de m'engager dans une recherche
inutile, & qui paſſe toutes mes vues ; au

lieu de vouloir pénétrer dans ces ineffables secrets de l'incarnation divine, lorsque je ne me connois pas moi-même ; ce que j'ai sur-tout à faire, c'est de bénir mille fois la miséricorde infinie de mon Dieu, non-seulement parce qu'il est descendu de sa gloire pour moi, & qu'il s'est fait homme comme moi ; mais parce qu'il m'a révélé, & qu'il m'a fait annoncer ce mystère de mon salut. Car si je puis être sauvé sans la science de l'incarnation, je ne puis l'être sans la foi de l'incarnation ; c'est-à-dire, si je puis être sauvé sans sçavoir par quelle vertu & de quelle maniere le Verbe de Dieu a élevé la chair de l'homme à une si noble alliance ; je ne puis l'être sans sçavoir que cette merveilleuse alliance s'est faite dans la personne de Jesus-Christ, enforte que dans la personne de Jesus-Christ, il y a eu tout à la fois & un vrai Dieu & un vrai homme : *Verbum caro factum est.*

C'est de quoi tant d'hérétiques n'ont pas voulu convenir ; & c'est pour mieux affermir la créance de ce mystère, que Dieu a permis qu'elle fût attaquée par tant d'endroits. Les uns ont combattu la divinité de Jesus-Christ, ne considérant pas qu'il est aujourd'hui formé dans le sein de Marie par la seule opération de l'Esprit divin : *Spiritus sanctus superveniet in te* ; que l'Ange *Luc. c. 1.*

l'appelle absolument saint & la sainte
*Ibidem.* même : *Sanctum vocabitur ;* qu'il est con çu par une mere Vierge, & demeura toujours Vierge, quoique mere ; enfin qu'il vient dans le monde pour être le Sauveur du monde. Principes d'où il s'ensuit incontestablement qu'il est Dieu : car comme raisonnent saint Ambroise, saint Augustin, saint Cyrille & saint Bernard, il n'appartient qu'à un Dieu d'être saint par lui-même & la source de toute sainteté ; qu'à un Dieu d'être Fils d'une Vierge, sans que cette Vierge y perde rien de sa virginité ; qu'à un Dieu de sauver le monde après qu'il l'a créé.

D'autres ont refusé, par une erreur toute contraire, de reconnoître l'humanité de Jesus-Christ : tantôt ne lui attribuant qu'un corps imaginaire & phantastique ; tantôt lui accordant un vrai corps, mais sans ame & sans intelligence ; tantôt lui donnant un corps parfait, mais formé d'une matiere toute céleste & non de la substance de Marie. Dogmes insoutenables, à quoi les Docteurs de l'Eglise, & entre autres Tertullien, saint Athanase & saint Léon Pape, ont opposé toutes les Ecritures & les plus solides raisons. Car, disoient-ils, si Jesus-Christ n'a eu qu'un corps imaginaire, comment nous a-t-il rachetés de son sang ?

il n'a eu qu'un corps sans ame, comment t-on pû l'appeller homme, & s'il n'étoit as homme, comment a-t-il satisfait pour es hommes? si son corps a seulement été ormé dans le sein de Marie, & non de la ubstance de Marie, comment Elisabeth appella-t-elle la mere de son Seigneur? *Mater Domini mei*; & comment l'Ange *Ibidem.* ui dit-il que l'homme-Dieu qu'elle devoit orter dans ses chastes flancs, naîtroit d'el-e: *Nascetur ex te*? *Ibidem.*

Enfin, conclut saint Augustin, plusieurs e sont trompés tout à la fois, & à l'égard e la divinité de Jesus-Christ, & à l'égard e son humanité; non pas en niant ni l'u-e, ni l'autre, mais l'union de l'une & de autre, telle que le Saint-Esprit l'a faite, & elle qu'elle subsistera toujours. Car ils re-onnoissent en Jesus-Christ, & une vraie ivinité, & une vraie humanité. Mais omme le propre de l'héresie est de donner ans toutes les extrémités, ou bien d'une art ils prétendoient que Dieu & l'homme ans l'incarnation avoient été seulement nis de volonté, unis de sentimens & d'in-érêts, unis par adoption, par affection, ar communication de gloire, & non point l'une union réelle & substantielle: ou bien l'autre part, ils confondoient tellement en-emble la divinité & l'humanité, qu'outre

l'unité de perſonne, ils établiſſoient encc
dans l'homme-Dieu une unité de natu
Erreurs foudroyées par l'Egliſe dans ces t
meux Conciles dont les célébres déciſio
nous ſervent de régles, & qui nous appre
nent qu'en vertu de l'incarnation le Verl
divin s'eſt réellement & ſubſtantielleme
uni à notre chair; que par cette union
Verbe incarné s'eſt rendu propres tout
les misères de l'homme, & que l'homme e
entré en participation de toutes les gra
deurs de Dieu; qu'il y a néanmoins ent
les deux natures qui compoſent cette ad
rable perſonne, la nature divine & la n
ture humaine, une diſtinction eſſentielle
ſans qu'elles aient été confondues, & qu
l'une, comme parloient quelques héréti
ques, ait abſorbé l'autre. Tel eſt, Chré
tiens, le précis de la doctrine orthodox
touchant le myſtère d'un Dieu fait homme
& c'eſt de quoi il falloit d'abord vous inſ
truire : *Verbum caro factum eſt.*

N'en demeurons pas là; mais réduiſan
à la pratique & aux mœurs cette premier
vérité, profitons de la fête de ce jour pou
nous diſpoſer à la ſolemnité de Pâque qui
approche, & faiſons-nous du myſtère de
l'incarnation une préparation ſolide à l'ac
compliſſement du grand précepte de la com
munion. Car voilà ſur quoi eſt fondée cet

e loi si sainte, qui nous oblige à nous éprouver nous-mêmes avant que de recevoir le corps de Jesus-Christ, & à n'y participer jamais, qu'avec une conscience pure, & dans un état, où sans être absolument assûrés que nous sommes dignes d'amour, nous puissions toutefois, quoique pécheurs, dire avec humilité, comme saint Paul : *Nihil mihi conscius sum* ; ma conscience ne me reproche rien, du moins rien de capital & de grief. On demande pourquoi l'Apôtre a fait un crime si atroce de ce qu'il appelle communion indigne ; & l'on s'étonne qu'animé du zéle apostolique dont il étoit rempli, il ait fulminé de si terribles anathêmes contre ceux qui dans un état de mort osent manger le pain de vie ; qu'il leur ait déclaré que c'est alors leur jugement qu'ils mangent, & leur condamnation ; qu'il les ait traités de profanateurs & de sacriléges ; & que sur sa parole, malgré la corruption du siécle, la seule pensée de communier indignement fasse encore horreur aux chrétiens les plus imparfaits & même les plus mondains. Non, non, mes chers auditeurs, il ne faut point en être surpris. Supposé ce que je viens de vous dire, & ce que la foi nous enseigne de l'incarnation du Verbe, il n'y a rien en tout cela qui ne soit facile à comprendre ; & quand 2. *Cor.* c. 4.

une fois j'ai conçu que ce pain dont pa
le saint Paul, est le corps du Seigneur,
le Seigneur même, je souscris sans peine
tous les anathêmes qu'il prononce cont
ceux qui prennent sans discernement cet
nourriture céleste. Quelque formidable
qu'ils soient, je n'ai, pour les trouver équi
tables, qu'à m'appliquer personnellemen
le mystère du Verbe fait chair, en me disa
à moi-même : Cette chair que je mang
dans le sacrement, est la chair d'un Dieu
& je la profane quand je la mange dan
l'état du péché. Par l'incarnation elle e
unie à une personne divine ; & par l'indi
gne communion que je fais, je l'unis, tou
te sainte qu'elle est, à une ame criminelle &
ennemie de Dieu. Cela seul me fait senti
la raison qu'a eu saint Paul, de condamne
si sévérement ces sacriléges qui se présen
tent à la table du Sauveur sans avoir la ro
be de nôces qui est la grace, & il n'y a poin
ensuite de châtiment qui ne me paroisse en
core au-dessous d'une telle profanation.

Que faudroit-il donc dire à un chrétien
qui se trouve sur le point de célébrer l
Pâque, & de prendre part au sacrement d
Jesus-Christ ? Ecoutez-moi, hommes du
siécle, & n'oubliez jamais cette instruction
Il faudroit lui dire à peu près, & avec la
proportion qui doit être ici gardée, ce que

Ange dit à Marie : *Idcoque & quod nascetur ex te Sanctum, vocabitur Filius Dei.* Prenez garde, mon Frere, ce qui est caché sous les symboles de ce pain, c'est le Saint des Saints & le Fils de Dieu : le même qui est né d'une Vierge, le même dont l'Ange fit à cette Vierge un si magnifique éloge. Voilà celui que vous allez recevoir. Ainsi rentrez en vous-même ; & vous mesurant sur l'exemple de Marie, puisque vous êtes destiné à porter dans votre sein le même Dieu, voyez si vous êtes dans les mêmes dispositions. Voyez si vous avez reçu, comme elle, l'Esprit divin. Voyez si l'esprit corrompu du monde ne regne pas encore dans vous. Car il ne s'agit pas moins pour vous, que d'être, aussi bien que Marie, le temple vivant, où un Dieu fait chair, doit & veut faire sa demeure. *Verbum caro factum est, & habitavit in nobis.*

Ah ! Chrétiens, quelle épreuve Marie ne fit-elle pas d'elle-même, avant que de consentir à ce que l'Ange lui proposoit ! Et quand elle apprit que l'heure étoit venue où le Verbe, avec toute la plénitude de sa divinité, devoit s'incarner en elle, avec quelle foi & quelle humilité ne répondit-elle pas à l'honneur que Dieu lui faisoit, & aux miséricordes dont il la combloit ! Avec quelle pureté, avec quelle obéissance,

avec quelle confiance, avec quel amour r
conçut-elle pas ce Dieu-homme dans ſo
chaſte ſein ! Par combien de vertus héro
ques ne ſe mit-elle pas en état de coopér
à cet ineffable myſtère ! Or tel eſt, m
chers Auditeurs, l'excellent modéle, ſu
quoi nous devons aujourd'hui nous fo
mer. Marie étoit ſainte dès ſa conception
depuis ſa conception, croiſſant en âge
elle avoit toujours crû en ſainteté. Avar
que l'Ange la ſaluât, elle étoit déja plein
de grace : mais cela ne ſuffiſoit pas. Il fal
lut que le Saint Eſprit lui même, ſelo
l'expreſſion de l'Evangile, ſurvînt en elle
& qu'il la ſanctifiât tout de nouveau pa
des graces plus abondantes. Encore aprè
cette nouvelle ſanctification, ſaint Am
broiſe ne croit point offenſer Marie, quan
il dit au Sauveur du monde : *Tu ad libe-*
*Ambro.* *randum ſuſcepturus hominem, non horruiſt*
*Virginis uterum.* Ah ! Seigneur, pour ſauve
l'homme, vous qui êtes la ſainteté mê
me, n'avez point eû horreur de vous ren-
fermer dans le ſein d'une Vierge ! Appro
chons, Chrétiens, de la communion, pré-
venus de ce ſentiment, & nous n'en appro
cherons plus avec tant de lâcheté & tant
de négligence. Nous ne nous y préſenterons
plus avec une indévotion & une tiédeur
dont nous ne pouvons trop gémir. Nous

en ſortirons plus auſſi froids, auſſi indif-
érens, & ce qui eſt encore plus déplora-
le, auſſi imparfaits, que ſi nous n'y étions
mais venus. Nous préparer à ce ſacre-
ent, ce ſera la plus grande & la plus ſé-
ieuſe occupation de notre vie. En profiter,
e ſera le plus ardent de nos déſirs. En abu-
er, ce ſera la plus mortelle de nos craintes.
Nous irons à la ſainte table avec des cœurs
mbraſés d'amour; comme des lions, dit
aint Chryſoſtôme, reſpirant le feu de la
harité; comme des aigles, ajoûte ſaint
uguſtin, élevées au-deſſus de la terre par
es penſées toutes céleſtes. Nous y rece-
rons ce Dieu de gloire, dans le même eſprit
ue Marie le conçut, & ſon exemple nous
ervira de régle. Du reſte, tirer de-là des
onſéquences ſpécieuſes, mais qui ſous une
auſſe apparence de reſpect nous éloigne-
oient pour jamais du corps de Jeſus-Chriſt;
aire conſiſter les diſpoſitions néceſſaires
ans des dégrés de ſainteté où perſonne ne
eut atteindre; demander pour ce Sacre-
ent un état auſſi parfait que celui de Ma-
ie; en un mot, de l'obligation d'imiter
Marie, ſe faire, contre l'intention de Jeſus-
Chriſt même, un obſtacle inſurmontable
à la communion, c'eſt à quoi porte le raf-
inement du libertinage; mais c'eſt le pié-
ge groſſier dont votre piété, auſſi prudente

qu'éclairée, ſçaura bien ſe garantir. a
contraire, de la néceſſité de communi-
conclure celle de ſe ſanctifier ; y travail
en effet & y donner tous ſes ſoins, c'eſt p
là que nous honorerons le myſtère du D
incarné. Alliance de notre chair avec
Verbe, premier miracle que nous avo
vu dans un homme-Dieu. Paſſons au
cond, qui nous fera voir dans une Vier
une Mere de Dieu : c'eſt le ſujet de la
conde partie.

II PART. IL falloit, Chrétiens, pour mettre
monde un Dieu-homme & fait chair, qu
y eût une créature prédeſtinée en quali
de Mere de Dieu ſelon la chair, & voilà
que j'appelle la ſeconde alliance de la cha
avec le Verbe dans la perſonne de Mari
Alliance que l'héréſie n'a pas voulu reco
noître dans cette Vierge non plus que cell
de la divinité & de l'humanité dans Jeſu
Chriſt. Mais alliance que les vrais Fidé
les ont hautement & conſtamment ſoute
nue. Appliquez-vous d'abord, mes cher
Auditeurs, à en comprendre le dogme.
nous verrons enſuite la gloire qui en re
vient à Marie, & le fruit que nous en pou
vons retirer.

Une Vierge Mere de Dieu, & Mere d
Dieu ſelon la chair, c'eſt ce qui choqua au
trefoi

refois la fauſſe piété des hérétiques, ſur-
out de ce fameux Neſtorius Patriarche de
Conſtantinople. Cet homme emporté par
eſprit d'orgueil, & abuſant du pouvoir
ue lui donnoit ſon caractère, oſa diſpu-
r à Marie ſa qualité de Mere de Dieu :
dans cette vue y eut-il artifice qu'il
'employât, & déguiſement dont il n'u-
ît, pour couvrir ou pour adoucir la ma-
gnité de ſon erreur ? Car ſuivant le rap-
ort des Peres, tout ce qu'on peut d'ailleurs
naginer de titres ſpécieux & honorables,
les accorda à Marie, hors celui dont
étoit uniquement queſtion. Il confeſſa
'elle étoit la Mere du Saint des Saints,
'elle étoit la Mere du Rédempteur des
ommes ; il convint qu'elle avoit reçu &
rté le Verbe de Dieu dans ſes chaſtes en-
ailles ; il ſe relâcha même juſques à dire,
'elle étoit la Mere d'un homme, qui
ns un ſens avoit été Dieu, parce qu'il
oit été ſpécialement uni à Dieu. Mais
'elle fût abſolument & ſans reſtriction
ere de Dieu, c'eſt ſur quoi on ne put flé-
ir cet eſprit incrédule & opiniâtre. Que
l'Egliſe ? elle rejetta toutes ces ſubti-
és ; & plus Neſtorius s'obſtinoit à com-
ttre ce titre de Mere de Dieu, plus elle
ntéreſſa à le maintenir. Il ne s'agiſſoit
apparence que d'un ſeul mot, & ce ſeul

Θεοτόκος. mot grec, qui signifie Mere de Dieu, étoit le sujet de toutes les contestations. Ma parce qu'il est vrai, comme l'a sageme remarqué saint Léon Pape, que le chem qui conduit à la vie, est un chemin étroi non-seulement pour l'observation des pr ceptes, mais encore plus pour la soumissi aux vérités orthodoxes: *Non in solâ mand torum observantiâ, sed in recto tramite fid arcta via est quæ ducit ad vitam:* l'Egli prit la défense de ce seul mot avec tou la force & toute l'ardeur de son zéle. El assembla des Conciles, elle fulmina d anathêmes, elle censura des Evêques, el n'épargna pas ceux qui tenoient les pr miers rangs, elle les excommunia, elle l dégrada: pourquoi? parce que dans ce se titre de Mere de Dieu, étoit renfern tout le mystère de l'incarnation du Verb Car c'est pour cela qu'on se fit comme u capital, & un point essentiel de religio de croire que Marie étoit dans le sens plus naturel Mere de Dieu. Non pas q cette créance fût nouvelle, puisque, sel saint Cyrille, toute la tradition l'autor soit, & que deja depuis long-tems Juli l'Apostat l'avoit reprochée aux chrétien *Vos Christiani, Mariam nunquam cessat vocare Dei genitricem.* Mais on voulut q cette créance aussi ancienne que l'Egli

Leo.

it déſormais comme un ſymbole de foi ; t l'on arrêta dans le Concile d'Ephèſe, que titre de Mere de Dieu ſeroit un terme onſacré contre l'héréſie Neſtorienne, omme celui de Conſubſtantiel l'avoit été ans le Concile de Nicée contre l'héréſie rienne.

Voilà, mes Freres, ce que nous croyons ; t c'eſt ſur ce dogme ainſi établi que ſont ondés tous les honneurs que nous rendons Marie : c'eſt, dis-je, ſur ſa maternité di-ine, qui dans l'ordre des décrets de Dieu, a élevée au-deſſus de tout ce qui n'eſt pas Dieu. Nous n'en faiſons pas pour cela une livinité. Ecoutez ceci, vous qui réunis à Egliſe avez beſoin d'être inſtruits à fond le ſa doctrine, & achevez de vous détrom-per des fauſſes idées que vous aviez con-ues du culte de la Mere de Dieu. Nous n'en faiſons pas une divinité ; & je pour-rois appliquer ici, ce que le grand ſaint Auguſtin dans un ſemblable ſujet répon-doit aux Manichéens, qui malicieuſement & injuſtement accuſoient les Catholiques de rendre aux Martyrs un culte ſuperſti-tieux & idolâtre. Voici ce qu'il leur diſoit, en s'adreſſant à Fauſte. Il eſt vrai, que nous nous aſſemblons pour célébrer les Fêtes des Martyrs ; mais nous n'avons ja-mais eû la penſée d'offrir, par exemple, le

ſacrifice à aucuns des Martyrs. Nous ſçavons que cet honneur n'eſt dû qu'à Dieu ſeul, & c'eſt auſſi à Dieu ſeul que nous le rendons. Car où eſt l'Evêque, où eſt le Prêtre, qui ait jamais dit étant à l'Autel C'eſt à vous, Pierre; c'eſt à vous, Paul; c'eſt à vous, Cyprien, que nous offrons & que nous immolons l'Agneau ſans tache? Nous l'immolons à Dieu qui a couronné les Martyrs; & nous ne l'offrons en mémoire des Martyrs, que pour participer à leurs mérites, pour obtenir le ſecours de leur interceſſion. Ainſi parloit ſaint Auguſtin, & je dis le même de Marie. Nous célébrons avec ſolemnité le jour bienheureux où l'Ange lui annonça le choix que Dieu faiſoit d'elle: mais à Dieu ne plaiſe, qu'en lui rendant nos hommages, parce qu'elle a conçu le Verbe de Dieu, nous la confondions avec Dieu. C'eſt de quoi nous ne craignons pas qu'on puiſſe ſoupçonner notre foi. Car pour me ſervir du même raiſonnement, où eſt le Prêtre, qui dans les ſaints myſtères ait jamais dit: C'eſt à vous, Marie, que nous ſacrifions? Nous ſacrifions à celui qui a prédeſtiné Marie, qui a ſanctifié Marie, qui a glorifié Marie; mais quoiqu'elle ſoit inconteſtablement Mere de Dieu, nous ne la regardons & nous ne l'honorons, que comme une pure créature, dont tout le

bonheur eſt d'avoir été fidéle à Dieu, d'avoir été humble devant Dieu, d'avoir été ſingulierement élue de Dieu.

Cependant, ſans élever Marie juſqu'à Dieu, eſt-il du reſte une grandeur comparable à celle de cette Mere de Dieu ? Tâchons, mes chers Auditeurs, à nous en former quelque idée ; mais ſouvenons-nous d'abord de ce qu'a dit ſaint Bernard, que Marie elle-même n'eût pû la comprendre dans toute ſon étendue, ni l'expliquer : *Audacter dico, quòd nec ipſa planè Maria totuit explicare.* Après cela vous ne ſerez pas ſurpris, ſi ce que j'ai à vous dire, ſe trouve encore infiniment au-deſſous de mon ſujet. *Bern.*

Je conſidère Marie ſous deux rapports : l'un à Dieu, & l'autre aux hommes. Marie devient Mere de Dieu, c'eſt le premier rapport, & Marie Mere de Dieu devient par-là même la médiatrice & comme la Mere des hommes, c'eſt le ſecond. Or voyons, autant qu'il nous eſt poſſible, quelle gloire doit revenir à cette Vierge, de l'un & de l'autre, & quelles grandeurs y ſont renfermées.

Marie Mere de Dieu. Ecoute, ô homme, s'écrie là-deſſus ſaint Anſelme ; contemple & admire : *Intendat mens humana, contempletur, & ſtupeat.* Le Pere céleſte avoit *Anſel.*

un Fils unique & consubstantiel : mais
n'a pas voulu que ce Fils n'appartînt q
lui seul ; il en a fait part à Marie, & e
est véritablement sa Mere sur la terre, co
*Ibid.* me il est son Pere dans le ciel : *Non est p*
*sus manere suum ; sed eum ipsum voluit*
*Mariæ unicum.* Pensée sublime, mais c
dans sa sublimité n'exprime rien do
notre mystère ne nous fasse voir l'enti
accomplissement. Ah ! mes Freres, disc
saint Paul, je fléchis le genou devant
Pere de Jesus-Christ mon maître, par
que c'est de lui que précede toute patern
té, soit dans le ciel, soit sur la terre. Air
parloit le grand Apôtre ; & ne puis-je p
ajoûter, que je me prosterne en la présen
de ce Pere tout-puissant, pour le recor
noître, non plus seulement comme autei
de toute paternité, mais comme princi
de cette maternité divine que j'honore dar
Marie ! Car quel prodige, Chrétiens, &
quel autre que Dieu même a pû opérer c
miracle ! La virginité & la fécondité join
tes ensemble ; une Vierge qui conçoit dan
le tems le même Fils, que Dieu avant tou
les siécles a produit dans l'éternité ; un
Mere, dit saint Augustin, devenue Mer
par la seule obéissance de son esprit, d
même que le Pere dans l'adorable Trinit
est Pere par la seule connoissance de se

nfinies perfections. Qui jamais, avant Marie, entendit rien de pareil ! & si la foi ne nous l'apprenoit pas, qui jamais l'eût cru, qu'une créature dût un jour donner en quelque maniere l'être à son créateur, & que le créateur pût devenir en quelque sorte l'ouvrage & la production de sa créature ! Qui l'eût cru que Marie dût donner à un Dieu ce qu'il n'avoit pas auparavant, & qu'un Dieu en dût recevoir une vie toute nouvelle ! Qui l'eût cru que le Verbe, par qui tout a été fait, dût être formé lui-même par une Vierge ; & que par-là cette Vierge s'acquittât, pour ainsi dire, envers lui du bienfait de la création ! Permettez-moi, Chrétiens, d'user de toutes ces expressions. Les Peres avant moi s'en sont servis, & ce seroit une délicatesse mal-entendue, d'avoir peine à parler comme eux, & d'omettre ces magnifiques éloges que la piété leur inspiroit, & que la même piété nous doit rendre vénérables.

Ce qui me paroit plus surprenant, reprend l'Archevêque de Ravenne, c'est que le Verbe divin qui dans le Ciel, ne dépend point du Pere dont il est produit, ait voulu dépendre sur la terre, de la Mere en qui il s'est incarné. Que dis-je, mes chers Auditeurs ? le Verbe dépendant, cela peut-il s'accorder avec la majesté de Dieu ? il faut

bien le dire, puiſque c'eſt une ſuite de la m
ternité de Marie. Dès-là que je la reco
nois pour Mere de Dieu, non-ſeulement
puis, mais je dois reconnoître que ce Die
homme a voulu dépendre d'elle ; qu'il lui
rendu des honneurs & une obéiſſance lég
time ; qu'il s'eſt ſoumis à ſon pouvoir ; c
c'eſt auſſi ce que l'Evangile nous a expre
ſément marqué dans ces courtes paroles : *I*
Luc. c. 2. *erat ſubditus illis.* Paroles à quoi ſe rédu
preſque tout ce que nous ſçavons de la vi
mortelle du Sauveur juſques au tems de l
prédication. Mais encore, demande ſain
Bernard, de qui parloit l'Evangéliſte ? Eſt
ce Dieu, eſt-ce l'homme qui obéiſſoit
Marie ? Dieu & l'homme tout enſemble
répond ce Pere. Or voyez, pourſuit-il
lequel des deux eſt plus digne de votre ad
miration, ou la ſoumiſſion du Fils, ou l'em
Bern. pire de la Mere ? *Elige utrum mireris, au
Filii beneficentiſſimam dignationem, aut Ma
tris excellentiſſimam dignitatem.* Car voici
tout à la fois deux grands prodiges : prodige
d'humilité, que Dieu ſoit dépendant d'une
femme ; & prodige de grandeur, qu'une
Ibidem. femme commande à Dieu : *Utrimque mi
raculum, & quod Deus feminæ obtemperet,
humilitas ſine exemplo ; & quòd Deo femina
præcipiat, ſublimita ſine ſocio.*

De-là ne nous étonnons plus qu'un

Ange descende aujourd'hui du ciel pour saluer Marie, qu'il s'humilie en sa présence, qu'il l'appelle pleine de grace, qu'il l'éléve au-dessus de toutes les femmes. Ne nous étonnons plus d'entendre dire à saint Augustin, que rien après Dieu & parmi tous les êtres créés n'est égal à Marie, & n'est même comparable à Marie. Mais sur-tout ne doutons plus du pouvoir de Marie, ni de sa tendre affection pour nous; & sans considérer davantage son auguste maternité par rapport à Dieu, regardons-la maintenant par rapport aux hommes, & tâchons d'en tirer tous les avantages qu'elle nous promet.

Car je dis que Marie devenue Mere de Dieu, devient par-là même la mere des hommes, la protectrice des hommes, la coopératrice du salut des hommes; & une mere, une protectrice, une coopératrice toute-puissante pour les hommes. Prenez garde, s'il vous plaît. Mere des hommes, puisque tous les hommes sont, non-seulement les freres, mais les membres de ce Dieu-homme qu'elle porte dans son sein. Protectrice des hommes, puisque c'est en faveur des hommes qu'elle est choisie; & qu'en ce sens elle doit aux hommes son élévation. Coopératrice du salut des hommes, puisqu'elle sert à former le Sauveur qui

vient racheter les hommes, & qu'elle doi
ne le ſang qui doit être le prix de cett
rédemption & de ce ſalut. Mais j'ajoûte
mere toute-puiſſante, protectrice toute
puiſſante, coopératrice toute-puiſſante
pourquoi? parce qu'en qualité de Mere d
Dieu, elle a ſingulierement trouvé grac
auprès de Dieu.

C'eſt donc aujourd'hui que Marie nou
tend les bras, pour nous admettre au nom
bre de ſes enfans; & c'eſt dans cette pen
ſée que nous devons imiter le zéle & la pié
té que témoignerent les chrétiens d'Ephè
ſe, lorſqu'ils reçurent le jugement de l'E
gliſe univerſelle à la gloire de cette Vierg
en qui ils avoient mis leur confiance. L
fait eſt remarquable, & je voudrois que le
hérétiques de notre ſiécle y fiſſent toute
l'attention néceſſaire, & qu'ils appriſſent
quels étoient, il y a plus de douze cen
ans, les ſentimens des Fidéles à l'égard de
Marie, & quels doivent être encore les
nôtres. L'hiſtoire nous apprend que le jour
où l'on devoit conclure ſur la divine ma-
ternité de Marie, tout le peuple parut dans
les rues, remplit les places publiques, ſe
tint autour de ce fameux temple dédié au
culte de la Vierge, & où les Peres du Con-
cile étoient aſſemblés; qu'au moment que
la déciſion fut publiée, & qu'on entendit

que Marie étoit maintenue dans la juſte poſſeſſion du titre de Mere de Dieu, toute la ville retentit d'acclamations & de cris de joie ; que les Peres ſortant pour ſe ſéparer, furent comblés de bénédictions & conduits en triomphe ; que l'air fut éclairé de feux ; enfin que rien ne manqua à la pompe de cette réjoüiſſance commune, ni à l'éclat de la glorieuſe victoire que Marie avoit remportée. Ah ! Chrétiens, il eſt vrai, ce peuple fidéle étoit ſenſible aux intérêts de Marie, & agiſſoit en cela par un eſprit de religion, mais en s'intéreſſant pour Marie, il s'intéreſſoit pour lui-même. Car il comptoit ſur le ſecours de cette Mere de Dieu, & il ſçavoit ce qu'il en devoit attendre. Prenons les mêmes ſentimens, & tenons la même conduite. Dans ce grand jour où Marie eſt déclarée Mere de Dieu, rendons-lui les hommages qu'elle mérite, & allons au pied des autels lui jurer une fidélité inviolable, & lui renouveller les ſaintes proteſtations du plus reſpectueux & du plus parfait dévouement. Mais ne nous oublions pas nous-mêmes ; & pour l'engager à nous faire ſentir les effets de ſa médiation, repréſentons-lui l'étroite alliance qui l'unit à nous & qui nous unit à elle. Diſons-lui d'une part comme les habitans de Béthulie diſoient à Judith : *Tu gloria*

Judith. c. 5. *Jerusalem, tu lætitia Israël, tu honorificentia populi nostri.* Oui, Vierge sainte, vous êtes l'ornement de Jerusalem, le bonheur d'Israël, la gloire de notre peuple ; c'est-à-dire, l'ornement, la gloire, le bonheur de l'Eglise. *Quia confortatum est cor tuum, eò quòd castitatem amaveris* : parce que vous étiez pure dans un dégré de perfection, qui surpassoit même la pureté des Anges, vous avez eu la force d'attirer du ciel le Verbe divin, & de l'incorporer à notre chair. *Ideò eris benedicta in æternum* : c'est pour cela que nous nous humilions devant vous, pour cela que nous vous donnons le tribut de loüange qui vous est dû, pour cela que nous vous béniſſons, & que tous les siécles après nous vous béniront. Mais d'autre part, reprenons, Chrétiens, & ajoutons ce que le sage & zélé Mardochée dit à la Reine Esther, lorsque pour l'exciter à prendre la défense des Juifs menacés d'une ruine prochaine, il lui remontra que si Dieu l'avoit elevée sur le thrône, c'étoit plus pour sa nation que pour elle-même : *Et quis novit utrùm idcircò ad regnum veneris, ut in tali tempore parareris?* Non, ô glorieuse Mere de Dieu, nous ne craindrons point de le dire, car nous le sçavons, que si le Seigneur vous a distinguée entre toutes les femmes ; que s'il vous a honorée de la plus éclatante

Esth. c. 4.

dignité, c'eſt pour nous ; & voilà ce qui dans tous les états de la vie, dans toutes les conjonctures & tous les tems, nous fera recourir à vous avec confiance. Nous vous expoſerons nos beſoins, nous implorerons votre interceſſion, & vous écouterez nos vœux, & vous les préſenterez à votre Fils, & vous y joindrez les vôtres, & vous ferez deſcendre ſur nous toutes les graces divines.

N'en doutons point, mes chers Auditeurs, & puiſque nous avons une telle reſſource auprès de Dieu, apprenons à en profiter. On vous prêche ſans ceſſe dans la chaire la ſévérité des jugemens de Dieu : on vous dit tout ce qui peut vous intimider & vous effrayer. Ce ſentiment eſt bon, & je dois travailler moi-même à vous imprimer profondément dans l'ame une crainte chrétienne & ſalutaire. Mais de s'en tenir là ; de ne vous faire entendre que les menaces du Seigneur ; de ne vous faire voir que les difficultés & les obſtacles qui ſe rencontrent dans la voie du ſalut ; de ne vous la repréſenter cette voie, que comme un chemin ſemé d'épines & preſque impraticable, c'eſt un excès qui ne corrige rien, & qui ne va qu'à décourager & à déſeſpérer. Je dois donc en vous faiſant craindre, vous faire eſpérer ; en réprimant votre

préſomption, ſoutenir votre confiance. J
dois vous faire connoître les moyens q
la miſéricorde divine vous a fournis &
ſecours qu'elle vous a ménagés. Je dois v
conſoler, vous animer, vous fortifier.
s'il y a un myſtère capable de produire
heureux effets, n'eſt-ce pas celui-ci ? po
quoi ? non-ſeulement parce que c'eſt
myſtère d'un Dieu fait homme, mais d'u
Vierge devenue Mere de Dieu; & en qu
lité de Mere de Dieu ſpécialement eng
gée à veiller ſur les hommes, à s'intére
ſer pour les hommes, à les aider de to
ſon pouvoir, & à leur ſervir d'avocate
d'aſyle. Vous me direz que cette confian
dans la protection de Marie, peut autoriſ
nos déſordres, & diminuer en nous le zé
de la pénitence : mais je réponds, moi, qu
ſi c'eſt une vraie confiance, bien loin d
refroidir ce zéle, elle l'allumera. Faites-e
vous-même l'épreuve & vous le verrez
Vous verrez, dis-je, ſi, dévoué à la plu
ſainte des Vierges, vous n'apprendrez pa
à haïr le péché; ſi vous ne vous ſentire
pas porté à le fuir par une exacte vigilance
& à l'expier par une ſévère pénitence; ſ
de vives lumieres ne vous éclaireront pas
pour vous en faire concevoir l'énormité
ſi de ſolides réflexions ne vous toucheron
pas, pour vous en faire craindre les ſuite

affreuſes, & pour vous les faire éviter ; ſi mille attraits particuliers, mille graces intérieures ne vous appelleront pas à la ſainteté. Car voilà les fruits ordinaires d'une ſolide & religieuſe confiance dans la protection de la Mere de Dieu. Combien de juſtes ont été par-là maintenus, & ont perſévéré ? combien de pécheurs ont été convertis, & ſe ſont ſauvés ? Je le répéte, combien de juſtes ont été maintenus, & ont perſévéré ? c'étoient des juſtes, mais des juſtes chancelans dans leur état d'innocence & de juſtice, des juſtes aſſaillis de la tentation, combattus par leurs paſſions, preſque vaincus par le monde, & ſur le point de céder enfin & de tomber, ſi Marie dans des conjonctures ſi périlleuſes n'eut été leur ſoutien : & comment ? non par elle-même, mais par une grace victorieuſe que ſon interceſſion leur a obtenue & qui les a préſervés. Combien de pécheurs ont été convertis, & ſe ſont ſauvés ? c'étoient des pécheurs & des pécheurs de longues années, des pécheurs d'habitude : il n'y avoit plus, ce me ſemble, de ſalut pour eux ; & chargés de dettes, ils commençoient à déſeſpérer de la miſéricorde divine. Mais ils ſe ſont ſouvenus que Marie étoit la mere des pécheurs : ce qu'ils ne croyoient pas pouvoir demander par eux-mêmes, ils l'ont

demandé par elle, & ils ont été exaucé
dans un heureux moment la grace les
changés, & de pécheurs qu'ils étoient,
a fait des Saints. Miracles, dont ils ont re
du mille témoignages, & c'eſt à ces exe
ples qu'il faudroit s'attacher, & non poin
d'autres plus rares, dont on voudroit qu
quefois tirer de ſi injuſtes conſéquence
Car telle eſt en effet notre injuſtice : par
qu'il s'en trouve peut-être quelques-un
qui conſacrés en apparence au ſervice de
Mere de Dieu n'en ménent pas dans la pr
tique une vie plus réglée, de ces exempl
particuliers, on penſe avoir droit de tire
des conſéquences générales contre le cul
de la Vierge, & l'on ne conſidère pas qu
ç'a été, & que c'eſt tous les jours pour de
millions d'autres, un principe de converſio
& de ſanctification. Ah ! mes chers Audi
teurs, dans un ſiécle où les dangers ſont
fréquens, & les beſoins ſi preſſans, ne nou
privons pas du ſecours qui nous eſt offert
De cet autel, ſi je l'oſe dire, & de ce taber-
nacle où Jeſus-Chriſt repoſe, il fait encore
aujourd'hui par proportion & pour nous,
ce qu'il fit ſur la croix pour ſon bien-aimé
diſciple. Voilà votre mere, lui dit-il, en
*Joan.* lui montrant Marie: *Ecce mater tua.* Et dès
c. 10. cette heure, ce diſciple que Jeſus-Chriſt
aimoit, commença à regarder Marie, & à

honorer comme sa mere : *Et ex illâ horâ* Ibid.
*ccepit eam discipulus in suam.* C'est ainsi que
ous la pouvons regarder nous-mêmes.
eureux qu'elle daigne bien nous recevoir
i nombre de ses enfans ! Nous recon-
oîtrons bientôt que ce n'est pas en vain
u'elle porte le titre de mere des hommes,
de notre part ce n'est pas en vain que
ous portons la qualité d'enfans de Marie.
lais achevons, & voyons comment ce
ystère nous éléve à la dignité même
enfans de Dieu : c'est le troisiéme avan-
ge qui nous revient de l'alliance du Verbe
ec la chair, & le sujet de la derniere
rtie.

III. PART.

C'Etoit une erreur des Payens, & une
reur aussi grossiere que présomptueuse,
e se figurer qu'ils étoient les enfans des
ieux, parce qu'ils mettoient en effet au
ombre des dieux, leurs ancêtres. Mais
ette erreur, quoique grossiere, comme ré-
arque saint Augustin, ne laissoit pas de
ur inspirer de hauts sentimens, parce
u'il arrivoit de-là que se confiant dans la
randeur ou dans la prétendue divinité de
ur origine, ils entreprenoient des choses
ifficiles & héroïques avec plus de har-
iesse, ils les exécutoient avec plus de ré-
olution, & en venoient à bout avec plus

*Auguſt.* de bonheur : *Et ſic animus divinæ ſtirpis fidu ciam gerens, res magnas præſumebat audaciùs agebat vehementiùs, & implebat ipsâ felicita ſecuriùs.* Ne diroit-on pas que parmi c ténébres du paganiſme, il y avoit dès-lo quelque rayon ou quelque commencemer du chriſtianiſme ; & ne ſemble-t-il pas qu la Providence qui ſçait profiter du m même, ſe ſervoit des erreurs des homm pour préparer déja le monde à la vra religion ? Oui, repond excellemment fai Auguſtin, il étoit de l'ordre de la prédeſt nation & du ſalut de l'homme, que l'hom me fût un jour perſuadé qu'il étoit d'u extraction divine ; & voilà pourquoi Die par un effet de ſa grace toute-puiſſante, voulu que cette perſuaſion ne fût ni fauſ ni téméraire. C'étoit dans les Payens, un vanité ; mais le myſtère que nous célé brons, nous a fait de cette vanité, un ſainte & adorable vérité. Ceux-là ſe flat toient en ſe donnant une ſi haute origine & nous, ſi nous avons une moindre idé de nous-mêmes, nous nous méconnoiſſon nous nous déshonorons, nous nous dégra dons. Car écoutons le diſciple bien-aimé & quoique dans un autre diſcours, j'ai déja employé le même témoignage pou établir la même vérité, ſouffrez que je l reprenne, & que je vous le propoſe dan

un nouveau jour. Ecoutons, dis-je, le disciple bien-aimé, & sans rien perdre de l'humilité chrétienne, apprenons de lui à connoître notre véritable noblesse. Voyez, mes Freres, nous dit-il, dans sa premiere Epître canonique, voyez quel amour le Pere céleste nous a marqué, de vouloir que l'on nous appelle, & que nous soyons en effet, enfans de Dieu : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut Filii Dei nominemur & simus.* Il est vrai que saint Jean parloit en particulier aux fidéles qui ont cru en Jesus-Christ, & qui l'ont reçu : mais ce qu'il disoit en particulier aux fidéles, & ce qui leur convient spécialement, je puis en général, & dans un sens plus étendu, l'appliquer à tous les hommes. Car c'est à tous les hommes selon l'expression de ce bien-aimé disciple, que le pouvoir d'être enfans de Dieu, a été donné sans différence de mérites, sans distinction de qualité & de sexe, aux petits aussi-bien qu'aux grands, aux pauvres aussi-bien qu'aux riches, aux sujets aussi-bien qu'aux Rois : *Dedit eis potestatem filios Dei fieri.* *Joan. c. 3.* *Joan. c. 1.*

Or je prétends que cette filiation ainsi établie est une suite naturelle de l'incarnation, & le troisiéme effet de l'alliance du Verbe avec notre chair : *Et verbum caro* *Ibidem.*

*factum est*. Car le Verbe divin n'a pû se revêtir de la chair de l'homme, sans contracter avec les hommes la plus étroite affinité : & du moment qu'il nous a ainsi unis à lui, ensorte que nous ne faisons plus avec lui qu'un même corps, ce n'est point une usurpation pour nous de dire à Dieu dans un sens propre & réel, que nous sommes ses enfans : *Ut filii Dei nominemur & simus*. C'est en ce sens que Clément Alexandrin, parlant du mystère d'un Dieu fait homme & relevant les avantages infinis que nous en retirons, s'est servi d'une expression bien forte, lorsqu'il a dit que Dieu se faisant homme, a fait des hommes comme autant de dieux. Non pas apparemment que nous soyons enfans de Dieu dans la même perfection que l'homme-Dieu. Il l'est par nature & nous le sommes par adoption : mais cette adoption divine ne nous annoblit-elle pas assez ? Dieu, tout Dieu qu'il est, pouvoit-il nous élever plus haut & y avoit-il pour nous une distinction plus glorieuse à espérer ? Ce n'est ni par le sang ni par le ministère d'aucun homme, que nous sommes montés à ce point de grandeur. Le penser de la sorte, ce seroit ne point connoître & la bassesse naturelle de l'homme & l'excellence de la dignité, dont nous avons été honorés : *Non ex sanguinibus*.

*Joan. c. 3.*

*Joan. c. 1.*

*eque ex voluntate carnis.* Mais toute la loire de cette naiſſance ſpirituelle nous ent de la volonté de Dieu, de la prédeſtiation de Dieu, du choix & de la grace de ieu. Car pour m'en tenir toujours à notre yſtère, ſi nous ſommes enfans de Dieu, eſt par ce même Dieu-homme, qui dans un ême homme a ſçu ſi bien réunir & allier nſemble ſa divinité & notre humanité : *Verbum caro factum eſt.* Ainſi, dit ſaint hryſoſtôme, le Fils unique de Dieu eſt venu fils de l'homme, afin que les enfans s hommes devinſſent enfans de Dieu. Et demandez pas, ajoûte ſaint Auguſtin, mment les hommes ont pû naître de ieu, puiſqu'un Dieu-lui même a pû & ulu naître des hommes.

Voyez donc encore une fois juſqu'à quel cès s'eſt porté la charité de votre Dieu : *dete qualem charitatem.* Mais voyez enite quelles conſéquences s'enſuivent de; voyez ce que vous devez à Dieu comenfans de Dieu, & ce que vous vous vez à vous-mêmes : ce que vous devez Dieu, qui vous permet de l'appeller voPere, & qui l'eſt en effet; ce que vous us devez à vous-mêmes, qui pouvez us dire enfans de Dieu, & qui avez à utenir une ſi noble qualité & à n'en pas générer. Deux points qui me fourniſſent

une morale bien ſolide & bien importante

Ce que vous devez à Dieu : car puiſqu'e
vertu de ce myſtère & par l'alliance du Ver
be avec notre chair , nous avons le mêm
Pere que le Verbe incarné ; je dis auſſi qu
nous devons , à l'égard de ce Pere tou
puiſſant , tenir par proportion la mêm
conduite que l'homme-Dieu , & prendr
les mêmes ſentimens ; c'eſt-à-dire , qu
nous devons avoir la même obéiſſance au
ordres de Dieu, & le même zéle pour
gloire de Dieu. En effet , ſi le Fils de Die
prend aujourd'hui dans les chaſtes entrailles
de Marie une chair ſemblable à la nôtre
c'eſt, dit l'Apôtre , pour obéir à ſon Pere
pour ſe conformer aux volontés de ſon P
re,& pour accomplir ſes adorables deſſein
& s'il s'humilie juſqu'à s'anéantir lui-mêm
c'eſt pour l'honneur de ſon Pere , & po
lui rendre toute la gloire qui lui avoit é
ravie. Or voilà notre modéle. Etre ſoum
à Dieu , garder fidélement & conſtamme
la loi de Dieu , glorifier Dieu par une v
digne de Dieu , c'eſt ainſi que nous le r
connoîtrons pour Pere. Sans cela que ſer
il de lui dire ce que nous lui diſons néa
moins tous les jours , notre Pere qui êt
dans les cieux ; ſi nous nous révoltons co
tre lui ſur la terre , ſi nous le renonço
dans la pratique , & le traitons en ennem

que ſert-il de lui dire, que votre nom ſoit ſanctifié, qu'il ſoit connu & honoré dans tout l'univers; ſi nous le blaſphémons & le faiſons blaſphémer aux autres? Car ce que j'appelle, ſelon le langage de l'Ecriture, blaſphémer le nom du Seigneur, c'eſt outrager le Seigneur même par nos déréglemens & nos déſordres: & ce que j'appelle le faire blaſphémer aux autres, comme ſaint Paul le reprochoit aux Juifs: *Per vos blaſphematur nomen Dei*; c'eſt les ſéduire par nos paroles, les engager par nos exemples dans nos habitudes criminelles & les corrompre par nos ſcandales. Que ſert-il de lui dire, que votre volonté ſoit faite; ſi nous ne ſuivons bien moins en toutes choſes que la volonté de Dieu, toujours violant ſa loi, toujours murmurant contre ſa providence, toujours diſpoſés, malgré ſes promeſſes & ſes menaces, malgré ſes défenſes & ſes commandemens les plus exprès, à écouter la paſſion & à la ſatisfaire, quoi qu'elle demande? Je ſçais que pour garder inviolablement la loi de Dieu, que pour donner à Dieu par la ſainteté de nos mœurs toute la gloire qu'il attend de nous, il faut qu'il en coûte. Mais, Chrétiens, vous en doit-il jamais autant coûter qu'il en coûte aujourd'hui à un Dieu; à un Dieu que ſon Pere envoie, & qui, ſuivant la miſſion qu'il avoit reçue, deſcend

*Rom. c. 2.*

du thrône de sa Majesté & vient demeu rer avec nous ; à un Dieu, qui pour répa rer l'injure faite à son Pere, se réduit jus ques à la forme d'un homme, jusques à l forme d'un esclave, jusques à la forme d'u pécheur ? Ah ! mes Freres, comprenons si nous le pouvons, par l'obéissance de ce homme-Dieu, combien sont sacrés le droits du Pere, qui nous a donné l'être, & qui nous donne encore dans ce saint jou comme une nouvelle naissance en nou adoptant au nombre de ses enfans. Com prenons par les anéantissemens de cet hom me-Dieu, de quel prix est la gloire de Dieu le souverain auteur de tous les êtres, & doublement notre créateur, soit selon l nature, soit selon la grace. Mais de-là même jugeons ce que c'est pour un homme, sur tout pour un chrétien, que de refuser à ce premier Maître la soumission & les servi ces que nous lui devons par tant de titres. Jugeons ce que c'est que de s'attaquer à lui & de l'insulter, en voulant secouer le joug d'une dépendance si inconteſtable & si légitime. Jugeons ce que c'est que d'aban donner ses intérêts, que de s'opposer à ses vues, que de s'obstiner contre ses ordres ; & cela tandis qu'on est adorateur du mon de, tandis qu'on ne manque à rien de tout ce qu'exige le monde, tandis qu'on entre-

prend

rend tout & qu'on ſupporte tout pour le
onde. Si je ſuis le Seigneur & votre Pe-
, diſoit-il autrefois à ſon peuple, où eſt
honneur que vous me rendez ? *Ubi eſt* *Malac.*
*nor meus* ? où eſt le reſpect que vous me *c.* 1.
evez ? *Ubi eſt timor meus* ? Or la plainte *Ibidem.*
u'il faiſoit à ſon peuple, il peut bien nous
faire à nous-mêmes ; mais avec cette
rrible menace, que ſi maintenant nous ne
honorons pas comme pere, nous le crain-
rons un jour comme juge ; que ſi mainte-
ant nous ne ſommes pas ſoumis à ſa loi,
ous ſerons un jour ſoumis à ſes châtimens;
ue ſi maintenant notre vie ne ſert pas à le
orifier comme Dieu ſanctificateur, notre
ernelle réprobation après la mort ſervira
le glorifier comme Dieu vengeur. Car
oilà, mes chers Auditeurs, l'affreux retour
quoi il faut vous attendre de la part d'un
ere ſi indignement mépriſé, & ſi juſtement
rité.

Je dis plus, & c'eſt par où je finis. Outre
que vous devez à Dieu, qui vous permet
e l'appeller votre Pere & qui l'eſt en ef-
t, voyez encore ce que vous vous devez
vous-mêmes, qui pouvez vous dire en-
ns de Dieu & qui avez à ſoutenir une
noble qualité & à n'en pas dégénérer.
omme il y a dans le monde, & ſelon les
rincipes de la philoſophie humaine, une

fierté raiſonnable & ſage, qui ſans vous f
re dédaigner perſonne, vous inſpire néa
moins des ſentimens généreux & digr
de votre naiſſance & de votre rang ;
puis ajoûter que dans la religion mêr
que nous profeſſons & ſelon les regles de
morale Evangélique, il y a une fierté ſain
& toute chrétienne, qui ſans nous enfle
nous remet ſans ceſſe devant les yeux le c
ractère dont nous ſommes revêtus, & no
engage à y conformer nos œuvres. C't
ainſi que le Prince des Apôtres repréſe
toit aux fidéles, qu'ils étoient un peup
1. Petr. c. 6. choiſi & diſtingué : *Vos autem genus electu*
Ibid. uu peuple conquis : *Populus acquiſitioni*
Ibid. une nation ſainte, élevée à l'honneur c
ſacerdoce & d'un ſacerdoce royal, *Rega*
*ſacerdotium*, *gens ſancta*. C'eſt ainſi que
Docteur des Gentils faiſoit ſouvenir l
Ephéſiens, qu'ils étoient les enfans de
lumiere, d'où il concluoit qu'ils devoie
donc ſe comporter & vivre en enfans c
Epheſ. c. 6. lumiere ? *Ut filii lucis ambulate* : & c'eſt
Chrétiens, ce que je veux conclure mo
même, en vous diſant que vous êtes enfa
de Dieu. Car des enfans de Dieu doiven
ils penſer ou agir comme des enfans du ſié
cle ? eſt-il une contradiction plus ſenſible
en eſt-il une plus criminelle & plus damna
ble ? Des enfans de Dieu prévenus de toute

s idées du siécle & du siécle le plus pro-
ne, n'estimant que ce que l'esprit du siécle
ur fait estimer, n'aimant que ce que l'es-
it du siécle leur fait aimer, ne craignant
ne fuyant que ce que l'esprit du siécle
ur fait craindre & haïr. Des enfans de
ieu sujets à tous les vices du siécle & du
écle le plus corrompu, aux ressentimens
aux envies, aux colères & aux emporte-
ens, aux impostures & aux trahisons,
x désirs ambitieux & à l'orgueil, à l'ava-
ce, à la molleſſe, aux débauches & aux
aisirs les plus infâmes. Est-ce là ce qui
ur convient? Est-ce à cela qu'on les doit
connoître ou plûtôt, n'est-ce pas là leur
onte? n'est-ce pas pour eux un opprobre?
u'un homme d'une certaine distinction
ans le monde, soit par la place qu'il occu-
e, soit par le sang dont il est sorti, ait
ommis une action lâche, c'est une tache,
ue rien presque ne peut effacer. De quel
il le regarde-t-on, & de quel œil se regar-
e-t-il lui-même, quand il vient à considérer
'un sens rassis, la faute qu'il a faite & qui
e couvre de confusion? Or est-il moins
onteux à des hommes nés de Dieu, adop-
és de Dieu, enfans de Dieu, de s'asservir
leurs sens, de se rendre esclaves de leurs
assions, de se laisser dominer par les bru-
ales cupidités de leur chair, de se porter à

toutes les injuſtices qu'inſpire une avare
inſatiable convoitiſe, de nourrir dans le
cœur des haines ſecrettes & invétérées, c
concevoir les plus noirs deſſeins pour
tromper & pour ſe vendre les uns les autr
de n'écouter jamais, je ne dis pas la religio
mais même l'équité naturelle, la bon
foi, la raiſon ? Eſt-ce pour former un
peuple que le Fils unique de Dieu eſt ve
ſur la terre, & qu'il a voulu demeurer pa
mi les hommes ? Ou n'eſt-ce pas pour fo
mer un peuple parfait, un peuple exem
de la corruption du monde, un peup
affranchi de ces malheureuſes concupiſce
ces, par où le péché s'eſt introduit dans
monde & s'y établit tous les jours : un pe
ple chrétien, non-ſeulement de nom, ma
Luc. de pratique & d'action : *Parare Domino pl*
c. 1. *bem perfectam.* Ouvrons donc, mes Freres
ouvrons les yeux de la foi ; & découvra
avec les yeux de la foi notre dignité, ſan
ctifiés comme nous le ſommes par l'allianc
d'un Dieu, ne retombons pas dans nos pre
miers égaremens. Ne faiſons pas de la glo
rieuſe qualité que nous portons, un vai
titre qui nous déshonore lorſque notre cor
duite le dément. Si m'adreſſant ici à tan
de Grands qui m'écoutent, j'avois la té
mérité de leur dire, que leur conduite dé
ment leur grandeur, leur naiſſance, leur

cêtres, leur rang, ils prendroient ce que j dirois pour un outrage, & combien y roient-ils ſenſibles ! Ne le ſoyons pas oins au juſte reproche qu'on peut nous ire, que nous nous rendons indignes du us beau de tous les noms, qui eſt celui enfans de Dieu. Verbe éternel & conſub- ntiel à votre Pere, Dieu comme lui, mais mme comme nous, c'eſt vous qui nous vez acquis ce beau nom, & c'eſt par vous e nous ſommes parvenus à ce point d'élé- tion. Ne permettez pas que nous venions mais à en décheoir : ſur-tout ne permettez s que nous perdions le fruit de cette ré- mption ſurabondante dont vous voulez re vous-même le prix. Et vous, Vierge inte, puiſque c'eſt dans votre ſein que ce and ouvrage eſt aujourd'hui commencé, dez-nous à le ſoutenir & à y mettre toute perfection qui doit dépendre de notre délité & de nos ſoins. C'eſt ainſi qu'après voir vécu comme de dignes enfans de Dieu, ous aurons part à la gloire des élus de ieu, où nous conduiſe, &c.

# SERMON

## SUR

# LA PURIFICATION

## DE

# LA VIERGE.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundùm legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

*Le tems de la Purification de Marie étant accompli selon la loi de Moyse, ils porterent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur.* En Saint Luc, chap. 2.

SIRE,

CET Enfant qui est aujourd'hui porté à Jérusalem, c'est le Fils unique de Dieu, égal à son Pere, éternel comme lui & Dieu comme lui. Celle qui le porte, c'est Marie

lere de Dieu, la plus ſainte de toutes les mmes, & la plus remplie de grace. Le ujet pourquoi elle le porte, c'eſt afin de préſenter à Dieu; & l'Evangéliſte s'arrêtant à une circonſtance bien remarquable, ajoûte que tout cela ſe fait ſelon la loi : *ſicut ſcriptum eſt in lege Domini.* Comme , ni Marie, ni Jeſus-Chriſt même, ne ouvoient avec bienſéance paroître devant Dieu, qu'en obſervant la loi; comme ſi ur ſacrifice, tout divin qu'il eſt, ne deoit être agréé de Dieu, qu'autant qu'il ſe rouveroit conforme à la loi; comme ſi louvrage du ſalut & de la rédemption des ommes dépendoit de l'accompliſſement e la loi. Que ſignifie cela? c'eſt, Chréens, le myſtère que j'entreprends de déelopper, & le point auquel je m'attache our votre inſtruction & votre édification. Cette obéiſſance à la loi du Seigneur, cette béiſſance que la préſentation d'un Dieu auveur & la purification d'une Mere Vierge nous prêchent ſi hautement, cette vertu inconnue & néanmoins ſi néceſſaire, oilà l'importante matiere que me fourit la ſolemnité de ce jour. Divin Eſprit, ous qui ſanctifiâtes Marie par la pratique & l'obſervation de la loi, & qui la conuiſîtes dans le temple, pour y offrir ſon acrifice comme il étoit ordonné dans la *Luc.* c. 2.

loi, rempliſſez-nous des mêmes ſentim
dont ſon ame bienheureuſe fut alors pé
trée. Donnez-nous comme à elle une h
te idée de cette ſainte & adorable loi
Seigneur. Faites-nous bien comprendr
que ſans cette loi il n'y a dans nous q
corruption & que déſordre : en ſorte q
du moment que nous ſortons hors des bo
nes de cette loi, nous devenons incapabl
de tout bien, & déterminés à tout mal. Ta
de crimes qui ſe commettent tous les jour
& que je puis appeller les abominations
les horreurs de notre ſiécle, en ſont un
preuve viſible : mais peut-être l'endurciſſe
ment de nos cœurs, feroit-il perdre à cett
preuve toute ſa force, ſi les lumieres d
votre grace ne venoient aux ſecours de no
réflexions. Je parle devant le plus gran
Roi du monde ; & ſûr que je ſuis de ſ
religion, je ne crains point de parler avec
trop de liberté, tandis que je parle pour
les intérêts de la loi de Dieu. Je ne vous
demande pas même, ô mon Dieu, com-
me la vertueuſe Eſther, que mes paroles
lui plaiſent ; parce que je me promets de ſa
piété, qu'en lui parlant de l'excellence &
de la prééminence de votre loi, non-ſeule-
ment je lui plairai, mais je le perſuaderai
& le toucherai. J'ai beſoin néanmoins,
Seigneur, de votre ſecours, & pour l'ob-

enir je m'adreſſe à Marie, en lui diſant: *Ave, Maria.*

C'Eſt le propre de l'eſprit de l'homme, e n'avoir rien d'uniforme dans ſes ſentiens, d'être ſouvent contraire à lui-même, & de donner, ſelon les ſituations diverſes ù il ſe trouve, dans des extrémités toutes ppoſées. Cela ſe vérifie en mille ſujets, ais particulierement en celui que j'ai enepris de traiter, qui eſt l'obéiſſance & la umiſſion dûe à la loi de Dieu. Car je déouvre deux principes différens, qui fornent dans l'homme une double oppoſition cette obéiſſance : tellement que nous pouons dire auſſi-bien que l'Apôtre, je ſens ans moi-même une loi ſecrette, qui réugne à la loi de mon Dieu & qui me capve ſous la loi du péché. Ces deux prinipes, ſuivant la belle réflexion de ſaint mbroiſe, ſont l'orgueil de l'homme & ſa âcheté. L'orgueil de l'homme, qui lui fait ublier ce qu'il doit à Dieu; & ſa lâcheté, ui l'empêche de voir ce qu'il peut & de uoi il eſt capable avec le ſecours de Dieu. 'orgueil de l'homme, qui le rend inſolent & libertin; & ſa lâcheté, qui le rend foible & puſillanime. L'orgueil de l'homme, ui à l'égard de Dieu même lui inſpire de a hauteur; & ſa lâcheté, qui à l'égard de

ſes devoirs le jette dans l'abattement. L'
& l'autre pour lui faire violer cette ſo
veraine & divine loi, que Dieu lui a in
poſée, mais dont la ſervitude, quoiqu'
mable, du moment qu'il ſe pervertit, co
mence à lui déplaire & à lui devenir odie
ſe. Or je veux, Chrétiens, combattre a
jourd'hui ces deux déſordres; & parce q
l'accompliſſement de la loi conſiſte à évit
également ces deux extrémités dangereuſe
ſoit en ſe ſoumettant avec humilité à ce q
la loi commande, ſoit en s'efforçant av
courage de ſurmonter ce qu'il y a dans
loi de difficile; mon deſſein eſt de grav
bien avant dans vos eſprits & dans v
cœurs ces deux obligations, & de vo
mettre pour cela devant les yeux l'obéiſſa
ce que pratique aujourd'hui Marie. Ca
ſans ſortir de mon myſtère, vous verre
dans la perſonne de cette Vierge offrant ſo
Fils en ſacrifice, le modéle d'une obéiſſan
ce ſolidement humble, & d'une obéiſſanc
courageuſe & héroïque. D'une obéiſſanc
ſolidement humble, qui confond notre or
gueil; & d'une obéiſſance héroïque qu
condamne notre lâcheté. Prenez garde
Marie, dans la cérémonie de ce jour, ac-
complit la loi du Seigneur; & cette loi,
comme l'Evangile nous le fait aſſez enten-
dre, eſt infiniment rigoureuſe pour elle. En

e qu'elle obéit à la loi, je trouve la confu-
ion de notre orgueil, & ce ſera la premiere
artie. En ce qu'elle ſurmonte toutes les
ifficultés de la loi, je trouve la condam-
ation de notre lâcheté, ce ſera la ſeconde
artie. Deux points que j'ai à développer,
& qui vont faire le partage de ce diſcours
& le ſujet de votre attention.

NOus nous élevons au-deſſus de la loi de Dieu; & cela, Chrétiens, nous arrive en deux manieres. L'une que j'appelle révolte du cœur, lorſque ſans nous expliquer autrement que par nos œuvres, nous diſons intérieurement comme l'Ange rébelle: *Non ſerviam;* il m'en coûteroit trop pour vivre dans cette ſervitude: que Dieu ordonne tout ce qu'il lui plaira, je ne me ſoumettrai point à ſa loi. L'autre que je conſidère comme la plus pernicieuſe erreur de notre eſprit, lorſque nous trompant nous-mêmes, nous cherchons des prétextes & nous nous formons des conſciences, pour nous diſpenſer des obligations de la loi. Or le myſtère que nous célébrons, confond hautement ces deux entrepriſes de notre orgueil; & c'eſt, comme vous allez voir, ce qui paroît d'abord dans la Préſentation de Jeſus-Chriſt & dans la Purification de Marie. I. PART. *Jerem. c. 2.*

Quoique nés dépendans & sujets de Dieu nous avons, mes Freres, un penchant à nous révolter contre la loi de Dieu qui nous domine. Voilà l'origine de toute la corruption de l'homme. Prenant l'homme en particulier & selon la différence des conditions qui partagent le monde, voilà le péché capital des Grands du siécle, qui de leur état se font un principe d'indépendance comme si la loi de Dieu n'étoit pas faite pour eux, comme si Dieu en la portant avoit dû les excepter ? comme s'il n'étoit pas au contraire de l'empire de Dieu, qu'il y eût pour eux un législateur & une loi, afin, disoit le Prophéte Royal, de leur apprendre qu'ils sont hommes : *Constitue legislatorem super eos, ut sciant quoniam homines sunt.* Donnons à cette morale toute son étendue. Voilà, dis-je, en général le péché des impies & des libertins, qui jusques dans l'obscurité des plus médiocres fortunes ont souvent à l'égard de Dieu des cœurs aussi indociles que ceux qui tiennent dans le monde les premiers rangs : la licence & l'impiété faisant dans les uns, ce que l'abus de la grandeur & de l'élévation fait dans les autres. Mais Marie obéissant à la loi de Moyse, & se purifiant dans le temple, confond bien là-dessus malgré nous, notre conduite. Car enfin elle étoit Reine, elle étoit

*Psalm. 9. 21.*

lere de Dieu, elle étoit, comme Mere de lieu, en poſſeſſion d'une autorité légitime ir l'auteur même de la loi; & par conſéient, elle avoit tous les titres d'indépenance que peut avoir au-deſſous de Dieu ne pure créature. Il eſt vrai: mais c'eſt iſtement pour cela, que Dieu veut qu'elle aſſujettiſſe à la loi; afin de détruire par n exemple l'indépendance criminelle que ous affectons, afin de condamner notre bertinage par une preuve convaincante & ns replique. Car ſi dans l'ordre de la réemption, dont le ſecret adorable ſe développe aujourd'hui à nos yeux, une Mere e Dieu, toute Mere de Dieu qu'elle eſt, 'eſt pas exempte d'obéir; de quel front ouvons-nous ſoutenir devant Dieu l'injuſice & la témérité de nos déſobéiſſances? Marie fait quelque choſe encore de plus, & uoi? non-ſeulement elle ſe ſoumet à la loi, nais elle y ſoumet ſon Fils, ce Fils qui plus rand, plus libre, plus abſolu qu'elle, & néanmoins voulant bien être ſoumis par elle, fournit encore à Dieu contre nous une aiſon mille fois plus touchante, pour réprouver & pour confondre cet eſprit d'orgueil qui nous rend prévaricateurs. C'eſt-à-dire, Marie ſoumet à la loi la grandeur même, à la loi la puiſſance même, à la loi l'indépendance & la ſouveraineté même.

Car voilà le double miracle que le c
nous découvre dans cette fête ; une Re
ſujette, & aſſujettiſſant un Dieu ; un D
obéiſſant, & préſenté par une Mere ob
ſante : pourquoi ? Ah ! mes chers Auditeu
comprenez-le bien. Vous qui tenez dans
monde les premiers rangs, & vous qui vo
trouvez réduits aux derniers ; vous que v
conditions diſtinguent, & vous qu'elles
diſtinguent pas ; Grands & petits, rich
& pauvres, car je ſuis redevable à tou
écoutez-moi : c'eſt ici que l'intelligen
d'une des plus importantes vérités vous e
donnée, & c'eſt par la comparaiſon m
me de vos états que je vais vous la rend
ſenſible.

Pourquoi un homme-Dieu ſujet à la loi
pour vous faire entendre, Grands du mon
de, l'obligation ſpéciale où vous êtes, d
vivre dans un parfait aſſujettiſſement au
loix de Dieu. Vous ne l'avez peut-êtr
jamais bien conçue ; & par un renver-
ſement de raiſon & de religion, vous vou
flattez que la rigeur des loix divines n'eſt
pas pour vous comme pour le reſte des
hommes : mais détrompez-vous aujour-
d'hui de cette fauſſe prévention, & pour
cela entrez en eſprit dans le temple de
Jéruſalem. Car vous y verrez la maxime
contraire ſolidement établie ; & pour peu

que vous vous appliquiez à considérer le mystère de ce jour, vous conclurez que les loix divines vous regardent encore plus particulierement que le reste des hommes, quoiqu'elles soient pour tous sans exception. Vous me demandez sur quoi est fondée cette conséquence : sur trois raisons que vous devez méditer tous les jours de votre vie. Premiere raison, c'est que plus vous avez dans le monde ou de naissance ou de pouvoir, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en qualité de souverain Législateur ; comme il est vrai de dire que Jesus-Christ, en se réduisant sous la loi, a eu seul l'avantage d'honorer la souveraineté de Dieu, autant qu'elle mérite de l'être. Motif admirable pour vous engager, tout élevés & tout puissans que vous êtes, à une obéissance exacte. Dieu trouve en vous, quand vous accomplissez sa loi, une gloire particuliere ; & il ne tient qu'à vous de la lui procurer cette gloire ; qui plus que toute autre contribue à sanctifier son nom, & dont par-là même il est si jaloux. Seconde raison c'est que Dieu ne vous a distingués dans le monde, que pour le glorifier de la sorte. Car ne croyez pas, Chrétiens, qu'il y ait des hommes, ou revêtus d'honneurs, ou pourvûs de biens, pour être plus en droit que les

autres de faire leurs volontés & de vi
ſelon leurs loix. Cela ne peut être ; & Di
dont la toute-puiſſance eſt inſéparable de
ſageſſe & de ſa ſainteté, n'a pû dans l'i
galité des conditions humaines ſe propo
une telle fin. Les Rois mêmes, qui, ſel
l'expreſſion du Saint-Eſprit, ſont comme
divinités de la terre, ne regnent que po
*Pſalm. 101.* ſervir le Seigneur : *Et reges ut ſervia Domino.* Voilà l'ordre de la providence
même de la création, ſelon lequel ce q
approche le plus de Dieu, n'eſt défini q
par une ſervitude plus immédiate, & u
plus grande dépendance de Dieu. Et pou
quoi cet ordre ne ſubſiſteroit-il pas, pui
que Jeſus-Chriſt qui eſt le chef des pré
deſtinés, n'a été prédeſtiné lui-même qu
pour y être ſoumis ? En quoi conſiſte tou
le myſtère de ſon humanité ? Saint Pau
nous l'enſeigne en deux mots, dont nou
voyons aujourd'hui l'accompliſſement :
*Galat.* *Miſit Deus Filium ſuum factum ex muliere, factum ſub lege* : un Dieu formé d'une
femme, pour être aſſujetti à la loi. Voilà
l'idée que nous en donne l'Apôtre ; voilà
pourquoi ce Fils de Dieu a été envoyé :
hors-de là ce Verbe divin ne ſe feroit jamais
fait chair, & ſans cela il n'y auroit point
eu de Dieu-homme. Serez-vous donc ſur-
pris, ou devez-vous l'être, quand j'ajoûte

ue ſans cela il n'y auroit dans le monde
i qualité, ni dignité, ni rang, ni fortune;
ais que Dieu vous auroit laiſſés dans le
éant; & que, s'il vous en a tirés, c'eſt afin
e ſa loi eût en vous des obſervateurs
déles & de zélés défenſeurs. Je dis plus, &
eſt la troiſiéme & derniere raiſon : Dieu
n vous plaçant au-deſſus du commun des
ommes, a prétendu vous propoſer au mon-
e comme des modéles de la ſainte dépen-
nce que je vous prêche; de même que
ſus-Chriſt & Marie n'ont paru dans le
mple du Seigneur que pour être l'exem-
e d'une inviolable fidélité & d'une par-
ite ſoumiſſion à ſa loi. C'eſt-à-dire, ſelon
int Grégoire Pape, que Dieu prétend que
s petits apprennent des Grands à lui obéir,
t que les Grands ſe conſidérent ſur ce
oint comme la régle, à quoi les petits ne
anquent jamais de ſe conformer.

Ceci me donne lieu de parler mainte-
ant à vous, mes Freres, à vous dont le
lut me doit être d'autant plus cher, & les
mes plus précieuſes, qu'ayant moins de
art aux avantages du ſiécle, vous partici-
ez moins à ſes déſordres & à ſa corrup-
on; à vous que Dieu a fait naître dans
es conditions plus obſcures, & dont il
emble que la deſtinée, ou, pour mieux dire,
a vocation ſe termine à dépendre & à

obéir. Pourquoi une Mere de Dieu & p
ſon miniſtère un homme-Dieu ſoumis à
loi ? pour trois autres raiſons, qui vo
regardent, & que je vous prie de n'oubli
jamais. Pour vous conſoler, pour vo
inſtruire, & pour vous confondre. Po
vous conſoler de l'état où vous êtes, q
qui vous réduit à n'avoir pour partage qu
l'obéiſſance. C'eſt l'état que Jeſus-Chri
a choiſi, ayant mieux aimé prendre la fo
me de ſerviteur que celle de maître, & n
ſoumettre à la loi, que de donner la lo
Pour vous fortifier par cette penſée, qu
ceux qui ſont plus élevés que vous dans l
monde, ſont ſujets comme vous à la lo
de Dieu, ſeront jugés auſſi bien que vou
ſelon la loi de Dieu, n'éviteront pas plu
que vous le tribunal où tout doit être dé
cidé par la loi de Dieu. Voilà votre conſo
lation. Pour vous inſtruire de la manier
dont vous devez obéir ; je veux dire au
hommes pour Dieu, & à Dieu dans le
hommes, en ſorte que votre obéiſſance ne
s'arrête pas à l'homme, mais qu'elle s'éléve
à Dieu comme à ſa fin & à ſon principal
*Coloſſ.* objet : *Sicut Domino & non hominibus* : que
*c. 3.* vous regardiez ces hommes de qui vous
dépendez, comme les images de Dieu, que
vous reſpectiez leurs loix, comme des
écoulemens de la loi de Dieu ; que vous

eceviez leurs commandemens, comme les déclarations expreſſes de la volonté de Dieu : vous ſouvenant que ſans cela l'obéiſſance que vous leur rendez, n'eſt qu'une obéiſſance ſervile, qu'une obéiſſance payenne, qu'une obéiſſance réprouvée dont Dieu ne vous tiendra jamais nul compte, & dont vous perdez tout le fruit, parce que vous ne la pratiquez pas ſelon ce divin exemplaire qui nous eſt aujourd'hui propoſé dans la Préſentation d'un Dieu Sauveur, & dans la Purification d'une mere Vierge. Voilà votre inſtruction. Mais ſur-tout pour vous confondre de l'extrême & de l'injuſte oppoſition que vous avez à dépendre de Dieu, & à porter le joug de ſa loi, lorſqu'avec tant de docilité, vous vous faites un mérite, du moins une politique, de dépendre des hommes. Car en vous comparant vous-mêmes avec vous-mêmes, voici, mes Freres, le ſujet de ma douleur, & ce qui me fait gémir. Vous n'oſez déſobéir aux hommes, & vous déſobéiſſez à Dieu ; vous êtes ſouples devant les hommes, & orgueilleux devant Dieu ; les loix des hommes vous contiennent dans le devoir, & vous violez impunément celles de Dieu. Saint Paul diſoit aux Ephéſiens : *Obedite dominis carnalibus ſicut Chriſto* : Obéiſſez à vos maîtres ſelon la chair, avec *Epheſ.* c. 6.

crainte & avec reſpect, comme à Dieu m-
me : mais s'il m'étoit permis de changer
propoſition de ſaint Paul, peut-être vo
dirois-je volontiers, obéiſſez à votre Di
comme vous obéiſſez à vos maîtres ſel
la chair : & c'eſt là ce que j'appelle vo
confuſion. Car quelle indignité, que
me trouve obligé de ſouhaiter pour vou
qu'au moins les choſes ici fuſſent égale
& de me contenter que vous euſſiez po
votre Dieu, une obéiſſance auſſi prompte
auſſi humble, auſſi fidéle, que celle qu'ex
gent de vous les hommes, & que vous le
rendez ſi exactement.

Je ſçais, mon cher Auditeur, que ce
aſſujettiſſement aux loix de Dieu vous pa
roît gênant & humiliant. Je ſçais que vou
vous aveuglez juſqu'à croire qu'il repugn
à cette liberté naturelle, dont vous êtes
jaloux, & que vous ne diſtinguez pas d'un
amour déréglé de l'indépendance & d'un
eſprit de libertinage. Mais votre ignorance
là-deſſus vient encore de n'avoir pas bien
pénétré le myſtère de Jeſus-Chriſt & de
Marie, obéiſſans à la loi du Seigneur. Car
ſi je vous diſois que l'obéiſſance à cette
ſainte loi, bien loin d'humilier l'homme,
fait ſa véritable gloire ; que plus on eſt
ſujet à cette loi, plus on eſt heureux, plus
on eſt libre, plus on eſt maître de ſoi-

hême ; qu'en cela consiste la différence de
ette loi & des loix humaines ; qu'au lieu
ue l'affranchissement des loix humaines
asse pour un privilége, le grand privilége
e la grace, selon saint Augustin, est d'être
ncapable de s'émanciper de cette loi : que
)avid, tout Roi qu'il étoit, instruit d'un
ecret si important, envisageoit comme
ne béatitude l'attachement à cette loi, fai-
oit son occupation la plus ordinaire de
héditer cette loi, ne trouvoit point de
epos que dans l'observation de cette loi :
*lax multa diligentibus legem tuam* ; ce sont *Psalm.*
tant de verités dont la raison & la foi 113.
ous feroient malgré vous convenir. Mais
e fais-je pas, pour vous en convaincre,
uelque chose de plus, quand je vous pro-
ose le Saint des Saints sanctifié par l'obéis-
nce qu'il rend à cette loi, ce Premier-né
e toutes les créatures qui s'assujettit à cette
oi, ce Rédempteur par excellence qui veut
re lui-même racheté selon les termes de
tte loi ? quand je vous représente Marie
vec toute sa grandeur & son auguste ma-
rnité, remplie d'une sainte joie, parce
u'à l'exemple de son Fils elle se conforme
cette loi ? N'est-ce pas, dis-je, ce qui
oit faire plus d'impression sur vos esprits
t sur vos cœurs, que si je rapportois tous
s raisonnemens de la Théologie ?

Après cela, Chrétiens, laissez-vous enc re séduire par les fausses maximes du siécl & mettez le bonheur de la vie dans u malheureuse possession de ne dépend d'aucune loi, dans une licence criminel de tout entreprendre au préjudice de la lo dans un oubli de vos devoirs qui aille ou méconnoître votre Dieu ou à vous le figur comme un Dieu fauteur de vos désordre A le méconnoître, en disant avec l'imp Exod. Pharaon : *Quis est Dominus, ut audiam v* c. 5. *cem ejus ?* Et qui est-il ce Dieu dont on m menace sans cesse, & dont on m'oppose loi ? qui est-il pour m'obliger à me contrai dre dans mes passions, dans mes désirs, dan mes desseins ? A vous le figurer comme u Dieu fauteur de vos désordres, en disan avec l'insensé : s'il y a un Dieu, est-il te qu'on nous le dépeint ? connoît-il toute choses ? y prend-il un si grand intérêt s'offense-t-il si aisément ? a-t-il une justic si sévère ? est-il si terrible dans ses vengean Psalm. ces ? *Et dixerunt, Quomodo scit Deus, & s* 72. *est scientia in excelso* ? Car voilà le langage d pécheur ennemi de la loi, & c'est où con duit enfin l'esprit du monde. On n'en vient pas là d'abord; mais par un progrès infailli ble de l'habitude du péché, on s'acoutume, sinon à parler, du moins à penser & à vivre ainsi. A force de violer la loi, la crainte de

Dieu s'affoiblit, le libertinage se fortifie & prend le dessus. Après bien des péchés commis & bien des transgressions réitérées on se trouve dans l'abominable état de celui qui disoit en insultant à Dieu : *Peccavi, & quid mihi triste accidit?* j'ai péché, & que n'est-il arrivé de mal ? De-là cette tranquillité que l'on conserve même en péchant ; de-là cette hauteur & cette fierté avec laquelle on soutient le vice ; de-là cet endurcissement qui y met le comble. On rejette sans distinction toute loi de Dieu qui est incommode : si l'on en respecte quelqu'une, ce n'est pas parce qu'elle est la loi de Dieu mais parce qu'elle est autorisée des loix du monde, & que les loix du monde forcent à la garder. Au commencement on sauve les dehors ; mais à la fin on léve le masque, on ne se contraint plus en rien, on ne ménage plus rien, & Dieu veuille qu'on ne fasse pas même gloire de son impiété & de ses excès. Voilà ce que les Saints & les serviteurs de Dieu ont tant déploré, & ce qu'ils déplorent tant tous les jours. Voilà ce qui leur a fait répandre des larmes. *Defectio tenuit me, pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam ;* je suis tombé, disoit le Prophéte Royal, dans une espéce de défaillance, quand j'ai vu, Seigneur, jusqu'à quel point votre loi étoit profanée : quand

*Eccles. c. 5.*

*Psalm. 118.*

j'ai vu les pécheurs de la terre la mépri
avec insolence & la rejetter. Voilà ce
obligeoit les Prophétes à paroître dans
Cours des Princes, pour oppoſer au t
rent de l'impiété, le zéle de la loi qui
animoit; & me voici, Chrétiens, char
du même miniſtère, & envoyé pour
même fin. Quand je prêche ailleurs la
role de Dieu, il me ſuffit de dire à ceux q
m'écoutent, s'ils ne vivent pas en Chr
tiens : Infortunés que vous êtes, vous av
abandonné la loi de votre Dieu, & c'eſt
qui vous a perdu. Mais parlant aujourd'h
à des Grands du monde, je leur fais
reproche encore plus terrible. Je leur
avec le Prophéte Malachie : *Vos aut*
Malac. 2. *ſcandalizaſtis plurimos in lege;* non-ſeul
ment vous avez abandonné la loi de vo
Dieu, mais vous la faites abandonner à
ne ſçais combien d'autres que vous ſcand
liſez, & qui ne ſont pas à l'épreuve de vot
exemple. Mais cette penſée m'emportero
trop loin : revenons à notre ſujet.

Outre que nous nous élevons au-deſſ
de la loi de Dieu par une révolte de cœu
nous tombons encore dans ce déſordre p
un aveuglement d'eſprit : c'eſt-à-dire, q
nous nous laiſſons préoccuper de certain
erreurs, que nous cherchons des excuſes
des prétextes, pour nous décharger du fa
de

eau de la loi de Dieu ; que raisonnant se-
on notre sens, & nous faisant des principes
notre gré, nous adoucissons la sévérité
e la loi de Dieu ; que pour parvenir à nos
ns, nous interprétons, comme il nous
laît, les obligations de la loi de Dieu ; &
ue séduits par les artifices de l'amour de
ous-mêmes dont nous sommes préverus,
ous accommodons la loi de Dieu à nos
ntérêts, à nos vues, à nos inclinations & à
os passions, au lieu d'accommoder nos
ntérêts & nos passions, nos inclinations
nos vues à la rigueur de la loi de Dieu.
r voici encore Marie & Jesus-Christ mê-
e, qui par la sainteté de leur exemple
ous font évidemment connoître le danger
le déreglement d'une conduite si perni-
euse : comment cela ? en se soumettant
un & l'autre à une loi dont ils étoient in-
ontestablement exceptés : à une loi qui
expliquoit d'elle-même en leur faveur, &
ui dans les termes où elle étoit conçue,
e portoit rien qui les obligeât.

Non, mes Freres, disoit saint Augustin,
oit qu'on eût égard à l'esprit de la loi, soit
u'on la prît à la lettre, ni Marie, ni
e Sauveur du monde ne pouvoient y être
ompris. Car il n'y avoit rien à purifier
ans Marie, & le Sauveur des hommes
toit par lui-même consacré à Dieu d'une

maniere plus excellente qu'il ne pouv
l'être par toutes les cérémonies du Juda
me. Ils n'avoient donc l'un & l'autre qu
uſer de leurs droits, puiſqu'ils étoient di
penſés de la loi de Moyſe : mais Dieu
ajoûte ſaint Auguſtin, par une diſpoſitio
merveilleuſe de ſa providence, ne voul
pas que notre religion, dont Jeſus & Ma
rie jettoient alors, pour ainſi dire, les pr
miers fondemens, commençât par une di
penſe, quoique légitime. Cette diſpenſe
quelque autoriſée qu'elle eût été, auro
pû, par les fauſſes conſéquences que nous e
aurions tirées, ſervir à nos relâchemens
& notre amour-propre n'eût pas manqu
à s'en prévaloir. Ainſi pour nous ôter c
prétexte, le chriſtianiſme qui devoit êtr
l'idée de la plus irrépréhenſible ſainteté
a-t-il commencé par une obéiſſance volon
taire, par une obéiſſance gratuite, par un
obéiſſance qui anéantit tout ce qu'une vain
ſubtilité peut nous ſuggérer contre les ſain
tes loix que la religion nous impoſe ; par
une obéiſſance qui condamne ſans réſerve
tant de diſpenſes abuſives que nous nous
accordons, tant de ſingularités odieuſes
que nous affectons, tant d'exceptions du
droit commun que nous couvrons du voile
d'une prétendue néceſſité, tant de raiſonne-
mens frivoles & mal fondés, tant d'opi-

ions hardies & trop larges, tant de proba-
ilités chimériques, tant de détours & de
finemens où nous alterons la pureté de la
oi, enforte que toute étroite qu'elle eſt,
lle ne nous oblige plus qu'autant que nous
voulons, & de la maniere que nous le
oulons. Car quelle vertu l'exemple de
homme-Dieu & de ſa bienheureuſe Mere
a-t-il pas pour nous détromper de tout
ela, & pour nous en découvrir l'illuſion ?

De-là vient qu'en conſéquence de ce
yſtère, notre divin Maître inſtruiſant ſes
iſciples, leur déclaroit ſi ſouvent ce que
n humilité nous prêche aujourd'hui d'u-
voix bien plus forte & plus intelligible :
*Non veni ſolvere legem, ſed adimplere* : Ne voyez pas que je ſois venu pour abolir la loi ni pour l'enfreindre : comme s'il eût *Matth. c. 5.*
aint, remarque ſaint Chryſoſtôme, que
qualité de Meſſie & d'auteur de la nou-
elle alliance ne leur donnât lieu de for-
ier cette penſée, qu'il ſçavoit ne leur pou-
oir être que préjudiciable. *Non veni ſol-
re, ſed adimplere :* non, je ne ſuis pas ve-
u pour la deſtruction, mais pour l'accom-
iſſement de la loi. Parole divine, & qui
oit pour jamais nous fermer la bouche.
'eſt pour cela même que ce Sauveur ado-
ble étoit ſi fidéle & ſi attaché à toutes
s obſervances de la loi écrite ; qu'il ſe

rendoit si régulièrement à Jérusalem pour y célebrer la Pâque & que jusqu'à un certain point, il ne laissoit rien passer des moindres devoirs sans y satisfaire : *Iota unum aut unus apex non præteribit à lege, donec omnia fiant.* Par où il prétendoit combattre en nous cette disposition criminelle que nous avons à disputer avec Dieu, quand il s'agit de sa loi. Par où il prétendoit nous faire sentir l'injustice de notre procédé, lorsque nous ne rendons à la loi de Dieu qu'une obéissance forcée, qu'une obéissance interessée, qu'une obéissance imparfaite, & qui se réduit toute à cette regle : Y suis-je obligé dans la rigeur ? est-ce un commandement absolu ? y va-t-il du salut éternel ? Régle trompeuse & qui nous expose à une réprobation éternelle, puisqu'il est certain qu'entre l'obligation de la loi & le conseil il n'y a souvent qu'un pas à franchir, & que nous conduisant de la sorte nous marchons toujours sur le bord du précipice. Par où il prétendoit nous confirmer dans cette importante maxime, que nous devons toujours prendre contre nous-mêmes le parti de la loi de Dieu ; que sur le sujet de la loi de Dieu, nous devons toujours craindre de nous tromper & de nous former de fausses consciences ; que pour décider en mille occasions jusqu'où la loi de Dieu s'étend

*Ibid.*

ous ne devons point consulter les loix du
onde ; qu'en ce qui regarde la loi de
ieu, le seul nom de dispense nous doit
ire trembler, & que nous devons nous en
éfendre avec tout le zéle que peut inspi-
r une ferme & solide religion. Car voilà,
hrétiens, les saintes leçons que nous font
ns ce mystère la présentation d'un Dieu
ls de Dieu, & la purification de la Reine
s Vierges.

Je sçais encore une fois que si chacun de
us veut s'écouter, il n'y aura personne
i ne se croie fondé en raison pour se dis-
nser des loix de Dieu les plus indispensa-
s. Et pour en venir aux espéces particu-
res, je sçais par exemple que la loi qui
fend l'usurpation du bien d'autrui, &
i en ordonne la restitution, se trouvera
éantie, si l'on veut consulter la politi-
e qui ne manquera pas de décider en
veur de l'ambition & de la cupidité. Je
is que la loi, qui défend de se venger,
ura plus de lieu, si l'on se met en posses-
n de donner aux vengeances les plus dé-
rées le nom de justice ; & si chacun se fai-
t droit sur ses propres injures, s'opiniâ-
à ne rien rabattre de la satisfaction
'il se croit dûe. Je sçais que la loi, qui
t de l'occasion prochaine du péché recher-
ée ou entretenue, un péché déja con-

ſommé, ne ſera plus qu'un phantôme de loi, ſi chacun en veut être cru, ou ſur ſes prétendus engagemens qu'il proteſte ne pouvoir rompre, ou ſur la confiance qu'il a dans ſes forces & dans ſa diſpoſition préſente. Je ſçais que cette loi de l'abſtinence & du jeûne du Carême que l'Egliſe va bientôt publier, deviendra une loi chimérique, ſi chacun, idolâtre de ſa ſanté, ne veut avoir égard qu'à ſa délicateſſe, ou pour mieux dire, qu'à ſa molleſſe. En un mot, je ſçais qu'en ſuivant l'eſprit du monde, qui eſt un eſprit de licence, nous ſecouerons le joug des plus rigoureuſes obligations, & de nos devoirs les plus eſſentiels. Mais où va une telle conduite, & qu'en pouvons-nous attendre ? Avons-nous affaire à un Dieu qui puiſſe être ſurpris, & à qui nous puiſſions en impoſer ? Lui qui a fait la loi ſelon les vues de ſa ſageſſe infinie, & qui ne nous a pas appellés à ſon conſeil quand il a voulu l'établir, s'en rapportera-t-il à nous ? en paſſera-t-il par nos avis ? s'en tiendra-t-il à nos déciſions, quand il viendra pour nous juger ? Si Jeſus-Chriſt & Marie avoient raiſonné comme nous, ce myſtère de leur obéiſſance que je viens de vous repréſenter, & qui a tant contribué à notre ſalut, auroit-il eu ſon accompliſſement ?

Ah ! Seigneur, s'écrioit le Prophéte Royal, & c'eſt la concluſion que nous devons tirer avec lui, heureux ceux qui purs & innocens marchent avec humilité dans la voie de votre ſainte loi ! *Beati immaculati in viâ, qui ambulant in lege Domini.* Heureux ceux qui cherchent cette voie avec un cœur droit ; & qui l'ayant une fois trouvée, la ſuivent avec une invincible perſévérance ! Car vous l'avez ordonné, mon Dieu, & il étoit juſte que vos loix fuſſent exactement gardées. Autrement elles ne ſeroient plus vos loix ; & elles n'auroient plus ce caractère de ſouveraineté qui leur eſt propre, s'il nous étoit permis d'attenter ſur elles & de les interpréter au gré de nos paſſions. Voulez-vous, Chrétiens, un abbrégé de tout ce que je viens de vous dire ? le voici dans ces deux paroles de S. Auguſtin, qui exprime ma penſée bien plus noblement & plus fortement que moi : *Mariam ſupra legem fecerat gratia, ſub lege fecit humilitas.* La grace, dit ce ſaint Docteur, avoit élevé Marie au-deſſus de la loi, & l'humilité l'a aſſujettie à la loi ; la grace de ſon innocence & de ſa maternité demandoit qu'elle fût libre, & l'humilité de ſon cœur lui a fait préférer d'être obéiſſante & dépendante. Au contraire, & la grace & l'humilité nous inſpirent également la ſou-

*Pſalm.* 118.

*Auguſt.*

miſſion ; pourquoi ? parce que la grace qui eſt en nous, n'eſt autre que la grace de la pénitence, & par conſéquent de l'humilité même. Mais notre orgueil s'oppoſe à l'une & à l'autre ; & tout ſujets que nous ſommes à la loi, je dis doublement ſujets & comme hommes & comme pécheurs, il nous révolte contre Dieu. De ce que Marie s'eſt ſoumiſe à la loi par une humble obéiſſance, c'eſt la confuſion de notre orgueil ; & de ce qu'elle a ſurmonté toutes les difficultés de la loi par une obeiſſance généreuſe, c'eſt la condamnation de notre lâcheté comme nous l'allons voir dans la ſeconde partie.

II. PART. C'Eſt un principe de foi, que la loi de Dieu, quelque parfaite qu'elle puiſſe être, non-ſeulement n'eſt point impoſſible, mais qu'elle n'eſt pas même tellement élevée au-deſſus de nous, que nous ayons droit de nous plaindre de ſa difficulté, & de nous en faire un prétexte pour juſtifier nos lâchetés & nos infidélités. *Mandatum hoc, quod ego præcipio tibi hodie, non ſupra te eſt, nec procul poſitum, nec in cœlo ſitum, ut poſſis dicere : Quis noſtrûm valet in cœlum aſcendere, ut deferat illud ad nos ?* Le commandement que je vous fais, diſoit Dieu aux Iſraélites, n'eſt ni au-deſſus de vos forces, ni hors

*Deut. c. 30.*

e l'étendue de vos conditions; en ſorte que ous puiſſiez dire, Qui de nous arrivera là ? t pour le garder, Il ne faut ni paſſer les ers, ni ſe retirer dans les déſerts & dans s ſolitudes, comme s'il étoit bien éloigné e vous : *Nec trans mare poſitum, ut cauſe-s & dicas : Quis noſtrûm poterit transfre-re ?* car c'eſt un commandement, ajoû-oit le Seigneur, que j'ai mis dans vos ains, dans votre bouche, & dans votre œur. Dans votre cœur, en vous le rendant mable; dans votre bouche, en vous fai-nt avoüer qu'il eſt ſouverainement juſte ; t dans vos mains en vous donnant de puiſ-ns ſecours pour l'accomplir avec facilité : *ed juxta te eſt in ore tuo, & in corde tuo, ut cias illud.* Ainſi parloit le Dieu d'Iſraël ar l'organe de Moyſe, en publiant une loi, ui néanmoins, comme nous le ſçavons, toit une loi de crainte, une loi de rigueur & e ſervitude. Qu'auroit-il dit, c'eſt l'excel-ente réflexion de S. Auguſtin, & que n'au-oit-il pas pû dire, s'il avoit été queſtion de ublier la loi évangélique, qui eſt une loi le grace, une loi d'amour & de liberté ? *Ibidem.* *Ibidem.*

Cependant, Chrétiens, nous établiſſons n principe tout contraire ; & pour avoir de quoi nous défendre de toutes les accuſa-ions, que cette ſainte & adorable loi for-mera contre nous un jour, ou qu'elle forme

déja devant Dieu, nous l'accusons elle-m
me de n'être pas assez proportionnée à n
tre foiblesse. Nous nous la figurons dans
dégré de sévérité, où nous prétendons q
nul de nous ne peut atteindre; & par u
pusillanimité, dont nous voudrions la re
dre responsable, nous disons sans cesse co
me l'Israélite prévaricateur : *Quis in cælu*
*ascendet ?* & qui est l'homme qui pourra j
mais parvenir à un point de sainteté si s
blime ? En un mot, nous nous persuado
que cette loi, pour exiger trop de nous, e
absolument au-dessus de nous. Et pou
quoi ? appliquez-vous à ceci. Parce qu'e
le nous engage, disons-nous, à nous dé
pouiller en mille occasions de ce que nou
avons de plus cher. Parce qu'elle contredi
certaines affections tendres de notre cœur
& qu'elle nous oblige à les étouffer. Parc
qu'elle nous prive de certaines joies, & de
certaines douceurs de la vie, à quoi nous
sommes attachés. Parce qu'elle nous or-
donne de renoncer à un certain honneur
mondain dont nous nous piquons, & que
souvent elle nous réduit à paroître devant
les hommes dans des états très-humilians.
Car voilà ce que nous concevons de plus
rigoureux dans la loi chrétienne; & où
volontiers nous supposerions que notre
foiblesse, sécourue même de la grace, ne

peut s'élever. Mais enviſageons aujourd'hui Marie ; & témoins de ſa fermeté & de ſa conſtance, inſtruiſons-nous & confondons-nous. Car voici les importantes leçons que nous pouvons tirer de la conduite de cette Vierge, & que nous devons oppoſer aux ſentimens lâches qui nous arrêtent. Leçons qui nous rendent ſenſibles les trois principales circonſtances de ce myſtère ; c'eſt-à-dire, le ſacrifice que fait Marie du bien le plus précieux pour elle & le plus cher, qui eſt ſon Fils : le ſacrifice qu'elle fait de toutes les douceurs de la vie, en acceptant le glaive de douleur, dont Simeon lui prédit que ſon ame ſera percée : ſur-tout le ſacrifice qu'elle fait de ſon honneur, en voulant paroître, comme les autres femmes, impure & pécheresſe, elle qui étoit l'innocence & la pureté même. Ah ! Chrétiens, que n'ai-je le zéle des Apôtres, pour vous faire ſentir, mais efficacement, mais vivement, toute la force d'un ſi grand exemple !

Premiere leçon : Marie n'a qu'un Fils, & pour obéir à la loi, elle ſe réſout à le ſacrifier. Ce Fils qu'elle aimoit de l'amour le plus tendre, ce Fils qu'elle avoit conçu par miracle, ce Fils en qui elle poſſédoit tous les tréſors, elle l'offre dans le temple de Jéruſalem. Mais elle l'offre de la maniere

la plus héroïque, sans condition & sans r
serve ; sçachant les ordres rigoureux que
Ciel a portés, & qui doivent un jour s'ex
cuter dans la personne de ce divin enfant
consentant déja qu'il soit la victime & l
prix de la rédemption des hommes ; renon
çant pour cela à tous les sentimens de so
cœur ; & par un dernier effort de la plu
généreuse & de la plus rigoureuse obéissan
ce, voulant bien que ce Fils ne soit plus
elle, qu'avec le triste, mais l'indispensabl
engagement de le voir dans la suite des an
nées immolé sur la croix. Voilà ce qu'il e
a coûté à Marie, pour accomplir la loi.
Or est-ce là, mes chers Auditeurs, ce qu'il
nous en doit coûter à nous-mêmes ? il est
vrai, pour obéir à la loi de Dieu, il nous
en doit quelquefois coûter le sacrifice de
ce que nous avons de plus cher : mais con-
fessons-le de bonne foi, & ne nous dégui-
sons rien à nous-mêmes, ce que nous avons
alors de plus cher, est-il assez considérable
pour le faire tant valoir à Dieu ? Quelque
cher qu'il nous soit, du moment qu'il ré-
pugne à la loi de Dieu, n'est-ce pas ce qui
nous trouble ? n'est-ce pas ce qui nous dé-
régle ? n'est-ce pas ce qui nous corrompt ?
n'est-ce pas ce qui nous décrie ? & enfin
n'est-ce pas ce qui nous damne ? Si la loi
de Dieu nous retranche un mal aussi perni-

ieux que celui-là, avons-nous ſujet de nous
n plaindre ; & la ſainte violence qu'elle
ous fait, en nous obligeant à un renon-
ement ſi ſalutaire, doit-elle paſſer pour un
xcès de rigueur? Prenez garde, s'il vous
laît ; ceci mérite une réflexion particu-
ere. Dans cette ſainte ſolemnité, Dieu nous
it comme à Marie, ou ſi vous voulez, com-
he à Abraham ; *Tolle unigenitum tuum quem* Geneſ.
*iligis, & offer illum mihi in holocauſtum* : ſa- c. 22.
rifie-moi ce premier-né, c'eſt-à-dire, cette
aſſion dominante qui eſt dans ton cœur.
ela nous ſemble dur, mais en même
ems, faiſant un retour ſur nous, nous ſom-
es contraints d'avouer, que cette paſſion
ominante eſt par exemple un attachement
onteux qui nous déshonore, un eſcla-
age des ſens qui nous abrutit, une loi
e péché qui nous captive, & qui nous ty-
anniſe. Mais en même-tems nous ſom-
es forcés de reconnoître, que cet atta-
nement dont nous nous faiſons une paſ-
on, n'eſt qu'une faſcination d'eſprit, qu'un
nſorcellement de cœur, qu'une ſource
'égaremens dans notre conduite, & de
éréglemens dans nos affections & dans
os actions. Mais en même-tems l'expé-
ence nous montre, que cette paſſion dont
ous ſommes poſſédés, n'a point d'effet
lus préſent ni plus ordinaire, que de rem-

plir notre ame de chagrins, de jalouſie, de remords, de déſeſpoirs; que tandis q cette paſſion nous dominera, nous n'aur jamais de paix, ni avec Dieu, ni av nous-mêmes; que notre conſcience, n tre raiſon, notre foi s'éléveront toujo contre elle, qu'elle nous expoſera m me à la cenſure du monde, & qu'ainſi monde, tout corrompu qu'il eſt, préviend par ſon jugement, le jugement terrible Dieu que nous avons à craindre. En mot, nous ſentons bien, que cette paſſio avec ſes prétendus charmes, du mome que nous nous y ſommes livrés, eſt co me un démon qui s'eſt emparé de nous, qui malgré nous, nous fait trouver da nous-mêmes une eſpéce d'enfer. Or cel étant, quelle plainte avons-nous droit d former contre la loi de Dieu? & quand nous dit: *Tolle*; délivre-toi, Chrétien de cet enfer, ſors de cet eſclavage, arrach cette paſſion de ton cœur, pouvons-nou lui répondre: Seigneur, vous m'en de mandez trop?

Ah! mes Freres, reprend ſaint Chry ſoſtôme, ſi Dieu en uſoit avec nous dan toute l'étendue de ſa puiſſance, & que ſan nul égard au plus & au moins de ce qu'i nous en peut coûter, meſurant les choſe par la ſeule régle de ce qui lui eſt dû, i

ous commandât de lui sacrifier nos incli-
ations même les plus innocentes & les
lus légitimes. S'il disoit à l'un, Descends
e cet état de grandeur, qui te distingue
ans le monde; à l'autre, Dépouille-toi de
es biens que tu as justement acquis; à ce-
ui-ci, Oublie cet enfant qui est l'espéran-
e de ta maison; à celui-là, Romps ce com-
herce, quoiqu'honnête, que tu entre-
iens avec cet ami, & qui fait la douceur
e ta vie: si Dieu, dis-je, nous parloit de la
orte, nous n'aurions rien à répliquer; &
our le seul respect de sa loi, nous devrions
tre disposés à tout. Amitié, grandeur,
ntérêts, famille, il faudroit abandonner
out: pourquoi? parce qu'en matiere de
oi, dit Tertullien, mais particulierement
e loi divine, l'autorité de celui qui com-
nande, ne doit point être mise en com-
araison avec l'humilité de celui qui obéit.
Mais Dieu, mes chers Auditeurs, tient à
otre égard une conduite bien différente;
& par une condescendance digne de lui, il ne
ous fait point de loi qui ne nous soit avan-
ageuse. Que nous dit-il? Sacrifie-moi, Chré-
ien, ce qui te nuit, ce qui te perd, ce qui te
damne; car tout le reste, je le laisse à ton pou-
voir. Possède ces biens dont je t'ai pourvû?
mais défais-toi de cet amour criminel, qui
seroit le principe de ta réprobation; mets-

toi au-dessus de cet ennemi que tu nourri dans ton sein & qui t'éloigneroit de l voie du salut ; quitte ce péché dont tu t'e fait une habitude, & qui par les dégoût & les amertumes dont il est mêlé, te fai bien payer par avance les faux plaisirs qu tu y goûtes. Voilà comment Dieu nous trai te plûtôt en pere, qu'en souverain & en lé gislateur : & ne sommes-nous pas inexcu sables, si pour autoriser nos lâchetés, nou osons encore alléguer que le joug de sa lo est dur & pesant ?

Il est dur de renoncer à ce qu'on a de plu cher: mais moi je soutiens, que cela n'est du que parce qu'il ne nous plaît pas de nou l'adoucir par les grands & puissans motifs que Marie se proposa dans la présentation du Sauveur. Car comme remarque S. Bernard, ce qui rendit à Marie l'accomplissement de cette loi, je ne dis pas supportable, mais aimable, ce fut la vue qu'elle eut qu'en présentant son Fils, elle le sacrifioit à Dieu, elle fléchissoit la colère & la justice de Dieu, elle s'acquittoit elle-même des obligations infinies qu'elle avoit à Dieu, elle attiroit sur elle & sur nous les faveurs de Dieu. Voila ce qui l'anima, & ce qui lui fit surmonter cette tendresse maternelle qui s'opposoit à son sacrifice. Or à qui tient-il que nous n'agissions dans les

êmes vues ; & que dans la néceſſité où ous nous trouvons quelquefois d'accom- ir un précepte qui combat la nature & à oi elle répugne, nous ne nous ſoutenions r ces penſées ? Il eſt vrai que ce qu'on me mande & ce qu'il faut que je ſacrifie, c'eſt que j'aime uniquement ; mais par-là je onnerai à Dieu ce qu'il attend de moi ; ais par-là je montrerai à Dieu que je eux reconnoître ſes dons & les graces qu'il répandues ſur moi ; mais par-là j'appaiſe- i Dieu juſtement courroucé contre moi ; ais par-là tout pécheur que je ſuis, j'en- gerai Dieu à avoir compaſſion de moi ; ais par-là je me rendrai Dieu propice, je mettrai dans mes intérêts, je le porte- i à uſer de miſéricorde envers moi. Au eu que cette paſſion a fait juſques à pré- nt tout mon déſordre, du moment que la ſacrifierai, elle fera devant Dieu tout on mérite. Si nous avions ces motifs pré- ns à l'eſprit, quel précepte nous paroî- oit rigoureux ? & ſi pour ne nous pas ai- r de ces motifs, la loi nous devient péni- e, devons-nous nous en prendre à d'au- es qu'à nous-mêmes ? Il eſt dur de ſacri- er ſans condition & ſans réſerve ce que on aime : mais moi je prétends qu'on le it bien tous les jours pour obéir aux loix u monde. Car pour ſatisfaire à certaines

loix du monde, que n'abandonne-t-on pa
& de quoi ne se prive-t-on pas ? Vous r
direz, que les loix du monde ne vont p
jusqu'au sacrifice du cœur : & n'est-ce p
pour cela même, répond saint Ambroisi
qu'elles sont plus dures, en nous obligea
à sacrifier tout, tandis que le cœur n'y co
sent pas & qu'il y contredit, au lieu que
loi de Dieu ne nous oblige à rien, à qu
elle ne dispose notre cœur, jusqu'à nou
en faire aimer la difficulté ?

Seconde leçon : pour garder la loi de Die
il y a des douceurs dans la vie, dont il fau
se passer ; & c'est encore ce qui effraie no
tre amour-propre. Car quelque disposition
que l'on ait à vivre dans l'ordre, on se pro
pose toujours, en vivant ainsi, un certain
état de douceur ; & souvent même c'es
cette douceur que l'on cherche, en se re
duisant à l'ordre : & un des foibles les
plus ordinaires de la piété, est de se rebuter
de l'ordre, dès qu'on n'y trouve pas cette
douceur. Mais Marie nous apprend bien
aujourd'hui à nous préserver de cet écueil.
Pour accomplir la loi du Seigneur, cette
Vierge incomparable sacrifie toutes les
joies de son ame. Je m'explique. Elle sçait
bien que ce qu'elle va faire en présentant
Jesus-Christ, doit être pour elle une source
de douleur; elle voit déja Simeon, qui lui

ontre le glaive dont elle ſera percée ; elle
tend l'oracle du Ciel, qui lui eſt annoncé
r ce ſaint vieillard, & elle n'ignore pas
ue la prédiction qu'il lui fait, eſt le com-
encement de ſon martyre. Il n'importe :
zéle de la loi la preſſe ; elle entre dans le
mple, elle paroît devant Simeon, elle
i met ſon Fils entre les bras ; & par ces
roles prophétiques : *Tuam ipſius animam*
*rtranſibit gladius* ; elle reçoit de lui le *Luc.*
oup mortel. Car ne penſez pas qu'elle *c. 2.*
en ait ſenti l'effet qu'au Calvaire, lorſ-
u'elle aſſiſta au crucifiement de ſon Fils.
out ce qu'elle doit ſouffrir alors, elle le
uffre dès aujourd'hui, & dès aujourd'hui
le peut dire qu'elle eſt attachée à la croix.
ais pourquoi faut-il qu'en obéiſſant à
loi, elle endure ce martyre douloureux ?
h! Chrétiens, parce qu'elle étoit pré-
eſtinée pour nous enſeigner cette grande
érité, que là où il s'agit de la loi de Dieu,
n'y a ni plaiſir, ni douceur de la vie à
ménager. Or en voici la preuve authenti-
ue. Car ſi des joies auſſi ſaintes & auſſi
ures que les ſiennes, ont dû être ſacri-
ées, il n'eſt pas juſte, dit ſaint Bernard,
ue nous épargnions les nôtres qui ſont
aines, qui ſont toutes profanes, qui nous
iſſipent, & qui nous font perdre l'eſprit
e Dieu. Et ſi la Mere de Dieu, qui par ex-

cellence entre toutes les femmes, étoit bien heureuse, a néanmoins consenti en se soumettant à la loi, d'être la plus affligée nous ne devons pas si aisément nous rebuter de cette divine loi, pour quelques peine qu'il y a à supporter en l'observant. Mais le moyen, direz-vous, de mener une vie insipide & ennuyeuse ? Car voilà le spécieux prétexte, dont se couvre la lâcheté de tant d'ames mondaines, quand on leur parle d'une soumission parfaite à la loi de Dieu; le moyen de soutenir cet état ? Mais, mon cher Auditeur, comment le soutenez-vous tous les jours, dans les engagemens malheureux que vous avez avec le monde: comment le soutenez-vous dans la dépendance servile où vous vous réduisez pour suivre toutes les volontés & tous les caprices d'un homme dont vous cherchez la faveur ? comment le soutenez-vous, quand votre ambition ou votre cupidité vous le commandent ? Si vous agissiez par l'esprit de la foi, je vous dirois que la grace, qui est toute-puissante, sçaura bien vous adoucir cet ennui que vous craignez. Si vous connoissiez le don de Dieu, vous confesseriez que ces joies courtes & passagères auxquelles on renonce pour Dieu, sont abondamment compensées par des consolations bien plus solides, & bien plus propres à

mplir la capacité de votre cœur. Et si au éfaut de toute autre considération, vous ouliez vous souvenir des désordres où ous avez vécu, vous vous estimeriez heuux de trouver dans cet ennui & dans cet oignement des fausses joies du monde, de uoi faire pénitence; & cette pénitence, uoique secrette & cachée, surpasseroit n mérite toutes ces pénitences & ces réormes d'éclat, que la vanité quelquefois utient plus que la religion. Quoi qu'il en it, je vous dis qu'il est indigne que sur devoir aussi important que l'observaion de la loi de Dieu, vous apportiez une xcuse aussi frivole que l'est cet ennui prénndu qui vous y paroît attaché.

Troisiéme & derniere leçon : Marie pour béir à la loi, sacrifie jusqu'à son propre onneur puisqu'en se purifiant, elle pabît de même condition que les autres femnes. Ainsi l'éclat de sa virginité est obscuri; de cette virginité dont elle avoit été jalouse dans le mystère de l'incarnation; e cette virginité dont la gloire est de brilr au dehors, & de ne pas laisser voir la noindre tache. Elle consent à en perdre la éputation & le nom; & de toutes les huniliations, voilà, j'ose le dire, la plus difficile à soutenir : d'être pur devant Dieu comme le soleil, & de paroître impure aux

yeux des hommes. Tel eſt néanmoins le ſa
crifice que fait la plus ſainte de toutes le
vierges : pourquoi ? afin de ne pas manque
à la loi. Or cette loi de Dieu, mes chei
Auditeurs, ne nous oblige à rien de ſi hu
miliant. Elle veut que nous paroiſſions c
que nous ſommes ; qu'étant eſſentiellemen
ſoumis au ſouverain domaine de Dieu
nous ne rougiſſions point des ſervices qu'
exige de nous, & des hommages que nou
devons lui rendre ; ſur-tout, qu'étant vé
ritablement impurs & pécheurs, nou
n'ayons pas honte des pratiques de la péni
tence, qui doivent ſervir à nous laver, à nou
reconcilier, à nous acquitter auprès de l
juſtice divine. Mais que faiſons-nous ? pa
le plus étrange renverſement, nous vou
lons être pécheurs, & paroître juſtes. Ma
rie abandonne les apparences, pourvu qu'e
le ſoit du reſte aſſûrée de conſerver l
tréſor de ſa virginité : & vous ſouvent pe
en peine de la choſe même, vous ne chei
chez qu'à ſauver les apparences. Du moin
n'eſt-ce pas préciſément alors le faux hon
neur du monde, qui vous fait garder la lo
de Dieu ? Mais en combien d'autres occa
ſions cette adorable loi eſt-elle ſacrifiée
Parce qu'on veut s'élever & tenir un certai
rang, on viole toutes les loix de l'équi
té & de la juſtice, on opprime le foible

n trompe le ſimple, on forme mille in-
igues contre des égaux & des concur-
ens; on emploie contre eux le crédit, l'ar-
fice, la médiſance, la calomnie, & ſur
ur ruine on établit ſa fortune & les fon-
emens de ſa grandeur. Parce qu'on eſt pré-
enu de cette damnable maxime, qu'en ma-
ere d'injure il faut avoir raiſon de tout,
qu'autrement on eſt ſans honneur mal-
ré la loi la plus authentique & la plus ex-
reſſe qui nous ordonne de pardonner,
uels reſſentimens ne conſerve-t-on pas?
uels deſſeins ne reçoit-on pas? à quel-
s extrémités, & à quelles vengeances ne
porte-t-on pas? On ne veut point en-
ndre parler d'accommodement; on exige
our une offenſe aſſez légère, dont on ſe
it un monſtre, des ſatisfactions infinies;
, pour mieux dire, on ne ſera jamais ſa-
sfait qu'on n'ait vu périr cet homme de
i l'on ſe croit offenſé, & qu'on ne l'ait
rdu. Parce qu'on craint la raillerie, &
'on s'y expoſeroit en ſe diſtinguant des
tres, tout inſtruit qu'on eſt de la loi,
ut diſpoſé qu'on eſt à l'obſerver, on ſe
iſſe aller au torrent, engager par l'exem-
e, dominer par le reſpect humain; & au
eu de mettre ſa gloire à ſervir Dieu, on
met à le déshonorer & à l'outrager, Ah!
on Dieu, faudra-t-il donc que pour un

phantôme d'honneur qui nous séduit, [illegible] vos droits vous soient refusés, qu'on [illegible] hisse tous vos intérêts, qu'on renverse [illegible] vos desseins, qu'on s'oppose à toutes [illegible] volontés, qu'on mépriſe & qu'on fo[illegible] aux pieds toutes vos loix? Et vous, ô ho[illegible] me, ne comprendrez vous jamais en qu[illegible] consiſte votre véritable grandeur? que c[illegible] à dépendre du premier de tous les maîtr[illegible], à vous attacher inviolablement à lui; [illegible] vour approcher continuellement de lui, [illegible] combattre généreuſement pour lui, à v[illegible] rendre grand devant lui, à vous attirer [illegible] eſtime, & à mériter ſes faveurs: tout c[illegible] par où? par l'accompliſſement de ſa loi.

C'eſt, Sire, ce que votre Majeſté a bien compris; c'eſt de cette loi de Dieu q[illegible] vous faites gloire d'être le défenſeur & vengeur. Avoir fait des prodiges dans guerre, vous être rendu l'arbitre de la pai[illegible] l'avoir donnée à toute l'Europe aux co[illegible] ditions qu'il vous a plû, avoir forcé par ſeule crainte de votre nom toutes les Pui[illegible] ſances à la recevoir, vous être ſurmon[illegible] vous-même en arrêtant le cours de v[illegible] conquêtes; ce ſont, Sire, des éloges à qu[illegible] la flatterie n'a point de part, que l'env[illegible] même ne peut vous diſputer, que vos en[illegible] nemis malgré eux ont publiés auſſi haut[illegible] ment que nous, & dont votre modeſt[illegible] com

ommence à être fatiguée. Il y a, Sire, une
utre gloire d'autant plus solide, que l'objet
n est plus saint; une gloire qu'un Roi très-
hrétien ne peut acquérir que par son zéle
our la loi du Seigneur, & c'est ce que
ieu vous réservoit pour mettre le comble
votre auguste destinée. Ces saintes ordon-
ances contre le duel, que votre Majesté
ient de renouveller, & pour l'exécution
esquelles vous vous êtes fait une religion,
j'ose ainsi m'exprimer, de n'être presque
us maître de vos graces; ces Déclarations
ui sortent chaque jour de votre Conseil,
lavantageuses à l'Eglise, & si sages, pour
ntenir l'héréſie dans les bornes que les
its de vos Ancêtres lui ont prescrites; ces
ibunaux érigés pour exterminer le liberti-
ge & le vice, ce sont autant de preuves,
de preuves authentiques du zéle qui vous
ime. Il y avoit dans la France des monſ-
es cachés, & votre Majesté est le Héros
e Dieu a suscité pour les étouffer & les
raser. Le sacrilége, l'impiété, l'homicide,
ites funestes, mais infaillibles, de la
bauche & de la licence des mœurs, se
pandoient dans le monde; & c'est à vous,
re, que le monde sera redevable d'en être
irgé. Il falloit un Monarque aussi puissant,
ssi éclairé, aussi religieux que vous, pour
endre ainsi la cause de Dieu en main;

pour faire de la loi de Dieu, votre pro
loi, & pour être le reſtaurateur du bon
dre & de la ſûreté publique. Vous ſouti
drez, Sire, votre ouvrage; vous y e
ployerez toute votre autorité; & par vo
autorité Royale, vous y mettrez la derni
perfection. Autrefois l'irreligion, la pro
nation des choſes ſaintes, les juremens,
blaſphêmes regnoient à la Cour; mais il
ſont devenus des noms odieux, parce q
votre Majeſté les a proſcrits. Que ne pe
elle point encore contre d'autres déſordr
& que doit-elle omettre de tout ce qu'e
peût pour les abolir? Voilà, Sire, co
ment vous ſerez fidéle à la loi du ſouver
Maître, qui vous a placé ſur le Trône,
fait part de ſon pouvoir pour la défend
Voilà ce qu'elle attend de vous. Mais auta
que vous ſerez fidéle à la loi de Dieu, a
tant cette ſainte loi vous ſera-t-elle, ſel
l'expreſſion du Sage, fidelle elle-mêm
Eccleſ. c. 33. *Et lex illi fidelis.* Elle conduira vos pas, el
dirigera vos conſeils, elle réglera vos entr
priſes, elle attirera ſur votre perſonne
crée toutes les bénédictions du ciel, & el
vous fera enfin mériter la couronne immo
telle que je vous ſouhaite, &c.

# AUTRE SERMON SUR LA PURIFICATION DE LA VIERGE.

ostquam impleti sunt dies purgationis ejus secundùm legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

*e tems de la Purification de Marie étant accompli selon la loi de Moyse, ils porterent l'enfant à Jérusalem, pour le préſenter au Seigneur.* En Saint Luc, Chap. 2.

SIRE,

CE ſont les deux myſtères que célébre Egliſe, & qui partagent, pour ainſi dire, ette auguſte ſolemnité : la Purification de Marie &la Préſentation de Jeſus-Chriſt.

Myſtères vénérables, où nous découvre
ce qu'il y a dans notre religion, non-ſ
lement de plus ſublime & de plus divi
mais de plus édifiant & de plus toucha
Un homme-Dieu offert à Dieu, le Saint
Saints conſacré au Seigneur, le ſouver
Prêtre de la nouvelle alliance dans un é
de victime, le Rédempteur du monde
cheté lui-même, une Vierge purifiée
une mere enfin immolant ſon Fils; qu
prodiges dans l'ordre de la grace! Voilà
que le Prophéte avoit prédit, ou plûtô
voilà ce que le Dieu d'Iſraël par la bouc
de ſon Prophéte avoit promis aux Juifs, lo
qu'il leur diſoit : J'enverrai devant m
mon ambaſſadeur, ( c'étoit Jean Bapti
le Précurſeur de Jeſus-Chriſt; ) il me pr
parera la voie, il vous annoncera ma v
nue; & auſſi tôt le Meſſie que vous atte
dez, cet Ange du nouveau teſtament,
ce Sauveur que vous demandez depuis
long-tems & avec tant d'inſtance, entre
dans ſon temple, & y ſera préſenté comm
le prix & le gage de votre rédemption : *I*
Malac. c. 3. *ſtatim veniet in templum ſuum dominator que vos quæritis, & Angelus teſtamenti quem v vultis.* Il y entre en effet, Chrétiens; il y e
aujourd'hui porté, il y eſt ſacrifié, & c'eſt
nous à profiter de ſon exemple pour notr
inſtruction & pour la réformation de nc

cœurs. Car ce n'eſt point ſeulement à la
ettre que nous devons nous en tenir com-
e les Juifs, mais il faut paſſer juſqu'à
l'eſprit. Ce n'eſt point inutilement ni dans
ne vuide ſpéculation que nous devons
onſidérer ces grands myſtères, mais en
rétiens, & avec tous les fruits de ſainteté
'ils peuvent produire dans nos cœurs.
plorons pour cela le ſecours du ciel par
nterceſſion de Marie. *Ave, Maria.*

CE n'eſt pas ſans ſujet, Chrétiens, que
le ſaint Pontife Siméon, prenant aujour-
d'hui le Sauveur entre ſes bras l'appelle la
miere du monde, & l'adore comme le
Meſſie deſtiné à éclairer toutes les nations
de la terre : *Lumen ad revelationem gen-* Luc.
*tium.* Car je puis dire qu'une des graces c. 2.
particulieres du myſtère de ce jour, eſt de
répandre la lumiere dans nos eſprits, & de
nous donner deux connoiſſances qui ſont
l'une & l'autre toute la ſcience des Saints.
Je m'explique, & je prétends que dans la
préſentation de Jeſus-Chriſt nous appre-
nons tout à la fois, & à connoître Dieu,
& à nous connoître nous-mêmes. Deux
choſes ſouverainement néceſſaires ; deux
choſes dans l'ignorance deſquelles le mon-
de avoit toujours vécu ; deux choſes d'où
dépendoit la perfection, le ſalut, & le

bonheur des hommes : mais deux ch[o]ses que l'homme-Dieu pouvoit ſeul parf[ai]tement nous enſeigner. Que je me connoi[ſſe], Seigneur, diſoit ſaint Auguſtin, & qu[e] je vous connoiſſe : que je vous connoiſſe p[our] vous aimer, & que je me connoiſſe p[our] me haïr : avec cela je renonce à toute a[u]tre connoiſſance ; & ſans rien ſçavoir de p[lus], *Auguſt.* je crois tout ſçavoir : *Domine, noverim, noverim me.* Or il me ſemble, Chrétie[ns], que c'eſt ſur-tout au myſtère que nous c[é]lebrons, qu'étoient attachées ces deux c[on]noiſſances. Car pour vous expliquer n[otre] deſſein, je vais vous montrer dans les d[eux] parties de ce diſcours, que nul autre m[y]ſtère n'eſt plus propre à nous faire compr[en]dre tout à la fois, & ce que c'eſt que Di[eu], & ce que c'eſt que l'homme. Ce que c'[eſt] que Dieu, & ce qui lui eſt dû : ce que c'[eſt] que l'homme, & ce qu'il ſe doit à lui-même. Cet enfant que Marie offre dans le temple, & dont Siméon fait l'éloge, nous apprend également l'un & l'autre ; & s'il eſt expoſé à la vûe de tous les peuples *Luc.* *Ante faciem omnium populorum*, ce n'eſt que *c. 2.* pour inſtruire tous les peuples de ces deux points eſſentiels, & ſur quoi roule toute la religion. Tâchons à les bien concevoir & fortifiés des lumieres abondantes dont le bienheureux Siméon ſe trouva comm[e]

i veſti, quand il vit l'auteur & le répara-
teur de ſon ſalut, rempliſſons-nous de la
ſcience de Dieu & de la ſcience de nous-
mêmes. Jeſus-Chriſt dévoué & conſacré
au Seigneur, nous donnera la ſcience de
Dieu : ce ſera la premiere partie. Jeſus-
Chriſt offert & immolé pour nous, nous
donnera la ſcience de nous-mêmes, & ce
ſera la ſeconde partie. Vous voyez l'impor-
tance du ſujet ; commençons.

CONnoître Dieu dans lui-même, c'eſt 1.
le privilége de la gloire & de l'état des PART.
bienheureux. Le connoître dans ſes œu-
vres & par rapport à nous, c'eſt l'avantage
de la foi, & ce qui ſanctifie les hommes
ſur la terre. Connoître Dieu comme ſou-
verain Seigneur, comme premier principe
& derniere fin ; comme l'être par excel-
lence de qui relévent tous les êtres, & de
qui ils dépendent eſſentiellement. Le con-
noître comme ſource de tous les biens ;
comme celui, dit l'Ecriture, qui protége,
qui ſauve, qui vivifie, & d'où procéde
toute grace & tout don parfait. Le connoî-
tre comme vengeur du péché, comme
ſaint des Saints, qui ſçait punir le péché
autant que le péché eſt puniſſable. En un
mot, le connoître dans l'étendue de ces trois
divins attributs, que nous diſtinguons,

mais qu'ils ſont en eux-mêmes indiviſibles, ſçavoir dans l'étendue de ſa grandeur de ſa bonté, & de ſa juſtice : voilà, dit l'âge de l'école ſaint Thomas, ce qui s'appelle pour nous dans la vie la ſcience de Dieu, & ce que l'homme chrétien doit continuellement étudier, s'il veut s'acquitter envers Dieu, des trois plus importans devoirs que la religion lui impoſe. Devoir de dépendance, devoir de reconnoiſſance : & ſuppoſé que Dieu ſoit offenſé, devoir de pénitence. Or ce ſont juſtement, mes chers Auditeurs, les trois idées que le Sauveur du monde a voulu imprimer dans nos eſprits, en nous mettant devant les yeux l'oblation adorable de ſa perſonne dans le temple de Jéruſalem. Ceci mérite toute votre attention.

C'eſt Jeſus-Chriſt Fils de Marie, qui eſt préſenté à Dieu, & pourquoi ? pour honorer la ſouveraineté infinie de Dieu. *Sanctifica mihi omne primogenitum tàm hominibus, quàm jumentis ; mea enim ſunt omnia.* Que chaque premier-né me ſoit offert, diſoit Dieu au Légiſlateur Moyſe dans le chapitre treiziéme de l'Exode. Paſſez, s'il vous plaît, ces paroles, qui font le ſujet principal de cette fête, & qui contiennent en ſubſtance l'inſtruction ſolide & touchante que j'en vais tirer. Qu'

Exod. c. 13.

haque premier-né me ſoit offert, parce
ue toutes choſes m'appartiennent, & que
ns exception je ſuis le Seigneur abſolu
e toutes les créatures. Ainſi Dieu uſant de
s droits, & ſe faiſant connoître pour ce
u'il étoit, l'ordonnoit aux Iſraélites. Telle
oit la fin de la loi. C'étoit pour cela
ue les meres portoient à l'autel ce qu'el-
s avoient de plus cher, leurs aînés & le
remier fruit de leur fécondité. C'étoit
ur-là qu'elles rendoient hommage à ce
prême empire que Dieu exerce, & qu'il
e convient qu'à lui ſeul d'exercer dans
univers. *Ego Dominus, & non eſt alius*; *Iſaï.*
eſt moi qui ſuis le Seigneur, & il n'y en *c.* 45.
point d'autre que moi. Tel étoit, dis-je,
eſprit de cette ſainte & divine loi, que
Moyſe avoit publiée, & qui ſe terminoit
proteſter par une cérémonie ſolemnelle
ue tout étoit à Dieu, de Dieu, & pour
Dieu; à Dieu, en qualité de ſouverain;
e Dieu, en qualité de principe; & pour
Dieu, en qualité de fin derniere : *Mea*
*nim ſunt omnia.* Mais il falloit que la loi
e grace relevât encore cette cérémonie,
& lui donnât toute ſa perfection : il fal-
oit pour honorer cet empire de Dieu au-
ant qu'il devoit l'être, un premier-né d'un
ordre & d'un mérite ſupérieur à tous ceux
qui juſqu'alors avoient été préſentés. Il

n'y avoit que Jesus-Christ, qui offert
Marie, & s'offrant lui-même, pût digi
ment & parfaitement remplir la mes
de ce devoir : pourquoi ? Saint Jean Ch
sostôme en apporte deux excellentes r
sons. Premierement, parce qu'en con
quence de sa prédestination éternelle il ét
le premier-né de toutes les créatures ; a
guste & éminente prérogative que lui
Coloss. c. 1. tribue saint Paul : *Primogenitus omnis cr
tura.* Secondement, parce qu'étant Di
& homme tout à la fois, la présentati
de sa personne étoit un hommage, non-se
lement digne de Dieu, mais proportion
Philip. c. 2. & égal à la Majesté de Dieu : *Non rapina
arbitratus est esse se æqualem Deo.* Je m'e
plique. Dieu vouloit que dans chaque f
mille le premier-né lui fût voué, pour l
répondre de tous les autres, & pour êt
comme un ôtage de la dépendance où d
voient vivre tous les autres, représent
par celui-ci, qui étoit leur chef. Mais ch
cun de ces premiers-nés n'étant chef q
de sa maison, & la loi dont je parle n'
bligeant que les enfans d'Israël, il n'e
pouvoit revenir à Dieu qu'un honneur bo
né & limité. Que fait Dieu ? il choisit dan
la plénitude des tems un homme, chef d
tous les hommes, dont l'oblation lui e
comme un tribut universel pour toutes l

ations & pour tous les peuples. Un homme qui nous représente tous : & qui faisant à notre égard l'office d'aîné, répond Dieu de lui & de nous, à moins que nous ayons l'audace de le désavouer, & que nous ne soyons assez aveugles pour nous détacher de lui. Un homme, dit le grand Apôtre, dans qui tous les êtres réunis, rendent aujourd'hui à Dieu le devoir de leur soumission, & qui par son obéissance remet sous l'empire de Dieu, tout ce que le péché en avoit soustrait. Car c'est ce que le Saint-Esprit a voulu nous exprimer dans ces admirables paroles de l'Epître aux Ephésiens : *Instaurare omnia in Christo ;* & c'est aussi sur quoi est fondé ce droit d'aîneſſe, que Jesus-Christ devoit avoir au-dessus de toute créature : *Primogenitus omnis creaturæ.* *Ephes. c. 1.* *Coloss. c. 1.*

Je dis plus ; toutes les créatures prises même ensemble, n'ayant nulle proportion avec l'être de Dieu ; & comme parle Isaïe, toutes les nations n'étant devant Dieu qu'une goutte d'eau, ou qu'un atome & qu'un néant, quelque effort qu'elles fissent pour témoigner à Dieu leur dépendance, Dieu ne pouvoit être pleinement honoré par elles ; & dans le culte qu'il en recevoit, il restoit toujours un vuide infini, que tous les sacrifices du monde n'étoient pas capa-

bles de remplir. Il falloit un ſujet a grand que Dieu, & qui par le plus éto nant de tous les miracles, poſſédant d' côté la ſouveraineté de l'être, & de l'a tre ſe mettant en état d'être immolé, p dire, mais dans la rigueur, qu'il offroi Dieu un ſacrifice auſſi excellent que Di même, & qu'il ſoumettoit dans ſa pe ſonne, non point de viles créatures, n point des eſclaves, mais le Créateur & Seigneur même. Or c'eſt ce que fait aujou
*Pſalm.* d'hui le Fils de Dieu. *Sacrificium & obl*
39. *tionem noluiſti, holocauſtum & pro pecca non poſtulaſti; tunc dixi : Ecce venio.* Vo n'avez plus voulu, ô mon Dieu, d'obla tion, ni d'hoſtie; les ſacrifices de l'ancien ne loi ont ceſſé de vous agréer : c'eſt pour quoi j'ai dit : Me voici; je viens, je m préſente à vous. Car c'eſt à la perſonne d Sauveur que conviennent littéralement ce paroles du Prophéte Royal, & c'eſt dans le temple de Jéruſalem qu'elles furent authentiquement vérifiées; puiſque ce fut là que cet homme-Dieu, aboliſſant les anciens holocauſtes pour en établir un nouveau, vint lui-même s'offrir à ſon Pere, ſe conſacra, ſe dévoua ſolemnellement, entra dans le ſanctuaire, non plus, dit l'Apôtre, avec le ſang des boucs & des taureaux, mais avec ſon propre ſang : c'eſt-à-dire, honora

Dieu non plus par des sujets étrangers, mais par lui-même & aux dépens de lui-même ; & par cette unique oblation donna pour jamais à ceux qui devoient être sanctifiés, une idée parfaite du vrai culte qui est dû à Dieu vivant : *Unâ oblatione consummavit sempiternum sanctificatos.* Voilà donc, mes chers Auditeurs, ce que nous inspire le mystère de ce jour ; un sentiment profond & respectueux de la souveraineté de Dieu ; un attachement inviolable à ce premier devoir de religion, qui est l'obéissance & la soumission à Dieu ; une disposition à se sacrifier, & s'il étoit possible, à s'anéantir pour reconnoître, comme Jesus-Christ, l'empire de Dieu. *Hebr. c. 10.*

Or delà même concluez & jugez quel est le désordre de l'homme, qui par une propriété inséparable de son être, de quelque condition d'ailleurs qu'il soit, étant né sujet de Dieu, vit néanmoins à l'égard de Dieu dans une espéce d'indépendance, d'autant plus criminelle, que bien loin d'en rougir, il semble encore souvent s'en glorifier. Indépendance de Dieu, péché capital des Grands du monde, dont le caractere le plus commun est de vivre comme s'ils n'étoient nés que pour eux mêmes, & qui par un renversement de principes usant du monde, ou plûtôt en joüissant, comme si

le monde ne subsistoit que pour eux, r
portent tout à eux, au lieu que tout d
être rapporté à Dieu. Indépendance
Dieu, d'où il arrive que dans leurs entr
prises Dieu n'est pas même consulté ; que
loi n'est jamais un obstacle à leurs injust
desseins ; que leur politique est la seule rég
de leurs plus importantes actions, pendai
que la conscience n'est écoutée & ne déci
que sur les moindres ; que ce qui s'appell
leur intérêt, n'est jamais pesé dans la b
lance de ce jugement redoutable, où eux
mêmes néanmoins doivent l'être un jour
comme si leurs intérêts étoient quelqu
chose de plus privilégié qu'eux-mêmes
comme si leur politique pouvoit prescri
contre la loi de Dieu, qui est éternelle
comme si la conscience n'étoit un lien qu
pour les ames vulgaires ; comme s'il y avoi
des hommes affranchis par leur état, de l
suprême domination du Seigneur de toutes
choses. Indépendance de Dieu, souvent
accompagnée d'illusion & d'erreur ; en sor-
te que ces esprits mondains professant au
dehors la religion, ne laissent pas d'en être
secrétement les déserteurs ; ne s'y assujet-
tissent qu'autant qu'il leur plaît, l'inter-
pretent selon leur sens, l'accommodent à
leurs passions ; & au lieu de régler par elle
leur ambition, leurs désirs, leurs vues, la

toujours servir à leurs vues, à leurs
rs, à leur ambition. Indépendance de
u, qui vient dans les uns d'un oubli
éral de leurs devoirs, dans les autres
n excès d'amour-propre, dans ceux-ci
n esprit d'orgueil, dans ceux-là d'un fonds
libertinage & d'impiété : quatre sources
désordre que je combats. Oubli général
leurs devoirs, lorsque dissipés & empor-
par le torrent du siécle, enflés de leurs
cès & plongés dans le plaisir, ils ne se
viennent plus enfin qu'ils ont un maî-
, un législateur, un juge ; tellement que
respect & la crainte de Dieu s'effacent à
sure que le monde les possède, & qu'il ne
r reste plus qu'une foi morte, incapable
les toucher, beaucoup moins de les con-
ir dans l'ordre d'une obéissance exacte
fidéle. Excès d'amour-propre, lorsqu'à
rce de s'aimer, de se flatter, de se recher-
er & de se satisfaire, ils se font d'eux-
mêmes leurs idoles ; qu'ils se regardent
x-mêmes comme leur fin ; & que dans
sage de la vie, toujours occupés d'eux-
mêmes, toujours pleins d'eux-mêmes,
ujours attachés & bornés à eux-mêmes,
s deviennent insensibles, non-seulement
our tout ce qui est hors d'eux-mêmes,
ais pour le Dieu qui les a créés, & dont la
upériorité leur paroît gênante & incom-

mode. Esprit d'orgueil lorsqu'à l'exem de ce Roi infidéle dont parle l'Ecriture, disent au moins dans leur cœur : *Quis Dominus ut audiam vocem ejus ?* & quel ce Seigneur dont on me menace sans cess qu'ils mépriſent sa voix, qu'ils rejette ses graces & ses inspirations, qu'ils violé avec impunité ses commandemens & l loix, qu'ils lui résistent en face, & qu'i portent l'obstination & l'endurciſſeme jusqu'à lui pouvoir être rébelles sans ceſſ d'être tranquilles. Fonds de libertinage d'impiété, lorsque livrés à leurs erreurs & au sens reprouvé qui les aveugle, i passent jusqu'au raisonnement de l'insensé Y a-t-il un Dieu ? s'il y en a un, est-tel qu'on nous le figure : connoît-il toute choses ? y prend il un intérêt si grand a-t-il une providence aussi exacte & aus sévère que celle dont on veut que nou dépendions ? *Et dixerunt quomodò scit Deus & si est scientia in excelso ?* Car voilà, Chrétiens, où conduit peu à peu l'esprit d monde.

*Exod.* c. 5.

*Psalm.* 72.

Or à tout cela, Dieu a voulu par son infinie miséricorde opposer dans la perſonne de son Fils, un exemple sensible, un exemple convaincant, & à quoi nous n'euſſions rien à répliquer. Car si dans l'ordre des décrets divins qui se développent aujour-

dui à nos yeux, un homme-Dieu ne paroît devant Dieu que sous la forme & dans la posture de serviteur, avec quel front pouvons-nous soutenir l'indépendance chimérique & prétendue que nous affectons ? Je le répéte, Chrétiens : ce que nous prêche cette auguste solemnité, & le premier fruit que nous en devons retirer, c'est une dépendance entiere de Dieu. Je ne suis pas à moi, mais à Dieu ; donc je ne dois pas vivre pour moi, mais pour Dieu ; donc toutes mes vues doivent avoir Dieu pour terme ; donc je dois mettre Dieu à la tête de tous mes conseils ; donc il faut que Dieu soit la régle de toutes mes entreprises ; donc je ne dois rien désirer que dans les bornes, quoiqu'étroites, de l'inflexible équité de Dieu ; donc je ne dois rien résoudre, ni former aucun projet, qu'après l'avoir mis à l'épreuve de la loi de Dieu ; donc je dois être prêt à me départir de tout ce qu'une licence criminelle, ou une prudence humaine m'auroit engagé à faire contre les ordres de Dieu : car c'est là dans la pratique, ce que nous appellons dépendre de Dieu. Je dois vivre pour Dieu ; donc il ne m'est pas permis d'avoir d'établissement, de fortune, de dignité, de rang, de grandeur que pour Dieu. Une grandeur pour moi-même, un établissement pour moi-même, une élévation, une fortune

pour moi-même ſeroit un monſtre dans
nature, & comme une idolâtrie ſubſ
tante au milieu de moi-même, dont la
louſie de mon Dieu ſe trouveroit piqué
& qui m'attireroit infailliblement ſes ve
geances. J'appartiens à Dieu, & je ne ſ
ce que je ſuis, que pour dépendre de lu
donc je dois être ſincérement, efficaceme
continuellement diſpoſé à m'immoler po
lui; donc en mille occaſions qui ſe préſe
tent, je dois me renoncer, & ſelon l'e
preſſion de l'Evangile, me perdre mo
même pour lui; donc je ne dois ménage
ni réputation, ni crédit, ni faveur, ni bien
quand il s'agit de me déclarer pour lui. C
voilà ce que c'eſt que ſacrifice, & je ne pu
autrement témoigner à Dieu que je ſuis
créature. Malheur à moi, ſi pour to
autre que pour Dieu, j'étois diſpoſé de
ſorte: pourquoi? parce qu'il ne peut
avoir que Dieu, de qui je dépende de cett
dépendance abſolue, dont le ſacrifice eſt l
marque. Malheur à quiconque voudroi
être ainſi dévoué à un homme mortel, parc
qu'il n'y a point d'homme mortel à qui ce
dévouement puiſſe être dû, ou plûtôt à
l'égard de qui ce dévouement ne fût un
crime. Aux hommes, dit le Saint-Eſprit,
le tribut, l'honneur, le ſervice; mais à
Dieu ſeul le ſacrifice de tout ce qui eſt en

ns & de nous-mêmes, puiſqu'il eſt le
gneur par eſſence & que nous dépen-
ns de lui juſques dans le fond de notre
ie.

C'eſt dans cet eſprit, que tout Chrétien
dû ſe préſenter aujourd'hui devant les
els. Si dans l'oblation que nous avons
te à Dieu de nos perſonnes, il y a eu
elque choſe d'excepté, Dieu ne s'eſt
int tenu honoré de notre culte, & nous
l'avons point connu pour ce qu'il eſt.
r autant que nous le pouvions, nous
ns oſé limiter ce droit d'empire univerſel
inaliénable, ſur quoi étoit appuyée la loi
la préſentation · *Mea enim ſunt omnia*; Exod.
démentant ſa parole, nous lui avons dit, c. 13.
n de bouche, mais par l'effet, que toutes
oſes ne lui appartenoient pas. Un ſeul
térêt réſervé, une ſeule paſſion épargnée,
e ſeule attache que le cœur n'a pas en-
re rompue, c'eſt aſſez pour faire à notre
Dieu un tel outrage. Par-là notre oblation,
elque fervente qu'elle nous ait paru
illeurs, a été non-ſeulement vicieuſe
imparfaite, mais odieuſe. Par-là nous
ons commis ce larcin ſi déteſté de Dieu,
ſi diſtinctement marqué dans l'Ecriture :
*uia ego Dominus diligens judicium, & odio*
*bens rapinam in holocauſto.* Oui, mes chers Iſaï.
uditeurs, ce larcin dans l'holocauſte, c. 10.

c'eſt l'exception dont je parle, c'eſt l
juſte réſerve que nous faiſons d'une ch
que Dieu nous demande comme Seigne
& qui devroit être la matiere du ſacri
qu'il attend de nous ; d'une choſe que n
mettons à part, & que nous retranchons
nombre de celles dont nous voulons b
qu'il ſoit maître. Déſordre dont nous av
dû, vous & moi, nous garantir en préſe
tant à Dieu, comme Marie, ce véritabl
quoique myſtérieux, premier-né, figu
dans la loi ancienne ; je veux dire, ce q
nous aimons plus fortement & plus tend
ment, cette paſſion dominante ; cet objet
qui nous ſommes ſi étroitement liés,
que je puis bien nommer le premier né
notre cœur, puiſqu'il en a tous les pr
miers mouvemens. En le ſacrifiant à Dieu
nous pourrions dire, que nous lui avo
tout ſacrifié, & qu'il ne tient plus à no
que Dieu ne ſoit en poſſeſſion de toute
gloire dont il étoit ſi jaloux, quand il diſo
à ſon peuple : *Sanctifica mihi omne primog*
*nitum ; mea enim ſunt omnia.* Et c'eſt ainſi
hommes du monde, que vous entrerez dan
les ſentimens de Jeſus-Chriſt, & que vou
conformant à ſon exemple, vous connoî
trez Dieu comme votre ſouverain.

*Exod.* c. 13.

Mais voici une ſeconde qualité dont i
ne ſe glorifie pas moins, & qu'il vous im

pere encore plus de bien connoître. Les Juifs offroient à Dieu leurs premiers-nés en mémoire du bienfait signalé qu'ils avoient reçu, lorsque Dieu pour les délivrer de l'esclavage de Pharaon, avoit fait périr dans une seule nuit tous les premiers-nés d'Egypte ; *Ex quo percussi primogenitos terrâ Ægypti, sanctificavi mihi quidquid primum nascitur in Israël.* Ce fut, selon le témoignage de Dieu même, le motif principal, pour quoi cette cérémonie fut instituée, & Jesus-Christ qui étoit la fin & le consommateur de la loi, est aujourd'hui offert comme premier-né de tout le genre humain, en action de grace des obligations infinies, personnelles, & singulieres que nous avons à Dieu ; mais que nul de nous n'étoit en pouvoir de reconnoître, si par cette adorable présentation, cet homme-Dieu ne nous en eût fourni le moyen. Prenez garde, s'il vous plaît, Chrétiens : Dieu vouloit être connu de son peuple, non-seulement comme auteur des biens spirituels & surnaturels, qui regardent le salut ; mais comme auteur des prospérités & des graces temporelles qui ne laissent pas, quoique d'un ordre inférieur, d'être du ressort de sa providence. Il vouloit que son peuple les tînt de lui, en usât comme venant de lui, ne les regardât que comme des graces *Numer. c. 3.*

d'en-haut & des dons qui partoient de lui. Car de-là vient, dit S. Jérôme, que presqu'autant de fois que Dieu donnoit aux Hébreux quelque marque éclatante de sa protection, soit en les tirant de captivité, soit en les faisant triompher de leurs ennemis, il ordonnoit une fête pour en conserver le souvenir : afin, dit ce saint Docteur, à proportion qu'ils devenoient heureux ils se vissent dans la nécessité d'être religieux ; & que de siécle en siécle, de génération en génération, les peres apprissent à leurs enfans, que c'étoit le Dieu d'Israël qui les avoit sauvés, qui les avoit protégés, qui les avoit élevés ; & que comme une source de bonheur pour eux étoit de le publier & d'en convenir, aussi le plus grand de tous les malheurs qu'ils avoient à craindre, étoit de l'ignorer ou de l'oublier. Pourquoi ce soin d'entretenir cette pensée dans les esprits ? Ne vous imaginez pas, mes chers Auditeurs, qu'en cela Dieu agît par intérêt, ou comme un maître, sévère exact de ses droits, & déterminé à ne rien perdre de ce qui lui est dû. Mais, reprend saint Jérôme, il exigeoit d'eux ce devoir, parce qu'il prévoyoit que sans cela les biens temporels qu'ils recevoient de lui, leur seroient préjudiciables ; que sans cela les prospérités dont il les combloit, ne serviroient qu

le pervertir ; qu'il n'y auroit que ce devoir de reconnoiſſance, qui pût les préſerver d'une entiere corruption ; que du moment qu'ils le négligeroient, leurs mœurs auſſi-bien que leur foi commenceroient à ſe dérégler ; & qu'ils ne ſeroient jamais ingrats, ſans être, par une ſuite néceſſaire, inſolens, impies, réprouvés. Dans cette vue, pourſuit ſaint Jérôme, Dieu leur fit obſerver des ſolemnités, leur ordonna des ſacrifices, leur preſcrivit des cérémonies & des loix ; & c'eſt dans cette même vue qu'il nous propoſe à nous-mêmes le Médiateur & le Sauveur des hommes, comme le modéle, comme le ſupplément, comme la perfection de notre reconnoiſſance. Trois choſes que je vous prie de bien obſerver. Comme le modéle de notre reconnoiſſance ; car c'eſt ici que Jeſus-Chriſt nous dit : *Inſpice & fac ſecundùm exemplar.* Veux-tu, Chrétien, *Exod. c. 25.* n'être pas ingrat envers Dieu, regarde-moi & imite moi. Offre-toi de même que je me ſuis offert, & ſacrifie-toi dans le même eſprit que je me ſuis ſacrifié. Comme le ſupplément de notre reconnoiſſance ; car tout ce qu'il y a de défectueux dans les actions de grace que nous rendons à Dieu, eſt amplement & abondamment ſuppléé par l'oblation d'un Dieu. Comme la perfection de notre reconnoiſſance, puiſqu'un

Dieu a pu seul rendre suffisamment, &, pour ainsi dire, avec une juste proportion de ce que nous devions à Dieu. Arrêtons-nous là, mes chers Auditeurs, & tâchons à profiter de ces divines leçons.

A quoi se réduisent-elles ? à confondre en nous cet esprit d'ingratitude, qui fait que bien loin de reconnoître les bienfaits de Dieu, on ne convient pas même avec Dieu que ce soient ses bienfaits ; que bien loin de lui en rapporter la gloire, on ne veut pas lui en tenir compte, qu'on se les attribue à soi-même ; qu'on s'en fait des armes contre lui ; qu'on en devient plus fier, plus vain, plus orgueilleux, & par conséquent plus emporté dans ses passions & plus vicieux. Car que voyons nous de plus ordinaire dans le monde, que des hommes ainsi dénaturés, sans néanmoins passer pour l'être, & sans faire réflexion qu'ils le sont ? des hommes non-seulement enflés, mais corrompus par les prospérités dont Dieu les comble ? des hommes qui semblent ne mépriser Dieu, que parce que Dieu les a distingués, & dont on peut bien dire qu'ils ne sont méchans que parce qu'ils sont heureux ? Combien en voyons-nous qui au lieu d'aller au principe des succès & des avantages qu'ils ont dans la vie, croient avoir droit de s'en applaudir, & se disent secrettement

rettement à eux-mêmes : *Manus nostra* Deut.
*elsa, & non Dominus fecit hæc omnia*; c. 32.
est moi qui me suis fait ce que je suis,
est moi qui ai établi ma maison, c'est par
on industrie & mon travail que je suis
venu là; tout cela est l'ouvrage de mes
ains. Où est aujourd'hui le riche mon-
in, à qui l'on ne puisse faire avec douleur
avec indignation, le même reproche
e Moyse faisoit aux Juifs : *Incrassatus est* Ibidem;
*dictus, & recalcitravit; incrassatus, impin-*
*tus, dilatatus, dereliquit Deum factorem*
*m, & recessit à Deo salutari suo.* Il s'est
graissé des biens de Dieu, & c'est pour
a qu'il a été rébelle à Dieu, qu'il a quitté
Dieu l'auteur de son être & le réparateur
son salut. Abus que Dieu déteste sou-
rainement, & que nous ne pouvons
ez détester nous-mêmes. Selon toutes les
x de la justice, plus un homme est com-
bl de biens, plus il devroit être fidéle, fer-
ent, attaché au culte de Dieu ; & par un
et tout contraire. plus on est comblé de
bns, plus on est froid & indifférent pour
Dieu ; disons mieux, plus on est impie &
nemi de Dieu.

Ah ! mes Freres, s'écrioit saint Bernard,
heureux l'homme qui est toujours en crain-
te & qui n'appréhende pas moins d'être
ablé des bienfaits & des graces qu'il

*Bern.* reçoit, que des péchés qu'il commet. *Beatus homo qui semper est pavidus, nec mori angitur sollicitudine, ne obruatur beneficiis quam peccatis!* Pourquoi cette crainte & cette inquiétude touchant les bienfaits de Dieu ? Apprenez-le : parce qu'il est certain que les bienfaits reçus de Dieu seront aussi-bien pour nous un sujet de damnation au dernier jugement, que les péchés commis contre Dieu ; & parce qu'il est vrai, qu'au lieu que les péchés commis, peuvent au moins nous humilier & par-là servir à notre conversion & à notre prédestination, les bienfaits de Dieu mé connus ne servent qu'à nous aveugler, qu'à nous endurcir, qu'à fomenter notre impénitence. Ne vous étonnez donc pas si j'insiste sur cette morale : peut-être Dieu me l'a-t-il inspirée, comme la plus propre à vous toucher ; & peut-être a-t-il prévu que ce seroit celle à quoi vous résisteriez moins. Combien a-t-on vu de pécheurs insensibles à tous les châtimens divins dont on les menaçoit, se laisser attendrir par le motif de la reconnoissance ? Ainsi Dieu en usa-t-il à l'égard de David : au lieu de lui représenter l'énormité de son crime, il lui remit devant les yeux le nombre de graces dont il l'avoit prévenu : C'est moi, lui dit-il par la bouche de son

rophéte, qui vous ai ſacré Roi d'Iſraël, eſt moi qui ai affermi votre thrône, c'eſt oi qui vous ai délivré des mains de Saül; ſi tous ces bienfaits vous paroiſſent peu e choſe, j'y en ajoûterai encore de plus ands : *Et ſi parva ſunt iſta, adjiciam tibi ultò majora.* David fut émû de ces paro- 2. *Reg.* c. 12. s; il ne put ſoutenir l'aimable reproche ie Dieu lui faiſoit ; de pécheur qu'il oit, il devint en ce moment un juſte, un int, un homme ſelon le cœur de Dieu. Je i vous en dis pas davantage, Chrétiens : ieu vous a donné auſſi-bien qu'à David s ames nobles, & pourquoi le ſouvenir tant de biens dont le Seigneur vous a mblés, ne feroit-il pas ſur vous les mêes impreſſions.

Enfin Dieu ſe fait aujourd'hui connoître mme vengeur du péché, puiſque Jeſus-hriſt paroît dans le temple de Jéruſalem, mme la victime deſtinée pour l'expiaon du péché, & pour la réparation qui étoit dûe à la juſtice & à la ſainteté de ieu. Réparation que Dieu attendoit deis tant de ſiécles, & que Jeſus-Chriſt ui devoit commencer dans la ſolemnité préſente. Dieu, dis-je, l'attendoit, cette éparation. Car il falloit qu'il fut vengé; tout miſéricordieux qu'il eſt, il ne deit jamais pardonner à l'homme pécheur,

si sa colère n'étoit appaisée par une hostie qui du moins pût autant le glorifier qu le péché l'avoit déshonoré. Or nul autr que Jesus-Christ ne pouvoit ainsi répar la gloire de son Pere ; & voilà pourquo il s'est offert. En effet, c'est ici aussi-bie que dans sa circoncision, qu'il paroît sou la forme de pécheur, ou qu'il se substitu en la place des pécheurs. Marie & Simeo en le présentant, le livrent, pour parler d la sorte, à la justice divine. Comme s'il disoient à Dieu : Vengez-vous, Seigneur votre gloire le demande, & voici de quo vous rendre toute celle qui vous a ét ravie. Frappez, & lavez dans le sang d'u Dieu tous les outrages que vous avez reçu Si le tems n'est pas encore venu d porter le coup, la victime est toujour entre vos mains, & ce sera pour le momen que votre sagesse a marqué & qu'il vou plaira de faire éclater vos vengeances. Or Chrétiens, on vous l'a dit cent fois, & moi-même je ne puis trop de fois vous l redire, ni vous imprimer trop avant dan l'esprit une si importante vérité ; quoiqu cette oblation de Jesus-Christ ait suffi pou effacer tous les péchés du monde, elle n vous dispense pas du devoir de la péniten ce. Au contraire elle doit vous y exciter & vous y engager plus fortement, en vou

aiſant voir juſques à quel point Dieu hait
e péché, & juſques à quel point il doit
tre haï & puni. Je dis haï par nous-mê-
nes, & puni par nous-mêmes. Car ne
ous y trompons pas : il eſt vrai que le Fils
e Dieu en ſe préſentant pour nous à ſon
ere, lui a préſenté dans ſon adorable per-
nne des mérites infinis ; mais pourquoi ?
fin que l'excellence de ſes mérites relevât
s nôtres, & non point afin d'exclure ab-
olument les nôtres, & de nous décharger
u ſoin de les acquérir. Les nôtres ſans lés
ens ne ſeroient rien ; nos ſatisfactions ſans
elles de cet homme-Dieu offert à Dieu,
eroient inutiles : mais auſſi les ſiennes,
uoiqu'abondantes & ſurabondantes, man-
ueroient, ſans les nôtres, d'un accompag-
ement néceſſaire, pour nous les rendre
rofitables & pour nous les appliquer. Il
ut donc que les nôtres ſoient jointes aux
ennes. Car c'eſt ainſi que Dieu l'a ordon-
é ; & il eſt bien juſte que comme Dieu
ge & vengeur il exige de l'homme cri-
inel toute la réparation dont l'homme eſt
apable. Mais nous, mes chers Auditeurs,
ous en jugeons & nous en voulons juger
ut autrement. Sans être hérétiques de
rofeſſion nous le ſommes de pratique &
effet. Je m'explique. Une des erreurs de
héréſie des derniers ſiécles, eſt de ne

vouloir point reconnoître la néceſſité
bonnes œuvres, ſur-tout des œuvres pé-
les & ſatisfactoires ; & ſi nous renonç
à ce dogme dans la ſpéculation, du re
nous le ſuivons dans toute la conduite
la vie. Nous exaltons volontiers le prix
cette divine offrande qui a été faite à D.
dans le temple de Jéruſalem par les ma
de Marie, & nous nous en tenons l
comme ſi nous étions perſuadés c
tout ce que nous y pouvons ajoûter, n'
qu'une pure ſurérogation. Non-ſeuleme
on vit ſans pénitence, mais on cherche
tout ſes aiſes & ſes commodités ; mais
veut être de toutes les parties de plaiſir,
entrer dans tous les jeux & tous les div
tiſſemens du monde ; mais on ſe re
idolâtre de ſon corps, & l'on ne refu
rien à ſes ſens de tout ce qui les peut flatte
Eſt-ce là l'exemple que Jeſus-Chriſt no
donne dans ſa préſentation ? ſont-ce là l
leçons qu'il nous fait ; & par quel injuſ
partage prétendons-nous lui laiſſer tou
la peine de notre rédemption, & en reten
tous les avantages pour nous ? Non, non
Chrétiens, c'eſt ne pas connoître Dieu
ce Dieu des vengeances, que d'eſpérer e
être quitte auprès de lui à ſi peu de frais
& ſans qu'il nous en coûte. Or il ne tien
néanmoins qu'à nous de le reconnoître dan

e mystère, comme il ne tient encore qu'à
ous d'apprendre à nous connoître nous-
êmes, & ce que nous nous devons à nous-
êmes : vous l'allez voir dans la seconde
rtie.

C'Etoit un principe établi même parmi
s Payens, & dont ils ont fait comme le
oint capital de leur morale, que de se
nnoître est l'abbrégé de toute la sagesse &
e toute la perfection. Connoissez-vous
ous-mêmes, disoient ces sages du mon-
e, dépourvûs du don de la foi, mais dont
s maximes ne laisseront pas de servir un
ur à la condamnation des Chrétiens : con-
oissez-vous vous-mêmes, & vous serez
umbles. Or étant humbles, nous vous
épondons de vous ; & sûrs de cette seule
ertu, nous vous garantissons toutes les
utres. Connoissez-vous vous-mêmes,
joutoient-ils ; & quelque figure que vous
issiez dans le monde, vous avouerez que
ous êtes peu de chose ; que peu de chose
ous enfle, & que peu de chose vous abat.
onnoissez-vous, & vous découvrirez
ans vous des misères qui vous confon-
ront, des vices qui vous effrayeront, des
ibleſſes d'esprit dont vous rougirez, des
aſſeſſes de cœur dont la seule vue répri-
era tout votre orgueil & tout votre

II. PART.

amour-propre. Connoissez-vous, & v
trouverez dans vous une raison pleine c
reurs, une volonté fragile & inconstar
des passions insensées, & souvent les
lâches & les plus honteux desirs. Tout
vous humiliera, tout cela vous détromp
des vaines idées que vous avez de vo
mêmes: mais c'est par-là que vous parvi
drez au mérite des vertus solides; c'est
là que vous serez justes, modérés, d
charitables. En un mot connoissez vo
néant, & vous deviendrez des hommes
faits. Ainsi raisonnoient ces infidéles,
c'étoit sur ce fondement que le sçav
Cassiodore, chrétien de profession & de
ligion, croyoit avoir droit de conclure q
la véritable grandeur est de bien compre
dre sa petitesse : *Nimia magnitudo est, i*
*Cassiod.* *intelligere parvitatem.* Et moi, mes ch
Auditeurs, prenant la chose dans un sen
ment, ce semble, opposé, mais égaleme
propre à nous instruire & à nous édifie
je prétends que la petitesse dont nous avo
plus à nous confondre, & que nous devo
plus souvent nous reprocher, c'est de ne p
connoître assez notre veritable grandeu
Je soutiens que l'homme étant aussi gran
dans les idées de Dieu, qu'il est petit dar
lui-même, sa perfection & son bonhe
est de se regarder toujours dans Dieu,

mais dans lui-même ; de s'élever continuellement à Dieu, & de ne faire nul retour sur lui-même ; de se confier, de se glorifier en Dieu, & s'il étoit possible de s'oublier éternellement lui-même : pourquoi ? parce que la vue de lui-même, détachée de celle de Dieu, ne peut que le désespérer & le désoler, & qu'il est question de le fortifier & de l'encourager.

Mon dessein n'est donc pas maintenant de vous inspirer ces pensées basses de vous-mêmes, ni de vous représenter ce fond d'humiliation, qui comme parle un Prophète, est au milieu de vous : mais je veux au contraire, sans préjudice de l'humilité chrétienne, & pour vous attacher à vos plus importans devoirs, vous mettre devant les yeux votre excellence & votre dignité. Excellence que vous avez jusques à présent ignorée, dignité dont vous avez été mille fois les profanateurs. Je veux vous rendre l'une & l'autre sensible, & à l'exemple du grand saint Léon, réveiller par-là votre foi, en vous disant : Connoissez, ô hommes, ce que vous valez, & connoissez ce que vous êtes. Deux choses à quoi se réduit toute la science, je dis la science pratique & salutaire, de nous-mêmes. Deux choses qu'il faudroit étudier tous les jours de notre vie : ce que nous valons, & ce que

nous ſommes. Ce que nous valons dans l'e
time de Dieu & ce que nous ſommes p
la vocation & la prédeſtination de Die
Ce que nous valons quoique pécheurs ;
ce que nous ſommes comme chrétiens. (
pour l'apprendre, il ſuffit de conſidérer
qui ſe paſſe aujourd'hui dans le temple
Jéruſalem : & c'eſt ici que j'ai encore b
ſoin de toute votre attention.

Ce que nous valons dans l'eſtime de Die
pouvons-nous l'ignorer, Chrétiens,
voyant Jeſus-Chriſt offert pour nous, J
ſus-Chriſt livré pour nous, Jeſus-Chr
accepté pour nous ; c'eſt-à-dire, Jeſu
Chriſt offert, livré, accepté comme le pr
de notre rédemption ? Dans l'eſtime d
hommes, cette régle pourroit n'être p
ſûre, parce que les hommes ne connoiſſe
pas toujours la valeur des choſes, & qu'i
ſe trompent ſouvent en donnant beaucou
pour avoir peu : mais dans celle de Di
qui eſt infaillible, le raiſonnement de ſai
Auguſtin eſt vrai & convaincant ; lorſqu
nous dit : Voulez-vous ſçavoir l'excellen
& le mérite de ce que Jeſus-Chriſt a rach
té ? voyez à quel prix & à quelle conditio
il l'a racheté. Or ce qu'il a racheté, c'
votre ame, c'eſt votre ſalut, c'eſt vous-m
mes ; & il l'a racheté au prix de ſon ſan
au prix de ſa vie, au prix de ſa perſonn

ême. Il y a donc de la proportion entre
otre salut & le sang d'un Dieu, entre
otre ame & la vie d'un Dieu, entre vous-
êmes & la personne d'un Dieu. Peut-
re ne l'aviez-vous jamais compris; mais
oilà la grande leçon que vous fait le Ré-
empteur des hommes, en se présentant
ns le temple. Qu'est-ce que le salut de
homme? un bien pour lequel Dieu, agis-
nt selon les loix de sa sagesse, n'a pas
argné son propre Fils; un bien, qui mis
ns la balance, mais la balance du sanc-
aire, l'a emporté par-dessus tous les mé-
tes d'une vie divine, puisqu'il est vrai
'une vie divine avec toutes ses perfec-
ons & tous ses mérites, lui est aujourd'hui
crifiée.

Voilà, homme du monde, ce que vous
vez coûté à Dieu & ce que vaut dans l'idée
e votre Dieu votre salut. Prenez gar-
e, s'il vous plaît: quand on nous dit,
u'en comparaison de ce salut, tous les
iens de la terre que nous prisons tant, ne
nt que des ombres & des phantômes,
ue ce salut est l'unique nécessaire dont nous
ussions compter l'acquisition & la pos-
ession pour un gain, & que tout ce qui ne
y rapporte pas doit être censé comme
ne perte selon l'Apôtre: *Verumtamen hæc omnia detrimentum feci*; qu'il n'y a que ce *Philip. c. 3.*

salut qui subsiste & qui soit éternel, au
que tout le reste est passager ; que no
cœur inquiet & volage ne peut trouver
repos que dans ce salut, & que rien
visible ne le peut fixer, beaucoup mo
le remplir ni le rassasier. Quand on n
prêche ces vérités, nous en convenc
malgré nous ; & quelque préoccupés c
nous soyons en faveur du monde, n
nous disons intérieurement, qu'il n'y a
effet que le salut qui soit digne de no
estime, qui mérite absolument nos soi
Or tout cela, pour parler avec Tertullie
ce sont les témoignages d'une ame nature
lement chrétienne ; & c'est assez pour
juger de la sorte, de n'être pas déraiso
nable, puisque les Philosophes préven
du sentiment de leur immortalité, en o
ainsi jugé eux-mêmes, & qu'ils s'en so
fait honneur. Mais quand à ces témoign
ges de la nature, la foi ajoute les siens ;
que nous proposant un Dieu offert pou
nous en sacrifice, elle nous fait comprendr
que notre salut n'a pû être mis à un moin
dre prix que celui-là ; que tout autre que c
Dieu de gloire, reçu, si j'ose user de ce
expressions, en payement, & consigné su
l'autel comme notre rançon, n'auroit pa
suffi pour racheter le plus vil de tous le
pécheurs ; qu'il a fallu qu'il s'y employât

but entier ; que c'eſt en conſidération de
e myſtère que David par un eſprit de pro-
hétie appelloit ce Dieu qui le devoit
auver, non plus le Dieu du ciel & de la
erre, mais le Dieu de ſon ſalut : *Domine, Deus ſalutis meæ:* comme ſi l'on pouvoit dire ſans blaſphême, que toute la divinité eſt aujourd'hui reſtrainte à l'ouvrage de la rédemption de l'homme ; & que ce Dieu de Majeſté, n'eſt plus ce qu'il eſt que pour l'homme & pour ſon ſalut, puiſque c'eſt pour le ſalut de l'homme qu'il eſt non-ſeulement donné, mais donné, reprend ſaint Auguſtin, juſqu'à devoir être un jour détruit & en quelque ſorte anéanti : (tellement que cet incomparable Docteur pénétré de la penſée du Prophéte, s'écrie encore avec lui : *Et factus es mihi in ſalutem* ; oui, mon Dieu, je ſuis votre créature & en cette qualité j'ai été fait pour vous : mais lorſque je vous vois revêtu d'un corps & entre les bras de Marie dans votre adorable préſentation, il me ſemble que tout Dieu que vous êtes, vous avez été fait pour moi, & je ne me trompe pas : *Et factus es mihi in ſalutem* :) Quand la foi, dis-je, venant au ſecours de notre raiſon, remplit nos eſprits de ces vérités importantes & convainquantes; Ah! Chrétiens, pour peu que nous ayons de chriſtianiſme, que

*Pſalm.* 37.

*Pſalm.* 117.

devons-nous penſer de ce ſalut, dot
l'excellence & la prééminence au-deſſus d
tous les autres biens nous eſt ſi authent
quement révélée ?

Mais ſi cela eſt, comme nous n'en por
vons douter, où en ſommes-nous, & qu
devons-nous penſer de nous-mêmes, e
voyant l'affreuſe contradiction qu'il y a ſu
ce point entre notre vie & notre foi ? Ca
enfin, comment accorder une telle fo
avec cette indifférence pour le ſalut, ave
cet oubli du ſalut, avec ce mépris du ſalut
avec cet abandon volontaire du ſalut où
nous vivons. Eſt-il rien de plus négligé
dans le monde ? Vous demandiez autre-
fois, Seigneur, ce que l'homme pourroi
donner en échange pour ſon ame, & par
où il pourroit ſe racheter, s'il venoit jamais
*Matth.* à ſe perdre : *Aut quam dabit homo commu-*
*c. 16.* *tationem pro animâ ſuâ ?* Et je ne ſuis point
ſurpris que vous en ayez ainſi parlé : car
après vous être donné pour l'homme, ne
l'aviez-vous pas réduit dans l'impoſſibilité
d'imaginer jamais un échange qui le dé-
dommageât de la perte de ſon ſalut ? ne
devoit-il pas être le premier à ſe dire un
million de fois : *Quam dabit homo commu-*
*tationem pro animâ ſuâ ?* Depuis que ton
Dieu t'a racheté à ſes propres dépens, pour
quel avantage & quelle eſperance du ſiécle,

lheureux, te commettras-tu désormais, t'exposeras-tu à périr ? Mais, hélas ! ne fit-il pas ici changer la proposition ; & si d'un prodige aussi outrageux pour us, Seigneur, qu'il nous est funeste, ne lis-je pas demander pour quel sujet, fut-le plus frivole, l'homme mondain n'est-pas prêt à tout moment de donner son ne, de la vendre, de la prostituer ? Est-il intérêt qui ne l'aveugle ? est-il un capri- qui ne l'emporte ? est-il une chimère honneur dont il ne s'entête ? est-il un rait de volupté qui ne le charme, & ne corrompe jusqu'à vouloir bien se dam- r ? A en juger par ses actions & sa con- ite, ce salut si prisé de Dieu ne paroît-il s avoir dans son estime le dernier rang ; tous les jours par la plus insigne folie, le renversement le plus monstrueux, à oi ne le sacrifie-t-il pas ? comme s'il oit entrepris de verifier la proposition ntradictoire à celle de Jesus-Christ : *uam non dabit commutationem pro animâ â* ? Combien de Chrétiens, plus maudits plus réprouvés qu'Esaü, vivent tranquil- s, après avoir renoncé pour un vain plai- r à leur droit d'aîneſſe & à l'héritage des nfans de Dieu ? Combien de pécheurs ussi sacriléges que Judas font encore sans émir, le pacte exécrable que fit cet

infortuné disciple, & vendent comm
à un vil prix le sang du juste, c'est-à-d
leur salut qui a coûté le sang d'un Di
En cela même d'autant plus sacriléges
Judas, qu'au moins ce traître se recon
détesta son crime, en témoigna de l'
reur; au lieu que ceux-ci y sont insensi
Or c'est ce prodigieux aveuglement
Jesus-Christ comme la lumiere du m
de, est venu guérir; & voici l'excel
reméde qu'il y a apporté. Car pou
point sortir de notre mystère, & pour
toujours rouler cette divine morale su
préſentation du Sauveur, voici par où
salut m'est deveuu précieux. Je l'ab
donnois ce salut; & l'abandonnant
m'aviliſſois moi-même, je me livroi
ma passion, je servois en esclave la c
ture, j'obéiſſois aux sens & à la ch
& par-là selon la parole sainte, je me
gradois jusques à me rendre semblable
bêtes. Mais viens, me dit aujourd
cet homme-Dieu, viens, & à la fav
des lumieres dont le temple est éclair
profitant de l'état où tu me vois & du
crifice, quoique non-sanglant, que
préſente pour toi, commence enfin à
connoître. Me voilà sur l'autel comme
victime & le prix de ton ame: regarde,
par le prix auquel je l'achéte, compren

que tu perds en la perdant. C'eſt là, dis-
, ce qu'il nous fait entendre ; & malheur
nous, ſi par l'endurciſſement de notre
eur, & par une indocilité criminelle,
us n'écoutons pas ſa voix ; ſi jamais nous
rdons le ſouvenir de notre excellence,
de ce que nous valons ; & de plus, ſi
us ne ſoutenons pas encore par la ſainteté
nos mœurs notre dignité, & ce que nous
mmes.

Car en conſéquence de cette rédemption
ne le Sauveur des hommes vient de com-
ncer en ſe préſentant pour nous à Dieu,
us ſommes ſpécialement l'héritage de
ieu, la conquête de Dieu, le peuple de
ieu. Il eſt vrai, comme créatures formées
e la main de Dieu, nous appartenions
éja à Dieu ; mais comme rachetés d'un
ieu, nous lui appartenons encore par un
roit tout nouveau, & nous lui ſommes
nſacrés d'une façon toute ſpéciale. Or
oilà ce que j'appelle notre dignité. Car
marquez ici une différence eſſentielle
tre Dieu & les hommes. Appartenir aux
mmes, c'eſt un eſclavage qui nous hu-
ilie & nous rabaiſſe ; mais appartenir à
ieu & être à Dieu, c'eſt, ſelon l'Ecri-
re, un état de liberté, qui nous relève
qui nous honore, en nous dégageant de
plus honteuſe ſervitude, qui eſt celle du

monde & de l'enfer. C'étoit la belle le
que faisoit saint Paul aux premiers fidé
quand il leur disoit: Mes Freres, vous
1. Cor. c. 6. tes plus à vous : *Non estis vestri* ; mais v
êtes à Dieu, & appartenir à un si gr
maître, c'est votre gloire. Et sur
principe l'Apôtre appuyoit-il cette co
lante vérité, qu'ils n'étoient plus à e
mais à Dieu ? sur ce qu'ils avoient été rac
tés de Jesus-Christ, & rachetés à un t
*Ibidem.* grand prix : *Empti enim estis pretio ma*
Ce n'est pas assez : parce qu'en qualité
chrétiens, nous avons beaucoup plus de
à cette rédemption, d'ailleurs universell
commune : c'est sur-tout comme chréti
que nous sommes à Dieu, sur-tout c
me chrétiens, que nous appartenon
Dieu ; & par conséquent sur-tout com
chrétiens, que nous avons été honc
du saint & glorieux caractère d'enfans
Dieu.

D'où le même Apôtre instruisant t
jours les mêmes fidéles, concluoit d
choses, que je vous prie, mes chers Au
teurs, de n'oublier jamais, & qui vous
vent servir de régles dans toute la conc
te de votre vie. *Empti estis pretio mag*
vous avez été achetés à un grand pr
glorifiez donc Dieu, & portez-le dans
*Ibidem.* corps : premiere conséquence ; *Glorific*

*portare Deum in corpore vestro.* C'est-à-
dire, qu'il ne suffit pas qu'en vertu de cette
rédemption Dieu regne dans nos esprits,
mais qu'il faut que nos corps participent à
la grace de ce mystère & que par l'exerci-
ce d'une continence exacte, ils paroissent,
aussi-bien que nos ames, rachetés de Jesus-
Christ, & purifiés de tout ce qui les pour-
roit souiller. Or pour cela ils doivent être
revêtus de la mortification du Seigneur
Jesus, & c'est ce que l'Apôtre entend,
quand il nous exhorte à porter Dieu dans
nos corps. *Empti estis pretio magno* : vous
avez été achetés à un grand prix ; ne vous
engagez donc pas dans la servitude des
hommes : seconde conséquence : *Nolite fieri servi hominum.* Car il y a une servitude *Ibidem. c. 7.*
des hommes incompatible avec le bienheu-
reux état de cette Rédemption parfaite où
nous entrons aujourd'hui ; une servitude
des hommes essentiellement opposée à
la liberté que Jesus-Christ nous a acqui-
se ; une servitude des hommes redoutable
à tous les serviteurs de Dieu. Mais à qui le
Prédicateur de l'Evangile en doit-il donner
plus d'horreur, qu'à ceux qui ménent
la vie de la Cour ? où les effets que pro-
duit cette damnable servitude, sont-ils plus
funestes & plus pernicieux qu'à la Cour ?
Servitude des hommes, engagement com-

me néceſſaire à l'iniquité, diſpoſition
chaine à l'injuſtice, aſſujettiſemen
erreurs d'autrui, aux caprices d'au
aux paſſions d'autrui. Servitude des
mes dont on ſent tout le poids, do
voit toute l'indignité, dont on co
les dangereuſes ſuites, dont on gemit
le cœur, dont on voudroit être dél
& dont on n'a pas le courage de ſe
le joug. Servitude des hommes qui
fait entrer dans toutes leurs intrigu
tous leurs deſſeins, quelque crim
qu'ils ſoient; qui vous fait acheter
faveur aux dépens de tous les intérê
Dieu, aux dépens de tous les intérê
la conſcience & du ſalut, aux dépen
vous-mêmes & de votre ame. Ah!
Freres, êtes-vous hommes, & ſur-
êtes-vous chrétiens, pour ſervir de la
te? Prenez garde: je dis pour ſervir
ſorte. Car à Dieu ne plaiſe que je
d'ailleurs conſiſter la liberté chrétien
s'affranchir du juſte devoir qui nous
met aux Puiſſances légitimes. Je recon
avec l'Apôtre, & ſelon l'ordre ſagem
établi de Dieu, qu'il y a des hommes
doivent être obéis par d'autres homm
& ſervis par d'autres hommes. Je puis
me ajouter que jamais ils ne ſont mi
obéis, ni mieux ſervis que par des h

é vraîment chrétiens, parce que l'es-i du chriſtianiſme eſt un eſprit de ſub-rination & de ſoumiſſion. Mais du reſte e dépendance que nous inſpire la reli-ia, a ſes bornes, & j'en reviens toujours maxime de ſaint Paul : *Nolite fieri ſervi ominum.* Non, vous ne devez point ſer-ir les hommes juſques à en faire vos divi-i's ; juſques à les ſubſtituer en la place du rnier & ſouverain Maître à qui vous partenez, juſques à leur vendre ſa loi, à u vendre votre innocence ; à leur vendre oe éternité, en vous rendant fauteurs eurs vices, complices de leurs déſor-r, compagnons de leurs débauches, probateurs perpétuels de tout ce que leur ugère la cupidité, le plaiſir, l'ambition, evie, la haine, la vengeance, le liberti-ae & l'impiété. Voilà ce que j'appelle, e plus une obéiſſance raiſonnable, mais r ſervitude, & la plus vile ſervitude. Voilà de quoi un Dieu Sauveur a prétendu os dégager.

renons donc des ſentimens dignes de u, & dignes de nous. Reſpectons dans os mêmes le droit de Dieu, & ne pro-anons pas ce qui lui vient d'être ſolem-dement dévoüé par l'oblation de l'hom-n Dieu. Car je puis bien vous appliquer ce parole que nous avons lûe dans l'E-

vangile de ce jour ; & selon le sens q elle exprime, dire de chacun de nous qu'il e le
*Luc.* saint du Seigneur : *Sanctum Domino v a-*
*c. 2.* *bitur.* Le saint du Seigneur ; parce que ns la personne de Jesus-Christ il a été ( en au Seigneur ; le saint du Seigneur, ce qu'il ne doit servir & qu'il n'est destiné il procurer la gloire du Seigneur ; le sain du Seigneur, parce qu'il en est la deme e, qu'il en est le temple vivant, & que st en lui que l'esprit du Seigneur est venu a- biter pour en prendre possession : *San m Domino vocabitur.* Tellement que sans n diminuer en nous des sentimens de i- milité chrétienne, nous pouvons nous e- garder devant Dieu comme quelque ch se de sacré ; & que dans cette vue nous s- vont en tout nous comporter avec la m e attention & la même circonspection qu n traite les choses saintes. Or ce qui est sai , ne doit être employé que pour Dieu, le doit être rapporté qu'à Dieu : autrem t ce seroit le méconnoître & nous méc - noître nous mêmes. *Sanctum Domino vo - bitur.*

C'est, Sire, cette intention droite, ce vue de Dieu, qui consacre & qui rel les grandes actions de votre Majesté. A juger seulement selon les principes de sagesse humaine, nous y trouvons tout

peut faire un grand Roi, selon le monde: c'eſt-à-dire un Roi puiſſant, abſolu, tenant par lui-même, magnifique dans la paix, invincible dans la guerre, impénétrable dans ſes conſeils, infaillible dans ſes entrepriſes, vénérable à ſes ſujets, fidéle à ſes alliés, redoutable à ſes ennemis, donnant la loi aux Souverains, tenant dans ſes mains la deſtinée & le ſort de l'Europe, au-deſſus de la flatterie & de l'envie par ſa élévation, & au-deſſus de ſa propre gloire par ſa modération. Mais, Sire, votre Majeſté eſt trop chrétienne & trop instruite des ſaintes maximes de l'Evangile, pour ne pas voir l'inutilité & le néant de tout ce qui brille aux yeux des hommes, s'il n'eſt conſacré au Seigneur, & ſi l'on n'a peut dire : *Sanctum Domino vocabitur.* De cet éclat qui vous environne, de ce nom qui a retenti dans toutes les parties de la terre, de cette réputation qui a paſſé juques aux extrémités du monde, & qui vira dans la plus longue poſtérité ; de ces batailles gagnées, de ces victoires remportées, de tant de faits mémorables, rien ne reſtera devant Dieu, que ce qui ſe trouvera marqué de ſon ſceau : cela ſeul ſubſiſtera, cela ſeul ſera pour vous le fond d'une gloire ſolide & d'un mérite éternel. Vous vous êtes aujourd'hui préſenté, Sire,

à ce ſuprême Seigneur de toutes cho
non-ſeulement comme le premier-né d
plus auguſte famille qui ſoit ſous le C
mais comme le Fils aîné de l'Egliſe.
tout tems nos Rois ſe ſont glorifiés
cette qualité : mais votre Majeſté s'en
fait un engagement aux plus éclatante
aux plus héroïques vertus. Elle ne s'eſt
contentée du titre de Fils aîné de l'Egl
mais elle a voulu le remplir & le ſoute
d'une maniere dont les ſiécles paſſés ont
peu d'exemples, & qui pourra ſervir
modéle aux ſiécles futurs. Comme Fils a
de l'Egliſe, elle a écouté les miniſtres
Jeſus-Chriſt, elle s'eſt rendue à leurs rem
trances; elle a ſecondé, ou plutôt préve
excité, fortifié leur zéle ; & puiſque c
ainſi qu'elle-même s'en explique, ell
conſenti à la diminution de ſes droits, p
contribuer au rétabliſſement de la diſ
pline, & à la conſervation de la pureté
la foi : n'ayant compté pour rien ſes in
rêts, parce qu'il s'agiſſoit des intérêts
l'Egliſe ; & ſans conſulter une fauſſe p
dence, ayant fait céder à ſa religion, nc
ſeulement ſes prétentions, mais ce qui l
étoit déja tout acquis par une longue p
ſeſſion. C'eſt de quoi cette Déclaration q
votre Majeſté vient de donner, ſi authe
tique, ſi ſenſée, ſi pleine de l'eſprit ch
tien

n, ſi propre à concilier le Sacerdoce & la
yauté, ſera le précieux monument. La
ſtérité la lira, & en la liſant confeſſera
e Louis le Grand n'a pas été moins grand
r ſon inviolable attachement à l'Egliſe,
e par toutes les vertus politiques & mili-
res. Voilà, Sire, ce qui eſt marqué dans
ivre de vie, avec des caractères ineffa-
oles. On oubliera enfin tout le reſte; &
elque immortalité que le monde lui pro-
tte, le monde périra lui-même, & toute
ndeur humaine périra avec le monde.
que votre Majeſté fait pour l'Egliſe, ne
'ubliera, ni ne mourra jamais. L'Égliſe
oubliera; & comme elle ne doit point
oir de fin, ſa reconnoiſſance n'aura point
terme, non plus que la récompenſe qui
us eſt réſervée dans l'éternité bienheu-
ſe où nous conduiſe, &c.

# AUTRE SERMON SUR LA PURIFICATIO DE LA VIERGE.

Postquam impleti sunt dies purgationis s secundùm legem Moysi, tulerunt illum a Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

*Le tems de la Purification de Marie étant acc pli selon la loi de Moyse, ils porterent l'en à Jérusalem, pour le présenter au Seign* En Saint Luc, Chap. 2.

SIRE,

C'Etoit une figure que ce qui se pr quoit parmi les Juifs dans la cérémoni ce jour, où ils présentoient à Dieu le p mier-né de chaque famille ; & c'est d

personne de Jesus Christ présenté par Marie au Pere Eternel, que cette figure a trouvé son entier accomplissement, puisque ce divin Sauveur, selon l'expression de Saint Paul, est par excellence le premier-né de toutes les créatures. Mais en ceci, Chrétiens, il est arrivé quelque chose de bien singulier & de bien remarquable pour votre instruction. Car au lieu que les autres figures s'accomplissant en Jesus-Christ, ont cessé pour nous ; celle-ci non seulement a subsisté, mais a reçu comme un nouvel accroissement d'obligation qu'elle n'avoit pas du tems de Moyse. C'est-à-dire, que Dieu veut que dans la loi de grace, aussi-bien & même encore plus que dans la loi écrite, nous nous présentions à lui pour lui être consacrés ; & voilà ce que l'Eglise a prétendu nous déclarer en nous mettant des cierges dans les mains, comme les symboles du sacrifice que nous devons faire de nos personnes au souverain Auteur de notre être. Car si nous l'avons bien compris, telle est la pensée qu'a dû nous inspirer ce mystère. Nous avons reconnu que nos vies, comme cette cire sanctifiée par la bénédiction des Prêtres, devient être employées au service du Dieu que nous adorons, & consumées pour sa gloire. Nous avons hautement protesté que

nous appartenions à Dieu, & que nous ne voulions plus être désormais qu'à Dieu ; ou si ce n'est pas ainsi que vous l'avez conçu, il est du devoir de mon ministère de vous le faire comprendre, & de vous instruire à fond d'un point aussi important que celui-là. Vierge sainte, c'est vous qui dans la présentation de votre Fils, nous mettez devant les yeux le grand modéle que nous devons imiter, obtenez-nous encore les graces nécessaires pour apprendre à profiter de son exemple, & daignez écouter la priere que nous vous faisons en vous saluant. *Ave, Maria.*

PEut-être, Chrétiens, n'avez-vous jamais fait toute la réflexion qu'il faut au mystère que célébre aujourd'hui l'Eglise, & peut-être ne vous attachant qu'à l'extérieur de cette cérémonie, ne vous êtes-vous jamais appliqués à en pénétrer le fond. C'est donc à moi de vous en donner toute l'intelligence nécessaire, & voici sans doute un des sujets les plus importans que j'aie jusques à présent traités dans cette chaire, & que j'y puisse traiter. Car il s'agit d'étudier le christianisme dans ses premiers élémens, selon le langage de l'Apôtre ; il s'agit d'étudier Jesus-Christ même, & de l'imiter dans une des plus grandes &

pls saintes actions de sa vie, qui est sa
pésentation. Nous avons paru comme lui
ds le temple du Seigneur, & cette fête
q étoit la fête des Juifs, est encore plus
lnôtre ; mais il est question de voir com-
mnt nous la solemnisons, & si nous en
ans bien pris l'esprit : de-là dépend votre
édification & la mienne, & sans cela je ne
fasferois qu'imparfaitement à ce que de-
mnde ici de moi mon ministère. Compre-
nz, s'il vous plaît, le dessein de ce discours.
Jés-Christ dans le temple se présente à
Dieu, pourquoi ? pour reconnoître & pour
hnorer le domaine de Dieu : car voilà ce
q nous est expressément marqué dans ces
pioles de mon texte : *Ut sisterent eum Do-
mo ;* pour l'offrir au Seigneur, c'est-à-
de, au souverain Maître de toutes choses.
C, c'est ainsi, mes chers Auditeurs, que
nis avons dû ou que nous devons nous
ofir nous-mêmes ; & pour vous expliquer
en trois mots toute ma pensée, je trouve
qe ce suprême domaine de Dieu a trois
qalités principales & trois caractères qui
ledistinguent : c'est un domaine essentiel,
cst un domaine universel, & c'est un
dmaine éternel. Domaine essentiel, fondé
si la nature même de Dieu ; domaine
uverſel, qui sans exception & sans bor-
nes s'étend à tout ; enfin domaine éternel,

qui n'eut jamais de commencement & qui ne doit jamais avoir de fin. Sur ce je reprends, & je dis : Domaine essentiel que nous devons reconnoître, comme Jesus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes : ce sera la premiere partie. Domaine universel que nous devons reconnoître, comme Jesus-Christ, par une entiere oblation de nous-mêmes : ce sera la seconde partie. Domaine éternel que nous devons reconnoître, comme Jesus-Christ, par une prompte oblation de nous mêmes : ce sera la conclusion. Trois points de morale de la plus grande conséquence infinie, & que je vais développer.

I. PART. *Ephes. c. 4.*

IL n'y a qu'un Seigneur, dit saint Paul : *Unus Dominus* ; & Dieu seul a droit de prendre absolument cette qualité à l'égard de l'homme. Quand on dit en parlant des Grands de la terre, que les hommes qui les ont élevés & dont ils ont fait la fortune, sont leurs créatures, c'est une flatterie que l'usage a introduite, mais que la religion bien loin de l'approuver, contredira toujours. En effet, les Grands peuvent bien avoir des serviteurs, ils peuvent bien avoir des sujets, ils peuvent bien même avoir des esclaves : mais il ne convient qu'à Dieu d'avoir des créatures, qui dans le fond

lui être soient à lui & dépendent de lui ; « c'est en quoi je fais consister l'essence de « souverain domaine qu'il a sur nous. Or « là-là, Chrétiens, il s'ensuit d'abord, que « tous les tributs que nous devons à Dieu, « lui par où nous distinguons Dieu comme Dieu, & l'unique même par où Dieu prétend être reconnu de nous pour ce qu'il est, est cette oblation de nous-mêmes dont j'ai entrepris de vous instruire ici. Car de tout le reste, dit excellemment saint Augustin, nous en pouvons être redevables aux hommes. Nous pouvons leur devoir nos assiduités & nos soins ; nous pouvons leur devoir nos biens, & quelquefois leur devoir nos vies ; mais jamais nous ne pouvons nous devoir nous-mêmes à eux. Ce fond de nous-mêmes est quelque chose que Dieu s'est réservé singulierement, & dont il exige que nous lui fassions honneur. Telle est, reprend S. Augustin, la nature de l'homme : « voilà, mes chers Auditeurs, le grand mystère que Jesus-Christ, cet homme par excellence, cet homme prédestiné pour être l'exemplaire & le modéle de tous les autres hommes, cet homme choisi & envoyé au monde pour y faire connoître la supériorité infinie du domaine de Dieu, voilà, dis-je, le grand mystère qu'il nous découvre dans la solemnité de ce jour.

Il ſçait que le domaine de Dieu ſon P[ère] a été violé : il s'eſt chargé d'en répare[r] la gloire, & il entreprend de la rétablir pa[r] les hommes. Mais comment ? ſera-ce [par] le ſacrifice des animaux & par le ſang [des] victimes ? ſera-ce par l'encens qu'il [va] brûler ſur les autels du Seigneur, ou en [lui] préſentant des fruits de la terre ? N[on], mes chers Auditeurs, ce ne ſeroit poin[t] s'offrir lui-même, & toute autre victime [que] lui-même ne pourroit dignement hono[rer] ce ſuprême domaine, dont il veut rehau[ſſer] l'éclat, & auquel il vient rendre l'homm[age] qui lui eſt dû. C'eſt dans cet eſprit qu'il [pa]roît aujourd'hui devant la Majeſté divin[e] pour lui rendre un culte qu'il pouvoit ſ[eul] lui rendre. Car ne confondons point [cet] enfant & ce premier-né avec les aut[res] aînés d'Iſraël. Sous le voile de cette hum[a]nité dont il eſt revêtu, ce n'eſt pas ſeu[le]ment un homme qu'il offre à Dieu en s'[of]frant lui-même, mais un Dieu, puiſqu'[en] effet il eſt Dieu lui-même, & que to[ut] Dieu qu'il eſt, il ſe ſoumet ; que tout Di[eu] qu'il eſt, il s'anéantit ; que tout Dieu qu[i] eſt, & même parce qu'il eſt Dieu, il [ſe] préſente, afin que le mérite de ſa perſon[ne] reléve le mérite & le prix de ſon ſacrifi[ce].

Arrêtons-nous là, Chrétiens ; il n'[y] faut pas davantage pour notre inſtructio[n]

Vilà le précis de cette oblation essentielle
à uoi se réduit non-seulement le principal
d voir de l'homme, mais pour parler avec
loage, tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo.* Voilà l'importante leçon que nous fa le Sauveur du monde, & l'exemple qu'il n s propose pour nous servir de modéle. Ecclés. c. 12.
Nus n'avons rien qui soit plus à nous,
nout ensemble qui soit plus à Dieu, que
nus-mêmes : c'est donc de nous-mêmes
qe nous devons tirer ce tribut qu'il exige
dnous, & qui lui est inconteſtablement
&nécessairement affecté, comme au pre-
ner Maître. Pour mieux entendre ma pen-
sé, prenez garde à deux propositions que
j'vance, & dont l'apparente contradiction
v mettre dans tout son jour ce point fon-
dmental que je traite. En qualité de créa-
tes, nous appartenons essentiellement à
Leu : c'est le premier principe que je pose.
Pncipe que toute la Théologie reconnoît,
& que la nature même & la raison nous
eeignent. Car à qui l'ouvrage peut-il plus
jtement appartenir, qu'à l'ouvrier qui l'a
fmé ? Je dis néanmoins d'ailleurs, & c'est
ue vérité qui nous est marquée en mille
edroits de l'Ecriture, qu'il dépend de nous
o d'appartenir à Dieu, ou de ne lui pas ap-
p tenir ; & qu'il y a certains tems & cer-
tns états, où en effet nous ne lui appar-

tenons plus. Ainſi Dieu le déclaroit-il l
même aux Iſraélites par le Prophéte Oſ
quand il leur diſoit : Je ne ſuis plus vo
Dieu, & vous n'êtes plus mon peuple :
quoique l'Apôtre en conſéquence du bi
fait de la rédemption, nous ait dit : V
n'êtes plus à vous ; l'expérience toutef
nous apprend, qu'il faut bien que n
ſoyons encore à nous, puiſque nous diſ
ſons tous les jours de nous-mêmes, n
ſeulement au préjudice de Dieu, mais
nous-mêmes, juſqu'à nous perdre & à n
damner. Comment accorder cela ? un
d'attention, Chrétiens, & vous l'allez v
c'eſt tout le ſecret de l'alliance du doma
de Dieu avec la liberté de l'homme.

Il eſt vrai, nous ne pouvons pas app
tenir à Dieu par le choix injuſte & cri
nel de notre volonté, quoiqu'au mê
tems nous lui appartenions ſans le voulo
par la néceſſité inſéparable de notre êt
& il eſt vrai que nous ſommes encore
nous-mêmes par l'exercice de ce franc ar
tre dont Dieu nous a laiſſé la diſpoſitio
quoique nous n'y ſoyons plus par cet
gagement de juſtice qui nous aſſujettit à
en vertu de notre création. Or voilà, r
Freres, dit ſaint Chryſoſtôme, ſur q
eſt fondé ce précepte naturel & divin
nous oblige à nous conſacrer & à n

voüer à Dieu. Car si nous appartenions
tellement à Dieu, que nous n'eussions plus
cun domaine sur nous-mêmes, nous
rions incapables de faire cette excellente
blation de nous-mêmes, en quoi consiste
principal mérite de notre réligion ; & si
us étions tellement à nous-mêmes, que
eu n'eût plus aucun domaine sur nous,
eu ne pourroit plus exiger de nous que
us nous donnassions à lui. Mais étant
cessairement à lui d'une façon, & pou-
nt n'y être pas de l'autre, en conséquence
l'un, Dieu est en droit de prétendre l'au-
e ; & parce que nous sommes à lui par
cessité, il nous fait ce commandement si
gitime d'être encore à lui par élection &
r volonté. Peut-on rien concevoir de plus
te ?

Quelle étoit donc l'intention de Dieu
ns cette loi de la présentation des enfans,
quel est encore sur nous le dessein de sa
ovidence dans le mystère que célébre
jourd'hui l'Eglise ? le voici, Chrétiens :
veut que par une oblation libre & volon-
ire de nos personnes, nous lui cédions ce
omaine que nous avons sur nous-mêmes.
omaine, remarquez ceci, je vous prie,
omaine qui ne nous peut être avantageux
ue par la cession que nous lui en faisons ;
domaine pour nous le plus préjudiciable,

& le plus funeſte, ſi nous nous le réſervon
Dieu, dis-je, veut que nous lui cédions c
domaine, pour en rehauſſer, & s'il m'e
permis de parler ainſi, pour en accroître l
ſien : afin qu'il ſoit vrai que nous lui appar
tenons dans toutes les manieres dont nou
pouvons lui appartenir. Juſques-là, par
donnez-moi, mon Dieu, ſi je me ſers de cett
expreſſion, juſques-là il n'eſt notre Die
qu'à demi ; & pourquoi ne parlerois-je pa
de la ſorte ? puiſque ſelon le texte ſacré, ſan
cela on diroit même qu'il ne l'eſt point d
tout : *Vos non populus meus : & ego non er*
*veſter*. Mais par-là il le devient pleinement
& ſon domaine reçoit comme ſa dernier
perfection. En un mot, Chrétiens, Die
veut nous avoir, mais il ne veut point d
nous malgré nous : & c'eſt là, dit ſain
Auguſtin, ce qui fait ſa gloire & la nôtre
Sa gloire, parce qu'il n'y a rien pour lui d
plus honorable que d'avoir des créature
qui veulent bien être à lui, qui aiment
dépendre de lui, qui ſe faſſent une béatitud
de s'attacher à lui : & la nôtre, parce qu'
proportion que nous ſommes à Dieu, nou
nous élevons au-deſſus de notre baſſeſſ
naturelle. D'où vient que les Grands, les
Souverains, les Rois de la terre, ſont ceux
qui par leur état ont une dépendance plus
prochaine de Dieu ; enſorte que cett

*Oſée*, c. 1.

dépendance fait leur véritable grandeur, & que l'obligation spéciale qu'ils ont d'être soumis à Dieu plus que le commun des hommes, est justement ce qui les relève au-dessus de tous les hommes.

Mais revenons. Il est donc question d'obéir à ce premier précepte de la loi de grace, en nous offrant nous-mêmes à Dieu : & qu'est-ce que nous-mêmes ? qu'entendons-nous par nous offrir nous-mêmes ? Ah ! Chrétiens, voilà le mystère que nous n'avons peut-être jamais bien compris, & où nous nous sommes laissé si souvent tromper par notre amour-propre. Il n'est rien de plus aisé que de dire à Dieu : Je vous offre à vous, je me consacre à vous, je veux être à vous ; mais il faut enfin s'expliquer, & développer en la présence de Dieu ce mystère de nous-mêmes. Or nous avons une régle infaillible pour le connoître : car il y a dans nous un premier-né, qui est notre cœur, à quoi tout le reste se réduit ; & c'est ce premier-né qui doit être présenté par l'homme chrétien dans la loi Evangélique, comme les premiers-nés d'Israël l'étoient dans la loi de Moyse. Ce cœur a ses passions, ses attachemens, ses intérêts, ses plaisirs, ses cupidités ; & tout cela c'est ce qui s'appelle nous-mêmes : mais nous sommes sûrs de tout cela & de nous-mêmes ;

quand ce cœur est une fois à Dieu. Il
vrai que ce cœur est un abîme impé
trable ; mais enfin tout impénétrable q
peut être, nous sçavons bien à qui il est
à qui nous l'avons donné, si c'est Dieu
en est le maître, ou la créature. Car c'est
oracle de la vérité éternelle, qu'il ne p
être à l'un & à l'autre tout à la fois ;
l'erreur du monde la plus pernicieuse, est
croire que nous pouvons partager ce co
entre la créature & Dieu, entre nos p
sions & Dieu, puisque à peine le pouvo
nous partager entre deux passions & d
objets créés. Disons à Dieu que nous
voulons pas être à lui, & que nous avc
disposé de ce cœur en faveur d'un autr
c'est un outrage que nous lui ferons : m
au moins y aura-t-il dans cet outrage u
espéce de bonne foi ; & peut-être la hor
que nous aurions de lui faire cette conf
sion, nous rappellera-t-elle à nous. M
de dire à Dieu que nous sommes à lui
pendant qu'un autre objet nous possé
& qu'il occupe notre cœur, c'est ajoût
crime sur crime, & mentir au Saint-Esp
Ce cœur qui est la plus délicate portion
nous-mêmes, & comme parle saint A
gustin, l'abrégé & le centre de no
mêmes, voilà ce que Dieu s'est réser
dans nous. Sans cela nous aurions beau l

ofit nos biens : il n'a que faire de nos
bns, dit le Prophéte Royal, & s'il se
tint honoré de l'offre que nous lui en fai-
fs, ce n'eſt que par le rapport qu'ils ont
à otre cœur : mais ſi en lui donnant ces
bns nous retenons ce cœur, notre ſacri-
fi eſt le ſacrifice de Caïn. Sans cela nous
ons beau lui proteſter que nos vies, que
n fortunes ſont entre ſes mains ; il faut
bn que nous parlions ainſi : mais toutes
ci proteſtations ſont des paroles, dont
il ppellera toujours à notre cœur, & con-
t leſquelles ce cœur réclamera toujours,
tt qu'il ſe ſentira dominé par la créa-
te.

Dieu veut donc notre cœur, Chrétiens,
& il le veut de telle ſorte qu'il en eſt jaloux ;
& cette jalouſie eſt ſi peu indigne de lui,
c'il s'en fait même honneur dans l'Ecri-
te, puiſqu'une des qualités dont il ſe glo-
rie davantage, eſt celle d'un Dieu jaloux :
*ominus zelotes nomen ejus.* Il n'eſt point *Exod.*
joux de nos grandeurs, il n'eſt point c. 43.
joux de nos proſpérités : outre que nos
oſpérites & nos grandeurs ſont trop peu
chose pour exciter ſa jalouſie, il n'a
rde de nous les envier, lui qui en eſt l'au-
ur. Il veut bien que nous ſoyons riches,
e nous ſoyons grands, que nous ſoyons
iſſans dans le monde, pourvu que notre

cœur soit à lui. C'est pour cela qu'il a
des prodiges d'amour, qu'il a tout en
pris, qu'il a tout souffert; & saint Ambi
surpris avec raison, qu'il ait voulu
souffrir de la sorte & tout faire, ne c
point manquer au respect qui lui est dû
*Ambr.* s'écriant : *O Deum, si fas est dicere, pr
gum tuî præ desiderio hominis* ! O Dieu,
l'ose dire, prodigue de vous-même &
votre divinité par un désir excessif du c
de l'homme !

Après cela serons-nous encore a
injustes, pour lui refuser un cœur qui
appartient par tant de titres ? ou plût
serons-nous encore assez infidéles, pour
ôter la possession d'un cœur que nous
avons offert tant de fois ? Car enfin, ch
tiens Auditeurs, cent fois nous l'avons d
& le langage le plus ordinaire que n
avons tenu à Dieu, lorsque nous étions
pieds de ses autels, c'étoit que nous
donnions notre cœur : & si nous ne v
lons prononcer ce jugement contre no
mêmes, que nous parlions alors en hyp
crites, & même en impies, nous somm
obligés de convenir que de notre prop
consentement ce cœur n'est plus à nous.
voilà, dit saint Grégoire Pape, ce qui f
la malice du péche ; mais sur-tout de ce p
ché par où notre cœur s'attache & se liv

à une créature mortelle. Car c'eſt attenter ſur le domaine de Dieu, ou, pour mieux dire, c'eſt ruiner dans nous ce domaine volontaire que Dieu s'étoit acquis ſur nous : c'eſt révoquer la donation que nous lui avons faite de nous-mêmes ; & par une uſurpation ſacrilége, lui arracher ce cœur qui s'étoit conſacré à lui : c'eſt commettre dans l'holocauſte un larcin ; ce qu'il a toujours eû en horreur, comme il le témoigne ſi expreſſément par ſon Prophéte : c'eſt nous dérober nous-mêmes à lui, après nous être préſentés, & piquer ſa jalouſie, non plus en adorant, à l'exemple des Iſraélites, & en lui ſuſcitant pour rivaux des dieux de bois & de pierre, mais des idoles de chair : *Et in ſculptilibus ſuis ad æmulationem eum provocaverunt.* Profanes idoles, objets corrupteurs & indignes de nous, qui nous perdent, qui nous damnent, & dont nous nous faiſons néanmoins de prétendues divinités, ou qui nous réduiſent à n'avoir plus & à ne plus reconnoître de divinité. Ah ! mon Dieu, eſt-il poſſible que mon iniquité ſoit allée juſques-là : & moi qui ne voudrois pas qu'on entreprît ſur le moindre de mes droits ; moi qui ne pourrois ſouffrir qu'on violât à mon égard certains devoirs ; moi, Seigneur, qui crois pouvoir exiger de vous, parce que vous êtes mon Dieu, que vous *Pſalm.* 77.

étendiez sur moi les soins de votre p vi-
dence, comment vous ai-je rendu jusq sà
présent si peu de justice, & comment -je
pû vivre ainsi dans un désordre cont el
par rapport à vous & à la plus essen le
de mes obligations ? Mais enfin ju là
quand ce désordre durera-t-il? jusqu'à q nd
cette passion regnera-t elle dans mon c r
en serai-je toujours esclave, & ne r n-
prai-je jamais mes liens, pour vous o ir
ce beau sacrifice de louanges dont a p lé
votre Prophéte, & qui consiste à m'im o-
ler moi-même, & à vous honorer par t,
selon la parole du Saint-Esprit, de ma p-
pre substance ? Si nous le faisons, C -
tiens, ce sacrifice, non-seulement n
nous acquitterons de ce que nous de
au souverain domaine de Dieu, mais n
engagerons Dieu à nous combler de
graces. Il nous accordera les secours les
puissans, pour seconder une si généreu e
entreprise, & pour nous soutenir dans l'e -
cution. Il nous affermira le bras pour po
le coup avec plus d'assûrance, & pour
sacrifier cette victime qu'il nous demar
Il versera sur nous ses plus abondan
bénédictions, & même ses plus dou
consolations ; & nous serons surpris
trouver tout aisé, là où tout devoit
semble, nous coûter si cher.

Mais vous me direz : ce qu'il y a dans mon cœur de plus précieux pour moi, ce qu'il y a de plus intime, est souvent ce qui me rend plus criminel : car c'est un engagement tendre, un amour illégitime & corrompu : or ce qui me rend criminel, & ce qui est criminel en soi, comment peut-il être offert à Dieu, & comment peut-il entrer dans ce sacrifice de moi-même par où je dois honorer Dieu ? Appliquez vous, Crétiens, à ma pensée. Je vais dans une espéce de paradoxe vous découvrir une des plus grandes & des plus consolantes vérités du christianisme. En effet, voilà le miracle de la grace, que ce qui nous rendoit criminels, serve à nous sanctifier par le sacrifice que nous en faisons à Dieu ; & que ce qu'il y avoit dans nous de plus abominable aux yeux de Dieu, par un changement merveilleux, soit ce que nous avons à lui présenter de plus digne de lui ; c'est-à-dire, que notre Dieu veuille bien se tenir honoré de notre péché même, & que non-seulement il ne refuse pas de recevoir ce péché en holocauste, mais que de tous les holocaustes qu'il attend de nous, il n'y en ait pas un qu'il estime davantage, & qui lui plaise plus que celui-là. Or c'est de quoi nous ne pouvons douter, après la déclaration expresse que nous en a fait saint Paul, en nous

obligeant à faire servir nos propres d
dres à la piété & à la justice. Et v
Chrétiens, le moyen de concilier deux
ses infiniment utiles pour notre instru
& pour notre édification. Plaise au Cie
vous les goûtiez, & que vous en profi
Car la foi nous apprend d'une part,
nous devons nous offrir à Dieu dan
état où nous puissions lui être agréab
c'est-à-dire, dans un état de sainteté
forme à ce que nous sommes & à ce
est : & cependant la même foi nous ense
d'ailleurs, que Dieu tout juste & tout
qu'il est, ne dédaigne pas les pécheurs. N
sçavons que comme Jesus-Christ prés
aujourd'hui dans sa personne une vict
pure, innocente, exempte de tache, il
que nous paroissions, autant qu'il est p
ble, devant Dieu dans les mêmes disp
tions : que nous avons un corps, & q
faut que nous lui présentions ce co
comme une hostie vivante, sainte, capa
*Rom.* de lui plaire : *Ut exhibeatis corpora ves*
*c.* 12. *hostiam viventem, sanctam, Deo placente*
qu'il nous a donné une ame, & qu'il f
que cette ame soit sanctifiée par la char
& par toutes les vertus chrétiennes, p
mériter de lui être offerte : en un mot, q
faut, parce qu'il est saint, que nous le soyo
*Levit.* aussi : *Sancti estote, quia ego sanctus su*
*c.* 11.

Voilà ce que nous sçavons, mais nous sçavons en même-tems que les Publicains n'ont pas laissé d'entrer dans le Temple de Dieu de sainteté, pour se présenter à lui, & que n'ayant rien qui fût digne de lui, l'ont crû devoir au moins lui offrir leur indignité. Quoi donc! veux-je par-là vous engager à offrir à Dieu des corps impurs, des esprits superbes & orgueilleux, des ames attachées à la terre, des cœurs infectés de la contagion du péché? A Dieu ne plaise, mes chers Auditeurs, que je sois dans ce sentiment, & que je ne l'aie pas en horreur. Mais pour n'être pas encore saints & irrépréhensibles devant Dieu, ne pourrez-vous plus aussi jamais vous présenter à lui? En parlant de la sorte, je vous réduirois à un funeste désespoir, & peut-être donnerois-je à l'impiété tout l'avantage qu'elle désire. Non, non, chrétiens, je ne dis ni l'un ni l'autre: mais réunissant ces deux vérités, je dis, pour détruire tous les prétextes qui pourroient vous éloigner de Dieu, qu'il faut, ou que vous soyez saints pour vous offrir à Dieu, ou qu'en vous offrant à Dieu vous commenciez à être saints. Je dis qu'il faut que vous trouviez dans vous-mêmes cette victime innocente que demande l'Apôtre; ou si vous ne l'y trouvez pas, que vous l'y formiez, &

comment ? par l'oblation même de vos p
ſonnes. Car quelque corrompus que v
puiſſiez être par le péché, je prétends
cette oblation ſeule, de la maniere qu
l'entends, vous ſanctifiera ; & que com
notre divin Sauveur en ſe préſentant à
Pere, a ſanctifié par cette ſeule action t
*Hebr.* les juſtes qui ſont & qui ſeront jamais : *U*
*c.* 10. *oblatione conſummavit in ſempiternum ſan*
*ficatos.* Ainſi vous qui m'écoutez, par c
oblation particuliere que vous ferez
vous-mêmes, pourvu qu'elle ſoit ſincère
pécheurs, de mondains, d'indignes de D
que vous êtes, vous deviendrez ſain
parfaits, dignes de Dieu ; pourquoi ? pa
que ſelon les principes de la Théologi
des Peres, s'offrir à Dieu ſincérement
*Luc.* de bonne foi, c'eſt ſe ſanctifier : *Sanct*
*c.* 2. *Domino vocabitur.* Car s'offrir à Dieu ſin
rement & de bonne foi, c'eſt ſincérem
& de bonne foi vouloir être à Dieu :
vouloir être ainſi à Dieu, c'eſt renon
de bonne foi & ſincérement à tout ce
nous éloigne de Dieu, & voilà la détr
tion du péché & la converſion du cœ
Vouloir être à Dieu, & le vouloir bie
c'eſt vouloir détruire dans nous tout ce
nous a ſéparé de Dieu & qui pourroit
core nous en ſéparer ; & voilà l'expiati
du péché & la ſatisfaction de la péniten

Vouloir être à Dieu, c'eſt vouloir être ami de Dieu, lui obéir, & le ſervir; & voilà l'exercice des vertus chrétiennes, & la pratique de toutes les bonnes œuvres: *Sanctum Domino vocabitur.* Une oblation de nous-mêmes véritable, ſolide, efficace, comprend tout cela, ſinon dans l'exécution actuelle, au moins dans le déſir, dans le ſentiment, dans la réſolution; & que faut-il davantage pour nous réconcilier avec Dieu, & pour nous remettre dans ſa grace? *Sanctum Domino vocabitur.*

Grande & eſſentielle différence que vous devez ici remarquer entre les devoirs de la religion que nous rendons à Dieu, & les offices mêmes ſincères de ſervice que nous faiſons aux hommes. Car quand je me donne, par exemple, quand je m'offre à un Grand de la terre, je ne deviens pas pour cela digne de lui. Je puis être à lui, & retenir toute mon indignité, parce que je puis être à lui & n'en être pas meilleur. Il ne dépend pas de moi de lui plaire: & il peut arriver que l'empreſſement même & l'ardeur que je témoignerai pour lui plaire, feront que je lui déplairai. Mais il en va tout au contraire à l'égard de Dieu: ſi je veux être à lui, je ſuis à lui; ſi je veux lui plaire, je lui plais; ſi je veux mériter ſon amour, je commence à le mériter; & ſi je veux

devenir saint, dès là je commence à le
venir : *Sanctum Domino vocabitur.* A
autre maître dois-je donc plutôt me co
crer ? & dans la consécration que je f
de moi-même à mon Dieu, quel re
plus vif dois-je ressentir, que d'avoir c
que tems délibéré sur une obligation s
dispensable ? Car puisque vous êtes
Dieu, Seigneur, puisque vous êtes le
de mon cœur, il est bien juste que
le possédiez ; & que ne puis-je vous le
dre tel que vous l'avez formé ! Mais
corrompu qu'il est, vous l'agréerez, q
je vous l'offrirai. De cette victime d'ini
té, vous ferez une victime de propitia
& de sanctification. Vous la purifierez
le feu de votre amour ; & purifiée de la
te, elle servira à votre gloire. Les ma
du siécle, si j'allois me présenter à eux, a
leur avoir été aussi infidéle qu'à vous,
rebutteroient, & refuseroient de m'en
dre : mais, Seigneur, vous voulez bien
core vous tenir honoré de l'offrande
je viens vous faire, & c'est ce qui m'enc
rage à la faire. Domaine de Dieu, don
ne essentiel que nous devons reconnoît
comme Jesus-Christ, par une oblation
cère de nous-mêmes, & domaine uni
sel que nous devons reconnoître, com
Jesus-Christ, par une entiere oblation
no

nus-mêmes : c'est la seconde partie.

C'Est une réflexion bien judicieuse que fit saint Ambroise, lorsque parlant de la vertu de religion, qui est le lien de la dépendance & de la subordination parfaite qu'il dit y avoir entre Dieu & l'homme, il dit que le devoir & le mérite de cette vertu ne consistent pas à s'offrir simplement à Dieu : & la raison qu'il en apporte est convaincante. Car il n'y a point d'homme, ajoûte-t-il, par lâche, ou pour pécheur qu'il puisse être, qui dans le relâchement même, ou dans le désordre de sa conduite, ne voulût être à Dieu à certaines conditions, ne fût prêt de se donner à lui jusqu'à un certain point d'engagement, & ne lui fît sans peine le sacrifice de sa personne avec certaines reserves. Le mérite donc de la religion, conclut ce saint Docteur, est de faire à Dieu l'oblation de soi-même dans une étendue proportionnée à celle du domaine de Dieu. Or pour bien reconnoître l'étendue du domaine de Dieu, la condition indispensable doit être de s'offrir à Dieu sans condition ; le terme de notre engagement, de s'engager sans aucun terme ; & la juste mesure de notre sacrifice, de se sacrifier sans mesure : parquoi ? je vous l'ai dit, Chrétiens ; parce que Dieu étant absolument ce qu'il est, II. PART.

& son domaine étant infini aussi-bien
son être, tout ce qui est borné du côté
la créature ne peut plus avoir, en qua
d'hommage & de tribut, la proportion
quise pour l'honorer. Il faut dans le c
de l'homme, si j'ose m'exprimer ainsi, q
que chose d'aussi vaste & d'aussi imme
que ce domaine même qui est en Di
afin que Dieu puisse être content : c'es
dire, il faut que l'homme veuille être a
universellement à Dieu, que l'empire
Dieu s'étend universellement sur lui.
ce caractère d'universalité dans l'acte
religion dont nous parlons, c'est ce qui
fait le difficile & l'héroïque ; & voilà né
moins la seconde leçon que nous dev
tirer de notre mystère.

Car prenez garde, Chrétiens, Jesus-Ch
ne se contente pas d'être présenté dan
temple ; mais il se présente lui-même a
une connoissance distincte de tout ce
lui arrivera en conséquence de cette p
sentation : je veux dire, avec une vue actu
de tous les ordres rigoureux qui seront
jour exécutés sur sa chair innocente &
sa divine personne. Il s'offre à Dieu p
être la victime du genre humain : il s'en
ge jusqu'à vouloir bien accomplir tout
qui est prédit de lui ; jusqu'à vouloir b
renoncer aux droits les plus inaliénables

[g]loire ; juſqu'à vouloir bien ſe dépouiller d[e] ſa liberté, en prenant la forme d'un eſclave ; juſqu'à vouloir être raſſaſié d'opprobres, être un homme de douleurs, être regardé comme un ver de terre, être anathême & malédiction, être couvert de la tache d[u] péché & traité comme pécheur ; en un mot, juſqu'à cette affreuſe extrémité de mourir, & de mourir par les mains des hommes, & de mourir entre deux criminels, & de mourir ſur la Croix : *Uſque ad mortem, mortem autem crucis.* Car ſans cela, tout Sauveur & tout Dieu qu'il eſt, il ne s'acquitteroit pas envers Dieu de ce qu'il lui doit ; & ſi de toutes ces épreuves il en eût exceptée une ſeule, Dieu n'auroit pas été pleinement ſatisfait de lui. Il falloit tout cela pour honorer Dieu ſelon toute l'étendue de ſon domaine. *Philip.* c. 2.

Ah ! mes Freres, s'écrie ſaint Bernard, à conſidérer cette oblation telle qu'elle ſe fit dans le temple, & par rapport à l'heure préſente ; à l'examiner ſeulement en elle-même, & ſans égard à ſes ſuites, elle paroît aſſez douce & bien facile. On porte Jeſus-Chriſt à l'autel, on le conſacre au Seigneur de toutes choſes, on le met pour cela dans les mains du Prêtre, on le rachete avec deux tourterelles, & auſſi-tôt on le rapporte dans la maiſon de Joſeph :

Bern. *Oblatio ista satis delicata videtur, ubi tan... sistitur Domino, redimitur avibus & illic ... portatur.* Mais n'en jugez pas par la fin... cité de cette cérémonie : car le jour vie... où ce divin enfant sera offert, non plus ... le temple, mais au Calvaire ; non ... entre les bras de Siméon, mais entre ... bras de la Croix; non plus par le ministèr... Marie, mais par le ministère des bourre...

Ibidem. *Veniet quandò non in templo offeretur, nec ... brachia Simeonis, sed extra civitatem ... brachia crucis.* Ce qu'il fait aujourd'hui ... que le prélude de ce qu'il fera alors ... plûtôt, ce qui se fera alors ne sera q... consommation & l'accompliſſement d... qui se fait aujourd'hui. Car cet hom... Dieu ne sera persécuté, ne sera mocqu... insulté, ne sera meurtri de coups & déc... de fouets, ne sera crucifié, que parce ... l'aura voulu. Or c'est aujourd'hui qu'... déclare solemnellement vouloir tout c... & il se tient obligé de le vouloir, p... qu'il se présente à Dieu : nous appre... par son exemple, qu'à proportion de ce ... nous sommes, il nous en doit autant c... ter pour nous mettre dans l'ordre de c... dépendance entiere & parfaite où nous ... vons vivre à l'égard de Dieu, & que p... peu que nous prétendions composer a... Dieu, l'oblation que nous lui faisons ...

nus-mêmes, n'eſt ni complette ni recevable.

Voilà, mes Freres, dit ſaint Léon, ce qui nous juſtifie ſenſiblement l'excellence de cette loi divine que nous avons embraſſée, & qu'une infidélité ſecréte qui nous aveugle, oſe quelquefois condamner d'excès. Quand on nous dit que la loi chrétienne prête l'aſſujettiſſement & le dévouement de la créature à Dieu, juſqu'à la haine de ſoi-même, juſqu'au crucifiement de la chair, juſqu'à l'humiliation de l'eſprit, juſqu'à la mort des plus vives & des plus dominantes paſſions, juſqu'au retranchement des ſimples déſirs, juſqu'au pardon des injures, juſqu'à l'oubli de l'intérêt, juſqu'au ſacrifice de l'homme & de tout l'homme, & que ſans une diſpoſition du cœur qui comprenne tout cela, il eſt inutile de nous offrir à Dieu : le dirai je ? tout fidéles que nous ſommes, nous ne pouvons goûter cette morale ; elle nous paroît outrée, & nous la traitons d'exagération. Mais d'où vient notre erreur ſur ce point ? de ne nous pas appliquer aſſez à bien connoître, & le domaine de Dieu d'une part, & de l'autre la tyrannie du monde. Ne perdez pas ceci, je vous prie. Je dis d'une part le domaine de Dieu. Car ſi j'avois une fois bien compris ce que c'eſt que Dieu, & par combien de titres je lui appartiens,

quelque épreuve qu'il voulût faire de
& de ma fidélité, ma raiſon n'auroit r
répliquer. Ce ſeul nom d'un Dieu maît
l'univers, s'autoriſant de ce ſuprême
maine pour porter ſes loix, ne les fon
ſur rien autre choſe, ſinon qu'il eſt le
*Levit.* gneur : *Ego Dominus* ; d'un Dieu à qui
*c. 19.* ſommes redevables de tout, parce que
avons tout reçu de lui ; d'un Dieu de
nous avons une dépendance ſi univerſ
que nous ne pouvons rien ſans lui &
par lui : ce nom ſeul, je le répéte, pris
toute l'étendue de ſa ſignification, ré
droit à toutes les difficultés que la
dence humaine pourroit former au p
dice de ſes droits. A quoi que ce ſoit
lui plût de les étendre, je conclurois c
vont bien au-delà, & que tous les h
mages que je lui rends, ne ſont encore
comme des foibles eſſais de ceux que j
dois. Sur-tout je le conclurois de la fo
en conſidérant d'autre part la tyranni
monde : car je n'ai qu'à me ſouvenir c
ment le monde veut être ſervi, comm
il veut qu'on ſoit à lui, pour apprend
que Dieu demande de moi, & ce q
ne puis ſans injuſtice lui refuſer. En e
le monde eſt-il content qu'on ne ſe don
lui qu'à demi ; & que réſervez-vous,
croyez-vous pouvoir réſerver, quan

agit de marquer votre attachement à ces
naîtres mortels, dont la néceſſité ou le
evoir vous font dépendre? Voilà, Chré-
ens, une conviction ſenſible, palpable, &
laquelle je ne vois pas que vous puiſſiez
mais répondre; voilà le ſujet de votre
onfuſion: ſi vous n'y penſez pas, il eſt bon
e vous y faire penſer.

Vous le ſçavez juſqu'où le monde ſou-
ent fait aller ſes prétentions à l'égard de
eux qu'il tient ſous ſon empire. Délibérer
balancer quand il eſt queſtion de ſon ſer-
ice, ne ſe pas livrer en aveugle à toutes
s volontés, ſe preſcrire là-deſſus certaines
ornes, & ne pas vouloir paſſer plus avant,
eſt aſſez pour le refroidir, aſſez pour le
iquer contre vous, aſſez pour lui rendre
otre fidélité ſuſpecte, & pour vous attirer ſa
iſgrace. Vous vous êtes mille fois ſacrifié
our lui; vous avez eû pour lui toutes les
éférences, vous lui avez rendu toutes les
ſſiduités qui pouvoient lui faire voir vo-
e zéle; vous lui en avez donné mille preu-
es, & tous les jours vous lui en donnez
ncore de nouvelles. Cela eſt vrai; mais
arce que dans une occaſion vous n'avez pas
ait paroître la même ardeur; parce qu'il ne
ous a pas trouvé également vif, également
rompt, également déterminé à ſecon-
er tous ſes déſirs, il n'en faut pas davan-

tage pour vous détruire dans son esprit
pour répandre un nuage sur tous vos m
tes passés. Dieu dit autrefois à Abraha
lorsque ce saint Patriarche consentit à
moler Isaac son fils unique & son bi
*Genes.* aimé : *Quia fecisti hanc rem*, parce que v
*c.* 22. m'avez obéi en telle rencontre ; pour c
seule chose que vous avez faite, je vous
nirai ; je vous comblerai de gloire, je v
donnerai une longue & heureuse postéri
je verserai sur vous mes graces les p
abondantes. Mais s'il m'est permis de fa
cette opposition, je puis bien dire au c
traire : parce qu'il y a eû un point &
point, où le monde attendoit de vous
plein dévouement de vous-mêmes &
vous vous êtes épargnés, cela suffit ; s
égard à tout ce qu'il a d'ailleurs reçu
vous, le monde vous mépriſera, le mon
vous oubliera, le monde vous frappera
ses anathêmes, & vous réprouvera. Telle
la conduite du monde, telle en est la lo
& ce qui m'étonne encore plus, c'est de vo
voir si soumis à cette loi. Quels sacrifi
ne fait-on pas aux hommes pour mérit
leurs bonnes graces & pour s'insinuer da
leur faveur ? Le sacrifice de ses biens :
s'épuise pour eux en frais & en dépen
excessives ; rien ne coûte pourvu qu'
parvienne à leur plaire, & l'on ne comp

r rien le désordre de ses affaires & la
ne entiere de sa famille. Le sacrifice de
repos : que de réflexions, que d'assidui-
é, que de veilles, que de courses, que de
agues ! le sacrifice de sa santé : on se con-
ne de travaux, & encore plus de chagrins
en sont inséparables. Le sacrifice de sa
: on s'expose à tous les orages de la mer,
ous les périls des armes, & l'on devient
digue de son propre sang. Le sacrifice
me de son ame : on se rend complice des
istes entreprises d'un Grand, ou com-
non de ses débauches. Dis-je rien dont
s ne soyez témoins, & dont nous ne
ions gémir ? Prenez garde, s'il vous
ît : je ne prétends point rallentir l'ardeur
on a & que nous devons avoir pour ces
îtres que le ciel a placés sur nos têtes,
qu'il a revêtus de son autorité. Soyons
oués à leurs personnes, dévoués à leurs
érêts ; & hors l'intérêt de Dieu & celui
notre conscience, ne ménageons rien
tout le reste, & soyons-leur fidéles jus-
es à la mort. Non-seulement j'y consens,
is c'est un devoir que je vous prêche, &
uoi je ne puis trop fortement vous por-
. L'unique chose que je veux vous faire
mprendre & que je déplore, c'est votre
ustice, lorsque vous usez de tant de ré-
ves à l'égard du plus grand de tous les

Maîtres, & que vous faites gloire de
immoler pour les autres.

Car voici le désordre, Chrétiens &
pour peu que vous vous appliquiez à
couvrir les sentimens de votre cœur,
aurez bien-tôt reconnu que c'est le v
On veut être à Dieu, mais toujours
certaines exceptions. Qu'il demande to
qu'il lui plaira, tout lui est présenté, p
vu qu'il fasse grace à cette passion, p
vu qu'il ne condamne pas cette inc
tion, pourvu que ce point d'honneur
à couvert, pourvu qu'on ne soit pas ob
de renoncer à ce jeu, pourvu qu'on p
toujours entretenir cette société & se t
ver à ces assemblées. Voilà le plan qu'
forme d'une conduite chrétienne; voil
traité qu'on voudroit faire avec Dieu
moi je dis que ce plan est chimérique
que ce traité ne peut subsister: pourqu
parce que c'est vouloir vous partager e
Dieu & le monde, entre Dieu & vous-
mes; & que Dieu ne peut souffrir de p
tage; parce que c'est vouloir limiter
domaine de Dieu, & que son domaine
point de limites.

En effet, Chrétiens, avez-vous jam
bien pénétré le sens de ces paroles que D
dit à Moyse, & sur quoi est fondée la c
monie de ce jour: *Mea sunt omnia;* tou

choſes ſont à moi ? Paroles courtes, mais qui dans leur briéveté comprennent les devoirs les plus eſſentiels de l'homme envers Dieu, en nous donnant la plus juſte idée du domaine de Dieu ſur l'homme. *Mea ſunt omnia ;* tout eſt à moi ; c'eſt-à-dire, comme nous l'enſeigne le diſciple bien aimé, que tout dans ce vaſte univers a été fait par lui, & que rien de tout ce qui a été fait, ne l'a été ſans lui : par conſéquent que l'homme en particulier n'a rien qu'il n'ait reçu de lui ; & par une conſéquence non moins néceſſaire, que l'homme n'a rien qui ne doive remonter vers lui comme à ſa ſource, & lui être rapporté. *Mea ſunt omnia ;* tout eſt à moi : c'eſt-à-dire, que comme il eſt l'auteur de tout, il en eſt le conſervateur ; en ſorte, dit l'Apôtre, que nous n'agiſſons que par lui, & qu'il n'y a pas une penſée de notre eſprit, pas un ſentiment de notre cœur, pas une action qui ne dépende actuellement de lui : d'où il s'enſuit que toutes les penſées de notre eſprit, que tous les ſentimens de notre cœur, que toutes nos actions doivent être pour lui. *Mea ſunt omnia ;* tout eſt à moi : c'eſt-à-dire, ſelon la parole du Saint-Eſprit, qu'il peut diſpoſer de tout à ſon gré, & ſuivant les abſolus & ſages conſeils de ſa providence ; qu'il a dans ſes mains les biens & les maux, les richeſſes & la pauvreté, la *Exod.* c. 13.

fortune & l'adverſité, la maladie & la ſ
té ; qu'il les diſtribue comme il lui plaît
par-tout où il lui plaît ; que c'eſt lui
bleſſe & lui qui guérit, lui qui dépou
& lui qui enrichit, lui qui abaiſſe &
qui éleve, lui qui afflige & lui qui conſo
car toutes les écritures ſont pleines de
expreſſions ; & de-là que faut-il conclu
que quelque diſpoſition qu'il faſſe de no
qu'en quelque état qu'il nous place, n
n'avons donc ni ne pouvons avoir au
droit de nous détacher de lui.

Ah ! Chrétiens, quel fond de mora
reprenons-le, & tâchons à nous inſtrui
Rien dans nous qui n'appartienne à Di
& cependant que lui donnons-nous de t
ce que nous ſommes ? Dans ce partage c
nous faiſons de nous-mêmes, ſi Dieu n
pas abſolument oublié, du reſte que
réſervons-nous pas pour notre vanité, p
notre ambition, pour notre plaiſir, p
nos commodités & nos aiſes, pour no
intérêt & notre avare cupidité ? Ce qu'i
a de plus déplorable & ce qui rend no
erreur plus dangereuſe, c'eſt que nous n
conduiſons en cela même par princip
mais principes qui nous trompent, ou pa
que notre amour-propre nous les fait p
rer trop loin, ou parce qu'il nous les f
mal entendre. Car il faut être à Dieu,

ons-nous, mais y être d'une maniere con-
enable à notre état. Il faut être à Dieu,
ais auſſi dans mon état ne dois-je pas
andonner tout le ſoin de mon établiſſe-
ent ſelon le monde. Il faut être à Dieu,
ais auſſi dans mon état ne dois-je pas me
iſtinguer par des ſingularités, ni manquer
toutes les bienſéances du monde. Il faut
re à Dieu, mais auſſi dans mon état ne
ois-je pas me priver de tout divertiſſement
de tout relâche. Il faut être à Dieu,
ais auſſi dans mon état faut-il me main-
nir; & ſi je ne penſe pas à moi-même &
mes affaires temporelles, qui y penſera
qui y pourvoiera? Spécieux raiſonne-
ens, qui pris dans un ſens chrétien peu-
ent être vrais, & alors ne nous font rien
érober à Dieu de tout ce que nous lui de-
ons; mais qui de la maniere que nous les
ntendons, n'aboutiſſent qu'à nous faire en-
erement quitter Dieu pour le monde, ou
u moins qu'à nous juſtifier l'indigne ré-
rve que nous faiſons de la meilleure part
e nous-mêmes pour la donner au monde.
llons plus avant: rien dans nous non-ſeu-
ment qui n'appartienne à Dieu, mais qui
ait une dépendance actuelle de Dieu pour
ubſiſter, ni qui puiſſe agir ſans Dieu. Mais
oici l'injure la plus ſenſible que puiſſe
ecevoir de nous ce premier moteur, qui

concourt à toutes nos pensées, à tous
sentimens, à toutes nos actions par un
cours continuel & toujours présent. C
qu'à peine nous occupons-nous quelq
momens de lui, qu'à peine tournons-n
quelquefois notre cœur vers lui ; que
tant d'actions qui composent notre vie
peine en peut-il compter quelques-unes
soient pour lui. Je dis plus encore : com
Dieu est le souverain auteur de nos êtr
il est maître de nos destinées : car se
le raisonnement de l'Apôtre, l'ouvrier
peut-il pas faire tout ce qu'il veut de
ouvrage ? le placer comme un vase d'h
neur sur le buffet, ou l'employer aux p
vils ministères ? le conserver ou le brise
& quoi qu'il en fasse, n'est-ce pas toujo
son ouvrage ? C'est-à-dire, Dieu qui n
a créés indépendamment de nous & s
nous, ne peut-il pas sans nous & indép
damment de nous, décider de notre so
& de quelque maniere que sa provider
en décide, soit pour nous faire briller d
l'éclat, ou pour nous laisser dans l'obscu
té ; soit pour nous combler des biens de
vie, ou pour nous en priver ; soit pour nc
rendre heureux selon le monde, ou pc
nous refuser ce prétendu bonheur ; rich
ou pauvres, grands ou petits, sains ou ma
des, consolés ou affligés, ne sommes-no

toujours des créatures formées de ſa
in ? & la différence de nos conditions qui
change rien à ce caractère ineffaçable de
atures que nous portons, change-t-elle
elque choſe à ce droit inviolable qu'il a
nous & à ce caractère de maître qui lui
propre ? Si donc nous voulons être à
Dieu comme nous le devons, ſi nous vou-
s rendre à ſon domaine l'hommage qui
eſt dû, il faut que ce ſoit par une ſou-
miſſion ſans bornes & par un plein abandon
nous-mêmes à toutes ſes volontés. Qu'il
us faſſe monter aux plus hauts rangs,
qu'il nous en faſſe deſcendre ; qu'il nous
elle à des emplois éclatans, ou qu'il
us deſtine à ce qu'il y a de plus commun,
même de plus mépriſable ; qu'il ſeconde
deſſeins, ou que par une conduite parti-
ière de ſa ſageſſe nos deſſeins échouent ;
ns la paix ou dans la guerre, dans la gloi-
du triomphe ou dans l'humiliation de la
aite, dans l'autorité ou dans la ſujettion,
ns la faveur ou dans la diſgrace, dans le
os ou dans le travail, dans l'opulence
dans la diſette, par-tout il faut nous ſou-
ir comme le grand Prêtre Héli, qu'il
lle maître : *Dominus eſt ;* que c'eſt à lui *Reg.*
donner ſans nous rendre raiſon de ſes c. 3.
res, & à nous d'obéir ſans murmurer &
s nous plaindre ; que c'eſt attenter à ſes

droits que de prétendre nous marquer n
mêmes la route que nous devons pren
& choisir l'état où il nous plaît de r
pousser ; que lui appartenant dans tous
états, il n'y en a point, quel qu'il soit,
puisse nous dispenser de lui être sincéren
& totalement dévoués.

C'est là, dis-je, de quoi je dois me
venir. Ainsi, tant que je voudrai mett
ce devoir capital & général des exceptio
tant que je ne serai pas disposé à b
Dieu, ou comme le grand Prêtre Héli, l
qu'on m'annoncera de la part de Dieu
ordres les plus rigoureux; ou comme Ma
lorsqu'on me dira au nom de Dieu que j'
rai l'ame percée d'un glaive de douleur ;
comme Jesus-Christ, lorsque par l'Arrêt
Dieu je me verrai condamné à la croi
c'est-à-dire, aux adversités & aux souffr
ces de la vie ; tant que j'entreprendrai
me conduire moi-même & de m'ingé
où il me plaira, où mon ambition me p
tera, où mon intérêt m'engagera, où m
plaisir m'attirera, sans égard aux vues
Dieu, & sans examiner quels desseins il a
formés sur moi ; tant que je m'élève
contre Dieu, dès qu'il ne condescendra
à mes désirs, & qu'il permettra que je s
humilié, délaissé, persécuté, ruiné ; ta
que je dirai, si j'étois en telle ou te

tion, je servirois Dieu, je me donnerois Dieu, mais présentement je ne puis rien ai pour Dieu : enfin, tant que j'oserai opter avec Dieu, & que je ne lui ferai as sans restriction comme un transport nerſel de tout ce que j'ai & de tout ce u je puis avoir, de tout ce que je suis & le but ce que je puis devenir, il ne se tien- ra jamais suffisamment honoré de moi, ni ais je n'aurai rien à attendre de lui. Ca pour aller jusques au principe, vou- oir retenir quelque chose & le refuser à Dieu, c'est préférer à Dieu même ce que ous retenez, & ce que vous lui refusez : ar conséquent ce n'est plus avoir pour Dieu cet amour de préférence qui le met à tête de tout ; & ne le pas aimer de la orte, c'est se rendre indigne de sa grace, e mériter sa haine & s'attirer ses plus igureux châtimens.

voilà, mes chers Auditeurs, compre- ez bien ceci, c'est une remarque bien vraie & bien importante : voilà ce qui arrête ou les jours tant de conversions, ce qui ait évanouir tant de bons desseins, ce qui ert jusques à la mort tant de pécheurs ait un affreux éloignement de Dieu, & ce qui les damne. Je ne veux que vous- mêmes pour vous convaincre de ce que je vais vous dire, & votre seule expérience en

sera la preuve la plus sensible. Combi de mondains se sentent quelquefois to nés de la grace ? Pécheurs d'habitude & on-gés depuis de longues années dans tou les désordres, ils voyent l'horreur de ur état : la raison qui les éclaire, la foi ils n'ont pas encore perdue, la conscienc qui les pique au fond de l'ame, tout leu ait connoître le déréglement de leur condi e, la nécessité de revenir à Dieu, les co é-quences de ce retour, le prix infini d u-lut : ils voudroient y penser, que dis-je ils semblent même en effet le vouloir. ils dès qu'il en faut venir à l'exécution, ce qui déconcerte le projet qu'ils ont formé ce n'est souvent qu'un seul point. A cet écu il toutes leurs résolutions échouent. Que l on voulût leur passer cet article, ils serc nt prêts à lui sacrifier tout le reste : que ne cela seul, le Confesseur ministre de Die le vengeur de ses droits, se relâchât & ne fît grace, il n'y a rien d'ailleurs à quoi ils ne fussent en disposition de se soumet re. Mais au moment qu'on leur parle d'imm-ler cet Isaac, au moment qu'on veut ap-quer le ciseau sur cet endroit vif, tout a nature se révolte, toute leur constanc e dément. Ils étoient en voie de devenir de saints, sans cet obstacle qui s'est prése é & qu'ils n'ont pas le courage de lever

pce qu'ils ne veulent pas faire ce dernier
ebrt, parce qu'ils craignent de rompre ce
lin qui les attache, au lieu de se rapprocher
d'Dieu & de rentrer en grace avec lui, ils
s'n éloignent plus que jamais, ils se renga-
gat dans leurs habitudes criminelles, ils
n gardent nulles mesures, & se laissent em-
p ter à tout ce que leur cœur corrompu
ler inspire. Car ils sentent bien qu'ils ne
puvent être à Dieu, s'ils n'y sont pleine-
mnt, & qu'après lui avoir immolé mille
atres victimes, s'ils épargnent celle qu'il
ler demande, il ne peut être content. D'où
ilconcluent que ne voulant pas faire à Dieu
ce sacrifice, ils n'ont donc plus rien à mé-
nger sur tout le reste, & qu'autant vaut se
p dre en satisfaisant toutes leurs passions,
qen n'en satisfaisant qu'une seule. Damna-
b raisonnement, dont les suites sont af-
frases. De-là plus de frein qui les arrête,
pis de crainte de Dieu, plus de soin du
sat. Et ce qui met le comble à leur mal-
hr, c'est que les années bien loin de dé-
p ndre leur cœur de ce qu'ils ont aimé jus-
qà ne pouvoir se résoudre d'y renoncer
pr Dieu, ne fervent au contraire qu'à les
y attacher davantage. Jusques à la mort ils
sfont idolâtres. Ils emportent avec eux
cte victime d'iniquité, ou ils ne la laiſ-
ſt que pour passer en la quittant dans les

mains de la juſtice divine, & pour en re
tir les plus redoutables vengeances. C
bien de réprouvés ſouffrent dans l'enfe
y ſouffriront éternellement ; pourquoi
ſeule attache les a perdus. Sur toute
choſe ils étoient les mieux diſpoſé
monde ; ils avoient des principes de p
té & d'honneur, ils avoient un fond
chriſtianiſme & de religion : mais la
gion s'étend à tout, & ils ont voulu la
traindre ; ils ont voulu compoſer avec D
& Dieu ne veut point de compoſition.
a abandonnés, & ils ſe ſont abando
eux-mêmes.

Si donc, Chrétiens, nous nous ſen
aujourd'hui touchés de quelque déſir
tre à Dieu, ſuivons-le ; mais entrons
le ſentiment du Prophéte. Cet exempl
d'autant plus propre pour vous & pour
te Cour, que c'eſt l'exemple d'un grand
& d'un ſaint Roi. David humilié de
Dieu, lui diſoit : Seigneur, tout eſt à vo
tout vient de vous, la grandeur, la puiſſa
1. *Para.* la gloire : *Tua eſt, Domine, magnificentia*
*c.* 29. *potentia, & gloria* : rien dans le ciel & ſu
terre qui ne vous appartienne, & qui ne
*Ibidem.* ſoumis à votre empire : *Cuncta quæ in*
*ſunt & in terrâ, tua ſunt ; tu dominaris*
*nium.* De là que concluoit-il ? ah ! Seign
c'eſt donc avec joie, & dans la ſimplicit

on cœur, que je vous offrirai toutes choſes : ec joye, parce que je ſçais que je n'en puis re un uſage, ni plus glorieux pour vous, plus ſalutaire pour moi : dans la ſimpli-é de mon cœur, ſans uſer d'aucun détour ſans vous en dérober la moindre partie. *Ide & ego in ſimplicitate cordis mei lætus ob-* *Ibidem.*
*ti univerſa.* Voyez-vous, mes chers Au-deurs, comment de l'univerſalité du do-nine de Dieu, ſi je puis encore uſer de ce me, il tiroit comme une conſéquence ceſſaire, l'univerſalité de l'oblation que us devons faire de nous-mêmes à Dieu ! E bien loin qu'il comptât pour beaucoup tel ſacrifice, & qu'il crût faire par-là lque choſe de grand, il s'étonnoit au ntraire que Dieu voulût bien l'accepter ſa main. Car qui ſuis-je, Seigneur, ajoû-t-il, & qu'eſt-ce que ce peuple dont vous avez donné la conduite, pour que nous ons vous offrir cela, & que vous dai-gez le recevoir de nous ? Ne ſont-ce pas vos dons que je vous rends, & ne ſont-ce pas vos biens que je vous préſente ? *Quis* *Ibid.*
*ego, & quis populus meus, ut poſſimus hæc ti univerſa promittere ? tua ſunt omnia, & qu de manu tua accepimus, dedimus tibi.* Ainſi parloit un Roi, un Roi victorieux & conquérant. Ainſi dans l'éclat qui l'en-vironnoit, & au milieu de toute la pompe

du siécle, se souvenoit-il qu'il y a au-dessus de tous les Rois, & par conséquent au-dessus de tous les hommes, un souverain Maître, dont le domaine essentiel demande une sincère oblation de nous-mêmes, dont le domaine universel demande une entiere oblation de nous-mêmes, & dont le domaine éternel demande enfin une prompte oblation de nous-mêmes; c'est la troisiéme partie.

III. PART. IL ne faut pas s'étonner si l'Apôtre instruisant les premiers fidéles, entre les autres maximes de religion qu'il leur proposoit, s'attachoit particulierement à celle-ci, que nul de nous ne vit pour soi-même & que nul de nous ne meurt pour soi-même; mais que soit que nous vivions, soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous devons vivre & mourir, puisque vivant & mourant nous sommes à lui. *Sive ergo vivimus, sive morimur, Domini sumus.* Rom. c. 14. Il parloit ainsi, dit saint Chrysostôme, parce qu'il sçavoit que le domaine de Dieu est un domaine éternel; & qu'en conséquence de cette éternité de domaine, il n'y a pas un moment de notre vie qui lui puisse être disputé. Ensorte que dès que nous commençons d'être, nous commençons à dépendre; ne sortant du néant que pour entrer dans la possession de Dieu, c'est-à-dire

s un état où nous appartenons à Dieu, ù nous ne pouvons être juſtement poſ- s d'aucun autre que de Dieu. C'eſt ſur rincipe que l'Ange de l'école ſaint Tho- a établi cette opinion ſi raiſonnable, l'homme dès le premier inſtant qu'il noît Dieu, eſt obligé de l'aimer & de ver vers lui ; & que le premier péché nous commettons dans le moment que e raiſon ſe développe, & que nous vons uſer de notre liberté, eſt de ne pas à Dieu ce ſacrifice de nous-mêmes que riture appelle le ſacrifice du matin : *Holocauſtum matutinum.* Opinion, dis-je, lque apparence qu'elle ait de ſévérité, lus conforme à la lumiere même natu- . Car ſelon le raiſonnement d'un ſça- Cardinal expliquant là-deſſus la pen- & la doctrine de ſaint Thomas, pour- l'homme, au ſortir de l'enfance, & lorſ- commence à ouvrir les yeux, ne les nera-t-il pas vers ſon ſouverain auteur ? rquoi différera-t-il un moment à le re- noître, & pourquoi auroit-il droit de ui pas offrir les prémices de cet être l n'a reçu & qu'il n'a pû recevoir que lui en faire hommage ?

'eſt dans cette vue, que ſaint Auguſtin hé d'une douleur amère, & repaſſant nt Dieu les années de ſa vie, s'écrioit : 4. Reg. c. 16.

Beauté plus ancienne que le monde, trop tard que je vous ai aimée : *Serò te amavi, pulchritudo tam antiqua.* Prenez ga il ne s'arrêtoit point à tous les autres tifs que la pénitence chrétienne auroi lui fournir, pour pleurer ces délais cr nels qu'il avoit apportés à sa conver mais il mesuroit le tems de sa conver à celui de ses obligations ; & compa l'un à l'autre, il se confondoit d'avoir si rempli celui-ci, par l'abus qu'il avoit de celui-là. Car quel honte pour moi soit ce saint pénitent, que Dieu m'ait pendant des siécles infinis, & que le mo ma passion, d'indignes objets & une a gle cupidité lui aient enlevé la meill partie de ce petit nombre de jours qu vois pour répondre à son amour ! Que sordre que Dieu ayant toujours été Dieu, je me sois soumis & donné si t lui, comme sa créature ! Voilà quel le sujet de son repentir & de ses reg *Serò te amavi, pulchritudo tam antiqu*

*Auguſt.*

Aussi est-ce par cette régle, que les phétes qui furent les oracles de l'anci loi, ne demandoient pas moins à l'ho qu'une éternité de culte & d'adorat pour honorer cette éternité de domain est l'un des plus nobles attributs de Die comme la vie de l'homme prise dans

ſ durée, eſt une eſpéce d'éternité pour lui; c mme Moyſe, en parlant de Dieu, & uſant d ne expreſſion divine & myſtérieuſe, aſſû- r t que le Seigneur regneroit éternelle- n nt, & au de-là de l'éternité même: *Do-* *Exod.*
*mus regnabit in æternum & ultrà*: ainſi le *c.* 15.
Pophéte Michée ne craignoit point de s ngager trop, quand il promettoit à Dieu d lui rendre un hommage éternel & plus q'éternel: *Ambulabimus in nomine Domini*
*Li noſtri in æternum & ultrà.* Comme s'il *Mich.æ*
n ût pas voulu, remarque ſaint Jérôme, *c.* 4.
q le domaine de Dieu ſur ſa perſonne, l'nportât ſur le zéle de ſa piété; & que p une ſainte émulation, il eût ambitionné d re auſſi long-tems & auſſi-tôt à Dieu, q Dieu avoit été à lui.

Mais, Chrétiens, ſans chercher d'autres e mples, arrêtons-nous à celui que nous p ſente dans ce myſtère le Sauveur de nos a es. Car voilà l'important devoir qu'il p tend encore aujourd'hui nous enſeigner. C ſt un Dieu enfant, un Dieu qui vient de n tre; & quarante jours à peine ſe ſont é ulés depuis ſa naiſſance, que déja il veut ê e porté à l'autel du Seigneur, & là ſe ſa- c ier à ſon Pere. D'une ſi belle vie qu'il d t mener ſur la terre, il ne veut pas qu'il y a un âge qui ne ſerve à la gloire de Dieu; & l'engagement qu'il contracte par cette

oblation de lui-même, ne regarde pas seu-
ment ses premieres années & le tems pré-
sent, mais toute la suite de ses années, &
tout l'avenir. Tellement que le sacrifice de
sa croix & de sa mort ne sera point un au-
sacrifice que celui-ci, mais le dernier &
de celui-ci, la perfection & la consom-
tion de celui-ci. Et quand la veille de
Passion, il dira à son Pere: J'ai achevé l'ou-
vrage pour lequel vous m'avez envoyé,
que vous m'avez confié : *Opus consumm*
*Joan. c. 17.* *quod dedisti mihi :* quand sur la croix, prêt
à remettre son ame entre les mains de
*Ibid. c. 19.* Pere, il s'écriera : Tout est consommé : *C*
*summatum est ;* il ne parlera point d'un au-
ouvrage, que de celui même qu'il comme
dans le temple & dans sa sainte présentati

Figurons-nous donc, mes chers Au-
teurs, que Jesus-Christ dans cette Fête
nous solemnisons, s'adressant à nous,
nous animant par son exemple, nous di
chacun en particulier ce qu'il dit depu
*Matth. c. 20.* ses Apôtres : *Ecce ascendimus Jerosolym*
*& filius hominis tradetur :* nous voici enf
Jérusalem, & l'heure est venue où le
de l'homme doit être livré ; ne différ
point, & ne faisons pas perdre à Dieu
moment de cette gloire qu'il attend de
& de vous, & que nous pouvons lui pr
curer par une oblation prompte de no

mes. Quand le Fils de Dieu tint ce langage à ses disciples, l'Evangéliste remarque qu'ils n'y comprirent rien, quoique ces paroles fussent néanmoins très-intelligibles : *Et ipsi nihil horum intellexerunt.* Voilà, Chrétiens, l'état de notre misère, & à quoi nous en sommes reduits. Notre divin Maître nous prêche aujourd'hui par son exemple qu'il faut nous donner promptement à Dieu, & qu'autrement nous ne pouvons bien reconnoître le domaine éternel que Dieu a sur nous. Vérité inconteſtable ; mais nalgré toute son évidence, vérité que l'esprit du siécle, cet esprit aveugle & grossier nous rend obscure ; ensorte que nous ne la comprenons jamais, parce que nous ne voulons jamais la comprendre : *Et erat verbum istud absconditum ab eis.* Car nous voulons être à Dieu, mais quand ? toujours pour l'venir, & jamais pour le jour présent. Ecoutez-moi, & tachez à découvrir sur cela toute la perversité du cœur de l'homme, pour en concevoir toute l'horreur qu'elle mérite & s'il étoit possible, toute l'horreur que Dieu en conçoit. Nous voulons être à Dieu, quand nous n'aurons plus rien qui nous attire ailleurs, ni qui puisse nous y retenir : être à Dieu quand il ne nous restera rien autre chose dans la vie, ni engagement à former, ni ambition à contenter, ni rang

*Luc. c. 18.*

*Ibidem.*

où aſpirer, ni prétentions à ſoutenir, i
fortune, ni figure à faire; que nous nc
trouverons, pour ainſi dire, abandonné à
nous-mêmes, & qu'en nous préſentant u
Seigneur, nous ne lui préſenterons qu'ue
vie déſormais uſée, caduque, & inutil:
être à Dieu quand nous aurons donné à n
paſſions tout le loiſir & tous les moyens e
ſe ſatisfaire; que nous leur aurons mie
fois ſacrifié tous ſes intérêts; qu'aux dépe
de ſa gloire & de ſa loi, nous aurons ave
glément ſuivi tous nos déſirs, & bruta
ment aſſouvi toutes nos cupidités: être
Dieu quand il nous plaira, & non poi
quand il lui plaît; quand la ſeule raiſon no
y engagera, & non point quand la religi
nous y appelle; quand ce ſera la dernier
l'unique reſſource que nous aurons, ou po
faire parler de nous dans le monde, ou po
charmer l'ennui de la vie; & non point qua
le devoir nous y oblige & que la piété no
l'inſpire: enfin, être à Dieu quand il n
aura plus à reculer, plus à remettre; & q
ſurchargés, accablés de dettes, il faudra p
une pénitence précipitée appaiſer ſa juſ
ce, ou par un affreux déſeſpoir conſentir
notre éternelle réprobation. Tel eſt le pl
de conduite que nous nous traçons à l'égar
de Dieu; tel eſt dans le partage de nos a
nées le tems que nous lui aſſignons.

Mais eſt-ce là, mon cher Auditeur, ho-
er Dieu ; ou n'eſt-ce pas l'outrager ? Eſt-
reconnoître ſa ſouveraineté, que de lui
ſcrire ainſi le tems qu'il nous plaît ? Eſt-
rendre hommage à ſon domaine, que de
aſſigner dans ce tems les dernieres années
la vie ; des années ſur quoi nous ne pou-
ns compter, & qui ne viendront peut-
e jamais pour nous, parce que la mort
ns enlévera avant qu'elles viennent ?
oi, Dieu traité de la ſorte, nous attendra ?
e contentera de ce partage ? c'eſt-à-dire,
e contentera que nous lui préſentions
que le monde avant lui aura long-tems
ſedé & mille fois profané ? que nous lui
ſentions ce que le monde mépriſera &
utera ; & que nous le lui préſentions,
ce que le monde commencera à le mé-
er & à le rebuter ? que nous lui préſen-
ns ce que nous ne pourrons plus lui refu-
ſans attirer ſur nous un arrêt de condam-
ion d'autant plus inévitable, qu'il ſera
à le lancer ſur nos têtes ? Ah ! mon Dieu,
ez-vous ce que vous êtes ; ſi vous étiez
igé de nous recevoir à de telles condi-
ns ? & ſerions-nous ce que nous ſommes,
nous étoit permis de vous les impoſer ?
n, non, Chrétiens, il n'en ira pas ainſi,
Dieu pour ce qu'il ſe doit à lui-même,
en ſçu établir dans l'ordre de la prédeſti-

nation des hommes, des loix rigoureu
qui le garantiſſent de cet outrage. C
nous l'en croyons (& qui en croirons-n
mieux que lui, puiſque toutes ſes par
ſont infaillibles, & qu'il eſt la vérité
me?) ſi, dis-je, nous l'en croyons, a
que nous l'aurons ſi indignement traité
nous frappera de ſon mépris : & quels
ront les terribles effets de ce mépris
Dieu? comprenez-le. Ce ne ſera point d'
inſenſible à nos vœux, ſi nos vœux
ſincères & qu'ils partent du cœur. Ce
ſera point de ſe tenir éloigné de nous, ſi c
de bonne foi que nous nous tournons
lui, & que nous le cherchons. Ce ne
point de nous rejetter, ſi par une vraie
ſolide oblation de nous-mêmes, nous n
préſentons à lui. Il a dit qu'à quelque te
que le pécheur voulût revenir à lui, i
recevroit; qu'à quelque tems que n
fuſſions bien réſolus d'être à lui, il agréer
le don que nous lui ferions. Mais pre
garde : ce retour véritable, cette réſolut
ferme, cette bonne volonté dépend
Dieu & de ſa grace; & que fera Dieu
vous mépriſant, après que vous l'au
mépriſé? c'eſt qu'il vous privera de ce
grace, je dis de cette grace efficace & for
de cette grace d'autant plus néceſſaire, c
vous ſerez plus foible, & que vous au

us d'efforts & plus de chemin à faire, rès de longs égaremens, pour le retrouver. Il la retirera ; & alors vous ne voudrez plus être à lui ; vous ne ſerez plus même guère en état de le vouloir, parce que vous ne l'aurez pas voulu lorſque vous en aviez le pouvoir. Ces années que vous lui deſtiniez, vous voudrez encore les donner au monde. Du jour préſent, vous remettrez toujours au lendemain, & de ce lendemain à un autre, juſqu'à ce que vous ayez enfin arrivé à ce dernier jour qui n'aura pas de lendemain pour vous. Ou il vient un âge avancé, & un tems auquel il ſemble que vous vouliez vous donner à Dieu, vous ne le voudrez qu'imparfaitement, vous ne le voudrez qu'à demi, vous croirez le vouloir, & vous ne le voudrez pas. Et c'eſt en ce ſens qu'il faut entendre cette menace qu'il a ſi ſouvent réitérée dans l'Ecriture, & exprimée en tant de manières différentes : alors ils m'invoqueront, & je ſerai ſourd & inſenſible à leurs prieres ; ils me chercheront, & je me déroberai à leur vue, en ſorte qu'ils ne me trouveront pas : ils frapperont à la porte, & ils me crieront : Seigneur, Seigneur ; mais moi ſans leur ouvrir, je leur répondrai que je ne les connois point : je les renverrai à ces faux dieux qu'ils m'auront préférés,

& à qui ils auront consacré leurs plus beaux jours.

Terrible, mais juste châtiment, à qui vous vous exposez, mon cher Auditeur, & dont vous n'aurez pas lieu de vous plaindre, puisqu'il n'aura rien de si rigoureux que vous n'ayez sans doute bien mérité. Vous me direz que cela doit donc désespérer ceux de mes Auditeurs, qui jusques à présent engagés dans le monde & dans les intrigues criminelles du monde, ont passé de longues années sans se donner à Dieu, & voudroient maintenant rentrer dans le devoir & le servir. N'y a-t-il plus de retour pour eux, & ne peuvent-ils plus faire à Dieu un sacrifice d'eux-mêmes qui lui soit agréable? Je n'ai garde, Chrétiens, de le penser & de le dire de la sorte. Il ne m'appartient pas de marquer ainsi des bornes à la miséricorde de notre Dieu. Je sçais qu'il y a eu des pénitens de tous les âges, c'est-à-dire des hommes qui rébelles à Dieu & à ses graces avoient consumé presque toute leur vie dans une révolte & dans un désordre continuel, & néanmoins ont enfin ouvert les yeux, ont reconnu leur injustice, & l'ont réparée en se soumettant au légitime empire du Maître dont rien n'eût dû jamais les séparer. Des femmes qui idolâtres du siécle & plus idolâtres encore d'elles-mêmes

étoient fait une divinité de leur corps, &
oient consacré à cette divinité prétendue,
on-seulement tout le cours d'une florissan-
jeunesse, mais tout ce qu'elles avoient
çu de jours au-delà, & qui tout à coup
t renoncé à leurs anciennes habitudes,
t pris le parti de la piété & d'une piété
lide, se sont enfin rendues, si je puis ainsi
rler, au souverain Seigneur à qui elles
étoient dérobées, & lui ont offert dans
urs personnes autant de victimes qu'il a
en voulu accepter. Voilà ce que je sçais
de quoi je suis obligé de convenir. Mais
ssi convenez avec moi, que ces exemples
notre Dieu fait paroître les richesses de
miséricorde, sont moins communs que
us ne le pouvons penser, & qu'il y en a
ille autres contraires où il exerce toute la
vérité de sa justice : & de-là concluez
ux choses très-importantes & dignes de
ute votre réflexion. Car de ces deux sor-
d'exemples les uns de miséricorde, &
autres de justice, je vous propose les pre-
iers, pour soutenir encore votre confiance,
vous êtes de ceux à qui la conscience
proche de s'être depuis long-tems souf-
its au domaine de Dieu, & d'avoir vieilli
ns le service du monde & dans l'escla-
ge de leurs passions : & je vous propose
s seconds, pour vous inspirer une crainte

ſalutaire & bien fondée, & pour vous e-
gager fortement à conſacrer à Dieu l
prémices de votre vie, ſi vous êtes de ce
qui ſe trouvent dans l'heureux état de
pouvoir faire. Développons ceci, & exp
quons-nous.

Je parle d'abord à vous, mon cher Au-
teur; à vous, dis-je, qui ſur le retour
l'âge commencez à comprendre le devo
capital de la religion que nous profeſſon
qui eſt de nous donner à Dieu de bon
heure, d'honorer par cette prompte obl
tion de nous-mêmes l'éternité de ſon d
maine. Vérité fondamentale que vous n
connoiſſez, mais que vous craignez de n
connoître trop tard. Juſtement effrayé d
menaces du Seigneur que je viens de vo
faire entendre, & preſſé par le remords
votre cœur, il vous ſemble qu'elles do
vent s'accomplir en vous, & cette penſ
vous décourage, comme s'il n'étoit pl
tems de vous réduire ſous la loi de Dieu,
de lui offrir une victime qu'il rebutteroi
Mais à Dieu ne plaiſe que ce diſcours ſerv
à rallentir la ferveur de vos réſolutions
& à rendre inutiles les efforts de la grac
Non, mon cher Frere, ces menaces divine
qui vous troublent, ne ſont point ſi géné
rales qu'elles ne puiſſent avoir & qu'elle
n'aient eu leurs exceptions. Elles ne ſon

pint ſi déciſives ni ſi préciſes, que d'autres
ce vous n'en aient appellé, & que vous
r puiſſiez en appeller comme eux à la mi-
ſéricorde du Maître qui les a prononcées.
C pourquoi ne ſerez-vous pas de ce nom-
re, & pourquoi ne prendrez-vous pas
utes les meſures néceſſaires pour en être ?
Vous le pouvez, & c'eſt à vous en particu-
ir que je l'annonce ; à vous qui m'écou-
z, & que Dieu appelle tout de nouveau
r ma voix ; à vous en qui ce diſcours
cite certains ſentimens, qui ſont les
ets d'une grace ſpéciale ; à vous à qui
ieu ouvre les voies du retour par ces pen-
es & ces déſirs ſecrets qu'il vous inſpire ;
vous qu'il a conſervé pour cela juſqu'à
précieux moment, qui peut-être eſt le
rnier, mais qui peut devenir le principe
votre éternelle prédeſtination. Il eſt
ai : vous n'aurez plus l'avantage de vous
re donné au Seigneur de bonne heure,
c'eſt de quoi vous gémirez en ſa préſen-
: mais du moins aurez-vous déſormais
vantage d'être à lui conſtamment, d'être
lui juſqu'au dernier ſoupir de votre vie,
de réparer par votre perſévérance vos
volres paſſées. C'eſt ainſi, dis-je, que je
us parle ; mais voici ce que j'ajoûte pour
s autres.

Car de compter auſſi, mon cher Audi-

teur, qu'il ſera toujours tems de repren
le joug du Seigneur, après l'avoir ſecoi
& ſur ce principe vous livrer au monde
vos premieres années & ne réſerver à D
qu'un reſte de vie : de ſe promettre c
Dieu ſera toujours également prêt à vo
prévenir, & à faire toutes les avances pc
vous rechercher : de s'attendre que le t
ſor de ſes miſéricordes vous ſera toujo
ouvert & que vous y trouverez au beſc
tous les ſecours & tous les moyens ſur qu
vous faites fond : c'eſt une confiance pr
ſomptueuſe à laquelle j'oppoſe les exer
ples de tant de mondains & de mondain
qui y ont été trompés avant vous & apr
qui je n'ai que trop lieu de craindre q
vous ne le ſoyez vous-mêmes. Quelle ra
ſon avez-vous d'eſpérer qu'ils n'euſſe
pas comme vous? & ſi d'affreuſes ſuit
leur ont fait voir combien leurs eſpéranc
étoient fauſſes, qui vous aſſûre que de ſen
blables épreuves ne vous convaincront p
un jour, mais à votre ruine éternelle, q
vos prétentions n'étoient pas mieux établie
Ah! Chrétiens, ne nous expoſons pas
un danger dont les conſéquences, ſont
terribles. Ne remettons point à une aut
occaſion, ce que nous pouvons faire da
les conjonctures préſentes. Elles ne ſero
jamais plus glorieuſes pour Dieu, ni plu

lutaires pour nous. Autant de momens ue nous refusons à Dieu, ce sont autant momens perdus, non-seulement pour i, mais pour nous-mêmes. Encore s'ils oient seulemeut perdus; mais parce qu'ils aront été perdus, ce seront contre nous autnt de sujets de condamnation. Offrons-ous comme Jesus-Christ, dès que nous le uvons, dès que nous nous y sentons attis, dès que Dieu nous y invite & par luiême & par ses ministres. Mais sur-tout orons-nous comme Jesus-Christ, par qui? p Marie : car c'est par Marie qu'il veut ê offert, par Marie qu'il veut être porté ns le temple, par Marie qu'il veut être s entre les mains du grand Prêtre; & si nus pensons à faire à Dieu le sacrifice de nus-mêmes, faisons-le par la Mere de Dieu. Cie ce sacrifice de nous-mêmes soit comme l consommation du sacrifice qu'elle fait aourd'hui de son Fils. Avec la médiation dcette Vierge toute-puissante, il n'est rien qe le ciel n'agrée; & c'est ainsi que nous hnorerons le domaine de Dieu, ce domaine essentiel, ce domaine universel, ce domine éternel.

Cette morale, Sire, est pour les Rois ussi-bien que pour les autres hommes : & jle dis avec d'autant plus d'assûrance & p s de consolation en présence de votre

Majesté, qu'entre tous les autres Monar
ques, il n'en est point qui rende au souvera
Maître du monde, de plus éclatans témo
gnages d'une soumission vraîment chr
tienne. Nous vous voyons, Sire, au comb
de la grandeur humaine. Tout ce qui pe
relever un Roi, & lui donner dans le mor
de un grand nom, le ciel l'a réuni dans vo
tre personne sacrée; l'éclat de la majesté
l'étendue de la puissance, la sagesse des co
seils, le succès des entreprises, la gloire d
armes. Voilà ce que nous admirons; voi
ce que toute l'Europe attentive à vous co
sidérer, est forcée de reconnoître elle-mêm
& à quoi elle ne peut refuser des élog
d'autant plus glorieux qu'elle auroit pl
d'intérêt à les diminuer, & les obscurci
Mais, Sire, dans ce haut dégré d'élévatio
ce qu'il y a de plus digne de nos admiratio
& de plus grand, c'est que votre Majesté n
se laisse point ébloüir par sa grandeur m
me; c'est que dans la splendeur de sa puissa
ce, elle n'oublie point qu'il y a au-dess
de toutes les puissances mortelles un Tou
puissant; c'est que prévenue des sentimen
d'une religion pure & sincère, elle se so
vient comme Salomon, ce Prince si sage
le Sage même par excellence, qu'il y a
plus haut des cieux un plus grand qu'elle
le créateur de tous les hommes & le Roi d

Ris. C'eſt dans cet eſprit, Sire, que vous vous êtes aujourd'hui proſterné devant l'autel de ce Dieu de gloire & de ce ſuprême dominateur de l'univers. Nous avons vu votre Majeſté humiliée en ſa préſence, lui faire hommage de tout ce que vous êtes, nous vous avons vu au milieu de la plus floriſante Cour, lui préſenter, en vous préſentant à lui ce qu'il y a ſur la terre & ſelon le monde, de plus vénérable & de plus auguſte. Qu'il eſt beau, Sire, après avoir paru ſur le thrône en ſouverain, pour impoſer aux peples la loi; après avoir tant de fois paru à la tête des armées en conquérant, pour ſoutenir les droits de votre empire, & pour abattre l'orgueil & confondre les projets d'etant de nations ennemies, de paroître enſuite aux pieds du Seigneur en ſuppliant, pour honorer ſon domaine, ſupérieur à toute domination, ou plûtot le principe & l'appui de toute domination; pour lui faire une proteſtation ſolemnelle de la plus religieuſe & de la plus humble dépendance; pour lui ſoumettre par l'oblation la plus parfaite, tout ce qu'il vous a ſoumis! Qu'il y a là de fermeté d'ame & de nobleſſe, qu'il y a d'équité & de droiture, qu'il y a de ſolide piété & par conſéquent de véritable grandeur! Il eſt, ſi je l'oſe dire, de l'intérêt & de l'honneur de Dieu de main-

tenir votre Majesté dans ce même lustre c
lui attire les regards du monde entie
puisque plus vous serez grand, plus Di
tirera de gloire des hommages que vous l
rendez. Il aura, Sire, dans votre person
Royale, aussi bien que dans la personne
David, un Roi selon son cœur, fidéle à
loi, zélé pour sa loi, protecteur & venge
de sa loi. Mais ce ne sera pas sans retour
sa part, ni sans récompense. Après vo
avoir couronné si glorieusement sur la terr
il vous prépare dans le ciel une couron
immortelle, que je vous souhaite au no
du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit.

# SERMON
## SUR
# L'ASSOMPTION
## DE
# LA VIERGE.

Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ.

*Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.* En Saint Luc, chap. 10.

CE fut à Marie sœur de Marthe, que le Fils de Dieu rendit ce témoignage avantageux : c'est ainsi qu'il se déclara pour elle, & qu'il la félicita de ce qu'elle s'attachoit à l'écouter, pendant que Marthe se fatiguoit & s'empressoit à le servir. Il faut neanmoins convenir, que ces paroles de notre Evangile appliquées à la fête que nous célébrons, expriment parfaitement le caractère de Marie Mere de Jesus, puisqu'elle

a eu sans contredit en toutes choses la meilleure part. Je n'aurois, pour vous en convaincre, qu'à parcourir tous les myst-res qui se sont accomplis dans la perso-ne de cette incomparable Vierge, & qu'à vous y faire remarquer les priviléges infinis de grace & de gloire, qui l'ont élevée au-dessus de tous les justes & de tous les é-s de Dieu. Mais je m'arrête uniquement à l'auguste mystère de son Assomption. Ce ce dégré de gloire si sublime où elle par-t aujourd'hui, cette couronne d'immortali-qu'elle reçoit des mains de son Fils, ce-béatitude qu'elle posséde, & qui doit ê-la récompense éternelle de ses éminen-vertus, c'est la consommation non-seu-ment de toutes les graces dont elle a é-comblée, mais de tous les mérites qu'ell-acquis, & par conséquent ce que nous po-vons dire être pour elle souverainement & par excellence la meilleure part qui ne l-sera point enlevée : *Optimam partem eleg-quæ non auferetur ab eâ.* Heureux partag-de Marie, qui doit être le sujet de nos r-flexions, & auquel nous devons tous no-intéresser, si nous avons comme chrétie-les sentimens de religion, que la vue d-triomphe de cette Mere de Dieu doit pr-duire dans nos cœurs. Ce que nous appe-lons son Assomption, est par excellence

yſtère de ſa gloire : mais ſi nous ſçavons en nous l'appliquer & en profiter, il n'eſt s moins le myſtère de notre eſpérance ; & ilà ce que j'entreprends de vous faire ir, après que j'aurai demandé les lumiés du Saint-Eſprit par l'interceſſion de ſa lenheureuſe Epouſe. *Ave, Maria.*

C'Eſt de l'eſperance que le Juſte vit, auſſi-en que de la foi. C'eſt ſur l'eſpérance ſſi-bien que ſur la foi, qu'eſt fondé tout difice de cette perfection chrétienne dont charité eſt le comble. C'eſt par l'eſpérce auſſi bien que par la foi, que nous us élevons à Dieu, que nous cherchons ieu, & que nous trouvons le Royaume Dieu. Ainſi, Chrétiens, quand j'ai dit e le myſtère de ce jour étoit un des ſtères de notre eſpérance, j'ai prétendu us en donner l'idée la plus haute, & tout ſemble la plus conſolante & la plus édiante que vous en ayez jamais conçue. outez-moi, & vous en allez convenir. ur y procéder avec ordre, je ne prétends nt pénétrer le fond de la béatitude & de gloire, dont la Reine des Anges joüit s le ciel: car, comme remarque ſaint Bernd, ſi l'œil n'a point vu, & ſi le cœur l'homme n'a jamais compris ce que Dieu pare au moindre de ſes élûs, qui pourra

comprendre, & encore moins expliq
ce qu'il a préparé pour la plus parfaite &
plus ſainte de toutes les Vierges? S
vouloir donc connoître la gloire de Ma
en elle-même, il me ſuffit d'en examin
le principe & les effets : le principe,
rapport à Marie qui la poſſéde ; &
effets par rapport à nous qui comme
fans & ſerviteurs de Marie, devons y p
ticiper. Car enviſageant cette gloire d
ſon principe & par rapport à Marie,
découvre un des plus puiſſans motifs
nôtre eſpérance : & la conſiderant dans
effets & par rapport à nous, j'y trouve
des plus ſolides appuis de notre eſpéran
Appliquez-vous à ma penſée. Il eſt cert
que Marie dans ſon Aſſomption a reçu
Dieu comme une double plénitude, je ve
dire, une plénitude de bonheur, & une p
nitude de pouvoir : une plénitude de bo
heur pour elle-même, & une plénitude
pouvoir pour ceux qui l'invoquent. Or
vue de ſon bonheur, ou plûtôt de ce q
a été la cauſe & la ſource de ſon bonheu
c'eſt ce qui doit exciter notre eſpéranc
& la vue de ſon pouvoir auprès de Dieu
c'eſt ce qui doit affermir notre eſpéranc
Je pourrois m'en tenir là : mais parce q
rien n'eſt plus ſujet à l'illuſion que l'eſp
rance même chrétienne, & que rien n'

pl; dangereux dans la voie de Dieu que l'aus de cette vertu ; j'ajoûte à ces deux vérités une réflexion qui m'a paru bien importante, & que je vous prie de faire avec mi : c'eſt qu'en même tems que le myſtère dece jour excite & affermit notre eſpérace, il nous apprend encore à la régler, & n'en pas abuſer. Inſtruction à laquelle je réduis tout ce diſcours, pour combattre dex erreurs groſſieres où nous tombons comunément ſur le ſujet de la gloire de Mrie ; l'une qui regarde les moyens par où elly eſt parvenue, & l'autre les avantage qui nous en doivent revenir. Car ces myens par où Marie eſt parvenue au comble de ſa gloire, nous nous les figurons tout diérens de ce qu'ils ont été ; & ces avantags qui nous doivent revenir de la gloire de Marie, nous nous les promettons tout aues qu'ils ne ſont en effet. Deux erreurs, di je, infiniment préjudiciables. Tâchons à nus en préſerver ; & pour cela reconnoſons premierement quel a été le vrai prcipe de la béatitude de Marie ; & vcons enſuite quel eſt le pouvoir que Dieu lu donné pour nous ſecourir. Le princi de ſa béatitude bien expliqué, nous gantira de la premiere erreur ; & la m ure de ſon pouvoir bien entendue, nous m tra à couvert de la ſeconde. Voilà tout

mon deſſein, & ce qui demande une f[illegible]rable attention.

I. PART. CONſidérer dans l'Aſſomption de M[illegible] une Vierge triomphante, une Reine [illegible]ronnée, une créature élevée au-deſſu[illegible] tous les ordres des eſprits bienheureux & placée dans le rang de la gloire le plus é[illegible]nent; en un mot, une Mere de Dieu [illegible]tifiée par le Dieu même qu'elle a co[illegible], & qu'elle a eu l'honneur de porter dan[illegible] chaſtes entrailles : je l'avoue, Chrétie[illegible], c'eſt quelque choſe de grand, quelque [illegible]ſe qui ſurpaſſe toute expreſſion humai[illegible], & ſur quoi l'on pourroit bien s'écrier *Rom.* c. 11. *altitudo divitiarum* ! O abyme des tré[illegible] de Dieu ! c'eſt ce que l'Egliſe ſemble n[illegible] propoſer d'abord dans cette ſolemnité, c'eſt là que nos réflexions ſur ce myſtère ſont peut-être juſques à préſent termin[illegible]. Mais ſi cela eſt, & ſi nous en ſom[illegible] demeurés là, quelque auguſte que n[illegible] ait paru ce myſtère, j'oſe dire, que ni v[illegible] ni moi ne l'avons jamais bien pénétré. [illegible] il eſt vrai : voilà, mes chers Auditeurs, [illegible] qu'il y a dans l'Aſſomption de Marie [illegible] clatant & de magnifique : mais l'eſprit d[illegible] foi qui perce, comme dit ſaint Paul, juſq[illegible] dans les ſecrets les plus intimes, & p[illegible] uſer du terme de cet Apôtre, juſques d[illegible]

l profondeurs de Dieu : *Etiam profunda* 1 Cor.
*li*, nous y découvre bien d'autres ſujets c. 2.
d dmiration. En voici un, Chrétiens, qui
vus ſurprendra, mais qui vous édifiera ;
& qui détrompant vos eſprits, excitera
dis vos cœurs les ſentimens les plus vifs
dl'eſpérance des juſtes. Appliquez-vous,
si vous plaît.

Qu'eſt-ce donc que je conçois, ou qu'eſt-
c que je dois concevoir dans le myſtère
q nous célébrons ? une Mere de Dieu
g rifiée, non point abſolument & préci-
ſ ent parce qu'elle a été Mere de Dieu,
m is parce qu'elle a été obéiſſante & fidéle
à Dieu, mais parce qu'elle a été humble
d vant Dieu, mais parce qu'en vertu de
c deux qualités, elle a été ſingulierement
& par excellence la ſervante de Dieu.
Vilà ce que je conſidére dans ſon Aſſomp-
tn, comme l'eſſentiel & le capital, à quoi
nus devons nous attacher, & c'eſt le pré-
c & le fonds que toute cette premiere par-
ti. La propoſition vous étonne, & vous
a z peine à vous perſuader, que ce qui a
é vé Marie à cette gloire incompréhenſi-
b dont elle prend poſſeſſion dans le ciel,
n ſoit pas l'excellente prérogative qu'elle
a ue ſur la terre d'être la Mere d'un Dieu.
Cr quel titre en apparence plus légitime
p voit-elle avoir, pour être reçue en

Souveraine dans le Royaume de son Fi
que d'avoir été sa mere ; & si elle avo
se promettre devant Dieu quelque disti
tion, d'où devoit-elle plutôt l'attend
que de cette divine maternité? cependa
Chrétiens, il est de la foi que cette r
ternité, toute divine qu'elle est, n'est p
proprement & dans la rigueur, ce qui
aujourd'hui l'élévation de Marie : car c
ainsi que le Sauveur lui-même s'en est ex
qué dans l'Evangile, & la déclarat
expresse qu'il nous en a faite, est une pr
ve sans replique. Vous l'avez cent fois
tendue, mais peut-être ne l'avez-vous
mais méditée autant qu'il étoit néces
Ecoutez-la donc & ne l'oubliez jam
Vous savez en quels termes cette fem
dont parle saint Luc, se sentit un jour i
pirée de féliciter Jesus-Christ, lorsqu'
s'écria, que bienheureux étoit le sein
l'avoit porté, & les mammelles qui l'avoi
uc. nourri : *Beatus venter qui te portavit,*
11. *ubera quæ suxisti.* Elle crut aussi-bien
nous, que la béatitude de Marie consis
à être la Mere de ce Dieu incarné &
homme : *Beatus venter.* Mais vous sça
aussi de quelle maniere Jesus-Christ la
trompa, & l'étonnante réponse qu'il lui
Non, non, reprit cet homme-Dieu, v
l'entendez mal, & il n'en est pas com
v

vos le penſez. *Quin immò;* celle que je reconnois pour mere, & dans le ſein de laquelle j'ai été formé n'eſt point heureuſe par cela. Ce n'eſt point là ni la meſure ni la cauſe immédiate de ſon bonheur, mais les bénédictions abondantes dont Dieu l'a déja prévenue, & dont il achévera un jour de la combler, procédent de toute un autre ſource. Or prenez garde, Chrétiens, que ce qui faiſoit alors dans le ſens du ils de Dieu la béatitude de Marie, c'eſt ce lui a fait depuis, & ce qui fait encore maintenant ſa gloire dans le ciel. Car la gloire d'une créature & ſa béatitude devant Dieu, ne ſont qu'une même choſe. Marie dans la penſée de Jeſus-Chriſt, n'étoit point heureuſe préciſément par la raiſon qu'elle étoit ſa mere; ce n'eſt donc point préciſément en vue de ſa maternité, qu'elle a été glorifiée. La conſéquence eſt évidente ſelon tous les principes de la théologie, & même de la foi. Pourquoi donc Marie ſe trouve-t-elle ſi hautement & ſi honorablement placée dans le Royaume céleſte? Apprenez-le de Jeſus-Chriſt, qui ſeul a pû nous le révéler; apprenez-le de Marie même qui en a ſenti l'effet & l'accompliſſement dans ſa perſonne: joignez enſemble ces deux témoignages, & faites-vous-en deux leçons pour la conduite de votre vie.

Rien ne vous fera mieux goûter ce
j'appelle le don de l'espérance chrétien
& ne sera plus propre à vous inspire
zéle ardent pour votre sanctification.

Voici le témoignage de Jesus-Chris
déclare en comprenant Marie dans la
ponse générale que je viens de vous rapp
ter, & l'y comprenant d'autant plus qu'
en étoit personnellement le sujet : il
clare, dis-je, que la béatitude de M
vient uniquement de ce qu'elle a été fi
à Dieu, & obéissante à sa parole. *Qui*
Luc. c. 11. *immò beati qui audiunt verbum Dei & custodiunt illud.* Voilà l'oracle de la sag
increée, trop clair pour n'être pas pris
lettre, & trop avantageux à la Vierge
nous honorons, pour n'en pas faire le fo
de son éloge. Avoir écouté & inviola
ment pratiqué tout ce qui étoit pour
parole de Dieu, ordre de Dieu, bon pl
de Dieu : c'est-à-dire, avoir suivi tou
mouvemens de la grace qui agissoit e
le, sans y apporter jamais la moindre r
tance ; avoir repondu exactement & co
tamment à toutes les inspirations qu'
recevoit de Dieu : avoir accompli av
derniere fidélité tous les desseins que D
avoit formés sur elle ; n'être jamais so
des voies de cette providence supéri
qui la gouvernoit ; s'être fait une loi

olontés de Dieu les plus parfaites ; s'être
voüée ſans exception à Dieu, dans les
us rigoureux ſacrifices qui devoient être,
qui ont été les épreuves de ſa vertu ;
oir ſanctifié ſa vie par un continuel exer-
ce de cette obéiſſance ; avoir rendu toutes
s actions, juſques aux plus petites, pré-
euſes devant Dieu par le mérite de cette
umiſſion ; & ne s'être jamais rallentie un
ul moment, jamais relâchée de ſa premiere
rveur ; toujours attentive à ce que l'eſprit
Dieu lui ſuggéroit ; toujours agiſſante
ur Dieu, toujours unie de cœur à Dieu,
ujours dépendante de Dieu : voilà, dit
nt Auguſtin, ce que Dieu a couronné
glorifié en elle : *Hoc in ea magnificavit* *Auguſ.*
*minus, quia fecit voluntatem Patris, non*
*ia caro carnem genuit.* C'eſt ainſi qu'en
rloit ce ſaint Docteur. Comme s'il eût
: Ne vous y trompez pas, mes Freres, &
confondez pas les dons de Dieu. Avoir
gendré ſelon la chair le Verbe éternel, &
r le plus inoüi de tous les miracles être
venue la mere de ſon créateur, c'eſt un
nneur que Marie a reçu de Dieu ; mais
n'eſt point, à le bien prendre, un mérite
e Dieu ait dû ni qu'il ait pû même, ſe-
n les loix de ſa juſtice, récompenſer dans
arie. Il n'a loué dans elle que ce qu'elle
ait pour lui. Or ce qu'il a trouvé dans

elle de loüable, eſt uniquement ce qui fait ſa gloire devant lui : *Hoc in ea magnif cavit, quia fecit voluntatem Patris, non qu caro carnem genuit.*

Je me trompe, Chretiens ; la fidélité Marie n'eſt pas le ſeul titre de la béatitu & de la gloire dont Dieu, comme ju équitable, la combla dans ſon Aſſomptio. Une autre de ſes vertus y eut encore par & la foi nous enſeigne que ce fut ſon h milité. Humilité de Marie, s'écrie ſai Ambroiſe, qui dans l'incarnation divin ayant eu la force d'attirer un Dieu ſur terre, eut encore le pouvoir d'élever u pure créature au plus haut des cieux. effet, avoir été fidéle à Dieu, & obéiſſan à ſa parole autant que l'avoit été Mari c'étoit beaucoup ; mais ce n'étoit rien, ſi e n'eût été humble ; & ſi faiſant pour Di tout ce qu'elle faiſoit, elle n'y avoit ajoté pour ſurcroît de mérite, de n'avoir jam eu la moindre vue de s'en rien attribuer elle-même. Car voilà le fond que Di juſte & ſuprême rémunérateur crut dev enrichir dans la perſonne de cette Vier incomparable, non-ſeulement des dons grace, mais des tréſors immenſes de gloire dont il la mit en poſſeſſion. Qui dit ? Marie elle-même, qui pleine de l'eſp de Dieu, s'en rendit authentiquement

moignage : *Quia respexit humilitatem an-* Luc.
*llæ suæ ; ecce enim ex hoc beatam me dicent* c. 1.
*nnes generationes.* Oui, dit-elle dans ce
cré cantique, qui selon saint Ambroise,
it comme l'extase de son humilité, aussi-
ien que de sa reconnoissance, voilà pour-
uoi on m'appellera bienheureuse, &
ourquoi en effet je la serai, parce que le
eigneur a jetté les yeux sur ma bassesse. Or
le parloit ainsi, reprend saint Ambroise,
rant déja été saluée par l'Ange, comme
lere de Dieu, ayant déja été déclarée
eine du ciel & de la terre, ayant déja été
mplie de la divinité du Verbe qui habi-
it en elle corporellement ; & l'aveu
'elle faisoit de sa bassesse, n'étoit qu'une
xpression vive & affectueuse de l'humilité
e son cœur. *Quia respexit humilitatem an-*
*llæ suæ ;* parce que le Seigneur a été tou-
é de l'humilité de sa servante, c'est pour
la, & pour cela spécialement, que je se-
i béatifiée : *Ecce enim ex hoc beatam me di-*
*nt* ; pour cela que le Tout-puissant fera
later en moi toute sa magnificence ; que
lui qui abaisse l'orgueil des superbes, pren-
a plaisir à m'exalter : & je veux bien le
ublier & le faire connoître, afin que tou-
s les ames justes profitant de cette confes-
on, sçachent qu'il n'y a que l'humilité,
ui puisse prétendre à la véritable gloire.

Qu'eſt-ce donc, à proprement parler, q
l'Aſſomption de Marie? Ne nous conte
tons plus de dire que c'eſt le jour de ſon co
ronnement & de ſon triomphe. Diſons q
c'eſt le couronnement & le triomphe de ſ
humilité. Par-là nous exprimerons mie
l'intérieur du myſtère que nous célébron
& par-là nous répondrons mieux à la que
tion qu'auroient pû nous faire aujourd hu
non-ſeulement les hommes groſſiers & te
reſtres, mais les eſprits mêmes céleſtes,
qui l'Aſſomption de Marie fut un ſujet
ſurpriſe & d'admiration. Car les Ang
mêmes, dit ſaint Bernard, furent dans u
eſpéce de raviſſement, en voyant Marie mo
ter au ciel avec tant de pompe; & charm
de la nouveauté de ce ſpectable, ils eure
lieu de s'écrier, auſſi-bien que les compagn
de l'Epouſe: *Quæ eſt iſta quæ aſcendit de d
ſerto deliciis affluens?* qui eſt celle-ci, q
s'éléve de la terre avec cette affluence
délices & cet éclat de gloire qui l'enviro
ne? Mais on eût bien pû leur répondre
que S. Paul répondoit dans un ſujet parei
en parlant de l'Aſcenſion du Fils de Dieu
Ephe. c. 4. *Quòd autem aſcendit, quid eſt, niſi quia
deſcendit primùm*? Vous êtes en peine
ſçavoir qui elle eſt, & pourquoi elle mo
te; mais ſouvenez-vous que c'eſt elle q
étant la plus ſainte & la plus parfaite de to

s les créatures, ne s'eſt jamais conſidérée
ce comme la derniere des ſervantes de
Dieu : & ſçachez qu'elle ne s'éléve au-
deſſus de tous les êtres, que parce qu'elle
e deſcendue par ſon humilité profonde
ques dans le centre de ſon néant : *Quòd*
*item aſcendit, quid eſt, niſi quia & deſcendit?*
Ien cherchez point d'autre raiſon que cel-
là. Cette humilité héroïque qui a été la
rtu prédominante de Marie ; ce détache-
ent d'elle-même, ſur lequel elle a fondé
ut l'édifice de ſa ſainteté ; ce renonce-
ent à toutes les vanités du ſiécle, dont
e a fait, dès ſes plus tendres années une ſi
lemnelle profeſſion ; cette vie cachée dans
quelle elle a ſçû ſe renfermer ; cette hor-
ur ſincère qu'elle a eue des loüanges
êmes les plus véritables ; ce trouble dont
le fut ſaiſie, entendant celle que lui don-
oit un Ange de la part de Dieu : cette diſ-
poſition ſi admirable qu'elle a témoignée
rechercher en toutes choſes ſon propre
baiſſement ; à vouloir bien paroître péche-
reſſe, quoiqu'elle fût toute ſainte ; à vivre
ans les rigueurs de la pénitence, quoiqu'elle
eût jamais perdu l'innocence ; à ſe puri-
er comme les autres femmes, quoiqu'elle
t la pureté même ; à ſe ſoumettre à la
i, quoiqu'elle fût au-deſſus de toute
i : cette vue de ſon néant, qui dans les

hautes communications qu'elle avoit a[vec] Dieu, étoit comme le contrepoids des [fa]veurs qu'elle recevoit de lui ; ce soin [de] glorifier le Seigneur à mesure que le [Sei]gneur opéroit en elle de plus grandes m[er]veilles ; cette humilité enfin qui n'avoit [ja]mais été vue sur la terre, & dont Marie é[toit] l'unique exemple, c'est-à-dire, cette hu[mi]lité jointe à la plénitude de la grace, join[te] à la plénitude du mérite, jointe à la plé[ni]tude des honneurs, voilà ce que Dieu a estimé, & ce qui l'a determiné à placer M[a]rie dans un rang sublime : *Quia respe[xit] humilitatem ancillæ suæ ; ecce enim ex [hoc] beatam me dicent omnes generationes.*

Mais encore, me direz-vous ; le Sauve[ur] du monde, qui, comme parle l'Evangil[e], avoit reçu de son Pere le pouvoir de jug[er], & par conséquent de récompenser, en bé[a]tifiant & en couronnant Marie, ne consi[d]ra-t-il en aucune sorte qu'elle étoit sa m[è]re ? ne donna-t-il rien à la tendresse qu[e] avoit eue & qu'il conserva toujours po[ur] elle ? Non, répondent les Peres ; & la r[ai]son qu'ils en apportent, est convaincante parce qu'il est certain, que le Sauveur [du] monde en béatifiant & en couronnant M[a]rie, n'agissoit pas en fils, ni en homme, m[ais] en Dieu & en juge souverain. Or en to[ut] ce qui étoit immédiatement de la jurisdi[c]

lon & du reſſort de la divinité, le grand
rincipe de cet homme-Dieu, fut de n'avoir
mais d'égard à la chair & au ſang. De-là
ient que quand Marie le pria de faire un
iracle aux nôces de Cana, bien loin de
arquer qu'il eût en cela pour elle de la dé-
rence, il parut la traiter avec une eſpéce
e rigueur, en lui répondant que pour ces
rtes d'actions abſolument & eſſentielle-
ent divines, comme celle-là, il n'y avoit
en de commun entre lui & elle : *Quid mi-* *Joan.*
*& tibi eſt, mulier?* De-là vient qu'à l'âge *c. 2.*
douze ans s'étant ſéparé d'elle dans le
mple, où elle le retrouva trois jours après
milieu des Docteurs, bien loin de ſe mon-
er ſenſible à la douleur qu'elle avoit eue
cette ſéparation, il la reprit en quelque
rte du reproche qu'elle lui en faiſoit, &
mbla même s'en offenſer, parce qu'elle
voit ſçavoir, lui dit-il, qu'il étoit alors
cupé à ce qui étoit du ſervice de ſon Pere:
*uid eſt quod me quærebatis? neſciebatis quia* *Luc.*
*his quæ Patris mei ſunt, oportet me eſſe?* *c. 2.*
e-là vient que Marie elle-même s'étant
jour préſentée pour lui parler, pen-
nt qu'il annonçoit au peuple le Royau-
e de Dieu; & un des aſſiſtans lui ayant
t, Voilà votre mere, il déclara qu'il ne re-
nnoiſſoit pour mere & pour frere, que
ux qui faiſoient la volonté de ſon Pere

céleſte : *Quæ eſt mater mea : & qui ſunt fratres mei ? quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis eſt, ipſe meus frater & mater eſt.* De-là vient que ſur la croix, comme ſouverain Pontife il offroit à Dieu le ſacrifice de la rédemption des hommes, voulant recommander à Marie un de ſes diſciples, il ne l'honora pas du nom de mere, mais il l'appella ſimplement femme : *Mulier, ecce filius tuus.* Or s'il en uſa de la ſorte, même durant ſa vie mortelle, & pendant qu'il étoit encore ſoumis à Marie, beaucoup plus, reprend ſaint Chryſoſtôme, en dut-il ainſi uſer, lorſqu'aſſis à la droite de ſon Pere, il rendit juſtice à Marie, & la mit en poſſeſſion de la gloire qui lui étoit réſervée. Car ce fut là, je le répéte, qu'il décida en Souverain & en Dieu, & non pas en homme ; & lui-même il s'étoit expliqué que comme homme, il ne pouvoit rien à ce tribunal en faveur des ſiens : *Sedere autem ad dexteram meam vel ſiniſtram, non eſt meum dare vobis.* Il eut donc encore égard aux mérites que Marie avoit acquis, & non pas aux titres d'honneur qu'elle avoit poſſédés ; & juſques dans la ſentence qu'il prononça à cette Reine des Vierges, au moment qu'il la couronna, il ſoutint le glorieux caractère que l'Ecriture lui attribue, de n'avoir acception de perſonne, mais

Matth. c. 12.

Joan. c. 19.

Matth. c. 20.

ndre à chacun ſelon ſes œuvres : *Non eſt* Act.
*rſonarum acceptor Deus.* Tel eſt le raiſon- c. 10.
ement de ſaint Chryſoſtôme, fondé ſur les
aximes éternelles de la prédeſtination de
ieu.

Mais voici du reſte, mes chers Audi-
urs, ce qui l'adoucit, & ce qui ſervira
n même tems à confirmer la vérité que
vous prêche. Car j'ajoûte que ſans dé-
oger aux loix de cette juſtice rigoureuſe
Fils de Dieu agiſſant comme Souverain
comme Dieu, a néanmoins dans un au-
e ſens traité Marie avec toute la diſtinc-
on qu'elle pouvoit attendre de lui, en qua-
té de mere ; & je dis que ſans préjudice
es divins décrets, auxquels la prédeſtina-
on de l'homme eſt attachée, l'avantage
'a eu Marie d'être mere de cet homme-
ieu, n'a pas laiſſé de contribuer à ſa béa-
ude. Je m'explique. En quoi le Fils de
ieu agiſſant comme ſouverain & comme
ieu, a-t-il conſidéré Marie, & l'a-t-
diſtinguée comme ſa mere ? en ce qu'il
ui a préparé dans cette vue des graces ſpé-
ales, des graces extraordinaires & abon-
ntes dont elle a rempli la meſure par ſa
délité, & qui lui ont fait acquérir tant de
érites dont elle a reçu la récompenſe. Et
n quoi l'avantage qu'a eu Marie d'être la
ſere de Dieu a-t-il contribué à ſa béatitu-

de ? En ce que ſa maternité a rehauſſé
prix de ſon humilité, & que ſon humi
devoit être le fondement de ſon élévati
Cependant la propoſition que j'ai av
cée ſubſiſte toujours, ſçavoir, que la ca
prochaine de la béatitude de Marie
point été préciſément ſa qualité de M
de Dieu, mais ſa fidélité d'une part, & l
humilité de l'autre. Vérité ſi conſtante (p
mettez-moi, Vierge ſainte, de faire
une ſuppoſition, qui ne peut tourner q
votre gloire, puiſqu'elle marquera enc
mieux, & la ſouveraine équité du jugem
de Dieu, en vous plaçant ſur le thrône
moment de votre Aſſomption, & le mér
ineſtimable de votre parfaite coopérati
à la grace : ) vérité ſi conſtante, que ſi M
rie, après avoir conçu le Verbe de Die
n'eût pas été obéiſſante à ſa parole, &
fût oubliée juſqu'à ſe complaire en el
même & à préſumer d'elle-même, qu
que Mere de Dieu, elle ne joüiroit pas
la félicité & de la gloire où elle eſt parv
nue : pourquoi ? parce qu'avec cette aug
te maternité, Dieu n'eût pas trouvé da
elle le caractère de ſes élus, qui eſt la ju
tice & la ſainteté. Comme au contraire,
Marie ſans avoir conçu le Verbe de Die
eût été ou eût pû être auſſi obéiſſante
auſſi humble qu'elle le fut, auſſi ſainte

ussi fidéle, aussi consommée en vertu & ussi pleine de mérite, j'ose dire, que sans re Mere de Dieu, elle seroit aussi élevée u'elle l'est dans la gloire, & aussi proche u thrône de Dieu.

Or voilà, Chrétiens, ce que j'appelle le otif & l'attrait de notre espérance. Car Marie n'étoit dans la gloire que parce u'elle a été la Mere du Redempteur, ce roit pour nous une raison de l'honorer, la révérer, & célébrer avec des sen-mens de respect & de religion le jour so-mnel de son triomphe : mais en tout cela n'y auroit rien, par où notre espérance it être excitée. Quelque admiration que ous eussions pour cette Vierge, la voyant onter au ciel, il ne nous seroit pas per-is de prétendre y monter après elle ; & s désirs mêmes que nous en formerions roient aussi chimériques & aussi vains que méraires & présomptueux. Mais quand conside're qu'elle n'y monte que par un emin qui m'est ouvert aussi bien qu'à el-; quand je fais réflexion, que les mêmes ies qui l'ont conduite à ce souverain bon-eur, sont celles que Dieu m'a marquées our y arriver : quand je me représente que arie n'est entrée dans la joie de son Sei-neur qu'en vertu de cette parole, qui ne e regarde pas moins qu'elle : courage, bon

Matt. c. 25. serviteur & fidéle : *Euge serve bone & fidelis, intra in gaudium Domini tui.* Quand je pense que la loi, selon laquelle Dieu faisant justice à Marie, a relevé les abaissemens volontaires de son humilité, n'a pas été une loi particuliere pour cette Vierge, mais une loi universelle pour tous les hommes : quiconque s'humilie, sera exalté : *Omnis qui se humiliat, exaltabitur.* Quand je me dis à moi-même, que tous les droits qu'eut Marie à cette gloire dont elle fut comblée, peuvent par proportion, & doivent me convenir, si je veux profiter de son exemple : ah ! Chrétiens, je sens alors mon cœur s'élever au dessus des choses terrestres, & je commence à découvrir, non d'une maniere sensible, non-seulement la vanité de toute la gloire du monde, non-seulement l'inutilité des vertus purement humaines, qui font le mérite & la perfection des sages du monde ; mais ce qu'il m'importoit bien plus de sçavoir, l'insuffisance même de certains dons, quoique d'un ordre surnaturel, dont je pourrois peut-être me flatter devant Dieu, & sur lesquels j'établirois une fausse confiance en Dieu. Or en découvrant de la sorte mon aveuglement & mes erreurs, dans un mystère où toutes les lumieres de la foi se présentent pour m'éclairer, je m'instruis moi-même, je me

Luc. c. 14.

ceſſe moi-même, je m'encourage moi-même, je me reproche mes tiédeurs, je déplore mes relâchemens, je renonce à mon orgueil, je m'attache à l'humilité qui eſt la vertu des ames prédeſtinées, tout cela par le mouvement de cette eſpérance chrétienne que m'inſpire la ſolemnité de ce jour; & voilà les fruits de bénédiction & de ſanctification que l'eſprit de Dieu y a renfermés pour nous.

Oui, mes chers Auditeurs, animé de cette eſpérance dont le juſte vit, & qui eſt la reſſource du pécheur, j'oublie, ſelon la maxime de l'Apôtre, les choſes de la terre, pour chercher uniquement les choſes du ciel où la Reine des Vierges eſt aſſiſe, non pas comme Jeſus-Chriſt à la droite de Dieu, mais immédiatement au-deſſous de Dieu, & abſolument au-deſſus de tout ce qui n'eſt pas Dieu. Animé de cette eſpérance, je goûte les biens éternels, je les déſire, je ſoupire après eux, & piqué d'une ſainte émulation, je redouble mes efforts pour ſuivre les traces de Marie, & pour atteindre au même terme. Car voici les leçons que je me puis, en me la propoſant comme le modéle ſur lequel je me dois former: je puis, ſelon la meſure des graces que je reçois, être fidéle à mon Dieu, comme l'a été Marie. Je puis, ſelon l'étendue des deſſeins que Dieu

a sur moi, accomplir ses ordres, comme les a accomplis Marie. Je puis écouter la parole de Dieu qui m'est annoncée avec le même esprit & la même docilité que l'a écoutée Marie. Je puis obéir à la voix intérieure qui me parle, avec la même promptitude que Marie. Quoique je ne sois pas destiné à de si grandes choses que Marie, je puis en l'imitant, sanctifier mes actions, mes occupations, mes affections : enforte que je droit comme elle de dire au moment de la
2. Tim. c. 4. mort : *Bonum certamen certavi* ; j'ai combattu, j'ai rempli ma course, j'ai gardé la foi, & il ne me reste plus que d'attendre la
*Ibidem.* couronne de justice qui m'est réservée : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ.* Dieu ne m'a pas confié autant de talens qu'à Marie ; mais il m'a assûré dans son Evangile, qu'il me suffiroit d'avoir été fidéle en peu
*Matth.* c. 25. de choses pour recevoir beaucoup. *Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam.* Je ne puis pas égaler Marie, ni être aussi riche en mérites : mais je puis m'humilier comme elle, & même en me comparant à elle, mon indignité peut & doit être en moi le fonds d'une plus grande humilité. Je suis pécheur, mais je puis réparer par la pénitence les pertes que j'ai faites en perdant l'innocence. Si je ne suis rien dans le monde, je puis aimer, comme Marie, le

e obſcure & cachée en Dieu ; & ſi j'ai
ans le monde quelque avantage, je puis, à
exemple de Marie, ne m'en ſervir que
our en faire hommage à Dieu. Voilà, dis-
, ce qui ſoutient mon eſpérance : mais ce
eſt pas tout.

Car cette même gloire de Marie fondée
r ſon humilité & ſur ſa fidélité à la grace
e Jeſus-Chriſt, m'apprend par une régle
ute contraire, ce que je dois penſer &
pérer de tout le reſte. En effet, c'eſt par
que je conçois un ſaint mépris pour tout
qui s'appelle diſtinction, élévation ſelon
monde : fauſſe grandeur que Dieu réprou-
, & qu'il confond tous les jours, parce
u'elle eſt preſque toujours ou le fruit,
la cauſe de l'iniquité, au lieu que celle de
Marie a été purement & uniquement la ré-
ompenſe de la ſainteté. C'eſt par là que je
connois le foible, ou plûtôt le néant de je
e ſçais combien de vertus mondaines dont
s enfans du ſiécle ſe glorifient, & qui font
matiere de leurs éloges, mais qui ne ſe-
nt jamais de nul prix pour le ſalut éter-
el. C'eſt par là même que je me détrom-
e de cette erreur ſi pernicieuſe & ſi com-
une, de croire que Dieu dans le diſcer-
ement & le jugement qu'il fait de ſes élus,
t égard à certaines graces, qui ſem-
lent néanmoins d'ailleurs nous devoir

être favorables : par exemple, à l'honn
que j'ai d'être Chrétien, & en qualité
Chrétien, d'être enfant de Dieu. Car co
me raisonne saint Chrysostôme, si Di
pour glorifier Marie, n'a point consid
qu'elle étoit la mere de son Fils, quel fo
dois-je faire sur ce qu'il est mon pere
adoption, & que je suis du nombre de
enfans? Ce caractère d'enfant de Dieu
j'ai reçu dans le baptême, s'il n'est
compagné & soutenu d'une sainte vie,
gagera-t-il Dieu à se relâcher en ma fav
des droits de sa justice, après même
le caractère vénérable de Mere de Dieu
pas eu ce pouvoir? & le bonheur que j
comme Chrétien, de recevoir Jesus-Ch
dans les sacrés Mystères, sera-t-il un t
sûr pour lui demander qu'il me donne
à sa gloire, après que l'avantage sing
lier & le privilége qu'a eu Marie de le re
voir comme mere dans ses chastes entr
les, n'a pû suffire pour la mettre au r
des prédestinés?

Non, non, mes Freres, dit saint Ch
sostôme, Dieu n'aura nul égard à tout
la. Car tout cela, ce sont des faveurs di
nes, dont il nous demandera compte; t
cela, ce sont des dons & des graces, don
nous reprochera le mauvais usage; tout
la ce sont des fonds d'obligation que n

avns à remplir : mais tout cela préciſément, ce ne ſont point devant Dieu des mérits, dont nous devions nous promettre ur récompenſe. La fidélité & l'humilité, vdà ce qui doit être mis dans la balance où nous ſerons un jour peſés : & il étoit jue, ô mon Dieu, que cela fût ainſi ; il étit juſte que nous ne fuſſions heureux qu'à prportion que nous vous ſommes fidéles, & que nous ne fuſſions grands devant vous qutant que nous ſommes humbles. Depus que vous avez établi deux thrônes dans le iel, l'un pour l'humilité d'un homme-Du, l'autre pour l'humilité d'une Vierge me de Dieu, il étoit de l'ordre que tous le autres thrônes où doivent être aſſis vos prleſtinés, euſſent le même fondement ; & ju'il n'y en eût aucun dont la baſe princi le ne fût une ſolide, une profonde, une ſitère humilité de cœur. Je ſuis Chrétien, dc dire aujourd'hui un homme du monde perſuadé & touché de cette ſainte mora : je ſuis Chrétien ; mais c'eſt pour cela me que Dieu me jugera plus exactement, qu'il me condamnera plus ſévérement, qu'il m punira plus rigoureuſement, ſi déshonrant ma profeſſion & le nom que je porte je ſuis un indigne Chrétien. Je ſuis l'épouſe de Jeſus-Chriſt, doit dire une ame religieuſe ; mais je ne dois point compter pour

cela de regner un jour avec celui que
choisi pour mon époux, si je ne joins à
te qualité d'épouse celle d'humble & d
*Psalm.* dele servante. *Domine, quis habitabit in*
14. *bernaculo tuo, aut quis requiescet in m*
*sancto tuo* ? Seigneur, disoit le Prop
Royal, quel est celui qui demeurera
votre maison, & qui reposera dans v
*Ibidem.* sanctuaire ? *Qui ingreditur sine maculâ*
*operatur justitiam*: ce sera le juste dont la
est pure & sans tache; le juste qui soum
votre loi, est irrepréhensible dans sa
duite; le juste qui détaché du monde, n
che dans la voie de vos commandemens
juste, qui fidéle à votre grace, s'acqu
constamment de ses devoirs & accom
toute justice. Nulle exception de cette
gle. Nous avons vu quel a été le princ
de la béatitude de Marie; voyons mai
nant quel est le pouvoir que Dieu lui a d
né pour nous secourir : c'est le sujet d
seconde partie.

II. PART. IL est certain que Marie entre tous les
a reçu une grace suréminente, en vertu
laquelle elle peut intercéder pour nous
près de Dieu, & par une conséquence né
saire, il est certain que nous pouvons sa
tement & utilement recourir à elle, & i
plorer dans nos besoins le secours de sa p

ction. Cette verité qui nous eſt plus que ſuffiſamment révélée de Dieu, & dont toute la tradition eſt un authentique témoignage ſe trouve d'ailleurs ſi conforme à tous les principes du bon ſens & de la raiſon, que celui ſeul ſuffiroit pour confondre l'obſtination de l'héréſie, qui la rejette & qui la combat. Car ſi les Anges bienheureux qui ſont devant le thrône de Dieu, offrent continuellement nos prieres à Dieu, comme nous l'apprenons du texte ſacré, pourquoi Marie, à peine des Anges, ne ſeroit-elle pas en état de nous rendre encore avec plus d'effet & plus de dignité le même office? Et ſi Marie elle-même, lorſqu'elle étoit ſur la terre, pouvoit être invoquée, c'eſt-à-dire, ſi l'on pouvoit s'adreſſer à elle, employer ſa médiation auprès de Jeſus-Chriſt, la prier de demander à cet homme-Dieu des graces, maintenant qu'elle eſt dans le ciel, pourquoi le pourroit-on moins? eſt-ce qu'elle ne voudroit plus déſormais s'intéreſſer pour nous? eſt-ce qu'elle n'en auroit plus le pouvoir? eſt-ce qu'elle ne connoîtroit plus nos beſoins? eſt-ce que ſon invocation bleſſeroit le culte ſuprême, qui n'eſt dû qu'à Dieu ſeul & à Jeſus-Chriſt? Quatre points auxquels ſe réduiſent toutes les préventions & tous les prétextes de l'héréſie: écoutez-moi, & je vais les détruire en quatre mots.

Que Marie dans l'état de sa gloire ne voulût plus s'intéresser pour nous, la pensée nous en peut-elle venir à l'esprit ? Car pourquoi sa charité, qui dans le ciel est beaucoup plus parfaite, & par conséquent beaucoup plus ardente, se seroit-elle refroidie ? & pourquoi cette Vierge, qui pour les intérêts de Dieu n'a jamais rien eu plus à cœur que le salut des hommes, seroit-elle devenue insensible ; depuis, j'ose dire, que transformée en Dieu, & intimement unie à l'essence de Dieu, elle voit encore plus clairement combien ce salut des hommes est précieux à Dieu? Non, non, disoit saint Cyprien, parlant en général des Saints glorifiés, (& ce qu'il disoit des Saints en général, je le dis en particulier de Marie) ils n'ont jamais eû tant de zéle qu'ils en ont à présent pour nous. Autant qu'ils sont sûrs de leur propre bonheur, autant désirent-ils notre salut : *Quantùm de suâ felicitate securi, tantùm de nostrâ salute solliciti* : & ce seroit, ajoûte saint Bernard, méconnoître Marie, de se persuader que celle qui a pour exemple de Dieu même a aimé les hommes jusqu'à donner pour eux son propre Fils, depuis qu'elle est en possession de sa béatitude, les eût oubliés & absolument délaissés. Que malgré toute sa charité, Marie n'eût plus le pouvoir de nous secourir,

Cypr.

t ſentiment encore moins ſoutenable. Car
urquoi ſeroit-elle moins puiſſante dans
e Royaume céleſte, où elle tient après
Ieu un ſi haut rang, que lorſqu'elle étoit
rmi nous dans ce lieu d'exil ? Elle pou-
vit bien alors engager ſon Fils à faire des
racles. Elle obtenoit bien de lui qu'il
angeât les loix de la nature, qu'il forçât
e quelque ſorte celles de la Providence,
c'il convertît l'eau en vin. Depuis qu'elle
aeçu la couronne d'immortalité, ſeroit-
ce déchûe de ſon crédit ; & le pouvoir
nt elle uſoit, auroit-il ceſſé ? Qu'elle
ntendît plus nos prieres, & qu'elle ne
ît plus ni quand ni pourquoi nous l'invo-
ons; c'eſt ce que l'héréſie a prétendu, mais
qu'elle ne perſuadera jamais qu'à des eſ-
its ou entêtés ou peu éclairés. Car pour-
oi nos beſoins ne ſeroient-ils pas connus
cette Vierge ? les Anges les connoiſſent
en? Dieu leur a confié le ſoin de nos
rſonnes, leur révéle bien nos diſpoſitions
térieures ; chargés de veiller ſur notre
nduite, ils ſçavent bien ce qui ſe paſſe
ns le ſecret de nos cœurs ; ils ſe réjoüiſ-
ent bien de notre converſion, ils font bien,
lon l'Evangile, une fête dans le ciel,
and un pécheur touché de Dieu fait péni-
nce ſur la terre. Pourquoi donc Marie,
us élevée qu'eux dans le ſéjour de la gloi-

re, ne verroit-elle pas en Dieu ce qu'i voient ? Enfin que l'usage de l'invoq blessât le culte souverain qui n'est dû à Dieu seul & à Jesus-Christ ; erreur pito ble, & qui se détruit par elle-même. C disent les Théologiens, nous n'invoqu pas Marie, comme celle de qui dépend grace, ni comme celle qui en est l'arbit ni comme celle à qui il appartient de n la donner ; mais comme celle qui peut demander pour nous & l'obtenir. Nous l'invoquons pas même afin qu'elle nous tienne cette grace par ses propres mérit mais par les mérites dn Sauveur. Instru de la parole du Fils de Dieu qui nous a d Venez à moi, nous n'allons pas à elle co me à lui ; mais nous allons à lui par el comme par elle la foi nous apprend q est venu à nous. Nous allons à lui comm l'unique médiateur, mais nous allons à e comme à la premiere & à la plus accré tée de tous nos intercesseurs.

Or cette intercession de Marie, ce dr que nous avons d'invoquer Marie, ce possession où nous sommes de recouri Marie, c'est ce que l'Eglise veut que n envisagions comme un des soutiens & plus solides appuis de notre espérance. C dites-moi, Chrétiens, quelles sont les de choses qui affoiblissent communément

qui ébranlent notre espérance ? la crainte des jugemens de Dieu, & la vue de nos péchés. Or que trouvons-nous aujourd'hui dans la personne de Marie ? une avocate toute-puissante auprès de notre juge, & une mere de miséricorde pour les pécheurs. Souffrez que pour votre édification, aussi-bien que pour votre consolation, je vous fasse goûter ces pensées. Oui, mes Freres, disoit saint Bernard, nous avons Marie dans le ciel pour avocate auprès du Fils, comme nous avons Jesus-Christ pour avocat auprès du Pere ; & qui doute que Marie étant la mere de celui qui comme juge doit prononcer des arrêts de vie & de mort, je dis une mere bien-aimée, une mere sainte, une mere couronnée de gloire, elle ne soit écoutée favorablement ? qui doute que plaidant la cause des hommes, elle ne soit exaucée pour le respect de sa maternité ? Il ne s'ensuit pas de-là, que nous l'élevions au-dessus de son Fils, comme si sa maternité lui donnoit droit d'exiger de lui qu'il nous accordât le pardon de nos crimes. A Dieu ne plaise que nous le concevions de la sorte. Quand par un excès de confiance il nous échapperoit certains termes moins justes ; & quand nous dirions, ce que je n'ai garde d'avancer, que Jesus-Christ exauçant Marie se plaît à lui rendre encore dans le ciel

une espéce d'obéissance se regardant
jours comme son fils, & l'honorant
jours comme sa mere, quand, dis-je, i
parlerions ainsi, les partisans de l'hé
ne devroient pas plus s'en scandaliser,
d'autres expressions toutes semblables
se sert l'Ecriture, lorsqu'elle dit, que I
arrêtant le cours du soleil, voulut
*Josue.* obéir à la voix d'un homme : *Obed*
*c. 10.* *Domino voci hominis ;* & lorsqu'elle ajo
que Dieu s'est engagé, tout Dieu qu'il
à faire la volonté de ceux qui le craign
*Psalm.* *Voluntatem timentium se faciet.* Mais
144. n'avons pas même besoin de cette défe
puisque les termes dont nous usons en
lant du pouvoir de Marie, portent avec
leur justification, & sont à l'épreuv
toute censure. Car nous disons que M
prie Jesus-Christ, & non point qu
commande à Jesus-Christ : mais du
nous ajoûtons, que Jesus-Christ après a
autrefois obéi à Marie, l'écoute encore
sentement, avec tous les égards qu'il a
servés & qu'il conservera éternelle
pour elle : égards de distinction, fondé
la prééminence de sa dignité, & sur le
rite de sa personne. Or il n'y a encore
fois que des esprits obstinés dans leu
reur, qui puissent contredire cette vé
Car si Dieu dans l'Ecriture, disoit aux

Job : Allez à mon ſerviteur Job, & il
ſiera pour vous, enſorte que votre iniqui-
tne vous ſera point imputée : *Ite ad ſervum* Job.
*vum Job, & ipſe orabit pro vobis :* ſi Moyſe c. 42.
ır ſon interceſſion pouvoit ſuſpendre les
ſudres de la colère de Dieu, prêts à éclater
ſ les Iſraélites : *Dimitte me ut iraſcatur* Exod.
*ſor meus* : ſi Dieu, dans le chapitre quin- c. 32.
zéme de Jérémie, parloit de Moyſe & de
Smuel, comme de deux puiſſans interceſ-
ſurs auprès de lui ; & ſi Judas Machabée
t le grand Prêtre Onias pluſieurs années
rès ſa mort, appaiſant le ciel par ſes
ieres en faveur de toute la nation des
ifs, pouvons-nous douter que la média-
on de Marie ne ſoit un titre ſolide pour
procher avec confiance du thrône de la
ace & de la miſéricorde de notre Dieu ?
es crimes m'en éloignent, dites-vous ;
parce que je ſuis pécheur, je ne puis y
oir accès, & je n'oſe l'eſpérer. Mais ne
avons-nous pas, répond ſaint Bernard,
ue la grande qualité de Marie eſt d'être
gulierement la mere des pécheurs ? Ne
avons-nous pas que c'eſt aux pécheurs
'elle eſt en quelque maniere redevable de
ute ſa gloire, puiſqu'il eſt vrai que s'il n'y
oit eû des pécheurs, elle n'eût jamais été
ere de Dieu ? qu'ainſi tout le bonheur de
deſtinée, ou pour mieux dire, de ſa pré-

deſtination éternelle, a roulé ſur le mall
des hommes comme pécheurs ; & que
une reconnoiſſance digne d'elle, & qui
rien dans ſa perſonne que de ſaint, p
qu'elle l'accorde parfaitement avec la h
& l'horreur du péché, elle ſe tient con
obligée à ſecourir les pécheurs, à être l
fuge des pécheurs, à employer ſon cr
pour la converſion des plus indignes &
plus endurcis pécheurs, parce qu'elle
bien que tout pécheurs & tout endu
qu'ils ſont, c'eſt pour eux & pour eux
cialement que Dieu l'a faite ce qu'elle
& qu'en cela même elle ſe conforme
inclinations de ſon Fils, qui, ſans confon
l'ordre des choſes, a toujours aimé les
cheurs, quoiqu'il fût venu pour detruir
pour abolir le péché.

Voilà ce que j'appelle notre eſpéran
mais en voulez-vous voir l'abus ? c'eſt i
mes chers Auditeurs, que j'ai beſoin de t
te votre application, en finiſſant ce diſcou
L'abus de cette invocation de Marie ; &
qui nous rend tous les jours ſon crédit i
tile auprès de Dieu, c'eſt qu'au lieu d'env
ger Marie, comme la médiatrice qui p
par ſon interceſſion nous procurer les vé
tables graces du ſalut, je veux dire les g
ces réelles & poſſibles, les graces ſolid
& néceſſaires, les graces réglées & me

ré selon l'ordre de Dieu, les graces victo-
ieuſes qui doivent combattre en nous nos
paſſions, & triompher de la chair & du
monde; par de ſecrettes & de funeſtes er-
reurs qui nous trompent, nous nous for-
mons de Marie une fauſſe idée, juſqu'à
nous promettre de ſa protection des graces
chimériques & impoſſibles; des graces ſe-
lon notre goût, & ſelon les déſirs corrom-
pus de notre cœur; des graces, s'il y en
avoit de telles, incapables de nous ſancti-
fier & beaucoup plus capables de nous per-
dre; des graces miraculeuſes & ſur leſ-
quelles notre préſomption ſeule peut faire
croire. Je m'explique. Nous invoquons Ma-
rie, mais par une confiance aveugle nous
repoſant ſur elle de notre ſalut: nous en
négligeons & nous en abandonnons tout le
ſoin: comme ſi Marie par ſon crédit auprès
de Dieu, devoit nous garantir ce ſalut ſans
converſion, ce ſalut ſans changement de
vie ce ſalut ſans renoncement à nous-mê-
me, ce ſalut ſans fruits de pénitence &
de mortification des ſens: comme ſi par la
faveur de Marie, il devoit y avoir pour
nous des victoires ſans combat, des récom-
penſes ſans mérites, des mérites ſans tra-
vail, des vertus dont la pratique ne nous
coûtât rien: graces chimériques & impoſſi-
bles. Nous invoquons Marie, mais par une

témérité, qui bien loin de l'honorer, lu
injurieuse, nous espérons obtenir par
une bonne mort après une vie toute m
daine, une heureuse fin après un contir
oubli de Dieu, une sainte & finale pers
rance après une opiniâtre résistance à to
les lumieres du ciel, un port assûré a
une suite infinie d'égaremens & de n
frages volontaires : graces possibles, n
miraculeuses. Nous invoquons Marie, n
par une ignorance grossiere de ce qu'
peut, persuadés qu'elle peut tout, n
nous flattons de trouver en Dieu par sa
diation une patience sans bornes pour n
supporter, une disposition sans mesur
nous pardonner, une miséricorde inépu
ble qui sera toujours en notre pouvoir,
protection sûre & immanquable, ma
nos délais criminels & nos retardemens
fectés : graces, s'il y en avoit de telles,
capables de nous sanctifier, & beauc
plus capables de nous pervertir. Nous in
quons Marie, mais par une damnable sé
rité, fondés sur son pouvoir, nous n
assûrons, que sans sortir de l'occasion
péché, elle nous préservera du péché ; q
milieu des flammes, elle nous conserv
aussi purs & aussi sains que les trois enf
dans la fournaise de Babylone : graces
lon notre goût & selon notre sens répro

Mes graces que par cette raison-là même nous ne pouvons attendre de Marie, & qui bien loin d'être l'objet de l'espérance chrétienne, en ont été de tout tems le malheureux écueil. Car Marie n'a point le crédit qui la rend si puissante auprès de Dieu, pour porter nos intérêts contre les intérêts de Dieu; elle n'est point comme Reine du ciel, placée sur le thrône, pour faire regner dans nous le péché; elle n'est point notre avocate, pour nous entretenir dans l'impénitence. Elle est toute-puissante auprès de son Fils; mais elle l'est, disent les Peres, dans l'ordre des divins décrets, dans l'étendue des saintes loix que la sagesse de Dieu a établies, sans préjudice des maximes Evangéliques & de leur inflexible sévérité. C'est-à-dire, elle est toute-puissante pour nous attirer à Dieu & pour rapprocher Dieu de nous, toute-puissante pour disposer Dieu à être touché de nos larmes, toute-puissante pour lui faire agréer nos vœux, nos satisfactions, nos sacrifices; mais non pas toute-puissante pour anéantir l'obligation de tout cela, ni pour faire que Dieu oubliant ses plus essentiels attributs, devienne, si j'ose ainsi parler, prévaricateur de sa sainteté, & fauteur de notre iniquité.

Nous vous invoquons aujourd'hui, Vierge sainte, mais c'est dans des dispo-

tions plus conformes à nos devoirs, plus
conformes aux régles que la religion nous
preſcrit, plus conformes au myſtère même
de votre glorieuſe Aſſomption. Mieux inſ-
truits de nos intérêts, & des deſſeins de
Dieu ſur nous, nous n'attendons point de
vous ces graces purement temporelles, qui
ne nous donneroient que de vaines joies et
ces proſpérités du monde qui ne ſerviroient
qu'à entretenir notre orgueil & à ſatisfaire
notre amour-propre. Si nous avons recours
à vous, c'eſt pour des beſoins plus preſſans
& plus importants, c'eſt pour des biens
plus néceſſaires, quoique peut-être moins
de notre goût, c'eſt dans des vues plus
levées & plus convenables au chriſtianiſme
que nous profeſſons. Accablés ſous le poids
de nos miſères, & perſuadés que vous pou-
vez nous ſecourir, nous vous réclamons
dans cette auguſte ſolemnité; mais voici le
ſujet de nos demandes. Obtenez-nous par
votre toute-puiſſante interceſſion, ces gra-
ces du premier ordre à quoi notre ſalut &
notre perfection ſont attachés. Obtenez-
nous une haine efficace du péché, une
crainte reſpectueuſe des jugemens de Dieu,
une ſoumiſſion ſans réſerve à ſa ſainte loi.
Obtenez-nous cette force chrétienne, ſi né-
ceſſaire pour nous préſerver de la corrup-
tion du monde, pour ne nous laiſſer pas en-

rter au torrent de la coutume, pour réſiſ-
r au ſcandale du mauvais exemple, pour
us mettre au-deſſus du reſpect humain,
ur nous affranchir de la tyrannie de nos
ſſions, pour renoncer à l'ambition, pour
tre pas eſclaves de l'avarice, pour ſur-
nter la concupiſcence de la chair, &
ur la tenir ſoumiſe à l'eſprit. Obtenez-
us ces excellentes vertus, qui vous ont
tinguée entre tous les juſtes; cette foi hé-
ique qui vous a rendu ſi heureuſe, en
us faiſant croire ce qui vous étoit révélé;
te profonde humilité qui vous a élevée
haut, & qui engagea le Verbe de Dieu à
baiſſer juſqu'à vous; cette pureté angéli-
e qui vous fut ſi chère, & que vous pré-
âtes à toutes les grandeurs qu'on vous
mettoit; cette obéiſſance que Jeſus-
riſt trouva plus digne de ſes éloges, &
is recommandable en vous, que votre
ternité même; ce zéle pour les intérêts
Dieu & pour le ſalut des hommes, qui
lgré la tendreſſe de votre cœur, vous fit
ſentir au ſacrifice & à la mort de votre
s, quand vous le préſentâtes dans le
nple, comme la victime qui devoit être
molée pour nos péchés. Sans prétendre
dégré ſublime où vous avez poſſédé
vertus, obtenez-les nous au moins dans
dégré convenable à nos obligations:

c'eſt-à-dire, obtenez-nous une foi vive qui nous faſſe agir, & qui pour la cauſe de Dieu, nous détermine à tout ſouffrir; une confiance en Dieu inébranlable, qui ne ſoit jamais confondue; un amour de Dieu que toutes les eaux des tribulations & des adverſités de cette vie ne puiſſent éteindre; une charité envers le prochain qui nous tienne tous étroitement & ſaintement unis en Jeſus-Chriſt. Obtenez-nous une victoire entiere ſur le monde, un détachement parfait de nous-mêmes, un eſprit humble & un cœur pur. Voilà les graces, ô Vierge ſainte, que nous vous demandons, & pour leſquelles nous ne craignons pas que vous nous refuſiez votre interceſſion. Nous vous ſaluons avec l'Egliſe en qualité de Reine, *Salve, Regina*; mais à Dieu ne plaiſe que nous préſumions d'entrer dans la gloire par une autre voie, que par celle de vos vertus. Comme Reine, nous vous réclamons, *Ad te clamamus*; mais nous n'implorons votre ſecours, que pour pouvoir marcher ſur vos pas en imitant vos exemples. Comme Reine, nous vous prenons pour notre protectrice, & nous vous faiſons entendre nos gémiſſemens, *Ad te ſuſpiramus*; mais nous ne nous mettons ſous votre protection, que pour obtenir par vous la grace de notre converſion. Sans craindre d'être

u nombre de vos dévots indiscrets, nous ous appellons mere de miséricorde ; sour- de vie, consolation de nos ames ; *Mater isericordiæ*, *vita*, *dulcedo* ; mais nous ne étendons point que ces titres nous autori- nt dans nos foiblesses, ni qu'ils nous rassû- nt dans nos désordres. Malgré les criti- ues censeurs de votre culte, nous nous onfions en vous ; mais notre confiance ne ous fait point oublier, que pour être ré- ompensé comme vous, il faut par propor- on le mériter comme vous, & que jamais ous ne parviendrons autrement à ce oyaume éternel, où nous conduise, &c.

# AUTRE SERMON POUR LA FESTE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE.

## *Sur la dévotion à la Vierge.*

Intravit Jesus in quoddam castellum, & mulier quædam excepit illum in domum suam.

*Jesus entra dans une bourgade, & une femme le reçut dans sa maison.* En saint Luc, chap. 10.

CEtte femme ainsi honorée de la préférence de Jesus-Christ, ce fut, Chrétiens, dans le sens littéral de notre Evangile, Marthe, sœur de Magdeleine: mais selon l'application de l'Eglise, c'est Marie, la mere du Rédempteur, la Reine des Vierges, & la souveraine du ciel & de la terre. C'est elle qui

çut dans ſes chaſtes entrailles le Fils de
ieu ; & c'eſt elle qui eſt aujourd'hui reçue
r cet homme-Dieu dans le ſéjour de la
oire. Heureuſe, mes Freres, s'écrie ſaint
rnard, heureuſe réception de l'une & de
utre part ! *Fœlix utraque ſuſceptio !* ſoit *Bern.*
lle que Marie fit à Jeſus-Chriſt dans le
yſtère de ſon incarnation, ſoit celle que
ſus-Chriſt fait à Marie dans le myſtère de
n aſſomption. Mais pourquoi parler main-
nant de la premiere, demande le même
int Bernard ? pour mieux juger de la ſe-
nde, répond ce ſaint Docteur ; pour en
rmer une juſte idée ; pour en concevoir
ute la gloire & toute l'excellence ; ou plu-
t, pour reconnoître que comme la premie-
eſt abſolument inconcevable à nos eſ-
its, la ſeconde eſt au-deſſus de toutes nos
es & de toutes nos expreſſions. *Ut juxta* *Ibid.*
*æſtimabilem illius gloriam, inæſtimabilis co-*
*ſcatur & iſta.* Et en effet quelle langue
urroit jamais expliquer, comment ce
ieu de majeſté qui ne peut être compris
ns la vaſte étendue de l'univers, ſe ren-
rma dans le ſein d'une Vierge ; & qui
urroit dire auſſi avec quelle pompe cette
ierge entre dans le ciel pour y être couron-
e, & pour y regner pendant toute l'éter-
té ? *Chriſti generationem & Mariæ aſſump-* *Ibid*
*nem quis enarrabit ?* J'ai donc cru, mes

chers Auditeurs, devoir prendre un fi
plus proportionné à notre foibleſſe, & r
me plus utile pour vous. J'ai cru que le gr
& ineffable myſtère de l'Aſſomption de M
rie, me donnoit une occaſion favorable
vous entretenir de la dévotion envers ce
Mere de Dieu. C'eſt ce que je me propo
& c'eſt pour cela même, Vierge ſain
que j'ai beſoin de votre ſecours. Daig
agréer le zéle qui m'anime pour vous, &
ſeconder. Daignez écouter la priere que
vous fais en vous ſaluant, & vous diſa
*Ave, Maria.*

SI j'entreprends aujourd'hui de vous p
ler de la dévotion à la Vierge, ce n'eſt po
préciſément pour vous l'inſpirer, puiſc
je vous ſuppoſe trop chrétiens, pour n'av
pas envers la Mere de Dieu tous les ſen
mens de zéle & de reſpect qui lui ſont d
C'eſt donc ſeulement pour vous donner
cette importante matiere toute l'inſtructi
que des chrétiens parfaits & ſpirituels d
vent avoir, s'ils veulent parvenir à la p
tique de ce culte raiſonnable que le gra
Apôtre nous a ſi fortement recommand
Rom. 6. 12. *Rationabile obſequium veſtrum.* Ainſi, m
chers Auditeurs, au lieu de vous exhort
à la dévotion envers Marie, je veux vo
apprendre à régler cette dévotion, à pro

de cette dévotion, & à vous sanctifier
us-mêmes par cette dévotion. Je veux
us en faire connoître les véritables carac-
ères, vous en marquer les défauts, vous
découvrir les abus, & par-là vous enga-
à en faire un saint usage. Pouvois-je
oisir un dessein plus convenable à votre
té, & plus avantageux à la dévotion mê-
dont il s'agit ? Elle consiste, selon saint
rnard, en trois principaux devoirs, à ho-
rer Marie, à l'invoquer, à l'imiter. Or
st à ces trois devoirs que je m'attache,
voici en trois mots le partage de ce dis-
irs. Il faut honorer Marie, mais l'hono-
judicieusement, c'est la premiere pro-
sition. Il faut invoquer Marie, mais l'in-
quer efficacement, c'est la seconde pro-
sition. Enfin, il faut imiter Marie, & l'i-
ter religieusement, c'est la derniere pro-
sition. Il faut honorer cette Vierge judi-
eusement ; car l'honneur de la Reine du
el aussi-bien que celui de Jesus-Christ le
bi des Rois, demande sur toutes choses
tte condition : *Nam & honor Reginæ judi-* *Bern.*
*um diligit*, dit saint Bernard, appliquant à
Mere ce qui est écrit du Fils, *Et honor* *Psalm.*
*egis judicium diligit :* ce sera le sujet de la 98.
emiere partie. Il faut invoquer cette Vier-
efficacement ; car en vain Marie a-t-elle
our nous du crédit auprès de Dieu, si par

l'indignité de nos prieres, ou par l'imp
tence de notre vie, nous nous rendons
crédit inutile, ce sera la seconde parti
faut, autant qu'il est en notre pouvoir,
ter cette Vierge religieusement; car la
teté de Marie est un modéle sur lequel
prétend que nous nous formions; & si n
ne le faisons pas, sur lequel il nous juge
ce sera la derniere partie. Trois vérités
lement capables de contribuer à la con
sion des pécheurs, & à la sanctification
justes. Commençons.

I. PART. POur honorer saintement la Mere
Dieu, il faut l'honorer judicieusement. C
un principe qui ne peut être contesté,
dont il n'y a sans doute personne qui ne c
vienne avec moi. Mais on doit en mê
tems convenir d'une autre vérité qui me
roît également inconteſtable; sçavoir, q
s'il faut du discernement & de la pruden
pour honorer la Mere de Dieu, il n'en fa
pas moins, que dis-je? qu'il en faut mêr
encore plus pour censurer ceux qui l'hon
rent, & pour s'ériger en juge du culte
des honneurs qu'ils lui rendent. J'ai droi
ce me semble, d'exiger d'abord de vot
piété, que vous ne sépariez jamais ces de
principes, quand il s'agit de décider sur
sujet aussi important que celui-ci; & vo

avez trop de pénétration, Chrétiens, pour n'entrer pas dans ma pensée, & trop d'équité pour n'avouer pas, que la raison, aussi bien que la droite & sincère religion, le demandent ainsi : je m'explique. Il peut y avoir dans le monde, parmi les personnes adonnées au service de la Vierge, des dévots indiscrets : j'en veux bien tomber d'accord avec vous ; & s'il y en a de tels, à Dieu ne plaise que je prétende ici les excuser, ni les autoriser. Mais aussi peut-il y avoir des censeurs indiscrets de la dévotion envers cette même Vierge ; & c'est à quoi l'on ne pense point assez. De ces deux désordres, on se pique d'éviter le premier, & il arrive tous les jours qu'on se fait un faux mérite ou une vanité bizarre du second. Cependant le second n'est pas moins dangereux que le premier ; & l'homme chrétien ne court pas moins de risque devant Dieu, en condamnant avec témérité un culte légitime & saint, qu'en pratiquant par ignorance un culte outré & superstitieux. C'est donc à nous, mes chers Auditeurs, à nous préserver de l'un & de l'autre ; c'est à moi, comme Prédicateur de l'Evangile, à vous conduire entre ces deux écueils, & par quelle voie ? en vous donnant des régles sûres pour honorer discrétement la Reine du ciel, & vous proposant les mêmes régles pour ne

pas critiquer légérement les honneurs
mes populaires qu'elle reçoit sur la te
Ne disons rien de vague, & dans le des
que j'ai formé d'éclaircir ces vérités,
combattons point des phantômes, mais
nons au détail des choses.

On a prétendu que malgré le soin qu'
eû les Pasteurs, d'instruire les peuples
d'épurer dans notre siécle la religion o
dévotion des fidéles, il y avoit encore
l'excès, & par conséquent de l'abus dan
culte qu'on rend à la sainte Vierge; &
que je vous prie de bien remarquer, ce
sont pas seulement les ennemis déclaré
l'Eglise qui en ont jugé de la sorte. Qu
ques-uns même de ses propres enfans
déploré cet abus. Des catholiques prét
dus-zélés, mais dont le zéle sans doute
pas eû toutes les qualités requises, pour é
ce zéle selon la science que demandoit l
pôtre; quoi qu'il en soit, des catholiq
même ont cru devoir prendre sur ce pc
la cause de Dieu: & de la maniere qu'ils s
sont expliqués, voici les trois chefs où
vénération du commun des fidéles pour
Mere de Dieu, leur a paru aller jusqu'à l
discrétion. Car c'est le terme dont ils se s
servis, & il nous importe une fois de b
comprendre à quoi ils l'ont appliqué. T
chés des intérêts de Dieu, ils se sont plai

q'on rendoit des hommages à Marie comm à une divinité. Ils ſe ſont plaints qu'on lui donnoit des titres d'honneur qui ne lui apartenoient pas, ſur-tout ceux de médiatrice & de réparatrice du monde perdu. Ils ſe ſont plaints qu'on lui attribuoit de nouveaux priviléges, qui ne nous étoient révélés ni dans l'Ecriture, ni dans la tradition. Examinons leurs plaintes ſans préjugé, & puiſqu'ils les ont publiées dans le monde chrétien en forme d'avertiſſemens donnés par Marie elle-même à ſes dévots indiſcrets, nous qui voulons de bonne foi que notre dvotion ſoit prudente, qu'elle ſoit ſolide, qu'elle ſoit ſans reproche, profitons de ces vis: pour peu qu'ils ſoient fondés, édifions-nous-en; du moins ſervons-nous de l'examen que nous en allons faire, pour nous rendre encore plus exacts & plus irréprehenſibles dans le culte de la Vierge que nous honorons. Ecoutez-moi: ceci n'aura rien de trop abſtrait, ni d'ennuyeux.

Il eſt donc vrai, Chrétiens, & je le dis hautement, que d'honorer Marie comme une divinité, quoique *ſubalterne*, ce ſeroit bien pas un ſimple abus, ni une ſimple indiſcrétion, mais un crime & une impiété. Car Marie toute Mere de Dieu qu'elle eſt, n'eſt qu'une pure créature, l'humble ſervante du Seigneur, dont tout le bonheur eſt

fondé sur l'aveu authentique qu'elle a fait elle-même de sa bassesse & de son néant : *Luc. c. 1. Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* C'est ainsi qu'elle nous l'a appris & nous le sçavons si bien, que pour ne l'oublier jamais, nous nous faisons un devoir de la saluer chaque jour en cette qualité de servante du Seigneur : *Ibidem. Ecce ancilla Domini.* Ainsi graces à la providence & à l'esprit qui gouverne le christianisme, je prétends que l'Eglise de Jesus-Christ, sur-tout dans un siécle aussi éclairé que le nôtre, n'avoit nul besoin de l'avis prétendu-salutaire qu'on a voulu nous donner là dessus. Car comme je vous l'ai déja fait remarquer d'autres fois, ce que disoit saint Augustin dans un sujet à peu près semblable, pour répondre aux Manichéens, qui malicieusement & sans raison, accusoient de son tems les Catholiques de rendre aux Martyrs un culte idolâtre : ce que disoit ce Pere touchant les Martyrs, qui de nous ne le dit pas de la Mere de Dieu ? que ce n'est point à elle que nous dédions des autels, ni à elle que nous offrons le sacrifice, mais à Dieu qui l'a choisie, à Dieu qui l'a sanctifiée, à Dieu qui l'a glorifiée ? Nous sommes donc bien éloignés de cette grossiere erreur, ou de cette énorme indiscrétion qui consisteroit à fai

Marie une Déeſſe ; & l'indiſcrétion, s'il
n avoit ici, ſeroit plutôt de la part de
ux qui dans leurs avis auroient ſuppoſé
'un grand nombre de fidéles, à la vue de
urs Paſteurs, avoient pû tomber, &
oient en effet tombés dans une telle cor-
ption de foi. L'indiſcrétion ſeroit, non-
lement d'avoir par-là renouvellé les ac-
ſations vaines & frivoles des anciens hé-
iques contre l'Egliſe, mais d'avoir don-
l'avantage à l'hérétique proteſtant, de
ir des catholiques même perſuadés que
tre foi s'étoit ainſi corrompue dans ces
rniers ſiécles. Non, mes chers Auditeurs,
le répéte, l'Egliſe de Jeſus-Chriſt n'a
int été abandonnée de la ſorte. Car qu'eſt-
ſelon nous que d'honorer judicieuſement
Mere de Dieu ? c'eſt l'honorer d'un culte
érieur à celui de Dieu, mais ſupérieur à
ut autre que celui de Dieu. Or voilà com-
nt nous l'honorons ; voilà comment tous
ſiécles du chriſtianiſme l'ont honorée ;
lheur à celui qui la confondroit avec
ieu ; mais auſſi malheur à celui qui ne lui
droit pas des hommages particuliers, &
i dans ſon eſtime ne la mettroit pas au-
ſſus de tout ce qui n'eſt point Dieu. Il a
é de mon devoir d'appuyer d'abord ſur
t article, & de vous le faire ſentir. Mais
ons plus loin.

On a blâmé comme indiscret le zéle des fidéles qui attribuent à Marie des titres d'honneur, qu'on prétend ne lui pas convenir : & moi j'avance & je soutiens, que depuis que l'Eglise universelle, par le plus solemnel de ses décrets qui fut celui du Concile d'Ephèse, a maintenu la Vierge dont je défends ici la gloire, dans la possession du titre de Mere de Dieu, que l'hérésiarque Nestorius lui disputoit, il n'y a point de titre d'honneur qui ne lui convienne, ni de qualité éminente qu'on puisse sans indiscrétion lui contester. Appliquez-vous, & vous en allez être convaincus. Car puisqu'il s'agit sur-tout de la qualité de médiatrice & de réparatrice du monde, que les réformateurs de son culte voudroient lui ôter, voyons comment en a parlé saint Bernard : on point dans ces occasions & dans ces discours où il n'a pensé qu'à exalter Marie par les magnifiques éloges qu'il en a faits ; mais dans cette célébre Epître aux Chanoines de Lyon, où raisonnant en Théologien & décidant à la rigueur, il a voulu nous marquer les bornes que doit avoir le culte que nous rendons à la Mere de Dieu. Je me contenterai de traduire ses paroles, & je ne puis douter que vous n'en soyez touchés. Donnez, disoit-il, donnez à Marie les justes louanges qui lui appartiennent, &

nez-vous que la ſainteté, pour être hono-
r, n'a beſoin que de la vérité. Dites, par
emple, que Marie a trouvé pour elle &
ur nous la ſource de la grace; dites qu'el-
eſt la médiatrice du ſalut & la reſtaura-
ce des ſiécles: vous le direz avec raiſon;
c'eſt ce que toute l'Egliſe publie; & ce
'elle chante tous les jours dans ſes divins
ices: *Magnifica gratiæ inventricem Ma-* Bern.
m, *mediatricem ſalutis, reſtauratricem ſe-*
*lorum: hæc mihi de illa cantat Eccleſia.*
ux à qui ces titres déplaiſent, oſeront-ils
ſcrire en faux contre le témoignage de
nt Bernard, & recuſer un homme d'une
grande autorité parmi les Peres, & qui
porte en fidéle hiſtorien ce que l'Egliſe
oyoit de ſon tems, & ce qu'elle prati-
oit? Or voilà ce que j'appelle honorer
licieuſement la Vierge, lui attribuer les
alités que toute l'Egliſe lui attribue. On
it bien qu'il n'y a, pour parler ainſi, qu'un
édiateur de rédemption: mais on eſt cer-
n de ne point déroger à ſes droits, quand
reconnoît avec l'Ecriture, outre cet uni-
e médiateur de rédemption qui eſt Jeſus-
riſt, d'autres médiateurs d'interceſſion;
Marie entre ceux-ci ne doit-elle pas avoir
premiere place? On ſçait que Jeſus-
riſt ſeul a racheté le monde par ſon ſang;
ais on ne peut ignorer que ce ſang qu'il

a répandu, a été formé de la substance
me de Marie, & par conséquent que M
a fourni, a offert, a livré pour nous le
qui nous a servi de rançon. Car c'est
quoi toute l'Eglise s'est fondée pour la
lifier de médiatrice & de réparatrice
hommes. Ce seroit donc encore par-là
indiscrétion (je devrois peut-être user
terme plus propre & plus fort) ce ser
dis-je, une indiscrétion, de lui refuse
titres glorieux & si solidement établis. M
sans raisonner davantage, il me suffit,
prend saint Bernard, que l'Eglise m'ait
pris à honorer de cette maniere la Mer
Dieu : car ce que m'enseigne l'Eglise, a
toit ce saint Docteur, c'est à quoi je m
tache inviolablement, & de quoi je ne
départirai jamais. Tout ce qu'elle croit
le crois ; & tout ce qu'elle pratique, j
veux pratiquer : & en le croyant, en
pratiquant sans distinction & sans rest
tion, je me tiens en assûrance, puisqu'
est l'oracle que je dois écouter sur tout
le guide infaillible que je dois suivre. *Q*
*Ibidem.* *ab illa accepi, securus teneo.*

Or selon cette régle, mes chers Au
teurs, nous ne craignons point d'être
dévots indiscrets de Marie, quand nous l
pellons notre médiatrice & notre rép
trice ; quand nous disons qu'elle est p
r

ous une ſource de vie, qu'elle eſt dans cet-
terre d'exil notre conſolation, qu'elle eſt
u milieu de tous les dangers notre eſpé-
nce : pourquoi ? parce que juſqu'à la fin
es ſiécles, malgré le chagrin de l'héréſie,
Egliſe la réclamera & la ſaluera ſous tou-
s ces qualités : *Vita, dulcedo, & ſpes noſ-
a, ſalve.* Notre vie, comment? après Dieu,
après Jeſus-Chriſt ; notre conſolation,
mment ? après Dieu, & après Jeſus-
hriſt ; notre eſpérance, comment ? après
ieu, & après Jeſus-Chriſt. Peut-on ſans
diſcrétion & même ſans malignité, nous
upçonner, ou plutôt ſoupçonner l'Egliſe
l'entendre dans un autre ſens ? Et parce
'il eſt évident & inconteſtable que c'eſt
le ſens de l'Egliſe, & que nous n'en
ons point d'autre, malgré la fauſſe déli-
teſſe des cenſeurs de notre dévotion en-
s la Mere de Dieu ; nous ne faiſons point
ficulté de l'appeller abſolument notre
, abſolument notre conſolation, abſo-
ment notre eſpérance : *Vita, dulcedo, &
ſtra noſtra.* Oui, c'eſt ainſi que nous le chan-
ons avec l'Egliſe, & qu'on le chantera juſ-
à la derniere conſommation des tems.
s ennemis de Marie paſſeront ; mais l'E-
gliſe leur ſurvivra, l'Egliſe après eux ſub-
ſiera ; & touchée des mêmes ſentimens,
e dira toujours en s'adreſſant à la Mere

de ſon Epoux & de ſon Sauveur : *Vita, dulcedo, & ſpes noſtra.*

Enfin, on a traité de zéle indiſcret, celui que fait paroître le peuple chrétien à défendre certains priviléges de Marie. Priviléges de grace dans ſon immaculée conception, priviléges de gloire dans ſa triomphante aſſomption ; bien d'autres dont je n'entreprends point de faire ici le dénombrement, & qu'on s'eſt auſſi contenté de nous marquer ſous des termes généraux en les rejettant. Mais moi, voici encore & ici le même principe comment je raiſonne : car puiſque nous reconnoiſſons Marie pour Mere de Dieu, de tous les priviléges propres à rehauſſer l'éclat de cette maternité divine, y en a-t-il un ſeul que nous ne devions être diſpoſés à lui accorder, ou, pour mieux dire, y en a-t-il un ſeul que Dieu lui-même ne lui ait pas accordé ? Si Dieu ne nous les a pas tous également révélés ſi nous n'avons pas ſur tous la même certitude, & ſi tous ne ſont pas dans le chriſtianiſme des points de foi, n'eſt-ce pas aſſez, pour les attribuer à cette Vierge, que ſans préjudicier aux droits de Dieu, ce ſoient des priviléges convenables à la dignité de Mere de Dieu ? N'eſt-ce pas aſſez que ce ſoient des priviléges reconnus par les plus ſavans hommes de l'Egliſe, autoriſés par

créance commune des fidéles, appuyés, ion sur des preuves évidentes & des dé- onſtrations, au moins ſur les plus fortes njectures & les témoignages les plus ſoli- s & les plus irreprochables ? Or tels ſont privilèges que nous honorons dans Ma- , & c'eſt par-là que nous les honorons idemment. Un eſprit raiſonnable & ſage, -tout un eſprit bien prévenu à l'égard de arie, & affectionné à ſon culte ( car voi- le point ) un eſprit, dis-je, guéri de cer- ns préjugés, ou dégagé de certains inté- s, dans le choix de deux partis, s'il y en oit deux à prendre, ne penchera-t-il pas jours vers le plus favorable à la ſainte re que nous révérons ? Ne le préférera- t pas, & ne l'embraſſera-t-il pas, quand t d'ailleurs le mieux établi & le mieux dé ? Mais que devroit-on penſer d'un eſ- t toujours prêt à faire naître des doutes les grandeurs de Marie, & ſur ſes plus ſtres prérogatives ? toujours appliqué à iginer de nouveaux tours pour nous les dre ſuſpectes ; mettant toute ſon étude oubler la piété des peuples, & par tou- ces ſubtilités ne cherchant qu'à la reſſer- , qu'à en décréditer les plus anciennes iques, peut-être qu'à l'anéantir, au de travailler à la maintenir & à l'éten- ? Ah ! mon Dieu, falloit-il donc que

le ministère de votre parole fût aujou
d'hui nécessaire pour défendre l'honne
& le culte que le monde chrétien est
possession de rendre à la plus sainte des vi
ges? Après que les premiers hommes
notre religion se sont épuisés à célébr
les grandeurs de Marie ; après qu'ils c
désespéré de trouver des termes propo
tionnés à la sublimité de son état ; ap
qu'au nom de tous, saint Augustin a co
fessé son insuffisance, & protesté hau
ment qu'il manquoit d'expressions po
donner à la Mere de Dieu les louanges c
*August.* lui étoient dues : *Quibus te laudibus effer*
*nescio ;* falloit-il que je fusse obligé de co
battre les fausses réserves de ceux qui cr
gnent de la louer avec excès, & qui os
se plaindre qu'on l'honore trop? Voilà t
tefois un des désordres de notre siécle. A
mesure que les mœurs se sont perverti
par une apparence de réforme, on a raff
sur la simplicité du culte. A mesure que
foi est devenue tiéde & languissante, o
affecté de la faire paroître vive & arde
sur je ne sçais combien d'articles, qui n'
servi qu'à exciter des disputes, & à div
les esprits sans les édifier. Si ces prétend
zélés & ces censeurs indiscrets du culte
la Vierge, avoient été appellés au conse
& qu'on en eût pris leurs avis, jamais

auroient consenti à cette multiplicité de
tes instituées en son honneur. Ce nom-
e infini de Temples & d'Autels consa-
és à Dieu, sous son nom, n'eût pas été
leur goût. Tant de pratiques établies
r l'Eglise pour entretenir notre piété en-
rs la Mere de Dieu, les auroient choqués;
pour peu qu'on les écoutât, ils conclu-
ient à les abolir. Il n'a pas tenu à eux, &
n'y tiendroit pas encore, que sous le vain
prétexte de ce culte judicieux, mais judi-
eux selon leurs sens, qu'ils voudroient in-
duire dans le christianisme, la Religion
n fût réduite à une séche spéculation, qui
bntôt dégénéreroit, & qui de nos jours en
et ne dégénère que trop visiblement dans
u véritable indévotion. Mais malgré tou-
tes les entreprises que l'hérésie depuis tant
d siécles a formé contre vous, Vierge
ste, votre culte a subsisté & il subsistera.
Jmais les portes de l'enfer ne prévaudront
ctre le zéle des vrais Chrétiens, & con-
tr eur fidélité à vous rendre les justes hom-
m es qui vous appartiennent. De quelque
artifice qu'on use, & quelque effort qu'on
fa pour arracher de leurs cœurs les sen-
tiens tendres & respectueux qui les lient
étitement à vos intérêts, ils les conser-
ve nt, ils les publieront, ils en feront gloi-
re eur piété l'emportera, & rien ne sera

capable de les séduire & de les ébranl
Vous êtes, ô Sainte Mere de Dieu, vo
êtes l'écueil contre lequel ont échoué tou
les erreurs, & vous le ſerez toujours. Vo
ſeule avez triomphé de toutes les héréſi
A peine s'en eſt-il formé une dans le chr
tianiſme, qui ne vous ait attaquée, & il
en a point que vous n'ayez confondu
*Auguſt.* *Cunctas hæreſes ſola interemiſti in univ*
*mundo.* La victoire que vous remporte
& que vous remportez déja ſur les tér
raires cenſeurs de votre culte, achév
votre triomphe. S'il y faut contribuer
nos ſoins, nous n'y épargnerons rien;
faut parler, nous parlerons. Dans la cha
de vérité nous éleverons la voix, nous n
ferons entendre; & après avoir appris
peuple chrétien à vous honorer judicie
ment, nous lui apprendrons à vous in
quer efficacement: c'eſt le ſujet de la ſec
de partie.

II. PART. QUe nous puiſſions invoquer Marie
qu'elle ſoit pour nous dans nos beſoins
protectrice toute-puiſſante & toute m
ricordieuſe; c'eſt une vérité, Chrétiens
laquelle nous ne pouvons former le m
dre doute, ſi nous ſommes des fidéles
fans de l'Egliſe, & ſi nous ſommes
inſtruits des principes de notre foi.

puisque l'Eglise a défini en général, que nous pouvons invoquer les Saints que Dieu a retirés de cette terre d'exil où nous vivons, & qu'il a placés auprès de lui dans son Royaume ; à combien plus forte raison pouvons-nous dans toutes les nécessités de cette vie nous adresser à la Reine, non-seulement des Saints, mais des Anges bienheureux, & lui présenter nos prieres ? Que lui manque-t-il de tout ce qui peut affermir notre confiance ? Croirons-nous qu'uniquement touchée de son bonheur, & toute occupée, pour ainsi dire, de sa propre gloire, elle soit devenue insensible à nos intérêts ? Mais n'est-elle pas toujours la Mere de miséricorde ? Nous persuaderons-nous que Dieu, en la glorifiant, ait tellement borné son pouvoir, qu'elle ne soit plus en état de nous en faire sentir les salutaires effets ? Mais n'est-elle pas toujours la Mere de ce Dieu Sauveur qu'elle a donné au monde & à qui lui fut si soumis ? Est-ce en recevant la récompense de ses mérites, qu'elle a perdu ses plus beaux droits ; & si ce Fils adorable qu'elle porta dans son sein, a fait pour elle tes miracles sur la terre, que lui refusera-t-il dans le ciel ? C'est ainsi que les Peres ont raisonné ? & c'est là dessus qu'ils se sont fondés pour nous exhorter dans des termes si énergiques & si forts, à réclamer sans

ceſſe la Mere de Dieu. Que ne puis-je
faire tous ici parler, ou plutôt, que
puis-je rapporter ici dans un recueil abb
gé, tout ce qu'ils ont dit de l'invocat
de Marie & des avantages qui y ſont a
chés ! Que ne puis-je vous faire enten
ces grands maîtres, &, ſelon l'expreſſio
ſaint Paul, vous convaincre par cette n
de témoins ! Car quand nous n'aurions p
d'autres preuves, en faudroit-il davanta
& ne ſeroit-ce pas une témérité, que dis
ne ſeroit-ce pas l'obſtination la plus outr
que de vouloir tenir contre l'autorité
tout ce qu'il y a eû depuis tant de ſié
d'oracles & de docteurs dans l'Egliſe
Jeſus-Chriſt ?

Je vais plus loin, & je ne dis pas ſe
ment que nous pouvons invoquer Ma
mais j'ajoûte que nous le devons, & p
quoi ? pour nous conformer à l'Egliſe, p
nous attirer la grace, pour nous procu
contre les dangers du monde un ſecc
puiſſant & un ferme ſoutien, pour aſſû
notre ſalut. En effet, Chrétiens, ſi n
ſommes obligés de croire ce que croit
gliſe comme la régle de notre foi, ne ſo
mes-nous pas obligés de faire ce que
l'Egliſe comme la régle de nos mœurs ?
combien de prieres ſolemnelles l'Egliſe t
les jours adreſſe-t-elle à la Mere de Di

ur implorer ſon aſſiſtance ; & n'eſt-ce pas
ne eſpéce d'infidélité de ne pratiquer pas
qu'elle pratique avec tant de ſoin , & de
demander pas ce qu'elle demande , ni
qui , ou plutôt , par qui elle le demande ?
la grace nous eſt néceſſaire , & ſi nous ne
ouvons ſur-tout ignorer combien il nous
t important d'avoir certaines graces parti-
lieres & en certaines conjonctures , nous
t-il permis de négliger un des plus ſûrs
oyens de les obtenir ? Or ce moyen , c'eſt
nterceſſion de Marie ; & mille fois ne
ous a-t-on pas avertis que c'eſt par elle que
ieu diſpenſe ſes dons , & par les mains de
tte Vierge qu'il les fait paſſer en nous les
mmuniquant ? Si nous ſentons notre foi-
eſſe , & ſi nous gémiſſons de nous voir
poſés à tant de périls , dans l'obligation
nous ſommes d'ailleurs de nous conſer-
r , ne devons-nous pas pour cela mettre
ut en œuvre ? Or de tout ce que nous pou-
ons mettre en œuvre , rien de plus effica-
, de plus préſent , que la médiation de
larie ; & puiſque tant d'autres qui l'ont
rouvé , nous en inſtruiſent , n'eſt-ce pas
nſentir à notre perte , que de ne vouloir
as nous ſervir d'une telle défenſe ? Enfin ,
le ſalut eſt notre affaire , & par ſes conſé-
uences infinies notre grande affaire , no-
e eſſentielle affaire , notre unique affaire ,,

nous peut-il être pardonnable de n'y p
employer tout ce que la religion nous fo
nit de plus propre à en garantir le succè
Or la coadjutrice de Dieu dans l'accompl
sement de ce salut, c'est Marie; & com
ce salut a commencé par elle & par son co
sentement à la parole de l'Ange, c'est p
elle & par sa coopération qu'il doit ê
consommé. D'où il s'ensuit que nous
pouvons donc trop dans cette vie morte
la solliciter, la presser, l'intéresser en no
faveur par nos supplications & par n
vœux. Avançons.

On peut invoquer Marie, on doit inv
quer Marie, vérités inconteſtables: mais
point est de l'invoquer efficacement, c'e
à-dire, de l'invoquer de telle sorte qu'el
puisse agréer nos prieres, qu'elle puisse l
trouver dignes d'elle, & y prendre part. C
selon l'Oracle de Jesus-Christ, tous ce
qui disent à Dieu: Seigneur, Seigneur,
seront pas écoutés pour cela de Dieu,
n'entreront pas dans le Royaume de Dieu
& suivant la même régle j'ajoûte, que
ceux qui se mettent, ou qui prétendent
mettre sous la protection de la Mere
Dieu, plusieurs l'invoquent en vain, pou
quoi? parce qu'ils ne le font pas dans un e
prit chrétien, ni avec les sentimens conv
nables pour l'engager dans leurs intérêt

pour la toucher. Il y a donc ici deux ueils à craindre, & deux extrémités à évi- r; & comme la vertu tient le milieu entre eux vices oppoſés, la vérité ſe trouve ujours entre deux erreurs contraires. Je ux dire, que les uns comptent trop ſur protection de Marie; mais que les au- es auſſi ne connoiſſent point aſſez, ou mblent ne point aſſez connoître tout le nd qu'on y doit faire: que les uns, ſelon urs déſirs & le gré de leurs paſſions, lui nnent trop d'étendue, & c'eſt l'erreur s chrétiens préſomptueux; mais que les tres auſſi, ſelon leurs fauſſes maximes, reſſerrent dans des bornes trop étroites, c'eſt l'erreur de nos réformateurs, je dis ceux à qui je parle dans ce diſcours, & i, par une autre prudence que celle de Evangile, ſe ſont ingérés à nous donner s avis dont le peuple fidéle n'a pû tirer un ſcandale à quoi je me ſens obligé, r le devoir de mon miniſtère, d'oppoſer ute la force de la divine parole. Appli- ez-vous, s'il vous plaît.

Car, pour combattre d'abord ce que j'ai arqué comme la premiere erreur, il faut nvenir, Chrétiens, que nous portons uelquefois trop loin notre confiance, & ue nous faiſons à Marie des prieres qu'el- ne peut écouter: comment cela? par-

ce que ce ſont des prieres injurieuſes
Dieu, parce que ce ſont des prieres indign
de la Mere de Dieu, parce que ce ſont d
prieres pernicieuſes pour nous-mêm
Prieres injurieuſes à Dieu, pourquoi? c'
qu'elles ſont directement oppoſées à l'ord
de ſa Providence, & qu'elles vont à re
verſer toute l'œconomie de notre ſalu
En effet, tel eſt l'ordre de la Providenc
que le ſalut dépende premierement
Dieu, & enſuite de nous-mêmes; qu'aid
de la grace de Dieu, nous y travaillio
nous-mêmes; que nous obtenions cette gr
ce par la Mere de Dieu, mais pour la fai
valoir par nos ſoins, mais pour la rendre f
conde par nos œuvres, mais pour la co
ſerver par notre vigilance. Voilà le pl
que Dieu s'eſt tracé, & qu'il nous a prop
ſé. Et nous, ſans égard aux vues de Dieu
nous promettant tout de la Mere de Die
nous nous en formons une autre ſelon n
idées particulieres, c'eſt-à-dire, ſelon n
tre ſens réprouvé & nos inclinations co
rompues. Car ſi nous prétendons que ſo
la protection de Marie, le ſalut ne no
coûtera plus rien; qu'après avoir ſatisfa
à certaines pratiques d'une fauſſe piété e
vers Marie, nous pourrons devant Die
nous tenir quittes de tout le reſte; que r
vêtus des livrées de Marie, nous ſerons

ouvert de tous les dangers du monde, à ouvert de toutes les tentations de la vie, à ouvert de toutes les surprises de la mort, à ouvert de tous les arrêts de la justice divi- & de tous les foudres du ciel : & qu'ainsi ous n'aurons rien à craindre, en nous ex- psant aux occasions, en demeurant dans os habitudes, en vivant dans l'état du pé- é, en remettant notre pénitence : ah ! hrétiens, si c'est de la sorte que nous l'en- ndons, ce n'est pas de la sorte que Dieu ntend, ni jamais ce ne sera de la sorte il l'entendra. Autrement il se dementi- it bien lui-même : & quel lieu auriez- us d'espérer, sur-tout en de pareilles dis- sitions, qu'il changeât pour vous les im- uables décrets de sa sagesse éternelle ? lieres indignes de la Mere de Dieu, puis- e c'est attendre d'elle qu'elle nous autori- contre Dieu même, qu'elle nous rassûre ontre la crainte de ses jugemens, jusqu'à nous plus mettre en peine de les préve- ; qu'elle nous serve de prétexte pour rsévérer dans nos désordres, & pour ourir dans l'impénitence. Et de-là enfin, peres qui bien loin de nous sanctifier, ne uvent servir qu'à nous corrompre ; qui n loin de nous approcher de Dieu, ne uvent servir qu'à nous en éloigner sans re- ur ; qui bien loin de nous sauver, ne peu-

vent servir qu'à nous perdre ; par conquent prieres infiniment pernicieuses pour nous-mêmes. Or de penser que de telles prieres fussent assez efficaces, pour toucher le cœur de la plus sainte de toutes les Vierges, de la plus fidéle à la loi de Dieu, de la plus soumise aux desseins & aux volontés de Dieu, de la plus zélée pour la gloire de Dieu & pour la sanctification du peuple de Dieu, ne seroit-ce pas la plus sensible & la plus évidente contradiction ?

Vous me direz, qu'il faut donc conclure de-là qu'un pécheur dans l'état de son péché ne peut invoquer efficacement la Mere de Dieu ; que n'ayant pas alors l'amour de Dieu, que vivant actuellement sans pénitence, il a beau du reste se confier en Marie & la prier ; que tous ses vœux sont inutiles, & que toute sa dévotion envers la Vierge ne le sauvera pas. Autre erreur dont nous avons à nous préserver : mais qui déguisée sous des termes captieux & pleins d'artifice, proposée sous la forme trompeuse d'avertissemens utiles & chrétiens, cachée sous un air de vérité qui impose, & qui empêche d'en voir le danger, demande toute la précision nécessaire pour la découvrir. Rien de plus spécieux que les propositions qu'on nous fait : propositions équivoques, vraies dans un sens, fausses dans l'autre,

oujours dangereuſes, parce qu'elles ne endent qu'à détruire toute notre confiance n cette mere de miſéricorde qui doit être aſyle des pécheurs. On nous dit qu'il ne aut pas jetter les ſimples dans l'illuſion, n leur faiſant plus eſpérer de Marie, qu'il e convient; je l'avoue: mais je dis auſſi u'il ne faut pas jetter les ſimples dans l'il-uſion, en ruinant toute leur eſpérance; & our donner plus de jour à ma penſée, & ous faire prendre là-deſſus le point juſte à uoi tout fidéle doit s'en tenir, je m'expli-ue, mes chers Auditeurs, & je vous prie e me ſuivre.

Il eſt vrai: dire à un pécheur que ſans pé-itence & par la ſeule interceſſion de Ma-e, il peut être réconcilié & ſauvé, c'eſt e jetter dans l'illuſion & dans la plus groſ-ere de toutes les illuſions, car ſans la péni-nce il n'y a ni juſtification ni ſalut. Mais uſſi lui faire entendre que s'il ne renonce ctuellement à ſon péché; que s'il n'eſt ctuellement dans la réſolution de rompre es engagemens criminels; que s'il n'eſt ctuellement touché d'un ſentiment de pé-itence, il ne lui ſert à rien d'invoquer Marie, & que ſa confiance ne lui peut être e nul avantage, c'eſt le ſéduire & le trom-er. Car ſans être encore pénitent, ne peut-pas, par l'interceſſion de la Mere de Dieu,

le devenir ? Sans avoir encore le cour
de s'arracher au monde & à ſes honteux
tachemens, ne peut-il pas, par l'interceſſ
de la Mere de Dieu, le demander & l'ob
nir ? Sans être encore aſſez vivement t
ché de Dieu, ſentant la foibleſſe de
cœur & ſe défiant de lui-même, ne peu
pas, par l'interceſſion de Marie, engager D
à lui accorder une grace qui le touch
une grace qui l'éclaire & le fortifie ?
peut-il pas du fond de l'abyſme où il
plongé, lever les mains vers cette Vier
& s'écrier en l'appellant à ſon ſecours : R
ne du ciel & toute-puiſſante médiatrice
hommes, ne m'abandonnez pas, moi
cheur, moi aveugle & endurci, moi foi
& affaiſſé ſous le poids de mes iniquit
incapable par moi-même de me releve
& n'ayant point d'autre avocate que vo
pour prendre mes intérêts auprès de m
juge, & pour le porter à me rendre
forces que j'ai perdues & qui me ma
quent : *Ora pro nobis peccatoribus.* Ne pe
il pas, dis-je, l'invoquer de la ſorte,
pouvons-nous croire qu'elle ſoit inſenſi
à ſes gémiſſemens, & qu'elle ne s'e
ploye pas à lui ménager la grace de ſa c
verſion ?

Il eſt vrai : dire à un pécheur que ſ
amour pour Dieu, par la ſeule médiati

e Marie, il peut parvenir à l'héritage de ieu, ce seroit non plus seulement une il- sion, mais une impiété. Car sans la chari- de Dieu, l'on ne peut être ami de Dieu ; Dieu ne recevra jamais au nombre de ses us & dans son Royaume que ses amis. ais aussi faire entendre à ce pécheur que ayant pas actuellement l'amour de Dieu, ne peut rien prétendre de Marie, & qu'i- tilement il s'efforce de se la rendre pro- ice, c'est abuser de sa crédulité, & lui er dans son malheur une des plus certai- es & des plus solides ressources. Car cet nour de Dieu qu'il n'a pas, ne peut-il lus l'avoir dans la suite ; & pour l'avoir, e peut-il plus, selon le langage de l'Ecri- ure, recourir à la Mere du bel amour? go *Mater pulchræ dilectionis*. Comme sans n amour actuel de Dieu, il peut néan- noins croire en Dieu, & de cette foi passer l'espérance, pour s'élever enfin à la chari- é de Dieu ; ne peut-il pas sans un amour ctuel de Dieu, former dans son cœur un entiment de confiance en Marie ; animé de e sentiment, ne peut-il pas se prosterner levant elle, lui exposer sa misère, & par- à réveiller toute la tendresse d'une Vierge léja si favorablement prévenue pour nous ; ar-là trouver accès auprès d'elle, & par lle se mettre en grace avec Dieu, & recou-

*Eccli.* c. 24.

vrer le don précieux de l'amour de Di
Et il ne faut point m'opposer que sans
mour de Dieu, l'on ne peut être prédesti
& par une conséquence qui paroît néces
re, que sans l'amour de Dieu l'on ne peu
promettre aucun fruit du culte & de l'in
cation de la Mere de Dieu. Raisonnem
dont il ne faut qu'éclaircir l'ambiguit
pour en faire connoître la fausseté, & j
dire, la malignité. Je le sçais : sans l'amo
de Dieu, l'on ne peut être prédestiné d'u
prédestination parfaite & consommée;
pour m'exprimer encore plus clairemer
sans l'amour de Dieu l'on ne peut arri
au terme de la prédestination qui est la gl
re : mais avant que d'y arriver, & dans
tems même qu'on est pécheur & sans amo
de Dieu, on peut être prédestiné pour p
venir un jour à cette gloire ; comment c
la ? parce qu'on peut être prédestiné po
sortir de l'état du péché, pour rentrer da
les voies de la justice, pour rallumer da
son cœur le feu de la charité, & par où
par les moyens que Dieu nous fourni
Ainsi Magdeleine, au milieu même de
désordres, étoit prédestinée ; ainsi l'Apôt
des nations, saint Paul, lors même qu
persécutoit l'Eglise de Dieu, étoit prédes
né ; ainsi des millions de libertins jusqu
dans leur libertinage même, ont été pr

ſtinés. Or ces moyens de prédeſtination, ir qui pourrons-nous plus ſûrement plus infailliblement les obtenir que par arie ?

Diſons-le même de bien d'autres avis par l'on a prétendu régler notre confiance la Mere de Dieu, & nous précautionner ntre des abus imaginaires. Je dis contre s abus imaginaires. Car quand on nous ertit de ne pas croire qu'il ne ſoit plus au uvoir de Dieu de damner un pécheur ès qu'il porte quelque marque d'une dé-otion extérieure à la bienheureuſe Vier-e ; de ne nous pas perſuader qu'elle ait lus de bonté, plus de zéle pour nous, que eſus-Chriſt même, & de ne pas plus comp-r ſur ſes prieres que ſur les mérites de n Fils ; de ne penſer pas que ſans elle on e puiſſe approcher de Dieu par le Sauveur même des hommes, & de ne la point met-re en paralléle ni avec Dieu, ni avec homme-Dieu ; de ne pas ôter à cet hom-ne-Dieu la miſéricorde pour la donner tou-e à ſa Mere, & de ne pas préférer le culte le cette divine Mere à l'amour de Dieu, & à la confiance que nous devons avoir en ui : quand, dis-je, on s'arrête vainement à nous étaler ces pompeuſes maximes, n'eſt-ce pas attribuer au peuple chrétien des abus que l'on imagine, pour décrier les dévots

de Marie ? n'eſt-ce pas ſans ſujet vouloir
repréſenter comme des eſprits outré
comme des eſprits frivoles & ſuperſtitieu
Et qui de nous eût jamais de telles idée
qui de nous porta jamais les choſes à de t
excès, & pour uſer d'une expreſſion pl
forte, mais plus propre, à de telles extr
vagances ? Ah ! mes Freres, ( je parle
vous, Miniſtres des autels ; à vous que Di
a choiſis pour être les conducteurs & cor
me les ſauveurs de ſon peuple, ) dans
ſiécle où la corruption eſt ſi générale, &
nous voyons tant d'ames rachetées du ſa
de Jeſus-Chriſt, s'égarer & ſe perverti
ne leur fermons pas les voies du retour
du ſalut. Or une de ces voies les plus aſſ
rées, c'eſt une ſincère dévotion envers
Mere de Dieu. Diſons aux fidéles que pou
invoquer efficacement Marie, il faut l'i
voquer chrétiennement ; c'eſt-à-dire, l'i
voquer en vue de pouvoir, par ſon créd
auprès de Dieu, changer de vie & réform
leur conduite, abandonner le vice & répr
mer leurs paſſions, vaincre la chair & r
ſiſter à ſes attaques, ſe préſerver des piég
du démon & du monde plus dangereux e
core mille fois pour eux que toutes les puiſ
ſances de l'enfer, s'adonner aux exercices d
la religion & en ſoutenir la pratique, ſ
ſanctifier & mériter l'éternité bienheure

Mais en même-tems, disons-leur, qu'en elques déréglemens qu'ils aient vécu, e quelque pécheurs qu'ils aient été, & ils soient même à présent, ils peuvent e favorablement écoutés de Marie, en lressant à elle avec une confiance hum- & filiale; que bien loin de les rejetter, e leur tend les bras, elle leur ouvre son n, elle les invite & leur offre son se- irs. Voilà ce que nous leur devons dire, ce que je leur dis, Vierge sainte, de vo- part & en votre nom. Vous ne m'en dé- ouerez point, & vous confirmerez tou- mes paroles. Je parle dans un Auditoire rétien; mais dans cet Auditoire, tout rétien qu'il est, combien y a-t-il d'ames ancelantes & sur le point d'une ruine pro- aine? combien d'ames tiédes & languis- ites dans le service de Dieu, & dans l'ob- vation de leurs devoirs? combien d'ames eugles & trompées, qui se flattent d'une étendue innocence, & qui vivent dans tat d'une fausse conscience? combien d'a- es criminelles, ennemies de Dieu, haïes Dieu, exposées à toutes les vengeances Dieu? c'est pour ces ames & pour moi- ême que je vous fais entendre ma voix, que je pousse des cris vers vous: ou plu- t, c'est à vous que je les envoie ces tié- s & ces lâches, ces aveugles & ces igno-

rans, ces mondains & ces pécheurs. V
les recevrez, vous les ranimerez, vous
éclairerez, vous les réconcilierez, vous
rez agir pour eux tout le ciel, & vous a
rez vous-mêmes. Ainſi, Chrétiens, devo
nous invoquer efficacement Marie, l'i
ter enfin religieuſement : c'eſt la derni
partie.

III. PART. C'Eſt une belle penſée de ſaint Auguſt
lorſque parlant des Martyrs & des honne
que nous leur rendons, il nous avertit
célébrer tellement leurs fêtes, que n
travaillions au même tems à imiter l
conſtance. Car, dit ce grand Docteur,
Saints ne ſont bien honorés ſur la terr
que par ceux qui s'efforcent de ſuivre le
exemples ; & les ſolemnités qu'a inſti
l'Egliſe en mémoire des Martyrs, doiv
être pour nous comme autant d'exhortati
*Auguſt.* au martyre : *Solemnitates enim Martyr
exhortationes ſunt martyriorum.* Or, Ch
tiens, j'applique ces paroles à mon ſuj
& dans ce jour où nous célébrons le tric
phe de Marie & ſa bienheureuſe Aſſon
tion au ciel, je prétends que nous ne p
vons mieux renouveller notre dévot
envers cette Mere de Dieu, ni la ren
plus ſolide, que par une fidéle & conſta
imitation de ſes vertus. Sur quoi j'ai d

coſes à vous dire : premierement, ce que us devons imiter dans Marie ; & ſecon- ment, pourquoi nous le devons imiter. e que nous devons imiter, c'eſt la sain- té de ſa vie, & voilà le modéle que nous ons à nous propoſer ; pourquoi nous le vons imiter, c'eſt pour avoir part à ſa pire, & voilà le motif qui doit nous ani- r. Ceci ſuffiroit pour faire la matiere de t un diſcours : j'abbrége, & je vous de- nde encore un moment de votre atten- n.

Ce que nous devons imiter dans la Vier- que nous honorons & que nous invo- ons, c'eſt la ſainteté de ſa vie, & voilà quoi nous pouvons nous la propoſer mme notre modéle. Ce n'eſt point dans graces ſingulieres & extraordinaires elle a reçues du ciel : dès que ce ſont graces extraordinaires & ſingulieres à rie, Dieu n'a point voulu nous les com- niquer, & ce ſeroit une préſomption e d'y prétendre. Ce n'eſt point dans l'é- tante dignité dont elle a été revêtue, ni ns les glorieux priviléges qui lui furent ordés en conſéquence du choix que Dieu d'elle. Admirons toutes ces merveilles, nnoiſſons-y la ſouveraine grandeur Tout-puiſſant qui les a opérées ; conce- ns pour le digne ſujet ſur qui le très-

haut jetta les yeux, & en qui il exerça t
ſa vertu, les ſentimens de zéle, de reſp
de vénération qui lui ſont dûs : mais c
ſont point de tels miracles qui nous
vent ſervir de régles, puiſque Dieu ne l
point mis en notre pouvoir, & qu'ils
ſi fort au-deſſus de nous. En quoi donc
le répéte, nous devons imiter la Mer
Dieu, c'eſt dans la ſainteté de ſa vie. C
dis-je, dans la plénitude de ſa ſainte
dans la perfection de ſa ſainteté, dan
perſévérance & la fermeté inviolable d
ſainteté. Quel fonds d'inſtruction pour n
mes chers Auditeurs, & quel champ à
réflexions !

Je dis dans la plénitude de ſa ſaint
Car ſelon que l'a remarqué ſaint Amb
ſe, il n'en eſt pas de Marie comme de
taines ames, en qui nous voyons réu
quelques vertus, à quoi elles ſe bornent
où elles ſont conſiſter tout leur mér
Etudions la vie de cette Mere de Dieu ; c
une leçon univerſelle de toute vertu & p
tout état : *Talis fuit Maria, ut ejus uniu-*
*ta omnium ſit diſciplina.* En formant n
conduite ſur la ſienne, nous apprendro
être fidéles à Dieu, à être équitable
charitables envers le prochain, à être d
chés de nous-mêmes & attentifs ſur n
mêmes. Vous apprendrez, jeunes perſ

*Ambr.*

rs, ce que vous êtes si peu en peine de sça-
ir, & ce qu'il vous est néanmoins si im-
rtant de ne pas ignorer, à mettre en sû-
é l'innocence de votre ame, & le pré-
ux & inestimable trésor d'une virginité
is tache; à fuir pour cela le monde, &
-tout certaines sociétés du monde; à vous
ir dans une défiance continuelle de vo-
cœur, & à ne lui permettre pas de s'é-
apper jusques dans les moindres renon-
s; à reprimer vos sens & à leur interdire
ute liberté non-seulement criminelle,
is dangereuse; à garder en toutes choses
retenue, la modestie, la sagesse qui con-
nt à votre sexe, & qui en fait le plus
ornement. Peres & meres, vous ap-
ndrez à régler vos familles, & à y main-
ir l'ordre & la piété; à élever vos en-
s, non selon vos vues, mais selon les
es de Dieu; non pour vous-mêmes &
r votre propre consolation, mais pour
eu & pour la gloire de Dieu; à les lui
voüer & à lui en faire le sacrifice. Je
engage insensiblement dans un détail,
i me conduiroit trop loin; & sans qu'il
t nécessaire que je descende à tant de
nts particuliers, qui ne sçait pas que
ns la prospérité ou dans l'adversité, dans
grandeur ou dans l'humiliation, soit qu'il
lle agir ou souffrir, ordonner ou obéir,

prier ou vaquer aux affaires même hum
nes, ſatisfaire aux devoirs de la vie ci
ou à ceux de la vie chrétienne & dévo
aux loix de Dieu ou aux loix des homm
en quelque conjoncture que ce puiſſe ê
par-tout Marie ſe préſente à nous pour n
inſtruire & pour nous ſervir d'exempl
& de guide ? *Talis fuit Maria, ut ejus u*
*vita omnium ſit diſciplina.*

Je dis dans la perfection de ſa ſainte
de cette ſainteté éminente & au-deſſu
toute autre ſainteté que celle de Dieu :
voilà où ſa fidélité à la grace l'a éle
Mais ne ſemble t-il pas que plus la ſain
de Marie a été ſublime & parfaite, m
nous pouvons l'imiter ? A cela je répo
que Jeſus-Chriſt veut bien que nous l'
tions lui-même, tout Dieu qu'il eſt
comme Dieu, infiniment encore plus ſ
que Marie : qu'il veut bien que nous i
tions ſon Pere, & que nous ſoyons par
*Matth.* comme ſon Pere : *Eſtote ergo vos perfe*
*c. 5.* *ſicut Pater veſter cœleſtis perfectus eſt.* Il
vrai : nous n'avons pas été prévenus
mêmes graces que la Mere de Dieu, &
conſéquent nous ne devons pas eſp
d'atteindre jamais à la même perfection
la Mere de Dieu. Mais nous pouvons
ou moins en approcher ; mais nous
vons, en nous propoſant Marie & la fer

e ſa piété, nous reveiller de cette langueur
ui nous rend ſi tiédes & ſi négligens dans
pratique des devoirs les plus ordinaires
e la religion; mais nous pouvons, en nous
opoſant Marie & ſon amour pour Dieu,
ous reprocher notre indifférence pour un
aître ſi digne de tout notre zéle, & ral-
mer dans nos ames un feu tout nouveau;
ais nous pouvons, en nous propoſant Ma-
e & le recueillement de ſon cœur, nous
nfondre de ces diſſipations volontaires &
fréquentes dans les plus ſaints exercices,
nous former à l'uſage de la priere; mais
ous pouvons, en nous propoſant Marie &
rdeur de ſon courage, & la force de ſa
tience, & la droiture de ſes vues, & la
ofondeur de ſon humilité, reconnoître
vant Dieu nos foibleſſes, nos délicateſ-
, la vanité de nos intentions, les folles
mplaiſances de notre orgueil, & nous
citer à les combattre & à les corriger.
ous ne monterons pas au même dégré
'elle, mais ſuivant d'auſſi près que nous
pouvons, ſes veſtiges, nous tiendrons
rès elle les premiers rangs.

Enfin je dis dans la perſévérance & la
rmeté invariable de ſa ſainteté. Ah!
rétiens, en célébrant aujourd'hui la fête
ſa bienheureuſe Aſſomption, nous célé-
ons pareillement la mémoire de ſa pré-

cieuſe mort : & par où cette mort fut-elle ſi précieuſe devant Dieu ? parce qu'elle avoit été précédée d'une vie toujours faite, ou plûtôt, d'une vie toujours plus faite d'un jour à un autre, par de continuels & de nouveaux accroiſſemens de merite. Imitons Marie dans tout le reſte, & ne l'imitons pas dans cette perſeverance : tout le reſte, quelque grand, quelque héroïque qu'il ſoit, ne nous peut être de nul avantage, puiſque dans les Chrétiens, ce ne ſont pas tant les commencemens que Dieu couronne, dit ſaint Jérôme, que la fin. Telle donc, je le répéte, l'excellent modéle que nous devons avoir ſans ceſſe devant les yeux, la ſainteté de Marie, cette ſainteté pleine & entiere, cette ſainteté ſublime & relevée, cette ſainteté durable & conſtante. Voilà ce que nous devons étudier, ce que nous devons méditer, ce que nous devons nous appliquer, ſi nous voulons être ſolidement dévoüés à cette Mere de Dieu. Mais voilà, mes chers Auditeurs, avoüons-le de bonne foi, voilà le point eſſentiel où notre dévotion ſe dément & où notre zéle ſe refroidit. Nous ne manquons pas de zéle pour publier les grandeurs de Marie, nous ne manquons pas de zéle pour défendre ſes prérogatives & ſes priviléges, nous ne manquons pas même de zéle pour lui ren-

c'tains honneurs, & pour nous acquiter de c'taines pratiques. Tout cela eſt bon & liable ; & nous y ſommes aſſez fidéles, p'ce que tout cela coûte peu : mais imiter c'te Vierge dans ſon inviolable pureté & dis le ſoin qu'elle eut de la conſerver ; l'inter dans ſon éloignement du monde, dans ſa amour pour la retraite, dans ſon détac'ment d'elle-même & de tous les biens mporels, dans ſon obéiſſance aveugle à tes les volontés de Dieu, dans ſa généité à tout faire & à tout ſouffrir pour Ieu, dans la mortification de ſes ſens, dans ſa aſſiduité à la priere, en tout ce qui l'a ſ'ctifiée, c'eſt ce qui effraye la nature, p'ce que c'eſt ce qui la combat & ce qui la gie. Toutefois ne nous y trompons pas; & nme nous ſçavons ce qu'il faut imiter dis Marie, apprenons encore pourquoi il ſaut imiter : je dis que c'eſt pour avoir p't à la gloire, dont cette Reine du ciel va ndre poſſeſſion ; ceci eſt d'une extrême portance, ne le perdez pas.

Car prenez garde, Chrétiens : Marie eſt ajourd'hui portée dans le ſein de Dieu pr y gouter une éternelle & ſouveraine b.titude ; mais ce ſuprême bonheur n'eſt p.nt pour elle comme bien d'autres dons qelle avoit reçus, une pure grace ; c'eſt u: récompenſe ; & ſelon l'ordre de la pré-

destination de Dieu, il falloit que ce fût le fruit de ses merites & de sa sainteté. Tout autre titre n'eût point suffi pour lui donner droit à ce bienheureux héritage ; & de là n'ai-je pas raison de conclure, que si nous voulons entrer en participation de sa gloire, nous devons nous y disposer par une fidele imitation de sa vie ? Oui, mes chers Auditeurs, je puis bien vous dire ici, en vous montrant la Mere de Dieu, ce que saint Paul disoit aux premiers fidéles, en leur proposant Jesus-Christ même : *Si compatimur, & conglorificabimur* ; si vous agissez comme Marie, vous serez couronnés comme Marie ; si vous souffrez comme elle, vous serez glorifiés comme elle. Voilà tout à la fois & le terme où vous devez aspirer, & la route par où vous y devez arriver. Ne separons jamais ces deux choses, puisque c'est en les séparant que nous tombons ou dans une présomption criminelle, ou dans une pusillanimité lâche. Présomption criminelle, si ne considérant que le triomphe de Marie & l'éclat de sa gloire, vous prétendez y parvenir sans marcher par la même voie, & sans user des mêmes moyens. Car ne seroit-il pas bien étonnant, que Dieu fût plus libéral pour vous que pour sa Mere ; & que par une faveur toute gratuite, il vous donnât, sans rien exiger de vous,

qu'il a voulu lui vendre & ce qu'elle a dû heter si cher? Pusillanimité lâche, si n'ayant ard qu'aux difficultés du chemin où Marie us a précédés, vous désespérez d'atteine au terme où elle est parvenue : au lieu vous animer par la vue du terme, à souir toutes les difficultés du chemin, & à incre tous les obstacles qui s'y rencontnt. Ayons donc toujours ces deux grands jets devant les yeux, Marie sur la terre Marie dans le ciel. Si l'état de sa vie péble & laborieuse sur la terre étonne notre bleſſe, l'état de sa vie glorieuse dans le el nous rassûrera & nous consolera.

D'autant plus (remarquez bien ce que je s, c'est avec cette pensée que je vous renie) d'autant plus que l'état de cette Reine triomphante dans le ciel, doit spécialement servir à nous procurer les plus puisns secours pour imiter l'état de sa vie laborieuse sur la terre. Je m'explique, & st là que j'en reviens pour votre consolaon & pour conclusion de ce discours. En et, Chrétiens, Marie va prendre place près du thrône de Dieu, & s'asseoir elleème sur le thrône que Dieu lui a préparé, urquoi? afin que de-là elle parle & agisse us efficacement en notre faveur; afin que -là elle fasse couler plus abondamment sur us les trésors célestes; afin que de-là elle

se rende attentive à nos vœux, que de
elle pourvoie à tous nos besoins, que
ce thrône de gloire où elle domine, elle fa
pour nous un thrône de miséricorde &
grace. Voilà ce qui a rendu la dévotion à
Vierge si générale & si commune dans to
les siécles de l'Eglise. Voilà ce qui lui a
tiré la confiance & la vénération de tous
peuples & de tous les Etats du monde. Vo
là pourquoi il n'y a pas une ville, pas m
me une bourgade dans toute la chrétient
où l'on ne voie de sensibles monumens
la piété des fidéles envers cette Mere
Dieu. Voilà ce qui a porté les Princes & l
Monarques à mettre leur sceptre & le
couronne sous sa protection, persuad
qu'ils ne pouvoient avoir un appui plus f
lide ni plus inébranlable, que dans u
Vierge dont le crédit auprès de Dieu, sel
l'expression de saint Ildephonse, tient que
que chose de l'empire & de l'autorité. Voi
ce qui a engagé un de nos Rois, Louis XI
de glorieuse mémoire, à lui consacrer &
personne & son Royaume : non point p
un vœu secret, seulement formé dans s
cœur, mais par le vœu le plus authentiq
qu'ait jamais fait un Roi chretien, puisqu
le fit, aussi-bien que David, en présen
*Psalm.* de tout son peuple : *In conspectu omnis popu*
115. *ejus* ; puisqu'il en ordonna la publicati

ns tous les lieux de ſon obéiſſance, puiſ-
c'il y intéreſſa tous ſes ſujets, & qu'il vou-
l que le ſouvenir en fût éternel. Voilà l'o-
rine & la fin de ces ſaintes & ſolemnelles
p>ceſſions qui ſe font aujourd'hui par tou-
t la France, & qui ſon autant de témoi-
gages publics par où nos Rois proteſtent
qils veulent dépendre de Marie, & qu'ils
l'econnoiſſent pour leur ſouveraine. Vou-
l-vous, mes chers Auditeurs, que je vous
dnne une pratique digne de votre piété ?
Ee eſt aiſée, il n'y a point de prétexte
q vous en puiſſe diſpenſer. Faites chacun
ds votre condition ce que fit ce Prince
tr-Chrétien & très-religieux dont nous ac-
cnpliſſons le vœu. Il conſacra ſon Royau-
m à la Reine des Vierges, conſacrez-lui
v familles & vos maiſons. Il lui dévoüa
ſa erſonne & celle de ſes peuples, dévoüez-
li la vôtre & celle de vos enfans. Ce n'eſt
p aſſez : mais comme ce grand Monarque
p une conduite ſolidement pieuſe, qui ne
l acquit pas moins devant Dieu que de-
v t les hommes la qualité de juſte, vou-
lu que ſon dévouement fût public, ne rou-
gions point de faire connoître le nôtre.
Cnfeſſons librement ce que nous ſommes,
p ſque c'eſt la profeſſion de ce que nous
ſ mes qui nous doit ſauver. Ne ſouffron
p que les libertins du ſiécle ſoient plus

hardis à railler du culte que nous rendon
la Mere de Dieu, que nous à le défend
Si nous ſommes employés au ſoin & à la
rection des ames, inſpirons-leur la mê
ardeur & le même eſprit. Sur-tout, Ch
tiens, ſouvenez-vous de cette parole
ſaint Anſelme, que comme toute fami
ſolidement & ſaintement dévoüée à la g
rieuſe Vierge ne périt point, auſſi ne
vons-nous pas compter que la bénédicti
de Dieu ſe trouve dans une famille où
glorieuſe Vierge n'eſt pas honorée.

Ceſt dans ce ſentiment, ô Reine tou
puiſſante, que nous nous préſentons
vous : & quel comble de joie pour vos zé
ſerviteurs, de voir en ce jour les puiſſan
de la terre humiliées à vos pieds ! Car c'
en ce jour que tous les Grands & tous
riches du peuple implorent votre aſſiſtanc
*Pſalm.* ſelon la prophétie de David : *Vultum tu*
*e. 44.* *deprecabuntur omnes divites plebis.* C'eſt
ce jour qu'à l'exemple de nos Rois & en e
cution du traité qu'ils ont fait avec vou
on voit les Juges, les Magiſtrats, ceux q
tiennent parmi nous les premieres places
qui occupent les premieres dignités, par
tre devant vos Autels & vous rendre ho
mage. Mais ſi les riches du peuple vous h
norent de la ſorte, que ne font pas les pa
vres du peuple, les ſimples du peuple, l

tits & les humbles du peuple, dont la
i eſt communément plus vive & la dévo-
on plus ardente & plus tendre ? Quoi qu'il
ſoit, il eſt de mon miniſtère & de mon
voir, ô ſainte Mere de Dieu, de ramaſſer
s vœux de tout ce peuple qui m'écoute,
ux des riches & ceux des pauvres, & de
us les offrir. Souffrez que j'y joigne les
iens, ou plûtôt ſouffrez qu'au nom de
ut cet auditoire, je vous demande les
aces que vous ſçavez nous être neceſſaires,
que vous pouvez faire deſcendre ſur
us. Repandez-les ces graces divines,
nt vous êtes comme la dépoſitaire & l'é-
nome, répandez-les ſur la perſonne ſa-
ée de l'incomparable Monarque qui nous
uverne; répandez-les ſur ce Royaume
écialement dévoüé à votre culte; répan-
z-les ſur tous en général & ſur chacun en
rticulier. Quoique vous ſoyez en toutes
oſes notre reſſource, nous ne vous de-
andons point tant après tout des graces
mporelles, que des graces ſpirituelles.
eignez le feu d'une guerre allumée dans
ute l'Europe, & qui diviſe les Princes
rétiens; mais aidez-nous encore plus à
eindre le feu de nos paſſions, & cette
erre inteſtine qu'elles excitent au fond de
tre cœur. Donnez-nous la paix avec les
nemis de cet Etat; mais préferablement

à cette paix, aidez-nous à recouvrer la p
de Dieu si nous l'avons perdue, & à nou
maintenir, si nous sommes assez heur
pour y rentrer. Et puisque toutes les gra
du salut peuvent se réduire à une seule,
tenez-nous, ô parfait modéle des ver
chrétiennes, obtenez-nous la grace d'ê
vos imitateurs, comme vous l'avez été
Jesus-Christ, afin que nous regnions a
Jesus-Christ & avec vous-même dans l
ternité bienheureuse, où nous conduit
&c.

# SERMON

## POUR LA FESTE DE TOUS LES SAINTS.

irabilis Deus in Sanctis suis.

*ieu est admirable dans ses Saints.* Au Pseaume 67.

IRE,

IEU dans tous ses ouvrages est admira-
e; mais il l'est particulierement dans ses
ints, puisque de tous les ouvrages de
ieu, un des plus merveilleux & des plus
ands, ce sont les Saints. Il est admirable
ns leur prédestination; il est admirable
ns leur vocation; il est admirable dans
ute l'œconomie de leur salut; il est admi-
ble dans leur béatitude & dans leur gloi-
: Je dis admirable, de les avoir prédesti-
s à son Royaume éternel; admirable de

les avoir appellés à la foi ; admirable de
avoir sanctifiés par la grace ; admirable
les avoir éprouvés & purifiés par les so
frances ; enfin, admirable d'en avoir f
des Saints & des Bienheureux : *Mirabi*
*in Sanctis suis.* Voilà, Chrétiens, ce q
Dieu a fait pour ses élus, & ce que je
vrois, ce semble, développer dans ce d
cours ; mais j'ai des choses à vous dire en
re plus importantes pour votre édificatio
des choses, qui dans la vue de ces bie
heureux prédestinés, vous rempliront, a
si-bien que le Prophéte Royal, non
d'une admiration stérile & séche, mais d
ne admiration affectueuse, solide, efficac
qui fortifiera votre foi, qui excitera vo
espérance, qui animera votre charité ;
deux mots qui elevera vos esprits, & c
touchera vos cœurs : *Mirabilis Deus in Sa*
*ctis suis.* Vierge sainte, vous qui dans
ciel regnez au-dessus de tous les Saints, o
tenez-moi les lumieres dont j'ai besoin,
que je demande par votre intercession. F
tes, ô glorieuse Mere de Dieu, que je s
animé & rempli de cet esprit de sain
dont vous recûtes la plenitude en con
vant le Verbe éternel ; faites que serv
d'organe à ce divin esprit, j'annonce à c
te Cour des vérités capables d'en faire,
lon l'expression de saint Paul, un peuple f

ent & un peuple saint. C'est pour celà ue je vous adresse la priere ordinaire. ve, *Maria.*

IL n'appartient qu'aux Saints de bien omprendre ce qu'opère en eux celui qui est uteur de la sainteté ; & je serois téméraire, si je voulois dans un sujet tel que celui-ci, m'en tenir à mes propres pensées, pur vous donner l'intelligence de ce qui t le mystère de ce jour, c'est-à-dire, de qui rend Dieu si admirable dans la personne de ses élus. Ainsi, renonçant à mes es particulieres, & profitant de celles n'ont eu les Saints, je m'attache à cette flexion de saint Leon Pape, que je vous ie de bien comprendre, parce qu'elle renme tout mon dessein. Ce Pere explique s paroles de David que j'ai choisies pour on texte : *Mirabilis Deus in Sanctis suis.* considérant, par rapport à nous, l'excellence de cet état de gloire où les bienureux sont élevés, il dit que deux choses doivent être comme les deux principaux jets de notre admiration : l'une, de ce e Dieu nous a donné dans les Saints de puissants protecteurs ; & l'autre, de ce 'il nous a proposé dans ces mêmes Saints si parfait modéle de sainteté : *Mirabilis* Leo. *Sanctis suis, in quibus & præsidium nobis*

*conſtituit & exemplum.* Voilà tout le pa
ge de cet entretien. Dans la premiere p
tie, je vous montrerai combien Dieu
admirable de nous avoir donné les Sai
pour interceſſeurs & pour patrons ; & d
la ſeconde, je vous ferai voir combie
eſt admirable de nous les avoir propo
pour exemples. Deux vérités d'une ét
due infinie dans notre religion, & d
s'enſuivent des conſéquences à quoi n
devons bien, vous & moi, nous intéreſ
Car voici d'abord les deux raiſonnem
qui ſe préſentent à nos eſprits. Les Sai
ſont nos interceſſeurs & nos protecteu
nous avons donc une obligation indiſp
ſable de les honorer & de les invoqu
c'eſt le premier point. Les Saints ſont
exemplaires & nos modéles : nous av
donc un engagement eſſentiel à nous f
mer ſur eux, & à les imiter : c'eſt le ſeco
point. Le premier nous apprendra ce
les Saints ſont pour nous, & le ſeco
nous inſtruira de ce que nous devons fa
nous-mêmes pour être ſaints. L'un & l'
tre, preuve invincible de la propoſiti
que j'ai avancée, que ſi le Dieu d'Iſraël
admirable, c'eſt particulierement dans
Saints : *Mirabilis in Sanctis ſuis.* Voilà t
le ſujet de votre attention.

NOn, Chrétiens, rien n'eſt plus digne nos admirations que ce que la foi nous ɥéle dans la ſolemnité de ce jour, quand ce nous apprend que les Saints ſont deɲt le thrône de Dieu nos protecteurs & rs interceſſeurs; & l'Ange de l'école ſaint Thomas en donne trois excellentes raiſons. I premiere regarde Dieu même : la ſeɔde eſt priſe des Saints bienheureux; & troiſiéme ſe rapporte à nous. Celle qui rgarde Dieu même, eſt qu'en ceci il nous ɔouvre viſiblement les tréſors de ſa ſaɡſe & de ſa providence. L'autre qui ſe tɔ des Saints bienheureux, eſt que la ɡire dont ils jouiſſent, en eſt infiniment revée. Et la derniere, qui ſe rapporte à rus, eſt que nous y trouvons de très-ɡnds avantages pour l'intérêt de notre ſut. Appliquez-vous s'il vous plaît, à c trois vérités. I. PART.

Dieu fait éclater ſa providence, en nous ɔnant les Saints pour protecteurs & pour ierceſſeurs. Comment cela? parce qu'il éblit par-là le plus bel ordre, & la ſubordɔation la plus parfaite qu'il puiſſe y avoir ɛre les hommes. Je m'explique. Sur la tre, les hommes dépendent les uns des ares; & cette dépendance mutuelle les tnt dans la ſubordination. Les ſociétés,

les familles, les Républiques, les Eta
l'Egliſe même, & les divers corps de la h
rarchie qui la compoſent, ſont autant d'
dres que Dieu a établis dans le monde. M
après tout, quoique Dieu en ſoit l'aute
ces ordres ſont ſujets à être troublés pa
malice des hommes. Ceux qui tiennent
premiers rangs, ne ſont pas toujours
plus dignes de les occuper: ceux qui
commandent, devroient ſouvent y ob
On y voit des Grands & des petits,
pauvres & des riches, des heureux &
miſérables, & cela eſt de la providence
Dieu: mais les petits y ſont opprimés
les Grands, & les Grands enviés par
petits; & c'eſt comme une ſuite infailli
de la corruption de l'homme. Il n'y a qu
ſeul ordre exempt de ces imperfectio
c'eſt celui que Dieu a formé, par ſa pr
dence, entre nous & les Saints. Car ou
que la grace eſt le fondement de cet ord
outre que le mérite en eſt la meſure, &
toute prééminence n'y eſt accordée
la ſainteté, j'y trouve encore une ch
bien ſinguliere: & quoi? c'eſt que d
cette ſubordination, la dépendance mê
eſt aimable. Nous n'envions point la c
dition des Saints qui ſont au-deſſus de n
parce que nous ſçavons qu'ils travaill
auprès de Dieu pour nous procurer le

e bonheur. L'élévation de leur état n'a
en qui nous choque, parce que nous n'i-
gorons pas qu'ils ne ſouhaitent rien plus
demment que de nous rendre auſſi grands
auſſi puiſſans qu'eux. Enfin la gloire qui
t naître communément l'orgueil dans
ux qui la poſſédent; & la jalouſie dans
ux qui y prétendent, a ici deux effets
ut contraires : car elle donne aux Saints
s inclinations bien-faiſantes pour nous,
elle nous inſpire une reconnoiſſance af-
ſtueuſe pour eux; enſorte que nous
ons bien droit de nous écrier : *Mirabilis*
*us in Sanctis ſuis.* Ce n'eſt pas tout; mais
ici une penſée qui vous paroîtra encore
us ſolide, & plus touchante : c'eſt le véné-
ble Pierre, Abbé de Clugny, qui me la
urnit dans une Epître contre certains hé-
iques de ſon ſiécle; elle eſt digne de vo-
attention. Dieu, dit ce ſçavant Prélat,
oit un important deſſein : il vouloit
'entre les membres de ſon Egliſe, qui
nt les fidéles, quelque éloignés qu'ils puſ-
nt être les uns des autres, il y eût juſqu'à
fin du monde un lien de communication:
qu'étant tous, comme ils ſont, les mem-
es vivans du même corps, unis au même
ef, qui eſt Jeſus-Chriſt, & animés du
ême eſprit, qui eſt l'eſprit ſaint, ils euſ-
nt entre eux une correſpondance qui ne

pût être jamais interrompue. La difficu
étoit de choisir un moyen pour cela :
l'Eglise se trouvant partagée en trois c
férens états, c'est-à-dire, glorieuse & trio
phante dans le ciel, militante sur la t
re, & souffrante dans le purgatoire, co
ment pouvoit-elle entretenir une si p
faite société ? Ce ne pouvoit être par
foi, parce que la foi, avec ses obscurités
ses nuages, n'est plus d'usage dans le c
ni par l'espérance, parce que les Saints p
fédant tout dans Dieu n'esperent p
rien. Qu'a fait Dieu ? afin que ces tr
Eglises eussent entre elles le comme
qu'elles devoient avoir, il les a unies pa
charité, qui est une vertu commune.
comment s'en est-il servi ? Ah ! Chrétie
c'est ici la merveille : il a ordonné que
Saints qui sont dans le ciel, prieroient p
les fidéles qui sont sur la terre, & que
fidéles qui sont sur la terre, intercéderoie
pour ceux qui souffrent dans le purgatoi
Ces ames captives, quoique justes, ne s
plus capables de satisfaire à Dieu par ell
mêmes : Dieu veut que nous le fassi
pour elles. Et parce qu'en nous employa
pour elles, nous sommes souvent indign
d'être exaucés, Dieu veut que les Sain
qui ont tout crédit auprès de lui, sollicite
pour nous. Nous offrons à Dieu, po

soulagement de nos freres, des sacrifices des satisfactions ; & les bienheureux font pour nous des vœux & des prieres. Ainsi l'Eglise triomphante s'intéressant pour la militante, & la militante compatissant aux peines de l'Eglise souffrante, de-là résulte cette harmonie divine du corps mystique de l'Eglise, je veux dire la communion des saints, qui est un des principaux articles de notre religion : *Communionem Sanctorum.* Or dans cette communion, la providence de notre Dieu n'est-elle pas souverainement adorable ? *Mirabilis Deus in Sanctis suis.*

Mais tout cela est trop relevé pour la fin que je me suis proposée, qui est la réformation de nos mœurs : venons à la gloire des bienheureux mêmes. Car je prétends en second lieu, que c'est pour en rehausser l'éclat, que Dieu les a établis nos patrons & nos protecteurs. Le Prophéte Royal estimoit qu'il étoit nécessaire de publier à toute la terre l'honneur que Dieu fait à ses Saints; & il étoit persuadé qu'il n'y avoit point de motif plus efficace pour exciter dans nos cœurs le zéle de sa sainteté : *Filii hominum, usquequò gravi corde ? ut quid diligitis vanitatem, & quæritis mendacium ? Et scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum.* Psalm. 4.

Il sans des hommes, c'est à nous qu'il par-

loit, mes chers Auditeurs : enfans des h
mes, qui n'aimez que la vanité, & qui
cherchez que le menſonge, juſqu'à qu
demeurerez-vous dans cet aveugleme
& dans cet aſſoupiſſement ? Sçachez c
y a d'autres biens à rechercher que les b
du monde : ſçachez que le monde n'a
que de vil & de mépriſable, en compa
ſon de ces biens céleſtes où vous devez
pirer ; & pour vous en convaincre, env
gez la gloire dont Dieu ſe plaît à com
ſes prédeſtinés. Cette vue ſeule vous c
chera & vous détrompera de tout le r
En effet, Chrétiens, ſi nous ſçavions
qu'à quel point Dieu honore ſes élus
ce Royaume qu'il leur a préparé, nous r
rions plus que du dégoût pour tout ce
s'appelle honneurs du ſiécle, & nous
rions ſans peine avec l'Apôtre : *Verum*
*Philip. c. 3.* *men omnia detrimentum feci, & arbitro*
*ſtercora.* Mais le moyen de le ſçavoir
ſaint Paul déclare que jamais l'œil n'a
ni l'oreille n'a entendu, ni le cœur de l'h
me n'a compris ce que Dieu reſerve à
qui l'aiment. Il eſt vrai ; mais le Sain
prit, dont les révélations & les or
ſont, comme parle Vincent de Lérin
ſupplément de notre intelligence, no
a dit aſſez. Et quelle conjecture nous
ne-t-il de la gloire des bienheureux ?

ci, que je vous prie de bien méditer : ſt que Dieu a voulu que les Saints fuſ- nt après Jeſus-Chriſt, ne vous offenſez s de ce terme, comme nos médiateurs ; ſt qu'il a choiſi les Saints pour être com- e les canaux par où ſes graces découlent r nous ; c'eſt qu'il leur a donné un plein uvoir pour nous protéger ; c'eſt qu'il corde tout à leur interceſſion ; c'eſt qu'il peut, ce ſemble, leur réſiſter quand ils li parlent en notre faveur ; c'eſt qu'il ſe lſſe fléchir par eux, juſqu'à ſuſpendre, même, ſelon le langage du texte ſacré, ſqu'à révoquer les arrêts de ſa juſtice. ombien de fois en a-t il uſé de la ſorte ; combien de fois, en conſidération de Da- d, a t il calmé ſa colère & retenu ſon las, lorſqu'il étoit prêt à ſe venger des bis d'Iſraël & de Juda, n'apportant point autre raiſon, pourquoi il arrêtoit ſes coups, que celle-ci : *Propter David ſervum meum.* Si les Saints de l'ancienne loi oient ſi puiſſans ceux de la loi de grace ſont-ils moins ? & ſi Dieu eut tant d'é- rd pour la perſonne de David & des ophétes, que refuſera-t-il aux Martyrs i ont été les confeſſeurs de ſon nom, ix Apôtres qui ont été les colomnes de n Egliſe, aux Vierges qui ſont ſes épou- s, & ſur-tout à la Reine des Saints qu'il

*Iſaï.* c. 37.

a choisie pour sa Mere ? Or je dis, n
chers Auditeurs, que c'est là une des p
illustres prérogatives de la gloire des Sai
Ces rayons lumineux qui les environne
cet éclat, cette beauté, cette agilité de le
corps, cette magnificence du palais où
habitent, ces thrônes où ils sont assis, e
ne sont que de foibles accidens & de lé
res marques de leur grandeur : mais c
vertu qu'ils ont de nous attirer les seco
d'en-haut, cette fonction d'offrir à D
nos prieres, de lui faire agréer nos vœ
de plaider devant lui notre cause : fonct
qui les rend comme les agens & com
les coopérateurs de notre salut éternel : A
Chrétiens, voilà ce qui me fait compr
dre l'excellence de leur état. Car je tir
conséquence, & je dis : si ces bienheur
ont tant de pouvoir pour les autres, q
trésors de gloire ne possédent-ils pas p
eux-mêmes ? & quel est le fonds de l
béatitude, puisqu'ils le répandent si ab
damment sur tous ceux qui les prient &
les invoquent ? Cela seul encore une
me donne une haute idée de leur félicité
c'est pourquoi David, parfaitement inst
de ce mystère le réduisoit toujours à
point : *Nimis honorificati sunt amici t*
*Psalm.* 138. *Deus : nimis confortatus est principatus*
*rum.* Seigneur, disoit-il à Dieu, vos a

vos Saints ſont honorés juſqu'à l'excès ; mment ? parce que leur principauté, c'eſt-dire, ſelon la verſion hébraïque, la comiſſion qu'ils ont de nous ſecourir, eſt ne étendue infinie.

Au reſte, Chrétiens, c'eſt en cela même e Dieu nous doit toujours paroître adrable. Car prenez garde, s'il vous plaît, à belle réflexion de Guillaume de Paris : il oit, dit ce Pere, de la juſtice, que les Snts fuſſent honorés ſur la terre. Il ne ſuffoit pas que leur béatitude nous fût conne, ſi nous ne rendions à leur ſainteté un cte de religion ; c'étoit le tribut qu'ils oient droit d'exiger de nous : mais parce q nous ſommes intéreſſés, & que nous rherchant en tout, nous aurions peu penaux Saints, ſi nous n'avions ſçû que les Snts penſoient à nous, Dieu s'eſt ſervi de re intérêt pour leur gloire ; & il nous a s dans la néceſſité d'avoir recours à eux, & le leur rendre des devoirs de piété, pour rriter la grace de leur aſſiſtance. C'eſt pour ce qu'il a donné à chaque Saint un pouvr ſpécial que les autres n'ont pas, afin de nus engager à les invoquer tous. C'eſt pour ce qu'il nous inſpire quelquefois plus de dotion pour un Saint moins glorieux ds le ciel, & qu'il nous accorde par lui ce que nous n'obtiendrions pas par un au-

tre. C'eſt pour cela qu'aujourd'hui l'Egli
leur rend à tous un honneur commun ;
voyez, Chrétiens, juſqu'à quel point
deſſein de Dieu a réuſſi : de-là vient le zé
que tous les peuples dans le Chriſtianiſm
ont pour le culte des Saints ; de-là vie
que les Saints ſont les patrons des ville
les protecteurs des Royaumes, les Ang
tutélaires des Etats ; qu'on conſacre d
temples à leur mémoire ; qu'on offre d
ſacrifices en leur nom ; qu'on ſe proſter
devant leurs tombeaux ; que leurs oſſ
mens & leurs cendres ſont en vénérati
par toute la terre. Qui fait cela ? ce b
ſoin que nous avons des Saints & de le
ſecours auprès de Dieu, ou plutôt la ſa
diſpoſition de Dieu qui a voulu leur fai
trouver dans notre dépendance leur él
vation : *Mirabilis Deus in Sanctis ſuis.*

Mais après tout, mes Freres, dit ſai
Bernard, & voici le point qui nous to
che, ce pouvoir ſi ample que Dieu a do
né aux Saints, n'eſt point auſſi honorab
pour eux, qu'il eſt avantageux pour nou
& quand nous célébrons leurs fêtes, c'
plus pour nous-mêmes que pour la glo
qui leur en revient : *Prorsùs ita eſt, Fratr*
*Bern.* *quòd eorum memoriam veneremur, noſtrâ*
*tereſt, non ipſorum.* Appliquez-vous à ce
derniere conſidération. Les Saints pri

pir nous : c'eſt un des dogmes de notre fi, que l'héréſiarque Vigilantius oſa contter, prétendant que ces bienheureux ne penoient aucun ſoin de tout ce qui ſe paſſe e ce monde, & qu'ils n'en avoient même n le connoiſſance. Car voilà la ſource où ns Religionnaires ont puiſé : mais dès ces pmiers tems l'erreur fut confondue, & lavérité triompha. L'Epître 67. de ſaint Jôme en eſt un monument authentique. Cela préſuppoſé, qui doute que les prieredes Saints pour nous, ne contribuent à nre ſalut, plus que nos propres prieres ? C, hélas ! Chrétiens, quelles prieres faiſes-nous, & ne ſont-elles pas preſque toujors le ſujet de notre condamnation devt Dieu ? Pourquoi ? Parce que nous pons ſelon les déſirs de notre cœur qui ſot injuſtes & déréglés : nous ne ſçavons ceque nous demandons, ou plutôt nous dmandons ce que nous ſçavons nous être pricieux, & nous ne demandons pas ce qi doit nous procurer le ſouverain bien. Mis les Saints qui voient dans Dieu nos vétables beſoins, ne demandent pour nous qi ce qui nous eſt ſalutaire, & ce qui ſert à ous ſanctifier & à nous ſauver. Leurs prres ſont efficaces, parce qu'il n'y en a paune qui ne ſoit dans l'ordre des décrets deDieu, & conforme à ſes deſſeins. En quoi

je vous prie de remarquer avec l'Abbé I
pert un trait merveilleux de la miséricor
du Seigneur, qui s'étant engagé dans l
vangile à nous accorder tout ce que n
lui demanderons : *Quodcumque voluerit*
Joan. c. 15. *petetis, & fiet vobis ;* prévoyant d'aille
que nous abuserions souvent de cette p
messe, en lui demandant de faux avanta
qui nous perdroient, a fait intervenir
Saints qui prient pour nous contre no
mêmes, quand l'objet de nos prieres n
pas tel qu'il doit être. De sorte que
manquer à sa parole, il a droit de ne n
pas exaucer, parce qu'il exauce ceux
nous employons auprès de lui pour lui
commander nos intérêts.

Ajoûtez que la priere d'un Saint est
elle-même bien plus puissante que tou
les nôtres, puisque la dignité de la pers
ne qui prie, reléve le mérite de la pri
Ajoûtez que les Saints dans un parfait
sintéressement, prient pour nous avec
charité bien plus épurée. Ajoûtez que
présence & la vue de Dieu rend leurs p
res beaucoup plus attentives, comme l'e
cice de son amour les rend beaucoup
ferventes. Et voilà ce qui me ravit &
qui me donne tout ensemble de la cor
sion : de voir que ces élus de Dieu pri
pour nous avec plus de zéle & plus d'

pessement que nous-mêmes ; que leur état les exemptant de toute inquiétude pour leurs propres personnes, ils ne laissent pas en quelque maniere de s'inquiéter pour nous ; qu'autant qu'ils sont tranquilles sur ce qui regarde leur béatitude éternelle, autant sont-ils en peine de notre salut : *Jam de suâ immortalitate securi, & de nostrâ salute solliciti.* Cypr.

Ce sont là, Chrétiens, les obligations essentielles que nous avons à ces glorieux protecteurs. Comptons les graces que nous avons reçues, les malheurs dont nous avons été préservés, les périls d'où nous sommes heureusement sortis, c'est de quoi nous devons aux Saints une éternelle reconnoissance. Combien de fois se sont-ils présentés pour nous devant le thrône de Dieu, & combien de fois ont-ils détourné les foudres du ciel prêts à tomber sur nos têtes ? Vilà ce qui les occupe : au milieu de leurs triomphes ils pensent à nos misères. Ils ne font pas comme ces bienheureux du siécle que la fortune a élevés, & qui ne connoissent plus ceux qu'ils ont laissés derriere eux. Leur gloire les unit à Dieu, mais elle ne les détache pas de nous : au contraire elle ne les rend encore que plus charitables envers nous, que plus vigilans & que plus ardens : *Mirabilis Deus in Sanctis suis, in*

*quibus præsidium nobis constituit.*

Cependant, mes chers Auditeurs, ec
ment répondons-nous à leurs soins; que
je, & quel abus ne faisons-nous pas du
te & de l'invocation des Saints? De
culte,( ne perdez rien de cette morale; p
être en vous découvrant un désordre
le libertinage du monde vous a caché
qu'à présent, vous obligera-t-elle à pr
dre des mesures pour le corriger, ) de
culte : car les devoirs sont reciproques
il est juste qu'une dévotion sincère &
pectueuse de notre part, soit au moin
fruit d'une protection si avantageuse
puissante. Et en effet, quand un Grand n
appuie de son crédit, que ne faisons-n
pas pour lui marquer notre attacheme
le monde nous apprend cette leçon : c
est question de sçavoir si nous la pratiqu
à l'égard des Saints. Ah! Chrétiens, j
mettez-moi de vous en faire le reproc
après me l'être fait à moi-même, c'e
que paroît non-seulement notre ingrat
de, mais notre impiété. Les Saints sont
interceſſeurs auprès de Dieu, & nous
faisons tous les jours mille outrages.
prient pour nous dans le ciél, & nous
déshonorons sur la terre. L'Eglise sous
nom érige des temples, & nous les violo
elle leur consacre des fêtes, & nous les

nanons ; elle célébre leurs offices, & nous
ſſiſtons, je ne dis pas ſans religion, mais
ec un eſprit d'irreligion. Tout ce qui a
pport aux Saints, nous devient une matiere
péché. Ces temples, dis-je, qui ſont les
onumens publics de leur ſainteté, & qui
ur cela même étoient autrefois appellés
mémoires des Martyrs, *Memoriæ Marty-*
*m* ; comment les fréquentons-nous, com-
ent nous y comportons-nous, quels ſcan-
les y commettons-nous ? Ce ſont des
aiſons de priere, & l'on en fait des lieux
commerce & des rendez vous. Ils ſont
ſtinés au ſacrifice du vrai Dieu, & l'on
y entretient des intrigues & des affaires du
cle. Au lieu que le Seigneur y devroit
re glorifié dans ſes Saints, c'eſt là que les
ints & le Seigneur ſont plus expoſés aux
iſultes & aux mépris des hommes. Ce que
dis n'eſt-il pas encore au-deſſous de la vé-
té ? Mais ce n'eſt pas aſſez : leurs fêtes que
gliſe nous ordonne de ſanctifier, & à quoi
premiers Fidéles ſe préparoient ſi reli-
geuſement par des veilles & par des jeûnes,
mment les ſolemniſons-nous ? puis-je le
re, & pouvez-vous l'entendre ſans rou-
r ? C'étoient pour ces fervens Chrétiens
la primitive Egliſe des jours de piété,
ce ne ſont pour nous que des jours de
ence, que des jours de divertiſſement &

de jeux, que des jours de parties & de
bauches, que des jours au moins de pare
& d'oiſiveté ; en ſorte que pour l'honn
même des Saints, on a jugé néceſſaire d
retrancher & d'en abolir. Car reconnc
ſons-le à notre honte : un des motifs de c
te ſuppreſſion, ç'a été le relâchement & l
dévotion des peuples. La fête d'un Mart
diſoit ſaint Bernard, eſt devenue par
corruption de nos mœurs une fête to
mondaine. On honore le précurſeur de
ſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, le plus auſtère &
plus abſtinent des hommes, par des inte
pérances & des excès.

Après cela aurons-nous bonne grace
reprocher aux hérétiques de notre ſiécle
mépris qu'ils ont fait du culte des Sain
& ne pourroient-ils pas bien nous rép
dre, ce que Tertullien répondoit aux pay
de Rome, qui ſe plaignoient que les Ch
tiens mépriſoient leurs dieux ? il leur faiſ
voir que leurs dieux devoient plus ſe te
offenſés d'eux-mêmes & de leur conduit
Tertull que des Chrétiens : *Neſcio pluſne dii ve*
*de nobis, quàm de vobis querantur.* Car
effet ſi les Chrétiens mépriſoient les die
de Rome, c'étoit par raiſon & par prin
pe, comme ne les connoiſſant pas ; au li
que ces payens les mépriſoient par liber
nage & par le déréglement de leurs paſſio

los hérétiques, dis-je, n'auroient-ils pas
ıjet de nous faire la même réponſe ? *Neſ-*
*io pluſne ſancti veſtri de nobis, quàm de vo-*
*is querantur.* Voilà ce que j'appelle l'abus
u culte des Saints, & voici l'abus de leur
ıvocation. Car pourquoi prions-nous les
ints, & pourquoi avons-nous recours à
ux ? ne parlons point de ces prieres abo-
ninables, & ſelon le terme de l'Ecriture,
écrables, qui feroient des Saints, s'ils les
outoient, les fauteurs de nos vices : de
s prieres où l'on oſe invoquer un Saint
our le ſuccès d'une entrepriſe injuſte, pour
maintien d'une fortune bâtie ſur l'ini-
uité ; pour l'heureuſe iſſue d'une affaire,
ont l'artifice, la ruſe, la mauvaiſe foi ſont
s reſſorts ; pour la ſatisfaction, ou d'une
reugle cupidité, ou d'une vengeance ſe-
ette & raffinée. Que des Infidéles, dit
int Auguſtin, qui n'adoroient que des di-
nités chimériques, & qui même ſe figu-
oient ces faux dieux encore plus corrom-
us qu'eux, leur aient autrefois adreſſé de
mblables prieres, je ne m'en étonne pas :
ais l'opprobre de notre religion, eſt qu'in-
oquant des Saints glorifiés par les vertus
hrétiennes, nous ne rougiſſions pas de leur
emander ce qui va à la deſtruction & à
néantiſſement de toutes les vertus. Je ſe-
ois infini, ſi je voulois m'étendre ſur ce

point. Ne parlons pas même de ces pr
res mondaines & intéreſſées qu'on fait
Saints pour des biens tout prophanes,
que ſont les richeſſes & les honneurs du
cle, ſans leur demander jamais d'aut
biens qui regardent notre avancement d
les vertus Chrétiennes, & la ſanctificat
de nos ames. Comme ſi ces élus de Dieu
je puis ainſi m'exprimer, ne nous étoi
bons, que quand il s'agit des proſpéri
temporelles, que quand il s'agit d'obte
un tems favorable pour rendre nos cam
gnes fertiles & nos moiſſons abondant
que quand il s'agit de détourner le fl
d'une maladie contagieuſe ou d'une calar
té publique, que quand il s'agit d'éloig
de nos terres des puiſſances ennemies &
repouſſer leurs efforts, que quand il s'agit
relever une famille ruinée, de rétablir
ſanté affoiblie, de ſe tirer d'un mauvais
où l'on ſe trouve engagé, & où l'on cra
de ſe perdre ſelon le monde; de parveni
un rang, à une dignité, & d'avoir de q
en ſoutenir l'éclat. Car c'eſt ſur de pare
ſujets & en de ſemblables occaſions qu'
reconnoît volontiers le pouvoir des Sain
& qu'on tâche à l'employer auprès
Dieu. Mais s'agit-il du ſalut & de t
ce qui peut y contribuer; s'agit-il de
truire une habitude vicieuſe, & de renc

er à un engagement criminel ; s'agit-il de
préserver des piéges du monde & de sa
rruption ; s'agit-il de vaincre une passion
i nous domine, de dompter la chair qui
révolte, de surmonter une tentation à
quelle nous n'avons que trop de fois suc-
mbé ; c'est alors que le crédit des Saints
us est absolument inconnu, ou que nous
aissons au moins comme s'il nous étoit
solument inconnu, parce que nous crai-
gons qu'il ne fût trop efficace. Tout cela,
rétiens, est sensible, & se fait voir par
i-même. Mais voici quelque chose de
us intérieur, que le devoir de mon minis-
re m'oblige à vous développer. Malheur
moi si j'obmettois une si salutaire instruc-
on, & malheur à vous-mêmes si vous n'en
ofitez pas.

Le grand abus de l'invocation des Saints
ns les prieres même en apparence les
us religieuses, c'est que nous voulons qu'ils
mandent à Dieu pour nous ce que Dieu,
conséquence de ses décrets éternels qu'il
changera jamais, ne peut nous accorder ;
que Dieu, suivant les régles de sa sagesse,
veut pas nous accorder, & ce qu'en effet
n'est pas à propos qu'il nous accorde.
ous invoquons les Saints ; & abusant de
vantage que nous avons d'être, pour ain-
dire, sous leur sauve-garde, nous préten-

dons vivre ſans ſoin, ſans vigilance, ſa
attention ſur nous-mêmes. Nous invoquo
les Saints, & par une fauſſe confiance
leur ſecours, nous prétendons que po
l'accompliſſement de nos vœux & pour
ſuccès de notre priere, il ſuffiſe de les avc
invoqués. Nous invoquons les Saints; &
leur demandant l'eſprit de pénitence, no
prétendons qu'il ne nous porte à rien q
nous gêne, à rien qui nous coûte, à rien q
nous mortifie. Nous invoquons les Saint
& en leur demandant la grace de notre co
verſion, nous prétendons que cette conve
ſion chimérique ne nous engage à nul
avance de notre part, ni à nulle violence
que nos liens ſe rompent d'eux-mêmes; q
notre cœur ſe trouve tout-à-coup dégagé,
bre, tranquille, & qu'il joüiſſe des douceu
du triomphe, ſans avoir éprouvé les pein
du combat. Nous invoquons les Saints;
en leur demandant certaines vertus, no
prétendons n'avoir nulles meſures à pre
dre pour les acquérir: ſouvent même
craignons-nous pas de les obtenir, comm
ſaint Auguſtin, avant qu'il ſe fût détac
de ſes prophanes engagemens, demand
la continence, & ſouhaitoit ſecrettement
au fond de l'ame, de n'être pas exauc
Nous invoquons les Saints; & ſelon not
gré, ſelon nos vues qui nous trompen

nous leur marquons les graces que nous attendons du ciel, par leur médiation, & que nous voulons avoir, quoique ce soient des graces qui ne nous conviennent pas, & qui quelquefois serviroient plutôt à notre perte qu'à notre salut. Ah ! Chrétiens, souvenons-nous, que si les Saints sont puissans auprès de Dieu, ils ne le sont pas au préjudice de Dieu même, & de ce que nous lui devons ; qu'ils sont puissans, mais d'une puissance réglée & ordonnée, d'une puissance toujours renfermée dans l'étendue de la loi éternelle : c'est-à-dire, qu'ils sont puissans pour nous aider, & non pas pour nous décharger de tout le travail ; puissans pour nous faire agir, & non pas pour nous entretenir dans une indolence paresseuse & lâche ; puissans selon les desseins de Dieu, & non pas selon nos désirs aveugles & nos caprices. Invoquons-les : c'est pour cela que Dieu les a fait nos protecteurs ; mais puisque ce sont des Saints, invoquons-les chrétiennement & saintement. Car si nous les invoquons en mondains, de protecteurs qu'ils doivent être pour nous défendre & pour nous secourir, nous en ferons nos témoins & nos juges, pour nous accuser & pour nous condamner. Invoquons-les, mais dans des sentimens & des vues qui les honorent. Autrement, mes chers Au-

diteurs, sçavez-vous comment ils paroîtro devant le thrône de Dieu ? Apprenez de cette terrible vision qu'en eut saint Jean & dont il parle dans son Apocalypse. C il les vit en la présence du Seigneur ; & les entendit, non point priant pour l hommes, mais demandant justice cont
Apoc. 6. les hommes : *Usquequò non vindicas sanguinem nostrum de iis qui habitant in terrâ* Justice, non-seulement contre les hom mes qui les ont mépriſés pendant leur vie qui les ont persécutés, accusés, condan nés ; non-seulement contre ces homm libertins & impies, qui prophanent leu fêtes, & qui raillent du culte que no leur rendons ; mais contre nous-mêmes qui faisons & qui voulons faire de le protection un usage si contraire aux de seins de Dieu & si indigne d'eux : *Usqueq non vindicas sanguinem nostrum de iis qui h bitant in terrâ.* Quoi qu'il en soit, Dieu n'e est pas moins admirable dans ses Saints admirable de nous les avoir donné pot protecteurs, & admirable de nous les pr poser comme modéles. Vous l'allez vo dans la seconde partie.

II. PART. UNe des tentations les plus dangereus à quoi l'homme sur la terre soit expos c'est le scandale ; mais aussi par une rég

oute contraire, puis-je ajoûter qu'une es graces les plus fortes & les plus efficaes que Dieu emploie pour ménager notre re converſion & notre ſalut, c'eſt le bon xemple. En quelque déréglement de vie ue nous puiſſions être, & quelque oppotion que nous ayons à rentrer dans l'orre & dans la ſoumiſſion que nous devons Dieu, ſi nous conſidérons bien l'exemple es Saints, il n'eſt preſque pas poſſible u'il n'opère en nous trois merveilleux ffets; je veux dire, qu'il ne nous perſuade ſainteté, qu'il ne nous adouciſſe la pratiue de la ſainteté, & qu'il ne nous ôte tout rétexte pour nous défendre d'embraſſer la ainteté. D'où je conclus qu'il nous réduit une heureuſe néceſſité d'être ſaints par nitation, comme les Saints l'ont été par evoir & par eſprit de religion. Et voilà n quoi je dis que Dieu eſt admirable de ous avoir donné les Saints pour modéles. *Mirabilis Deus in Sanctis ſuis.*

Oui, Chrétiens, les Saints ſont des nodéles qui nous perſuadent la ſainteté; il y a dans cette perſuaſion un certain narme qui gagne également le cœur & eſprit. Ce n'eſt ni raiſonnement ni auorité : c'eſt quelque choſe qui tient de un & de l'autre; qui a tout le poids de autorité, qui a toute la force du raiſonne-

ment, mais qui de plus a je ne sçais q
que tous les raisonnemens & toutes
autorités, n'ont pas ni ne peuvent avc
Comment donc la vie d'un Saint nous p
suade-t-elle ? en nous faisant compren
d'une simple vue, toute la perfection
tout le mérite de la sainteté. Qu'est
qu'un Saint ? un Saint, répond Guillaume
Paris, c'est une idée réelle, visible, pal
ble & substantielle de toute la perfecti
évangélique ; & quand Dieu nous met
Saint devant les yeux, que nous dit-i
ce qu'il dit autrefois à Moyse, en lui f
*Exod.* sant voir la figure du tabernacle : *Inspi*
*v.* 25. *& fac secundùm exemplar.* Regarde, Ch
tien, ce portrait vivant & animé ; voilà
que tu dois être, & sur qui je veux que
te formes. C'est dans l'exemple de ce p
destiné & de ce Saint que tu apprendra
observer ma loi, à accomplir la justice
garder la charité, à satisfaire aux devo
de la religion, à régler toute la condu
de ta vie : *Inspice.* Cet exemple t'instru
de ce que tu dois à ton Dieu, & de ce que
dois à ton prochain ; comment il faut u
des biens de la terre, & comment il fa
s'en abstenir ; quelle doit être la mesure
tes occupations, & quelle doit être cel
de tes divertissemens ; en un mot, ce q
tu as à faire, & ce que tu as à éviter po

ivre en Chrétien : *Inſpice.* Ainſi Dieu nous onne-t-il dans les Saints de quoi nous inſ- uire & nous toucher. Il ne faut pour ce- , ni diſcours, ni préceptes. La vue d'un iint eſt une leçon intelligible à tout le ionde. Les grands eſprits & les ſimples, s ſpirituels & les ignorans ſont égale- ient capables de la comprendre. Car on eut bien appliquer ici ce que ſaint Chry- ſtôme diſoit du firmament. Vous me de- iandez comment le ciel parle, & com- ient il nous annonce les grandeurs de Dieu? 'eſt, répondoit ce Pere, par ſa ſplendeur : par la variété de ſes étoiles. Il n'a point autre langage que celui-là, ni d'autre oix. Mais cette voix toute muette qu'elle t, a retenti dans toutes les parties du ionde. Le Scythe, l'Indien, le Grec, le arbare, tous l'entendent : *Et Scytha & arbarus & Indus hanc vocem audiunt.* Di- ns-le même des Saints : leur vie nous par- , & nous explique toute la loi de Dieu : omment ? par les vertus dont elle a été rnée ; & ce que nous aurions peine à con- evoir dans la loi même, ce qui nous pa- oîtroit obſcur dans les livres, ce que tou- s les paroles des hommes ne nous déve- opperoient qu'imparfaitement, nous eſt mis ous les yeux & clairement exprimé dans exemple de ces élus de Dieu : de ſorte *Chryſ.*

que les plus grossiers en sont plus instru
*Barbarus & Indus hanc vocem audiunt.*
il n'est pas possible de voir la sainteté
dis la vraie sainteté telle qu'elle a été d
les Saints, sans en reconnoître d'ab
tout le mérite, & sans lui donner n
estime. Ces excellens caractères qui
sont propres, & en quoi consiste sa perf
tion, cette piété, cette humilité, ce dé
téressement, ce détachement de soi-m
me, cet esprit de justice & de charité, c
te droiture & cette bonne foi, cette ré
& cette sagesse, cette constance & cette f
ce héroïque, tout cela nous convainc m
gré nous qu'il n'y a rien de plus respectab
rien de plus aimable, & par conséqu
rien de plus désirable. Or nous remplir
ces sentimens à l'égard de la sainteté, n'e
ce pas nous la persuader? Tout ce que n
pourrions lui opposer, ce seroit d'êtr
ce semble, trop parfaite, & d'exig
trop de nous, puisque pour nous fa
saints, elle nous engage à être ennemis
nous-mêmes, jusqu'à faire à Dieu le sac
fice de notre vie. Mais cela même, repre
saint Augustin, est encore bien justi
par l'exemple de ces glorieux athlétes q
le Christianisme honore sous le nom
Martyrs. Car leur exemple, tout admirab
qu'il est, nous apprend qu'ils n'ont ri

ait pour Dieu que ce que font tous les ours des ſujets fidéles pour le ſervice de eur Prince ; & que ce devoir ſi éminent de ainteté, n'eſt après tout qu'un devoir com-nun, fondé ſur la premiere loi de la natu-e, qui oblige l'homme à mourir plutôt jue de trahir ſon Dieu & ſa religion.

Voilà, dis-je, ce que l'exemple des Saints ious perſuade. Celui de Dieu, quoique nfiniment plus relevé, ne pouvoit ſur tout ela nous donner les mêmes lumieres : pour-juoi ? ſaint Grégoire Pape en apporte une elle raiſon : non-ſeulement, dit-il, parce jue la ſainteté de Dieu eſt une ſainteté in-iſible, inacceſſible, incompréhenſible, & ar-là, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, incapable le nous ſervir d'exemple ; mais beaucoup lus, écoutez ceci, parce qu'à le bien pren-lre, Dieu n'eſt pas ſaint de la maniere que ious devons l'être, & que la ſainteté n'eſt oint dans lui ce qu'elle doit être dans ious. Car dans nous la ſainteté eſt inſépa-able de la pénitence : or la pénitence ne eut non plus convenir à Dieu que le pé-hé. Dans nous une partie de la ſainteté ſt de nous ſoumettre, de dépendre, d'o-éir : voilà ce qui nous ſanctifie ; & en Dieu 'eſt tout le contraire. Nous ſommes ſaints ar le mépris que nous faiſons de nous-mêmes, & Dieu eſt ſaint par la gloire qu'il

se donne à soi-même ; il est saint dans
possession entiere & parfaite de sa béati-
de, & nous sommes saints par la pati-
ce dans nos misères, & ainsi du reste. D
pouvoit donc bien, conclut saint Grégoi
nous commander la sainteté, mais il ne p
voit nous persuader par son exemple
sainteté ; parce qu'il ne pouvoit pas ê
notre modéle sur la plupart des vertu
dont il faut que notre sainteté soit co
posée, & qui en font les principales p
ties. Mais qu'a-t-il fait ? il nous a don
des hommes comme nous, & de même
ture que nous, qui se sont sanctifiés
toutes ces vertus ; & en nous les mett
devant les yeux, il a suppléé, pour ai
dire, par leur exemple, ce qui manquoit
sien. Car il nous falloit des modéles
sainteté qui nous touchassent & qui eusse
une certaine proportion avec nous, po
pouvoir remuer les ressorts les plus intim
de notre cœur : or il n'y avoit que les Sai
propres pour cela, & capables de faire ce
impression sur nous. Et en effet, Chrétien
c'est ainsi que l'esprit de Dieu a de to
tems excité les hommes, & qu'il leur a in
piré des désirs ardens de la sainteté. C'
par-là que ce généreux Prince des Macch
bées, l'illustre Mathatias étant proche de
mort, confirma ses enfans dans le culte

eigneur & dans la vraie Religion. Tout
e que je vous demande, leur dit-il, mes
hers enfans, c'eſt que vous ne perdiez ja-
ais le ſouvenir de ce qu'ont fait vos an-
ètres pour le Dieu d'Iſraël; car avec cela
me promets tout de vous. Repréſentez-
ous ſouvent l'obéiſſance d'un Abraham,
ſqu'à ne pas épargner ſon fils unique; la
délité d'un Joſeph envers ſon maître, aux
épens de ſa fortune & de ſa liberté; la mo-
ération d'un David envers ſes ennemis,
préjudice des intérêts les plus délicats
e ſa couronne; le zéle d'un Elie dans la
our des Rois au péril même de ſa vie:
ainſi parcourant de ſiécle en ſiécle & de
énération en génération, vous trouverez
'il n'y a point de parti dans le monde
lus honorable ni plus ſolide, que celui de
rvir Dieu. Ce furent les paroles de ce ſaint
ieillard, que je puis bien appeller avec
int Jérôme, un homme évangélique
vant l'Evangile même: *Virum ante Chriſti evangelia evangelicum:* & ces paroles pro-
uiſirent dans la perſonne des jeunes Mac-
abées, non pas les effets, mais les mira-
les de vertu dont vous avez entendu le
écit. C'eſt pour cela même que le ſecond
oncile de Nicée autoriſa ſi fortement &
conſtamment l'ancienne tradition d'ex-
oſer les Images des Saints à la vénération

Hieron.

des peuples ; & nous ſçavons par le rapp
de ſaint Damaſcéne, qu'une des raiſons c
détermina les Peres du Concile, fut cel
ci ; ſçavoir, que les Fidéles voyant ces Im
ges ſeroient excités à imiter dans la p
tique ce qu'ils honoroient dans la figure
dans la repréſentation. Enfin, c'eſt pc
cela que l'Egliſe, après nous avoir préſe
l'exemple de chaque Saint en particuli
dans les autres fêtes de l'année, tire a
jourd'hui le rideau, & s'il m'eſt pern
d'uſer de cette expreſſion, nous les mon
tous, eſpérant que la vue de tant d'exe
ples nous convaincra & nous converti
Comme ſi elle nous diſoit : Voyez, Ch
tiens, voilà les héros de votre foi ; vo
ces hommes dont le monde n'étoit pas c
gne, & qui en mépriſant le monde ſe ſc
rendu dignes de Dieu. Voilà ceux qui re
pliſſent le Ciel. Comparez-vous à eux,
dans l'éloignement infini que cette co
paraiſon vous fera découvrir entre eux
vous, confondez-vous de ce que vous êt
& aſpirez à ce que vous n'êtes pas. Au li
de ces vertus mondaines que vous affecte
& qui n'ont ni vérité ni ſolidité ; au lieu
cette prudence de la chair qui vous av
gle, & qui eſt ennemie de Dieu ; au li
de cette politique dont vous vous faites u
conſcience, & qui vous jette dans

yſme de péché ; au lieu de cette ſcience
u monde que vous vantez tant, & dont
ut le fruit eſt de vous bâtir ſur la terre
s fortunes périſſables que la mort détrui-
bien-tôt, au lieu de tout cela, attachez-
us aux vertus Chrétiennes qui ſont les
is & les prédeſtinés. Il n'y a pas un
int dans le ciel, dont l'exemple ne ſoit
ur vous une leçon : étudiez-les tous, &
vous voulez ſanctifier votre ambition
qu'à en faire une vertu, tâchez même
l'emporter ſur eux : *Æmulamini charis-* 1. Cor.
*ta meliora.* C'eſt ce que l'Egliſe nous c. 12.
, & à quoi il faut que nous répondions.

Mais ce que l'Egliſe, ou plutôt ce que
ieu demande de nous, le pouvons-nous
ns l'extrême foibleſſe où nous ſommes,
au milieu de tant d'obſtacles que nous
ncontrons dans le monde ? Ah ! Chré-
ns, c'eſt ici le grand point de notre inſ-
ction, & le ſecond effet de l'exemple
s Saints. Oui, nous le pouvons, & quoi-
e l'eſprit d'impénitence & de libertinage
i regne dans nous, puiſſe nous faire pen-
le contraire, ces élus de Dieu ſeront
s preuves éternelles, que la ſainteté n'a
n d'impoſſible ; qu'elle n'a rien même
fâcheux ni de difficile pour ceux qui
ent Dieu ; qu'elle a ſes douceurs, ſes
nſolations auſſi-bien que le monde, &

des consolations, des douceurs infinim
plus pures que celles du monde. Vérit
mes chers Auditeurs, dont les Saints r
dront témoignage contre nous au jugem
de Dieu, & le témoignage le plus c
vaincant. Appliquez-vous. Nous mett
la sainteté au rang des choses impossibl
c'est par où notre libertinage voudroit
maintenir. Mais Dieu nous empêche b
aujourd'hui de nous prévaloir de cette p
sée. Il est vrai que pour être saint il f
faire effort, prendre sur soi, renoncer
sentimens naturels, fuir les plaisirs, dor
ter ses passions, mortifier ses sens; &
moyen, dit-on, d'en venir là, & de
soutenir? Ah! Chrétiens, autre merve
de la sagesse de Dieu: *Mirabilis Deus*
*Sanctis suis.* Car je conviens que cela
passe les forces de la nature, je convi
qu'il n'y a rien là que de grand; mais D
n'est-il pas admirable de nous avoir faci
tout cela, de nous l'avoir adouci jusc
pouvoir dire que si la loi est un joug, c
un joug léger & un fardeau aisé à port
Matth. c. 11. *Jugum meum suave, & onus meum leve.* il l'a fait en nous donnant les Saints p
exemple. Avant cet exemple des Sai
nous pouvions trembler, & notre crai
sembloit raisonnable. Mais mainten
qu'on nous montre tant de Martyrs, t

Vierges, tant de glorieux Confesseurs
ui ont marché devant nous, & qui nous
nt tracé le chemin, que pouvons-nous
ouver d'impossible ? Hé quoi ! ils ont pû
vre dans les déserts & sur des rochers es-
rpés ; ils ont pû s'ensevelir dans l'obscuri-
du cloître, & en supporter toutes les aus-
rités ; ils ont pû joindre ensemble les
ieres presque continuelles, les longues &
équentes veilles, les jeûnes rigoureux,
sanglantes macérations, tout ce qu'inf-
re l'esprit de pénitence & l'abnégation
angélique ; ils ont pû se laisser condam-
r aux tourmens les plus affreux, & les en-
rer. Voilà, disoit l'Apôtre, ce qu'ont fait
ce qu'ont souffert tant de Saints. Ils ont
n voulu servir de sujets à la cruauté des
mmes ; ils se sont exposés aux outrages,
x foüets, aux chaînes, aux prisons ; les
s ont éprouvé toute la violence du feu,
autres ont passé par le tranchant des
ées ; plusieurs ont été dévorés des bêtes
oces, ont été lapidés, ont été sciés : *La-*
*pidati sunt, secti sunt.* Après cela, mes chers
diteurs, retranchez-vous sur votre foi-
esse & sur une impossibilité prétendue.
ez-vous les mêmes combats à livrer ?
us trouvez vous dans les mêmes occa-
ns de signaler votre courage, & d'exer-
r votre patience ? ce qu'on vous demande

*Hebr.* c. 11.

eſt-il comparable aux victoires que les Sa
ont remportées & aux obſtacles qu'ils
ſurmontés ? Mais, dites-vous, ſi la ſain
n'eſt pas impoſſible, du moins eſt-elle b
difficile. Non, mes Freres, rien n'eſt d
cile à ceux qui aiment Dieu comme
Saints. L'ardeur de leur zéle, la ferveu
leur amour, leur généroſité & leur réſ
tion, leur ont applani toutes les vo
Quand ont-ils ſenti les difficultés? ou s'il
ont ſenties, quand s'en ſont-ils plain
quand ont ils été étonnés ? quand ont
balancé & délibéré ? Dès que vous ſe
animés du même zéle, que vous ſerez
lés du même amour, que vous aurez
les mêmes réſolutions & avec la même
néroſité, ces peines que vous vous figu
comme des monſtres, diſparoîtront & s'
noüiront. Tout vous deviendra facile
même agréable. Je dis agréable : car n
voulons trouver du plaiſir juſques dan
ſainteté. Sentiment bien indigne d'un ch
tien ; mais tout indigne qu'il eſt, repr
ſaint Chryſoſtôme, Dieu s'eſt accomm
en cela même à notre délicateſſe, & l'ex
ple des Saints en eſt la preuve. Dès c
vie ils ont goûté des douceurs & des co
lations infiniment au-deſſus de toutes
douceurs & de toutes les conſolations
ſiécle. Au lieu de ces plaiſirs infames

iminels que leur préſentoit le monde, & ent ils ont eû tant d'horreur, Dieu leur en préparé d'autres tout céleſtes & tout di- ns. Peut-être ne les concevons-nous pas, rce que plongés dans les ſens, nous ne ulons pas comme eux nous mettre en état les comprendre. Mais les fréquentes reuves qu'ils en ont faites, & que nous pouvons déſavoüer, doivent bien nous nvaincre là deſſus, & nous confondre. ndis qu'au milieu des flammes, ainſi que us l'apprend l'Ecriture, les reprouvés oteſtent qu'ils ſe ſont laſſés dans le che- in de l'iniquité : *Laſſati ſumus in viâ ini- Sap.*
*itatis* : tandis que les eſclaves du monde *c. 5.*
us rendent eux-mêmes témoignage, qu'il y a pour eux dans la vie qu'amertume, e trouble, qu'affliction d'eſprit : *Expecta- Jerem.*
*mus pacem, & ecce turbatio* ; ces élus de *c. 14.*
ieu nous aſſûrent tout au contraire, qu'ils ont jamais trouvé qu'en Dieu la ſource s vraies conſolations ; que plus ils ont soin de ſe mortifier pour lui, plus il leur fait ſentir l'onction intérieure de la grace ; que cette vie qu'ils ont paſſée dans les atiques les plus ſévères du chriſtianiſme, en loin de leur avoir paru dure & fâcheu- , étoit pour eux comme une béatitude ticipée. Pourquoi nous obſtinerons-nous ne les en pas croire, & quel intérêt au-

roient-ils eû à nous tromper ? Mais si n
les en croyons, pourquoi nous opiniât
rons-nous à être plutôt malheureux avec
monde, qu'à chercher dans Dieu notre
ritable bonheur ?

Ce n'eſt pas que j'ignore de combien
prétextes la nature corrompue tâche à
prévaloir, pour nous éloigner de la sainte
On dit : Le moyen de vivre en tel ou en
état, & de s'y ſanctifier ! prétexte de
condition. On dit : Je ſuis détourné
mille autres ſoins qui m'occupent, &
ne me donnent point de relâche : prété
des affaires. On dit : J'ai un tempéram
délicat que le moindre effort altère, &
je dois ménager : prétexte de la ſanté.
dit : J'ai des paſſions vives qui m'ent
nent, & auxquelles je ne puis preſque
ſiſter : prétexte des diſpoſitions intérieu
On dit : J'ai des engagemens qui m'a
chent, & mon cœur eſt pris : prétexte
l'habitude. Enfin que ne dit-on pas ? n
quoi qu'on diſe, je prétends qu'un troi
me effet de l'exemple des Saints, eſt
nous ôter tout prétexte, dont notre lâc
té cherche à ſe couvrir & à s'autoriſer.
je le veux, mon cher Auditeur, vous
dans des conditions dangereuſes ; mais c
ces mêmes conditions n'y a-t-il pas eû
Saints, & même n'y en a-t-il pas eû dans

nditions qui les expoſoient encore à de
us fréquens & à de plus grands dangers ?
ous êtes obligé de vacquer à des emplois
ligans & embarraſſans ; mais dans ces
êmes emplois tant d'autres avant vous ne
ſont-ils pas ſanctifiés ? Avez-vous moins
loiſir, pour penſer à vous-même, que
nt Louis ſur le thrône ; & lorſqu'il gou-
rnoit un Royaume, qu'il paſſoit les mers,
'il commandoit les armées, qu'il donnoit
s batailles, lui étoit-il plus libre qu'à vous
ſe recueillir & de ſe défendre des diſtrac-
ns du monde ? Vous êtes foible & d'une
mplexion qui vous engage à bien des mé-
gemens, & qui vous met hors d'état d'a-
: mais combien de Saints, ſur-tout com-
n de Vierges déja foibles par elles-mê-
s, encore plus affoiblies par les abſtinen-
, par les jeûnes, par de longues veilles,
de continuelles auſtérités, par tous les
rcices de la pénitence & de l'abnégation
rétienne, n'ont pris néanmoins jamais
un relâche ; & ſelon la parole de l'Apô-
, ont fait de leurs corps des hoſties vi-
ntes ? Vous avez des paſſions à vaincre ;
is en avez-vous de plus difficiles à ſur-
nter, que des millions de pécheurs & de
chereſſes, qui par de ſalutaires violences,
lés de la grace, ont triomphé de leur
ur, & en ont réprimé tous les mouve-

mens ? Enfin vous êtes dominé par l'hab
de, vous êtes endurci dans le péché, v
êtes surchargé de dettes devant Dieu, v
êtes coupable à ses yeux d'un nombre in
d'offenses, & d'offenses très-griéves, v
n'osez plus rien attendre de sa miséricor
Ah ! mon cher Frere, souvenez-vous
Saints, & vous apprendrez qu'il n'y a p
d'habitude si invétérée que vous ne puis
détruire, qu'il n'y a point d'attachemer
étroit que vous ne puissiez rompre, qu'il
a point d'état de péché d'où il ne soit
votre pouvoir de sortir ; & qu'en quelq
désordres que vous soyez tombé, vous
vez point encore tellement éloigné Dieu
vous, que vous n'ayez des moyens prom
& sûrs pour le retrouver & pour vous
concilier avec lui. Car combien y a-t-il
de Saints pénitens, qui à certains tems
leur vie, ont été dans les mêmes habitu
que vous, ont été aussi redevables à la ju
ce de Dieu que vous, ont eû autant de
jet, & peut-être même plus de sujet
vous de se défier de sa miséricorde & de
sespérer de leur retour ? Cependant ils s
revenus, ils se sont convertis, ils se s
remis dans leur devoir, ils s'y sont per
tionnés, ils se sont élevés à la plus subli
sainteté. Est-ce que la grace étoit plus pu
sante pour eux qu'elle ne l'est pour vo

ce que les trésors de la divine miséricor-
si abondans pour eux, sont épuisés pour
ous ? non sans doute, & dès que vous vou-
ez en faire l'épreuve comme les Saints,
ous trouverez toujours un Dieu patient
our vous attendre, un Dieu prévenant
our vous rechercher, un Dieu bienfaisant
our vous combler de ses graces, un Dieu
out-puissant pour opérer en vous des mi-
acles de conversion & de sanctification.
est ainsi qu'il renverse tous vos prétextes
ur l'exemple des Saints, & c'est en cela
ujours qu'il est admirable : *Mirabilis Deus*
*Sanctis suis*. Mais en quoi vous êtes con-
amnables, Chrétiens, c'est de ne pas pro-
ter de cet exemple. Qu'aurez-vous à ré-
ondre, quand Dieu, dans son jugement der-
ier, produira contre vous ces glorieux
rédestinés, & qu'il vous demandera com-
e de l'affreuse différence qui paroîtra en-
e eux & vous, entre leur pénitence & vo-
e obstination, entre leur courage & votre
lcheté ; entre leur zéle, leur activité, leur
erveur, & votre molleſſe, votre indolen-
e, vos froideurs ; entre leur sainteté, &
s abominations de votre vie libertine &
orrompue ? car voilà le jugement de com-
araison que vous aurez à soutenir, & qui
ous convaincra, qui vous confondra, qui
ous réprouvera. Prévenons-le, mes chers

Auditeurs ; & comprenant qu'il ne tie
qu'à nous de détourner ce triſte malhe
dont nous ſommes menacés, aimons-nc
aſſez nous-mêmes, pour ne nous l'atti
pas volontairement. Si nous ne ſommes
encore ſaints, & ſi même nous ne ſomn
rien moins que ſaints, ſouhaitons de l'êt
demandons à l'être, prenons toutes les n
ſures néceſſaires pour l'être. Car, dit
Fils de Dieu, bienheureux ceux qui ſont
famés & altérés de la ſainteté & de la ju
*Matth.* ce : *Beati qui eſuriunt & ſitiunt juſtitiam*
*c. 5.* pourquoi ? parce que cette faim & ce
ſoif, parce que ce déſir ſincère, arder
efficace, les fera travailler fortement
ſolidement à acquérir le bien qu'ils ſouh
tent, & qui ſans conteſtation eſt le plus p
cieux de tous les biens.

C'eſt, SIRE, le ſoin important, le pr
mier ſoin qui doit occuper les Rois au
bien que les autres hommes, & même
quelque ſorte plus que les autres homm
Qui que nous ſoyons, nous avons tous u
obligation générale de nous ſanctifier. M
il eſt vrai que les Grands en ont une par
culiere ; & je ne craindrai point d'ajoût
que cette obligation particuliere pour l
Grands, eſt encore plus étroite pour Vo
Majeſté. Ce n'eſt point aſſez ; & pourqu
ne dirai-je pas que vous avez ſur cela u

obligation qui vous est personnelle, & qui ne peut convenir à nul autre qu'à vous ? Cette obligation, SIRE, qui vous est si propre, cette raison d'aspirer à la sainteté & à la plus sublime sainteté, c'est votre grandeur même, & le haut point d'élévation où nous vous voyons. Car puisque le ciel a mis votre Majesté au-dessus de tous les Monarques de l'univers, & puisque entre toutes les puissances humaines, il n'y a rien qui l'égale, elle se trouve spécialement obligée par-là, pour ne pas descendre, de se porter vers Dieu, de ne rechercher que Dieu, de ne s'attacher qu'à Dieu. C'est pour cela que Dieu vous a donné ces qualités éminentes, qui font l'admiration de tous les peuples : c'est pour cela, & pour cela seul qu'il vous a fait naître. Non, SIRE, il ne vous a point fait naître précisément pour être grand dans le monde, ni pour être roi ; mais il vous a fait Roi, & le plus grand des Rois pour être saint. Sans la sainteté tout l'éclat de votre couronne, toute la splendeur de votre regne, tous ces titres qui vous sont si justement dûs, de Roi puissant, de Roi sage, de Roi magnifique, de Roi conquérant, ne sont rien, ou ne sont, selon le langage de l'Ecriture, qu'illusion & que vanité : *Vanitas vanitatum*. Voilà, SIRE, ce qu'ose représenter à Vo-

tre Majesté le dernier de vos sujets, qui
geant des choses par les lumieres de l
vangile qu'il a l'honneur de vous prêche
s'estimeroit mille fois plus heureux de do
ner sa vie pour le salut de votre ame, o
pour l'accroissement de vos Etats. N
point qu'en fidéle & zélé sujet, je ne pui
& ne doive prendre part à ces succès éclat
qui font de votre Royaume le plus floriss
Empire du monde. Mais après tout,
Royaume de la terre passera, & le Roya
me du ciel ne finira jamais. L'un aura s
tems, & l'autre que Dieu réserve à
Saints, n'aura pour terme que l'étern
bienheureuse, où nous conduise, &c.

# AUTRE
# SERMON
## POUR LA FESTE DE TOUS LES SAINTS.

ccesserunt ad eum discipuli ejus, & aperiens os suum docebat eos.

*s disciples de Jesus-Christ s'étant approchés de lui, il se mit à les enseigner.* En S. Matth. chap. 5.

SIRE,

C'EST pour cela que la sagesse de Dieu étoit incarnée, & que le Fils unique du ere étoit descendu du ciel; c'est, dis-je, our enseigner les hommes sur la terre. C'est insi que ce Dieu-homme, après avoir long-ems parlé par la bouche des Prophétes, ui avoient été ses précurseurs & ses orga-

nes, ouvroit enfin lui-même sa bouche : crée, & formoit des disciples dignes de lu en leur servant de maître & de docteu *Aperiens os suum, docebat eos.* Mais que le enseignoit-il, & quel étoit le sujet de ses ad rables instructions ? une seule chose dont avoient besoin, & qu'il n'appartenoit qu lui de leur apprendre, je veux dire, la scie ce des Saints. Cette science si inconnue monde, & néanmoins si nécessaire pour salut ; cette science que Dieu vouloit rév ler aux humbles & aux petits, mais cach aux sages & aux prudens du siécle ; cet science aussi solide que sublime, qui ren les hommes parfaits, & qui les conduit véritable bonheur ; en un mot, cette scie ce qui fait les Saints, les prédestinés, l élus : voilà ce que Jesus-Christ enseignoit ses Apôtres, & ce qu'il prétendoit nous en seigner à nous-mêmes dans leurs perso nes: *Aperiens os suum, docebat eos.* Car il n'i struisoit ses Apôtres, dit saint Augustin que pour instruire dans eux toute son Eglise & il ne les rempliſſoit de cette science, qu devoit sanctifier le christianisme, qu'ai que par leur ministère, cette science fû communiquée à tous ceux qui feroient pro fession de la loi chrétienne. Heureux, me chers Auditeurs, si nous l'avons reçue, o du moins si nous la recevons aujourd'hui ce

: ſcience, en comparaiſon de laquelle tou-
: autre ſcience n'eſt que vanité. Vous me
emandez en quoi elle conſiſte, & com-
ient elle peut vous convenir dans le mon-
e, ſur-tout en certains états du monde :
eſt ce que j'entreprends de vous expliquer,
près que nous aurons ſalué la Reine des
aints, en lui diſant : *Ave, Maria.*

Il y a une ſcience des Saints : on n'en
eut douter, puiſqu'il eſt écrit, que Dieu la
onna au Patriarche Jacob : *Dedit illi ſcien-* Sap.
*iam Sanctorum :* & ce que l'Ecriture appel- c. 10.
e la ſcience des Saints, ſelon le ſentiment
e tous les Peres, n'eſt rien autre choſe que
a ſcience du ſalut. Il faut donc conclure
'abord, que cette ſcience eſt auſſi néceſſai-
e aux hommes, que le ſalut même : je
n'explique. Pour parvenir au Royaume de
Dieu, & y mériter une place, fût-ce la der-
iere, il faut être ſaint ; mais il ne ſuffit pas,
lit ſaint Jérôme, pour être ſaint, de le vou-
oir être. Il faut ſçavoir l'être & apprendre
à l'être. Combien en a-t-on vû qui s'y ſont
rompés, & combien en voit-on encore
ous les jours, qui penſant avoir trouvé la
ſcience des Saints, n'ont trouvé que leurs
propres erreurs. C'eſt à moi comme prédi-
cateur de l'Evangile, de vous découvrir
aujourd'hui le fond de cette ſcience. Car

tout mondains que vous êtes ; peut-être
qui vous a juſqu'à préſent éloignés de
ſainteté, n'eſt-ce pas tant l'oppoſition c
vous y ſentez, que les vaines & fauſſes id
que vous en avez conçues. Peut-être ſi v
la connoiſſiez, ne pourriez-vous vous
fendre de l'eſtimer & de l'aimer. Or
amour joint à l'eſtime & fondé ſur l'eſtim
ſeroit déja dans vous le commencement
la ſainteté, & comme le bras du Seigne
n'eſt pas racourci, peut-être malgré la c
ruption du ſiécle, verroit-on parmi vous c
Saints, ſi l'on vous faiſoit bien entendre
que c'eſt que d'être Saint. Il eſt donc enc
re une fois de mon devoir de ſeconder
moins vos foibles diſpoſitions, en v
donnant une idée juſte de la ſcience c
Saints. La voici, tirée de l'exemple de
glorieux prédeſtinés, & renfermée en tr
importantes maximes qu'ils ont ſuivies,
qui doivent être pour nous autant de leço
Ecoutez-les, elles vont partager ce d
cours; & l'expoſition ſeule que j'en v
faire, vous convaincra de leur ſolidité. L
Saints ont trouvé le ſecret d'accorder da
le monde leur condition avec leur religio
c'eſt la premiere. Les Saints ſe ſont ſerv
de leur religion pour ſanctifier leur cond
tion, c'eſt la ſeconde. Et par un heure
retour, les Saints ont profité de leur co

ition, pour se rendre parfaits dans leur eligion, c'est la troisiéme. Maximes simles, mais à quoi Dieu attache des graces nfinies, & qui ont produit dans la personne de ses élus les fruits de sainteté les plus bondans. Concevez-en bien l'ordre & le rogrès. Les Saints ont sçû faire l'alliance e leur condition & de leur religion; c'est ar où ils ont commencé, & ce sera le suet de la premiere partie. Les Saints ont çû mettre en œuvre leur religion, pour orriger les désordres & pour accomplir aintement les devoirs de leur condition; 'est en quoi ils ont excellé, & ce sera la econde partie. Les Saints ont sçû de leur ondition, quoique mondaine, tirer des notifs & des secours pour se perfectionner ans leur religion; c'est ce qui a mis le omble à leur sainteté, & ce sera la troiéme partie. Voilà ce que nous devons pprendre d'eux, & ce que j'ai à vous exliquer.

QUelque impénétrable que soit le mysère de la prédestination des Saints, Dieu ous a révélé, Chrétiens, & il nous est aisé e connoître les voies qu'il leur a marquées c qu'ils ont suivies pour arriver à l'heueux terme de leur prédestination. Or une les premieres régles qu'ils crurent pour I. PART.

cela devoir observer, ce fut de ne po
chercher la sainteté hors de leur conc
tion; & cette régle a été si sûre pour eu
qu'il n'y a point eu de condition dans
monde, où avec le secours des graces co
munes, ils n'aient en effet pratiqué to
la sainteté du christianisme. Ils y ont
bien réussi, qu'éclairés & conduits par l'
prit de Dieu, ils sont parvenus à cette sai
teté du christianisme dans les conditic
du monde qui y sembloient les plus opp
sées. Je dis plus : ils ont eu même le bo
heur d'acquérir par la pénitence cette sai
teté du christianisme dans les condition
où l'esprit corrompu du monde les av
malheureusement engagés, mais dont l'e
gagement, quoique malheureux, étoit
lien que la loi de Dieu ne leur permett
plus désormais de rompre. Parlons enco
plus clairement : en observant cette régle
ils ont été saints chacun dans leur cond
tion; ils ont été saints dans toutes sort
de conditions ; ils ont été non-seulem
saints, mais héroïquement saints dans l
plus dangereuses conditions; & ce qui fa
voir toute la force de la grace, par
moyen de la pénitence, ils ont été sain
jusques dans des conditions, où sans avo
consulté Dieu, ils étoient entrés par le se
mouvement de leurs passions. Quel fon

nſtruction pour vous & pour moi ; & uel fond même de conſolation pour ceux e mes Auditeurs, qui touchés aujourd'hui un ſaint remords, auroient devant Dieu ſe reprocher de n'avoir point eu d'autres ues que celle du monde dans le choix n'ils ont fait de leur état ! Voilà en quoi j prétends qu'a conſiſté une partie de la ience des prédeſtinés & des élus de Dieu. n voilà le principe général, que je vais velopper ; & où nous découvrirons la emiere ſource de leur ſanctification, qui oit être le modéle de la nôtre. Ecoutez-oi.

Ces Saints dont nous honorons la mé-oire, n'ont point cherché la ſainteté ail-urs que dans la condition où l'ordre de la ovidence les attachoit : c'eſt ſur quoi a ulé toute leur conduite ; & c'eſt l'excel-nte morale que le grand Apôtre leur oit enſeignée, quand il diſoit aux Corin-iens : *Unuſquiſque in quâ vocatione vocatus* 1 Cor. *, in eâ permaneat apud Deum.* Que cha- c. 7. n travaille à ſe ſanctifier dans l'état, & lon l'état où il ſe trouvoit lorſqu'il a re-u la lumiere de l'Evangile & qu'il a em-raſſé la foi. Prenez garde, s'il vous plaît : int Paul parloit à de nouveaux chrétiens ; ces nouveaux chrétiens, avant que de être, avoient eû dans le monde leurs qua-

lités, leurs rangs, leurs emplois. Or il n'e
geoit point d'eux, qu'en conséquence
ce qu'ils étoient chrétiens, ils se dépou
laſſent de tout cela ; mais il leur déclar
l'obligation qu'ils s'étoient eux-mêmes i
poſée, d'allier tout cela avec la profeſſi
du chriſtianiſme. Pour montrer, dit sa
Chryſoſtôme, que le chriſtianiſme n'ét
point une ſecte dont les maximes allaſſe
à troubler, ni à confondre l'ordre
états & des conditions ; il vouloit que ce
qui ſe convertiſſoient au chriſtianiſme
ſans changer de conditions & d'états, fi
ſent toujours ce qu'ils étoient, & fiſſe
dans le monde la même figure qu'ils y fa
ſoient avant leur converſion. Mais du re
il vouloit qu'ils fuſſent pour Dieu & sel
Dieu, ce qu'ils n'avoient été juſqu'alo
que pour le monde & ſelon le monde. C
c'eſt ainſi que ce paſſage doit être entendu
*Unuſquiſque in quâ vocatione vocatus eſt*
*in eâ permaneat apud Deum.* Que chac
de vous ſerve Dieu dans la place où
étoit, quand Dieu par ſa miſéricorde
appellé. Par où l'Apôtre corrigeoit les fau
ſes idées que les Juifs & les Gentils ſe fo
moient de notre religion. Par où il leur fa
ſoit comprendre que la loi chrétienne éto
non-ſeulement une loi ſainte & divine
mais dans ſa police extérieure parfait

ent conforme au bon ſens & à la raiſon.
ar où, ſelon la remarque de ſaint Chryſoſ-
me, il faiſoit goûter aux fidéles les avan-
ges & la douceur de leur vocation qui
nſiſtoit, non pas à détruire, mais à per-
ctionner le monde : *Unuſquiſque in quâ*
*ocatione vocatus eſt ;* que chacun dans l'é-
t où Dieu l'a pris, s'étudie à être chré-
en. Et voilà juſtement, mes chers Audi-
urs, ce qu'ont fait les Saints. Diſons
ieux, voilà ce qui a fait les Saints, & en
rticulier ces premiers ſaints de l'Egliſe de
ſus-Chriſt. C'étoient des hommes com-
e nous, mais ſelon le plan que nous en a
acé l'Apôtre, des hommes qui ſans ſe dé-
rader, ſans ſe déplacer, ſans ſe déranger,
nt trouvé le moyen de ſe ſanctifier : des
ommes qui, pour ainſi parler, ont enté
chriſtianiſme ſur le monde : des hommes
ui ſelon la diverſité des conditions où il a
lû à Dieu de les choiſir, ont accordé la
inteté chrétienne, les uns avec la gran-
eur, & les autres avec l'humiliation ; les
ns avec l'opulence, & les autres avec la mi-
ère ; ceux-là avec la ſageſſe, & ceux-ci avec
ignorance. Car il y en a eû d'autant de ca-
actères différens que je vous en marque
& que vous en pouvez concevoir : pour-
quoi ? parce que Dieu qui les diſpoſoit pour
a conſtruction & l'édification du corps

mystique de Jesus-Christ, dont ils devoi
être les membres, leur inspiroit à tous
sainteté proportionnée à leur état; & pa
qu'en effet le premier mouvement de
grace qui agissoit en eux, étoit de les p
ter à être saints, chacun de la maniere
leur convenoit dans leur état. Voilà, d
je, ce qui a formé les Saints, & ce que
dois m'appliquer à moi-même, si je ve
être saint comme eux. Or comment pou
rois-je ne le pas vouloir? Quand je n'aur
point d'autre vue que celle de mon inté
propre, la foi ne m'apprend-elle pas qu
est pour moi d'une nécessité indispensab
que je sois saint, si je prétends être s
vé; & ne me dit-elle pas qu'il n'y a
prédestinés dans le ciel que ceux qui o
été saints sur la terre? Ordre divin que
dois adorer, & dont rien ne me peut d
penser.

Mais donnons plus d'étendue & plus
jour à cette vérité. Il y a eu des Saints da
toutes les conditions du monde, & ma
gré l'iniquité du siécle qui ne prévaudra j
mais contre les desseins de Dieu, c'est da
les conditions du monde qui sembloient l
plus opposées à la sainteté, que Dieu, p
une providence singuliere, a suscité l
plus grands Saints. Entre ceux que no
invoquons, & dont l'Eglise célébre aujou

hui la Fête, combien nous en propose-elle, qui se sont sanctifiés à la Cour, c'est dire, au milieu des plus dangereux écueils, , si j'ose le dire, comme dans le centre de corruption du monde ? Combien, qui ans la profession des armes ont été des odéles de piété, & qui dans la licence de guerre ont conservé, & même acquis tou-la perfection de l'esprit chrétien ? Com-ien qui ont allié la sainteté & la royauté, & ui sur le thrône où tant d'autres se sont per-us, ont fait éclater les vertus les plus con-ommées, sans en excepter l'humilité la plus rofonde, & la plus rigoureuse austérité ? tre saint dans la vie licencieuse & tumul-ueuse d'une milice prophane, être saint armi les dangers & les tentations de la our, être saint & être Roi, ce sont des iracles que la grace de Jesus-Christ a ren-u possibles, & même qu'elle a rendu ommuns. Je n'ai donc pas raison, qui que e sois, & quelque risque que je puisse cou-ir dans le monde, si j'y suis par l'ordre de Dieu, de prétendre qu'il ne m'est pas possible l'accorder ma condition avec la sainteté de na religion. Erreur : parler ainsi, c'est im-uter à Dieu les désordres de ma vie, puis-que Dieu est l'auteur de ma condition. C'est vouloir rendre sa providence respon-able, non-seulement des périls à quoi je me

trouve exposé, mais des crimes que je co
mets, & dont je dois répondre à sa justi
C'est lui attribuer malignement & p
somptueusement, ce que je dois me repr
cher continuellement & humblement. E
reur vaine, que l'exemple des Saints co
fond, puisque entre ces bienheureux
jouissent maintenant de la gloire, il y en
& même un grand nombre, qui ont
dans le monde de même condition que m
qui ont vécu dans les mêmes engageme
que moi, qui ont eu les mêmes écueils à é
ter, les mêmes tentations à combattre,
mêmes difficultés à surmonter que m
mais qui raisonnant mieux que moi, ont
milieu de tout cela trouvé heureusemen
sainteté. Or pourquoi ne pourrois-je pas
qu'ils ont pû, & pourquoi ne ferois-je
ce qu'ils ont fait ? Ce fut l'argument inv
cible qui convertit S. Augustin : argum
plein de consolation pour les ames droit
qui cherchent sincérement Dieu ; mais af
geant & désolant pour les ames lâch
beaucoup plus pour les ames libertines,
cherchent des excuses dans leurs péchés
qui voudroient les rejetter sur leur con
tion & sur Dieu même.

De-là que s'ensuit-il ? qu'il faut donc i
ter les Saints, & m'en tenir comme les Sai
à la maxime contraire ; qu'il faut, conva

c par leur exemple, me dire à moi-même : lon, ma condition & ma religion n'ont n d'incompatible ; je puis être dans le nde tout ce que j'y suis, & être solide- nt chrétien. C'est le fondement que je is poser, & sur lequel je dois régler tou- ma conduite. Car tandis qu'il me reste : cela le moindre doute, semblable au ro- au agité du vent, je ne me détermine à n. Tandis que je me figure dans ma con- ion des impossibilités ou morales ou ab- ues de pratiquer ma religion, je ne prends lle mesure, & je ne fais nul effort pour incre ma lâcheté. Au contraire la pensée e je le puis, & que ma condition n'y est int un obstacle, c'est ce qui m'encourage qui m'anime, ce qui me donne de la nfiance, ce qui me fait prendre des réso- ions généreuses, ce qui me rend capable les soutenir & de les exécuter, ce qui affermit dans les dispositions chrétiennes je dois vivre pour opérer mon salut avec e, & avec ferveur. Je le puis, & si j'y nque, ma condition ne sera jamais une gitime excuse, ni même un prétexte appa- nt pour me justifier devant Dieu. Voilà ce i me fait agir. La vue que Dieu reprouve- ce prétexte, & qu'il tournera contre moi te excuse frivole, quand il m'opposera s son jugement cette nuée de témoins

dont parle saint Paul, cette multitud
Saints qui se sont trouvés en ma place
qui ont fait dans le monde ce que sans
& en vain je m'imagine n'y pouvoir fa
voilà ce qui réveille ma foi. Sans cela je
meure comme assoupi ; me plaignant
tilement de ma condition, & toujours
déle à ma religion que je me repréſ
comme impraticable, afin de pouvoir
impunément la négliger. Par conséque
faut avant toutes choses que je croie
liance des deux aussi évidemment possi
qu'elle est essentiellement nécessaire
mon salut éternel. Or c'est ce que l'exem
des Saints me fait sensiblement connoî
Mais n'en demeurons pas là.

On se prévient d'une autre erreur ;
c'est l'illusion où donnent la plupart
hommes & qui n'est propre qu'à entr
nir leur relâchement & qu'à fomenter
impénitence, sçavoir, qu'on seroit bien
à Dieu, qu'on y pourroit plus être, si
étoit dans une condition moins exp
& plus dégagée des embarras du mo
Illusion dont la sage conduite des élus
Dieu doit encore nous détromper. C
comme raisonne saint Bernard, cette c
dition dont je me fais un plan chimériq
& qui me paroît plus avantageuse pou
salut que la mienne, n'étant point celle
D

Dieu m'a destiné, elle ne peut avoir pour
oi les avantages que je m y propose. Quel-
ue sainte qu'elle soit en elle-même, Dieu
eu d'autres vues sur moi ; & la condition
je suis, quoique moins retirée & plus
ssipée, est celle qu'il a plû à la providence
me marquer. C'est donc dans celle-ci &
ur celle-ci que Dieu m'a préparé des
aces, & par conséquent c'est uniquement
ns celle-ci que je puis espérer d'être plus
Dieu, plus occupé de mon salut, plus dé-
ché du monde & de moi-même, plus
rétien & plus parfait, puisqu'il m'est évi-
nt, que je ne puis rien être de tout cela
'en vertu des graces qui m'ont été pré-
rées, & dans l'état pour lequel elles
ont été préparées. Ainsi l'estimoient les
ints, & par-là ils sont parvenus à ces di-
rs degrés de sainteté, qui les distinguent
ns la hiérarchie céleste. Leur grande
lence, dit saint Chrysostôme, a été de ne
int séparer leur condition de leur reli-
on. Voila ce qui les a fixés, ce qui a pro-
it dans l'Eglise des Saints de tous gen-
& de tous états ; de saints Rois, aussi-
en que de saints Religieux ; de saints Ma-
trats, aussi-bien que de saints Evêques ;
s Saints dans le mariage, aussi-bien que
ns le célibat. Je ne dis point ceci pour
ndamner ces changemens de condition

que Dieu par sa miséricorde inspire q
quefois à ses élus, quand il veut les
rer à lui & les séparer du monde. Malh
à moi si je combattois en eux l'œuvr
Dieu. Ils renoncent alors à des conditi
auxquelles il leur est libre de renoncer
ils n'y renoncent que pour renoncer
parfaitement à eux-mêmes. Mais ce qu
condamne, ce sont les inquiétudes, les
constances de certains Chrétiens, qui
duits par leurs propre sens, semblent ne
sirer une condition meilleure pour le sa
que pour se dégoûter de celle où est a
ché leur salut; qui sous apparence d'un
tendu bien, voudroient toujours êtr
qu'ils ne sont pas, & ne s'appliquent jan
à être chrétiennement ce qu'ils sont : d
toutes les bonnes intentions se réduise
de vains projets qu'ils font d'une vie
réguliere, s'ils étoient dans des états o
ne peuvent être, & où jamais ils ne
ront, pendant qu'ils oublient ce que
leur demande actuellement dans celu
il les a placés. Conduite pitoyable, & b
opposée à la conduite & à la science
Saints.

Car j'ai ajoûté, ce qui d'abord a
vous surprendre, mais ce qui doit être p
vous une importante leçon & une so
consolation : j'ai ajoûté & j'ajoûte,

ls Saints par le ſecours de la pénitence
roient ſçu même accorder leur religion
vec des conditions où Dieu ne les avoit
oint appellés, & où l'eſprit du monde les
voit malheureuſement engagés. Et en effet
rès avoir eu le malheur d'y être entrés té-
érairement & contre l'ordre de Dieu, ils
e ſe ſont pas pour cela abandonnés à de fu-
eſtes déſeſpoirs. Qu'ont-ils fait ? ſuppoſé
engagement, qui leur rendoit ces condi-
ons déſormais néceſſaires, ſe confiant en
ieu, ils ont cherché dans leur religion une
eſſource à leur malheur; ils ont réparé par
pénitence le crime de leur imprudence :
eſt-à-dire, engagés ſans la vocation de
ieu dans des mariages d'intérêt, de paſ-
on, d'ambition, ils en ont fait de ſaints
ariages par la grace de leur converſion.
ngagés dans le ſacerdoce par des vues pu-
ement humaines, à force de gémir & de
leurer, ils n'ont pas laiſſé d'honorer leur
rofeſſion par la douleur qu'ils ont eue de
avoir une fois deshonorée, & par l'obliga-
ion encore plus étroite qu'ils ſe ſont impo-
ée d'y vivre pour cela même plus ſainte-
ent, plus exemplairement, plus auſtére-
ent. Combien d'illuſtres exemples ces
ienheureux ne pourroient-ils pas m'en
ournir, & combien de ceux qui m'écoutent
ourroient profiter de ces exemples ? Les

Saints ont fait pénitence de leurs conditio
mais dans leurs conditions mêmes : voilà
que leur a appris la science des Saints, &
quoi tient-il, mes chers Auditeurs, q
nous ne le sçachions comme eux ? Il est vi
ce merveilleux accord de leur conditi
avec leur religion, leur a coûté ; il a fa
pour cela s'assujettir & se contraindre : m
en peut-il trop coûter pour acquérir
science si salutaire ; & ne sommes-nous
assez heureux, si marchant sur leurs pas
suivant leurs voies, nous trouvons le sec
de conserver dans le monde l'esprit de Di
Cependant voyons le fruit que les Sai
ont tiré de cette alliance : car après vo
avoir montré qu'ils ont sçu accorder l
condition avec leur religion, j'ai à vous f
re voir comment ils se sont servis de leur
ligion pour sanctifier leur condition ; c'
le sujet de la seconde partie.

II. PART. UNe des choses que Salomon dema
doit autrefois à Dieu, & qu'il envisage
comme le comble de ses désirs, étoit q
la sagesse dont il se formoit de si magni
ques idées, l'accompagnât, l'éclairât, l'
sistât, & le dirigeât dans les importan
fonctions du ministère dont la providen
l'avoit chargé, en l'élevant sur le trô

Sap. c. 9. *Da mihi, Domine, sedium tuarum assist*

*m sapientiam.* Donnez-la-moi, Seigneur, ifoit-il à Dieu, cette ſageſſe qui eſt aſſiſe vec vous, & qui ne vous quitte jamais; omme vous l'avez employée dans tous vos uvrages, qu'elle me conduiſe dans toutes es entrepriſes; comme vous l'appellez à us vos conſeils, qu'elle ſoit la régle des iens; comme par elle vous gouvernez le onde, que je gouverne par elle votre uple. *Mitte illam de cœlis ſanctis tuis*: *Ibidem.* voyez-la de votre ſanctuaire qui eſt ciel, & pourquoi? *Ut mecum ſit & me-* *Ibidem.* *m laboret*; afin qu'elle ſoit avec moi, & u'elle travaille avec moi; afin que je me rve d'elle pour m'acquitter fidélement, actement, irréprochablement de mes voirs. Car elle a, pourſuivoit-il, l'intelgence & la ſcience de toutes choſes; & ſi puis l'obtenir de vous, elle réglera tout cours de ma vie, elle rendra mes œuvres rfaites, & je ſerai digne du trône de on Pere. Ainſi ce grand Roi parloit-il la ſageſſe; or ce qu'il diſoit de la ſageſ-, les Saints l'ont penſé de la religion, qui ur a tenu lieu de ſageſſe, & qui eſt en effet véritable & l'éminente ſageſſe des élus Dieu. Chacun d'eux dans ſon état a gardé ſa religion comme la ſource pure s vraies lumieres, d'où dépendoit ſelon monde même ſa perfection. Chacun

d'eux a été persuadé que par rapport
monde même, il ne réussiroit jamais
sa conduite, & n'arriveroit jamais à
perfection, qu'autant qu'il s'attache
aux inviolables maximes de sa relig
Chacun d'eux, comme Salomon, a dit
le fois à Dieu dans le secret de son c
Donnez-la-moi, Seigneur, cette religi
afin qu'elle travaille avec moi, qu'elle
verse avec moi, qu'elle ordonne avec
qu'elle juge avec moi, qu'elle fasse
avec moi, & que je ne fasse rien san
le; parce que je sçais qu'agissant par e
je serai selon vous & selon le monde
homme accompli, *Ut mecum sit & me laboret.* Ainsi tous par une heureuse e
rience ont-ils reconnu, que la profe
qu'ils faisoient de pratiquer la loi de D
leur étoit encore un puissant moyen
marcher sûrement dans les voies du m
de, pour ne pas craindre la censur
monde, pour mériter l'approbation
l'estime du monde, pour arriver à
exacte & irrépréhensible probité, qu'
le monde. Ainsi se sont-ils servis de leu
ligion pour sanctifier leur condition,
à-dire, pour éviter les désordres à quoi
condition étoit sujette, & pour accom
les devoirs dont leur condition étoit c
gée. Deux choses, qui selon le Prop

omprennent toute la juſtice. Deux choſes qui vous juſtifieront, non-ſeulement l'utilité, mais la néceſſité de la religion. Seconde idée que je vais vous donner de la ſainteté, & de la ſcience des élus de Dieu.

Ils ſe ſont ſervis de leur religion, pour éviter les déſordres de leur condition : régle divine qu'ils ſe ſont d'abord propoſée, & qu'ils ont toujours eue devant les yeux. Car la ſcience du monde leur avoit appris, excellente remarque de ſaint Bernard, la ſcience du monde leur avoit appris, qu'il y a dans chaque condition certains déſordres eſſentiels, que la religion ſeule peut corriger ; certains péchés dominans, dont la religion ſeule peut préſerver ; certaines tentations délicates, que la religion ſeule eſt capable de ſurmonter ; certains abus autoriſés, certains ſcandales au-deſſus deſquels la religion ſeule a la force de s'élever. Voilà ce que ſçavoient les Saints : mais auſſi étoient-ils bien aſſurés qu'avec le ſecours de la religion, il n'y avoit dans leur condition ni déſordre, ni péché, ni tentation, ni ſcandales, ni abus, dont il ne leur fût aiſé de ſe garantir ; & c'eſt, dit ſaint Bernard, l'avantage ineſtimable que ces glorieux prédeſtinés ont tiré de la religion Chrétienne. De-là vient que les honneurs du ſiécle ne

les ont point enflés ni ébloüis, que l'abo
dance des biens de la terre ne les a point c
rompus, qu'ils n'ont point abusé de l'au
rité, qu'ils ne se sont point méconnus d
la prospérité, qu'ils ont été grands s
orgueil, puissans sans violence, riches s
injustice, sans dureté, sans luxe, sans p
digalité : pourquoi ? parce qu'en tou
choses ils conformoient leur condition
leur religion, & faisoient de leur religion
mesure & la régle de leur condition. Or c
te unique régle leur suffisoit pour en exclu
tous les vices & tout ce qui pouvoit
gliſſer de corruption & de licence. S'ils s
toient livrés indépendamment de cette r
gle à leur condition, dans quels abymes
seroient-ils pas tombés ? à quels excès l'a
bition n'auroit-elle pas porté les uns,
jusqu'à quel point la cupidité n'auroit-e
pas aveuglé les autres ? Pour soutenir c
conditions où ils se voyoient élevés, que
se seroient-ils pas cru permis, & dans le po
voir de tout faire, quels maux impunéme
& sans scrupule n'auroient-ils pas faits ? p
combien d'usurpations & d'attentats, l
forts n'auroient-ils pas opprimé les foible
C'est ce que la politique du monde le
conseilloit, mais de quoi la Religion c
Jesus-Christ leur a donné une sainte ho
reur. Instruits & conduits par cette Religio

lus ils ont été forts selon le monde, plus ls ont tremblé dans la vue des jugemens de Dieu. N'ignorant pas que le plus fort, dans e cours des choſes humaines, eſt ordinaiement le plus injuſte, ou du moins le plus xpoſé au danger de l'être ; plus ils ont été orts, plus ils ont conçu qu'ils devoient être nodérés, humains, charitables, plus ils ſe ont tenu obligés à être en garde contre ux-mêmes. Or dans cet eſprit, pourſuit aint Bernard, ils ont maintenu leurs rangs vec modeſtie, leurs droits avec déſintéreſſement, leur réputation & leur gloire vec humilité. C'eſt ainſi que la religion a té pour eux un préſervatif ſouverain conre tous les déſordres de leur condition. ans cela les Grands à l'exemple des Naions, ſelon la parole du Sauveur du monle, auroient prétendu dominer avec fierté & avec hauteur : mais parce que leur religion réprimoit cet eſprit de domination, ien loin d'être fiers & hautains, ils ne ſe ont régardés en qualité de maîtres, que omme des hommes établis pour ſervir les utres, que comme des ſujets attachés à des miniſtères qui les engageoient non-ſeulement à travailler, mais à s'immoler pour les utres. Sans cela les riches n'auroient cherché à joüir de leurs biens que pour ſatisfaire eurs paſſions, que pour contenter leurs

désirs, que pour mener une vie molle & v
luptueuse, qui bien-tôt les eût portés à u
vie libertine & dissolue : mais leur religi
les a reduits à n'user point autrement de
biens que selon les maximes de l'esprit
Dieu ; je veux dire, à en user comme n'
usant pas, à les posséder comme ne les po
sédant pas, à se souvenir toujours qu'
n'en étoient que les simples économes, d
pensateurs du superflu, & comptables
Dieu du nécessaire. Maximes que les Sain
ont inviolablement suivies ; & c'est ce qu
rempli le ciel de ces riches pauvres de cœu
que le Fils de Dieu canonise aujourd'hui
*Matth.* hautement : *Beati pauperes spiritu* : de c
*c. 5.* riches qui dans l'opulence ont eu tout
mérite de l'indigence ; de ces riches misér
cordieux qui sont dans le sein d'Abraha
aussi comblés de gloire que Lazare. Ils o
fait de la religion qu'ils professoient,
correctif de leur condition.

De-là vient que les plus dangereuses te
tations ne les ont point ébranlés, & qu'i
ont été à l'épreuve de tout ce que l'enfer &
le monde ont eu pour eux de plus à crain
dre. De-là vient, disoit l'Apôtre, en par
lant des Saints de l'ancienne loi, qu'ils n'on
cédé ni à la rigueur des prisons ; ni à la vio
lence du feu, ni au tranchant des épées. E
moi je dis, en parlant des Saints de la lo

le grace, qui ſont vos modéles, & qui ont enu dans le monde les places que vous y ccupez : de-là vient que ni l'envie de s'enichir, ni le déſir de ſe pouſſer, ni la vue de e conſerver, ni la crainte de ſe perdre, ni a faveur des hommes, ni leur diſgrace, ni eurs menaces, ni leurs promeſſes, ni leur népris, ni leur eſtime, qui ſont proprement es tentations délicates auxquelles vos conditions ſont expoſées, que rien, dis-je, de out cela n'a jamais eu la force de les pervertir. Pourquoi ? parce qu'ils ont oppoſé à out cela ces ſaintes armes, *Armaturam Dei*, ces armes de juſtice que leur fourniſſoit eur religion, & qui les rendoient invincibles. En effet, ſans religion ils auroient ſuccombé en mille rencontres aux plus déréglées & aux plus honteuſes paſſions : leur raiſon en je ne ſçais combien de pas gliſſans auroit été trop foible pour les retenir : combattus par ces tentations d'autant plus dangereuſes, qu'elles ſont plus humaines, ils auroient été hommes comme les autres, emportés, intéreſſés, vicieux, ſcandaleux comme les autres. Qui les a fait triompher du monde ? je vous l'ai dit, les armes de la foi dont ils ſe ſont ſervis. Car dans les engagemens où ils étoient, il n'y avoit, dit le bien-aimé diſciple, que la foi & la religion qui leur pût faire remporter de telles vic-

*Ephe.* c. 6.

Joan. c. 5. toires sur le monde : *Et hæc est victoria q vincit mundum, fides nostra.* Leurs conc tions étoient rectifiées, purifiées, sanctifié par leur religion ; voilà, dit saint Chr sostôme, ce que les Payens mêmes ont adm ré & révéré dans eux. Voilà par où le chr tianisme s'est acquis tant d'honneur & ta de crédit. Voilà par où sa sainteté s'est r pandue, non-seulement dans les cloîtres les monastères, mais dans les professions l plus prophanes par elles-mêmes & les pl mondaines. Par-tout les Chrétiens étoie distingués, & dans tous les états de la v on les discernoit par l'innocence de leu mœurs & par l'intégrité de leur conduit On ne voyoit point parmi eux de scélérats de fourbes, de traîtres : c'est ce qu'avanço hardiment Tertullien dans son Apologét que. S'ils étoient cités devant les tribunau des juges, on ne les accusoit que d'êtr Chrétiens : leur seule religion faisoit leu crime, & ce prétendu crime dont ils se gl rifioient, les affranchissoit de tous les au tres. Qui m'empêche de les imiter ? ne fais je pas profession de la même religion qu'eu pourquoi n'en ferai je pas le même usage pourvu du même remède, sçavoir, de lumieres & des graces de ma religion quelle excuse puis-je avoir quand je m laisse aller aux désordres de ma condi

on ? ayant en main les mêmes armes, & de lus leur exemple devant les yeux, à qui n'en dois-je prendre qu'à moi-même, si je iis vaincu ?

Mais ces bienheureux ont encore passé lus avant. Dans le dessein de se sanctifier ar leur religion, ils s'en sont servis, non-eulement pour se préserver des déréglemens de leur condition, mais pour en remplir toutes les obligations. Autre effet de ur sagesse, & de cette science des Saints que Dieu leur avoit donnée : *Dedit illi scientiam sanctorum.* Car il y a dans chaque condition certains devoirs fâcheux, onéreux, mortifians, contraires à la nature, dont il st presque impossible de s'acquitter sans le ecours de la religion ; & les Saints tenoient our constant que la religion seule pouoit être en eux une disposition générale t efficace à l'accomplissement de ces deoirs. En effet, sans la religion les Saints, our n'être pas esclaves des devoirs de leur ondition, auroient sçu aussi-bien que les autres n'en prendre que l'honorable & le commode, & en laisser le difficile & le pénible. Le monde accoutumé à ce partage, quoique scandaleux & injuste, à peine s'en eroit-il scandalisé. Sans la religion les aints n'auroient pas manqué de prétextes, our secoüer le joug de tout ce qui eût gê-

né leur liberté, de tout ce qui eût blessé l
amour-propre, de tout ce qu'il y eût eu d
leur condition de dégoûtant, de rebuta
d'humiliant, d'assujettissant : le monde
tout cela leur eût fait grace; & quand ils
roient eu le cœur assez droit pour comp
tout cela parmi leurs obligations, jamais l
attention & leur exactitude n'eût répo
à cette multiplicité de devoirs attaché
leur état. Mais parce qu'ils agissoient
le mouvement & par l'esprit de leur
ligion, ils les ont embrassés & accom
tous. C'est-à-dire, écoutez le dénomb
ment qu'en faisoit saint Ambroise dans
Offices, & réconnoissez ce que c'est que
sainteté : c'est-à-dire, parce que les Sai
agissoient par l'esprit de leur religion,
ont rendu à chacun ce qui lui appartenoi
ils ont honoré les grands, supporté les f
bles, servi leurs amis, pardonné à le
ennemis, assisté ceux qui se trouvoient d
le besoin, veillé sur ceux que Dieu av
confiés à leurs soins, entretenu la paix
la société parmi ceux avec qui ils étoie
obligés de vivre, exercé la charité env
tous, parce qu'ils la devoient à tous. So
tenus de leur religion ils ont sacrifié le
repos, leur santé, leur vie, aux minis
res dont ils étoient chargés, aux empl
contraignans & fatiguans où ils se tro

roient engagés, aux travaux qu'ils ont eu à porter, aux dangers qu'ils ont dû courir. Mûs par ce principe de religion, ils n'ont eu égard ni à leur agrandissement selon le monde, ni à leur établissement, ni au désir de plaire, dès que la conscience, la probité, la vérité y pouvoient être en quelque sorte intéressées. Avec cela ils ont eu aux dépens d'eux-mêmes une fermeté inflexible, une constance inébranlable, une bonne foi hors de tout soupçon, une équité que rien n'a jamais pu corrompre. Parce qu'ils faisoient entrer leur religion dans tout ce qui étoit de leur condition, souples & dociles sous la main de Dieu, contens d'être ce que Dieu vouloit qu'ils fussent & rien davantage, ils sont demeurés dans l'état que la providence leur avoit marqué, sans former de nouveau projets pour se pousser, pour s'avancer, pour s'enrichir; sans entreprendre de supplanter personne, ni de s'élever sur la ruine de personne; prévenans, officieux, libéraux, toujours prêts à rendre le bien pour le mal. Car voilà ce qu'il leur falloit pour être dans leurs conditions des hommes parfaits. Or, dites-moi, pouvoient-ils l'être de la sorte sans leur religion? Ce n'est pas encore assez: le grand usage qu'ils ont fait de cette religion, a été de s'en servir pour sanctifier tous ces

devoirs pour les rapporter à Dieu, p
les remplir d'une maniere digne de Die
pour s'en acquitter en chrétiens, & par
se distinguer des mondains qui en acco
plissent peut-être une partie, mais souv
par vanité, & toujours inutilement pou
salut.

Ah! mon Dieu, que vous êtes admiral
dans vos Saints, & que la science de v
Saints est profonde & sublime! Que Da
*Psalm.* avoit bien raison de s'écrier: *Mirabilis j*
138. *cta est scientia tua ex me; confortata est,*
*non potero ad eam.* Cette science, Seigne
que vous avez enseignée à vos élus, & c
les a fait ce qu'ils sont, me paroît plus m
veilleuse que tous les ouvrages de vo
puissance. Elle est infiniment au-dessus
moi, & sans votre grace je n'y pourrois
mais atteindre. Quelle perfection ne ve
roit-on pas dans le monde, si le monde ét
gouverné selon cette science des Saints?
quoi pensent les enfans des hommes qua
ils la négligent, & à quoi s'occupent-
quand au mépris de cette science ils che
chent le mensonge & la vanité? Que pe
vent-ils espérer de Dieu, & à quoi tout
les autres sciences sans celle-là les condu
roient-elles? Mais achevons & voici
dernier caractère de la science des Saint
c'est que par le retour le plus heureux,

: ſervant de leur religion, pour ſanctifier
ur condition, ils ont profité de leur con-
ition pour ſe perfectionner dans leur réli-
ion. Encore un moment d'attention pour
tte troiſiéme partie.

QUelque diverſité d'événemens qu'il y
it dans le cours de la vie des hommes, III. PART.
'eſt une vérité indubitable, que tout con-
ibue au bien de ceux qui aiment Dieu; &
ous ſçavons, diſoit l'Apôtre, que cela
ême eſt une marque du choix que Dieu a
it de leurs perſonnes, en les prédeſtinant
our être ſaints. *Scimus quoniam diligentibus* Rom.
*Deum omnia cooperantur in bonum, iis qui* c. 8.
*ecundùm propoſitum vocati ſunt ſancti.* Or
oilà, mes chers Auditeurs, ce qu'ont
prouvé ces bienheureux dont nous hono-
ons la mémoire: tout a contribué à leur
vancement & à leur ſalut éternel. Car le
onde, par un merveilleux effet de la gra-
e de Jeſus-Chriſt, a viſiblement contribué
leur ſanctification; & ce qu'ils étoient ſe-
on le monde, j'entends leur condition, ſans
re en ſoi différente de celle des payens,
ar l'uſage qu'ils en ont fait, n'a pas laiſſé
e ſervir à les rendre de parfaits chrétiens:
ourquoi? appliquez-vous à cette excellente
orale de ſaint Paul: parce qu'il eſt conſ-
nt que les Saints ont trouvé dans leur con-

dition, de puiſſans motifs pour s'exciter
s'animer à la pratique de leur religion ; pa
ce qu'il eſt vrai que leur condition leur
fourni des moyens de glorifier Dieu, do
ils ont ſçu admirablement profiter à l'ava
tage de leur religion ; parce qu'un de leu
premiers ſoins a été de bien ménager l
croix & les peines inſéparables de leur co
dition, pour en faire la matiere de leur p
tience & des ſacrifices qu'ils ont eû le bo
heur d'offrir à Dieu dans l'eſprit de leur r
ligion. Penſées touchantes que je ne f
que vous propoſer, & à quoi je réduits
derniere idée que j'ai prétendu vous donn
de la ſcience des Saints.

Ces prédeſtinés & ces élus de Dieu, o
trouvé dans le monde même & dans le
condition quoique mondaine, de pui
ſans motifs pour s'exciter à la pratique
leur religion : c'eſt-à-dire, ce que leur co
dition les obligeoit à faire pour le mond
leur a appris, mais vivement & ſenſibl
ment, ce qu'ils devoient à Dieu, leur a f
porter avec joie & avec douceur le joug
Dieu, leur a fait aimer tendrement la l
de Dieu, leur a fait embraſſer généreuſ
ment ce qui leur a paru de plus ſévère da
l'accompliſſement des ordres de Dieu, le
a fait ſentir & goûter délicieuſement le bo
heur qu'il y a d'être à Dieu. En falloit-

avantage à ces Saints de la terre ? car c'eſt
inſi que les appelle l'Ecriture : *Sanctis qui* *Pſalm.*
*n terrâ ſunt ejus.* En effet, dit ſaint Au- *c.* 13.
uſtin, ils ont été les Saints de la terre,
vant que d'être les citoyens du ciel. Arrê-
ons-nous encore à ceux qui après avoir
aſſé dans le monde par les mêmes états
ue vous, doivent être les modéles de votre
onduite. Leur en falloit-il, dis-je, da-
antage pour leur inſpirer tout le zéle qu'ils
nt eû dans le ſervice de Dieu, que la ré-
exion qu'ils faiſoient ſur la maniere dont
n ſert les Grands de la terre, & dont ils les
ervoient eux-mêmes ? On s'étonne qu'il
ait eû des Saints à la Cour ; & moi je pré-
ends que c'eſt la Cour même où par l'or-
re de Dieu ils ſe trouvoient attachés, qui
es faiſoient ſaints. Oui, la Cour les for-
noit à la religion. La Cour, qui pour tant
l'autres a été & eſt ſi ſouvent une école
l impiété, par un don ſingulier de Dieu,
pprenoit à ceux-ci le chriſtianiſme, & les
levoit à la ſainteté. Comment cela ? rien
le plus naturel ni de plus ſimple. Attachés
la Cour par leur condition, ils avoient
nonte de n'avoir pas pour Dieu une obéiſ-
ance auſſi prompte & une fidélité auſſi in-
violable que celle dont ils ſe piquoient à
l'égard de leur Prince ; & cette comparai-
ſon les portoit à tout entreprendre. Ils ſe

reprochoient avec douleur d'être moins vi
& moins empreſſés pour le Dieu de leur ſ
lut, que pour le Maître de qui dépendo
leur fortune temporelle; & à force de ſe
reprocher, ils parvenoient enfin à pouvo
ſe rendre le témoignage favorable, que le
conſcience ſur ce point exigeoit d'eux, &
où conſiſtoit pour eux le capital & l'eſſen
tiel de la religion. Je veux dire: ils parve
noient enfin à avoir pour Dieu cet amou
de préference, ſi néceſſaire au ſalut, & néan
moins ſi rare à la Cour. Mais Dieu qu
les avoit choiſis, vouloit que la Cour mê
me leur enſeignât, & leur en fournît u
motif auquel ni leur raiſon ni leur foi n
puſſent réſiſter, & quel étoit ce motif? j
le répéte: l'application ſans relâche ave
laquelle ils faiſoient leur cour à un homm
mortel, la diſpoſition ſans réſerve à n'épar
gner rien pour lui plaire, le parfait dévoue
ment à ſes intérêts, la ſoumiſſion aveugle à
ſes volontés, l'infatigable aſſiduité auprès
de ſa perſonne, l'attention à mériter ſe
bonnes graces, l'ambition d'être à lui, la
crainte d'être oubliés de lui, beaucoup plus
d'en être diſgraciés & réprouvés: tout ce-
la, c'étoient pour les Saints autant de le-
çons du culte ſuprême & de l'amour ſouve-
rain qu'ils devoient à Dieu; & ces le-
çons bien étudiées, bien méditées, bien

pliquées, faisoient sur eux des impressions qui les sanctifioient. De même, on t surpris qu'il y ait eû des hommes, qui ns la profession des armes soient arrivés la sainteté, & moi je dis que rien ne pouit mieux les disposer à la sainteté, que la ofession des armes. Comment les Mauris, les Sébastiens, les Eustaches l'y ont-ils uvée? Ils devenoient sans peine les marrs de Jesus-Christ & de leur religion, en souvenant combien de fois ils avoient é les martyrs de leur condition, lorsque nt de fois dans les combats ils s'étoient posés à la mort, pour ne rien faire d'ingne de leur naissance & qui intéressât ur honneur. Ainsi leur condition leur enignoit-elle, les engageoit-elle, les forit-elle malgré eux, non-seulement à oir de la religion, mais à pratiquer tout éroïque de la religion. Car pour avoir e parfaite religion, il faut sçavoir parfaitment obéir, il faut sçavoir se sacrifier, il ut sçavoir se renoncer. Or c'est ce qu'on nore par-tout ailleurs; mais ce qu'un ondain brave dans la guerre ne pourra jnais dire à Dieu qu'il ait ignoré. Il est nc certain que sa condition lui apprend algré lui la science des Saints; & ceci r proportion convient à tous les états, i partagent la société des hommes, puis-

que chaque condition, quand on en ſçait uſer comme les Saints, a une grace particuliere pour coopérer par de ſemblables motifs à la ſainteté de ceux que Dieu, ſelon les vues de ſa ſageſſe, y a deſtinés.

Ce n'eſt pas tout : indépendamment de ces motifs, j'ai dit que les Saints ont trouvé dans leur condition des moyens de glorifier Dieu, dont ils ont ſçu avantageuſement ſe prévaloir, pour acquerir tout le mérite de leur religion ; & je n'en veux point d'autre preuve, que l'hiſtoire de leur vie. Combien y en a-t-il dont la ſainteté n'a été ſi éminente & ſi éclatante, que par ce qu'ils ont eû dans leur condition des occaſions de faire pour Dieu de grandes choſes ? Ils avoient dans le monde de la qualité, (ne quittons point ce qui vous eſt propre, & qu'il n'y ait rien de vague dans cette morale) ils avoient dans le monde de la qualité, de la dignité, de l'autorité : comme élus de Dieu ils ont fait ſervir tout cela à la piété, à la charité, à l'humilité. Si ſaint Louis n'eut été Roi, auroit-il fait pour Dieu ce qu'il a fait ? auroit-il réprimé l'impiété, auroit-il puni le blaſphême, auroit-il dompté l'héréſie, auroit-il établi tant de ſaintes loix ? La Royauté donnoit de la force à ſon zéle, & ſon zéle pour Dieu n'avoit que du ſuccès, que parce que

oyauté en étoit le soutien. S'il n'eut été oi, auroit-il laissé à la postérité tant de mptueux monumens de sa tendresse pa-rnelle envers les pauvres ; en auroit-il mpli la France, & y verrions-nous tant e maisons consacrées par lui à la charité blique ? Sa charité ne subsistoit que sur fonds de sa magnificence royale ; & il a été le pere des pauvres que parce qu'en alité de Roi il a eû le pouvoir de l'être. n un mot le mérite de ce Monarque, & ce ue j'appelle en lui la science des Saints, st qu'il a profité de sa condition pour re le héros de sa religion. Or il n'y a oint de condition dans le monde, qui se-n la mesure & l'étendue du pouvoir qu'el-nous donne, n'ait par rapport à Dieu même avantage ; & si je suis comme les ints, fidéle à la grace & aux desseins de ieu sur moi, sans être ce qu'a été saint oüis, je trouverai dans ma condition de oi sans cesse honorer Dieu par ma con-tion même. Je ne ferai pas des actions un si grand éclat que saint Loüis ; mais faisant tout le bien dont je suis capable, glorifierai Dieu par mon obscurité, com-e saint Loüis l'a glorifié par son élévation. ar élévation & obscurité, à qui sçait & ut s'en servir, ce sont également, quoi-ue différemment des sujets de sancti-

fication. Dans la médiocrité de mon ét
je n'aurai pas les importantes occasions q
eû saint Loüis, pour me signaler com
lui par une piété héroïque ; mais en pr
quant les vertus communes de mon ét
sans être héroïquement saint, je pour
l'être solidement ; sans l'être avec éclat
yeux des hommes, je pourrai l'être a
mérite devant Dieu & dans l'idée de Di
Or c'est uniquement ce que les Saints c
cherché, & à quoi ils ont rapporté ce
Sap. c. 10. science qu'ils avoient reçue d'en-haut : *dit illi scientiam Sanctorum.*

Enfin les Saints ont trouvé des cr
dans leur condition, & ils en ont fait la n
tiere de leur patience, de leur résignatio
de tous les sacrifices qu'ils ont offert
Dieu dans l'esprit de leur religion. Enc
une fois suivant ce principe, faut-il s
tonner qu'il y ait eû des Saints à la Cou
& ne faut-il pas s'étonner plûtôt qu'il
en ait eû & qu'il y en ait si peu ? La co
dition de ceux qui vivent à la Cour,
que leur devoir y retient, étant de le
propre aveu, celle où les mortificatio
sont plus fréquentes & plus inévitable
celle où il y a plus de dégoûts & de ch
grins à essuyer, celle où l'on est plus obli
à prendre sur soi & à se contraindre,
vroit-il y en avoir une dans le monde p
prop

opre à faire des Saints ? Trouver tout
la dans ſa condition & n'être pas ſaint,
ne penſer à rien moins qu'à l'être, n'eſt-
pas le comble de la malédiction ? j'en
ppelle à vous-mêmes, mes chers Audi-
urs, & je ſuis ſûr que malgré votre peu
foi vous en convenez. Quoi qu'il en
it, voilà le ſecret adorable que l'eſprit
Dieu a révélé à ces glorieux prédeſtinés,
ui ſe ſont ſanctifiés à la Cour : des morti-
cations & des chagrins que leur attiroit
ur condition, ils ſe ſont fait un état de
nitence, non pas comme les mondains,
une pénitence forcée, mais d'une péniten-
volontaire, méritoire, ſatisfactoire. Les
vers de fortune & les diſgraces qu'ils ont
à ſoutenir, leur ont inſpiré, non pas d'i-
tiles & de vains dégoûts, mais un géné-
ux & ſincère détachement du monde, les
juſtices mêmes du monde ont été pour eux
exercice de ce parfait chriſtianiſme, qui
s obligeoit de mourir à eux-mêmes. Voi-
ce que la ſcience des Saints leur a appris.
u lieu que les enfans du ſiécle font de
ut cela le ſujet de leurs plaintes & de
urs murmures, les juſtes & les amis de
ieu s'en ſont fait des ſujets de conſola-
on & d'action de graces, parce qu'ils ſça-
oient bien que c'étoit là le partage des
us, & que la voie la plus certaine de leur

prédeſtination étoit de paſſer par les ſou
frances, & d'en être réputé digne. Con
me il n'y a point de juſtes dans la gloire
que Dieu n'ait voulu y conduire par là
auſſi n'y en a-t-il point qui dans leur co
dition n'ayent trouvé des peines & d
afflictions : & c'eſt, dit ſaint Paul, ce qui
le plus contribué à leur ſainteté. Conten
plons-les donc aujourd'hui comme n
modéles. Quoi qu'il nous arrive de f
cheux & de chagrinant dans notre état
diſons-nous à nous-mêmes : Qu'ont fa
les Saints, lorſqu'ils ſe ſont vu trait
comme moi ? s'en ſont-ils pris à la prov
dence ? leur courage en a-t-il été abbattu
leur foi en a-t-elle paru ébranlée, & ne l
ſont-ils pas au contraire eſtimés heureu
d'être éprouvés ſur la terre, afin d'êt
éternellement glorifiés dans le ciel ?

Tel eſt pour nous tous, mes chers Aud
teurs, la ſcience des Saints. Mais c'eſt
vous, Sire, de poſſéder éminemment cett
divine ſcience : car la ſcience des Saint
pour un Roi, doit bien être d'une autr
étendue, & même d'une autre perfectio
que pour le commun des hommes. Com
me les Rois ſont les images de Dieu, u
Roi, pour être ſaintement Roi, doit être
à l'exemple de Dieu, non ſeulement ſaint
mais grand & magnifique juſques dans l

inteté : *Magnificus in ſanctitate.* Il ſuffit *Exod.*
x autres d'être humbles dans la ſainteté, *c.* 11.
être patiens, d'être fervens, d'être
nſtans dans la ſainteté : mais il faut à
n Roi de la grandeur dans la ſainteté mê-
e, puiſqu'avec une ſainteté vulgaire &
mmune, il eſt impoſſible qu'il ſatisfaſſe
x importans devoirs dont il eſt chargé
mme Roi. En effet, ſi ſelon l'Evangile
ce jour une partie de la ſcience des Saints
d'être pacifique, la ſcience d'un ſaint
oi & d'un Roi chrétien doit être, dit
int Auguſtin, de mettre ſa gloire à don-
r la paix ; doit être d'employer ſa puiſ-
ce & de n'épargner rien pour établir,
ur affermir, pour faire fleurir & régner
paix. Auſſi eſt-ce particulierement aux
inces & aux Rois de ce caractère qu'il
dit aujourd'hui, *Beati pacifici.* Or ſui- *Matth.*
nt cette régle, Sire, ſi jamais Prince *c.* 5.
r la terre a eu droit de prétendre au
érite de cette béatitude, on ne peut dou-
r que ce ne ſoit votre Majeſté. Car el-
vient de donner la paix à toute l'Eu-
pe, de la maniere la plus chrétienne,
nt jamais Monarque chrétien l'ait don-
e, & l'ait pû donner : je veux dire, au
ilieu de ſes conquêtes, dans le comble
es proſpérités & des ſuccès dont Dieu
ſqu'à la fin a béni ſes armes ; dans le

déſeſpoir où étoient ſes ennemis, malg
leur formidable ligue, de pouvoir lui r
ſiſter, & lorſqu'ils étoient forcés de r
connoître & de confeſſer que vous étie
Sire, le ſeul victorieux & le ſeul invinc
ble. C'eſt en de ſi favorables conjonctur
que vous avez voulu être le pacificate
du monde chrétien, & c'eſt ainſi que to
te l'Europe vous eſt redevable de ſon bo
heur. C'eſt par vous que tant de nation
après une ſanglante guerre, vont comme
cer à reſpirer; par vous que tant d'Egliſ
déſolées vont offrir librement & ſûr
ment leurs ſacrifices, dans le tranqui
exercice du culte de Dieu; par vous q
tant d'Etats & de Royaumes vont joi
d'un profond repos: fut-il jamais un me
leur titre, pour avoir part à la béatitu
évangélique: *Beati pacifici?* Mais j'oſe e
core, Sire, pour ma propre conſolation
pour celle de mes Auditeurs, ajoûter i
le motif qui vous a déterminé à la co
cluſion de ce grand ouvrage. Car puiſqu
m'eſt permis d'entrer dans les intentions
votre Majeſté, & puiſqu'elle-même s'
eſt hautement expliquée, elle n'a conſer
à la paix que par amour pour ſon peupl
que dans un ſincère déſir de faire goûter
ſes ſujets la douceur de ſon régne, que da
la vue de les ſoulager. Elle s'eſt relâch

e ſes droits pour nous rendre heureux ; &
e qu'elle a ſacrifié à la paix, nous eſt une
reuve authentique de ſes ſoins bienfai-
ans & de ſon attention à nos intérêts.
)r voilà ce que j'ai appellé pour un Roi
hrétien, le mérite de cette béatitude
ont nous parle le Sauveur du monde,
*eati pacifici* ; & c'eſt de quoi j'ai crû
evoir féliciter aujourd'hui votre Ma-
eſté. Non content d'avoir été juſqu'à
réſent le plus glorieux & le plus puiſſant
es Rois, vous voulez encore, Sire, être
: meilleur de tous les Rois. Après avoir
té, comme conquérant, l'admiration
è tous les peuples, vous voulez pour cou-
onner votre régne, être le pere de votre
euple. Le dirai je, Sire, avec la reſpec-
ieuſe liberté que me fait prendre mon
iniſtère, votre peuple n'en eſt pas in-
igne : car jamais peuple ſous le ciel n'a
nt aimé ſon Roi, n'a été ſi paſſionné
our la gloire de ſon Roi, ne s'eſt épuiſé
our ſon Roi avec tant de zéle, n'a fait
our la conſervation de ſon Roi tant de
œux à Dieu. Votre Majeſté l'a ſenti, &
lle ne l'oubliera jamais. Tous les cœurs
ur cela ſe ſont ouverts, & le vôtre, Sire,
n a été touché. Ce peuple encore une fois,
'eſt donc pas indigne de vos bontés ; &
l'on pouvoit les mériter, je dirois qu'il

les a méritées par ſon attachement ſ
exemple, par ſa fidélité à toute épreuve, ſ
ſon obéiſſance ſans bornes, par ſon amc
tendre pour votre Majeſté. *Beati pac*
*ci :* heureux les pacifiques, & encore p
les pacificateurs, puiſque malgré les fa
raiſonnemens de la politique mondain
c'eſt ce qui fait les ſaints Rois, les R
ſelon le cœur de Dieu, les Rois dignes
poſſéder le Royaume de Dieu. A q
tout le reſte ſans cela leur ſervira-t-il ? J
été Roi, diſoit Salomon, & j'ai ſurpa
tous les autres Rois en grandeur, en pu
ſance, en richeſſes, en magnificence ; m
j'ai reconnu par une longue expérienc
que tout cela ſéparé de la ſageſſe, n'ét
que vanité, que peine, qu'affliction d'
prit. Votre Majeſté, Sire, a trop de
mieres, pour ne pas penſer aujourd'hui
que Salomon penſoit alors ; & convainc
auſſi bien que lui du néant du mond
elle a trop de religion pour ne ſe pas d
à elle-même, qu'elle doit donc cherch
hors du monde ſon véritable bonhe
La ſcience de gouverner les peuples,
ſcience de ſe faire obéir, la ſcience d'
croître ſes Etats par le nombre de
conquêtes : voilà ce que votre Maje
poſſéde dans un ſuprême dégré, &
qui a fait la matiere de tant d'éloges. M

omme Prédicateur de l'Evangile, je lui dis ujourd'hui quelque choſe de plus grand, le plus ſolide, de plus digne d'elle : & quoi? 'eſt qu'il n'y a rien de grand, rien de ſo- ide, rien qui ſoit ni puiſſe être digne d'el- e, que la ſcience des Saints, qui eſt la cience des élus de Dieu, & qui la con- luira à ce Royaume éternel que je lui ſou- aite au nom du Pere, du Fils & du ſaint ſprit.

# SERMON

## POUR LE JOUR DE LA COMMEMORATION DES MORTS.

Amen, amen dico vobis, quia venit hora, & nunc est, quando mortui audient vocem Filii Dei : & qui audierint, vivent.

*Je vous dis en vérité, que l'heure est venue, & c'est celle-ci, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, & où ceux qui l'entendront vivront.* En Saint Jean, chap. 5.

C'Est un mystère que Jesus-Christ nous propose aujourd'hui dans l'Evangile, mais un mystère qui même après la déclaration que Jesus-Christ nous en a faite, a encore son obscurité, puisque les Peres de l'Eglise ne s'accordent pas sur le sens de ce passage. Les uns ont crû, & c'est la pensée d'Origene, qu'il falloit l'entendre de la résurrection générale, où en effe

és morts pour comparoître devant le tri-
unal du Fils de Dieu, & pour recevoir
eur dernier arrêt, sortiront de leurs se-
ulchres. D'autres, comme saint Cyrille,
ont expliqué des résurrections particulie-
es, c'est-à-dire, des miracles qu'opéroit
e Fils de Dieu, lorsqu'en vertu d'une seule
arole il ressuscitoit les morts. Saint Augus-
in l'a pris dans le sens moral de la résur-
ection spirituelle, & de la justification des
écheurs, qui de morts qu'ils étoient par
e péché se sont vivifiés par la grace inté-
ieure de Jesus-Christ, & par la vertu de
on sacrement. Trouvez bon, Chrétiens,
ue dans un tel partage de sentimens je
n'attache à ce qui me paroît le plus con-
orme à l'esprit de l'Eglise; & que sans en-
er plus avant dans la discussion de ce mys-
ère, je me contente de l'appliquer à la fête
ue nous célébrons. *Venit hora, & nunc*
*t, quando mortui audient vocem Filii Dei*:
'est en ce jour que les morts ont entendu
a voix du Fils de Dieu, parce que c'est en
e jour qu'on a offert pour les morts dans
outes les parties du monde le sacrifice du
orps & du sang de Jesus-Christ. Or le sang
e Jesus-Christ a une voix aussi bien que le
ng d'Abel: mais une voix bien plus forte
ue le sang d'Abel, une voix qui pénétre
asques dans les cieux, & qui se fait obéir

juſques dans le centre des abymes de la ter
re. Oui, mes Freres, le ſang de cet agneau
ſans tache a crié aujourd'hui ſur nos autels
& qu'a-t-il demandé à Dieu ? le ſoulagemen
de ces ames fidéles, qui, quoique ſéparée
de leurs corps & prédeſtinées, ne laiſſent pa
de ſouffrir & de gémir dans l'attente d
leur béatitude, parce qu'elles ont encore de
reſtes de péchés à expier. C'eſt pour cel
que ce ſang divin a été immolé. C'eſt pou
cela qu'il a pouſſé ſa voix, premieremen
vers le ciel, pour y ſolliciter Dieu en faveu
de ces ames ſouffrantes ; & enſuite juſque
au lieu où ces ames ſont arrêtées, pou
leur annoncer l'heureuſe nouvelle de leu
liberté, & pour leur dire que l'heure eſt ve
nue de ſortir de leur priſon. Car c'eſt c
qui ſe fait dans cette ſolemnité plus authen
tiquement & plus généralement qu'à nu
autre jour de l'année, puiſque celui-ci eſ
uniquement conſacré à la mémoire de ce
ſaintes ames, & au devoir public que nou
leur rendons, en offrant pour elles le ſa
crifice de notre religion : *Venit hora, &
nunc eſt, quando mortui audient vocem Filii
Dei.* Au reſte, Chrétiens, quiconque des
morts entendra cette voix favorable du ſang
de Jeſus-Chriſt, il joüira d'un vie bien-
heureuſe : pourquoi ? parce qu'en même
tems délivré des liens du péché, il entrera

en poſſeſſion de l'héritage des enfans de Dieu, où il trouvera une ſource de vie qui ne finira jamais. *Et qui audierint, vivent.* Voilà de quoi j'ai à vous entretenir ; après que nous aurons imploré le ſecours du Saint Eſprit, par l'interceſſion de Marie. *Ave, Maria.*

TRois choſes, ſelon ſaint Bernard, font la perfection d'un devoir chrétien, & doivent néceſſairement y concourir ; une foi pure pour le connoître, une dévotion tendre pour l'aimer, & des œuvres ſolides pour l'accomplir. Et trois choſes ſelon le même Pere, y ſont eſſentiellement oppoſées ; l'aveuglement de l'eſprit, l'indifférence du cœur, & l'inutilité des œuvres. L'aveuglement de l'eſprit, qui fait qu'on ignore ce devoir ; l'indifférence du cœur, qui fait qu'on y eſt inſenſible ; & l'inutilité des œuvres, qui fait qu'on s'en acquitte mal. Or, c'eſt ſur ce principe, mes chers Auditeurs, que je fonde ce diſcours, où j'entreprends de vous engager à ſecourir les ames de vos freres, que la mort a ſéparés de vous, & à leur donner des marques de votre charité, dans l'état malheureux où je vais vous les repréſenter. Car voici tout mon deſſein. Je trouve dans le chriſtianiſme trois ſortes de perſonnes, qui par diffé-

rentes raiſons, ne contribuent en rien au ſoulagement des ames du purgatoire. Les premiers, ſont ceux qui ne croyent pas leurs peines; les ſeconds, ceux qui les croyent mais qui n'en ſont pas touchés, & les derniers, ceux mêmes qui en ſont touchés mais qui n'employent pas les moyens efficaces pour les ſoulager. Dans le premier rang, je comprends les libertins & les hérétiques, qui par un eſprit d'incrédulité rejettent la foi du purgatoire. Dans le ſecond, certains catholiques indifférens & ſans compaſſion, qui confeſſant la foi du purgatoire, ne ſe ſentent émûs d'aucun zéle pour la délivrance des ames que la juſtice de Dieu y a condamnées; & dans le troiſiéme, un nombre de chrétiens preſqu'infini, qui ſe flattant d'avoir là deſſus tout le zéle néceſſaire, n'en ont que les apparences, parce qu'ils ne l'exercent que par des œuvres ſtériles & vaines, qui ne ſont devant Dieu de nul effet. Or pour vous inſpirer autant qu'il m'eſt poſſible, la dévotion qui occupe aujourd'hui toute l'Egliſe, & dont les ames du purgatoire ſont l'unique objet; j'établirai contre les premiers la vérité de cette dévotion, j'exciterai les ſeconds à cette dévotion, & je réglerai les derniers dans l'exercice & l'uſage de cette dévotion. Permettez-moi de

vous développer encore ma pensée. Ne pas secourir les ames du purgatoire, parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles souffrent, c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur : voilà la premiere partie. Etre persuadé des peines que souffrent les ames du purgatoire, & ne pas s'intéresser à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété & aux loix mêmes de l'humanité : voilà la seconde partie. Etre disposé à les secourir & ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi commun qu'il est déplorable dans le christianisme : voilà la troisiéme partie. La premiere tient lieu d'une controverse, mais d'une controverse aisée, qui ne fera que vous affermir dans les sentimens orthodoxes touchant la charité qui est due aux morts. La seconde, sera une exhortation pressante pour vous porter à accomplir fidélement le devoir de cette charité ; & la derniere, une instruction pratique pour vous apprendre en quoi doit consister cette charité. C'est tout le sujet de votre attention.

C'Est un des caractères de l'erreur d'agir inconsidérément ; & saint Jérôme remarque fort bien, qu'il suffit pour se préserver I. PART.

de l'héréſie, & pour ne pas ſuivre le to
rent du libertinage, d'obſerver les fauſſ
démarches, & les égaremens viſibles de l'u
& de l'autre. Or voilà ce qui paroît d'
bord dans le procédé de ceux, qui n'éta
pas perſuadés de la vérité du purgatoire
font profeſſion de ne pas prier pour l
morts. Car dans cette erreur, ſans mêm
en pénétrer le fond, & à n'en juger que p
les ſimples lumieres du bon ſens, je déco
vre trois grands défauts de conduite. Ma
ne penſez pas, mes chers Auditeurs, qu
pour vous en convaincre, j'entreprenne i
une controverſe réglée, ni qu'à force d
preuves, je veuille établir la foi du purga
toire, contre l'hérétique & le libertin qui l
combattent. Ce que j'ai en vue eſt plu
court & plus édifiant pour vous. Car je veu
ſeulement vous montrer combien l'héré
tique & le libertin raiſonnent mal (je dis
ſuppoſé mêmes leurs principes) lorſqu'il
refuſent de prier pour les morts. Appli
quez-vous.

Voici leur premier égarement. Ils n'on
point d'aſſûrance, diſent-ils, qu'il y ai
un purgatoire après cette vie; & n'en ayan
nulle aſſûrance, ils ne travaillent point au
ſoulagement des ames qui y ſont condam
nées. Je ſoutiens que cette conduite eſt au
moins téméraire & imprudente: pourquoi

arce que d'une erreur de ſpéculation, ils
ombent par là dans un déſordre pratique,
n renonçant à l'uſage de l'Egliſe, & comp-
nt pour rien le hazard où ils ſe mettent de
nanquer à un des plus importans devoirs
e la juſtice & de la charité chrétienne.
Comprenez ceci, s'il vous plaît. Car enfin,
t les hérétiques, & ceux qui par libertina-
e de créance entrent ſur ce point dans
eurs ſentimens, ſont forcés malgré eux
e reconnoître, que comme ils n'ont point
aſſûrance qu'il y ait un purgatoire, auſſi
'ont-ils nulle aſſûrance qu'il n'y en ait
as. Ils prétendent que l'Ecriture ne leur a
oint révélé l'un ; mais ils conviennent en
nême tems qu'elle ne leur a point non plus
évélé l'autre. Cela étant, le témoignage
ue nous leur rendons de cette vérité ca-
holique ; les preuves non-ſeulement ſo-
ides, mais plauſibles, ſur leſquelles nous
à fondons ; la poſſeſſion immemoriale où
ous ſommes de la croire, doivent au moins
es tenir dans le doute : & comme de leur
ropre aveu, ils n'ont point d'évidence du
ontraire, ils ne peuvent tout au plus ſe re-
rancher que ſur l'incertitude. Or dites-
noi, ſi dans l'incertitude prétendue de cet-
e vérité, ils ſont excuſables d'abandonner
a pratique & l'uſage de toute l'Egliſe, en
ceſſant de prier pour les morts ? Etant in-

certains ſi les ames de leurs freres ſont dan
un état de ſouffrance ou non ; qu'y a-t-i
de plus juſte, que de prier pour eux ? L
ſeul doute ne devroit-il pas les déterminer
& en faudroit-il davantage pour les ren
dre inexcuſables, quand ils négligent de ſa
tisfaire à ce devoir ? Il me ſemble que je n
dis rien que la droite raiſon ne faſſe d'a
bord ſentir.

Mais voyez combien cette raiſon a d
force, ſur-tout dans le ſujet que je traite. J
demande aux partiſans de l'héréſie, me ſer
vant contre eux de leurs propres diſpoſi
tions : Si vous étiez certains comme nous l
ſommes, qu'il y a un purgatoire, ne vou
croiriez-vous pas obligés auſſi bien qu
nous, à prier pour vos freres dont vou
pleurez la mort ; & dans l'intention de le
ſoulager, vous conformant à notre exem
ple, ne feriez vous pas pour eux tout ce qu
nous faiſons nous-mêmes ? ils en convien
nent avec moi. Sur cela j'ajoûte, & j
leur dis : vous ne feriez pas néanmoin
ſûrs alors que les ames de vos freres fuſ
ſent du nombre de celles pour qui l'or
peut prier utilement. Car elles pourroien
être, ou déja bienheureuſes, ſans avoir be
ſoin de ce ſecours ; ou éternellement re
prouvées & incapables d'en profiter. Ceſſe
riez-vous pour cela de ſolliciter Dieu en

eur faveur ? non : mais dans le doute où vous seriez de leur sort, vous prendriez le parti le plus favorable. Ainsi, pourquoi nous qui croyons le purgatoire, & qui nous en faisons un point de foi, prions nous pour ces ames fidéles ? parce qu'il se peut faire, disons-nous, que ces ames, quoique fidéles, n'ayant pas achevé de payer à Dieu ce qu'elles doivent à sa justice, souffrent au milieu des flammes qui les purifient. Nous ne sçavons pas précisément si cela est ; mais il nous suffit de ne sçavoir pas non plus précisément si cela n'est point, & de sçavoir que cela peut être. Bien loin que cette incertitude refroidisse notre charité pour les morts, c'est au contraire ce qui l'excite ; & comme dit excellemment saint Augustin, nous aimons bien mieux nous exposer à faire pour ces saintes ames des prieres superflues, que de nous mettre en danger de manquer à celles qui leur sont nécessaires. Remarquez ces paroles qui sont décisives, & qui semblent faites pour mon sujet : *Melius enim ista viventium suffragia iis supererunt animabus, quibus nec prosunt nec obsunt, quàm deerunt iis quibus prosunt.* Voilà comment nous raisonnons, & nos adversaires sont obligés de confesser que selon nos maximes nous raisonnons bien. Or je me sers contre eux de cette régle, & *August.*

je reprends de la sorte : Vous ne sçavez pas s'il y a un purgatoire ; priez donc toujours pour vos freres, afin que s'il y en a un, ils n'y soient pas abandonnés à la rigueur des jugemens de Dieu. Car la vérité du purgatoire ne dépend ni de votre opinion ni de la mienne ; & quoi que vous & moi nous en croyons, il est ou il n'est pas. S'il n'étoit pas comme il vous plaît de le penser, ma priere seroit inutile à ces ames: mais s'il est, comme je le crois, vous ne pouvez disconvenir que vous ne soyez coupable envers ces ames souffrantes. Moi qui m'intéresse pour elles, je ne cours aucun risque ; mais vous qui les délaissez, vous risquez & pour elles & pour vous-même. Quand vous me dites : à quoi bon prier pour les morts, s'il n'y a point de purgatoire ? Il m'est aisé de vous répondre, que quand mes prieres seroient inutiles pour les morts, elles seront toujours méritoires pour moi, parce qu'elles procédent toujours de la charité qui en est le principe & la fin. Mais quand je vous dis que s'il y a un purgatoire, en ne priant pas pour les morts vous manquez à un des devoirs les plus indispensables de la charité, vous n'avez rien qui vous défende ni qui vous mette à couvert de reproche.

En effet, Chrétiens, que diriez-vous

( la comparaiſon eſt ſenſible, mais elle en eſt d'autant plus propre, pour donner jour à ma penſée ) que diriez-vous d'une mere affligée & déſolée, qui ne ſçachant, après une ſanglante bataille, quel a été le ſort de ſon fils, ni ce qu'il eſt devenu, ſe contenteroit de le pleurer, ſans lui donner nulle autre marque de ſon zéle ? Elle eſt en doute, s'il n'a point été pris dans le combat, & s'il n'eſt point réduit actuellement dans une dure captivité, mais on lui fait entendre qu'en ce cas-là même, elle a une reſſource aiſée, parce que la liberté de ſon fils ne dépendra que de ſes ſoins & des pourſuites qu'elle fera pour le rachéter. Que diriez-vous encore une fois, ſi cette mere, au lieu de prendre pour cela les meſures convenables, s'arrêtoit à conteſter & à répondre qu'il n'y a nulle apparence que ſon fils ſoit tombé dans cette diſgrace ; ſi toute ſon application étoit à chercher des raiſons, pour ſe perſuader que cela n'eſt pas, & qu'elle proteſtât qu'à moins d'une évidence entiere de la choſe, elle ne veut pas faire la moindre démarche pour lui, ne la traiteroit-on pas d'inſenſée ou de dénaturée ? Or voilà juſtement le procédé des hérétiques que je combats. On leur dit que des ames qui leur ſont cheres, & dont ils avouent qu'ils doivent avoir à cœur les intérêts, ſont

peut-être dans un lieu de souffrance, qu
nous appellons purgatoire ; & que si elle
y sont, ils peuvent par des moyens facile
les en tirer. Que font-ils ? ils s'opiniâtrer
à soutenir qu'elles n'y sont pas. Ils argu
mentent, ils disputent contre la vérité de c
purgatoire. Ils prennent à partie ceux qu
le croyent, & ils se fatiguent à invente
des preuves pour montrer que c'est un
chimére. Mais si indépendamment de leu
preuves, ce purgatoire est quelque chose d
réel, & si ces ames dont ils connoissent qu
les intérêts ne doivent pas leur être indi
férens, y souffrent des peines extrêmes
c'est à quoi ils ne veulent pas penser : qu'e
les y souffrent & qu'elles y gémissen
dans l'attente de leur bonheur, ils viven
tranquilles ; & pourvu qu'ils n'en croyen
rien, ils se tiennent quittes envers elles d
tous les devoirs de la piété. Raisonner &
agir ainsi, est-ce une conduite prudente &
sage ?

Mais en voici une autre qui ne l'est pa
plus, & qui ne vous surprendra pas moins
En quoi consiste l'erreur pratique des par
tisans de l'héresie sur le sujet dont il est que
tion ? à ne pas prier pour les morts, parc
qu'ils ne croyent pas la vérité du purga
toire, & c'est ce que j'appelle leur secon
égarement. Car ils devroient renverser l

roposition, & croire la vérité du purga-
oire, parce qu'il eſt évident & inconteſta-
le qu'il faut prier pour les morts. Com-
ent ceci doit-il s'entendre ? Je m'expli-
ue : c'eſt qu'à comparer ces deux articles,
ont l'un n'eſt, ce ſemble, que la ſuite de
autre, il faut néanmoins tomber d'accord
ue celui qui établit la priere pour les
orts, nous eſt bien plus expreſſément &
lus diſtinctement marqué dans toutes les
égles de la foi, que celui qui regarde le
urgatoire. Pour le purgatoire, peut-être
ourroit-il y avoir de l'obſcurité : mais
ous les oracles de la religion nous parlent
lairement & hautement de la priere pour
s morts. Car l'Ecriture nous la recomman-
e en termes formels ; toute la tradition
ous l'enſeigne ; les plus anciens Conciles
ont autoriſée : ç'a toujours été la prati-
ue de l'Egliſe, & les Juifs eux-mêmes
ont obſervée & l'obſervent encore aujour-
'hui dans leurs ſynagogues. Or, ſelon
aint Thomas, ce conſentement du chriſtia-
iſme & du judaïſme eſt une eſpéce de dé-
onſtration. Judas l'un des Princes Macha-
ées ordonna des ſacrifices pour ceux qui
éfendant la loi du Seigneur avoient été
ués dans le combat, & l'on ne doutoit
oint alors que la penſée de prier pour les
orts ne fût ſalutaire & inſpirée de Dieu.

2. Mac. c. 12. *Sancta ergo & salubris est cogitatio.* O l'histoire qui rapporte ce fait est tenue pa mi nous pour canonique, disoit le gran

*August.* Augustin, *Machabæorum libros pro can nicis habemus ;* & quand nous n'aurion pas, ajoûtoit-il, ce témoignage des livre sacrés, il nous suffiroit d'avoir celui de l'E glise universelle qui est encore plus au thentique, puisque nous voyons qu'à l'au tel & dans les saints mystères on n'a j

*Ibidem.* mais oublié de prier pour les morts. *Sed c si nusquam in scripturis veteribus legere tur, in hoc universæ Ecclesiæ claret aucto ritas, ubi in precibus quæ ad altare fundun tur, locum habet commendatio mortuorum* Sur quoi vous remarquerez que saint Au gustin ne parloit point en simple Docteur mais en historien de l'Eglise, dont il rap portoit l'usage. Nous faisons, avoit dit Ter tullien deux siécles avant ce Pere, nous fai sons des offrandes pour les morts ; & si vou nous en demandez la raison, nous nou contentons de vous alléguer la tradition &

*Tertull.* la coutume. *Oblationes pro defunctis faci mus ; harum si rationem expostules traditi tibi prætenditur auctrix, confirmatrix con suetudo, fides servatrix.* Paroles qui fon voir que dès la naissance du christianisme la priere pour les morts étoit regardée com me une tradition divine & un dépôt de l

i, *fides servatrix*. Que peut-on dire de us fort ? S'il étoit donc vrai que les hétiques fussent aussi éclairés qu'ils se flatnt de l'être, voici comment ils raisonroient. Il faut prier pour les morts ; tous les lumieres de la religion le démonent ; donc je dois être convaincu qu'il y un purgatoire : car qu'est-ce que le purtoire, sinon un état de souffrances & de ines, où les morts sont soulagés par les ieres des vivans ? Je ne puis admettre l'un ns convenir de l'autre : & puisque la foi e révéle évidemment l'un, il est juste que me soumette à l'autre, quoiqu'il me paisse obscur ; & que je croye le purgatoi, parce que je ne puis me défendre de reonnoître qu'il faut prier pour les morts. oilà, dis-je, la conséquence qu'ils tireient, & cette conséquence seroit légitie. Mais que font ils ? tout le contraire. ar ils renversent l'ordre, & ils disent : la vélation du purgatoire m'est obscure, onc je ne m'y soumettrai pas : & parce ie ne croyant pas le purgatoire, je détruis fondement de la priere pour les morts, uelque sainte qu'elle puisse être, je reoncerai à la priere pour les morts ; & parque l'usage de cette priere est ce qu'il y a plus ancien dans la tradition, je compai pour rien la tradition ; & parce que

le livre des Macchabées parle ouvertème
à l'avantage de cette priere, je rejett
rai le livre des Macchabées ; & parce q
cette priere eſt autoriſée par tous les P
res & par tous les Conciles ; je n'en cro
rai ni les Peres ni les Conciles ; & par
que dès les premiers ſiécles cette prie
étoit ſolemnellement établie dans l'Egli
de Dieu, je dirai que dès les premiers ſi
cles l'Egliſe de Dieu eſt tombée dans
corruption ; & parce que ſaint Auguſt
s'eſt fait un devoir, & un devoir de re
gion de prier pour l'ame de ſa mere, je r
pondrai que ſaint Auguſtin a donné ſur
point dans les rêveries & les illuſions p
pulaires. Car voilà, mes chers Auditeur
juſqu'où va l'opiniâtreté des hérétique
je ne leur attribue que ce qu'ils ſoutienne
eux-mêmes, & que ce qu'ils ont cent fo
écrit. Or qu'y a-t-il de moins ſoutenab
& de plus oppoſé à la raiſon ?

Enfin, leur troiſiéme & dernier égar
ment eſt, que des choſes qui ne ſont ni ce
taines ni révélées touchant le purgato
re, ils ſe font des préjugés contre la f
du purgatoire ; au lieu qu'ils devroient
ſervir de la foi du purgatoire qui eſt ſoli
& raiſonnable, pour combattre en eu
mêmes ces préventions qui ne ſont que l'e
fet de leur foibleſſe. Car qu'eſt-ce qui l

choq

noque sur le sujet du purgatoire ? les ima-
es ou les peintures affreuses, sous lesquel-
s, selon eux, nous le concevons ; diverses
irconstances non révélées, à quoi ils pré-
ndent que nous nous attachons ; voilà ce
ui les révolte : & moi si je me trouvois à
ur place, je me délivrerois sans peine de
s préventions en opposant à tout cela la
bstance de la foi du purgatoire, qui est la
hose du monde la plus simple, mais la plus
nsée. Car je me dirois à moi-même :
état de ces ames qui ont besoin, après
tte vie, d'être purifiées, ne m'est pas con-
u, c'est-à-dire, je ne sçais où elles souf-
ent, ni ce qu'elles souffrent, ni comment
les souffrent ; ce sont autant de secrets que
ieu a voulu me tenir cachés, & qu'il ne
rt à rien de vouloir approfondir : mais
est assez pour moi de sçavoir qu'elles
uffrent, par la justice de Dieu, de vérita-
les peines, & qu'il est de l'ordre de la pro-
dence qu'elles souffrent. Car seroit-il juste
ne des ames criminelles & souillées de pé-
és, quoique véniels, sortant de leurs corps,
ssent aussi-tôt glorifiées, que celles qui sont
ures & sans tache ? Seroit-il juste que des
chés qui n'ont jamais été expiés par la pé-
tence, ou qui ne l'ont pas été suffisam-
ent, entrassent dans le séjour de la béati-
de où il n'y a que la sainteté qui soit ad-

miſe ? Seroit-il juſte qu un Chrétien lâch
qui n'a fait à Dieu nulle réparation de ſ
lâchetés, reçut le prix & la couronne aus
promptement & auſſi aiſément, que celu
dont la vie, d'ailleurs innocente, a été tou
te fervente ? Cela répugneroit à tous le
droits de la juſtice de Dieu. Il faut donc
qu'après cette vie il y ait un état où, com
me parle ſaint Auguſtin, Dieu rappelle le
choſes à l'ordre, où il achéve de punir ve
ritablement ce qui eſt puniſſable, où ce
ames qu'il a prédeſtinées comme ſes épou
ſes, ſoient miſes à leur derniere épreuve
où leurs taches ſoient effacées ; où paſſan
par le feu, ſelon l'expreſſion de ſaint Paul
elles acquiérent ce dégré de pureté, ma
de pureté conſommée, qui leur eſt néce
ſaire pour voir Dieu. Or cet état n'eſt rie
autre choſe que le purgatoire ; tout le reſt
m'eſt incertain, & par conſéquent ne do
point être pour moi un ſujet de trouble
puiſque peut-être je me troublerois de c
qui n'eſt pas. Quoi qu'il en ſoit, je ne pui
concevoir le purgatoire comme l'Egliſe m
le propoſe, que je ne ſente ma raiſon s'ac
corder avec ma foi. Voilà comment j'évit
l'écueil de la prévention : mais l'hérétiqu
au lieu d'y procéder de la ſorte, donne dan
cet écueil ; & des circonſtances douteuſe
du purgatoire, qui ne reviennent pas à ſo

ns, il se préoccupe injustement contre le
rgatoire même.

Ah ! Chrétiens, bénissons Dieu de ce
'il nous a donné une foi, non-seulement
us sainte & plus soumise, mais plus édi-
nte pour nous & plus consolante. Re-
ercions-le de nous avoir appellés à une
ligion, où le zéle & la charité s'étendent
-delà des bornes de notre mortalité. Esti-
ons-nous heureux d'être les enfans
une Eglise, qui après nous avoir fermé
s yeux, prend encore soin de nous assis-
r. Celle des hérétiques les abandonne à
mort ; & dès qu'elle cesse de les voir,
le cesse de penser à eux. Comme il n'y a
oint pour eux de purgatoire, & qu'étant
ns la voie du schisme, ils sont hors de
voie du salut, c'est une conséquence
leur erreur, qu'elle les traite ainsi ; mais
Eglise de Jesus Christ ayant pour nous
autres espérances & d'autres vues, tient
ussi une conduite toute différente : elle
e cesse point de s'intéresser en notre fa-
eur, qu'elle ne nous ait porté dans le sein
e notre béatitude. Jusques-là elle est en
eine de notre état : preuve évidente qu'el-
: est notre véritable mere. Or quelle
onsolation de sçavoir que quand nous se-
ons dans cet affreux passage du jugement
e Dieu à l'éternité bienheureuse, toute

l'Egliſe ſera pour nous en priere, comm
elle y étoit pour ſaint Pierre, ſelon le ra
port de l'Ecriture, tandis que ſaint Pier
fut dans la priſon ! Quel avantage de pou
voir ſe promettre que tout ce qu'il y a d
fidéles au monde, s'employera pour not
délivrance ; que ſans qu'ils y penſent eu
mêmes, nous aurons part à leurs bonn
œuvres & à leurs ſacrifices ; que comm
nous rendons aujourd'hui à nos amis &
nos proches ce tribut que notre religio
preſcrit, on nous rendra un jour le mêm
office ; que notre mémoire ne périra p
comme celle de l'impie, mais qu'elle ſer
ſelon la parole du Saint-Eſprit même, da
une éternelle bénédiction, puiſque juſqu
la fin des ſiécles on ſe ſouviendra de no
dans les myſtères divins. Voilà, mon Die
ce que j'eſpère & ce que j'attends ; & voi
ce qui me ſoutient & ce qui me fortifi
Sans cette eſpérance, je tomberois dans l'
battement ; & vos jugemens déja pour m
trop redoutables, acheveroient ſans reſſou
ce de me conſterner. Quelque témoigna
que je puſſe me rendre de m'être juſtifié a
près de vous, & d'avoir recouvré par v
ſacremens la grace que j'avois perdue, l
dettes de mes péchés multipliées à l'infini
me rempliroient de terreur : car je ſçai
ô mon Dieu, que rien de ſouillé ne ſe

rçu dans votre Royaume ; je ſçais qu'on
n ſortira point des mains de votre juſtice,
u'on n'ait payé juſqu'à la derniere obole ;
j ſçais que par cette régle, la plus exacte
ſinteté ne doit point faire de fond ſur elle-
rême, & c'eſt ce qui me jetteroit dans un
ſecret déſeſpoir. Mais quand je fais réfle-
ion, Seigneur, aux miſéricordes que la foi
e découvre en vous ; quand je viens à con-
ſidérer que ſi je ſuis aſſez heureux pour mou-
r dans votre grace, quelque redevable
e je ſois à votre juſtice, j'aurai de quoi
'acquitter ; que toute votre Egliſe par ſes
rieres viendra à mon ſecours ; que le tré-
r des ſatisfactions de votre Fils me ſera
vert ; que les mérites de ſa paſſion & de
mort me ſuivront même après le tré-
s, & que je pourrai encore alors puiſer
ec joie dans les précieuſes ſources de mon
auveur : Ah, Seigneur, ſi je ne ceſſe pas
ſolument de craindre, au moins je com-
ence à eſpérer. Cette eſpérance me con-
le, elle me raſſûre, elle me ranime : ne
ſéparant point d'une ſincère & véritable
nitence, j'y trouve un ferme & ſolide
pui ; & voilà pourquoi, à l'exemple de
tre ſerviteur Job, je conſerve chére-
ent cette eſpérance dans mon cœur, *Re-* Job.
*ſita eſt hæc ſpes mea in ſinu meo.* Pourſui- c. 19.
ns, Chrétiens : & après avoir établi la

dévotion pour le soulagement des ames
purgatoire contre ceux qui ne croient
leurs peines ; inspirons-la, s'il est possibl
à ceux qui les croient, mais qui n'en so
point touchés : c'est le sujet de la secon
partie.

II. PART. CRoire qu'il y a un purgatoire, & n
tre point touché des peines que souffre
les ames qui y sont condamnées, c'est u
espéce d'insensibilité d'autant plus éto
nante, qu'elle est opposée, non-seuleme
à la piété & à la charité, mais à tous l
principes de l'humanité. Or c'est néa
moins le second désordre que j'ai enti
pris de combattre ; & je ne puis mieux vo
en donner l'idée, qu'en vous disant, qu
attaque & qu'il blesse également trois di
férens intérêts, auxquels nous ne pouvo
sans crime être insensibles : l'intérêt
Dieu, l'intérêt de nos freres, notre int
rêt propre. Car en user ainsi, c'est n'avc
nul zéle pour Dieu, qui trouvant sa gloi
dans la délivrance de ces ames justes, ve
se la procurer par nous, & a droit de s'
prendre à nous, quand il en est frustré ; c'
avoir un cœur de bronze pour ces mêm
ames, qui nous regardant comme leurs l
bérateurs, & qui sçachant que Dieu a m
leur grace entre nos mains, & que l'accon

bliſſement de leur félicité dépend en quelque maniere de nous, attendent avec de saints empreſſemens que nous leur rendions cet important office : mais ſur-tout, c'eſt renoncer à nos propres avantages, & perdre les biens infinis qui nous reviendroient de-là ; biens qui nous coûteroient peu, dont nous ſerions ſûrs, & que nous produiroit ſans peine cet exercice de charité envers les morts. Seroit-il poſſible que notre dureté allât juſques-là ; & qu'étant excités par ces trois motifs, nous ne fiſſions ſur nous aucun effort pour remédier à ce déſordre ?

Il s'agit de procurer à Dieu un accroiſſement de gloire, & peut-être un des plus grands qu'il ſoit capable de recevoir. En faut-il davantage pour nous faire embraſſer avec ardeur la dévotion dont je vous parle ? Ah ! Chrétiens, permettez-moi de faire ici avec vous une réflexion, dont je confeſſe que je me ſuis ſenti pénétré : j'ai droit d'eſpérer que vous ne le ferez pas moins. Nous avons quelquefois du zéle pour Dieu ; mais notre ignorance auſſi groſſiere qu'inexcuſable dans les choſes de Dieu, fait que nous n'appliquons pas ce zéle aux véritables ſujets où l'intérêt de Dieu eſt engagé. Par exemple, nous admirons ces hommes Apoſtoliques, qui pouſſés de l'eſprit de Dieu paſſent les mers, & vont dans des

pays barbares, pour y gagner à Dieu des ir
fidéles. Auſſi eſt-ce quelque choſe d'héro
que dans notre religion. Mais ſçavons-nou
bien ce qu'enſeigne Pierre de Blois, fonc
ſur la plus ſolide Théologie, que la dévo
tion pour le ſoulagement des ames du pur
gatoire & pour leur délivrance, eſt une e
péce de zéle, qui par rapport à ſon objet
ne le céde pas à celui de la converſion de
payens, & le ſurpaſſe même en quelqu
ſorte. Pourquoi? parce que les ames du pur
gatoire étant des ames ſaintes & prédeſti
nées, des ames confirmées en grace, elle
ſont incomparablement plus nobles devan
Dieu que celles des payens, elles ſont plu
aimées & plus chéries de Dieu que celles de
payens, elles ſont actuellement dans un
état bien plus propre à glorifier Dieu qu
celles des payens. Sçavons-nous bien qu
c'eſt Jeſus Chriſt lui même qui a voulu nou
ſervir de modéle, & qui nous a donné dan
ſa perſonne l'idée de cette dévotion, ou d
ce zéle pour les ames du purgatoire: & ce
la, ajoûte Pierre de Blois, lorſqu'il deſ
cendit aux enfers, c'eſt-à-dire, dans cett
priſon, où, ſelon l'Ecriture, les ames de
anciens Patriarches étoient retenues, &
qu'il y deſcendit pour les y conſoler par ſ
préſence, & pour les en tirer par ſa puiſſan
ce. D'où vient que ſaint Pierre, dans ſa pre

nière Epître canonique, ne nous parle de cette descente aux enfers, que comme d'une mission divine qu'y fit le Sauveur du monde : *In quo & his qui in carcere erant spiritus veniens prædicavit.* Sçavons-nous, dis-e, qu'il ne tient qu'à nous d'imiter ainsi Jesus-Christ ; & que sans descendre comme lui dans ces prisons souterraines, où sa charité & son zéle le firent entrer, nous pouvons, à son exemple, délivrer des ames aussi parfaites & aussi saintes ; & qu'en le faisant comme lui, & le faisant en vue de la gloire qui doit en revenir à Dieu, de quelque condition que nous soyons, nous participons à cet esprit apostolique dont il a été la source, & que je voudrois aujourd'hui vous inspirer ? Si nous ne le sçavons pas, malheur à nous d'avoir négligé une si salutaire instruction ; & si le sçachant, nous ne pensons pas à prier pour ces saintes ames, autre malheur pour nous encore plus grand, d'être si peu sensibles aux intérêts de Dieu. 1. Petr. c. 3.

J'ajoûte à ceci une pensée de l'Abbé Rupert encore plus touchante. On vous a dit cent fois que les ames qui souffrent dans le purgatoire, y sont dans un état de violence, parce qu'elles y sont privées de la vue de Dieu ; la chose est évidente : mais peut-être n'avez-vous jamais compris que le purgatoire fût un état de violence pour

Dieu même, & c'eſt ce que je vous déclar
de ſa part. Que la privation ou la ſéparatio
de Dieu ſoit un état violent pour une am
juſte, je ne m'en étonne pas : mais que pa
un effet réciproque ce ſoit un état violen
pour Dieu, c'eſt ce qui doit nous ſurpren
dre, & ce que l'intérêt de Dieu ne nous pe
met pas de regarder avec indifférence. O
en quoi conſiſte cet état de violence par rap
port à Dieu ? le voici : c'eſt que dans le pu
gatoire Dieu voit des ames qu'il aime d'u
amour ſincère, d'un amour tendre & pate
nel, & auxquelles néanmoins il ne peut fair
aucun bien ; des ames remplies de mérite
de ſainteté, de vertu, & qu'il ne peut toute
fois encore récompenſer ; des ames qui ſon
ſes élues & ſes épouſes, & qu'il eſt forcé d
frapper & de punir. Eſt-il rien de plus oppo
ſé aux inclinations d'un Dieu ſi miſéricor
dieux & ſi charitable ? Mais c'eſt à nous, di
l'Abbé Rupert, de faire ceſſer cette violen
ce : & comment ? en délivrant ces ames d
leur priſon, & leur ouvrant par nos priere
le ciel qui leur eſt fermé. Car c'eſt là qu'el
les ſe réuniront à Dieu, & où Dieu pour ja
mais s'unira à elles ; là qu'il répandra ſur el
les tous les tréſors de ſa magnificence ; là
que ſon amour pour elles agira dans toute
ſon étendue. Tandis qu'elles ſont dans le
purgatoire, cet amour de Dieu eſt comme

n torrent de délices prêt à les inonder, mais
:rêté par l'obſtacle d'un péché dont la det-
n'eſt pas encore acquittée. Que feront-
ous ? nous leverons l'obſtacle en ſatisfai-
nt pour elles. Prenez garde, Chrétiens :
lieu s'eſt lié les mains, pour ainſi dire, nous
ls lui délierons ; il s'eſt mis dans une eſpéce
impuiſſance de faire du bien à des créatu-
s qui lui ſont chères, nous lui en fourni-
ons le moyen. Je dis qu'il s'eſt mis dans
ne eſpéce d'impuiſſance de leur faire du
ien : car Dieu dans l'ordre ſurnaturel n'a
ue deux ſortes de biens, les biens de la
race & les biens de la gloire. Or du mo-
ent que ces ames prédeſtinées ſont ſorties
e ce monde, il n'y a plus de grace pour el-
es, parce qu'elles ne ſont plus en état de
nériter ; & il ne peut pas encore leur don-
er la gloire, parce qu'elles ne ſont pas ſuffi-
amment épurées pour la poſſéder. Il eſt
onc réduit à la néceſſité de les aimer, par-
e qu'elles ſont juſtes ; & cependant de ne
eur faire nul bien, parce qu'elles ne ſont
as encore capables de joüir du ſouverain
ien, & qu'étant ſéparées de lui, elles ſont
ncapables de tout autre bien. Je dis plus :
toutes prédeſtinées qu'elles ſont, il eſt com-
me obligé de les traiter avec plus de rigueur,
qu'il ne traite les pécheurs de la terre, ſes
plus déclarés ennemis. Pourquoi ? parce

qu'il n'y a point de pécheur sur la terre qui dans ses désordres mêmes, Dieu ne fasse encore des graces pour mériter & pour satisfaire ; au lieu que dans le purgatoire quelque sainte que soit une ame, elle est exclusse de ces sortes de graces, & voilà par où son état est violent pour Dieu.

Mais Dieu cependant, Chrétiens, y a pourvu d'ailleurs, & par où ? par le pouvoir qu'il nous a donné d'intercéder pour ces ames. Comme s'il nous avoit dit : C'est par vous que ces ames affligées recevront du soulagement dans leurs souffrances ; c'est par vous que malgré les loix de ma justice rigoureuse, elles éprouveront les effets de ma miséricorde ; c'est vous qui ferez les négociateurs & les solliciteurs de leur liberté, & votre charité à les secourir sera un motif de la mienne. Ainsi Dieu semble-t-il nous avoir parlé. Quand donc en effet, usant de ce pouvoir, nous délivrons par nos prieres une de ces ames, non-seulement nous procurons à Dieu une gloire très-pure, mais nous lui donnons une joie très-sensible : non-seulement nous faisons triompher sa bonté, mais nous nous conformons aux dispositions secrettes de sa justice, & la raison en est bien claire : parce que la justice que Dieu exerce envers les ames du purgatoire, n'est qu'une justice, pour ainsi dire, forcée, une

uſtice aiſée à fléchir, & qui ne demande qu'un interceſſeur pour l'appaiſer. Quand Dieu vouloit autrefois punir les Iſraélites, il défendoit à Moyſe de s'y oppoſer : *Dimitte me, ut iraſcatur furor meus contra eos :* Exod. c. 23. laiſſez-moi faire, Moyſe, lui diſoit-il, & ne m'empêchez pas d'exterminer ces rébelles. Livrez-les-moi, afin que ma colère s'allume contre eux. Mais Dieu en uſe ici tout autrement : car quoique ces ames ſouffrantes ſoient actuellement les victimes de ſa juſtice, il ſouhaite que nous agiſſions pour elles ; & tandis qu'il leur fait ſentir le poids de ſes jugemens, c'eſt alors qu'il ſe plaît davantage à être prié en leur faveur. Au lieu de nous dire comme à Moyſe : *Dimitte me, ut iraſcatur furor meus ;* il nous dit au contraire : Oppoſez-vous, Chrétiens, à ma vengeance, & n'abandonnez pas à ma colère ces ames que j'aime & que vous devez aimer. Ne ſouffrez pas que ma juſtice exige d'elles ſans rémiſſion tout ce qui lui eſt dû. Tout inexorable qu'elle eſt, vous l'adoucirez, vos prieres la déſarmeront, elle cédera à vos bonnes œuvres. Serions-nous aſſez durs pour réſiſter à une telle invitation ?

Je ne vous dis rien, mes chers Auditeurs, de l'intérêt des ames mêmes pour qui je tâche aujourd'hui d'émouvoir vo-

tre piété : les peines qu'elles endurent pa
lent assez hautement pour elles. Vous n
demandez ce que souffre une ame dans
purgatoire, & moi je réponds qu'il sera
bien plus court de demander ce qu'elle n
souffre pas. Elle y souffre, dit le Concile
Florence, le plus insupportable de tous l
maux, qui est la privation de Dieu ; & ce
seul lui feroit du purgatoire un enfer, si l'e
pérance ne la soutenoit. Elle y souffre, d
saint Augustin, les impressions miraculeu
ses, mais véritables, d'un feu qui lui tie
lieu d'un second supplice : *Torquetur miris*
*sed veris, modis* : d'un feu d'autant plus v
dans son action, qu'il sert d'instrument à u
Dieu vengeur, & vengeur du péché ; d'u
feu, ajoûte ce saint Docteur, en compa
raison duquel ce feu que nous voyons sur l
terre n'est rien ; d'un feu dont l'ame péné
trée, de quelque maniere qu'elle le soit
souffre plus elle seule que tous les Martyr
n'ont jamais souffert ; ressent des douleur
plus aiguës que celles de toutes les mala
dies compliquées dans un même corps : c'e
de quoi les Théologiens conviennent. O
il n'y a point de barbare qui ne fût touch
de ce que je dis, s'il le comprenoit, & s'i
en étoit persuadé comme nous. En effe
que seroit-ce, si Dieu au moment que j
vous parle, faisoit paroître devant vou

*August.*

ces ames affligées, & que vous fussiez témoins de leurs tourmens ? Que seroit-ce si vous entendiez leurs gémissemens & leurs plaintes, & si du fond de leurs cachots elles pousſoient jusqu'à vous ce cri lamentable : *Miseremini meî.* Vous, mon cher Auditeur, *Job.* 19.
si tendre à la compassion, vous qui sans frémir ne pourriez voir un criminel à la torture, verriez-vous sans pitié tant d'ames justes dans le triste état où elles sont réduites ? Vous êtes en peine de sçavoir qui sont ces ames : mais pouvez-vous l'ignorer ? Approchez-vous, dirois-je, reconnoissez-les : voilà l'ame de votre pere, de ce pere dont vous possédez les biens, de ce pere qui s'est épuisé pour vous, de ce pere à qui vous devez tout ce que vous êtes : il souffre peut-être pour vous avoir trop élevé, & il attend de votre reconnoissance que vous preniez au moins maintenant ses intérêts auprès de Dieu. Passez plus avant : voilà cet ami dont la mémoire vous devroit être si précieuse, & à qui peut-être vous ne pensez plus. Il est présentement en état d'éprouver si votre amitié étoit sincère ; il languit & il ne peut être soulagé que par vous ; priez, & Dieu mettra fin à ses peines : dans un besoin si pressant lui refuserez-vous un secours qui lui est nécessaire, & qui vous doit coûter si peu ?

Mais peut-être êtes-vous de ces homm
qui n'aiment qu'eux-mêmes, & qui n'o
égard qu'à leur intérêt propre. Hé bien
mon cher Auditeur, si vous êtes de ce c
ractère, quoique cet esprit d'intérêt so
bien éloigné de la pure & parfaite charit
cherchez votre intérêt, j'y consens, pou
vu que vous le cherchiez par les voies dro
tes, & par les moyens légitimes que vo
présente la religion. Or je vous demande
quel intérêt plus grand pour vous que c
contribuer à la délivrance d'une ame d
purgatoire ? quel avantage que de pouvo
dire : Il y a une ame dans le ciel qui m'e
en partie redevable de son bonheur, un
ame que j'ai mise en possession de sa béati
tude, une ame spécialement engagée à prie
pour moi : ne peut-on pas compter ce
avantage parmi les graces du salut, & peu
être parmi les marques de la prédestinatio
future ? Ah ! Chrétiens, si Dieu par un
révélation expresse me faisoit aujourd'hu
connoître dans le séjour bienheureux un
ame que j'eusse tirée du purgatoire, &
qu'il me la marquât en particulier, ave
quelle foi ne l'invoquerois-je pas ? ave
quelle confiance n'aurois-je pas recours
elle ? avec quelle ferveur ne lui recom
manderois-je pas mon salut éternel ? Or i
ne tient qu'à vous & à moi d'avoir cett

onſolation : car s'il y a en effet quelqu'une
le ces ames fidéles dont nous ayions avan-
é le bonheur, quoique nous ne la con-
noiſſions pas, elle nous connoît bien ; &
ious pouvons toujours faire fond ſur elle,
:omme ſur une ame qui nous eſt acquiſe,
lont nous avons été en quelque ſorte les
ibérateurs, & par conſéquent qui ne nous
ubliera jamais. Non, elle ne fera pas com-
ne cet officier de Pharaon, qui dès qu'il
ût ſorti de ſa captivité, ne ſe ſouvint plus
le Joſeph, ni des étroites obligations qu'il
ui avoit. Il n'eſt pas néceſſaire que nous
diſions à cette ame glorieuſe ce que Joſeph
dit à cet homme ingrat & méconnoiſ-
ſant : *Memento meî, dùm benè tibi fuerit, & facias mecum miſericordiam* : Ame ſainte, à qui, tout pécheur que je ſuis, j'ai pû procurer la liberté & la félicité dont vous jouiſſez, ſouvenez-vous de moi dans le lieu de votre repos ; & uſez envers moi de miſéricorde, comme j'en ai uſé envers vous : ſoyez touchée de mon état, comme je l'ai été du vôtre, & engagez Dieu par vos prieres à me tirer de l'eſclavage de mon péché, comme je l'ai engagé par les miennes à vous tirer du lieu de vos ſouffrances. Il ne faut point, dis-je, que nous lui tenions ce langage, puiſqu'étant ſainte & bienheureuſe, elle eſt déſormais incapable de

*Geneſ. c. 40.*

manquer à aucun devoir. Mais sçavez vou
Chrétiens, ce qui nous arrivera, si no
n'avons pas ce zéle pour les ames du pu
gatoire ? c'eſt qu'on nous traitera un jo
comme nous aurons traité les autres ; c'
que Dieu permettra qu'on nous abandon
comme nous aurons abandonné les autre
Vérité ſi conſtante, que dans la penſée d'
ſçavant Théologien, un chrétien qui n'a
roit jamais prié avec l'Egliſe pour les am
du purgatoire, par une juſte punition
Dieu, ſeroit lui-même incapable de pro
ter dans le purgatoire des prieres que l'E
gliſe offriroit pour lui ; & quoique cet
opinion ne ſoit pas abſolument reçue,
moins eſt-elle plus probable en ce ſens, qu
ſi par la vertu des prieres de l'Egliſe il y
des graces pour les ames du purgatoire, n
n'y doit moins prétendre ni n'en ſera e
clus avec plus de raiſon, que celui qui pe
dant ſa vie aura négligé de prier pour l
ames de ſes freres. Il eſt donc ſûr que tou
tes ſortes d'intérêts nous portent à cet
dévotion. Mais voici un dernier déſordre
on croit les peines du purgatoire, on e
touché de compaſſion pour les ames qu
ſouffrent dans le purgatoire & l'on voudro
les ſoulager ; cependant on ne les ſoulag
pas, parce qu'on n'emploie pas pour cela le
moyens convenables & efficaces : c'eſt d

quoi j'ai à vous parler dans la troisiéme partie.

CE n'est pas sans raison qu'un grand Evêque qui fut autrefois une des lumieres de l'Eglise de France, disoit que dans le monde même chrétien, il y avoit peu de personnes, qui selon les principes & les régles de la religion, eussent pour les morts une solide & vraie charité : *Non præter æquum opinabere*, ce sont ces paroles, *si perpaucos esse conjicias, qui mortuos verè diligant.* Sans en apporter d'autres preuves, l'expérience seule ne justifie que trop ce sentiment de Sidoine Apollinaire. Car à en juger par ce que nous voyons, & par divers abus qu'il est impossible que nous n'ayons nous-mêmes remarqués, quoiqu'il y ait aujourd'hui beaucoup de chrétiens persuadés de la vérité du purgatoire ; quoiqu'il y en ait d'assez humains, & si vous voulez, d'assez tendres, pour être touchés de l'état où se trouvent peut-être les ames de leurs amis & de leurs parens ; quoiqu'on voie des enfans qui s'intéressent pour le repos de leurs peres, des femmes zélées pour celui de leurs maris, après tout on peut dire, & il est constant, qu'on en voit peu, qui aient pour ces ames souffrantes une charité efficace : pourquoi ? parce qu'on en voit peu qui

III. PART.

*Sidon. Apol.*

réellement contribuent à soulager leurs pei
nes ; peu qui se servant des moyens qu
nous fournit pour cela le christianisme, leu
procurent les secours dont elles ont besoi
& dont elles pourroient profiter. J'avou
encore une fois qu'on ne laisse pas d'avoi
pour les morts de la piété : mais il arrive qu
ce qu'on appelle piété pour les morts, es
dans les uns une piété stérile & infructueu
se ; dans les autres une piété d'ostentatio
& de faste ; dans ceux-là une piété mondai
ne & payenne, qui n'agit point par le
vues de la foi ; dans ceux-ci une piété qu
toute chrétienne qu'elle est, ne produit qu
des œuvres mortes, c'est-à-dire, des œu
vres sans mérite, parce qu'elles sont faite
hors de l'état de la grace. Voilà, dis je, c
que l'expérience nous fait connoître, & c
qui pourra nous confondre, au même
tems que je m'en servirai pous vous instrui
re & pour vous édifier.

Car j'appelle piété stérile & infructueus
pour les morts, celle qui ne consiste qu'en
de vains regrets, qu'en d'inutiles lamenta
tions, qu'en des cris lugubres, qu'en des
transports de douleur, qu'en des torrens de
larmes, qu'en des emportemens & des dé
espoirs. Or il n'est pourtant rien de plus
Bern. commun. *Videmus*, disoit S. Bernard, dans
le discours funébre qu'il fit sur la mort de

on frere : *Videmus quotidiè mortuos plangere mortuos suos, fletum multum & fructum nullum; & verè plorandi qui ita plorant.* Nous voyons tous les jours des morts pleurer d'autres morts : nous voyons des hommes vivans mais tout mondains & par-là morts devant Dieu, pleurer sincérement & amérement la mort de ceux qui leur ont été chers pendant la vie. Mais que nous paroît-il en tout cela ? beaucoup de pleurs & peu de prieres, peu de charité, peu de bonnes œuvres : *Fletum multum & fructum nullum;* des gémissemens pitoyables, mais de nul effet ; des excès de désolation sans aucun fruit. Or en vérité, ajoûtoit le même Pere, ceux qui pleurent de la sorte, méritent bien eux-mêmes d'être pleurés : *& verè plorandi qui ita plorant.* Cependant, Chrétiens, cet abus que condamnoit saint Bernard, semble avoir passé parmi nous, non-seulement en coutume, mais ce qui me paroît bien plus étrange, en bienséance & en devoir ; puisqu'aujourd'hui ceux qui se piquent de vivre selon les loix du monde, à force de pleurer leurs morts, se tiennent comme dispensés de prier pour eux. A peine verrez-vous maintenant une femme de quelque condition dans le monde, au jour du de la mort ou des funérailles de son mari, approcher des autels, & s'acquitter

du devoir essentiel de la religion. Vous diriez que d'y manquer, soit une marque de sa tendresse. Pendant que des étrangers plus officieux qu'elle, accompagnent le corps & recommandent l'ame à Dieu, celle-ci dans sa maison fait l'inconsolable & la désespérée : & au lieu qu'autrefois les payens ne perdez point cette remarque, gageoient des hommes pour pleurer aux obséques de leurs parens, pendant qu'eux-mêmes ils étoient occupés à faire les sacrifices ordinaires pour appaiser leurs manes ; croyant, dit Séneque, qu'ils rempliſſoient beaucoup mieux le devoir de la piété filiale par leur dévotion que par leurs larmes. & qu'il étoit beaucoup plus juste de se décharger sur d'autres de l'office de pleurer, que de celui de prier : nous par une opposition bien bizarre, & par un aveuglement encore plus déplorable, nous gageons au contraire des hommes pour prier & nous nous contentons du soin de pleurer. Quel abus pour un siécle aussi éclairé & aussi spirituel que le nôtre ? Zénon Evêque de Véronne ne put souffrir qu'une femme chrétienne assistant aux divins offices qu'on célébroit pour l'ame de son pere, interrompît les ministres de l'autel par des cris & par des sanglots qu'il traita de prophanes : *Quod solemnia divina quibus quiescentes animæ commen*

*antur, prophanis interrumperet ululatibus.*
lais eſt-il moins indigne de s'interdire, ſe-
on qu'il ſe pratique aujourd'hui, les ſaints
ffices, & de ſe diſpenſer des prieres ſolem-
elles de l'Egliſe, pour payer aux morts un
ribut de larmes qu'ils ne nous demandent
oint & qui ne leur ſera jamais utile ? Car
nfin, mes chers Auditeurs, de quel ſe-
ours peut être à une ame l'excès de votre
ouleur ? Tous ces témoignages d'une affli-
tion outrée & ſans meſure, ſeront-ils ca-
ables d'adoucir ſa peine ; & penſez-vous
ue ce feu purifiant dont elle reſſent les vives
tteintes, puiſſe s'éteindre par les larmes
ui coulent de vos yeux ? Ah, mon frere,
crivoit ſaint Ambroiſe à un Seigneur de
arque pour le conſoler ſur la perte qu'il
voit faite d'une ſœur qu'il aimoit unique-
ent, réglez-vous juſques dans votre dou-
ur. Toute violente qu'elle eſt, ſoyez
quitable & chrétien. Dieu vous a ôté une
œur, qui vous étoit plus chère que vous-
ême ; priez pour elle, & pleurez ſur vous.
leurez ſur vous, parce que vous êtes un
écheur encore expoſé aux tentations & aux
angers de cette vie ; & priez pour elle,
fin de la délivrer des ſouffrances de l'au-
e. Voilà le zéle que vous devez avoir :
ar voilà ce qui lui peut ſervir, & de quoi
lle vous ſera éternellement redevable,

Ainſi parloit ce ſaint Evêque : mais qu'arr
ve-t-il ? au préjudice d'une ſi ſalutaire r
montrance qu'il faudroit nous appliquer
nous-mêmes, on croit bien s'acquitter e
vers les morts de la reconnoiſſance qui le
eſt dûe, en ſe faiſant de ſa propre doule
une paſſion ; paſſion que ſouvent on pouſ
juſqu'à l'indiſcrétion. Paſſion par où un
veuve déſolée veut quelquefois ſe diſti
guer, & dont elle fait gloire d'être u
exemple & un modéle. Paſſion qu'on s'e
gage à ſoutenir, dont on eſt réſolu de n
rien rabattre, & qui peut être par-là mê
me a plus d'affectation que de vérité. Pa
ſion que les hommes interprétent maligne
ment, dont la ſingularité ſert déja de ma
tiere à leur cenſure, comme ſon relâche
ment & ſon retour en pourra bien ſervi
dans la ſuite à leur raillerie. Car n'eſt-c
pas ainſi que le monde même ſe mocque d
ſes propres abus ?

J'appelle piété pour les morts d'oſtenta
tion & de faſte, celle qui ſe borne à l'exté
rieur des devoirs funébres, aux cérémonie
d'un deuil, à l'appareil d'un convoi, à tou
ce qui peut éclater aux yeux des hommes
recherchant ce faux éclat juſques dans le
choſes les plus ſaintes, tels que ſont le
ſervices de l'Egliſe, où ſouvent il y a plu
de pompe que de religion ; étalant cett
vanit

nité jusques sur les autels, plus chargés
es marques de la noblesse du défunt que
es signes augustes du Christianisme ; éri-
ant pour un cadavre des tombeaux plus
agnifiques que ne sont les sanctuaires &
s tabernacles où repose le Corps de Jesus-
hrist; s'étudiant beaucoup plus à observer
ut ce que l'ambition humaine a introduit,
'à pourvoir au solide & au nécessaire,
ui est de secourir les ames fidéles par nos
crifices & par nos vœux. Non pas, Chré-
ens, que je prétende absolument condam-
r tout ce qui se pratique extérieurement
ns les funérailles ; l'abus que nous en fai-
ns, n'empêche pas que ce ne soient de
ints devoirs dans leur origine, & dans
ntention de l'Eglise qui les a institués :
ais je veux seulement vous dire, que ce
est pas en cela que doit être renfermée
ute notre piété envers les morts ; que si
ous en demeurons là, nous ne faisons rien
our eux; que, comme a très-bien remarqué
int Augustin, tout ce soin d'une honora-
e sépulture est plutôt une consolation
our les vivans, qu'un soulagement pour
s morts, *Solatia vivorum, non subsidia mortuorum* ; qu'une ame dans le purgatoire *August.*
ous est incomparablement plus obligée des
onnes œuvres & des aumônes, dont nous
i appliquons le fruit, que de toute la dé-

penſe,&, ſi vous voulez, de toute la magnifi cence de ſes obſéques ; qu'une communio faite pour elle lui marque bien mieux notr reconnoiſſance, que les plus riches & le plus ſuperbes monumens ; & qu'il y a a reſte une eſpéce d'iniquité ou même d'in fidélité, à n'épargner rien quand il s'agi de l'inhumation d'un corps qui n'eſt dans l tombeau que pourriture, pendant qu'o néglige de ſecourir une ame qui eſt l'épouſ de Jeſus-Chriſt & l'héritiere du ciel.

J'appelle piété pour les morts toute payen ne, celle qui n'ayant pour objet que la chai & le ſang, n'agit pas dans les vues de l foi ; celle qui n'inſpire pour les morts qu des ſentimens naturels, que des ſentimen peu ſoumis à Dieu, que des ſentimens op poſés au grand précepte de l'amour de Dieu je dis de cet amour de préférence par o Dieu veut être ſingulierement honoré ; qu des ſentimens qui montrent bien qu'a lieu d'aimer la créature pour Dieu, l'on n'ai me Dieu, ou plûtôt l'on n'a recours à Dieu que pour la créature. Ah ! mes freres, diſoi ſaint Paul aux Corinthiens Dieu, à ne plai ſe, que je vous laiſſe ignorer ce qui concer ne les morts & la conduite que vous deve tenir à leur égard. Je veux que vous le ſça chiez, afin que vous ne vous attriſtiez pas comme les nations infidéles, qui n'ont nul

e espérance dans l'avenir : *Nolumus vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini sicut & cæteri, qui spem non habent.* Prenez garde, reprend saint Chrysostôme, expliquant ce passage : il ne leur défendoit pas de pleurer la mort de ceux qu'ils avoient aimés & dû aimer pendant la vie ; mais il leur défendoit de pleurer comme les payens, qui n'étant pas éclairés des lumieres de la vraie religion, confondent là-dessus la piété avec la sensibilité, le devoir avec la tendresse, ce qui doit être de Dieu avec ce qui est purement de l'homme. La foi seule nous apprend à en faire le discernement ; & réglant en nous l'un par l'autre, elle nous fait concevoir pour les morts des sentimens chrétiens & raisonnables. 1. Thess. c. 4.

Mais enfin ne peut-on pas avoir pour les morts une piété stérile & inutile, quoique chrétienne dans le fond ; je conclus, mes chers Auditeurs, par ce dernier article ; mais appliquez-vous à cette instruction, & qu'elle demeure pour jamais profondément gravée dans vos esprits. Oui, l'on peut avoir pour les morts une telle piété & c'est le désordre capital auquel je vous conjure, en finissant, d'apporter le remède nécessaire. Vous me demandez qui sont ceux que j'entends par-là, & en qui je trouve ces deux caractères si difficiles en apparence à accorder,

piété chrétienne dans le fond, & néanmoins inutile devant Dieu ? je réponds que ce ſont ceux qui prient pour les morts, étant eux-mêmes dans un état de mort, je veux dire dans la diſgrace & dans la haine de Dieu. Car dans ce funeſte & malheureux état, pécheur qui m'écoutez, en vain rendez-vous aux ames du purgatoire des devoirs chrétiens, en vain priez-vous & intercédez-vous pour elles, en vain pour elles faites-vous des largeſſes aux pauvres, en vain pratiquez-vous tout ce que le zéle d'une dévotion particuliere vous peut ſuggérer : ces ames ſouffrantes ne tireront jamais de vous aucun ſecours. Tandis que Dieu vous regarde comme ſon ennemi, vous êtes incapable de les ſoulager : toutes vos prieres ſont réprouvées, toutes vos aumônes perdues, tous vos jeûnes, toutes vos pénitences de nul effet, pourquoi ? parce que le péché dont votre conſcience eſt chargée anéantit la vertu de toutes vos œuvres : & comment ſeroit-il poſſible que ce que vous faites fût de quelque valeur pour ces ſaintes ames, puiſqu'il n'eſt de nul prix pour vous-même ? Le moyen que vous fuſſiez en état de les acquitter auprès de la juſtice divine, puiſqu'il eſt certain que pour vous-même, Dieu, ſans déroger à ſa miſéricorde, ne reçoit rien alors de vous en payement ?

Secourir une ame dans le purgatoire, c'eſt lui tranſporter le fruit des bonnes œuvres que vous pratiquez, & le lui céder : ſi donc dans l'état du péché vous pouviez la ſoulager, il faudroit que dans cet état vos bonnes œuvres euſſent devant Dieu quelque mérite. Or il eſt de la foi qu'elles n'en ont aucun, parce que ſans la grace & la charité ce ſont des œuvres mortes, & qui n'ont pas le principe de la vie ; & étant mortes pour vous qui les pratiquez, faut-il s'étonner qu'elles le ſoient encore plus pour les autres à qui vous prétendez les appliquer ?

J'excepte toutefois, remarquez ceci, j'excepte de cette régle le ſacrifice de la meſſe dont le merite ne dépend point de la ſainteté de celui qui l'offre, beaucoup moins de celui qui le fait offrir, mais eſt uniquement attaché à la perſonne de Jeſus-Chriſt & au prix de ſon ſang : d'où il s'enſuit qu'un pécheur dans l'état même de ſon déſordre, peut contribuer au repos des ames du purgatoire ; & comment ? en faiſant offrir pour elles ce ſacrifice, dont une des principales qualités, eſt d'être ſouverainement propitiatoire pour les vivans & pour les morts. Il le peut, dis-je, & il le doit avec d'autant plus de raiſon, que ce ſacrifice eſt le ſeul moyen que Dieu lui laiſſe pour

ſuppléer à l'impuiſſance où il ſe trouve d
ſecourir autrement ces ames prédeſtinées
car Dieu alors regarde l'Hoſtie qu'on lu
préſente, qui eſt Jeſus-Chriſt, & non poir
celui par le miniſtère ou les ſoins duque
on la lui préſente, qui eſt le pécheur. Mai
du reſte, il eſt toujours vrai que le pécheu
agiſſant par lui-même, ne peut rien fair
qui ſoit profitable aux morts. Et voilà
Chrétiens, le fondement de cette dévotio
aujourd'hui ſi autoriſée & ſi ſolemnell
dans l'Egliſe de Dieu, qui conſiſte à ſe pu
rifier par le Sacrement de la pénitence, &
par la participation du Corps de Jeſus-Chriſt
pour ſe mettre en diſpoſition de ſecouri
utilement & infailliblement les ames d
purgatoire. De tout tems dans le chriſtia
niſme on a prié pour les morts ; mais Dieu
réſervoit à notre ſiécle cette excellente pra
tique de ſe ſanctifier pour les morts. Autre
fois dans l'ancienne loi l'on obſervoit quel
que choſe de ſemblable ; & ſaint Paul écri
vant aux Corinthiens, fait mention d'une
eſpéce de baptême dont les Juifs avoien
coutume d'uſer pour le ſoulagement de
morts. *Alioquin quid facient qui baptizantur*
1. Cor. c. 15. *pro mortuis ?* C'eſt ainſi que de ſçavans in
terprétes ont expliqué ce paſſage, & c'eſ
le ſens qui m'a paru le plus vrai & le plu
littéral : mais ce que pratiquoient les Juifs

n'étoit que la figure, & la vérité devoit s'accomplir en nous : *Sed hæc omnia in figura contingebant illis.* Voyez donc, mes chers Auditeurs, ce que Dieu vous demande aujourd'hui, & à quoi il vous exhorte lui-même par son Prophéte : *Mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum, quiescite agere perversè, discite benefacere.* Lavez-vous, nous dit-il, & purifiez-vous ; lavez-vous dans les eaux de la pénitence, & purifiez-vous dans le sang de l'Agneau. Appliquez-vous par une véritable contrition ce second baptême aussi salutaire que le premier, sçavoir, le baptême du cœur, mais d'un cœur contrit & humilié. *Auferte malum cogitationum vestrarum :* ôtez de devant mes yeux tout ce qu'il y a de corrompu, non-seulement dans vos actions, mais dans vos pensées ; renoncez à vos commerces criminels, cessez de faire le mal, apprenez à faire le bien, & ne vous contentez pas de le faire, mais commencez à le bien faire. *Et venite, & arguite me, dicit Dominus* : venez ensuite, & soutenez devant moi la cause de ces ames pour qui vous vous intéressez ; c'est alors que je vous écouterai, que j'accepterai vos oblations, que je me laisserai fléchir par vos prieres. Profitons, Chretiens, de cet avertissement, & nous éprouverons la vérité des promesses du Sei-

*Ibidem.* c. 10.

*Isaï.* c. 1.

*Ibidem.*

gneur. Par-là nous le glorifierons, par-là nous consolerons nos freres dans leur affliction, par-là nous attirerons sur nous les graces du salut les plus abondantes, & ces graces nous conduiront à la vie éternelle que je vous souhaite, &c.

# SERMON
## POUR L'OUVERTURE DU JUBILÉ.

Exhortamur vos, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. Ait enim: Tempore accepto exaudivi te, & in die salutis adjuvi te. Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.

*Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grace de Dieu. Car Dieu nous dit lui-même dans l'Ecriture : Je vous ai exaucé au tems favorable, & je vous ai aidé au jour du salut. Or voici maintenant ce tems favorable ; voici ces jours de salut.* Dans la seconde Epître aux Corinthiens, Ch. 6.

C'Est ainsi que l'Apotre saint Paul parloit aux premiers Chrétiens de la grace générale de leur conversion ; & je me sers aujourd'hui de ces paroles, pour vous exhorter vous-mêmes, mes Freres, à recevoir efficacement & utilement la grace particuliere que l'Eglise vous présente, en vous accordant la plus authentique de toutes les indulgences, qui est celle du Jubilé. Car je

puis bien vous dire, comme le Docteur des nations le disoit au Corinthiens, que voici maintenant le tems favorable, que voici les jours du salut, où le Pere des miséricordes se dispose à répandre sur nous les bénédictions les plus abondantes. C'est pour cela qu'il ordonne à ses ministres de vous annoncer ce Jubilé, & de vous l'annoncer à tous, puisque tous, justes & pécheurs, y peuvent & y doivent participer. C'est pour cela que l'Eglise redouble ses prieres, & qu'elle vient d'offrir solemnellement le sacrifice de l'Agneau. Heureux si nous connoissons le don de Dieu; & plus heureux encore, si pour nos propres intérêts & pour la sanctification de nos ames, nous en sçavons faire l'usage que Dieu prétend. L'Apôtre, après avoir représenté à ceux de Corinthe la sainteté du tems où ils vivoient, & où la lumiere de l'Evangile commençoit à les éclairer, concluoit par cette importante leçon : Ayons donc soin de nous comporter comme de dignes disciples de Jesus-Christ, & de nous rendre recommandables en toutes choses, par les jeûnes, par les veilles, par les travaux : *Exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in laboribus, in jejuniis, in vigiliis.* Voilà, mes chers Auditeurs, ce que je vous dis moi-même : prenons bien garde à consacrer ce saint tems

2. Cor. 6. 4.

où nous entrons, ce tems d'indulgence & de grace, par les exercices de notre pénitence, par les exercices de nos oraisons, par toutes les pratiques de la religion & d'une piété vraiment Chrétienne. C'est à quoi je veux vous porter dans ce discours, qui sera moins une prédication, qu'une instruction simple, mais solide. Or pour vous proposer d'abord tout mon dessein, il y a dans le Jubilé sur-tout trois choses dignes d'être considérées, & que j'entreprends de vous expliquer : premiérement, ce que c'est que la grace du Jubilé ; secondement, ce qui est nécessaire pour avoir part à la grace du Jubilé ; & en troisiéme lieu, ce que doit operer dans nous la grace de Jubilé. C'est une indulgence, & je vais vous montrer en quoi consiste cette indulgence, & quel en est l'esprit ; ce sera la premiere partie : ce qu'il faut faire pour gagner cette indulgence, & quelles dispositions nous y devons apporter ; ce sera la seconde partie : enfin quels effets salutaires doit produire en nous cette indulgence, & quels fruits nous en devons retirer ; ce sera la conclusion. Daigne le ciel seconder le zéle qui m'anime, & puissiez-vous bien apprendre à ne pas perdre un avantage si précieux ! Adressons-nous pour cela à Marie, & disons-lui : *Ave, Maria.*

I. PART. QU'est-ce, Chrétiens, que l'indulgence du Jubilé ? Le Jubilé dans l'ancienne loi étoit une année de rémission & de grace pour le peuple de Dieu. Nous en voyons l'origine & l'institution dans le vingt-cinquiéme Chapitre du Lévitique, où Dieu ordonna à Moyse qu'en même tems que les Prêtres, qui devoient lui succéder dans le ministère, auroient fait l'ouverture de cette année sainte, on publieroit une rémission générale pour tous les enfans d'Israël : c'est-à-dire, que tous les esclaves seroient mis en liberté, que tous les propriétaires rentreroient dans la possession des biens qu'ils avoient aliénés : que tous ceux qui avoient contracté des dettes, en seroient déchargés ; & cela, dit l'Ecriture, parce que c'étoit l'année du Jubilé : *Ipse est enim Jubilæus.* Mais ce n'étoit là après tout, pour me servir du terme de saint Paul, que l'ombre des biens à venir. Ce Jubilé si mémorable parmi les Hébreux, n'étoit que pour servir de figure, & que pour nous préparer au Jubilé de la loi nouvelle. Car ce Jubilé de la loi nouvelle est proprement celui où les véritables esclaves, je veux dire, ceux que le démon tenoit dans la servitude du péché, sont remis dans la pleine & entiere liberté des enfans de Dieu ; celui

*Levit. c. 25.*

où les pécheurs réconciliés rentrent dans la parfaite jouiſſance des véritables biens, en recouvrant les mérites qu'ils avoient acquis devant Dieu, & que le péché leur avoit fait perdre ; celui où les véritables dettes, j'entends les peines dûes au péché, demeurent éteintes, & ſont univerſellement abolies.

Or c'eſt ce Jubilé, mes Freres, que je vous annonce, & dont nous commençons aujourd'hui à célébrer la ſolemnité. Heureux, ſi nous la célébrons dans un eſprit chrétien. Heureux ſi tout ce qui étoit figuré dans le Jubilé autrefois publié par Moyſe, s'accomplit en nous. Il s'agit de vous expliquer en quoi conſiſte préciſément ce Jubilé de la loi de grace, & ce qu'il a de plus eſſentiel. Le voici : Le Jubilé de la loi de grace eſt proprement la rémiſſion de la peine temporelle, qui reſte à ſubir au pécheur, après que ſon péché lui eſt pardonné. L'Egliſe à qui Jeſus-Chriſt a donné le pouvoir de lier & de délier, avec aſſûrance que ce qu'elle déliera ſur la terre, ſera délié dans le ciel ; l'Egliſe qui eſt la diſpenſatrice du tréſor infini des ſatisfactions de Jeſus-Chriſt, en vertu du Jubilé remet par grace au pécheur, ce que le pécheur, quoique déja réconcilié avec Dieu, auroit encore dû ſouffrir dans la rigueur de la juſ-

tice, pour expier parfaitement son péché. Voilà en deux mots ce qu'il y a de plus important & de capital dans le Jubilé, ou dans la grace qui nous est offerte quand l'Eglise nous accorde le Jubilé. Grace complette puisqu'elle met le comble à la justification de l'homme criminel & pénitent.

Pour vous rendre ceci plus intelligible il faut distinguer deux choses dans le péché; ce que nous appellons la coulpe, & ce que nous appellons la peine. Ce que nous appellons la coulpe ou l'offense, c'est l'injure faite à Dieu; & ce que nous appellons la peine, c'est le droit que Dieu se réserve, en pardonnant même le péché, de punir le pécheur: je dis de le punir temporellement, au lieu que par son péché, s'il est mortel, il auroit mérité d'être puni éternellement. Cette coulpe ou cette offense ne peut jamais être remise, que par le Sacrement de la pénitence, ou par la contrition parfaite: cette peine temporelle que Dieu se réserve, devroit dans l'ordre de la justice rigoureuse, être acquittée, ou par les œuvres satisfactoires dans cette vie, ou par le purgatoire dans l'autre. Mais par une grace spéciale Dieu la remet en vertu de l'indulgence & du Jubilé; & le Jubilé encore une fois n'est autre chose que cette rémission.

En vain les ennemis de l'Eglise & des indulgences combattent-ils ce principe par deux difficultés qu'ils nous opposent. L'une, que Dieu, dont les œuvres sont parfaites, ne remet jamais le péché à demi, & que la rémission de la peine même temporelle est toujours inséparable de la rémission de l'offense. L'autre, que Jesus-Christ par sa mort ayant pleinement & abondamment satisfait pour nous, toute autre peine que Dieu exigeroit encore du pécheur, son péché lui étant remis, diminueroit le mérite du sacrifice de la croix, qui a été une satisfaction plus que suffisante pour tous les péchés du monde. Deux objections, quoique spécieuses, qui n'ont dans le fond nulle solidité, & qui sont même dans les maximes de notre religion, deux erreurs grossieres & absolument insoutenables. Car pour répondre à la premiere, il est non-seulement indubitable, mais de la foi, que Dieu, selon les loix communes de sa justice, pardonnant même le péché, se réserve encore le droit de punir temporellement le pécheur. Rien de plus évident dans l'Ecriture. Moyse obtient le pardon de son incrédulité : cependant pour punition de cette incrédulité même, quoique pardonnée, il n'entrera point dans la terre promise. Nathan déclare à David,

que Dieu lui a remis son crime : mais il ajoûte que pour l'en punir, Dieu lui prépare des afflictions & des calamités. Conduite adorable, où Dieu fait éclater sa sagesse, au même tems qu'il exerce sa miséricorde. Et pour réponse à la seconde difficulté, il est vrai que Jesus-Christ par sa mort a pleinement & abondamment satisfait pour nous : mais il est pareillement vrai & de la foi, que l'intention de Jesus-Christ en satisfaisant pour nous, n'a point été de nous dispenser par-là de satisfaire nous-mêmes, & de faire pénitence pour nous-mêmes, qu'au contraire il a prétendu nous en imposer par-là même l'obligation indispensable ; c'est-à-dire, la nécessité de joindre notre pénitence à sa penitence, & nos satisfactions à ses satisfactions : car en qualité de Sauveur il n'a offert à Dieu sa mort pour nous qu'à cette condition. Mystère que le grand Apôtre concevoit admirablement, quand il disoit : *Adimpleo ea* Coloss. c. 1. *quæ desunt passionum Christi in carne mea.* Il est vrai que dans l'ordre du salut nos satisfactions doivent être jointes à celles de Jesus-Christ ; mais par l'étroite liaison qui est entre Jesus-Christ & nous, nos satisfactions comparées aux siennes, sont tellement différentes des siennes, qu'elles en sont néanmoins essentiellement dépendan-

tes ; qu'elles ſont, dis-je, fondées ſur les ſiennes, de nulle valeur ſans les ſiennes ; qu'elles tirent toute leur efficace & toute leur vertu des ſiennes, & par conſéquent qu'elles ne peuvent préjudicier au mérite des ſiennes. Tenons-nous-en donc toujours à la même propoſition, que Dieu par l'indulgence & le Jubilé nous remet la peine temporelle qui étoit due à nos péchés, & dont l'exacte meſure n'eût pû ſans cela être remplie que par nos ſatisfactions.

Ainſi l'Egliſe Catholique, ſeule & infaillible dépoſitaire du vrai ſens de l'Ecriture, l'a-t-elle entendu en expliquant cette promeſſe faite à ſaint Pierre, comme au chef du troupeau de Jeſus-Chriſt : *Quodcumque ſolveris ſuper terram, erit ſolutum & in cœlis.* Et ainſi la même Egliſe gouvernée & conduite par le Saint-Eſprit, l'a-t-elle toujours pratiqué, puiſque l'uſage des indulgences & le pouvoir de les accorder dont elle eſt en poſſeſſion, eſt d'une tradition immémoriale dans le Chriſtianiſme. Car c'eſt en vertu de ce pouvoir que ſaint Paul, au nom de Jeſus-Chriſt, accorda par indulgence à l'inceſtueux pénitent de Corinthe la grace la plus complette. Je dis l'inceſtueux pénitent, & déja ſûrement converti à Dieu par la fervente contrition dont il avoit donné des marques ſi édi-

*Matt. c. 16.*

fiantes, que l'Apôtre vouloit même qu'on le consolât, en lui remettant le reste de la peine que méritoit son péché, & en le rétablissant dans la société des fidéles. C'est en vertu de ce pouvoir que les Evêques des premiers siécles usoient d'indulgence envers ceux qui dans les persécutions, vaincus par la rigueur des supplices, avoient abjuré, ou paru abjurer la foi, en les tenant quittes, à la priere des Martyrs, des peines qu'ils avoient encourues par leur apostasie, lorsque touchés d'un repentir sincère & vif, ils demandoient avec gémissemens & avec larmes cette rémission.

Vous me direz qu'il ne s'agissoit alors que des peines canoniques, de ces peines qu'il falloit subir dans le gouvernement extérieur de l'Eglise : mais il suffit de lire saint Cyprien, pour être convaincu qu'il s'agissoit même des peines dûes à la justice divine. Car, selon la doctrine de ce Pere, les peines canoniques n'étoient pas seulement imposées pour satisfaire à l'Eglise, mais pour satisfaire à Dieu : & quiconque en esprit de pénitence accomplissoit les peines canoniques, autant & selon qu'il les accomplissoit, étoient autant & à proportion déchargé de celles dont il se trouvoit redevable au tribunal de Dieu. Il s'ensuit donc que l'indulgence qui tenoit lieu de la

peine canonique, devoit produire le même effet que la peine canonique, & procurer aux pénitens le même avantage que la peine canonique. Autrement, bien loin de leur être favorable, elle leur eût été nuisible ; puisqu'en les déchargeant devant les hommes sans les décharger devant Dieu, elle les eût encore privés d'un des plus efficaces moyens de satisfaire à Dieu qui étoit la peine canonique même. C'est conformément à cette doctrine, & sur le fond de ce pouvoir donné à S. Pierre, que les indulgences se sont établies dans le monde chrétien ; que de siécle en siécle l'usage s'en est répandu, affermi, perfectionné; que les plus distingués d'entre les Peres les ont reconnues ; que les Conciles œcuméniques les ont autorisées ; que les plus graves Théologiens les ont éclaircies ; que saint Gregoire Pape les a accordées ; que saint Bernard les a prêchées ; que les peuples les ont reçues avec joie ; que les Jubilés parmi les Fidéles ont été dans une si grande vénération, qu'ils ont produit dans l'Eglise de Dieu des fruits de grace si abondans, des conversions si éclatantes, des renouvellemens de ferveur si exemplaires : marque visible que ce n'étoit pas l'ouvrage des hommes, mais que Dieu en étoit l'auteur.

J'avoue néanmoins qu'il a pû se glisser

ſur cela des abus dans le Chriſtianiſme : ca
de quoi n'abuſe-t-on on pas, & qu'y a-t-il d
ſaint & de ſacré que l'on ne prophane pas
Mais outre que l'Egliſe par ſa ſageſſe a bie
ſçu corriger tous ces abus ; outre qu'elle le
a retranchés avec un zéle digne de ſa piété
outre qu'elle s'eſt particulierement appli
quée à bannir ce qui ſervoit de prétexte
l'héréſie pour décrier les indulgences, ſça
voir l'eſprit d'intérêt ; outre que les régle
qu'elle s'eſt preſcrites à ce deſſein, ont ét
inviolablement & ſaintement obſervées
outre qu'elle a réduit par-là les indulgence
à un uſage tout ſpirituel, & à un défin
téreſſement dont ſes plus critiques cenſeur
ſont forcés de convenir, l'abus même de
indulgences nous doit être une preuve d
leur vérité & de leur ſainteté. Car, ſelo
la maxime de Tertullien, on n'abuſe que d
ce qui eſt bon, & on ne prophane que ce qu
eſt ſaint. De-là jugeons avec quelle raiſo
les Peres du Concile de Trente ont défin
que les indulgences étoient ſalutaires a
peuple Chrétien, & ont prononcé anathê
me contre tous ceux qui oſeroient dire, o
qu'elles ſont vaines & inutiles, ou que l'E
gliſe n'a pas le pouvoir de les accorder
Tellement que la vérité des indulgences
auſſi-bien que leur ſainteté, eſt déſormai
un dogme de foi, dont il n'y a point de ca

holique qui ne doive se faire un point de créance & de religion.

Cependant on demande par où le Jubilé est différent des autres indulgences, & surtout de ces indulgences qu'on appelle plénieres, puisqu'on ne peut, ce semble, rien ajoûter à leur plenitude. Il est vrai qu'on n'y peut rien ajoûter quant à la rémission de la peine dûe au péché, en quoi j'ai dit que consistoit l'essentiel de l'indulgence : mais il y a du reste dans le Jubilé trois circonstances qui lui sont propres, & qui le distinguent des indulgences communes. Car je dis que c'est une indulgence beaucoup plus solemnelle, une indulgence beaucoup plus privilégiée, enfin une indulgence beaucoup plus sûre. Ecoutez-moi & instruisez-vous. C'est une indulgence plus solemnelle, pourquoi ? parce qu'elle est plus universelle, & qu'elle s'étend à tout le monde Chrétien ; parce qu'on y observe des cérémonies & plus augustes & plus saintes ; parce que la publication, la célébration, la clôture de cette indulgence, se font avec une appareil plus capable d'exciter les cœurs, & de leur inspirer des sentimens de piété ; parce qu'en effet la dévotion alors est plus fervente & plus unanime : tout y concourt, & tous les Fidéles réunis s'assemblent devant les autels & de con-

cert viennent ſolliciter le ciel & préſente à Dieu leurs prieres. C'eſt une indulgenc plus privilégiée, pourquoi ? parce qu'ell eſt accompagnée de pluſieurs graces, qu l'Egliſe comme une charitable mere veu bien accorder à ſes enfans, mais qu'ell ne leur accorde que pour ce ſaint tems, & qu'en faveur du Jubilé. Tel eſt, par exem ple, le pouvoir qu'elle donne à chaque Fi déle de ſe faire abſoudre de toute ſorte d crimes ſans reſtriction & ſans réſerve ; d ſe faire relever de toute ſorte de cenſures de ſe faire diſpenſer, au moins par échar ge, de certains vœux, à l'accompliſſemen deſquels il eſt ſurvenu des obſtacles : gr ces encore une fois dépendantes du Jubilé & ſpécialement attachées à ces jours de bé nédiction & de ſalut. C'eſt une indulgenc plus ſûre, & comment ? parce qu'ell eſt donnée pour des raiſons & des fins plu importantes ; d'ou il s'enſuit qu'on peu moins douter de ſa validité. Or par cett régle dont tous les Théologiens convien nent, ne puis-je pas dire, qu'il n'y eu jamais d'indulgence plus aſſûrée, que cell qui nous eſt maintenant offerte ? Car outr la raiſon générale de l'année ſainte & d ſiécle révolu, il s'agit dans ce Jubilé de plus preſſans intérêts de la religion ; d'ob tenir de Dieu une paix ſi néceſſaire à tout

'Egliſe, de détourner le fléau de la plus uneſte guerre, dont le monde Chrétien ait amais été menacé. Ah ! mes Freres, nous ommes ſi ſenſibles aux maux qui nous afligent : nous nous épanchons ſi volontiers n des plaintes & en des murmures qui outragent la Providence & qui, bien loin de ious ſoulager, ne ſont qu'augmenter & ue perpétuer nos peines, puiſque la Proviience outragée, au lieu de retirer ſon bras, 'appeſantit encore ſur nous plus rudenent : mais voici le reméde, & le reméde e plus prompt & le plus certain ; Dieu veut tre fléchi, & il nous en fournit lui-même e moyen le plus efficace ; il veut être déarmé, & il ne tient qu'à nous d'arrêter le oup qu'il eſt prêt de lancer ſur nos têtes. i nous ne profitons pas de cette heureuſe onjoncture, pour attirer ſur nous ſes miſéicordes, ne nous étonnons plus qu'il nous rappe & qu'il nous faſſe éprouver toute la igueur de ſa juſtice. Quoi qu'il en ſoit, our quelles cauſes plus eſſentielles, le Vicaire de Jeſus-Chriſt peut-il uſer du pouoir qu'il a d'ouvrir le tréſor des indulgenes, & quand en uſe-t-il plus ſagement & lus ſûrement qu'en de pareilles occaſions?

Recevons-la donc cette indulgence avec eſpect, avec reconnoiſſance & action de races, avec toute l'obéiſſance de la foi.

Prenez garde ; avec reſpect, comme chr
tiens ; avec reconnoiſſance & action de gr
ces, comme pécheurs ; avec toute l'obéi
ſance de la foi, comme catholiques. R
cevons-la, dis-je, comme chrétiens, av
un profond reſpect. C'eſt l'application q
nous eſt faite des ſatisfactions ſurabor
dantes de Jeſus-Chriſt ; c'eſt un précie
écoulement de ces divines ſources du Sa
veur, dont parle le Prophéte, & que no
n'épuiſerons jamais ; c'eſt un ſurcroît
l'efficace & de la vertu de ſon ſang, do
la moindre goutte auroit ſuffi pour rach
ter mille mondes. Avec quel ſentiment d
vénération n'aurois-je pas recueilli les gou
tes de ce ſang adorable, lorſqu'il le r
pandoit pour moi ſur la croix ? Serois-j
aſſez inſenſible & aſſez endurci, pour n
gliger les moyens dont il ſe ſert pour m
l'appliquer ? Recevons-la, comme pé
cheurs, avec action de graces. C'eſt ce q
doit mettre le comble aux miſéricordes di
vines ; c'eſt ce qui doit rendre notre juſtifi
cation complette ; c'eſt le ſupplément d
notre pénitence ; c'eſt un ſecours dont Die
nous a pourvus, pour nous acquitter au
près de lui. Si de ſa part un Ange allo
annoncer à un réprouvé dans l'enfer qu'un
telle rémiſſion lui eſt accordée, quels ſe
roient les tranſports de ſa reconnoiſſance
c

de ſa joie ? Nous ſommes pécheurs, & peut-être plus pécheurs que bien des réprouvés que Dieu n'a pas prévenus comme nous, qu'il n'a pas attendus comme nous, pour qui il n'a pas eû la même prédilection que pour nous. Quel avantage de pouvoir payer ſi aiſément tant de dettes ? Par où l'avons-nous mérité ? & moins nous l'avons mérité, plus nous doit-il être un motif puiſſant pour redoubler notre gratitude & notre amour. Recevons-la, comme catholiques, avec toute l'obéiſſance de la foi. C'eſt par le mépris des indulgences qu'a commencé le ſchiſme de l'héréſie : c'eſt par l'eſtime que nous en ferons que doit paroître notre attachement inviolable à l'Egliſe & notre zéle pour ſon unité. La cenſure maligne & préſomptueuſe des indulgences fut le principe de touts les malheurs de Luther : ſon exemple eſt une leçon pour nous ; & afin de nous la rendre ſalutaire, autant ſur l'article des indulgences que ſur les autres, croyons ce que croit l'Egliſe, pratiquons ce qu'elle pratique, honorons ce qu'elle autoriſe. Quel riſque courons-nous en nous attachant à elle ; & quel riſque ne courons-nous pas, pour peu que nous nous écartions de la ſoumiſſion qu'elle exige de nous ? Mais vous voulez maintenant ſçavoir ce que nous avons à faire pour participer à la grace du

Jubilé, & quelles dispositions y sont néces
saires. C'est de quoi je vais vous instruir
dans la seconde partie.

II. PART. DEux choses, Chrétiens, sont indispen
sablement nécessaires pour avoir part à l'in
dulgence du Jubilé : être en état de grac
avec Dieu, voilà la disposition habituelle
& accomplir les œuvres prescrites par l
Vicaire de Jesus-Christ, voilà la disposi
tion actuelle. Mettons l'une & l'autre dan
tout son jour ; & donnez à ceci, s'il vou
plaît, une attention particuliere.

Je dis d'abord qu'il faut être en état d
grace avec Dieu. Car l'indulgence, & sur
tout la plus signalée de toutes les indulgen
ces, est une faveur qui ne s'accorde qu'au
justes & aux amis de Dieu. L'Eglise invit
les pécheurs à y participer, mais elle n'
admet que les pécheurs convertis & récon
ciliés ; elle en exclut les endurcis & les im
pénitens. Si vous êtes de ce nombre, ce n'es
point pour vous qu'elle ouvre ses trésors
Tandis que vous vivez dans ce triste état
tandis que vous êtes ennemi de Dieu &
enfant de colère, il n'y a point de Jubil
pour vous. Dieu est le maître de ses dons
pour les répandre sur qui il veut & aux con
ditions qu'il veut. Or la premiere condition
pour profiter de celui-ci, est que vous soyez

evêtu de la grace ſanctifiante, & du cara-
tère de ſes enfans bien-aimés. De-là je ti-
e trois conſéquences que vous devez bien
emarquer, parce qu'elles ſont eſſentielles.
remiere conſéquence : puiſqu'il faut être
n état de grace, il faut donc renoncer à
out péché ; car la grace & le péché ne peu-
ent convenir. Renoncement abſolu, ſin-
ère, efficace, & tel qu'il doit être pour
nettre le pécheur en diſpoſition de trouver
race devant Dieu. Sans cela rien de plus
nutile que l'indulgence, ou plutôt ſans
ela nulle indulgence. Dieu peut bien re-
nettre le péché, ſans en remettre toute la
eine ; mais il ne remet jamais la peine du
éché, tandis que le péché ſubſiſte. Or il
ubſiſte tandis que le pécheur n'y renonce
as, ou n'y a pas renoncé. Seconde conſé-
quence : puiſqu'il faut renoncer à tout pé-
hé, il ſuffit donc d'avoir la conſcience
hargée d'un ſeul péché mortel, pour être
incapable de gagner l'indulgence du Jubilé :
je dis plus, & j'ajoûte qu'il ſuffit d'être de-
vant Dieu coupable d'un ſeul péché véniel,
à quoi l'on eſt encore ſecrettement atta-
ché, pour ne la pouvoir gagner dans toute
ſon étendue. Car au moins ne la peut-on
gagner par rapport à ce péché véniel, dont
la tache n'eſt pas effacée. Tel eſt l'ordre de
Dieu plein d'équité ; il ne ſe relâche de

ſes droits quant à la peine du péché, qu
meſure & à proportion que nous en dét
ſtons l'offenſe. Troiſiéme conſéquence :
faut donc être vraîment contrit & pén
tent ; car c'eſt en termes exprès ce que po
te la Bulle : *Verè contritis & pœnitentibu*
Mais indépendamment de la Bulle, la ch
ſe eſt évidente par toutes les régles du b
ſens & de la raiſon, beaucoup plus de la r
ligion & du droit divin. Or ſur cela chac
doit s'éprouver ſoi-même, pour reconnc
tre s'il eſt en état de prétendre à la gra
du Jubilé ; & par-là l'on doit faire le diſce
nement de ceux qui le gagnent, d'av
ceux qui ne le gagnent pas.

En effet ou verra pendant ce ſaint ten
un nombre infini de chrétiens qui poi
avoir part à l'indulgence du Jubilé, paro
tront touchés de contrition, en donnero
des marques publiques, pratiqueront l
œuvres de la pénitence juſqu'à certa
point, aſſiégeront en foule les tribunaux
confeſſeront leurs péchés, ſe frapperont
poitrine, verſeront même des larmes. Ma
dans cette foule & ſous ces dehors ſpécieu
y aura-t-il beaucoup de vrais pénitens
Vous le ſçavez, mon Dieu, vous à qui rie
n'eſt caché, & qui pénétrez juſques dans
fond des cœurs : vous ſçavez ſi le nombi
des vrais pénitens répondra à l'abondan

le vos miſéricordes. Ce que je ſçais, c'eſt que vos miſéricordes, quoiqu'abondantes, ont même dans ce tems de ſalut limitées & uniquement réſervées à ceux dont la ontrition eſt ſincère & ſolide. Ce que je çais, c'eſt que la fauſſe pénitence ne doit ſpérer de vous dans aucun tems ni grace i rémiſſion. Les vrais pénitens, ce ſont eux qui ne ſe contentent pas de pleurer le éché; mais qui en retranchent la cauſe, nais qui en quittent l'occaſion, mais qui en éparent les pernicieux effets, mais qui en ont ceſſer le ſcandale, mais qui en cherhent les remédes, mais qui s'y aſſujettiſent de bonne foi. Voilà les preuves d'une ontrition non ſuſpecte, & voilà ſans en ien excepter, les diſpoſitions abſolument equiſes pour l'indulgence dont je parle. Or combien peu s'acquitteront fidélement, leinement, exactement de tous ces deoirs? & par une ſuite néceſſaire combien eront trompés & ſe tromperont eux-mêes dans la vaine confiance dont ils ſe aiſſeront flatter, d'avoir reçu le bienfait u Seigneur, & d'avoir pris pour cela toues les meſures convenables.

De-là même, concluons encore, mes hers Auditeurs, qu'il n'eſt donc pas vrai ue l'indulgence ni par conſéquent le Juilé, anéantiſſe la pénitence, ainſi que les

hérétiques nous l'ont reproché. Car bie
loin d'anéantir la pénitence, le Jubilé l
suppose comme la premiere & la plus e
sentielle de toutes les conditions. Et l'on n
peut dire non plus que le Jubilé soit un r
lâchement de la pénitence, puisque c'est a
contraire le plus engageant & le plus pre
sant de tous les motifs dont se sert l'Egliſe
pour exciter les pécheurs à faire de digne
fruits de pénitence. Et certes à quiconqu
raisonnera juste dans les principes de la do
&trine catholique, le Jubilé bien entend
& l'indulgence bien conçue, ne peut inspi
rer que l'esprit de pénitence. Car qu'y a-t-
de plus propre à me faire prendre les voie
de la pénitence & de la parfaite pénitence
que d'enviſager ce que l'Egliſe me propoſe
& ce que Dieu me promet ſi je ſuis aſſe
heureux pour y entrer : ſçavoir, l'entier
rémiſſion des peines dûes à mes péchés,
je les déteſte, ſi j'en détache mon cœur
en un mot, ſi ma pénitence a toutes les qua
lités qu'elle doit avoir, pour me remettr
en grace avec mon Dieu? Perſuadé qu'un
telle pénitence eſt le ſeul moyen pour obte
nir cette rémiſſion, quels efforts ne fais-j
pas, & quelles victoires ne ſuis-je pas dé
terminé à remporter ſur moi-même, pou
ſurmonter toutes les difficultés qui pour
roient s'oppoſer à ma converſion? On dit

J'en ſerai quitte pour peu de choſe, & il ne m'en coûtera que de faire ce qui eſt preſcrit par la Bulle. Ainſi parle une ame peu éclairée, qui ne connoît pas la grace de Dieu. Ainſi penſe une ame mondaine, qui cherche à ſe conſoler dans le déſordre de ſa vie tiéde & lâche qu'elle veut toujours ſoutenir. L'une & l'autre ſe fait de l'indulgence un prétexte à ſon impénitence : mais d'où vient l'impénitence de l'une & de l'autre ? eſt-ce du Jubilé même ; non ſans doute, mais des fauſſes conſéquences qu'elles tirent l'une & l'autre, de l'indulgence & du Jubilé.

En ſuivant les maximes catholiques, je n'ai garde de tomber en de pareilles erreurs. Car m'attachant à ces paroles qui en ſont le ſolide préſervatif : *Verè pœnitentibus & contritis ;* je veux dire à la néceſſité d'être vraîment contrit & pénitent ; bien loin de croire que j'en ſerai quitte pour peu de choſe, en faiſant ce qui eſt ordonné, je comprends que le Jubilé m'engage à ce qu'il y a dans la religion de plus difficile, de plus héroïque & de plus grand, qui eſt une vraie converſion. Je comprends que pour me diſpoſer à la grace du Jubilé, il n'y a point de violence que je ne doive me faire, point de paſſion que je ne doive ſacrifier, point d'attache que je ne doive rompre, point de commerce dangereux que je ne doive m'interdi-

re : pourquoi ? parce que tout cela eſt de l'eſſence d'une converſion véritable & chrétienne. En ſuivant les maximes catholiques, comme je dois compter pour rien, tout ce qui eſt d'ailleurs ordonné, ſi l'on en ſépare cette vraie converſion, auſſi puis-je ſans préſomption me promettre de la bonté de Dieu, que tout le reſte, quoique peu de choſe, ne laiſſera pas de lui être agréable, & de m'aider à appaiſer ſa Juſtice, ſi cette vraie converſion en eſt le fondement. A quoi ſert le Jubilé, dit un chrétien lâche, ſi l'on n'en eſt pas moins obligé à faire pénitence ? & moi je réponds : Il me ſert à m'acquitter pleinement envers Dieu des dettes, dont malgré toute ma pénitence, je pourrois encore lui être redevable. Car par la même raiſon qu'après avoir fait tout ce qui m'eſt commandé, je dois toujours me regarder comme un ſerviteur inutile ; auſſi quelque exacte & quelque fervente que puiſſe être ma pénitence, je dois encore me conſidérer comme un pécheur qui eſt en reſte avec Dieu : & c'eſt alors que l'indulgence m'eſt profitable, c'eſt alors que le Jubilé ſupplée à mon impuiſſance, & met le comble à ma juſtification. En ſuivant les maximes catholiques, je ne me ſens point porté au relâchement de la pénitence : car ne pouvant jamais être aſſuré, ſi ma péni-

tence a été véritable, & si j'ai participé à l'indulgence du Jubilé, parce que je ne puis jamais sçavoir si je suis digne d'amour ou de haine, ma seule ressource dans cette affligeante incertitude, est de continuer toujours à faire pénitence, comme s'il n'y avoit point eu pour moi d'indulgence.

C'est bien plûtôt dans les principes des héresiarques & dans leurs dogmes scandaleux, que l'on découvre le relâchement visible & même l'anéantissement total de la pénitence. Car n'est-ce pas la détruire & l'anéantir, que de la faire consister comme ils ont prétendu, dans un simple acte de foi, par où le pécheur se croit justifié, & s'assûre en-effet de l'être, sans en avoir d'autre témoignage que celui qu'il s'en rend au fond de son cœur ? N'est-ce pas anéantir la pénitence, que de la réduire par-là à l'exercice le plus aisé & le plus commode ; à un exercice qui ne mortifie en rien, qui n'assujettit à rien, & qui ne coûte rien davantage que de se consoler dans la créance bien ou mal fondée que nos péchés nous sont remis ? N'est-ce pas anéantir la pénitence, que de la dépouiller, comme ont fait les auteurs du schisme, de toutes les œuvres humiliantes, laborieuses & pénibles, en abolissant la confession, en supprimant toute l'austérité de la satisfaction, en décriant les

macérations du corps, en faisant cesser l'obligation du jeûne, en déchargeant le pécheur de tout cela, en lui rendant tout cela odieux ; en n'exigeant autre chose de lui, sinon qu'il croie sans hésiter que malgré ses péchés, il est revêtu de la justice de Jesus-Christ, & par là lui accordant plus qu'il ne pourroit selon nous espérer de l'indulgence & de la pénitence jointes ensemble, puisqu'indépendamment de l'une & de l'autre, on l'assure qu'il ne doit plus rien à la justice de Dieu ? Mais sur-tout, n'est-ce pas anéantir la pénitence, & renverser toutes les idées que l'Ecriture nous en donne, de dire, comme les hérésiarques, que quand le pécheur est une fois justifié, il ne peut plus perdre la grace ; que quelque crime ensuite qu'il commette, ses crimes ne lui sont plus imputés ? La rémission des peines que Dieu accorde par l'indulgence à un pécheur contrit & humilié, a-t-elle rien qui approche de ce relâchement, & fut-il jamais une indulgence, si je puis ainsi parler, plus monstrueuse que celle-là & plus chimérique ?

Cependant pour recevoir l'indulgence du Jubilé, suffit-il d'être en état de grace ? non, Chrétiens, mais je dis qu'il faut encore accomplir les œuvres ordonnées par la Bulle. Les accomplir réellement ; l'inten-

tion & la volonté, quoique ſincère, ne ſuffiroit pas. Les accomplir toutes; une ſeule omiſe, c'eſt aſſez pour nous priver de tout droit à l'indulgence. Les accomplir au tems marqué, afin que jointes enſemble, elles en aient plus de force & plus de vertu. Les accomplir en eſprit de pénitence, puiſque par une eſpéce de compenſation elles nous doivent tenir lieu d'une plus ample & plus ſévère pénitence.

Mais quelles ſont ces œuvres? ſouffrez, mes Freres, que pour votre inſtruction, j'en faſſe ici un détail abbrégé: elles ſe réduiſent à ſix.

En premier lieu, commencer les œuvres preſcrites, par la confeſſion, afin que tout le reſte étant fait en état de grace, en ſoit plus méritoire, plus ſatisfactoire, plus ſaint, plus digne de Dieu: & faire cette confeſſion avec le même ſoin, la même ferveur, que ſi c'étoit la derniere de la vie, puiſque l'effet du Jubilé doit être de nous mettre en état d'aller joüir ſans délai de la poſſeſſion de Dieu, ſi la mort tout-à-coup nous enlevoit.

En ſecond lieu, faire des aumônes, pour répandre ſur les membres vivans de Jeſus-Chriſt les tributs que la pénitence impoſe à la charité. La Bulle ne détermine point la quantité de ces aumônes, parce qu'elle ſuppoſe que vous les ferez chacun à propor-

tion de votre pouvoir; mais encore plus, chacun à proportion du nombre de vos péchés dont vous attendez la rémiſſion. Car, ſelon la parole du Sauveur, celui à qui on remet plus, doit plus aimer, & par conſéquent plus donner.

En troiſiéme lieu, jeûner ſi la Bulle l'ordonne; & quand elle ne l'ordonneroit pas, jeûner pour être plus en diſpoſition de fléchir Dieu. Qui ſçait, dit le Prophéte, exhortant le peuple de Dieu à l'abſtinence & au jeûne, qui ſçait ſi le Seigneur ne ſe tournera pas vers vous, & ſi touché de vos jeûnes, il ne vous pardonnera pas?

En quatriéme lieu, viſiter les Egliſes aſſignées, pour honorer les Martyrs, dont les reliques y ſont en dépôt. Ces glorieux Martyrs ont ſatisfait à Dieu, & le ſurplus de leurs ſatisfactions, qui ne leur a pas été néceſſaire pour eux-mêmes, fait encore une partie du tréſor qui nous eſt appliqué par le Jubilé.

En cinquiéme lieu, prier avec toute l'Egliſe & conformément aux intentions du Vicaire de Jeſus-Chriſt. L'union des fidéles avec leur chef eſt un des plus efficaces & des plus excellens moyens pour obtenir de Dieu miſéricorde.

Enfin, conclure par la communion en vertu de laquelle Jeſus-Chriſt lui-même

vient dans nous, demeure en nous, demande grace pour nous. Quel sujet n'avons-nous pas de l'espérer, aidés d'un si puissant intercesseur ?

Ah ! chrétiens, admirons la bonté de notre Dieu, qui veut bien à de telles conditions se relâcher de tous ses droits ; & reconnoissons qu'il n'appartient qu'au Pere des miséricordes d'en user de la sorte envers des criminels qu'il pourroit abandonner à toute la rigueur de sa justice. Non, il n'appartient qu'à lui : les hommes pour de légeres offenses exigent les plus rigoureuses & les plus longues satisfactions ; & le monde même y est tellement accoutumé, qu'on ne s'en étonne point, qu'on se soumet sans hésiter à toutes les réparations que peut demander un maître dont on a encouru la disgrace, qu'on s'estime encore heureux de s'insinuer tout de nouveau, de se rapprocher & de rentrer en faveur auprès de lui. Combien y a-t-il pour cela de tems à attendre ? combien y a-t-il d'intrigues à former, & d'interceſſeurs à employer? & toutefois, de quoi souvent s'agit-il, & quelle est cette faute qui coûte tant de repentirs & de peines? peut-être une parole indiscrette & peu respectueuse, peut-être un service mal rendu & une négligence. Voilà, pécheurs, par une utile comparaison, ce qui vous

doit faire goûter votre bonheur, d'avoir à traiter maintenant avec un Dieu qui vous remet tout & qui demande si peu pour une abolition si parfaite. Tel m'écoute, qui depuis des dix & des vingt années a vécu dans le crime : c'est un libertin qui par état & par profession s'est porté à toutes les impiétés ; c'est un voluptueux qui dominé par la plus honteuse passion a vieilli dans la débauche. Quel comble de dettes, & que fera-t-il pour les acquitter ? A tout autre tribunal que celui de Dieu, il n'y auroit plus d'espérance, plus de retour, plus de rémission : mais au tribunal de la divine miséricorde, il peut, s'il le veut, se décharger du fardeau & de tout le fardeau qui l'accable. Oui, mon cher Auditeur, eussiez-vous été jusqu'à présent l'homme le plus abandonné à vos passions, & le nombre de vos péchés, pour me servir de cette figure du Prophéte, passât-il le nombre des cheveux de votre tête, ou celui des grains de sable qu'étale la mer sur ses rivages, il ne s'agit maintenant, pour en être quitte devant Dieu, & vraîment quitte, & pleinement quitte, & irrévocablement quitte, il n'est, dis-je, question, supposé le repentir sincère de votre cœur, que de quelques jours consacrés au jeûne, que de quelques heures employées à la priere, que de quelques

œuvres de la charité & de la piété chrétienne. Etes-vous assez ennemi de vous-même pour perdre volontairement la plus grande de toutes les graces, lorsqu'elle vous est si libéralement accordée, lorsqu'elle vous est plutôt donnée que vendue, lorsque vous avez tant à craindre qu'elle ne vous soit enlevée pour jamais, & que n'ayant pas été pour vous, par votre endurcissement, une grace de rémission, elle ne devienne contre vous un titre de condamnation? Etes-vous, ou assez peu instruit, ou assez peu touché du malheur d'un homme livré à la justice divine & à ses redoutables châtimens, pour ne travailler pas à les prévenir & à vous en préserver? Mais saint Paul, saisi lui-même de frayeur, tout Apôtre qu'il étoit, ne vous dit-il pas que c'est une chose terrible que de tomber dans les mains du Dieu vivant? *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.* Achevons, & pour dernière instruction, voyons ce que doit opérer dans nous l'indulgence du Jubilé, & quels fruits nous en devons retirer. C'est la troisiéme partie. *Hebr. c. 10.*

III. PART.

VOus me demandez, Chrétiens, ce que doit produire en nous la grace du Jubilé: il est aisé de vous répondre. Car je dis que dans le dessein de Dieu & de l'Eglise, la fin

du Jubilé est le renouvellement intérieur de nos personnes ; celui que saint Paul recommandoit si souvent aux fidéles, quand il leur disoit ? *Renovamini spiritu mentis vestræ ;* Renouvellez-vous en esprit & dans l'intérieur de vos ames : celui que chacun de nous doit éprouver & sentir dans soi-même ; en sorte que par le Jubilé nous devenions en Jesus-Christ de nouvelles créatures, des hommes intérieurement sanctifiés, & que nous puissions nous écrier comme David : *Dixi : nunc cœpi.* C'est maintenant que je commence à connoître & à servir Dieu. Tout le reste de ma vie s'est passé dans l'oisiveté, dans la dissipation, dans le désordre, dans l'oubli de mes devoirs, dans le déréglement de mes passions : c'est maintenant que je veux commencer à vivre en chretien : *Dixi : nunc cœpi.*

*Ephes.* c. 4.

*Psalm.* 67.

Renouvellement, qui ne doit consister, ni en de vains projets, ni en des idées vagues & générales, mais qui doit paroître dans la réforme de nos actions, de nos conversations, de nos occupations, de nos dévotions ; dans un plus grand attachement à nos obligations, dans une plus fervente application à tout ce qui regarde le service & le culte de Dieu, dans une plus exacte préparation aux Sacremens, dans une plus vive & pls respectueuse attention à la prie-

re, dans une conduite plus charitable envers le prochain, dans une plus exacte vigilance sur nous-mêmes ; tellement qu'en tout cela l'on appercoive le changement exemplaire & visible qui s'est fait en nous, & qu'à notre égard la parole de l'Apôtre se vérifie : *Vetera transierunt, ecce facta sunt omnia nova ;* ce qui restoit de vieux & de corrompu est passé ; tout est devenu nouveau. Voilà, dis-je, quel doit être le fruit du Jubilé ; voilà pourquoi il est institué. Car de prétendre avoir eû part à cette grace, de se flatter d'avoir gagné cette indulgence, & se trouver toujours le même homme, c'est-à-dire, toujours rempli des mêmes imperfections, sujet aux mêmes foiblesses, engagé dans les mêmes vices, aussi esclave de ses sens, aussi dominé par son humeur, aussi déréglé & aussi dissipé, aussi lâche & aussi mondain ; abus, mes chers Auditeurs, & illusion. Si cela étoit, que seroit-ce que le Jubilé si vénérable néanmoins & si saint ? une pure cérémonie, & rien davantage. Et qu'est-ce en effet autre chose pour tant de chrétiens ? L'exemple qu'ils doivent à une famille qui les observe, à toute une maison qui a les yeux sur eux, au public dont ils craignent la censure ; certaines considérations toutes humaines, & si vous voulez même, je ne sçais quel reste

de religion ; tout cela les engage à ſuivre la multitude, & à faire ce que font les autres. Ils pratiquent le jeûne, ils viſitent les autels, ils récitent des prieres, ils donnent l'aumône, ils approchent du tribunal de la pénitence, ils paroiſſent à la table de Jeſus-Chriſt, ils ne manquent à rien de tout ce que nous pouvons appeller l'extérieur & comme l'appareil du Jubilé. Mais dehors ſpécieux & belles apparences, dont la ſuite fera bientôt connoître le déguiſement & l'erreur. Car après ces ſaints jours ou les verra tels qu'ils étoient : on verra cette femme ne rien retrancher de ſes parures & de ſes ajuſtemens, de ſon luxe & de ſes dépenſes ; on verra cet homme toujours dans les mêmes jeux, les mêmes compagnies, les mêmes ſpectacles ; ce pere n'en ſera pas plus attentif à l'éducation de ſes enfans ; cette mere n'en ſera pas plus appliquée à établir l'ordre dans ſon domeſtique ; ce magiſtrat n'en ſera pas plus aſſidu aux fonctions de ſa charge ; ce médiſant n'en parlera pas avec moins de liberté ; cet ambitieux n'en formera pas moins de projets pour l'avancement de ſa fortune, ce riche n'en aura pas moins d'ardeur pour entaſſer biens ſur biens ; enfin, nul changement, nulle réformation de mœurs ; & alors le myſtère ſe découvrira : je veux dire qu'a-

lors il ne ſera pas difficile de connoître s'ils ont reçu la grace du Jubilé ; ou plutôt qu'il ſera aiſé de conclurre abſolument que ç'a été une grace perdue pour eux. Et en effet j'examine la choſe dans ſon fond, & je remonte au principe : avoir gagné l'indulgence du Jubilé, c'eſt de bonne foi s'être réconcilié avec Dieu ; pour s'être de bonne foi réconcilié avec Dieu ; il faut de bonne foi être retourné à Dieu & pour y être retourné de la ſorte, avoir de bonne foi déteſté le péché, de bonne foi renoncé au péché, de bonne foi réſolu & promis de ſe préſerver du péché & de prendre une conduite toute oppoſée à ces premiers égaremens. Or peut-on croire avec quelque vraiſemblance, qu'une telle converſion, que de telles réſolutions & de telles promeſſes ſe fuſſent ſi-tôt démenties, ſi elles avoient été ſincères ? Je vous le donne à juger, Chrétiens ; & quoi que vous en puiſſiez penſer, je m'en tiens toujours à ma propoſition, qu'un des principaux effets de cette indulgence que je vous prêche, doit être le renouvellement de votre vie. *Ecce facta ſunt omnia nova.*

Mais, dites-vous, ſans attendre le Jubilé, ſi nous ſommes fidéles à la grace, tous les tems ne ſont-ils pas bons pour travailler à ce renouvellement de nous-mêmes,

& ne doivent-ils pas être pour nous des tems de converſion ? Je l'avoue, mes chers Auditeurs, ils le doivent être ; & par cette raiſon ils le ſont tous quant à l'obligation, puiſqu'il n'y en a aucun, où Dieu, ſi nous ſommes dans le déſordre, ne nous commande d'en ſortir & de nous convertir : mais ils ne le ſont pas tous ou du moins ils ne le ſont pas également quant à la diſpoſition de nos cœurs ; ni même du côté de Dieu, quant à la préparation des graces auxquelles notre converſion eſt attachée. Car il eſt de la foi qu'il y a des tems dans la vie plus propres que les autres & plus favorables pour le ſalut : des tems où il eſt plus poſſible & plus facile de trouver Dieu, *Iſaï. c. 55.* *Quærite Dominum dum inveniri poteſt ;* des tems où il eſt plus utile & plus néceſſaire de l'invoquer, parce qu'il eſt plus proche de nous : *Invocate eum, dum propè eſt ;* des tems choiſis par la Providence pour opérer dans nous ce changement de la main du Très-haut, dont David ſe rendoit à lui-même le témoignage quand il diſoit avec une humble confiance & avec action de graces: *Pſalm. 76.* *Dixi : nunc cœpi ; hæc mutatio dexteræ Excelſi.*

Or un de ces tems choiſis ſpécialement de Dieu, un de ces tems favorables, un de ces tems de ſalut & de converſion, c'eſt le

Jubilé ; & je puis bien lui appliquer ce que saint Paul disoit aux Corinthiens: *Ecce nunc tempus acceptabile ; ecce nunc dies salutis.* 2. Cor. c. 6. Tems de crise, si j'ose ainsi m'exprimer, tems de crise & pour les pécheurs, & pour les justes : pour les pécheurs, parce que la grace dont Dieu les previent, fait en eux les derniers efforts pour les tirer du dangereux état où le péché les a reduits : pour les justes, puisqu'ils ont besoin de ce secours extraordinaire, pour sortir de l'état de tiédeur dont ils auroient à craindre sans cela les suites funestes ; *Ecce nunc tempus acceptabile ; ecce nunc dies salutis.*

Aussi, Chrétiens, le Jubilé est-il l'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie, le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie, l'occasion la plus avantageuse pour ce renouvellement de vie: prenez garde à ces trois pensées. L'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie: car comment puis-je sans cela reconnoître le don de Dieu, & comment puis-je l'honorer dans ma personne, si je ne suis intérieurement & parfaitement renouvellé selon Dieu ? Dieu en m'accordant la grace du Jubilé, me remet en quelque façon tous les intérêts de sa justice, & répand sur moi sans réserve tous les trésors de sa miséricorde. N'est-il pas juste que je reponde à

ce bienfait inestimable par un redoublement de zéle ; & qu'en reconnoissance de ce que Dieu a fait pour moi, après m'être reproché d'avoir fait jusqu'à maintenant si peu pour lui, je commence à le servir avec un cœur nouveau & comme un homme nouveau ? Le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie : pourquoi ? c'est que le Jubilé par la plénitude des graces qu'il renferme, en ôte le principal & l'unique obstacle. Ce qui nous empêche de nous élever à Dieu & de marcher dans la pratique de cette vie nouvelle dont parle saint Paul, c'est le poids du péché qui nous accable. Or nous en sommes pleinement déchargés par le Jubilé : c'est donc alors que nous avons droit de dire : *Deponentes omne pondus & circumstans nos peccatum, curramus ad propositum nobis certamen ;* dégagés de tout ce qui nous appesantissoit, & absolument délivrés des liens du péché qui nous serroient si étroitement, courons avec joie dans la carriere du salut qui nous est ouverte. L'occasion la plus avangeuse pour ce renouvellement de vie : & en effet, si dans le dessein que nous avons de retourner à Dieu, nous étions encore retenus par les considérations du monde ; si par un respect humain, nous avions encore de la peine à nous déclarer, non-seulement le Jubilé nous y in-

*Hebr.* c. 12.

vite, mais il nous en facilite l'exécution. A combien de pécheurs & de pécheresses, à combien de mondains & de mondaines ce saint tems n'a-t-il pas été, pour user de ce terme, l'époque de leur conversion, jusqu'à leur avoit attiré l'estime & les éloges du monde même ?

Ne différons donc pas davantage une affaire aussi importante que celle du parfait renouvellement & du changement intérieur de nos ames, à quoi nous devons rapporter la grace du Jubilé. Pour ne pas recevoir cette grace en vain, faisons voir par nos œuvres quelle est sa vertu, & justifions-la par les salutaires effets dont elle va être suivie. Voici peut être le dernier tems, dont nous serons en état & en pouvoir de profiter. Ecoutons Dieu, & n'endurcissons pas nos cœurs : peut-être sa patience qui a des bornes, se lassera-t-elle enfin de nous supporter ; peut-être sommes-nous à la veille de tomber entre les mains de sa justice ; peut-être la coignée est-elle déja à la racine de l'arbre : hâtons-nous d'accomplir le dessein de Dieu, qui ne peut être que notre sanctification. Ah ! qu'il ne nous arrive pas, comme à l'infortunée Jérusalem, d'ajoûter à nos autres désordres, celui de ne pas connoître le tems où Dieu nous visite, & par-là de mettre le comble à notre réprobation.

Dieu nous visite par ses châtimens dans les tems de calamité & de misère, & il nous visite par ses consolations dans le tems du Jubilé. Malheur à nous si nous ne connoissons pas un si saint tems ; & encore plus malheureux, si le connoissant, nous ne nous en servons pas. Car voilà ce qui acheva la ruine de cette ville criminelle, lorsque Jesus-Christ lui dit en pleurant ? *Ec quòd non cognoveris tempus visitationis tuæ.* Il n'attribua pas sa destruction future à tous les autres crimes qu'elle avoit commis, ni même à celui qu'elle alloit commettre en le crucifiant ; mais à celui dont elle s'étoit rendu coupable, en ne discernant pas le tems où Dieu l'avoit recherchée & appellée. Détournez de nous, Seigneur, une malédiction si terrible ; éclairez-nous, touchez-nous, aidez-nous vous-même à faire un saint usage d'un tems si précieux ; préparez-y nos cœurs par votre grace, & que ce Jubilé soit vraîment pour nous le tems du salut, où nous conduise, &c.

*Luc. c. 19.*

TABLE

# TABLE
## DES SERMONS
### *AVEC*
### l'Abrégé de chaque Sermon.

Le premier chiffre marque la page où commence l'article que l'on abrége, & le second, la page où ce même article finit.

*Sermon sur la Conception de la Vierge.* page 1.

DIVISION. Marie, par le privilége de sa Conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connoître par une régle toute contraire l'état malheureux où nous a réduit le péché : 1. partie. Marie sanctifiée par la grace de sa conception, nous fait connoître l'heureux état où nous sommes élevés par la grace de notre baptême : 2. partie. Marie fidéle à la grace de sa conception, nous fait connoître par son exemple, l'obligation indispensable que nous avons de ménager & de conserver la grace en vertu de laquelle nous sommes tout ce que nous sommes : 3. partie. p. 1. 6.

I. PARTIE. Marie, par le privilége de sa conception, pleinement victorieuse du péché, nous

fait connoître, par une régle toute contraire, l'état malheureux, où nous a réduit le péché. Tous les autres avantages que pouvoit avoir Marie dans sa conception, n'eussent rien été aux yeux de Dieu sans la grace, & Dieu à ce moment ne la considéra, ni ne l'estima que parce qu'elle lui parut dès-lors revêtue de la grace. De-là comprenons, 1. quel est le fonds de notre misère, d'avoir été conçus hors de la grace : 2. quels en sont les effets, puisque par là nous nous trouvons malheureusement sujets à tous les désordres que traîne après soi le péché d'origine. p. 6. 12.

Ce n'est pas assez : mais 1. le comble de notre misère, c'est que toute humiliante qu'elle est, elle ne nous humilie pas : 2. l'excès de notre misère, c'est que toute déplorable qu'elle est, nous ne la déplorons pas : 3. le prodige de notre misère, c'est qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours jusqu'à nous en féliciter & à nous en glorifier : 4. l'abus de notre misère, c'est que nous en tirons même avantage, jusqu'à nous en servir comme d'une excuse dans nos péchés, & jusqu'à nous en prévaloir contre Dieu : 5. la malignité de notre misère, c'est que le péché où nous avons été conçus, infecte dans nous tout ce qui vient de Dieu, & tout ce que nous avons reçu de Dieu : 6. l'abomination de notre misère, c'est que, non contens d'être enfans de colère par nature, nous le sommes & nous voulons bien l'être par notre choix : 7. l'abomination de la désolation dans notre misère, c'est qu'outre le péché de nos premiers parens qui est retombé sur nous, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme de nouveaux péchés originels, pires que celui-là, & d'une conséquence pour nous plus pernicieuse. p. 12. 25.

II. Partie. Marie sanctifiée par la grace de sa conception, nous fait connoître l'heureux éta

où nous ſommes élevés par la grace de notre baptême. Cette grace que reçut Marie dans ſa conception, 1. ſanctifia ſa perſonne : 2. releva le mérite de toutes les actions de ſa vie. Grace qui ſanctifia la perſonne de Marie, & qui par-là même la diſpoſa à être la Mere de Dieu en la rendant digne de Dieu. Grace qui releva le mérite de toutes les actions de Marie, puiſque la Mere de Dieu dans tout le cours de ſa vie, n'a pas fait une ſeule action, qui n'ait tiré ſon prix & ſa valeur de cette premiere grace. p. 25. 30.

Ainſi, par proportion, la grace de notre baptême, 1. ſanctifie nos perſonnes : 2. répand ſur nos actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle que nous devons poſſéder en Dieu. Elle ſanctifie nos perſonnes, en nous élevant juſqu'à la dignité d'enfans de Dieu. Quel avantage ! voilà le titre qui fait notre véritable grandeur. Elle répand ſur nos actions un mérite qui les rend dignes de la vie éternelle : car en vertu de cette grace, nous devenons les héritiers de Dieu & les cohéritiers de Jeſus-Chriſt ; & toutes nos bonnes œuvres, conſacrées par cette grace, nous donnent un droit certain à la gloire céleſte. p. 30. 38.

III. Partie. Marie fidéle à la grace de ſa conception, nous fait connoître par ſon exemple, l'obligation indiſpenſable que nous avons de ménager & de conſerver la grace par où nous ſommes tout ce que nous ſommes, 1. Marie, quoique exempte de toute foibleſſe & confirmée en grace dans ſa conception, n'a pas laiſſé de fuir le monde & la corruption du monde. 2. Marie, quoique conçûe avec tous les priviléges de l'innocence, n'a pas laiſſé de vivre dans l'auſtérité & dans les rigueurs de la pénitence. 3. Marie, quoique remplie du Saint Eſprit dès l'inſtant de ſon origine, n'a pas laiſſé de travailler ; & ſans mettre de bornes à ſa ſainteté,

elle a toujours été croiſſant en vertus & en mérites. p. 38. 40.

1. Marie a fui le monde, quoique le monde n'eût rien pour elle de dangereux; nous pour qui il eſt ſi contagieux, nous le recherchons, & nous prétendons que Dieu, pour nous y ſoutenir malgré notre foibleſſe, faſſe des miracles. p. 40. 48.

2. Marie a vécu dans la pénitence, quoiqu'elle eût été conçûe avec tous les priviléges de l'innocence; & nous pécheurs, nous voulons goûter toutes les douceurs de la vie. p. 48. 51.

3. Marie, quoique pourvûe d'une grace ſurabondante, s'eſt néanmoins toujours appliquée à croître en vertus & en mérites; & nous en qui la Grace laiſſe toujours un ſi grand vuide, quelque peu de bien que nous faſſions, nous nous en tenons là. 51. 54.

COMPLIMENT AU ROI. p. 54. 58.

---

## *Sermon ſur l'Annonciation de la Vierge.* page 59.

DIVISION. Marie conçut le verbe de Dieu, & par l'humilité de ſon cœur, 1. partie; & par la pureté de ſon corps, 2. partie. p. 59. 63.

I. PARTIE. Marie conçut le Verbe de Dieu par l'humilité de ſon cœur. C'eſt l'humilité, dit ſaint Auguſtin, qui de la part de l'homme, doit être la premiere & l'eſſentielle diſpoſition aux communications de Dieu: ſi donc Dieu choiſit Marie pour ſa Mere, préférablement à toute autre femme, c'eſt qu'elle lui parut ſeule dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandoit. p. 63. 66.

En effet, remarque ſaint Bernard, un Dieu qui lui-même étoit ſur le point de s'humilier juſqu'à l'excès en ſe revêtant de notre chair, devoit avoir

des complaisances infinies pour l'humilité. Mais qu'y eut-il donc de si singulier dans l'humilité de Marie ? 1. ce fut une humilité jointe à la plénitude du mérite. On la salue comme pleine de grace : *Gratiâ plena* ; & elle répond qu'elle est la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* 2. Ce fut une humilité dans le comble de l'honneur. Un Ange lui vient annoncer qu'elle sera mere de Dieu : *Ecce concipies* ; & elle ne se donne que le titre de servante de Dieu : *Ecce ancilla Domini.* Or voilà ce qui ravit le ciel ; & voilà ce qui acheve de déterminer le Verbe de Dieu à sortir du sein de son Pere pour se renfermer dans le sein de Marie. Tandis qu'elle s'humilie devant Dieu, le Fils de Dieu s'anéantit en elle : *Exinanivit semetipsum.* p. 66. 74.

D-là apprenons l'humilité. Une mere de Dieu humble, un Dieu anéanti, quelles leçons pour nous ! Sans l'humilité, il n'y a ni Christianisme ni religion, puisque sans l'humilité il n'y auroit pas même d'incarnation, ni d'homme-Dieu. Il est vrai que l'humilité est une vertu assez inconnue à la Cour : mais c'est pour cela même qu'il faut l'y prêcher, afin de l'y faire connoître. Cependant peut-on être humble & grand tout à la fois ? En pouvons-nous douter, depuis que le Fils même de Dieu a pu devenir humble en demeurant Dieu ; & depuis que Marie a pu être la plus humble de toutes les creatures, en devenant la mere de Dieu ? Oui, on peut être humble & être grand ; & l'avantage même des Grands est de trouver dans l'humilité de quoi sanctifier leur condition, & de trouver dans leur condition de quoi rendre leur humilité plus sainte & plus précieuse devant Dieu. p. 74. 84.

II. Partie. Marie conçut le Verbe de Dieu par la pureté de son corps & par sa virginité. La Prophéte avoit prédit que le Messie naîtroit d'une Vierge ; & il étoit, dit saint Bernard, de la dignité

d'un Dieu, en se faisant homme, d'avoir une mere vierge, puisque toute autre conception que celle-là eût obscurci l'éclat & la gloire de sa Divinité. Aussi, selon la belle réflexion du même saint Bernard, tout ce mystère se passe entre Dieu, un Ange & Marie, qui nous marquent autant de caractères différens de la plus parfaite pureté. Que devons-nous conclure de-là? que Dieu étant par lui-même la pureté essentielle, il falloit & une pureté angélique & une pureté virginale, pour concerter entre Dieu & l'homme cette ineffable union qui s'est accomplie dans le Verbe fait chair. p. 84. 88.

Dieu même, dans ce mystère, donne la préférence à la pureté virginale, en choisissant une Mere vierge, & lui députant un Ange qui n'est auprès d'elle que son Ambassadeur. Ne nous en étonnons pas, poursuit saint Bernard, puisque la pureté de cette Vierge étoit d'un mérite qui l'élevoit au-dessus de celle des Anges: car les Anges sont purs par nature & par un privilége de béatitude & de gloire: mais Marie l'étoit par choix & par vertu. Et jusqu'à quel point l'étoit-elle? 1. jusqu'à se troubler à la vûe d'un Ange: effet de sa vigilance pour conserver le trésor de sa virginité: 2. jusqu'à être prête de renoncer à la maternité divine, plutôt que de cesser d'être vierge; effet de sa constance pour ne pas perdre le trésor de sa virginité. Or c'est cela même qui engage Dieu à lui donner son esprit: *Spiritus Sanctus superveniet in te*; & à venir lui-même dans elle pour s'y faire chair: *Verbum caro factum est.* p. 88. 94.

Après cette alliance merveilleuse, qu'un Dieu contractée avec notre chair, quel soin ne devons nous pas avoir de maintenir nos corps dans une pureté inviolable; & pouvons-nous trouver étrange que saint Paul & les Peres aient témoigné une horreur spéciale pour l'impureté? Le mystère d

l'incarnation donne à ce péché un caractère de malice tout particulier. p. 94. 101.

---

## *Autre Sermon sur l'Annonciation de la Vierge.* page 102.

DIVISION. Trois alliances merveilleuses. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Jesus-Christ qui devient homme-Dieu : 1. partie. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Marie qui devient Mere de Dieu : 2. partie. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à nous qui devenons enfans de Dieu : 3. partie. p. 102. 106.

I. PARTIE. Alliance du Verbe avec la chair par rapport à Jesus-Christ qui devient homme-Dieu. Miracle que la foi nous révéle, & d'où il s'ensuit que la chair de l'homme considérée dans la personne du Rédempteur, est vraiment la chair d'un Dieu, & qu'elle est entrée en possession de toute la gloire de Dieu. De-là vient encore que dans Jesus-Christ, entre la chair & le Verbe, il n'y a rien eu de divisé, & que ce qui étoit vrai de l'un, par une communication d'attributs, l'est aussi de l'autre. Parce que la chair de Jesus-Christ a été passible, nous disons que le Verbe de Dieu a souffert ; & parce que le Verbe est égal à Dieu, nous ne craignons point de dire que la chair de Jesus-Christ est assise à la droite de Dieu. p. 106. 111.

Trois héréfies : 1. de ceux qui ont combattu la Divinité de Jesus-Christ : 2. de ceux qui n'ont pas voulu reconnoître l'humanité de Jesus-Christ : 3. de ceux qui reconnoissant la Divinité & l'humanité de Jesus-Christ, ont seulement nié l'union de l'une & de l'autre, tel que le Saint Esprit l'a faite, & telle qu'elle subsistera toujours. Dogmes impies que l'Eglise a frappés de ses anathêmes. p. 111. 114.

Il eſt donc vrai que le Verbe de Dieu s'eſt réellement fait chair : & puiſque la chair de ce Verbe fait homme eſt la chair d'un Dieu, jugeons avec quel ſujet ſaint Paul a prononcé un ſi terrible arrêt contre ceux qui la reçoivent indignement dans la Communion. Quelle épreuve Marie fit-elle d'elle-même avant que de conſentir à l'incarnation de ce Dieu-homme dans ſon ſein ? Faiſons de nous la même épreuve pour nous diſpoſer à la Communion paſchale. p. 114. 120.

II. PARTIE. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à Marie qui devient mere de Dieu. Alliance que l'héréſiarque Neſtorius ne voulut pas reconnoître, refuſant à Marie le titre de mere de Dieu. Mais on ſçait avec quel zéle l'Egliſe prit les intérêts de cette Vierge ; & comment elle arrêta dans le Concile d'Epheſe que le titre de *Mere de Dieu* ſeroit un terme conſacré contre l'héréſie Neſtorienne, comme celui de *Conſuſtantiel* l'avoit été dans le Concile de Nicée contre l'héréſie Arienne. p. 120. 123.

Ainſi nous croyons que Marie eſt véritablement mere de Dieu ; & c'eſt ſur cette maternité divine que ſont fondés tous les honneurs que nous lui rendons. Nous n'en faiſons pas une Divinité : mais ſans l'élever juſqu'à Dieu, eſt-il du reſte une grandeur comparable à celle de cette mere de Dieu ? Conſidérons-la ſous deux rapports, l'un à Dieu, & l'autre aux hommes. 1. Marie mere de Dieu, c'eſt le premier rapport : 2. Marie mere de Dieu, devenue par-là même la médiatrice & comme la mere des hommes, c'eſt le ſecond. Or quelle gloire lui doit revenir de l'un de l'autre ! p. 123. 125.

1. Marie mere de Dieu. La virginité & la maternité jointes enſemble, quel prodige ! un Dieu dépendant d'une Vierge en qualité de Fils, quel honneur pour cette Vierge ? p. 125. 129.

2. Marie, mere des hommes, puiſque tous les hommes ſont non-ſeulement les freres, mais les membres de ce Dieu-homme qu'elle a porté dans ſon ſein. De-là, médiatrice & protectrice des hommes. Adreſſons-nous donc à elle avec confiance : ce ne ſera pas en vain; mais nous en recevrons ce que tant d'autres en ont reçu. p. 129. 137.

III. PARTIE. Alliance du Verbe avec la chair, par rapport à nous qui devenons enfans de Dieu. Car le Verbe divin n'a pû ſe revêtir de la chair de l'homme, ſans contracter avec les hommes la plus étroite affinité; & du moment qu'il nous a ainſi unis à lui, en ſorte que nous ne faiſons avec lui qu'un même corps, nous pouvons dire dans un ſens propre & réel, que nous ſommes enfans de Dieu Sur cela voyons, 1. ce que nous devons à Dieu : 2. ce que nous nous devons à nous-mêmes. p. 137.142.

1. Ce que nous devons à Dieu, comme enfans de Dieu, l'obeiſſance à ſes ordres, & le zéle pour ſa gloire. Sans cela que ſert-il de l'appeller notre Pere? Si cette obéiſſance & ce zéle nous doivent coûter, ils ont encore plus coûté à Jeſus-Chriſt. p. 142. 145.

2. Ce que nous nous devons à nous-mêmes comme enfans de Dieu : ne pas dégénérer de cette glorieuſe qualité par une conduite qui nous en rende indignes. p. 145. 149.

---

## *Sermon ſur la Purification de la Vierge.* page 150.

DIVISION. En ce que Marie obéit à la loi, nous trouvons la confuſion de notre orgueil qui s'éleve contre la loi de Dieu : 1. partie. En ce que Marie ſurmonte toutes les difficultés de la loi, nous trouvons la condamnation de notre lâcheté qui ſe décourage au moindre effort qu'il faut faire

pour garder la loi de Dieu : 2. partie. p. 150. 155.

I. PARTIE. En ce que Marie obéit à la loi, nous trouvons la confusion de notre orgueil qui s'éleve contre la loi de Dieu. Nous nous élevons contre cette loi divine, 1. par une révolte de cœur : 2. par un aveuglement d'esprit : or l'obéissance de Marie confond aujourd'hui l'un & l'autre. p. 155.

1. Révolte de cœur, lorsque nous disons comme l'Ange rébelle : *Non serviam* ; je ne veux point me soumettre. C'est sur-tout le péché des Grands. Mais sont-ils plus grands que ne l'étoit la Mere de Dieu ? Non-seulement elle se soumet à la loi, mais elle y soumet son Fils, c'est-à-dire, un Dieu. Belle leçon & pour les Grands & pour les petits. Pourquoi un Dieu-homme sujet à la loi ? Pour vous faire entendre, Grands du monde, l'obligation où vous êtes de vivre dans un parfait assujétissement aux loix de Dieu. Obligation spéciale pour trois raisons : 1. parce que plus vous êtes grands, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en qualité de souverain législateur : 2. parce que Dieu ne vous a distingué dans le monde, que pour le glorifier de la sorte : 3. parce que Dieu en vous plaçant au-dessus du commun des hommes, a prétendu vous proposer au monde comme des modéles de l'obéissance que nous lui devons. Je dis plus : pourquoi une mere de Dieu, & par son ministère un homme-Dieu soumis à la loi ? pour trois autres raisons qui vous regardent, vous que le Seigneur a réduits au rang des petits : 1. pour vous consoler de l'état où vous êtes : 2. pour vous instruire de la maniere dont vous devez obéir aux hommes pour Dieu, & à Dieu dans les hommes : 3. pour confondre vos désobéissances à la loi de Dieu, lorsque vous avez tant de soumission aux loix des hommes. Il est vrai que l'assujétissement où nous tient la loi de Dieu, nous

paroît gênant & humiliant ; mais Jesus-Christ & Marie s'en sont fait une gloire. Après cela comment nous laissons-nous entraîner à l'esprit du monde, ennemi de toute loi de Dieu? p. 156. 168.

2. Aveuglement d'esprit, quand nous cherchons des prétextes pous nous décharger du fardeau de la loi de Dieu. Jesus-Christ & Marie s'y soumettent, quoiqu'ils eussent un droit inconteſtable de s'en dispenser : Dieu, dit saint Augustin, n'ayant pas voulu que notre religion, dont Jesus & Marie jettoient alors les premiers fondemens, commençât par une dispense. C'étoit néanmoins une dispense légitime, & presque toutes les nôtres sont fausses & abusives. Suis-je obligé à cela, dit-on? est-ce un commandement absolu pour moi ? Ce n'est point ainsi que le Sauveur du monde & sa sainte mere se sont retranchés sur l'obligation ; & c'est une régle qui va à nous faire violer les loix les plus indispensables. Mais ne nous y trompons pas : car Dieu en jugera tout autrement que nous. p. 168. 176.

II. Partie. En ce que Marie surmonte toutes les difficultés de la loi, nous trouvons la condamnation de notre lâcheté qui se décourage au moindre effort qu'il faut faire pour garder la loi de Dieu. Nous nous figurons que cette loi exige trop de nous : 1. parce qu'elle nous engage à nous dépouiller en mille occasions, de ce que nous avons de plus cher : 2. parce qu'elle nous prive de certaines joies & de certaines douceurs de la vie, à quoi nous sommes attachés : 3. parce qu'elle nous ordonne en bien des rencontres, de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons. Mais à cela j'oppose trois leçons que nous fait aujourd'hui Marie. p. 176. 179.

Premiere leçon : Marie n'a qu'un Fils, & pour se soumettre à la loi, elle se résout à le sacrifier. Ce que nous avons de plus cher, est-il compara-

ble à ce Dieu-homme ? Souvent même ce que nous avons de plus cher, n'eſt-il pas pour nous la ſource de mille peines ? Quels motifs ſe propoſa Marie en préſentant ſon Fils ? qu'elle le ſacrifioit à Dieu : qu'elle fléchiſſoit la colère & la juſtice de Dieu ; qu'elle attiroit ſur elle les faveurs de Dieu. Entrons dans les mêmes ſentimens, & rien ne nous coûtera. p. 179. 186.

Seconde leçon : Marie, pour garder la loi, ſacrifie toutes les joies de ſon ame. Siméon lui prédit qu'en conſéquence de l'oblation qu'elle fait de ſon Fils pour être immolé ſur la croix, elle ſera percée d'un glaive de douleur, & déja elle reſſent tout ce qu'elle reſſentira alors. Devons-nous refuſer après cela de ſacrifier à la loi de Dieu des joies auſſi vaines que les nôtres, des joies que nous ſacrifions tous les jours au monde, & à quoi l'eſprit de pénitence nous oblige de renoncer ? p. 186. 189.

Troiſiéme leçon : Marie, pour accomplir la loi, ſacrifie juſqu'à ſon honneur, puiſqu'en ſe purifiant elle paroît de même condition que les autres femmes : or la loi de Dieu ne nous engage à rien de ſi humiliant ; mais tous le jours néanmoins nous l'abandonnons pour un faux honneur, & pour contenter une folle ambition. p. 189. 192.

COMPLIMENT AU ROI. p. 192. 194.

---

## *Autre Sermon ſur la Purification de la Vierge.* page 195.

DIVISION. Jeſus-Chriſt dévoué & conſacré à Dieu, nous apprend à connoître Dieu : 1. partie. Jeſus-Chriſt offert & immolé pour nous, nous apprend à nous connoître nous-mêmes : 2. partie. p. 195. 199.

I. PARTIE. Jeſus-Chriſt dévoué & conſacré à

Dieu, nous apprend à connoître Dieu, 1. comme ſouverain Seigneur; 2. comme ſource de tous les biens; 3. comme vengeur du péché. p. 199. 200.

1. Comme ſouverain Seigneur. Si Marie préſente Jeſus-Chriſt, c'eſt pour honorer la ſouveraineté de Dieu, ſelon qu'il étoit porté dans la loi: *Conſacrez-moi chaque premier-né; car toutes choſes m'appartiennent.* Il falloit que la loi de grace donnât à cette cérémonie toute ſa perfection, comment? en offrant à Dieu, dans la perſonne de Jeſus-Chriſt, un premier-né au-deſſus de tous les autres: c'eſt-à-dire, 1. un premier-né qui repréſentât tous les hommes dont il eſt le chef: 2. un premier-né égal à Dieu, & vrai Dieu. De-là comprenons quel eſt le ſouverain empire de Dieu, & de-là même jugeons quel eſt le déſordre de l'homme, qui veut vivre à l'égard de Dieu dans l'indépendance. Indépendance qu'affectent ſur-tout les Grands. Indépendance qui vient dans les uns d'un oubli général de leurs devoirs, dans les autres d'un excès d'amour-propre; dans ceux-ci d'un eſprit d'orgueil, dans ceux-là d'un fonds de libertinage. Que nous préche au contraire l'exemple de Jeſus-Chriſt? une dépendance entiere de Dieu. Tel eſt le premier fruit que nous devons retirer de cette ſolemnité. Je ne ſuis pas à moi, mais à Dieu; donc je ne dois vivre que pour Dieu. C'eſt dans cet eſprit que tout chrétien a dû ſe préſenter aujourd'hui devant les autels, pour faire à Dieu un ſacrifice parfait de lui-même. p. 200. 212.

2. Comme ſource de tous les biens. Les Juifs offroient à Dieu leurs premiers-nés en mémoire du bienfait ſignalé qu'ils avoient reçû, lorſque Dieu, pour les délivrer de l'eſclavage de Pharaon, avoit fait périr dans une ſeule nuit tous les premiers-nés d'Egypte. Et Jeſus-Chriſt qui étoit la fin & le conſommateur de la loi, eſt aujourd'hui offert comme premier-né de tout le genre-humain, en action de

graces des obligations infinies que nous avons à Dieu. De ſorte que ce Sauveur des hommes eſt 1. le modéle de notre reconnoiſſance envers Dieu : 2. le ſupplément de notre reconnoiſſance envers Dieu : 3. la perfection de notre reconnoiſſance envers Dieu. Mais au lieu de cette reconnoiſſance, quelle eſt notre ingratitude ! nous méconnoiſſons les bienfaits de Dieu, & nous en abuſons. Cependant nous lui en rendrons compte ; & s'ils ne ſervent pas à notre ſanctification, ils ſervirontànotre damnation. p. 212. 219.

3. Comme vengeur du péché. Jeſus-Chriſt eſt offert à Dieu comme la victime du péché, & c'eſt ici, auſſi-bien que dans ſa circonciſion, qu'il paroît ſous la forme de pécheur, ou qu'il ſe ſubſtitue en la place des pécheurs. Du reſte cette oblation de Jeſus-Chriſt ne nous diſpenſe pas du devoir de la pénitence. Au contraire elle doit nous y exciter en nous faiſant voir combien Dieu hait le péché, & juſqu'à quel point il doit être haï & puni par nous-mêmes. Mais c'eſt ce que nous ne voulons point comprendre. p. 219. 223.

II. Partie. Jeſus-Chriſt offert & immolé pour nous, nous apprend à nous connoître nous-mêmes. Rien de plus néceſſaire que cette connoiſſance de nous-mêmes ; & en particulier rien de plus utile que la connoiſſance de notre vraie grandeur. Or ce myſtère nous découvre, 1. notre excellence, 2. notre dignité. p. 223. 226.

1. Notre excellence, c'eſt-à-dire, ce que nous valons dans l'eſtime de Dieu. Pouvons-nous l'ignorer en voyant Jeſus-Chriſt livré pour nous ? Voilà, homme, ce que votre ame & votre ſalut ont coûté à Dieu. Tellement qu'il y a de la proportion entre votre ſalut & le ſang d'un Dieu, entre votre ame & la vie d'un Dieu, entre vous-même & la perſonne d'un Dieu. Cela ſuppoſé, quel eſt notre aveuglement d'abandonner le ſoin de cet-

te ame & de ce ſalut ! Le Fils de Dieu diſoit autrefois : Quelle échange l'homme donnera-t-il pour ſon ame ? mais nous pouvons bien dire à préſent : Pour quelle échange l'homme ne donneroit-il pas ſon ame, & ne la donne-t-il pas tous les jours ? Or c'eſt ce prodigieux aveuglement que Jeſus-Chriſt eſt venu guérir. p. 226. 233.

2. Notre dignité, c'eſt-à-dire, ce que nous ſommes par la vocation & par la prédeſtination de Dieu. Car en conſéquence de cette rédemption que le Sauveur des hommes vient de commencer en ſe préſentant pour nous, nous appartenons ſpécialement à Dieu. Appartenir aux hommes, c'eſt un eſclavage qui nous humilie ; mais appartenir à Dieu, c'eſt un état de liberté qui nous reléve en nous dégageant de la ſervitude du monde & de l'enfer. Deux conſéquences que tiroit l'Apôtre de ce principe : *Empti eſtis pretio magno*; vous avez été racheté à un grand prix. 1. Glorifiez donc Dieu, & portez-le dans vos corps en vous revêtant de la mortification de Jeſus-Chriſt : 2. Ne vous engagez donc plus dans la ſervitude des hommes. Servitude ſi pernicieuſe pour le ſalut, & même ſi dure pour la vie préſente. Appliquons-nous à nous-mêmes cette parole de l'Évangile de ce jour : *Sanctum Domino vocabitur*. Car ſelon le ſens qu'elle exprime, nous ſommes chacun le Saint du Seigneur, c'eſt-à-dire, que nous ſommes totalement dévoués au Seigneur. p. 233. 238.

Compliment au Roi. p. 238. 241.

---

## *Autre Sermon ſur la Purification de la Vierge.* page 242.

Division. Jeſus-Chriſt ſe préſente à Dieu pour reconnoître & pour honorer le domaine de Dieu. Domaine eſſentiel que nous devons recon-

noître, comme Jesus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes, 1. partie. Domaine universel que nous devons reconnoître, comme Jesus-Christ, par une entiere oblation de nous-mêmes, 2. partie. Domaine éternel que nous devons reconnoître, comme Jesus-Christ par une prompte oblation de nous-mêmes, 3. partie. p. 242. 246.

I. PARTIE. Domaine essentiel que nous devons reconnoître, comme Jesus-Christ, par une sincère oblation de nous-même. De tous les tributs que nous devons à Dieu comme au souverain Seigneur, celui par où nous distinguons Dieu comme Dieu, c'est cette oblation de nous-mêmes. Car nous ne nous devons nous-mêmes qu'à Dieu. Voilà l'important devoir que Jesus-Christ nous enseigne dans ce mystère. Il sçait que le Domaine de Dieu son Pere a été violé, & il en vient réparer la gloire : comment ? en s'offrant lui-même. Mais que sert de nous offrir ainsi nous-mêmes, puisque nous appartenons déja essentiellement à Dieu en qualité de créatures ? Il est vrai, nous appartenons d'une façon à Dieu par la nécessité inséparable de notre être : mais comme il nous a fait libres, nous pouvons d'ailleurs ne lui pas appartenir par le choix injuste & criminel de notre volonté. Or il veut qu'en nous présentant nous-mêmes à lui, nous lui appartenions volontairement, comme nous lui appartenons déja nécessairement. Voilà ce qui fait en quelque sorte la perfection de son domaine; ce qui fait sa gloire & la nôtre. p. 246. 253.

Qu'est-ce proprement que nous-mêmes & qu'entendons-nous par nous offrir nous-mêmes ? c'est offrir notre cœur, qui est comme notre premier-né. Dieu veut l'avoir : il en est jaloux, & il le mérite bien. Serons-nous assez injustes pour le lui refuser ? Nous qui avons dit cent fois que nous lui donnions ce cœur, mais par le péché nous le lui

avons ravi : & pourquoi ? pour une passion qui nous dominoit. Faisons-lui le sacrifice de cette passion, & il nous comblera de ses graces. p. 253. 258.

Vous me direz ; mais cette passion est criminelle ; comment donc l'offrir à Dieu ? Voici le miracle de la grace : c'est que ce qui nous rend criminels, sert à nous sanctifier par le sacrifice que nous en faisons. Ainsi, il faut ou que nous soyons saints pour nous offrir à Dieu ; ou qu'en nous offrant à Dieu, nous devenions saints. Car nous le devons en effet, puisque s'offrir à Dieu sincérement & de bonne foi, c'est se sanctifier. Il n'en est pas ainsi à l'égard des Grands : on peut se donner à eux, & n'en être pas meilleur. A quel autre maître dois-je donc plutôt me consacrer qu'à Dieu ? p. 259. 265.

II. Partie. Domaine universel que nous devons reconnoître, comme Jesus-Christ, par une entiere oblation de nous-mêmes : car le mérite de la Religion, dit S. Ambroise, est de faire à Dieu l'oblation de soi-même dans une étendue proportionnée à celle du domaine de Dieu. Jesus-Christ s'offre à son Pere sans réserve, jusqu'à s'engager même à lui sacrifier tout son sang & sa vie. Et si nous voulons user de réserve avec Dieu, c'est que nous ne connoissons point encore assez bien le domaine de Dieu d'une part, & de l'autre la tyrannie du monde : le domaine de Dieu, de qui tout dépend ; la tyrannie du monde, qui prétend qu'on lui sacrifie tout, & pour qui en effet nous n'épargnons rien. p. 265. 274.

Avons-nous jamais bien pénétré le sens de ces paroles que Dieu dit à Moyse, & sur quoi est fondée la cérémonie de ce jour : *Mea sunt omnia* : tout est à moi ? Tout est à Dieu, parce qu'il est l'auteur de tout, parce qu'il est le conservateur de tout, parce qu'il dispose de tout. De-là apprenons comment nous devons être à Dieu ; & toutefois

comment y ſommes-nous ? nous occupons-nous de lui ? agiſſons-nous pour lui ? nous ſoumettons-nous à lui & à ſes ordres ? p. 274. 281.

Vouloir retenir quelque choſe & le refuſer à Dieu, c'eſt n'avoir plus pour Dieu cet amour de préférence qui le met à la tête de tout; & ne le pas aimer de cet amour de préférence, c'eſt ſe rendre indigne de ſa grace. Voilà ce qui arrête tant de converſions. Un pécheur voudroit ſe donner à Dieu; mais ce qui le retient, & ce qui fait évanouir tous ſes projets, ce n'eſt ſouvent qu'un ſeul point. Diſons à Dieu, comme David: *Lætus obtuli univerſa*: c'eſt avec joie, Seigneur, que je vous offrirai toutes choſes; pourquoi ? *Tu dominaris omnium*; c'eſt que toutes choſes vous appartiennent. p. 281. 286.

III. Partie. Domaine éternel que nous devons reconnoître, comme Jeſus-Chriſt, par une prompte oblation de nous-mêmes. En conſéquence de cette éternité de domaine, il n'y a pas un moment où nous ne devions être à Dieu, puiſqu'il n'y a pas un moment où nous ne dépendions de Dieu. D'où ſaint Thomas conclut que l'homme, dès le premier inſtant qu'il connoît Dieu, eſt obligé de l'aimer & de s'élever vers lui. Et c'eſt en ce ſens que S. Auguſtin diſoit à Dieu. *Beauté ſi ancienne, je vous ai aimé trop tard.* C'eſt encore par cette régle que les Prophétes ne demandoient pas moins à l'homme qu'une éternité de culte & d'adoration; c'eſt-à-dire, un culte de toute la vie. p. 286. 289.

Jeſus-Chriſt nous donne là-deſſus un grand exemple. Dès ſa plus tendre enfance il ſe préſente à ſon Pere. Mais nous, nous voulons être à Dieu, quand? toujours pour l'avenir, & jamais pour l'heure préſente. Eſt-ce là honorer Dieu : ou n'eſt-ce pas l'outrager ? Mais que fera-t-il ? il nous mépriſera à ſon tour, & il nous privera de ſa grace; enſorte que nous ne reviendrons jamais à lui. Cela néan-

moins ne doit pas déſeſpérer ceux qui juſques à préſent ont paſſé de longues années ſans ſe donner à Dieu : car il y en a eû après tout, qui malgré d'auſſi longs retardemens, ont été appellés & reçûs de Dieu. Mais auſſi comme il y en a pluſieurs à qui Dieu n'a pas fait la même miſéricorde, c'eſt ce qui doit inſtruire & ſaiſir de frayeur ceux qui, dans un âge moins avancé, ſont en état de conſacrer à Dieu les prémices de leurs années. Ne différons donc pas : mais offrons-nous, comme Jeſus-Chriſt, de bonne heure & avec Marie. p. 289. 301.

COMPLIMENT AU ROI. p. 301. 304.

---

## *Sermon ſur l'Aſſomption de la Vierge.* page 305.

DIVISION. Nous donnons communément dans deux erreurs ſur le ſujet de la gloire de Marie : l'une regarde les moyens par où elle y eſt parvenue, & l'autre les avantages qui nous en doivent revenir. Or voyons pour nous garantir de la premiere erreur, quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie, 1. partie. Voyons, pour nous préſerver de la ſeconde, quelle eſt la meſure du pouvoir de Marie, 2. partie. Voilà de quoi exciter tout à la fois & régler notre eſpérance. p. 305. 310.

I. PARTIE. Quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie ? c'eſt-à-dire, pourquoi Marie eſt-elle aujourd'hui glorifiée dans le Ciel ? Eſt-ce parce qu'elle a été Mere de Dieu ? non : mais, 1. parce qu'elle a été obéiſſante & fidéle à Dieu : 2. parce qu'elle a été humble devant Dieu. p. 310. 311.

1. Parce qu'elle a été obéiſſante & fidéle à Dieu. C'eſt ainſi que le Sauveur du monde s'en déclara, lorſque cette femme de l'Evangile lui ayant dit, *Bienheureux le ſein qui vous a porté* ; il lui fit cette

réponſe : *Mais plutôt heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, & qui la mettent en pratique.* Par où il donnoit à entendre, reprend ſaint Auguſtin, que c'étoit l'obéiſſance & la fidélité de Marie qui faiſoit ſon bonheur, & non pas la maternité divine. Or ce qui faiſoit alors le bonheur de Marie, c'eſt ce qui a fait depuis ſa gloire dans le ciel. Avoir été Mere de Dieu, c'eſt un honneur qu'a reçû Marie : mais avoir été fidéle à Dieu, c'eſt un mérite ; & Dieu dans ſa mere même ne couronne que le mérite. p. 311. 316.

2. Parce qu'elle a été humble. C'eſt en ce ſens que ſaint Ambroiſe prend ces paroles de Marie : *Quia reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* Parce que le Seigneur a jetté les yeux ſur la baſſeſſe de ſa ſervante, & qu'il a été touché de l'aveu qu'elle en faiſoit ; pour cela, & pour cela ſpécialement, elle ſera béatifiée. Les Anges, dit ſaint Bernard, voyant Marie monter au ciel avec tant de pompe, eurent bien lieu de s'écrier comme les compagnes de l'épouſe : *Quæ eſt iſta ?* qui eſt celle-ci ? mais on eût bien pû leur répondre ce que ſaint Paul diſoit du Fils de Dieu : *Quòd autem aſcendit, quid eſt, niſi quia & deſcendit ?* elle eſt élevée, parce qu'elle s'eſt abaiſſée. p. 316. 320.

Voilà encore une fois ce que le Sauveur du monde a couronné dans Marie, ſans conſidérer en aucune ſorte qu'elle étoit ſa Mere : pourquoi ? parce qu'en la couronnant il n'agiſſoit ni en fils, ni en homme, mais en Dieu & en Juge ſouverain. Ainſi l'avoit-il déja traitée par avance aux nôces de Cana, & en d'autres occaſions. On peut dire néanmoins d'ailleurs que ſa maternité a contribué à ſa béatitude : comment ? en ce qu'elle a eu comme Mere de Dieu, de plus grandes graces dont elle a rempli la meſure par ſa fidélité : en ce que ſa ma-

territé a rehaussé le prix de son humilité. Mais toujours est-il vrai que la cause prochaine de la béatitude de Marie n'a point été sa maternité divine, & que ç'a été seulement sa fidélité d'une part, & de l'autre son humilité. p. 320. 325.

Puissans motifs, 1. pour exciter notre espérance ; Marie ne parvient à la gloire que par le même chemin qui nous est ouvert à tous : 2. pour nous inspirer un certain mépris de tout ce qui s'appelle distinction & grandeur dans le monde ; ce n'est point par-là que nous méritons la gloire du ciel : 3. pour nous faire même peu compter sur certaines graces, quoique d'un ordre surnaturel, à moins qu'elles ne soient soutenues par la sainteté de notre vie. p. 325. 332.

II. Partie. Quel est dans le ciel le pouvoir de Marie pour nous secourir ? Il est certain que nous pouvons saintement & utilement invoquer la Mere de Dieu ; car on s'adressoit bien à elle lorsqu'elle étoit sur la terre, & l'on employoit bien sa médiation auprès de Jesus-Christ pour obtenir de lui des graces : maintenant qu'elle est dans le ciel, pourquoi le pourroit-on moins ? 1. Est-ce qu'elle ne voudroit plus s'intéresser pour nous ? Mais dans le ciel, sa charité est plus ardente que jamais. 2. Est-ce qu'elle ne peut plus nous secourir ? Mais dans l'état de sa gloire, seroit-elle moins puissante, qu'elle ne l'étoit parmi nous & dans ce lieu d'exil ? 3. Est-ce qu'elle ne connoît plus nos besoins, & qu'elle n'entend plus nos prieres ? mais les Anges à qui Dieu a confié nos personnes, nous entendent bien. 4. Est-ce que l'usage de l'invoquer blesse l'honneur de Dieu ? erreur pitoyable : car nous l'invoquons, non comme celle à qui il appartient de donner la grace, mais comme celle qui peut nous l'obtenir. Nous pouvons donc invoquer Marie : & ce droit de recourir à elle est un des plus fermes

appuis de notre eſpérance. Nous avons dans cette Vierge, 1. une avocate toute-puiſſante auprès de ſon Fils qui eſt notre juge : & quand nous l'appellons toute-puiſſante, ce n'eſt pas à dire qu'elle ſoit au-deſſus de ſon Fils, mais qu'elle peut tout obtenir de lui, & par la prééminence de ſa dignité, & par le mérite de ſa perſonne. 2. Une mere de miſéricorde pour les pécheurs, puiſque c'eſt aux pécheurs mêmes qu'elle eſt en quelque maniere redevable de toute ſa gloire. p. 332. 340.

Voilà notre eſpérance : mais quel en eſt l'abus ? c'eſt que nous oſons nous promettre de la protection de Marie, 1. des graces chimériques & impoſſibles; 2. des graces poſſibles, mais miraculeuſes ; 3. des graces, s'il y en avoit de telles, incapables de nous ſanctifier, & beaucoup plus capables de nous pervertir; 4. des graces ſelon notre goût & les déſirs corrompus de notre cœur. Or ce n'eſt point pour cela que la Mere de Dieu eſt puiſſante. Eſperons en elle, mais que notre eſpérance ſoit juſte & réglée. p. 340. 343.

PRIERE A LA VIERGE. p. 343. 347.

---

*Autre Sermon pour la Fête de l'Aſſomption de la Vierge, ſur la dévotion à la Vierge.* page 348.

DIVISION. N'entreprenons point d'expliquer avec quelle pompe Marie entre dans le ciel : mais voyons quelle doit être ſur la terre notre dévotion envers cette glorieuſe Mere. Trois devoirs en quoi conſiſte la dévotion à la Vierge : l'honorer, mais l'honorer judicieuſement, 1. part. l'invoquer, mais l'invoquer efficacement, 2. part. l'imiter, & l'imiter religieuſement. 3. part. p. 348. 352.

I. PARTIE. Honorer Marie, mais l'honorer judicieuſement. S'il peut y avoir parmi les perſonnes a-

données au service de la Vierge quelques dévots indiscrets, il faut aussi convenir qu'il peut y avoir parmi ceux qui censurent les dévots de la Vierge, des censeurs indiscrets. Ils se sont plaints, 1. qu'on rendoit des hommages à Marie comme à une Divinité: 2. qu'on lui donnoit des titres d'honneur qui ne lui appartenoient pas, sur-tout ceux de médiatrice & de réparatrice: 3. qu'on lui attribuoit de nouveaux priviléges, qui ne nous étoient révélés ni dans l'Ecriture, ni dans la Tradition. Examinons ces plaintes; & de-là même tirons des régles sûres pour honorer discrettement la Reine du ciel. p. 352. 355.

1. On s'est plaint que les dévots de Marie l'honoroient comme une Divinité. Mais grace à la Providence, l'Eglise de Jesus-Christ n'avoit pas besoin de l'avis prétendu-salutaire qu'on a voulu nous donner là-dessus. Car ce n'est point à Marie que nous offrons, comme à Dieu, des sacrifices. Nous l'honorons d'un culte inférieur à celui de Dieu, mais supérieur à tout autre que celui de Dieu, & c'est l'honorer judicieusement. p. 355. 357.

2. On s'est plaint que les dévots de Marie lui donnoient des titres d'honneur qui ne lui appartenoient pas, sur-tout ceux de médiatrice & de réparatrice. Mais puisqu'elle est Mere de Dieu, y a-t-il un titre d'honneur qui ne lui convienne? & en particulier, S. Bernard ne l'appelle-t-il pas expressément médiatrice & réparatrice, & ne témoigne-t-il pas que de son tems, c'étoit ainsi que toute l'Eglise l'appelloit? Or c'est encore honorer judicieusement la Vierge, que de lui attribuer les qualités que toute l'Eglise lui attribue. Il n'y a qu'un médiateur de rédemption qui est Jesus-Christ: mais il y a d'autres médiateurs d'interceſſion, & Marie, entre ceux-ci, ne doit-elle pas avoir la premiere place? p. 358. 362.

3. On s'est plaint du zéle que font paroître les dévots de Marie à défendre certains priviléges qu'ils

reconnoiſſent en elle: priviléges de grace dans ſon immaculée conception, priviléges de gloire dans ſa triomphante aſſomption. Mais raiſonnons toujours ſur le même principe ; de tous les priviléges qui, ſans préjudicier aux droits de Dieu, ſervent à rehauſſer l'éclat de la maternité divine, y en a-t-il un ſeul que nous puiſſions raiſonnablement lui conteſter ? n'eſt-ce pas aſſez que ce ſoient des priviléges reconnus par les plus ſçavans hommes de l'Egliſe, autoriſés par la créance commune des Fidéles, appuyés au moins ſur les plus fortes conjectures & les témoignages les plus ſolides ? Or tels ſont les priviléges que nous honorons dans Marie, & c'eſt par-là que nous les honorons prudemment. Faut-il donc que le miniſtère de la parole de Dieu ſoit aujourd'hui néceſſaire ponr maintenir le culte que nous rendons à la plus ſainte des Vierges ! mais malgré tous les efforts de l'héréſie, le culte de Marie a ſubſiſté, & il ſubſiſtera. p. 362. 366.

II. PARTIE. Invoquer Marie, mais l'invoquer efficacement. Nous pouvons invoquer Marie, puiſque l'Egliſe a défini que nous pouvons invoquer les Saints, & que d'ailleurs il eſt certain que cette Mere de Dieu a toute la miſéricorde & tout le pouvoir néceſſaire pour nous aider de ſon ſecours. C'eſt ainſi que les Peres ont raiſonné. Non-ſeulement nous pouvons invoquer Marie, mais nous le devons, pourquoi ? pour nous conformer à l'Egliſe, pour nous attirer la grace, pour nous procurer contre les dangers du monde une puiſſante protection, pour aſſurer notre ſalut. Mais le point eſt d'invoquer cette Vierge efficacement, c'eſt-à-dire, de telle ſorte qu'elle puiſſe agréer nos prieres, & que nous ne l'invoquions pas en vain. Sur quoi il y a deux extrémités à éviter : 1. trop de confiance dans la protection de Marie : 2. trop peu de confiance dans cette même protection. p. 366. 371.

1. Trop

1. Trop de confiance. Car nous lui faiſons quelquefois des prieres préſomptueuſes, & par-là injurieuſes à Dieu, indignes de la mere de Dieu, & pernicieuſes pour nous-mêmes. Or de telles prieres ne peuvent être efficaces. p. 371. 374.

2. Trop peu de confiance. Il ſemble à entendre parler les cenſeurs du culte de la Vierge, qu'un pécheur dans l'état de ſon péché, ne peut avoir recours à elle, parce qu'il n'eſt pas actuellement contrit & pénitent, & parce qu'il n'a pas l'amour de Dieu. Mais ſans être actuellement contrit & pénitent, ne peut-il pas demander par l'interceſſion de Marie, la grace de la pénitence? & ſans avoir actuellement l'amour de Dieu, ne peut-il pas le déſirer & l'obtenir par Marie? Dans un ſiécle où nous voyons tant d'ames s'égarer & ſe pervertir, ne leur fermons pas les voies du retour & du ſalut. Or une de ces voies les plus aſſurées, c'eſt une ſincère confiance en Marie. p. 374. 382.

III. Partie. Imiter Marie: 1. ce que nous devons imiter dans Marie; 2. pourquoi nous le devons imiter. p. 382. 383.

1. Ce que nous devons imiter dans Marie, c'eſt ſa ſainteté: 1. la plénitude de ſa ſainteté: 2. la perfection de ſa ſainteté: 3. la perſévérance & la fermeté invariable de ſa ſainteté. p. 383. 389.

2. Pourquoi nous le devons imiter: pour avoir part à la gloire dont elle prend aujourd'hui poſſeſſion. C'eſt par le ſecours de cette Vierge que nous pouvons imiter ſes exemples. Adreſſons-nous à elle pour cela; dévoüons-nous à elle comme un de nos Rois, & faiſons une profeſſion publique de notre dévouement. p. 389. 394.

Priere a la Vierge. p. 394. 396.

*Sermon pour la Fête de tous les Saints.* p. 397.

DIVISION. *Dieu eſt admirable dans ſes Saints.* Admirable de nous avoir donné les Saints pour interceſſeurs & pour patrons, 1. partie. Admirable de nous avoir propoſé les Saints pour modéles & pour exemples, 2. partie. p. 397. 400.

I. PARTIE. Admirable de nous avoir donné les Saints pour interceſſeurs & pour patrons : pourquoi ? 1. parce qu'en cela Dieu nous découvre viſiblement les tréſors de ſa ſageſſe & de ſa providence ; 2. parce que la gloire des Saints en eſt infiniment relevée ; 3. parce que nous y trouvons de très-grands avantages pour notre ſalut. p. 401.

1. Dieu en nous donnant les Saints pour patrons, nous découvre viſiblement les tréſors de ſa ſageſſe & de ſa providence : car c'eſt ainſi qu'il établit le plus bel ordre & la ſubordination la plus parfaite qu'il puiſſe y avoir entre les hommes. Nous dépendons des Saints ; & notre dépendance nous eſt aimable, parce que nous ſçavons que les Saints s'intéreſſent en notre faveur. Leur élévation, au lieu de les enfler, leur donne des inclinations bienfaiſantes pour nous ; & au lieu d'exciter notre jalouſie, elle nous inſpire une reconnoiſſance affectueuſe pour eux. De plus, c'eſt ainſi que Dieu a trouvé le moyen d'entretenir une ſainte correſpondance entre l'Egliſe triomphante dans le ciel, l'Egliſe militante ſur la terre, & l'Egliſe ſouffrante dans le purgatoire. p. 401. 405.

2. La gloire des Saints en eſt infiniment relevée. En effet, nous apprenons de-là quel eſt le pouvoir des Saints : & s'ils ſont ſi puiſſans pour les autres, quels tréſors de gloire ne poſſédent-ils pas pour eux-mêmes ? Quelle gloire d'être nos médiateurs auprès de Dieu, & des médiateurs à qui Dieu accorde tout ! C'eſt par-là même encore que Dieu nous engage à les honorer nous-mêmes : enſorte

qu'ils ont tout à la fois, & les honneurs du ciel, & les honneurs de la terre. p. 405. 410.

3. Nous y trouvons de très-grands avantages pour notre salut. Les Saints prient pour nous, & comme leurs prieres sont plus efficaces que les nôtres, elles contribuent dans un sens à notre salut plus que les nôtres. Plus efficaces, dis-je, que les nôtres, soit par la dignité des Saints plus relevée, soit par leur charité plus épurée, soit par leur attention plus constante & plus fixe, enfin par leur ferveur beaucoup plus ardente. Aussi combien de fois les hommes ont-ils éprouvé les salutaires effets de leur protection? p. 410. 414.

Mais comment répondons-nous à leurs soins? Nous les deshonorons sur la terre, nous violons les temples que l'Eglise a érigés sous leur nom, nous profanons leurs fêtes. Aurons-nous après cela bonne grace de reprocher aux hérétiques de notre siécle, le mépris qu'ils ont fait du culte des Saints? A cet abus qui regarde leur culte, nous en ajoûtons un autre qui est l'abus de leur invocation. Ne parlons point de ces prieres abominables qui feroient des Saints, s'ils les écoutoient, les fauteurs de nos vices. Ne parlons point de ces prieres mondaines & intéressées qu'on fait aux Saints pour les biens temporels, sans jamais leur demander des biens spirituels. Le grand abus de l'invocation des Saints dans les prieres même en apparence les plus religieuses, c'est que nous voulons qu'ils demandent à Dieu pour nous ce que Dieu, selon les régles de sa sagesse, ne veut pas nous accorder, & ce qu'il n'est pas à propos qu'il nous accorde. Nous les invoquons, & du reste comptant sur leur intercession, nous prétendons vivre sans vigilance, sans pénitence, sans gêne. Souvenons-nous que si les Saints sont puissans auprès de Dieu, ils ne le sont pas au préjudice de Dieu même, & de ce que nous lui devons; & prenons garde qu'au lieu d'être nos protecteurs, ils

ne deviennent nos témoins & nos juges. 414. 422.

II. PARTIE. Admirable de nous avoir proposé les Saints pour modéles & pour exemples. Car cet exemple des Saints opère en nous trois merveilleux effets. 1. Il nous persuade la sainteté : 2. il nous adoucit la pratique de la sainteté : 3. il nous ôte tout prétexte par où nous pourrions nous défendre d'embrasser la sainteté. p. 422. 423.

1. L'exemple des Saints nous persuade la sainteté : comment ? en nous faisant comprendre d'une simple vue toute la perfection & tout le mérite de la sainteté. Car qu'est-ce qu'un Saint ? C'est une idée réelle, visible, palpable & substantielle de toute la sainteté Evangélique; & Dieu en nous la montrant, nous dit : *Inspice, & fac secundùm exemplar*; regarde, & conforme-toi à ce modéle. Or il n'est pas possible de voir la sainteté, je dis la vraie sainteté, telle qu'elle a été dans les Saints, sans l'estimer : cette estime en fait naître l'amour & le désir ; & nous inspirer ces sentimens à l'égard de la sainteté, n'est-ce pas nous la persuader ? L'exemple de Dieu n'étoit pas propre à faire sur nous le même effet. Car outre que Dieu est invisible, il n'est pas saint de la maniere que nous devons l'être : notre sainteté doit consister dans la pénitence, dans la soumission, &c. & tout cela ne peut convenir à Dieu. Il falloit donc qu'il nous proposât des hommes comme nous & de même nature que nous. Or c'est ce qu'il a fait. C'est par de semblables exemples que l'illustre Matathias confirma ses enfans dans le culte du Seigneur, & c'est dans le même dessein que l'Eglise a ordonné qu'on exposât à nos yeux les images des Saints. p. 423. 431.

2. L'exemple des Saints nous adoucit la pratique de la sainteté : car il nous apprend, 1. qu'il n'y a rien d'impossible dans la sainteté, puisqu'il n'y a rien que les Saints n'aient pu & qu'ils n'aient soutenu : & qu'il n'y a rien de si difficile qui ne puisse nous de-

venir agréable, puiſque les Saints y ont trouvé & goûté les plus pures douceurs. Ces penſées réveillent notre courage, & le courage facilite tout. p. 431. 436.

3. L'exemple des Saints nous ôte tout prétexte par où nous pourrions nous défendre d'embraſſer la ſainteté. Détail de divers prétextes que l'exemple des Saints détruit : ils pouvoient les alléguer auſſi-bien que nous. Qu'aurons-nous donc à répondre, quand Dieu dans ſon jugement dernier nous demandera compte de l'affreuſe différence qui paroîtra entre leur vie & la nôtre ? p. 436. 440.

COMPLIMENT AU ROI. p. 440. 442.

---

## *Autre Sermon pour la Fête de tous les Saints.* p. 443.

DIVISION. *Les Diſciples de Jeſus-Chriſt s'étant approchés de lui, il ſe mit à les enſeigner.* Que leur enſeignoit ce divin Maître ? La ſcience des Saints. Les Saints ont trouvé le ſecret d'accorder dans le monde leur condition avec leur religion, 1. partie. Les Saints ſe ſont ſervis de leur religion pour ſanctifier leur condition, 2. partie. Les Saints par un heureux retour, ont profité de leur condition pour ſe rendre parfaits dans leur religion, 3. partie. Telle a été la ſcience des Saints, & telle doit être la nôtre, p. 443. 447.

I. PARTIE. Les Saints ont accordé dans le monde leur condition avec leur religion. 1. ils n'ont point cherché la ſainteté hors de leur condition : 2. ils ſe ſont ſanctifiés juſques dans les conditions qui ſemblent les plus oppoſées à la ſainteté. 3. Par le moyen de la pénitence, ils ont acquis la ſainteté dans les conditions où ils s'étoient engagés ſans avoir conſulté Dieu, & où le ſeul mouvement de leurs paſſions les avoit fait entrer. p. 447. 449.

1. Ils n'ont point cherché la ſainteté hors de leur condition ; mais ils s'en ſont tenus à la maxime de

S. Paul, quand il disoit aux Corinthiens : que chacun travaille à se sanctifier dans l'état & selon l'état où il se trouvoit lorsqu'il a embrassé la foi. Car voilà le sens de ce passage ; *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in ea permaneat apud Deum.* Ainsi les Saints sans se déranger & sans se déplacer, ont accordé la sainteté les uns avec la grandeur, & les autres avec l'humiliation ; les uns avec l'opulence, & les autres avec la pauvreté, &c. Or ce qu'ils ont fait lorsqu'ils étoient à ma place, pourquoi ne le ferois-je pas comme eux ? N'y va-t-il pas de tout mon intérêt ? p. 449. 452.

2. Ils se sont sanctifiés jusques dans les conditions qui semblent les plus opposées à la sainteté. Combien se sont sanctifiés au milieu de la Cour ? Combien se sont sanctifiés dans la profession des armes ? C'est donc une erreur de croire que ma condition m'empêche d'être saint : erreur qui ne sert qu'à nous décourager ; au lieu que la pensée qu'on peut se sanctifier dans son état, donne de la confiance & anime. C'est encore une autre erreur de se persuader, qu'on seroit plus à Dieu, & qu'on y pourroit plus être dans une condition moins exposée. Car celle où Dieu vous a appellé, est celle où il vous a préparé plus de graces, & par conséquent la plus sûre pour vous. Voilà ce qui a fixé les Saints. p. 452. 458.

3. Ils se sont sanctifiés, par le moyen de la pénitence dans les conditions mêmes où ils s'étoient engagés sans avoir consulté Dieu, & où le seul mouvement de leurs passions les avoit fait entrer. Ne pouvant plus sortir de ces conditions, ils ont cherché dans leur religion une ressource à leur malheur ; & ç'a été de pleurer devant Dieu, & de réparer par une vie plus austère, plus exemplaire, plus réguliere, le crime de leur imprudence. C'est ainsi que les Saints ont sçû accorder leur condition & leur religion. Ce merveilleux accord leur a coûté ; mais en peut-il trop coûter pour acquerir une science si salutaire ? p. 458. 460.

II. PARTIE. Les Saints se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition. Ce que Salomon disoit de la sagesse en demandant à Dieu qu'elle travaillât toujours avec lui, les Saints l'ont pensé de la religion. Elle leur a servi, 1. pour éviter les désordres à quoi leur condition étoit sujette; 2. pour accomplir les devoirs dont leur condition étoit chargée. p. 460. 463.

1. Ils se sont servis de leur religion pour éviter les désordres à quoi leur condition étoit sujette. Il y a dans chaque condition certains désordres essentiels que la religion seule peut corriger : mais les Saints en conformant leur condition à leur religion, s'en sont préservés. Sans cela la prospérité les eût éblouis, l'abondance les eût corrompus; mais parce qu'ils s'étoient fait de leur religion comme une armure divine pour se défendre de toutes les tentations, rien ne les a pû pervertir : & voilà ce que les payens mêmes ont révéré. Or puisque je professe la même religion, pourquoi n'en fais-je pas le même usage? p. 463. 469.

2. Ils se sont servis de leur religion pour accomplir les devoirs dont leur condition étoit chargée. Il y a dans toutes les conditions certains devoirs pénibles & mortifians, & sans la religion les Saints auroient pris seulement de leurs conditions, ce qu'il y avoit d'utile & de commode, & se seroient déchargés du reste : mais parce qu'ils agissoient par principe de religion, ils ont satisfait à tout; & en y satisfaisant, leur religion leur a tout fait rapporter à Dieu. Que vous êtes admirable dans vos Saints, ô mon Dieu, & que la science de vos Saints est profonde & sublime! p. 469. 473.

III. PARTIE. Les Saints par un heureux retour, ont profité de leur condition pour se rendre parfaits dans leur religion. Ils ont trouvé dans leur condition, 1. de puissans motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion; 2. des moyens de glorifier

Dieu ; & d'honorer leur religion ; 3. des croix, dont ils ont fait la matiere de leur pénitence & des sacrifices qu'ils ont eu le bonheur d'offrir à Dieu dans l'esprit de leur religion. p. 473. 474.

1. Des motifs pour s'exciter à la pratique de leur religion. Ce que leur condition les obligeoit à faire pour le monde, ne suffisoit-il pas pour leur apprendre ce qu'ils devoient faire à plus forte raison pour Dieu ? p. 474. 478.

2. Des moyens pour glorifier Dieu & pour honorer leur religion. Combien ont-ils fait pour Dieu de grandes choses, parce que leur condition les mettoit en état de les faire ? Si S. Louis n'eût pas été Roi, auroit-il porté tant de saintes loix ? auroit-il bâti tant d'hôpitaux ? Cependant sans faire ce que S. Louis a fait, je trouverai toujours dans la médiocrité de ma condition de quoi marquer à Dieu mon zele & de quoi l'honorer. p. 478. 480.

3. Des croix, dont ils ont fait la matiere de leur patience & des sacrifices qu'ils ont eu le bonheur d'offrir à Dieu dans l'esprit de religion. Par-là ils ont eu dans les conditions les plus relevées & jusques dans les Cours des Princes plus d'occasions de se sanctifier, qu'on n'en a par-tout ailleurs. Soyons soumis & patiens comme eux : c'est par la patience qu'on parvient à la même gloire qu'eux. p. 480. 482.

COMPLIMENT AU ROI. p. 482. 487.

---

*Sermon pour le jour de la Commémoration des Morts.* p. 488.

DIVISION. Ne pas secourir les ames du purgatoire, parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles y souffrent, ni qu'il y ait un purgatoire, c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur, 1. partie. Etre persuadé des peines que souffrent les ames du purgatoire, & ne pas travailler à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'el-

le eſt contraire à la piété & aux loix mêmes de l'humanité, 2. partie. Etre diſpoſé à ſecourir les ames du purgatoire, & ne ſe ſervir pour cela que de moyens inefficaces, c'eſt un déſordre auſſi commun qu'il eſt déplorable dans le chriſtianiſme, 3. part. p. 488. 493.

I. PARTIE. Ne pas ſecourir les ames du purgatoire, parce qu'on n'eſt pas perſuadé des peines qu'elles y ſouffrent, ni qu'il y ait un purgatoire, c'eſt une conduite auſſi déraiſonnable qu'elle eſt pleine d'erreur. Telle eſt néanmoins la conduite des hérétiques & de ceux qui par libertinage entrent ſur ce point dans leurs ſentimens. Conduite où il eſt aiſé de découvrir trois grands défauts. p. 493. 494.

1. Dans un doute de ſpéculation, ils ſe mettent au hazard de manquer à un des plus importans devoirs de la juſtice & de la charité chrétienne. Car enfin les héretiques malgré eux ſont forcés de reconnoître, que comme ils n'ont point d'aſſurance qu'il y ait un purgatoire, auſſi n'ont-ils point d'aſſurance qu'il n'y en ait pas. Or dans un tel doute conclurre à ne point prier pour les Morts, eſt-ce une conduite ſage? Nous qui croyons le purgatoire, nous ne ſommes pas pour cela certains que ceux d'entre les Morts pour qui nous prions en particulier, y ſoient actuellement; car ils peuvent être, ou dans le ciel, ou dans l'enfer. Cependant nous prions toujours: pourquoi? parce que, comme dit S. Auguſtin, il vaut mieux s'expoſer à faire pour ces ames des prieres ſuperflues, que de ſe mettre en danger de ne pas faire pour elles des prieres néceſſaires. Ainſi devroient raiſonner les héretiques. p. 494. 500.

2. Ils ne prient pas pour les Morts, parce qu'ils ne croyent pas le purgatoire: mais tout au contraire ils devroient croire le purgatoire, parce qu'il eſt évident & inconteſtable qu'il faut prier pour les Morts. Rien de plus ſolidement établi par l'autorité de l'Ecriture, par celle des Conciles & des Peres, par toute la tradition, que la priere pour les Morts. Or

s'il faut prier pour les Morts, il y a donc un purgatoire. Mais pour ne vouloir pas tirer cette conſéquence, les hérétiques nient le principe; & pour le nier, ils rejettent des livres de l'Ecriture très-authentiques, & ne déferent ni aux Conciles, ni aux Peres, ni à la tradition. p. 500. 504.

3. De ce qui eſt incertain touchant le purgatoire, ils ſe font un préjugé contre le purgatoire même. Par exemple, ce qui les choque, ce ſont certaines peintures ſenſibles & affreuſes qu'on nous en fait. Mais moi ſi j'étois à leur place, je me dirois à moi-même: Je ne ſçais point expreſſément ni où ſouffrent les ames des Morts que Dieu purifie, ni ce qu'elles ſouffrent, ni comment elles ſouffrent; mais ſans examiner toutes ces circonſtances qui ne ſont point eſſentielles, il me ſuffit de ſçavoir qu'elles ſouffrent, qu'il eſt juſte qu'elles ſouffrent, & que je puis les ſoulager dans leurs ſouffrances. Quel bonheur pour nous, fidéles Catholiques, d'être les enfans d'une Egliſe qui ne nous abandonne, ni pendant notre vie, ni après notre mort! p. 504. 510.

II. PARTIE. Etre perſuadé des peines que ſouffrent les ames du purgatoire, & ne pas travailler à les ſecourir, c'eſt une dureté auſſi criminelle qu'elle eſt contraire à la piété & aux loix mêmes de l'humanité. Elle bleſſe trois intérêts différens: 1. l'intérêt de Dieu. 2. l'intérêt de nos freres, 3. notre propre intérêt. p. 510. 511.

1. L'intérêt de Dieu: car délivrer une ame du purgatoire, c'eſt procurer un accroiſſement de gloire à Dieu; c'eſt autant glorifier Dieu, qu'on le glorifie par la converſion des infidéles; c'eſt le glorifier comme Jeſus-Chriſt le glorifia, lorſqu'il deſcendit dans les Limbes pour en tirer les ames des anciens Patriarches; c'eſt, pour ainſi dire, tirer Dieu lui-même d'un état violent où il ſe trouve, obligé qu'il eſt de punir des ames qui lui ſont chères, & qu'il voudroit raſſembler dans ſon ſein. p. 511. 517.

2. L'intérêt de nos freres. Ils ſouffrent, & ce ſont

nos proches, nos parens, nos amis. p. 517. 519.

3. Notre propre intérêt. Autant d'ames que nous délivrerons, ce ſont autant de protecteurs que nous avons dans le ciel. Mais ſi nous abandonnons ces ames, Dieu permettra que nous ſoyons nous-mêmes un jour délaiſſés. p. 520. 523.

III. PARTIE. Etre diſpoſé à ſecourir les ames du purgatoire, & ne ſe ſervir pour cela que de moyens inefficaces, c'eſt un déſordre auſſi commun qu'il eſt déplorable dans le chriſtianiſme. On ne laiſſe pas d'avoir pour les Morts quelque piété; mais, 1. piété ſtérile & infructueuſe, 2. piété d'oſtentation & de faſte, 3. piété toute payenne, 4. piété, qui quoique chrétienne, ne produit que des œuvres mortes & ſans mérite. p. 523. 524.

1. Piété ſtérile & infructueuſe: beaucoup de larmes & peu de prieres, c'eſt même ſur d'autres qu'on ſe décharge abſolument du ſoin de prier. p. 524. 528.

2. Piété d'oſtentation & de faſte. On ne penſe qu'à l'extérieur des devoirs funèbres, aux cérémonies d'un deuil, &c. p. 528. 530.

3. Piété toute payenne. Elle n'a que la chair & le ſang pour objet, ſans agir dans les vues de la foi. p. 530. 531.

4. Piété, qui quoique chrétienne, ne produit que des œuvres mortes & ſans mérite. On prie, mais ſans être en grace avec Dieu. Tout ce que nous faiſons alors ſont des œuvres mortes pour nous-mêmes; faut-il s'étonner qu'elles le ſoient encore plus pour les autres? Exceptons néanmoins de cette régle le ſacrifice de la Meſſe. Indulgence pour les Morts qu'on peut gagner par la Communion, après s'être purifié par le Sacrement de la pénitence. p. 531. 536.

---

*Sermon pour l'ouverture du Jubilé.* p. 537.

DIVISION. Ce que c'eſt que la grace du Jubilé, 1. partie. Ce qui eſt néceſſaire pour avoir part à la grace du Jubilé, 2. partie. Ce que doit opérer

dans nous la grace du Jubilé, 3. partie. p. 537.539.

I. PARTIE. Qu'eſt-ce que la grace du Jubilé? c'eſt proprement la rémiſſion de la peine temporelle, qui reſte à ſubir au pécheur, après que ſon péché lui eſt pardonné. Il faut diſtinguer deux choſes dans le péché, la coulpe & la peine. La coulpe ne peut être remiſe que par le Sacrement de la pénitence, ou par la contrition parfaite. Mais par une grace ſpéciale Dieu remet la peine en vertu de l'indulgence & du Jubilé. p. 540. 542.

En vain les hérétiques prétendent que Dieu ne remet jamais la coulpe ou l'offenſe, ſans remettre la peine: & que Jeſus-Chriſt ayant ſatisfait pleinement pour nous, toute autre ſatisfaction ſeroit inutile & diminueroit même le mérite du ſacrifice de la croix. Car 1. il ne faut que l'exemple de Moyſe & de David, pour nous convaincre que Dieu, en pardonnant même le péché, ſe réſerve encore le droit de punir temporellement le pécheur. 2. Il eſt évident par le témoignage de S. Paul, que nos ſatisfactions doivent être jointes à celles de Jeſus-Chriſt. *Adimpleo ea quæ deſunt paſſionum Chriſti, in carne meâ.* p. 543. 545.

Tenons-nous-en donc toujours à la même propoſition, que Dieu, par l'indulgence & le Jubilé, nous remet la peine temporelle qui étoit dûe à nos péchés, & dont l'exacte meſure n'eût pû ſans cela être remplie que par nos ſatisfactions. Ainſi l'Egliſe catholique l'a-t-elle entendu, expliquant cette promeſſe faite à S. Pierre: *Tout ce que vous délierez ſur la terre, ſera délié dans le ciel.* Pouvoir dont S. Paul & les Evêques des premiers ſiécles ont uſé; pouvoir par où les indulgences ſe ſont établies & perpétuées dans le monde chrétien. Il eſt vrai qu'il a pu ſe gliſſer ſur cela des abus dans le chriſtianiſme: mais outre que l'Egliſe les a corrigés, l'abus même des indulgences eſt une preuve de leur vérité & de leur ſainteté: car ſelon Tertullien, on n'abuſe que de ce qui eſt bon, & on ne prophane que ce qui eſt ſaint. p. 545. 549.

Mais en quoi le Jubilé eſt-il différent de ces autres indulgences que nous appellons plénieres ? 1. c'eſt une indulgence beaucoup plus ſolemnelle : 2. c'eſt une indulgence beaucoup plus privilégiée : 3. c'eſt une indulgence beaucoup plus sûre. Recevons-la donc avec reſpect, avec reconnoiſſance & action de graces, & avec toute l'obéiſſance de la foi. p. 549. 554.

II. PARTIE. Quelles diſpoſitions ſont néceſſaires pour avoir part à l'indulgence du Jubilé ? 1. Etre en état de grace, voilà la diſpoſition habituelle. 2. Accomplir les œuvres preſcrites par la Bulle, voilà la diſpoſition actuelle. p. 554.

1. Etre en état de grace : car l'indulgence eſt une faveur qui ne s'accorde qu'aux juſtes & aux amis de Dieu. D'où ſuivent trois conſéquences : la premiere, qu'il faut donc renoncer à tout péché : la ſeconde, qu'il ſuffit donc d'avoir la conſcience chargée d'un ſeul péché mortel, pour être incapable de gagner l'indulgence du Jubilé ; & qu'il ſuffit même d'être coupable d'un ſeul péché véniel, qu'on ne déteſte pas, pour ne la pouvoir gagner dans toute ſon étendue. La troiſiéme, qu'il faut donc être vraiment contrit & pénitent. De-là jugeons combien il y en aura peu qui participeront à cette grace du Jubilé. p. 554. 557.

De-là même concluons encore, qu'il n'eſt donc pas vrai que l'indulgence, & par conſéquent le Jubilé, anéantiſſe la pénitence, ainſi que les hérétiques nous l'ont reproché, ni que ce ſoit même un relâchement de la pénitence ; puiſque le Jubilé ſuppoſe la pénitence & ce qu'il y a de plus difficile dans la pénitence, qui eſt la converſion du cœur : & puiſque c'eſt au même tems le motif le plus engageant pour exciter les pécheurs à faire de dignes fruits de pénitence. C'eſt au contraire dans la doctrine des hérétiques, que l'on découvre le relâchement viſible & l'anéantiſſement de la pénitence.

Car n'eſt-ce pas l'anéantir que de la réduire à un ſimple acte de foi, & de la dépouiller, comme ont fait les auteurs du ſchiſme, de toutes les œuvres humiliantes, laborieuſes, & pénibles ? p. 557. 562.

2. Accomplir les œuvres preſcrites par la Bulle, qui ſont, 1. la confeſſion, 2. l'aumône, 3. le jeûne, 4. la viſite des Egliſes, 5. les prieres ordonnées, 6. la communion. Admirons la bonté de notre Dieu, qui veut bien à de telles conditions ſe relâcher de tous ſes droits. p. 562. 567.

III. PARTIE. Que doit opérer en nous la grace du Jubilé ? le renouvellement intérieur de nos perſonnes. Renouvellement qui ne doit conſiſter ni en de vains projets, ni en des idées vagues ; mais dans une réformation entiere de nos mœurs. Sans cela le Jubilé n'eſt qu'une pure cérémonie ; & que ſera-ce en effet autre choſe pour tant de chrétiens ? on les verra tels après le Jubilé qu'ils étoient auparavant. p. 568. 572.

Mais tous les tems ne ſont-ils pas bons pour travailler à ce renouvellement de nous-mêmes ? oui, mais le tems du Jubilé y eſt ſpécialement propre. Car 1. le Jubilé eſt l'engagement le plus naturel à ce renouvellement de vie : 2. le Jubilé eſt le moyen le plus efficace de ce renouvellement de vie : 3. le Jubilé eſt l'occaſion la plus avantageuſe pour ce renouvellement de vie. p. 572. 575.

Travaillons donc ſans différer au parfait renouvellement & au changement intérieur de nos ames ; & qu'il ne nous arrive pas comme à l'infortunée Jéruſalem, d'ajoûter à nos autres déſordres, celui de ne pas connoître le tems où Dieu nous viſite, & par-là de mettre le comble à notre réprobation. p. 576. 577.

*Fin du Tome ſecond.*

## *PRIVILEGE DU ROI.*

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Le Sieur Claude Rigaud, Directeur de notre Imprimerie Royale, Nous a fait remontrer, que nous lui aurions permis en vertu de nos Lettres de Privilége, de faire imprimer *les Sermons du Pere Bourdaloüe*, pendant le temps de 15. années, & qu'il désiroit donner au public *la suite desdits Sermons dudit P. Bourdaloüe*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Priviléges sur ce nécessaires. Nous avons permis & permettons par ces Présentes, audit Rigaud, de faire imprimer ledit Livre en un ou plusieurs Volumes, en telle forme, marge, caractère, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de quinze années consécutives, à compter du jour de la date desd. Présentes. Faisons défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance : & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, débiter, ni contrefaire ledit Livre, en tout ou en partie, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes

ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'expoſer en vente, il en ſera mis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouïr l'Expoſant, ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Verſailles le 6. de Janvier, l'an de grace 1709. & de notre Regne le ſoixante-ſixiéme. Par le Roi en ſon Conſeil. LECOMTE.

*Regiſtré ſur le Regiſtre numero* 2. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page* 400. *numero* 762. *conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conſeil, du* 13. *Août* 1703. *A Paris ce* 12. *Janvier* 1709. L. SEVESTRE. *Syndic.*